This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

SOCIÉTÉ

DES

SCIENCES, ARTS & BELLES-LETTRES

DE BAYEUX

6e VOLUME

BAYEUX
IMPRIMERIE S.-A. DUVANT
RUE DE LA MAIRIE, 17

1901

SOCIÉTÉ

DES

SCIENCES, ARTS & BELLES-LETTRES

DE BAYEUX

SOCIÉTÉ

DES

SCIENCES, ARTS & BELLES-LETTRES

DE BAYEUX

6e VOLUME

BAYEUX
IMPRIMERIE S.-A. DUVANT
RUE DE LA MAITRISE, 17
—
1901

STANFORD UNIVERSITY
LIBRARIES
STACKS
AUG 5 1976
AS162
B3
V.6-8

AVIS

—

La Société déclare qu'elle laisse aux Auteurs seuls la responsabilité des faits et des opinions contenus dans leurs Mémoires.

PEINTRES BAYEUSAINS

Messieurs,

En travaillant, ces temps derniers, à classer les livres et documents dont feu M. Doucet a enrichi notre ville, je cherchais, en mon esprit, sur quel sujet intéressant je pourrais appeler votre bienveillante attention à la séance de ce soir. J'étais, je vous l'avoue, dans un grand embarras, car quelque féconde matière que vous offre notre histoire locale, tant de ses particularités ont été, si souventes fois et si magistralement traitées, qu'il ne reste guère aux tard venus qu'à ramasser les miettes échappées à la sagacité investigatrice de leurs devanciers.

Je me retirais avec le jour, quand mes yeux fixèrent machinalement le magnifique portrait de Manuel, par Robert Lefèvre, que vous avez tous admiré. Soudain, une idée germe en ma cervelle et je me demande s'il ne serait pas possible d'ajouter quelques traits à l'étude si achevée que fit de cet artiste, votre honorable secrétaire-général, M. G. Villers, à l'une de vos séances, et aussi, dans un de ces rapports si pleins de choses, qu'il burine, chaque année, lors de la distribution des prix des écoles municipales de dessin. Le sujet de ma lecture était trouvé.

Robert Lefèvre naquit à Bayeux, paroisse Saint-Malo, le 24 septembre 1755. Son acte de baptême, extrait des registres de l'état civil de la ville de Bayeux, ci-devant paroisse Saint-Malo, pour ladite année, fol. 1 verso, est ainsi conçu :

« Aujourd'hui, 26e jour de septembre 1755, je, soussigné, dom Robert Delan, prêtre, religieux de l'Abbaye de Troarn, ai baptisé un fils, né du 24 du présent, du légitime mariage de Jacques Lefèvre, bourgeois de Bayeux, demeurant en cette paroisse, et de Suzanne-Françoise-Marguerite Decrot, lequel a été nommé Robert-Jacques-François-Faust, par ledit sieur Delan, parrain, assisté de dame Françoise Le Prévost, épouse de M. Jacques La Nièce, de Saint-Vigor-le-Grand, mareine, par permission de M. le curé de Saint-Malo, et en présence de M. le Vicaire, Me Charles Guilot, acolithe, et François Blanchet, custos, témoins qui ont signé ».

Le curé de Saint-Malo était alors un sieur Letual, comme on le voit par l'acte de naissance d'un frère puîné de Robert, nommé Jacques-Etienne, né le 26 décembre 1756, et qui eut pour parrain et marraine M. Jacque Le Guelinel, sieur de Lignerolles, conseiller du Roi, assisté de dame Jeanne Le Bouteiller, son épouse.

Vous savez, Messieurs, quels furent ses commencements et de qui il fut l'élève. Il fit ses premiers dessins sur les dossiers d'un procureur chez lequel son père l'avait placé pour apprendre la chicane. A 18 ans, il fit le voyage de Paris, à pied, pour contempler les œuvres d'art rassemblées dans la capitale. Revenu à Bayeux, il abandonna l'étude des lois pour la peinture. Des portraits et des décorations qu'il exécuta au château d'Airel, près Saint-Lô, lui fournirent le moyen de retourner à Paris suivre les leçons de Regnault. Il exposa, pour la première fois, en 1791, puis en 1795, 1796, 1798, 1799, 1801, 1802, 1804, 1806, 1808, 1810, 1812, 1814, 1817, 1819, 1822 et 1827. Nous ne savons quelle œuvre il exposa au Salon de 1791, mais « *L'Amour désarmé par Vénus* » (H. $1^{m}84$ — L. $1^{m}30$. Figures de grandeur naturelle, gravé par Desnoyers) venu au Louvre, on ne sait comment, n'est que de 1795. C'est le plus ancien tableau de lui que l'on connaisse.

Son pinceau reproduisit les traits des personnages importants des divers régimes sous lesquels il vécut : hommes politiques et célébrités littéraires ou artistiques, les gens de la Révolution, ceux de l'Empire et ceux de la Restauration. Ses tableaux sont au Louvre, au Luxembourg, à Versailles, à Cherbourg, à Caen et à Bayeux. Notre Cité possède de lui : à la Bibliothèque : « *Vénus tenant l'Amour dans ses bras et le regardant avec affection* », du don de M. le Couteulx de Vertron, et une *copie de son portrait*, peint par lui, et donné à la ville de Caen, le 1er janvier 1810 ; à l'Hôtel-de-Ville : une *Bacchante*, don, presque entier, de M. le baron Gérard, et le portrait de *Manuel*, légué par M. Doucet. Des particuliers vous feraient voir le *portrait de Charles X* et celui de *Louis XVIII*, et des *Fruits* (M. Villers).

D'après les catalogues de nos Expositions locales, auraient possédé du même maître, M. Le Couteulx de Vertron : *divers portraits de famille ; portrait de Robert Lefèvre,* miniature à l'huile (sic), peint par lui-même ; *Jupiter et Hébé ; l'esquisse* qui avait servi pour le grand portrait de Louis XVIII, à la Chambre des Pairs ; M. V. Vautier : un *portrait de femme ;* M^{lle} Langlois : *L'Innocence et l'Amour ;* M. Doucet : *Joséphine.*

Au Luxembourg : l'*Amour aiguisant ses traits sur un roc.* A Cherbourg,

le *portrait de Louis XVI*, fondateur de l'établissement maritime de Cherbourg. A Caen : son *portrait* (1), *Les trois Grâces*, les *portraits de Denon*, de *M^me^ X.* en pied, de *Monsigny*, de *Grétry*, de *Fleuriau*, de *M^lle^ Caffarelli*, de *Pie VII* (copie de celui appartenant à Denon) et de *Malherbe* en pied ; le *Chapeau de paille ; fragment* d'après la galerie Médicis de Rubens, un *Christ en Croix*, tableau d'église, donné par sa famille.

Où sont la *Dame en velours noir*, qui commença sa réputation ; les portraits de *Pierre Guérin*, de M^me^ *Lætitia*, de la princesse *Borghèse*, du *marquis de Lescure*, de la *comtesse d'Osmont*, de la *duchesse d'Angoulême ?* Qui nous renseignera sur la destinée de *Socrate buvant la ciguë ; Roger délivrant Angélique ; Héloïse et Abailard ; Napoléon sur son trône ; Napoléon I^er^ Consul ; Louis XVIII sur son trône ?*

On ne sait non plus où trouver *L'Apothéose de Saint-Louis*, son dernier ouvrage, qu'il était en train de terminer quand, en proie à une maladie incurable et vaincu par d'atroces douleurs, il chercha dans la mort un refuge contre la souffrance dans la nuit du 2 au 3 octobre 1830.

Dès 1811, on copiait sans vergogne les œuvres du Maître, témoin la lettre suivante adressée par lui, le 21 juin de cette année, au duc de Rovigo, ministre de la police, et dont l'original, offert par M. le comte de Reiset, est à la Bibliothèque de Bayeux :

« Monseigneur,

« Permettez-moi de découvrir à votre Excellence un abus qui se fait sûrement à son insu. Je suis informé qu'un peintre a fait et vendu des copies du portrait de l'Empereur que j'ai cédé à votre Excellence. Vous connaissez trop bien, Monseigneur, la loi sur les contrefaçons pour ne pas défendre cette espèce de fraude et j'ose réclamer votre justice à cet égard, persuadé que votre Excellence se fera un plaisir de protéger mon droit de propriété contre tout artiste qui peut avoir l'indélicatesse d'y attenter, car il n'est pas plus permis de copier un tableau d'un artiste vivant que de contrefaire un livre, une gravure, une partition, et, jusqu'à ce que, par la mort de l'auteur, sa propriété soit devenue celle du public, autrement ce serait lui enlever tous les moyens de tirer parti de ses ouvrages.

« S'il se trouve des personnes qui, comme vous, Monseigneur, désirent

(1) Ce portrait, lithographié par lui, se vendait en 1818 chez Delpech.

posséder des copies du portrait de Sa Majesté, elles ne peuvent s'adresser qu'à moi et j'ose réclamer votre protection à ce sujet.

« Je suis, avec respect, etc. »

Je dois avouer que cette lettre qui constata que l'on faisait, du vivant du Maître, des copies du portrait de Bonaparte, me causa, quand je la lus, une singulière impression. Je me pris à craindre que des faussaires n'eussent, avec le même sans-gêne, reproduit et versé dans le commerce d'autres œuvres de Robert Lefèvre. La chose était possible, n'en voilà-t-il pas assez pour rendre perplexes tous les possesseurs des tableaux signés Lefèvre et leur enlever le sommeil. Certes, il en est de vrais, mais combien y en a-t-il de faux ?

Bayeux aurait pu avoir de son enfant une œuvre d'une authenticité indiscutable, une toile brossée pour elle. C'était en 1820, Robert Lefèvre, qui, après avoir peint le portrait de Louis XVIII pour la Chambre des Pairs, avait été nommé premier peintre du roi et Chevalier de la Légion d'honneur, Robert Lefèvre, dis-je, écrivit au maire de la ville de Bayeux, le 20 septembre :

« Le Premier Peintre de la Chambre et du Cabinet du Roi, Chevalier de l'Ordre Royal de la Légion d'honneur.

« Monsieur le Maire,

« Dans ma jeunesse, ayant passé quelques années dans la ville de Caen pour mes études, et m'étant fait par la suite un nom dans la peinture, cette ville a bien voulu me considérer comme un de ses concitoyens, et me demander comme tel, en l'an 1809, le portrait en pied du chef du gouvernement d'alors. La ville de Saint-Lo, m'ayant aussi fait l'honneur de me regarder comme un compatriote, m'a demandé à posséder de ma main le portrait en pied de Louis 18, il décore maintenant la grande salle de la Préfecture. Je viens d'exécuter encore pour la ville de Caen le portrait en pied du poète Malherbe, dont le nom se place avec éclat dans les fastes de la Normandie, et ce m'est un titre bien glorieux en accolant mon faible nom à un nom si fameux, d'aller ainsi, à son aide, me montrer à la postérité. Mais au milieu de ces marques de bienveillance que j'ai reçues de mon pays, j'éprouve le vif regret de n'avoir rien fait pour Bayeux, ma ville natale, dont je semble être ignoré jusqu'à ce jour. J'avoue qu'il manque à ma satisfaction d'avoir été chargé par elle de quelque ouvrage qui puisse l'intéresser.

« Me serait-il permis, M. le Maire, de vous exprimer mon vœu à ce sujet et de vous prier d'en donner connaissance, dans une de vos assemblées, à mes concitoyens ?

« J'aurais l'honneur de leur proposer par votre digne organe l'exécution, soit d'un portrait en pied de Louis 18, soit celui de Mgr le duc de Berri. Ce bon prince a laissé des souvenirs bien chers à la ville de Bayeux, il doit lui être bien doux de les perpétuer en plaçant sous ses yeux l'image vivante de Son Altesse Royale.

« Une souscription à cet effet pourrait être ouverte parmi les habitants, pour l'exécution de cet ouvrage jusqu'à concurrence de 3 ou 4,000 francs et pour garantir d'une ressemblance exacte, je ne citerai qu'une phrase de la lettre officielle que M. le comte de Pradel, directeur-général du ministère de la Maison du roi m'a fait l'honneur de m'adresser : « Personne n'a fait ni ne fera plus ressemblante l'image de notre infortuné prince. » J'ajouterai que le roi et les princes ont daigné s'exprimer de la même manière lorsque j'ai eu l'honneur de mettre ce portrait sous les yeux de S. M. et de leurs A. R. Au surplus, MM. les députés de votre ville pourraient encore mieux vous éclairer, M. le Maire, s'ils voulaient se donner la peine de venir dans mon atelier juger la chose par eux-mêmes, et, sur leur rapport, vous me trouveriez disposé à faire ce qui vous serait le plus agréable, mais ce serait un regret très vif que j'éprouverais si ma ville natale ne possédait rien de moi, lorsque beaucoup d'autres villes du royaume m'ont mis en œuvre sans que je les en aie requis.

« Plein de confiance dans vos vues bienveillantes, j'attendrai, M. le Maire, votre décision sur les deux choses que j'ai l'honneur de vous soumettre ou sur tout autre sujet que je pourrais traiter, s'il y avait lieu, comme tableau d'église, et dans l'exécution desquels le désir de me faire connaître et de me rendre recommandable à mes Concitoyens, l'emporterait sur tout autre motif d'intérêt. C'est dans ces sentiments que j'ai l'honneur, etc.

« R. Lefèvre, Quai d'Orsay, n° 3. »

L'artiste n'était pas riche, il lui fallait vivre, il ne pouvait donc offrir gratuitement un tableau. Il demandait une somme, bien minime, comparativement aux piles d'or qui couvrent aujourd'hui les toiles des peintres en vogue, somme que la fin de sa lettre indique même qu'il eût été disposé à réduire, et il la demandait à une souscription publique, afin que chacun de ses concitoyens pût apporter, qui son or, qui son obole.

Le 26 du même mois, Lefèvre recevait la réponse suivante ;

« J'ai communiqué au Conseil Municipal les propositions que vous lui faites par votre lettre que vous me faites l'honneur de m'adresser le 20 de ce mois. Le premier mouvement du Conseil a été de les accepter : la ville possède bien un buste de S. M., mais elle désirerait beaucoup avoir le portrait du prince infortuné dont elle ne perdra jamais la mémoire.

« Ce tableau aurait fait d'autant plus de plaisir aux habitants, qu'il aurait été de la main de leur compatriote, de vous enfin, Monsieur, dont les succès les ont toujours intéressés fortement, mais le prix de cet ouvrage est au-dessus des moyens actuels de la ville, obligée de reconstruire ses hospices et ses casernes.

« La proposition d'une souscription ne pourrait davantage réussir, n'ayant aucun commerce dans la ville. »

« Ces considérations, Monsieur, m'empêchent d'accepter vos offres, en vous témoignant tous mes regrets et le désir bien sincère que j'aurais eu de recevoir, au nom de la ville, un ouvrage qui l'aurait intéressée.

« J'ai, etc. »

Je pense que vous trouverez avec moi, Messieurs, que si ces dernières lignes contiennent l'expression d'un désir, elles sont bien froides et qu'il n'est pas étonnant qu'il n'ait pas été exaucé.

Maintenant deux réflexions nues :

1° Cette lettre ne fut pas portée à la connaissance du public.

2° Elle ne fut pas non plus, quoiqu'en dise la réponse du maire, communiquée au Conseil Municipal.

Les preuves ?

1° Nul contemporain n'en parla.

2° J'ai compulsé les registres des délibérations de l'époque : nulle réunion n'eut lieu entre le 18 et le 28 septembre. Avant et après ils sont muets sur la matière.

La conclusion s'impose, et si pénible qu'elle soit, il faut la déduire : C'est par la faute d'un seul que la proposition de Lefèvre fut vaine.

Sous Manuel, est une miniature de Rupalley. C'est encore là un nom précieux pour Bayeux.

Mais il n'y a pas qu'un artiste de ce nom : les Rupalley sont en quelque sorte légion ; et comme on les confond souvent les uns avec les autres, je vous demanderai, si toutes ces longueurs ne vous fatiguent pas, de vous donner quelques détails biographiques sur cette intéressante famille.

Joachim Rupalley, le premier de la dynastie, naquit à Bayeux en 1718.

Son père, ami des arts, ayant reconnu dans son fils le goût de la peinture, ne laissa point échapper l'occasion de cultiver ses dispositions naissantes. Après avoir reçu les premiers éléments de son art dans sa ville natale, il fut envoyé à l'Académie de Rouen, où il resta quelque temps comme élève. Revenu à Bayeux, où il se fixa, il se lia d'amitié avec M. de Rochechouart. Son goût pour le luxe et le monde, ainsi que son cœur noble et généreux, privèrent ses descendants de la fortune que son talent leur faisait présager. Il se distingua par ses portraits et ses tableaux de piété. Coutances et ses environs possèdent une certaine quantité de ses images, dont les têtes sont admirées des connaisseurs.

On connaît de lui : 1° le portrait de M. de Rochechouart, peint avant 1764, année où Tardieu le grava, appartenant à la ville.

2° Son portrait peint par lui-même en 1765, propriété de M. de Toustain et acheté par lui de M^me^ Lemaître, née Manzell.

3° Les portraits de M. de Luynes, appartenant à M. Villers ; et de M. et M^me^ Deslongparcs, autrefois à M. Jahiet.

4° Un portrait de femme et un portrait d'homme, propriété de MM. de Molandé et Beaufils.

5° Vénus et Satyre, d'après Le Guide.

6° Le portrait de Marc-Antoine-Jacques Fréard, sieur du Castel, né à Bayeux, chanoine et archidiacre des Veys, donné à la Ville par M. Onfroy, fils.

7° Valentin Fréard du Castel, né à Bayeux en 1700, chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel du régiment de Berry.

8° Portraits de M. et M^me^ Deslongparcs, appartenant à M. Jahiet.

9° Les portraits de M^gr^ de La Rochefoucauld, archevêque de Rouen ; du cardinal de la Trémouïlle, évêque de Bayeux, de NN. SS. de Luynes et de Rochechouart, dans les galeries de l'Evêché de Bayeux.

10° Au Musée de Saint-Lo, le portrait de M. de Bricqueville, seigneur de la Luzerne, et deux trumeaux d'après Lancret.

11° La Résurrection, d'après Andray (Jean), moine jacobin, qui était autrefois au maître-autel de Saint-Exupère.

12° Une Annonciation, dans l'église Saint-Patrice.

13° Un dessin à la plume de saint Jacques de Compostelle, au Musée d'Alençon.

Apprentif, compagnon, maître, parfait maître et élu ainsi qu'officier de la loge maçonnique de *Saint-Jean* dite de *Saint-Charles-des-Cœurs-Unis*, par excellence de l'Orient de Bayeux, du sceau de laquelle une

empreinte existe dans la collection Doucet, Joachim de Rupalley, peintre et officier porte-enseigne de la Compagnie Bourgeoise de Bayeux, âgé de 54 ans, fut, en août 1773, agrégé à la sublime loge Ecossaise de l'Orient de Lessay, résidence actuelle, du Très-Souverain Conseil d'Orient et d'Ecosse, connu sous le titre distinctif de Loge Ecossaise, militaire et inspectrice de Saint-Jean de la Vertu, et revêtu du grade éminent et par excellence d'Ecossais anglais. Ce fut fait en vertu des pouvoirs concédés, en 1760, par la grande loge de France et sous les auspices de deffunt S. A. S. Louis de Bourbon Condé, comte de Clermont, prince du Sang, alors grand-maître de l'art royal en France.

La pièce est signée : Le Boucher de Lenoncourt, secrétaire du C.·. d'Or.·. et puissant maître du Collège Ecossais ; Letestu ; Lemonnyer. grand orateur ; Le Feubre de Marpalû ; Ferrand ; Regnouf ; L. B. de Littinière ; Ch. Dusaucey ; Vallée-Précourt ; Grenier ; Delon ; Vautier-Desperelles ; Regnault de la Conterie ; Dupray ; Grenier ; Lepicard de Longchamp ; Regnault de Premarait ; Le Boucher de Beauvivre ; Le Cervoisier.

Il mourut le 7 octobre 1780.

Il avait épousé Louise Dessaux, de Chiffrevast, qui mourut à Bayeux, vers 1836. Il en eut deux enfants : une fille, qui épousa un nommé Martin dit Lalourette, et un fils nommé Gabriel.

Gabriel-Narcisse Rupalley, né à Bayeux, en 1745, héritier en partie du talent de son père, excella comme lui dans le portrait à l'huile et la miniature. Il fut aussi élève de l'Académie Royale de Peinture de Rouen ; il y occupa ensuite une chaire de professeur. Revenu à Bayeux en 1797, il engagea l'administration à former un musée pour faire revivre le goût des arts ; mais ses démarches ayant été vaines, il en conçut un tel chagrin qu'il en mourut.

Son portrait, peint par lui-même, où il est représenté en habit de velours rouge, et tenant un porte-crayon à la main, fut vendu par Mme Lemaître, sa fille, à M. de Toustain. Il est aujourd'hui la propriété de M. le baron du Charmel.

Gabriel fut reçu apprenti maçon en juin 1769, à l'Orient de Bayeux, dont le vénérable était alors un marquis de Bricqueville. Il fut ensuite agrégé à l'Orient des Andelys en août 1779, suivant acte signé : L'Abbé de Saint-Martin, Vénérable ; de la Barre ; Le baron du Saussey ; Le chevalier de Seveyrac ; Beuselin de Verneuil ; Le chevalier de Pacaroue ; Seffrie et Bouloche.

En 1780, le souverain Chapitre de Rose Croix, assemblé en l'atelier de

la Céleste Amitié, régulièrement constituée sous les auspices du duc de Chartres, le reçut Souverain Prince Rose Croix.

Gabriel mourut le 17 ventôse an 7 ; il était né paroisse Saint-Jean et avait 54 ans. Il avait épousé Suzanne Beaudouin, morte à Bayeux, le 18 février 1837. Il eut d'elle, deux filles et un fils.

L'aînée, Angélique-Marie-Gabrielle, épousa M. Edmond Le Maître, juge à Coutances, et est morte au Vernay, le 7 janvier 1870, à l'âge de 81 ans. Elle a peint des miniatures.

L'autre, nommée Suzanne, fut d'abord modiste à Bayeux, puis se maria à Paris.

Le fils, Gabriel-Brutus-Fructidor Rupalley (son acte de décès ne porte pas le premier prénom), né à Bayeux en 1795, donna des preuves de talent, surtout pour la miniature. Il fut professeur de dessin dans sa ville natale, où il mourut le 1er octobre 1827, à l'âge de 32 ans. Il était célibataire et habitait rue de la Cave.

On connaît de lui différentes miniatures qui sont toutes chez des amateurs.

Nous ignorons la descendance de Suzanne.

Quant à Angélique-Marie-Gabrielle, elle eut de son mariage avec M. Le Maître un fils et une fille. Cette dernière épousa un M. Duchesne, avocat à Coutances, et vit encore. Son mari est mort. Le fils épousa une anglaise, Miss Mary Anna Manzell, aujourd'hui résidente à Jersey.

Suzanne Baudouin, qui survécut à son fils, possédait de très-belles miniatures. Mme Lemaître, née Rupalley, les partagea avec sa sœur, à la mort de sa mère.

Un dernier mot. M. Doucet, vous vous le rappelez, vous avait, dans une lecture sur des vitraux par lui découverts dans la rue des Cuisiniers, décrit l'un d'eux en ces termes, n° 2, armoiries : d'azur, chargé de 5 étoiles d'argent, 2 et 3, et d'une clef du même en pointe. Légende : *Doctoris insignia bar Danjou*, qu'il traduisait : armes du docteur Danjou, déclarant n'avoir pu jusqu'alors découvrir à quelle famille les armes appartenaient et ajoutant qu'il vous ferait plus tard part de ses recherches. Sa lumière s'est éteinte sans qu'il ait rien découvert.

J'ai cherché, pour ma part, et je viens vous soumettre ce que je crois avoir trouvé :

Il y a, dans la Cathédrale, au-dessus de la porte de l'orgue, une inscription en grandes lettres gothiques :

Credite mira Dei serpens fuit hic lapis exstans
Sic transformatum Bartholus attulit huc ;

il y a aussi dans le mur au-dessus une entaille de figure ronde où était le serpent pétrifié dont parle ce critique. Il paraît, dit Béziers, manuscrits, 2e partie, par les registres du Chapitre, qu'au mois de juillet 1491, Bartholde d'Anjou (1), chanoine, apporta à l'église la pierre en question, enlevée avant la confection du manuscrit de Potier, 1598.

Etant données la proximité de la rue des Cuisiniers et la qualité de ce Bartholde angevin qui, probablement, était docteur en droit canon, ne pourrait-on pas avoir la certitude morale que les armes en question sont celles de ce chanoine et lire ainsi la légende en question :

Armes ou marque du docteur Barthold d'Anjou ?

Je le pense, que vous en semble ?

Mon humble opinion n'est, au surplus, que celle d'un critique, et tant qu'ils disputent, comme dit Horace, le procès reste pendant.

E. ANQUETIL.

(1) En 1482, le compte de Paul Amyl, prêtre, chanoine et fabriquier de la Cathédrale, porte, au titre de la *recepte des draps de soye*, la mention suivante : Pour la réception de M. Bertole Danjou à la prébende d'Audrieu, douze livres.

LA TOUR DU PATRIARCHE

I

Voici à quelle occasion ces lignes ont été écrites :

Par une soirée du mois d'août 1856, je me promenais dans nos rues, trouvant dans les charmes de la conversation un délassement aux fatigues de la journée.

La journée, en effet, avait été laborieuse et chargée. Attelé depuis longtemps déjà à une tâche ardue que j'avais entreprise, — la direction du classement des archives municipales, — j'avais reçu la visite de l'Inspecteur général chargé du contrôle de ce service et j'avais dû me tenir à sa disposition pour lui fournir les renseignements nécessaires à l'accomplissement de son mandat. Puis, comme dédommagement de mes peines, il m'avait été donné de faire les honneurs de notre ville au fonctionnaire doublé d'un savant, auquel notre littérature doit entr'autres et le *Panier de Cerises* et les *Origines du Langage Français*.

Dans notre conversation, la Cathédrale, l'édifice roi de notre ville, avait naturellement occupé la première place et naturellement aussi, la question de la restauration de la tour centrale, alors toute palpitante d'actualité, avait eu le privilège d'attirer spécialement l'attention de mon érudit et aimable interlocuteur. Toutes les phases, toutes les péripéties de la lutte patriotique, véritablement gigantesque, qu'il nous avait fallu entreprendre et soutenir pour arriver à arracher au Pouvoir sa restauration, furent racontées par moi avec animation et écoutées par lui avec un intérêt constamment soutenu. En un mot, il était déjà près d'onze heures et nous étions encore au chevet du monument, l'un parlant, l'autre écoutant, et tous les deux admirant.

Cet instant, dont le souvenir est encore présent à mon esprit, avait quelque chose de majestueux et de solennel. La nuit était magnifique et le calme qu'elle répand s'étendait tout à l'entour de nous ; l'activité et le mouvement semblaient avoir cessé partout ; un silence complet planait sur la ville, troublé seulement par les cris rauques d'une cresserelle croassant par intervalles et par le bruit monotone de la chute d'eau du

moulin de l'Hôpital, s'écoulant successivement, image rapide de la vie. La lune pendant ce temps versait sur l'Eglise des torrents de lumière, et à côté d'elle se dressait, grande et imposante comme une des pyramides d'Egypte, la silhouette du gigantesque échafaudage que la puissance de l'industrie moderne, sous la direction de l'illustre ingénieur Flachat, avait élevé pour le salut du Monument auquel se rattachent tant de souvenirs touchants, union de la science et de la piété. « Que votre « Cathédrale est belle ! me dit M. Francis Wey, quelle pureté de lignes « dans son abside ! quelle harmonie dans ses proportions ! quelle perte « pour l'art eût été la destruction de sa tour !

« Maintenant qu'on la restaure, que mettra-t-on à la place du dôme « de Moussard ? Pourquoi ne rétablirait-on pas le couronnement primitif, « c'est-à-dire celui datant de la construction ?

« Mais, lui répondis-je, nous n'avons pas de plan de ce couronnement « tel qu'il fut élevé par le patriarche d'Harcourt, nous ne possédons de « cette œuvre architecturale que la représentation bien incorrecte qui « se trouve sur le tableau que vous avez vu ce matin dans la Salle « Capitulaire.

« C'est vrai, me répondit M. Francis Wey, je reconnais que ce document « est complètement insuffisant, mais ne perdez pas de vue qu'au Moyen- « Age, les Maitres ès-œuvres, ne construisaient jamais sans consigner « dans des comptes, les moindres détails de leurs travaux. C'est avec un « compte de ce genre que Lassus est parvenu à reconstituer dans sa « splendeur primitive, la Sainte Chapelle de Paris.

« Si vous arrivez, ajouta-t-il, à trouver pour votre Cathédrale, un « document de cette nature, soyez certain que vous pourriez vous faire « une idée exacte de ce qu'était votre tour dans son état primitif ».

Ces paroles, sorties d'une bouche compétente, restèrent gravées dans mon esprit, et plus tard, je cherchai à mettre en application les conseils de l'auteur de la *Description des monuments de Rome.*

Je ne trouvai pas les comptes de la tour du Patriarche de Jérusalem, mais, grâce à l'obligeance de M. l'abbé Guérin, dont la bibliothèque renfermait bien des richesses, je pus consulter les comptes du fabricier pendant l'épiscopat de Louis de Harcourt et l'étude de ces comptes me fournit des renseignements curieux sur la manière dont avait été construite, au xv^{e} siècle, la tour centrale de la Basilique d'Odon ; si je ne mis point à jour ces documents en les fournissant à M. de Dion, qui lui, avait le projet de faire un couronnement en style flamboyant, c'est que je ne

voulus point chercher à entraver le courant d'idées qui voulait un dôme, en souvenir du dôme de Moussard, si malheureusement détruit.

Aujourd'hui que l'œuvre est tout à fait accomplie et que le temps m'a créé des loisirs, j'ai cru devoir utiliser les documents recueillis sur les conseils de M. Francis Wey. Ils sont de nature à jeter la lumière sur l'histoire du Monument qui est l'orgueil de notre cité, et ils révèlent des faits jusqu'ici inconnus sur l'époque précise de la première construction de la tour, sur les moyens employés pour mener l'œuvre à bonne fin, enfin sur l'existence de l'horloge qui, avec ses personnages mécaniques, était en quelque sorte le pendant de la fameuse horloge de Dijon, dite de Jacquemart et de sa femme, et de l'horloge astronomique de Strasbourg.

« Quand on entre pour la première fois dans la Cathédrale de Bayeux, « dit l'abbé Bourassé, on éprouve un saisissement secret et solennel, inspiré « par les proportions graves et par l'ordonnance majestueuse de l'édifice. « Placé au-dessus des degrés qui conduisent dans la grande nef, on promène « son regard dans toutes les parties du Monument avec cette ardente « curiosité, ce charme inexprimable et cette muette admiration qui « s'emparent de toutes les facultés de l'âme en présence d'une œuvre « inspirée. La pensée suit le regard, s'anime au spectacle de l'expression « du génie architectural déployé dans les grandes nefs, le vaste chœur, et « demeure absorbée dans la contemplation des magnificences de l'abside. « Les transformations de l'art religieux ont laissé dans cette enceinte des « traces plus nobles que dans aucun autre édifice peut-être. Le style « romano-byzantin prend une expression qu'on lui croirait étrangère ; la « phrase traditionnelle est toute parée des grâces du style ogival sous la « gravité de ses formes latines ; l'architecture gothique, appuyée sur ses « deux sœurs aînées, conserve leur majestueuse sévérité, animée des « charmes de la jeunesse, d'une vie surabondante, embellie de ses orne- « ments les plus pompeux et les plus élégants.

« L'extérieur de la Cathédrale de Bayeux est très imposant, la « façade principale accompagnée de deux flèches pyramidales, la tour de « l'horloge élevée sur le centre du transept, les deux clochetons aigus « placés aux deux côtés de l'abside, communiquent au Monument une « physionomie pleine de grandeur et de distinction.

« Vue à distance, l'Eglise Notre-Dame offre une perspective enchan- « teresse. La masse générale se dessine, accompagnée de mille accessoires « pittoresques, dans un panorama riche et varié. A mesure que l'obser- « vateur change sa position, le spectacle se modifie et semble devenir

« nouveau. Le Monument paraît tout autre aux différents points de « l'horizon »,

Cette diversité qui inspirait cette appréciation à l'auteur du beau livre institulé *Les Cathédrales de France*, diversité heureuse qu'admirait aussi notre illustre concitoyen, M. de Caumont, provient, comme vous le savez, Messieurs, des différents styles architectoniques de notre Cathédrale, styles appartenant aux différents siècles qui l'ont vue construire et reconstruire.

En effet, si, à l'évêque Hugues revient l'honneur d'avoir entrepris la reconstruction de cet édifice détruit par le grand incendie de 1046, reconstruction dont il ne reste guère que la partie inférieure des deux tours du portail, ce fut Odon, le frère du conquérant, qui continua et acheva l'œuvre qu'il eut la gloire d'inaugurer en présence du vainqueur de l'Angleterre et de la reine Mathilde.

Jusqu'où s'étendait cette construction ?

On ne saurait le préciser, car le chœur, merveille du XIII^e^ siècle, élevé par Robert des Ablèges, compagnon de Saint-Louis à la Croisade, n'appartient ni à la construction du vice-roi d'Angleterre, ni à celle commencée après lui par Philippe de Harcourt, en 1159.

Toutefois, en se reportant aux savantes études de Viollet le Duc, sur le plan des Cathédrales, il faut admettre que Notre-Dame de Bayeux, comme les abbayes de Saint-Etienne et de Jumièges, avait un transept et un chœur, accompagnements de la nef et qu'elle possédait aussi une troisième tour.

La démolition, en 1855, des quatre piliers du transept a changé cette supposition en certitude et quatre beaux chapiteaux romans, ornés de sujets largement sculptés, conservés dans le musée lapidaire de la Cathédrale, sont de nature à donner une idée de ce qu'était l'ornementation de la Cathédrale d'Odon, qui, suivant nous, n'est pas celle de la partie romane de la nef, dont les chapiteaux nous paraissent trop artistement fouillés pour ne pas appartenir à la construction de Philippe de Harcourt, dont nous avons déjà parlé.

Pour quel motif et à quelle époque ces piliers romans disparurent-ils, enveloppés dans les piliers gothiques que nous avons vus de nos jours soutenir la tour surmontée du dôme élevé par Moussard ?

Il est très probable que la cause de cette disparition fut le désir de rattacher l'architecture des piliers du transept à l'architecture ogivale du chœur. Quant à l'époque, nous croyons pouvoir la déterminer facilement.

L'arcature ogivale, qui couronne à l'extrémité de l'édifice la partie

supérieure du corps carré de la tour actuelle, dénote une époque antérieure à celle de la construction de la tour octogonale qui la surmonte.

Cette partie existait donc avant la tour du Patriarche.

Dans des notes insérées en 1847, dans une publication intitulée : « *Le Calvados Pittoresque* », M. l'abbé Thomine, qui avait fait une étude sérieuse de la Cathédrale de Bayeux, émettait cette opinion :

« Nous sommes portés à croire, disait-il, que la construction du croisillon sud fut comprise dans la réédification de la tour sur le chœur, faite en 1425, 1426 et 1427, par l'évêque Nicolas Habart et le Chapitre. »

Nos recherches nous ont confirmé la justesse de la supposition de M. l'abbé Thomine, effectivement, ce fut en 1421, que Nicolas Habart monta sur le siège épiscopal de Bayeux. Né à Granville, il était Anglais d'origine et avait eu le malheur, suivant M. Louis Dubois, de siéger au nombre des juges de Jeanne d'Arc, comme l'infâme Cauchon, son collègue de Lisieux. Condamna-t-il au bûcher la chaste et vaillante héroïne de Domrémy ? (1)

C'est un point historique que nous n'avons pu éclaircir ; ce que nous savons, c'est que cet évêque fit de grandes libéralités à l'église dont il était le chef.

(1) MM. O'Reilly, Quicherat, Fabre, Léo Taxil et Paul Fesch, qui ont étudié le procès de la Pucelle d'Orléans, et publié sur ce point historique d'importants et renommés travaux, ne font aucune mention de l'évêque Habart.

Les Membres du Clergé de Bayeux qui furent mêlés au procès de l'héroïne de Domrémy, sont :

1° Jean d'Estivet, dit *Benedicite*, nommé chanoine de Bayeux, le 1er janvier 1421, *jure regali*, par Henri V d'Angleterre, ami intime de Cauchon, et promoteur ou Procureur-Général du procès. Etre grossier et brutal, fait pour les besognes viles. Il s'acharna à la perte de Jeanne. Ame de boue, il mourut dans un bourbier où il était tombé ;

2° Guillaume Desjardins, docteur en médecine, chanoine de Rouen et chancelier de l'Eglise de Bayeux, un des juges ;

3° Zanon de Castiglione, alors (1431) évêque de Lisieux, qui intervint au procès par voie de consultation et se prononça pour la culpabilité. Sa principale raison fut que Jeanne était fille de trop basse condition pour être inspirée de Dieu. Cauchon ayant reçu l'évêché de Lisieux, en 1432, Zanon passa à celui de Bayeux, vacant par la mort d'Habart, et c'est pour n'avoir pas pris garde aux dates que certains historiens, ont attribué, à l'évêque de 1431, ce qui n'était vrai que pour celui venu en 1432.

— Jean Lévêque, religieux augustin, du couvent de Bayeux, professeur de théologie, plus tard évêque de Demétriade, fut aussi un des juges de la Pucelle. Comme bien d'autres, il mit à la réhabiliter le même zèle qu'il avait mis à la condamner.

E. A.

Entre autres, il fit construire la pyramide de la tour du portail, du côté du midi, fit élever le bâtiment de la Bibliothèque actuelle du Chapitre et répara les orgues. Fût-ce en expiation du jugement inique qui pesait sur sa conscience, fût-ce par affection pour son église ? Nous nous contenterons de constater les faits.

C'est le 19 février 1425, que nous voyons surgir, pour la première fois, dans le compte du fabricier de la Cathédrale, cette question de la réédification de la tour de dessus le chœur.

Le fabricier, dont nous ignorons le nom, paraît avoir eu la charge du travail ; car, pour le dédommager, une délibération lui alloue une augmentation de dix livres pour la peine qu'il prend à la reconstruction de cette tour.

Le travail paraît sérieusement engagé ; car, le 13 septembre 1426, cent livres sont prélevées dans le trésor pour subvenir à la dépense.

Le 30 juin 1427, l'évêque Habart et les chanoines se cotisèrent pour fournir à la fabrique, sur la mense épiscopale et sur leurs prébendes, des fonds qu'ils s'engagèrent à verser au fur et à mesure des besoins du travail.

Ici, un temps d'arrêt assez long nous paraît avoir paralysé l'exécution des travaux.

Le 29 septembre 1431, l'évêque, ami des Anglais, le bienfaiteur de la Cathédrale, était descendu dans la tombe, et le juge de Jeanne d'Arc avait comparu, à son tour, devant le Juge éternel.

Le 26 mai 1432, Zanon de Castiglione, Italien d'origine, montait sur le siège d'Exupère. Esprit souple et délié comme tous les Italiens, flairant le succès là où il devait se manifester, ce Prélat, d'abord favorable aux Anglais, rallié plus tard au parti national et étroitement associé à la fortune de Charles VII, au milieu des luttes sanglantes dont son diocèse fut le théâtre, eut d'autres soucis que celui de la tour.

S'il lui fût donné de voir la victoire de Formigny et d'entrer à cheval dans la ville de Caen, aux côtés du prince qu'il avait fidèlement servi, il ne put, absorbé par les occupations de sa vie politique, s'associer d'une manière active à l'œuvre entreprise par son Chapitre.

Cependant, malgré la guerre qui désolait la contrée, le Chapitre n'abandonnait pas son projet. Le 15 octobre 1439, il nommait des délégués qui devaient se rendre dans une forêt que le Vicomte de Bayeux faisait vendre, afin de se procurer les échafaudages nécessaires.

Le 15 mai 1446, même délibération pour faire acheter du bois à Lille-

bonne et décider que ces arbres seraient apportés et mis en dépôt à Bernières-sur-Mer.

Cependant, le travail marchait. Le 10 septembre 1460, le Chapitre nomma encore des députés pour faire accélérer la construction. Cette décision fut suivie d'effet ; car, dix ans plus tard, le 1er juin 1470, le Chapitre décida qu'une messe solennelle du Saint-Esprit serait chantée à l'occasion de la pose de la première pierre de la tour. Pour faire face aux dépenses, 280 livres furent encore tirées du trésor.

Le 24 juin 1471, il fut décidé que les ouvriers seraient payés à raison de 4 sous par jour.

Depuis 1490, un grand changement s'était produit dans l'évêché de Bayeux. Zanon de Castiglione avait disparu du siège épiscopal et les suffrages intéressés du Chapitre avaient appelé à sa place un jeune homme que sa grande fortune, la haute position de sa famille, le crédit immense dont il jouissait auprès du Roi faisaient à l'avance un bienfaiteur pour la Mère-Eglise du Diocèse.

Ce fut en 1460, que Louis de Harcourt, descendant du rang d'archevêque de Narbonne, pour devenir évêque de Bayeux, prit la direction, nominale plutôt qu'effective, du diocèse dont il devenait le premier Pasteur.

Absorbé par ses grandes charges politiques, nous ne le voyons pas, dès le commencement de son épiscopat, intervenir aucunement dans la construction de la tour.

Le Chapitre était à bout de ressources. Cependant, dans sa ténacité, il ne renonçait pas à son entreprise ; aussi, par deux délibérations prises les 15 et 20 février 1471, décida-t-il que les revenus de la chapelle de La Délivrande, perçus dans l'année, seraient employés, sans en rien distraire, à l'achèvement de la tour.

Néanmoins, cette ressource dut être insuffisante, et alors, à bout d'expédients, il décida qu'un appel officiel serait fait au petit-neveu de Philippe de Harcourt, l'un des constructeurs de la Cathédrale de Bayeux.

Cet appel ne fut pas stérile, car le document que nous avons feuilleté constate que le 26 décembre 1477, le fabricier, revenu de son voyage à l'abbaye de Lyre, où se trouvait le Patriarche de Jérusalem, rapportait au Chapitre cette heureuse nouvelle, à savoir, que Louis de Harcourt annonçait au Vénérable Chapitre de l'Insigne Eglise de Bayeux, qu'il prenait l'engagement d'achever à ses frais la *Tour carrée qui est au milieu du chœur, suivant le dessin des plus habiles architectes.*

Rempli de joie de voir ses désirs exaucés, le Chapitre déclara qu'il acceptait l'offre, et, qu'en reconnaissance, il serait chanté à toutes les messes du chœur une oraison pour la prospérité du Seigneur Evêque, et que, de plus, il lui faisait l'offre de lui donner la sépulture au milieu du chœur, *entre l'aigle et les chandeliers*.

A partir de ce jour, une phase nouvelle était ouverte pour la construction de la tour. L'œuvre, si péniblement entreprise, allait devenir florissante et glorieuse, et comme le lys qui sort d'entre les ronces, la tour ne devait pas tarder à élever dans les airs ses clochetons sveltes et artistement sculptés, surmontés de la statue dorée de l'archange Saint Michel.

Les détails, remplis d'intérêt, de cette construction, seront, Messieurs, si vous le trouvez convenable, l'objet d'une seconde communication.

II

Dans la première partie du travail que nous avons consacré à l'histoire de la construction de la tour centrale de la Cathédrale de Bayeux, nous avons établi, en nous reportant au plan généralement suivi par les architectes de l'Ecole romane, que le Monument, objet de nos recherches, avait dû posséder une troisième tour, élevée entre la nef et le chœur ; — que cette tour, dont on a retrouvé les piliers primitifs, lors des travaux effectués par M. Flachat, dut disparaître lors de la construction ogivale du chœur, peut-être même plus tard ; — que ce fut vers 1425, que l'évêque Nicolas Habart commença la tour centrale, en surmontant les piliers qui la supportent dans le transept, du massif corps carré sur lequel devait reposer la tour et dont l'arcature ogivale accuse incontestablement le XV^e^ siècle ; — que ce travail, ayant été interrompu par suite de la mort du Prélat et aussi par l'insuffisance des ressources dont le Chapitre pouvait disposer, fut repris sous l'épiscopat de Louis de Harcourt, avec une activité nouvelle : ce richissime évêque, ayant annoncé au mois de décembre 1477, à la députation du Chapitre venu le trouver dans son abbaye de Lyre, dont il cumulait les bénéfices avec les revenus du siège épiscopal de Bayeux, qu'il prenait entièrement à sa charge les frais d'édification de la tour, offrant de la faire bâtir suivant le *dessin* des plus habiles architectes.

Actuellement, il nous reste à élucider cette double question : quelle était la forme de la tour due à la libéralité de Louis de Harcourt ?

Quelle dépense entraîna sa construction ?

Comme nous venons de le dire, le corps carré de la tour centrale, construit par Nicolas Habart et le Chapitre, présente un volume exceptionnel, et sa masse charge d'un poids énorme les 4 piliers élancés qui le supportent à l'entrée du transept. Cet état de choses ne pouvait échapper à la perspicacité d'un homme doué d'un esprit aussi supérieur que l'était Louis de Harcourt.

Aussi, M. l'abbé Laffetay, le savant historien du diocèse, dans un document extrait du compte du fabricier Nichole Michel, a-t-il constaté que Louis de Harcourt, en offrant d'édifier la tour, eut grand soin de déclarer que, dans le cas où elle s'écroulerait sous le poids de cette surcharge, il n'entendait pas que la responsabilité lui en fut imputée.

Cette observation frappa le Chapitre et calma sensiblement son enthousiasme.

Dans ce manuscrit où nous avons, nous aussi, puisé les éléments de ce travail, nous avons trouvé, écrites à la date du 23 mars 1478, les lignes suivantes : « Il a été ordonné par le Chapitre, que le Patriarche présidait, que l'amortissement de ladite tour, c'est-à-dire le couronnement, sera fait le plus léger qu'il se pourra, de peur d'accident ».

Comme on le voit, le Patriarche, qui, absorbé presque entièrement par ses charges politiques, visitait rarement son diocèse, était venu lui-même traiter cette importante question avec le Chapitre de son Eglise Cathédrale. Toujours, suivant M. l'abbé Laffetay, les travaux entrepris par Louis de Harcourt, commencèrent le 1er octobre 1477, et durèrent 22 mois. Leur coût aurait été de 4,092 livres 12 sols 6 deniers, somme qu'indique aussi Hermant. Nous acceptons parfaitement ce chiffre qui, en prenant pour base le prix du blé au xve siècle, équivaudrait pour le moins à 80,000 francs ; mais, ce laps de temps de 22 mois, indiqué pour l'exécution du travail, et la somme de 4,092 livres 12 sols 6 deniers, ne s'appliquent qu'à la partie la moins importante de la tour, c'est-à-dire à la construction en pierre, qui fut bien terminée le 1er octobre 1479, mais qui n'était que la *partie inférieure* de la tour, surmontée, dit le manuscrit, d'un *bonnet* qui couvre le dedans de la couronne.

En effet, le 12 juin 1479, nous trouvons cette mention : « Le fabricier donnera 4 livres 11 sous 4 deniers aux ouvriers qui ont achevé la tour. »

C'était une gratification.

Le registre du fabricier, que nous avons dépouillé, donne des renseignements curieux sur les prix des matériaux et de la main-d'œuvre accordée aux ouvriers employés pour la réédification de la tour :

« A Olivier Jehan pour six vingt-neuf pieds de carel . . . . . 100 sols

« A Maître Thomas Mignot, pour soixante-quatorze pieds de carel, à 9 deniers par chaque . . . . . 53 sous 6 deniers

« Pour 4 tonneaux de caulx, le samedi pénultième de mai . . . . 102 sous

« Pour 13 charretées de sablon, pour la semaine commençant le 26 de septembre . . . . . 13 sous

« A Guillaume Le Terrier, machon, pour un jour qu'il a besogné à lever les gouttières de la tour, la semaine commençant le 21me jour de juin, à 3 sous par jour . . . . . 12 sous

« A Colin du Bosc, pour lesdits quatre jours à 3 sous . . . . . 12 sous

Suit une longue nomenclature de prix de ce genre. . . . . .

Total du salaire des machons . . . . . 22 livres 5 sous 6 deniers

Comme on l'a vu plus haut, le 12 juin 1479, la partie octogonale de la tour en pierre était terminée. . . . . .

C'est sur cette partie que Moussard assit son dôme, lorsque l'incendie eût brûlé la tour en plomb et en charpente, qui couronnait celle du XVe siècle. . . . . .

C'est ce magnifique morceau d'architecture flamboyante, qui existe aujourd'hui encore et pour la conservation duquel, la ville de Bayeux et le diocèse, ont lutté avec tant d'ardeur et de fermeté. Le Patriarche de Jérusalem, qui paya de ses deniers cette magnifique construction, eut la satisfaction de la voir terminée ; mais, contrairement à l'opinion jusqu'ici admise, il n'eut pas la joie de voir exécuter la merveille de plomberie qui devait la terminer. . . . . .

En effet, par le compte du fabricier Jehan Boutin, nous établirons que le *bonnet*, nom vulgaire que lui donnent les comptes du Chapitre, ne fut commencé qu'en mai 1483, pour être terminé en octobre 1486.

Cependant, le Patriarche eut l'heureuse fortune de voir, de son vivant, la principale partie de son œuvre, et mort, vice-roi de Normandie, il trouva sous sa couronne ducale, une royale hospitalité, comme les Pharaons d'Egypte sous leurs pyramides.

En effet, il mourut aux Etats-Généraux de Tours, le 14 décembre 1479, et sa dépouille terrestre, rapportée à Bayeux, fut inhumée sous la voûte de la tour centrale, élevée en grande partie par ses libéralités. Ce fut là que ce grand évêque, le bienfaiteur généreux de la ville, cet homme politique distingué, reposa jusqu'au jour où les troubles religieux du XVIe siècle amenèrent la profanation de ses cendres. . . . . .

Dans un prochain chapitre, nous aborderons la partie principale de

notre travail, qui est la tour en plomb, dont la tour de pierre n'était en quelque sorte que la base.

Nous aidant des dessins donnés par les graveurs Landry et Jahiot, ainsi que du tableau qui existait dans la Salle Capitulaire et des comptes très-nombreux du fabricier Boutier, nous essaierons de faire connaître ce qu'était cette tour en plomb doré, chose merveilleuse, dit le *manuscrit Gassion*, puis nous entrerons dans quelques détails sur l'horloge qu'elle contenait, horloge très curieuse, au sujet de laquelle le document précité donne des renseignements fort complets et fort intéressants.

III

Dans les chapitres que nous avons précédemment consacrés à la reconstruction, au xv^e^ siècle, de la partie octogonale de la tour centrale de la Cathédrale, nous avons raconté comment cette partie de l'édifice, commencée bien avant l'épiscopat de Louis de Harcourt, fut, grâce aux subsides de ce riche et généreux Prélat, terminée au mois d'août 1479, après un travail de vingt-deux mois, juste assez à temps pour pouvoir abriter la tombe de ce grand dignitaire de l'Etat, qui mourut le 14 décembre de la même année, à Tours, où il assistait à la tenue des Etats-Généraux.

Il nous reste à vous entretenir de la construction du couronnement de cette tour et à vous dépeindre, aussi approximativement que nous pourrons, l'ensemble de son architecture et sa physionomie.

Ainsi que le détaillent les comptes du fabricier Nichole, dont nous donnerons les articles principaux, comme pièces justificatives, la dépense de la maçonnerie s'élevait au chiffre total de 4,092 l. 12 s. 6 deniers, somme considérable, quand on songe qu'à cette époque le boisseau de froment valait 1 sol 9 deniers. D'un autre côté, le Patriarche, en offrant de se charger des frais de la construction, avait proposé de faire faire le travail suivant le dessin des plus habiles architectes.

Volonté et ressources, rien ne manquait donc pour faire une œuvre magistrale.

Le travail fut en rapport avec la richesse architecturale de l'édifice, dont il complétait l'ordonnance, et aussi avec le goût caractéristique du xv^e^ siècle, époque à laquelle l'architecture ogivale, sur le point de disparaître devant l'architecture grecque de la Renaissance, comme la lampe au moment de s'éteindre, projetait, en flamboyant, ses dernières magnificences.

La tour, dans le plan adopté, se divisait en deux parties distinctes : 1° la partie octogonale en maçonnerie; 2° la partie supérieure, ou couronnement, faite en charpente de chêne recouverte de plomb.

Ce couronnement, que ce fabricier appelle le *bonnet*, qui couvre le dedans de la couronne, ne fut exécuté que plus tard, et sa dépense ne fut pas comprise dans la somme ci-dessus indiquée de 4,092 livres.

Effectivement, c'est seulement en 1483 que nous voyons, le 17 mai, les charpentiers entreprendre cette œuvre. La fabrique a hâte que le travail marche vite; elle décide qu'il sera mis autant de charpentiers qu'il faudra. Comme ses revenus ne peuvent faire face à la dépense, le trésor de l'église lui prête 1,500 liv. pendant les années 1484, 85 et 86.

Les 29 mai 1484 et 9 août 1486, on décide l'acquisition du plomb nécessaire à la couverture de la tour.

Le 2 mai 1485, un commissaire est nommé pour faire achever la couverture dans le plus bref délai et y faire mettre les ornements de plomb qu'il jugera pour le mieux par conseil d'expert.

Comme le travail de plomberie exigeait un certain laps de temps pour être exécuté et qu'il fallait protéger contre les intempéries l'intérieur de la tour, on y fit établir, en 1483, une toiture provisoire, ainsi que le prouve la mention suivante :

« A Richard Hamel, couvreur en glieu, qui a vacqué jour et demi à « couvrir un aménagement fait sur le petit vis de la couronne, à deux « sous dix deniers par jour, 3 sous 9 deniers. »

Le livre des comptes du trésorier atteste qu'une quantité considérable de bois de chêne, presque tous achetés dans le pays, fut affectée au travail de la tour et il montre aussi quelles précautions on prenait pour s'assurer de la qualité des matériaux à employer.

Bois acheté pour ledict édifice de Monsieur le chanoine de Saint-Martin, 80 livres.

A 4 charpentiers qui ont visité lesdits bois, comme appert par la cédule, 10 sous.

C'est dans la cour du chanoine d'Arry que les charpentiers avaient établi leur chantier de travail, probablement en raison de la proximité de cette demeure canoniale. Où se trouvait cette habitation? Très certainement tout près de l'église :

« Baillé au maistre charpentier pour avoir fait nétoyé la cour de la « maison d'Arry où ils ont bésoigné 2 sous six deniers. »

Pendant que la Fabrique et le Chapitre s'ingéniaient, par divers moyens,

à se procurer des ressources pour assurer l'exécution d'un travail si ardemment désiré, les ouvriers ne restaient pas inactifs et les états de salaire, notés par le fabricier, indiquent qu'ils étaient nombreux et bien rétribués.

De son côté, le Chapitre ne négligeait rien pour aiguillonner leur activité et récompenser leur zèle ; aussi, travaillaient-ils à l'envi.

Le 1er mai 1486, lorsque le printemps vint amener, avec son doux soleil, un vieil et joyeux usage, le travail se trouva assez avancé pour que les plombiers, au grand contentement des Bayeusains, pussent planter le mai enguirlandé sur le sommet de la charpente, manifestation populaire pour le festoyement de laquelle le Chapitre leur octroya libéralement une gratification de 15 deniers.

Les plombiers et les charpentiers avaient le rôle exclusif dans la partie supérieure de la tour, dont les maçons avaient terminé, en 1479, la première partie.

Etait-ce pour des raisons de solidité, qu'on avait adopté ce système de couronnement, ou bien est-ce en raison des ressources qu'offrait l'emploi du plomb pour la décoration ?

Nous pensons que ces deux motifs contribuèrent à l'adoption d'un couronnement métallique enveloppant une carcasse en chêne.

En effet, dit M. Viollet-le-Duc, « la plomberie remplit un rôle impor-« tant dans l'architecture du Moyen-Age, et les plomberies, malheureu-« sement rares, qui nous restent des XIIe, XIVe et XVe siècles, sont remar-« quables par leur légèreté relative et leur exécution soignée ».

De plus, comme les feuilles de plomb étaient souvent, à cette époque, gravées de traits remplis d'une matière noire, formant des dessins de figures et d'ornements, rehaussés, la plupart du temps, par des peintures et des dorures appliquées au moyen d'un métal très énergique, on conçoit que ce genre de décoration devait resplendir sur la tour éclatante de blancheur, tout nouvellement élevée par la générosité du riche évêque préposé à l'administration du diocèse de Bayeux.

Mais, d'abord, quels furent les artistes, architectes, maçons et plombeurs qui consacrèrent leurs talents à ce travail ?

Les documents, que nous avons compulsés, sont muets à cet égard.

Dans ce siècle de foi, les maîtres ès-œuvres travaillaient pour Dieu et tenaient peu à léguer leur nom à la mémoire des hommes ; aussi, à quelques exceptions près, ignore-t-on généralement quels furent les architectes qui ont élevé ces magnifiques édifices religieux, objet de la juste, légitime admiration des générations présentes.

Cependant, le compte du fabricier a inscrit, d'une manière indirecte, le souvenir d'artisans qui durent activement travailler à la tour, peut-être même en diriger les travaux.

Nous voyons un Robine et Thomas dit Goubot, employés à découvrir, pendant 4 jours (moyennant 3 sous par jour), le bonnet en ardoises qui, dans l'origine, se trouvait recouvrir les quatre piliers du transept.

Le fabricier parle souvent du maître charpentier, mais ne cite pas son nom.

« Donné par Messieurs du Chapitre au maître-charpentier pour sa peine « et vacation quand il vint premier voir et visiter et faire son devis pour « le charpentage . 68 sous

« Pour papier pour faire le jet de la charpente 3 deniers

Enfin, le fabricier nous fait connaître le nom de l'habile artisan qui exécuta l'importante œuvre de charpente, dont toutes les pièces, ainsi que nous l'avons déjà dit, avaient été travaillées dans la cour du chanoine d'Arry, travail qui avait duré plus d'une demi-année.

Cet ouvrier, ou plutôt cet artiste, se nommait Pierre Artoys.

« A Pierre Artoys, maistre et principal charpentier en dicte œuvre, « par marchié faict avec lui, doibt gagner par chacune semaine, feste et « férie, la somme de trente-quatre sous tournois. »

Pierre Artoys avait pour collaborateurs : Colin Estienne et Langlois Estienne, Cardot Lescuyer, Estienne le jeune, Jehan Baset, Robin Baudieu, Jehan Gosse et Le Savoureux.

La somme totale que reçurent pour salaire ces charpentiers s'éleva au chiffre de 399 liv. 17 sols.

Si, dans les comptes de la dépense, nous avons eu la satisfaction de pouvoir découvrir, d'une manière positive, le nom de Pierre Artoys, le maître charpentier, la même certitude, n'existe pas en ce qui regarde l'habile artisan qui, s'il n'en conçut pas le plan, exécuta la magnifique tour octogonale en pierre qui s'élève sur le corps carré et est un véritable bijou de pierre.

Nous voyons bien figurer, à la fin des travaux, un maître maçon, les visitant comme expert, en quelque sorte, mais nous n'oserions affirmer que ce fût là le maître ès-œuvres proprement dit.

« A maistre Jacques Le Roux, maçon, lequel est venu visiter les édifices « de l'église et donné à lui pour son voyage, au dict maître Jacques Le « Roux, outre la somme de 68 sous dessus dits, un escu d'or valant « 34 sous. »

Pourquoi cette rémunération si considérable? Maistre Jacques Le Roux n'était-il point l'architecte?

Dans ce cas, nous penserions que le maître maçon exécutant aurait été Guillaume Le Terrier qui, avant l'assiette de la charpenterie, avait visité la tour avec un autre maçon et avait reçu pour cette mission XXII deniers.

Comme nous l'avons déjà dit, c'était à la plomberie que la pensée inspiratoire de la tour avait demandé la richesse proprement dite de son ornementation.

Au XV^e^ siècle, les tours des Cathédrales d'Evreux, d'Amiens avaient reçu de l'art du plombier leur décoration, il ne fut donc pas extraordinaire que la Tour du Patriarche empruntât à ce métal sa riche couronne.

Aussi, dès le début des travaux, voit-on le Chapitre porter ses principales préoccupations sur les moyens à prendre pour se procurer du plomb et des ouvriers capables pour trouver cette matière.

Les clous à plomb jouaient un grand rôle dans la main d'œuvre; aussi, voyons-nous le Chapitre en faire acheter à Roger Maunoury, féron, demeurant à Heurtevent, près Livarot, neuf milliers à 8 sous par mille et 16 sous par mille de renforcés.

On dépêcha, en outre, à Saint-Pierre-sur-Dives, un nommé Pierre Le Grand, pour se procurer aussi des clous, voyage pour lequel on lui donna cinq sous.

On se mit ensuite en quête du métal destiné à recouvrir la coupole.

Voici, à ce sujet, ce que nous apprennent les comptes:

« A Guillaume Fouques, pour 466 livres 1/2 de plomb acheté de lui, « comme appert par cédule, 12 liv. 10 sols.

« Pour 5,911 liv. de plomb acheté à Rouen, par Martin Philippe de la « Peruse, chanoine de Poligny, à 25 liv. 10 s. chacun millier et pour « avoir chargé ledit plomb et pour l'apporter à Bernières et charriage « dudit plomb, sept vingt dix-huit livres 12 sous 4 deniers.

« Audict Fouques, pour 642 liv. de plomb, 22 liv. 4 sous 4 deniers, « pour 2,060 liv. de plomb acheté à Caen, à 28 liv. chacun et pour le « charriage et vin du marché, 59 l. 7 s. 8 den.

« Pour un cent d'étain acheté à Caen par Raulline Le Grand, 14 liv.

« Item pour un autre cent d'étain acheté à Caen, le 10^e^ jour d'août, « par Perrin, père dudict Raulline, 14 liv. 3 sols.

« Audict Fouques pour 7,700 liv. de plomb acheté par lui à Rouen, « tant pour principal, que avaries, batelage et quairiage, 189 l. 12 sous « 10 deniers.

« A Thomas Leboucher, pour 1475 liv. de plomb au prix de 30 liv. le « mille, 44 liv. 5 sous.

« Pour cent douze livres et un quartier d'étain acheté à Caen par ledit « Raulline, 15 liv. 3 s. 5 den.

« Total : 529 liv. 18 s. 2 den. »

Nous trouvons encore l'appoint de plomb en quantité bien grande.

« Baillé par moi à Raulline le Grand 821 liv. de plomb qui étaient à la « plomberie.

« Baillé par Mons^r des Essartiers audict plombier 2,030 de plomb appar- « tenant à la fabrique pour jetter en table pour couvrir la tour.

« Pour poiser ledit plomb quand il fut livré audict plombier, VI sous.

« Audict plombier pour 1400 liv. de plomb par lui jetter en table à « 5 sous le cent valant 71 sous.

« Pour avoir pris lesdites 1400 liv. de plomb, 3 s. 8 d. »

A cette époque, les ouvriers qui travaillaient le plomb ne se le procuraient pas, comme ils le font de nos jours, en feuilles de la largeur et de l'épaisseur qu'ils le désirent.

Au Moyen-Age, livrés à leurs propres ressources, ils devaient le fondre, l'affiner même et fabriquer eux-mêmes les plaques métalliques qu'ils devaient employer ; c'est cette opération, désignée sous le nom de *mise en table*, que le fabricier mentionne et que M. Viollet-le-Duc explique au long dans son savant dictionnaire d'architecture.

Dans la construction de la tour dont nous nous occupons, la mise en table fut une opération préliminaire qui s'opéra, non-seulement sur les quantités de plomb que nous avons mentionnées, mais encore sur d'autres achetées à Honfleur, port de mer en rapport avec l'Angleterre, où ce métal était livré au commerce.

Pour employer cette grande quantité de plomb, on fit appel à des ouvriers étrangers. Nous voyons que le 5 février 1486, deux plombeurs, venus de Rouen pour visiter la tour, reçurent, par l'ordonnance du chanoine des Essartiers et de l'Official, la somme de x sols.

Le travail de la plomberie fut commencé dans le mois de mars par Raullin le Roux et Raullin le Grand : le salaire de ces habiles ouvriers se trouve indiqué dans le registre du fabricier.

« A Raullin le Grand, plombier, gaignant par prix faict avec lui, pour « lui et pour son varlet apprenti, 8 sous 6 deniers par cinq jours et demy « la semayne. »

Outre cet apprenti, on voit encore figurer d'autres ouvriers plombiers,

ce sont les nommés Pierre Le Grand, Jehan Blouays, Guillaume Fillastre, Raullin Gaillard.

Le salaire de tous ces ouvriers accuse une dépense totale de sept vingt-six livres 7 sous 11 deniers, somme considérable pour le temps.

La ferronnerie, qui avait fourni beaucoup de fer œuvré et dont la direction nous paraît avoir été confiée à un nommé Julien Pontis, occasionna une dépense de cent livres 18 sous 4 deniers.

Avec les nombreux ouvriers affectés au travail de la charpente et de son recouvrement en plomb, le travail allait avec rapidité. Le 9 mai 1485, les charpentiers avaient fini le travail, et le 11 octobre 1486, les plombiers avaient terminé leur œuvre.

Pour les encourager, nous voyons que le Chapitre leur faisait des largesses.

Le gros du travail terminé, il fallut s'occuper de la décoration proprement dite ; car, comme le dit M. Viollet-le-Duc, les teintes mates du plomb étaient généralement relevées par des peintures et des dorures. Le Chapitre de Bayeux n'eut garde de rompre avec cet usage général et sa tour était trop élégante pour ne pas être richement décorée.

Le compte du fabricier contient, à cet égard, de précieux renseignements :

« A Pierre Hardy pour dorer les pannettes et rayons de ladite tour et « peindre le demourant du Bonnet de fleurs de Lys, de blanc et de noir, « par le prix de 24 escus d'or du prix de 34 sous pièce qui valent en « somme 40 liv. 16 sous.

« Audict peintre pour avoir doré l'entrepied et entre l'ange et ladite « pommette, 6 livres.

« A Cardin Raould pour huit flouettes à mettre sur les petits piliers de « la tour, comme appert, 72 sols. »

Comme vous voyez, Messieurs, le fabricier parle d'un ange qui surmontait la tour. Cet ange, qui était d'airain doré, était la représentation de l'archange Saint Michel. La présence, sur la tour, de ce chef de la *Gendarmerie du Ciel*, comme le nomment quelquefois nos naïves chroniques, trouvait son explication dans deux motifs : le premier, c'est que Saint Michel était un des patrons de Louis de Harcout, le principal donateur de la tour ; le second, est qu'il y avait convenance et peut-être prudence à faire planer, sur la Cathédrale, l'image du vaillant archange, pour protéger l'édifice sacré contre les *larrons* et aussi contre les atteintes de la foudre.

A cette époque, Franklin n'avait pas encore découvert le paratonnerre et nos pieux aïeux crurent avoir trouvé le moyen de protéger contre le fluide électrique la tour, objet de leur sacrifice et de leur amour.

Ecoutez le compte du fabricier :

« Le 29e jour d'août 1485, payé 4 sous à celui qui a placé l'angelot d'airain qui porte une croix où il y a de la vraye croix et des reliques. »

Vous voyez, Messieurs, que nos devanciers ne négligeaient aucune précaution dans leur foi naïve.

Ce fut dans les derniers mois de 1486, que fut terminée la Tour Centrale, dont les historiens ont attribué à tort l'ensemble de la construction à Louis de Harcourt, qui, mort en 1479, ne put faire élever que la partie octogonale en pierre, laissant à la générosité du Chapitre le soin de terminer le travail. Cette mission fut accomplie par lui dans des conditions artistiques, qui firent du travail un véritable chef-d'œuvre, ainsi qu'on peut s'en rendre compte en essayant de reconstituer l'ensemble de l'œuvre.

Pour nous livrer avec vous à cette étude, nous aurons recours aux deux seuls dessins incomplets qui nous soient parvenus de cette tour, ainsi qu'aux indications contenues dans les comptes de la fabrique du Chapitre.

Les deux seuls dessins qui nous soient parvenus de la tour du xve siècle, sont ceux qui se trouvent sur le plan de Bayeux, publié en 1675, par Jollain, et dans le curieux tableau qui est placé présentement dans la Salle Capitulaire, et qui paraît avoir été fait dans le xviie siècle, peut-être sous l'épiscopat de François Servien, donne une vue à peu près complète de la Cathédrale.

L'ensemble de la tour était loin d'avoir la hauteur qu'a celle d'aujourd'hui ; la partie octogonale, qui existe encore, ne s'élevait guère qu'au niveau de la naissance des tourelles qui flanquent les angles des deux pyramides du portail et le sommet de la tour, c'est-à-dire la statue de l'archange Saint Michel ne devait pas dépasser en hauteur la moitié du fût des deux pyramides.

Dans la pensée de l'architecte, cette œuvre était une véritable couronne ducale et non une tour destinée à faire concurrence aux deux autres. Pour apprécier le mérite de la partie en pierre, nous ne pouvons mieux faire que d'emprunter l'appréciation suivante au beau livre, publié sur la reconstruction de la tour, par M. de Dion, cet habile collaborateur de M. Flachat.

« L'expression de bonnet, employée par le Trésorier, pour caractériser « l'œuvre du Patriarche, est, dit M. de Dion, d'une justesse remarquable

« — ramenée à ses éléments primitifs — la tour représenterait, en effet, « une couronne ducale, dont les huit pans sont découpés à jour, dans le « style ogival flamboyant, l'ornementation en est riche et variée. Les « feuilles de choux, les chardons, les expansions végétales contournés et « parfaitement fouillés y abondent ; dans les fenêtres, les fleurs de lys « alternent avec les cœurs allongés, ce dernier type a fourni le dessin de « la balustrade, aux angles de laquelle se dressent des statues. On remar- « que, en plusieurs endroits, les armes du Patriarche, elles sont, quelque- « fois associées à celles de la Normandie, dont il était vice-roi. »

Quand on se reporte au chiffre élevé de la dépense qu'avait entraîné la construction du couronnement de la tour, fait en plomb artistement travaillé, on peut affirmer que le couronnement devait être, pour le moins, aussi beau que la partie en pierre. En étudiant les vues qu'en donne le tableau de la Salle Capitulaire et le plan de Jollain, on voit qu'au-dessus de la partie octogonale en pierre, se trouvait immédiatement une coupole ou dôme recouvert de lames métalliques, probablement imbriquées, suivant l'usage du temps, et richement ornées ; cette coupole était placée entre huit flouettes ou girons aux couleurs éclatantes, qui surmontaient les huit piliers de la tour octogonale et encadraient gracieusement le dôme.

Sur ce dôme s'élevait un clocheton, probablement à huit pans aussi, dans les ornements duquel le style flamboyant avait prodigué toutes ses richesses : ce dôme, orné de peintures et dorures, était surmonté de l'archange, qui, comme au Mont Saint-Michel, dominait tout l'édifice.

Véritable bijou de l'art métallique, cette couronne, toute resplendissante de dorures et de peintures, devait, en se détachant de la blancheur de la tour octogonale, produire un merveilleux effet, apparaissant dans l'azur du ciel comme une étoile brillante. Cette œuvre, vu le prix élevé qu'elle coûta, dût être digne du talent remarquable des artistes si habiles du xv^e^ siècle. Nous pensons que c'était un travail en tous points en rapport avec la richesse architecturale de Notre-Dame de Bayeux.

Les Bayeusains en étaient fiers et quand, en 1676, un incendie néfaste détruisit cette merveille, le souvenir s'en perpétua dans les regrets mêmes de la population.

Aussi, lorsqu'en 1715, Moussard, réparant les désastres du feu, construisit, dans le goût de l'époque, son dôme si malheureusement détruit en 1855, tout le monde admira la hardiesse de sa conception, mais un

manuscrit du temps rapporte que beaucoup, qui avaient vu la tour de plomb, ne purent s'empêcher de dire en soupirant :

« Oui, c'est beau ; mais, hélas ! ce n'est pas la vieille tour que le feu « détruisit. »

Dans un dernier chapitre, Messieurs, nous raconterons comme quoi le clergé de la Cathédrale, en possession enfin d'une tour centrale, prit les mesures nécessaires pour lui donner une affectation préméditée depuis longtemps.

Cette destination était le logement d'une horloge, objet mobilier fort rare alors et d'une grande utilité, à une époque où les montres étaient inconnues, et où, pour la division des temps, on n'avait guère que l'emploi du cadran solaire, dont l'usage était fort incertain sous le ciel nébuleux de notre pays.

L'horloge, que le Chapitre voulait placer dans la tour, devait, d'après ses vues, être digne de la magnifique sonnerie de la Cathédrale, dont une des cloches pesait 28,000 livres.

Pour arriver à ce résultat, le Chapitre s'imposa encore de lourds sacrifices et ses membres, avant de réussir, éprouvèrent plus d'un mécompte.

Leur récit, qui comporte des incidents fort curieux et parfois même plaisants, tels entre autres que la déconvenue des fondeurs, restés sots comme des fondeurs de cloches, nous fournira le sujet d'une prochaine communication.

IV

Dans les premiers chapitres de ce travail, nous avons établi, contrairement à l'opinion généralement admise, que le corps octogonal de la tour centrale de la Cathédrale de Bayeux ne fut point exclusivement l'œuvre de Louis de Harcourt, patriarche de Jérusalem ; mais que, commencée avant lui par les soins du Chapître, elle dut seulement à la générosité de ce Prélat la plus grande partie de son exécution et fut terminée après sa mort.

D'après le registre du fabricier et d'après les indications précieuses données par les rares dessins qui existent de ce monument, aujourd'hui détruit dans son sommet, nous avons fait revivre, autant que nous l'avons pu, la physionomie magnifique de cette tour resplendissante de dorure et de peinture. Tour sur laquelle planait, comme un protecteur céleste, la statue de l'archange Saint Michel.

Aujourd'hui, poursuivant notre tâche, nous allons vous raconter quels furent les efforts et les sacrifices du Chapitre pour doter ce beau corps de l'âme qui lui était nécessaire, c'est-à-dire d'une horloge d'une importance en rapport avec la magnificence du monument destiné à la renfermer.

Les horloges, Messieurs, sont d'une grande antiquité. Suivant M. Viollet-le-Duc, il en existait dès le XI^e^ siècle dans les églises et dans les châteaux.

Guillaume Durand, qui écrivait au XIII^e^ siècle, considère l'horloge comme une des parties essentielles de l'église :

« L'horloge, dit-il, sur laquelle on lit et on compte les heures, signifie « l'empressement et le soin que les prêtres doivent avoir à dire les heures « canoniques, au temps voulu, selon cette parole : Sept fois par jour, je « te louerai, Seigneur ».

On conçoit qu'à une époque où les montres étaient inconnues, les horloges fussent très utiles pour la division du temps. Sous le ciel brumeux de notre Normandie, les cadrans solaires ne pouvaient être que d'une bien médiocre utilité. Les horloges étaient donc d'une application très appréciée, mais fort rares souvent.

Ces machines étaient d'une complication fort remarquable, ajoute M. Viollet-le-Duc.

Vers la moitié du XIV^e^ siècle, il y avait à l'abbaye de Cluny, une horloge donnée par l'abbé Pierre de Chastelut. Le mécanisme de cette machine présentait un calendrier perpétuel, qui marquait l'année, le mois, la semaine, le jour, l'heure et les minutes, et un calendrier ecclésiastique qui désignait les fêtes et les offices de chaque jour. Cette horloge indiquait encore les phases de la lune, les mouvements du soleil. Puis, quantité de petites figurines mobiles représentant le mystère de la Résurrection, la Mort, saint Hugues et saint Odillon, abbés de Cluny ; la sainte Vierge, la Passion, etc., les heures étaient annoncées par un coq qui battait des ailes et chantait à deux reprises, en même temps un ange ouvrait une porte et saluait la sainte Vierge, le Saint-Esprit descendait sur sa tête sous la forme d'une colombe, le Père Eternel la bénissait ; un carillon harmonique de petites clochettes jouait un air, des animaux fantastiques agitaient leurs ailes, faisaient mouvoir leurs yeux ; l'heure sonnait et toutes les figurines rentraient dans l'intérieur de l'horloge.

Ces horloges compliquées, continue le même auteur Viollet-le-Duc, étaient fort en vogue pendant les XIV^e^, XV^e^ siècles, et à l'extérieur, les

sonneries des horloges étaient presque toujours accompagnées de Jacquemarts, qui frappaient sur les timbres avec des marteaux. Ces machines horaires à mécanisme, qui étaient l'honneur des cathédrales de Lyon, de Strasbourg, de Reims et de Beauvais, firent envie au Chapitre de Bayeux, et il se demanda pourquoi une des plus belles cathédrales du Royaume, une des plus riches, une des plus illustres, n'en posséderait pas une également.

Le Chapitre de Bayeux, en résolvant favorablement cette question, ne négligea aucune mesure pour se procurer une horloge d'une importance en harmonie avec la tour qui devait la renfermer. Aussi, le compte de notre fabricier note-t-il soigneusement toutes les acquisitions de métal destiné à la fonte des cloches de cette horloge.

Donnons, pour un instant, la parole au rigoureux comptable :

« A Antoine Le Neveu, bourgeois de Paris, pour 5,000 livres de métal à 13 livres 10 sous le cent, valent . . . . . 675 livres.

« Baillé à M. des Essartiers (le chanoine), pour une cloche achetée, poisant 417 livres, à 12 livres 10 sous le cent valait 52 livres 2 sous 6 deniers.

« Item, baillé par moi fabricier, de ma vaisselle, le poys de 50 livres à 3 sous la livre.

« Item, est à noter que la cloche de prime sans feste a été cassée pour employer audict orloge, parceque au record du fondeur, n'avait assez matière pour faire ledict horloge du poids de 5,000 livres, à quoi nous était requis d'avoir mil ou 1200 livres de métal, outre le poids dudict horloge, ce que on ne peut présentement recouvrer à Caen, Saint-Lo ni Bayeux. Autrement, le moule eust été perdu, ainsi que le disait le dict fondeur, et pour cette cause fut besoin de prendre ladite cloche qui pesoit 2557 livres.

« A Perrin le Seuret, garde de poys le Roy, pour avoir pesé le métal venu de Paris, ... 12 sous 6 deniers.

« A Fabien Dubosq, charretier, pour avoir amené ledict métal de l'hostel Thomas Barbey, au lieu où se faisait la fonte, . . 5 sous 6 deniers.

« Audict Seuret pour avoir poisé ladite cloche de prime sans feste, poysant 2557 livres, duquel poys a été employé à la fonte de la cloche, 1250 livres, ... Baillé 5 sous. »

Comme vous voyez, Messieurs, il résulte de ces indications que le poids de l'horloge, c'est-à-dire du timbre, avait été fixé au chiffre de 5,000 livres.

Pour fondre cette pièce capitale, le Chapitre s'adressa à un homme non pas du pays, mais à un étranger, dont la situation devait être une garantie pour la parfaite exécution du travail.

Voici, en effet, ce que nous apprend le fabricier :

« A Odo, de la grande rue de Paris, fondeur de cloches, sur la somme de 56 livres qu'il devait avoir pour fondre la cloche, du poids de 5,000 livres, fachon de moule et pour dépens, dix livres dix sous ».

Vous remarquerez, Messieurs, qu'en gens prudents, les chanoines ne donnèrent qu'un à-compte, ils n'eurent pas à se repentir de cette précaution.

Le fabricier continue de donner des renseignements curieux sur les préparatifs de la fonte et sur cette dépense :

« A Maistre Jacques de la Haye, serviteur de M. de Grévilly (le chanoine), pour 500 liv. 1/2 de charbon pour fondre la cloche, 11 écus d'or valant 18 livres 14 sous.

« Pour une somme de charbon pour cuire le moule 7 sous 6 deniers.

« Item pour trois autres sommes de charbon, pour cuire ledict moule, 18 sous 6 deniers.

« Pour deux charretées de bois pour ladite fonte xxv sous.

« Pour deux aultres charretées de bois xx sous.

« Pour 30 tomberées de terre à faire le moule xxx sous.

« Pour 16 autres tomberées de terre à parachever ledit moule et faire la cheminée du fourneau 16 sous.

« Pour un aiz baillée au fondeur xviii sous.

« Pour trois fûts de pipes et un tonneau pour faire la fournaise xx sous.

« Pour trois seilles à porter l'eau pour détremper la terre 2 sous 9 deniers.

« Pour trois cents de clous à gantes 3 sous.

« Pour un cent de clous à clisson et un quarteron de renforceys xi deniers. »

Nous passons ici, Messieurs, le détail trop long de toutes les dépenses énumérées dans le compte et qui donnent des détails très curieux sur la fabrication des cloches. Nous devons cependant vous dire que pour se procurer du métal, on fut chercher dans la forteresse de Neuilly, appartenant aux évêques de Bayeux, une pièce de canon (serpentine) et 4 rouleaux de plomb, donnés par l'évêque. Nous voyons aussi que pour tâcher de ne point fondre la cloche, dite prime sans feste, les chanoines et le fondeur avaient été inutilement à Mondaye, à Caen et à Saint-Lo, auprès du maître de la monnaie, voir si l'on ne pourrait point se procurer du métal.

Ce fut le samedi 4 septembre 1483, que fut fondue la cloche, objet de tant de vœux et de tant de soins.

Pour engager les travailleurs et les fondeurs à bien faire, le Chapitre ne leur ménagea aucuns encouragements.

Voici en effet ce que nous dit le trésorier :

« Pour 5 quartes de vin, baillées aux fondeurs le jour de la fonte 5 sous.

« Pour 6 quennes de terre pour porter à boyre à ceux qui servirent à la fonte 2 sous 6 deniers.

« En pain pour les gens qui servirent à souffler 16 sous 6 deniers.

« Pour six vingt seize pots de cidre, à 5 deniers le pot, valent 56 sous 8 deniers ».

Nous voyons dans le compte qu'un grand nombre de soufflets avaient été mis à réquisition, aussi trouvons-nous la mention suivante :

« A trente hommes qui servirent continuellement à souffler le jour que fut faite la fonte, à 2 sous 3 deniers chacun 67 sous 6 deniers ».

Le métal fut enfin mis au moule et une anxiété bien naturelle remplissait tous les esprits, car grande était la somme des sacrifices que s'était imposés le Chapitre.

Suivant le compte du trésorier, une valeur de 801 livres 19 sous 3 deniers, se trouvait renfermée dans le moule que recouvrait encore le voile de l'incertitude.

Le mardi suivant, on sut à quoi s'en tenir sur la qualité de la fameuse cloche.

Effectivement, nous voyons que l'on donna 30 sous aux fondeurs et aux charpentiers qui, avec dix poulies, la hissèrent hors de son berceau.

Quel fut le résultat de la constatation ?

On ne peut s'en faire une idée bien exacte, cependant il advint que les anses étaient manquées et que pour statuer sur la réception, on envoya chercher le maître de la Monnaie de Saint-Lo et le fondeur de Coulomb, afin d'avoir leur opinion touchant les anses de la cloche qui étaient faillies, dit le fabricier.

Nous voyons même que le soir de l'arrivée à Bayeux de ces deux fondeux étrangers, le Chapitre leur paya généreusement un souper qui coûta 10 sous.

On donna alors un congé poli au fondeur de Paris, ainsi que le dit l'article suivant du compte :

« Item par l'ordonnance de mes dicts seigneurs au fondeur de Paris,

quand on lui a donné congié par ce qu'il s'est soumis fondre les tinterelles, 10 livres. »

L'opération étant manquée, il fallut donc la recommencer.

Le fabricier est cette fois beaucoup plus sobre de renseignements sur la 2e opération, nous voyons seulement qu'on achète :

« 16 sommes de bois pour besoigner au moule de la cloche de l'horloge, pour la seconde fois, par ce qu'elle *était faillie* 20 sous.

« Qu'on baille 26 sous pour acheter 400 œufs pour faire *la chape du 2e moule de l'horloge ;* qu'on accorde 4 sous à celui qui a gravé les armes de l'église pour mettre à la cloche.

Pour assurer le succès de la nouvelle opération, le Chapitre prit encore des précautions d'un autre ordre.

Au moment de la fonte, il chanta solennellement une messe du Saint-Esprit pour attirer les bénédictions du Ciel sur l'œuvre, messe qui fut généreusement payée à Messire Blaise Liégard, la somme de 2 sous. Il fit exposer aussi les Reliques auprès du fourneau.

« Pour le déjeuner, dîner et souper des 9 personnes qui gardèrent les reliques et au fondeur de cloche, il fut accordé 50 sous. »

Il paraît que cette fois-ci le succès couronna l'entreprise, car le Chapitre récompensa généreusement ceux qui amenèrent la nouvelle-née dans l'église, ainsi que les charpentiers qui la montèrent. Ils reçurent comme gratification 40 sous.

Le timbre ne devait pas composer à lui seul la sonnerie de l'horloge et nous voyons qu'Antoine le Neveu, marchand de métal (déjà cité au sujet de la première cloche), reçut sur le prix du métal des tinterelles 50 écus d'or à 34 sous pièce, valant 85 livres.

Que le maistre de la Monnaie de Saint-Lo reçut 437 liv. 5 sous pour fourniture de 4,300 livres de métal pour l'apport duquel deux charretiers de la même ville reçurent 5 sous destinés à payer leur dîner et l'avoine de leurs chevaux.

Le montage de ces cloches dans la tour fut payé à Cardin Raoul et à Mongieu, par marchié fait, avec 70 sous.

Les horloges étaient trop rares à cette époque pour qu'il y eût, dans le pays, des ouvriers préposés à leur construction.

Ce fut un *horlogier* de Paris, Johan Vinc, qui fut chargé par le Chapitre de doter la Cathédrale de la machine destinée à donner la mesure du temps. Le prix en fut arrêté à la somme de 300 livres tournois.

Plusieurs fois, pendant qu'on exécutait le travail, le Chapitre im-

patient envoya à Paris pour s'enquérir de l'état où se trouvait l'œuvre.

« A Maître Robert le Maire, qui a esté à Paris et a apporté nouvelles « certaines des mouvements par le commandement de Messieurs les « Commissaires, 17 sous. »

Enfin, la précieuse machine arriva.

Pour enfermer le mécanisme, on contruisit une chambre qui coûta 10 sous 9 deniers, puis la sonnerie fut placée et ce dut être au grand ébahissement de la foule, car lorsque l'heure sonna, on vit deux hommes d'armes frapper de leur masse, en indiquant ainsi les divisions du temps, la fameuse cloche, objet de tant de désirs, de tant de déceptions et de tant d'efforts, à la fin couronnés de succès.

Pour témoigner à l'horloger sa juste satisfaction, le Chapitre fit généreusement les choses.

Voici en effet ce que dit le fabricier :

« Baillé au maître des mouvements quand fut assis le 1^er^ homme « d'armes, pour un pot de vin à boyre en haut, 18 deniers. »

Sous la main habile du maître des mouvements, l'harmonie avait aussi payé son tribut et les tinterelles jetèrent dans les airs leurs notes mélodieuses. Il paraît très-certain qu'eu égard à son caractère d'urgente nécessité, cette horloge trouva grâce plus tard dans le sac de la Cathédrale et que les protestants l'épargnèrent.

En effet, elle existait encore en 1572, lorsque M. de Bras publia son précieux livre institulé : *Les Recherches et Antiquités de la province de Neustrie, à présent duché de Normandie.*

Voici en effet ce que dit le vénérable historien :

« Il y a à Bayeux une belle église Cathédrale, la plus magnifique de la « province après celle de Rouen, et consiste au sieur Evesque douze « dignitez et cinquante prébendes auxquelles sont annexés des fiefs nobles « et juridictions de grand revenu et en l'Eglise ou Temple dudict lieu, « sont deux tours pyramides des plus hautes qu'on puisse voir, comme « aussi la tour du mitan est bastie d'un singulier ouvrage d'architecture, « d'arcs boutans à claires voies et ouvertures de toutes parts sur moyens « pilastres, tout au haut de laquelle est posée la plus grosse horloge de « ce royaume, au circuit de laquelle sont quatre clochettes ou chante- « relles, lesquelles de bonne harmonie et accord, devant que l'heure « sonne, font entendre le commencement de cette entienne : *Regina cœli « lætare*, et à la demie : *Alleluia !* ».

Cette cloche, ou pour mieux dire ce timbre, que M. de Bras qualifie

de plus grosse horloge du royaume, n'était plus, au moment où il écrivait, celle dont nous nous sommes occupé.

C'était alors une cloche monstrueuse de 28.000 livres que l'on entendait, dit le manuscrit Potier, à deux lieues à la ronde ; elle était si grosse que pour l'entrer dans la Tour on fut obligé de la faire passer par une des fenêtres.

En 1568, elle faillit par les anses et son règne fut fini.

Il est probable qu'alors le timbre primitif recouvra son usage.

Quant à l'horloge elle vécut, citée par tous les géographes du temps, avec la tour qui lui servait de demeure, jusqu'au jour fatal du 13 février 1676, alors qu'un incendie terrible fit disparaître, sous son souffle brûlant, cette tour objet de tant d'efforts et sujet de l'admiration constante de nos pères.

Mais, comme le phénix, cette tour devait renaître de ses cendres, et elle s'éleva de nouveau dans les airs sous la main magistrale de Moussard, transformation à laquelle nous vous demanderons la permission de consacrer un autre chapitre.

V

Si les citoyens doivent leur naissance à la Patrie, la Patrie doit aussi du retour aux citoyens qui ont travaillé à l'illustrer par leurs talents. Cette obligation réciproque m'a donné lieu de crayonner le portrait de deux patriotes, qui se sont acquis beaucoup de considération parmi leurs concitoyens. Puisse ce devoir rendu à l'amitié, en exciter d'autres à marcher sur leurs traces !

Jacques Moussard, architecte du Roy, naquit à Bayeux, en la paroisse de Saint-Martin, de Louis Moussard, bourgeois de cette ville, et d'Anne Acard. Il apporta, en naissant, tout ce qui lui fallait pour acquérir la connaissance des Beaux-Arts, une grande mémoire, une conception vive, un goût délicat ; aussi, donna-t-il, de bonne heure, des preuves de ces heureuses dispositions, et ses progrès, dans les différents genres qu'il embrassa, furent plutôt regardés comme des productions de l'assurement que comme l'effet d'une application suivie.

Après avoir appris par lui-même les principes du dessin et de la peinture, il eut le bonheur d'être reçu au nombre des élèves de M. Jouvenet. Il ne tarda pas à se distinguer parmi les émules qui travaillaient sous ce grand maître, et celui auquel il s'attacha plus étroitement, fut M. Restout,

dont il se gagna l'amitié, que cet illustre neveu de M. Jouvenet lui a conservée jusqu'à sa mort.

On remarque dans les tableaux qu'il a laissés, toute la hardiesse et la facilité de son pinceau. Ces morceaux font regretter qu'il n'ait pas voulu se fixer à cette agréable partie des Beaux-Arts. M. Moussard se tourna ensuite du côté des Mathématiques, de la Géométrie et de l'Architecture. Son goût le détermina enfin pour l'Architecture, comme l'art le plus propre à réunir l'utile à l'agréable. Il fit bientôt connaître la fécondité de ses talents par les ouvrages auxquels il fut employé. Un de ses essais sont l église et le chœur des Religieuses de la Charité de Bayeux. Ces premiers succès lui procurèrent une commission avec les ingénieurs destinés, par ordre du Roi, aux travaux du hâvre de Grâce.

L'amour de la gloire, qu'il préféra toujours à son intérêt personnel, ayant fait jouer contre lui les ressorts de la jalousie, il aima mieux renoncer à des espérances flatteuses qu'au plaisir de contribuer au bien public. Il revint dans son pays, avec la résolution de faire servir ses talents à l'avantage de ses compatriotes.

L'Eglise Cathédrale avait essuyé un incendie terrible en 1676, par l'imprudence d'un ouvrier. La partie qui souffrit le plus grand dommage fut la tour de l'horloge, alors couverte en plomb. Elle fut presque totalement ruinée. Le digne évêque de Bayeux, Mgr de Nesmond, ne voulut pas emporter au tombeau le regret de laisser un si bel ouvrage sans être réparé. Il se joignit au Chapitre pour une partie de la dépense et choisit M. Moussard pour conduire l'entreprise. Cet habile architecte prépara ses dessins, dont le plan parut d'abord autant effrayant par sa hardiesse qu'impossible dans l'exécution. Cependant, après bien des difficultés qui ne servirent qu'à mettre dans une plus grande évidence les ressources du génie de l'auteur, l'ouvrage fut entrepris, comme il l'avait souhaité : la première pierre fut posée le 1er octobre 1713, et la tour de l'horloge, heureusement conduite à sa perfection en 1715, est encore l'objet de l'attention des connaisseurs.

M. Moussard a raconté plusieurs fois, qu'étant âgé de deux à trois ans, au temps de l'incendie de cette tour, sa mère eut la complaisance de lui faire voir ce triste spectacle. Elle ne songeait pas alors que cet enfant serait un jour le restaurateur de ce bel édifice !

Pendant qu'il était occupé à cet ouvrage, on agitait, dans le Conseil du Roi, un projet bien plus hardi, mais aussi plus utile. C'était la construction d'un pont sur le *Petit Vey*, pour établir une communication facile

du Cotentin avec les autres parties de la Normandie. Le Prince Charles de Lorraine (1), auquel le Roi faisait don de ce pont, et le duc d'Antin, directeur général des bâtiments de S. M., informés, du mérite de M. Moussard, écrivirent eux-mêmes à cet habile artiste pour l'engager à aider de ses avis et ses conseils, celui qui devait être à la tête de cet ouvrage important. Des obstacles, qu'on n'avait pas prévus, firent avorter une entreprise si utile à toute la province, et M. Moussard fut privé du plaisir de développer l'étendue de ses lumières dans cette occasion.

Peu de temps après, il fut chargé de la direction de l'église que les Religieux de Saint-Vigor, près Bayeux, firent bâtir aux habitants de cette paroisse. Cet édifice, achevé en 1821, montra, dans sa belle simplicité, que l'architecte possédait les règles de l'art et qu'il savait les exploiter à propos. L'hôtel de Castilly, à Bayeux, occupé plus tard par le marquis de Faudoas, est un des derniers ouvrages de M. Moussard. Le plan du bâtiment, les proportions et la distribution des appartements sont également des preuves de la capacité de cet habile maître.

L'amour de la patrie ne lui permit pas d'accepter les emplois avantageux qui lui furent proposés dans la capitale et dans d'autres cantons du Royaume. Il crut respirer, dans son pays natal, un plus grand air de liberté que partout ailleurs; les entreprises, qui l'occupèrent toujours à Bayeux et dans les environs, effacèrent chez lui les idées ambitieuses d'une plus brillante fortune; il aima mieux y réduire sa réputation à un cercle étroit que de choisir un autre emplacement pour y faire valoir ses talents.

Amusant dans la conversation, ennemi de toute contrainte, ami fidèle, caractère franc et sincère, il sut allier les qualités du cœur avec celles de l'esprit; enfin, après avoir substitué, dans ses dernières années, la conduite d'un vrai chrétien à quelques légèretés de jeunesse, il vit approcher d'un œil tranquille le dernier moment, et termina ses jours dans les sentiments de religion les plus expressifs. Il mourut à Bayeux le 10 août 1750 et fut inhumé en l'église de Saint-Malo.

G. VILLERS.

(1) La lettre du prince Charles est du 23 avril 1719, celle du duc d'Antin, du 4 du même mois.

LE PUITS DE LA CATHÉDRALE

Les travaux récemment entrepris pour la construction d'une sacristie et d'un calorifère, travaux qui n'ont pas été sans causer quelque émotion dans le monde artistique, et dont les vieillards disent qu'il serait peut-être sage d'attendre la fin avant de les anathématiser, ont nécessité le creusement d'une excavation assez considérable dans la chapelle du Transept nord de notre belle Cathédrale.

En faisant ce travail, la pioche des ouvriers a rencontré de nombreuses sépultures, qui ont été reportées de côté et dans lesquelles on n'a recueilli que peu d'objets intéressants. On a ensuite procédé au curage du puits dont l'appareil fort soigné avait été mis à jour.

Avec des débris de bois sculpté, des fragments de seaux en bois, de ferrures de différentes espèces, de poteries brisées, on a rencontré un boulet de pierre, un chandelier, des briques émaillées, 4 morceaux d'une table d'autel, un fort fragment de corniche en pierre, deux tronçons de colonne en marbre avec leur chapiteau, cinq statues acéphales et manchotes, enfin un tronc gigantesque.

Cette chapelle construite probablement vers la fin du XIII^e^ siècle, suivant M. de Dion, renfermait les 7 différents titres : de Saint-Pierre ès-fonts ; de Saint-Pierre dans les fêtes pontificales ; de Sainte-Trinité, puis de Saint-Jérôme en 1258 ; de Saint-Regnobert ; de Saint-Léonard ; de Saint-Michel du Marché depuis 1698 ; de Saint-Exupère desservis, par un certain nombre de chapelains. La destination de cette chapelle à l'administration du baptême y justifie l'existence d'un puits pour se procurer l'eau nécessaire à cette cérémonie. Il en était ainsi dans certaines Cathédrales, et non des moindres, notamment celles de Fribourg, Ratisbonne et Strasbourg.

D'après des renseignements contemporains, le puits de Bayeux était à margelle, avec armature en fer martelé et à poulie. Il n'était pas recouvert parce que sa margelle était de hauteur suffisante pour prévenir tout accident. Son appareil et sa soigneuse exécution ne laissent aucun doute

sur sa respectable antiquité. Il est au moins contemporain de la chapelle où il est creusé.

Avant de s'occuper du puits, dont le curage a été opéré aux frais d'un généreux particulier, on commença par extraire du sol un cube de terre suffisant pour l'installation de la bouche de chaleur et de la prise d'air du calorifère. Les ouvriers se trouvèrent en présence du sol déjà exploré par M. Flachat, lors de la reconstruction des piliers : terres rapportées, débris de dallages et de moulures brisées, moëllons, décombres mêlées de briques et d'ossements. Cette rencontre des restes des générations antérieures n'avait rien d'extraordinaire, car nos églises sont pavées des os des prêtres qu'on y déposait au pied de l'autel où ils exerçaient leur saint ministère, et des fidèles auxquels leur piété généreuse envers l'Eglise méritait cette faveur. Mais ici, on n'a pas retrouvé seulement des ossements confondus, mais des sépultures inviolées : les unes en pierre, les autres en bois, suivant leur époque.

Beaucoup d'entre ces morts sont devenus ignorés : quelques-uns seulement ont échappé à l'oubli, par leur inscription soit à l'obituaire, soit aux registres du Chapitre. Voici les noms aujourd'hui connus de ces derniers, avec la topographie sommaire de leurs sépultures : près des fonts ou du puits : 1° Jourdain de Dampierre, prêtre ; 2° Richard de Beuzeville, chanoine ; 3° Guillaume Auber, pénitencier ; 4° Guillaume Danville, grand-conteur, prêtre ; 5° Jean du Fay, prêtre ; — Devant l'autel : 6° Nicolas du Haguier, prêtre ; 7° Me Misouart, chanoine, prêtre ; 8° Geoffroy Asseline, chanoine, prêtre ; — Aux fonts, proche l'autel Saint-Exupère : 9° Me Jean de Fontenil, chanoine, prêtre ; — Dans la chapelle : 10° Noble et discrète personne Guillaume Le Rebours, prêtre, archidiacre de Caen, mort en 1738 ; 11° Robert Fabri, chanoine, curé de Bricqueville ; décédé en 1501 ; — Entre le chœur et les fonts : Me Jourdain de Dampierre, chanoine de Cartigny. L'un d'eux, Guillaume Le Rebours, donna, d'après les notes de M. Lambert, l'autel actuel de cette Chapelle, sculpté par Mangin, de Bayeux, et le tableau du rétable (1), dû au pinceau d'Eustache Restout, religieux et architecte de Mondaye, tableau détruit en septembre 1792.

Quelques-uns des squelettes mis au jour se sont effondrés en poudre sous la pression atmosphérique, mais bon nombre d'ossements, pieusement recueillis, mis dans onze cercueils neufs, ont été de nouveau, après

(1) Ce tableau représentait Saint Pierre invoquant le Ciel pour la guérison des malades qui l'entourent.

une absoute solennelle donnée par le Chapitre, confiés à la terre jusqu'au jour de l'universel réveil ! — si toutefois une nouvelle fantaisie des générations à venir ne les projette encore du lieu où ils avaient acheté le repos de leurs cendres.

On n'a trouvé que peu d'objets intéressants dans ces sépultures ; une paire de souliers à bout pointu, d'une taille minuscule, indiquant une gracilité de pied remarquable chez un adulte. Ces souliers, du XIV^e^ siècle probablement, terminés en arc ogival, ne rappelaient que de loin leurs ancêtres « à la pointe relevée en queue de scorpion », anathématisés par l'évêque de Sées, Serlon, en 1108, dans l'église de Carentan.

J'ai recueilli un morceau de tissu de laine, devenu brun, broché de losanges, au milieu desquels une fleurette. Ce brochage de couleur verte et le tissu peuvent être attribués au XIV^e^.

Le puits que fermait une plaque de fer carrée — plaque mise lors de la transformation de l'ancienne chapelle, pour atténuer ses grandes dimensions, qui auraient nui à l'édification de l'autel que nous voyons aujourd'hui — une fois découvert, se révéla tel qu'il avait été construit dans l'origine, fin XIII^e^, avec un appareil des plus soignés, sans dégradation aucune, mais il ne contenait que peu d'eau. Quoiqu'il eût été curé, il y a à peu près un demi-siècle, on résolut de renouveler cette opération, d'autant plus que l'on s'étonnait de son peu de profondeur. Et là, où les premiers ouvriers n'avaient constaté la présence d'aucun corps étranger, sauf quelques vases et tessons, on fit une pêche miraculeuse et qui révélait le peu de conscience de ceux qui avaient été payés pour mettre ce puits net.

Cette fois, le travail a été mené à bonne fin, et on est descendu jusqu'à la roche dont les sondages de M. Flachat avaient révélé l'existence à 10 mètres.

Comment ces objets se trouvaient-ils ainsi réunis un peu pêle-mêle avec des chaussins dans ce puits ? et quand y avaient-ils été jetés ? deux questions des plus faciles à résoudre avec notre histoire locale et les documents conservés à la Bibliothèque Capitulaire.

D'une requête présentée en 1563, le 29 août, par le clergé de Bayeux aux Commissaires pour l'état de paix, il ressort qu'en l'an 1562, le 12 mai, les sieurs d'Agneaux et Colombières de Bricqueville, à la tête de nombreux gens armés de Bayeux, Caen et Saint-Lô, soy disant de la religion réformée, après avoir assiégé et pris le Château, entrèrent furieux, au son des tambours, dans la Cathédrale, en la présence du vicomte

Artur et de l'avocat du roi Lescalley et du Ministre. En laquelle église ils rompirent, démolirent et abatirent les autels, ymages, . . . sièges, huys, . . . ferrures, d'autant qu'ils en trouvèrent.

On respecta toutefois les quatre châsses et quelques autres reliquaires, les orgues, les chaires et la couronne pendante devant le crucifix, la table de marbre du grand autel, suivant la promesse faite par les chefs protestants à M. de Bayeux, alors Charles d'Humières qui, dès 1564, érigea en préceptoriale la prébende de Grisy et la conféra au premier principal de notre Collège, Jean Léveillé, prêtre et maître ès-arts, à charge d'enseigner gratuitement la rhétorique dans cet établissement, alors aux Augustins.

D'après les auteurs de la *France Pontificale*, les gens de Bayeux et des environs qui firent cesser l'office divin, auraient eu à leur tête Guillaume Le Noble et un nommé Gosset. Plusieurs citoyens catholiques et les ecclésiastiques voulurent s'opposer aux profanations, au pillage et au vol des vases sacrés. Grand mal leur en prit : les uns furent tués à coups de pistolet, les autres égorgés, d'autres enfin précipités du haut des murailles dans les fossés de la ville.

Jusqu'en septembre, se firent démolitions, abattements, rompements de parties des chaires . . . emport de cordes et poulyots.

Le 4 mars 1563, Colombières revint, força de nouveau la ville et la Cathédrale, et après son départ, quelques habitants saisis de clefs, abattirent entièrement et démolirent le pepiltre faisant la séparation du chœur et de la nef, — et mesme les boys . . . des orgues ; abattant aussi et rompant le reste desdites chaires. La requête nomme les coupables : Me Guillaume Le Husterel, contrôleur des tailles ; Me Nicolle Philippe, grenetier (au grenier à sel), et Jehan Lhonorey dit Jacob, maistre de la Forte Main, là où est maintenant la librairie Tostain.

A en croire les chroniques locales, cet aubergiste, ancien confrère de l'Immaculée Conception à Saint-Patrice, et sa femme Charlotte couchaient dans un lit dont le baldaquin et le tour avaient été faits avec les chapes de drap d'or et de velours cramoisi.

Voyons maintenant comment étaient placés ou plutôt superposés les objets ci-dessus désignés ; nous les examinerons ensuite par catégories et par unités ; puis de ces deux constations, nous tirerons la conséquence que c'est bien d'eux qu'il s'agit dans la requête de 1563.

Après une certaine couche de chaussins, ce sont d'abord des fragments de poterie, des débris de bois et des ferrures qui sont apparus. Il est bien possible que ces fragments de poterie aient été jetés dans le puits par les

employés de l'église qui les auraient brisés accidentellement, cependant, comme il a été trouvé, beaucoup plus bas, un vase entier, en forme de cruche, parfaitement conservé, quoiqu'il fût au-dessous des lourdes statues dont nous parlerons plus bas, j'inclinerais assez à les époquer au XIV^e^ siècle.

La plus grande partie des ferrures, rencontrées en la compagnie de ces débris, sont des armatures de seaux dont les bois ont cédé à la pourriture de l'humidité ; il y a bien quelques gonds ou autres pièces de fer, mais elles sont aussi d'un intérêt tout à fait secondaire. Un chandelier Henri II, en cuivre, à base octogone, a aussi été exhumé dans cette première partie des fouilles. Sa bobèche ou douille très caractéristique est profonde de 7 centimètres, ce qui indique qu'on y insérait des cierges, et il a 29 cent. de hauteur. Quant aux boiseries sculptées qui sont évidemment des débris des chaires ou stalles du chœur, quoi penser ? Sont-ce des morceaux des stalles actuelles, jetés là, lors de leur enlèvement du chœur, en 1856, lors des travaux de reconstruction ? Sont-ce des débris de celles rompues en 1562 et 1563, lesquelles auraient été reproduites par Jacques Lefebvre en 1589 quand on restaura le mobilier de l'église ? Etant donnée leur promiscuité compromettante avec les autres débris, j'aimerais assez à les dire contemporains.

La céramique est encore représentée dans ce fouillis par d'autres spécimens plus intéressants que les poteries de ménage ; j'entends des briques émaillées dont 3 types représentent: l'un 2 fleurs de lis ; l'autre un oiseau et un lion rampant ; le 3^e^ un arbre de Jessé. Ce sont des pavements du XIV^e^, en tout semblable à ceux de la salle du Chapitre et qui ont dû être enlevées du dallage de la Cathédrale qui en était fait, témoin les trouvailles identiques de M. Flachat, à 1^m^16 en contrebas du sol de la nef. Ces briques venaient de la fabrique du Molay dont, il y a tantôt 20 ans, je trouvai l'existence indiscutablement prouvée dès cette date, dans le manuscrit des comptes de la vicomté de Bayeux fait en 1316, sous le règne de Louis Le Hutin ou Le Brouillon. Lors, les potiers du Molay payaient au roi quarante souls 6 deniers par an pour prendre leur bois « entor du Vernay et du Tronquay ». Et comme dans ces comptes, je ne vois pas de redevances payées par les gens de Noron, j'en conclus qu'ils n'existaient pas du moins comme potiers, et que le vase intact dont je viens de parler par anticipation venait aussi du Molay, j'irais même jusqu'à attribuer à cet atelier la plus grande partie de ses congénères retirés de l'eau tout éclopés.

Passons maintenant aux reliefs d'architecture.

Il y a 3 têtes détachées des statues auxquelles elles appartenaient et qui ne sauraient s'adapter aux statues repêchées avec elles. L'une, petite, a une expression douloureuse, ses yeux regardent à droite et ses cheveux sont relevés sur l'oreille en petites torsades. Une autre reflète un air de béatitude et lève les yeux au ciel ; ses cheveux sont aussi en torsades. Une troisième paraît être une tête d'homme d'armes avec un petit casque plat, retenu par deux jugulaires, dans le genre de celui des guerriers normands.

Toutes ces têtes sont du XIV^e^ siècle.

Trois fragments de statues polychrômes, en bleu et rouge, remontent à une époque plus reculée, et proviennent évidemment de l'ancien « pelpitre » ou jubé. Ce sont : 1° deux pieds humains percés, qui semblent avoir appartenu à un crucifiement, ou plutôt, étant donné leur pose, à une ascension ; 2° un fragment d'aile ; 3° la partie supérieure mi-couchée du corps d'un homme, à la chevelure et à la barbe en fleuve ; on voit sur son bras les anneaux quadrangulaires d'une chaîne d'or ; le devant du torse est recouvert comme d'une camisole de force lacée.

Les 4 morceaux disjoints de la table d'autel sont du XIII^e^, et facilement reconnaissables par les croix de consécration qu'on y voit, creusées aux angles.

Un fragment de corniche d'une longueur de 1 m. 17, large de 40 centimètres, et haute de 38, trouvée, n'est pas sans offrir quelque intérêt à cause de la pureté de ses lignes. Il en est de même aussi d'une partie de rétable d'autel du XIII^e^, d'une hauteur de 0,47 sur une largeur de 24, représentant deux arcades géminées et trilobées inscrites dans une ogive où règne un quatre-feuilles.

Deux fragments d'un fût de colonne en marbre, du diamètre de 0,14 centimètres, et un chapiteau de même nature, lequel chapiteau est de style ionique renversé ou à rebours et se compose de 4 feuilles roulées en volute, semblent — étant donnée que la table d'autel du chœur était aussi de marbre — avoir été l'une des 6 colonnes qui supportaient les angelots placés de chaque côté de cet autel. Sa mensuration, rapportée aux règles de l'art, aurait pour résultat de restituer quelque peu la physionomie du sanctuaire de cette époque.

Certains de ces objets se trouvaient, les uns au-dessus, les autres au-dessous des statues, à l'examen desquels je vais me livrer, mais j'ai préféré les réunir pour en finir d'une seule fois.

Une énorme masse de pierre, pesant un nombre respectable de kilos, et que l'on eût beaucoup de mal à retirer du puits, constitue un torse d'homme, du col jusqu'au dessous du nombril. Il est nu et entouré seulement d'un vertueux feuillage doré. Partie de son bras droit semble appuyée sur un tronc d'arbre. J'y voudrais voir Saint Sébastien, mais comme le corps ne portant aucune trace de flèches, j'en suis réduit à le croire un Saint Christophe, dont la statue colossale se serait élevée devant la Cathédrale, comme celle du même saint placée à l'entrée de N.-D. de Paris qui fut détruite en 1784. Bon Saint Christophe, que de fervents vous deviez avoir, vous le guérisseur de la peste, l'inventeur des trésors ou le conjurateur des esprits qui les gardent !

Des 5 statues polychrômes, sans têtes, qui nous restent à étudier, la plus élégante comme draperies de vêtements, comme port de corps, est une statue de femme, de 1 m. 15, rompue à nu-corps, vêtue d'une tunique brune et d'un manteau rouge, bordés d'un galon gravé dans la pierre et peint d'une couleur noire. Le dessein du galon est un entrelacs des plus grâcieux. Que figure cette statue? Une vierge. Mais les vierges du XIV^e^ tiennent de la droite un lys et de la gauche l'enfant Jésus, suivant l'abbé Porée, dans son discours sur la statuaire en Normandie, et la trace du scellement qui se remarque à droite, fait supposer que le crampon qui y fut inséré, supportait un poids plus lourd qu'un lys; d'un autre côté, le bras gauche est abaissé et ne saurait avoir supporté un enfant. Cette statue sans dorure ne serait-elle point plutôt une Sainte Madeleine qui aurait orné la chapelle de ce nom placée devant le Jubé? Je me contente de cette réflexion, laissant à de plus habiles l'honneur d'élucider la question.

Quant à la statue, haute de 0,80, vêtue d'une dalmatique, à bille carrée et dorée, de 0,04 cent., et par-dessus d'une chlamyde ou manteau attachée par des nœuds sur les épaules, se drapant de gauche à droite, laissant le bras droit dégagé et relevée sur le gauche, à la peinture brunâtre, après avoir été rouge, et ornée d'un galon d'or où courent, entre des carrés et des losanges, des pointes de diamant et des besans ovales séparés par une ligne de trois perles, j'y vois Saint Laurent, malgré l'absence de son gril légendaire, dont on pourrait peut-être trouver des traces, et je crois que c'était la statue de l'autel de ce nom sous le jubé.

Une belle statue, c'est celle de Saint Pierre, haute de 1^m^18, revêtue d'une chape en drap d'or, attachée avec une bille quadrilobée, dorée de 6 centimètres, dans le milieu de laquelle est un losange entouré de 4 intersections de 3 circonférences dans l'arc de chacune desquelles une perle.

La chape a, en guise d'orfroy, un large galon, où courent des besans et des pointes de diamants séparés entre eux par quatre perles, deux à deux, et est bordée d'un très petit galon. De la main droite, il tient un livre rouge de 0,20 sur 0,12, à tranche dorée et orné de deux fermoirs carrés, ornés de tresse de soie; le bras gauche, recouvert d'une aube magistralement plissée, relève la chape et découvre deux clefs. Cette statue était placée dans la chapelle Saint-Pierre et soulignait aux yeux un de ses titres : celui de Saint-Pierre *in pontificalibus*.

Une autre statue, haute de 0,75, rompue par le milieu, avec une aube et une chape retenues par une bille carrée, chape de couleur difficile à reconnaître, à orfroys d'un galon brun et or composé de losanges et de besans, avec un filet d'or pour bordure, le tout peint et non sculpté serait-elle celle de Saint-Denis, évêque, un des vocables des autels du jubé ?

La plus belle des cinq, à mon humble avis, est une statue d'évêque, en chape de drap d'or, dont le large orfroy, tout doré aussi, est sculpté de personnages nimbés, les apôtres sans aucun doute, placés sous des dais ogivaux en accolade subtrilobés, et d'une hauteur de 0,20, séparées entre elles par un rang de perles. A droite, un personnage assis, tient en sa main un rouleau ; il y en a un autre après difficile à caractériser, et derrière, le bras levé un 3e, également indistinct ; à gauche, un Saint-Pierre ; un évêque avec crosse et livre ; un personnage avec une roulette ; un 4e personnage, tronqué dans sa partie inférieure. Ce défaut permet de constater qu'il manque 12 centimètres à la statue, qui dès lors devait avoir plus d'un mètre sans les pieds. Le parement de la statue ne le cédant en rien comme richesse à celle de Saint-Pierre, je crois y trouver Saint-Regnobert, un des saints qui avait chapelle à côté du prince des apôtres.

Cette statue est du XIVe. Au trésor de Gênes, se trouve une chape de cette époque, sur la bordure de laquelle sont brodées les images des apôtres, encadrées dans des niches ogivales.

Les autres statues sont aussi, sans contredit, de la même époque. Je pense, Messieurs, qu'après cet exposé, votre opinion est faite et que vous concluez avec moi que les différents objets retirés du puits des fonts, y ont été jetés en 1562-1563 par les protestants qui pillaient la Cathédrale.

Au grand chagrin des amateurs de légendes, on n'a trouvé aucune trace de la chapelle de marbre rouge où descendit l'enfant de Mathilde, la dentellière préhistorique, ni la paroi tournante par laquelle il partit

un jour de Noël se promener sur les côtes de Bretagne et d'Irlande. Les deux orifices du souterrain, mettant en communication le prieuré de Saint-Vigor avec la Salle Capitulaire, n'ont pas non plus été rencontrés ni ce souterrain lui-même. Les fouilles qui viennent d'être faites ont tué ces légendes.

Qu'il me soit permis, en terminant, de me faire momentanément l'interprète des amis des arts et des archéologues pour adresser leurs sentiments reconnaissants à celui de leurs Collègues, très-éminent, qui, appuyé sur des collaborateurs dévoués, dépense son zèle, son intelligence et ses ressources, à la décoration et surtout à la reconstitution du Monument qui fait notre principale gloire locale.

E. ANQUETIL.

La Tragédienne Georges WEIMMER

Si la tragédie est le miroir dans lequel se reflètent les grandes passions de l'âme, si les situations héroïques, créées par elles, ont immortalisé les noms de Sophocle, de Corneille, de Shakspeare, de Victor Hugo, il faut reconnaître que l'interprétation de leurs conceptions sublimes n'a pas peu contribué à en faire apprécier les beautés et à leur assurer une jeunesse éternelle.

Aussi, voilà pourquoi, à côté des noms des génies créateurs, se placent les souvenirs des acteurs qui, par la perfection de leur jeu, ont fait ressortir l'excellence des chefs-d'œuvre dramatiques.

La France a été riche de ces acteurs privilégiés, qui ont si bien compris et rendu la pensée des grands tragiques.

Lekain, Talma, Frédéric Lemaître, d'un côté; la Champmeslé, la Clairon, Adrienne Lecouvreur, Rachel, de l'autre, ont, par leur talent d'interprétation, honoré la scène française.

La Normandie, sur cette liste, a le droit de revendiquer un des noms les plus glorieux. Ce nom, illustre entre tous, appartient à la ville de Bayeux, c'est celui de Georges Weimmer, la grande tragédienne qui, pendant trente années, tint, sans conteste, le sceptre de l'art théâtral.

Lorsque, le 12 janvier 1867, M^lle^ Georges disparut de la scène du monde, la presse parisienne, par un concert unanime, paya à sa mémoire un hommage mérité; mais, presque tous les journaux, entre autres *La France*, *La Presse*, la *Gazette de France*, etc., dépouillèrent la ville de

Dans sa séance solennelle du 28 Juillet 1898, la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux écoutait, avec le plus grand intérêt, un important travail de son Président honoraire M. VILLERS, sur M^lle^ Georges WEIMMER.

Notre dernier volume en annonçait la publication pour le suivant.

La mort est venue surprendre M. Villers avant cette publication, et avant, surtout, qu'il ait eu le temps de retoucher, sur des documents recueillis plus tard, le travail lu en séance.

Pour entrer dans sa pensée, on a cru devoir faire suivre ce travail de quelques-uns des documents trouvés avec son manuscrit. E. A.

Bayeux de l'honneur d'avoir donné le jour à la grande tragédienne, qu'ils faisaient naître à Amiens, assertion erronée, puisée dans le Dictionnaire de Vapereau, induit lui-même en erreur par une confusion que nous allons expliquer :

Pendant son séjour à Amiens, Georges Weimmer avait eu une seconde fille, qui parut avec succès sur les théâtres de Paris, où elle était connue sous le nom de Georges Cadette. Elle tint, avec honneur, des rôles importants à la Porte-Saint-Martin et au Théâtre-Historique. C'est cette confusion qui a induit en erreur ceux qui ont fait naître la grande tragédienne à Amiens. *(Note 1.)*

Le *Petit Journal*, par la plume attrayante de Thimothée Trimm, reconnut, à Bayeux, le droit de revendiquer la naissance de Georges Weimmer, et, s'inspirant du travail d'Eugène de Mirecourt, il assaisonna le récit de son baptême de circonstances pathétiques qui n'ont jamais existé que dans l'imagination féconde de l'auteur des *Biographies des Contemporains*.

Pour couper court à cette erreur, nous donnerons le relevé de l'acte de naissance de notre illustre compatriote :

« Le samedy vingt-quatre de février mil sept cent quatre-vingt-sept, a « été par nous, vicaire de Saint-Patrice, baptisé une fille née d'hier, du « légitime mariage de Georges Weimmer et de Marie Verteuil, demeu- « rant en cette paroisse, laquelle a été nommée Marguerite-Joséphine, « par Marguerite Munier, demeurante à Caen, assistée de Jean-Louis- « Guillaume Morin, demeurant en notre susdite paroisse, présence dudit « Georges Weimmer, père de l'enfant, de François Liégard, toillier, et « Jacques Liégard, custos de notre susdite paroisse, lesquels ont signé « avec nous et les susdits parrain et marraine.

« Signé : M. Munier, J.-L. Guillaume Morin, J. Liégard, G. Weimmer « et La Brèque, vicaire de Saint-Patrice. »

Comme on le voit, il en résulte, d'une manière indiscutable, que Marguerite Weimmer est née à Bayeux et est, par conséquent, notre concitoyenne.

Pour compléter cette rectification, nous ajouterons que ce fut dans une chambre, au premier étage, dans la cour de la maison portant le n° 6, rue Saint-Patrice, aujourd'hui occupée par M. Decaen, boucher, que la fille du musicien du Régiment de Lorraine, vit le jour pour la première fois.

Reçue à son entrée dans la vie par une des filles de l'honorable proprié-

taire de la maison, M. Moulland, arquebusier, l'enfant fut l'objet, de sa part, de soins les plus affectueux, tant que la famille Weimmer demeura à Bayeux.

Georges Weimmer, qui, après avoir quitté le service, se consacra à l'art dramatique, voulut faire de sa fille une actrice. Il la destina donc au théâtre, dans l'intention d'en faire une cantatrice.

Elle fit ses débuts sur la scène d'Amiens et remplit un rôle dans des pièces telles que : *Les Deux Petits Savoyards*, le *Jugement de Pâris*, *Paul et Virginie*, etc., et, coïncidence étrange, comme, plus tard, Rachel, son illustre rivale, se révéla en chantant dans les rues ; de même, Marguerite Georges Weimmer se produisit sur la scène en chantant aussi.

Il est probable qu'elle serait devenue quelque soprano de province, si une circonstance imprévue ne l'avait poussée dans une autre voie.

Mlle Raucourt, la célèbre actrice, en tournée de représentation, vint jouer à Amiens. Un soir, elle remarqua la petite Georges, qui, déjà modèle de beauté, de perfection du visage féminin, debout dans les coulisses, suivait tous ses mouvements, reflétait toutes ses impressions, reproduisait ses gestes et sa mimique. Pressentant, dans cette jeune fille, un brillant avenir, elle s'écria : « Quelle belle Sémiramis ! »

Le soir même, après le spectacle, retenue à souper chez Weimmer, elle s'attachait à convaincre celui-ci qu'il y avait en sa fille les germes d'une grande tragédienne, lorsque des cris, partant d'un appartement voisin, attirèrent l'attention des convives. On s'empressa d'accourir ; mais, bientôt, on reconnut que ces cris étaient ceux de la jeune Georges, occupée à déclamer des vers et à reproduire les inflexions de voix de Mlle Raucourt. On fit silence et Mlle Raucourt embrassa l'enfant et applaudit à ses premiers essais.

Elle obtint de son père qu'il l'envoyât à Paris, où sa fille trouva, en Mlle Raucourt, une protectrice puissante et un professeur heureux de guider son jeune talent.

Agée seulement de 14 ans, Mlle Georges, qui prit le prénom de son père, débuta, à la Comédie-Française, le 29 novembre 1802, dans le rôle de Clytemnestre, d'*Iphigénie en Aulide*.

Son apparition fut un événement. On se porta en foule au Théâtre-Français pour la voir, l'admirer et l'applaudir.

Il y avait, à la même époque, au même Théâtre, une femme qui régnait, sans conteste, dans la tragédie ; c'était Mlle Duchesnois, qui, à force de talent, était parvenue à faire oublier son physique peu avantageux.

Les deux actrices rivalisèrent, entre elles, de talent ; l'une défendait sa gloire passée ; l'autre voulait, non-seulement l'égaler, mais la surpasser.

Le public prit parti pour chacune des deux rivales. Geoffroy, qui tenait dans le *Journal des Débats* le sceptre de la critique, était devenu un des plus ardents défenseurs de la jeune étoile qui venait d'apparaître à l'horizon du Théâtre-Français.

Les spectateurs étaient divisés en deux camps, et il régnait, dans les esprits, une animation dont on ne pouvait trouver un exemple qu'au siècle dernier, dans l'antagonisme de deux camps formés : l'un, auteur de *Gluck*, et l'autre, auteur de *Piccinni*.

L'intervention de Chaptal, ministre de l'Intérieur, fit cesser ce scandale littéraire. Prévoyant que l'admirable talent de M^lle^ Duchesnois finirait par succomber devant la beauté imposante de M^lle^ Georges, il fit admettre les deux rivales au nombre des Sociétaires de la Comédie-Française, avec des attributions nettement définies, mesure qui imposa la paix aux deux rivales et à leurs partisans acharnés.

M^lle^ Georges était arrivée au comble des désirs que peut former une jeune actrice : l'admission à la Comédie-Française.

Investie du titre de Sociétaire, le vent de la fortune gonfla sa voile et nombreux et grands furent ses succès.

L'étendue octroyée à cette lecture ne nous permet pas de faire le récit des principaux actes de sa vie dramatique ; nous nous contenterons de dire aujourd'hui, qu'après une fugue en Russie, en 1808 *(Note 2)*, où elle se surpassa dans le rôle de *Mérope*, elle revint à Paris, où le tendre intérêt, que lui portait Napoléon, la fit rentrer de force au Théâtre-Français, où elle reparut le 20 septembre 1813, et où les bons conseils de Talma donnèrent à son talent toute la perfection dont il était susceptible.

M^lle^ Georges était dans toute sa gloire, lorsqu'un souvenir d'enfance, se révélant dans son âme, la porta à revoir le lieu de sa naissance.

Ce fut dans l'année 1820 que M^lle^ Georges, toute resplendissante de talent et de beauté, vint visiter la ville de Bayeux, où l'annonce de sa venue produisit une vive sensation.

Une famille importante et honorable de la ville, la famille Le Brisoys, se mit en rapport avec elle pour lui faciliter ce pèlerinage, et son chef rédigea, suivant un usage assez commun à l'époque, une courte narration de cette visite artistique. *(Note 3.)*

Nous avons eu la bonne fortune de retrouver ces notes, dont nous avons extrait les renseignements suivants :

Ce fut le 4 janvier 1820, qu'arriva, à Bayeux, la reine de la Tragédie, pour faire voir à ses compatriotes sa puissance dramatique, qui, à Dresde et à Erfurt, avait soulevé l'enthousiasme d'un parterre de Rois.

Son but, avait-elle annoncé, en se servant d'une expression heureuse, flatteuse pour les Bayeusains, était, disait-elle, de « *jouer en famille* ».

L'enthousiasme fut grand dans notre ville et une chaleureuse réception lui fut ménagée.

Elle arriva dans son magnifique carrosse, traîné par deux chevaux, et descendit à l'Hôtel du Luxembourg.

« C'était, dit l'auteur du récit, une femme de 33 ans, fort belle, ayant la taille de 5 pieds 4 pouces. »

Après s'être reposée quelques instants et avoir fait sa toilette, Mlle Georges se rendit, à pied, pour être vue, de l'hôtel du Luxembourg à Saint-Exupère, au domicile de M. le docteur Vernet, ancien chirurgien du Régiment de Lorraine, qui avait accouché sa mère, et, en le remerciant de ses soins, elle le pria d'honorer de sa présence la représentation qu'elle comptait donner le lendemain à Bayeux.

De retour au Luxembourg, toujours escortée par sa sœur Georges *Cadette*, à laquelle donnait galamment le bras le clerc de Me Le Brisoys de Baspré, avoué, qui devint, plus tard, M. Onfroy, commissaire de police, elle se rendit à l'église Saint-Patrice, voulant voir le lieu où elle avait été baptisée.

Une foule considérable remplissait l'église, et l'abbé Aubert, curé de la paroisse, cédant, comme ses ouailles, à un sentiment de curiosité, se trouvait dans l'édifice.

Sous l'impression de ses souvenirs d'enfance, le cœur de Mlle Georges, si accessible aux passions sublimes et héroïques, éprouva une indicible émotion en voyant la modeste cuve de pierre où elle avait reçu l'eau sainte du Baptême. On vit humblement se courber cette tête hautaine et fière, sur laquelle la main du César moderne et celle du Tsar de toutes les Russies avaient, en témoignage de leur admiration, posé, l'un le diadème d'Agrippine, l'autre, la couronne de Sémiramis. Elle s'inclina et pria.....

L'émotion passée, Mlle Georges, saluant respectueusement l'abbé Aubert, le pria d'accepter 300 francs pour ses pauvres et remit 10 francs au bedeau de la paroisse. Elle jeta aussi à la foule, sur le parvis en-dehors de l'église, une certaine quantité de pièces d'argent. Puis, prenant congé de l'abbé Aubert : Je voudrais bien, dit-elle, voir la chambre où je suis née ?

— Madmoiselle, dit Madame Saussaye, qui se trouvait présente, je vais vous y conduire, et voici le tablier dans lequel je vous ai reçue lorsque vous êtes venue au monde.

Mlle Georges, conduite par Mme Saussaye, se rendit à la maison n° 6 de la rue Saint-Patrice, et, pénétrant dans la cour, elle monta dans la chambre où sa mère était accouchée.

Une famille de pauvres artisans habitait cet appartement. Lorsque Mlle Georges se fut retirée, ils trouvèrent, sur le manteau de la cheminée, une somme de 50 francs.

Mlle Georges fut ensuite reconduite à son domicile par Mme Saussaye, qui, croyons-nous, habitait la maison où sont nés les frères Chartier, elle y fit la collation et promit de revenir le lendemain matin pour déjeuner avec elle.

Rentrée au Luxembourg, elle y reçut quelques visites ; puis, dans la soirée, des amateurs de musique de la ville vinrent lui donner une sérénade.

Le lendemain matin, fidèle à sa promesse, Mlle Georges vint déjeuner, avec sa sœur, chez Mme Saussaye, et, de la manière la plus aimable, elle lui fit don d'une tabatière en or.

Le soir, la grande tragédienne joua le rôle de *Mérope*, dans la salle de spectacle remplie à croûler. Cette salle, qui était l'ancienne chapelle Saint-Yves, aujourd'hui transformée par une devanture moderne, est la maison habitée par M. Montrose, boulanger, dans la rue Bienvenue.

Son apparition, sur la scène bayeusaine, avait été un succès triomphal.

Elle se proposait de donner encore deux représentations, dont une au bénéfice des pauvres, afin de faire connaître, à ses concitoyens, son talent sous toutes ses faces. Elle était secondée par les acteurs de la troupe de Caen, mais les exigences du propriétaire *rapace* de la salle, le sieur Poisson, qui réclamait une somme énorme par soirée, l'irritèrent et la décidèrent à abréger son séjour dans notre ville.

Elle se retira, dit-on, assez mécontente, laissant, cependant, quelques souvenirs aux personnes qui l'avaient bien accueillie. Ce fut ainsi que M. Pastey, greffier du Tribunal civil, reçut un exemplaire, en plâtre, du beau buste que Flatters, le grand-père du colonel mort si malheureusement en Afrique, avait fait de la grande tragédienne, représentée dans le rôle d'*Agrippine*, et que Gérard, le peintre des Rois et le roi des peintres, avait reproduite aussi avec toutes les ressources de son magnifique talent.

Mais Mlle Georges ne garda pas rancune à la ville de Bayeux. Associée

avec Harel, cet étrange personnage, ancien préfet de l'Empire, qui se fit directeur d'une troupe de comédiens ambulants, elle revint, dans nos murs, au mois de décembre 1828, et se fit applaudir dans les rôles de *Sémiramis*, *Jeanne d'Arc*, de *Radegonde* dans *Macbeth*, de *Cléopâtre* dans *Rodogune*, de *Phèdre*, rôles dans lesquels elle fit preuve d'un admirable talent.

Mais un grand mouvement s'était manifesté dans les esprits, mouvement dont la Révolution de Juillet avait puissamment favorisé le développement.

En face de la littérature classique, s'était dressée, comme rivale, la littérature romantique, pleine d'audace.

Chatterton, d'Alfred de Vigney, avait bientôt été dépassé par *Angèle*, *Marie Tudor* et la *Tour de Nesle*.

Mlle Georges, sur laquelle commençaient à peser les années, subit ce mouvement et se fit l'interprète des œuvres de la nouvelle Ecole, qui compta aussi, sous sa bannière, Mme Dorval, son amie.

Mlle Georges revint une troisième fois à Bayeux et y joua, vers 1837, *Lucrèce Borgia*, *Marie Tudor* et *Marguerite de Bourgogne*, dans la *Tour de Nesle*. Dans la première de ces pièces, elle révéla, au plus haut degré, ses qualités dramatiques. Dans la *Tour de Nesle*, dont le rôle de *Buridan* était tenu par un acteur auquel elle portait un vif intérêt, Grailly, elle joua magistralement et fut magnifique d'horreur. La scène de la Prison, surtout, dans laquelle *Lyonnet* et *Marguerite* se reconnaissent, liés entre eux par un secret criminel, montra, que, malgré les années, la puissance dramatique n'avait pas faibli chez celle qui, un jour, dans une lutte entre Rachel et elle, avait été proclamée victorieuse.

Nous ne suivrons pas davantage l'actrice bayeusaine dans sa carrière. Nous dirons seulement qu'ils n'est point quelquefois désirable de vieillir.

Mlle Georges fut une preuve de cette vérité. Elle qui avait été adulée comme l'interprète la plus puissante des deux écoles théâtrales en présence, elle dont les belles mains avaient manié des trésors de bijoux et de pierreries ; elle dont les souverains avaient mendié le sourire, elle se vit confinée dans l'oubli, et obligée, dans sa détresse, de faire appel aux puissants du jour !... Pour soutenir sa vieillesse, une petite pension lui fut accordée comme inspectrice des écoles de déclamation, fonctions qui justifiaient le modeste traitement qu'elle recevait.

Enfin, le 12 janvier 1867, la mort vint la délivrer de son état de gêne. Elle s'éteignit doucement, à Passy, où elle avait fixé sa résidence, pour

motifs d'économie, après cinq jours de maladie. « Je veux, dit-elle avant de mourir, que l'on m'ensevelisse dans mon manteau de *Rodogune*. » C'était celui que lui avait donné l'empereur de Russie.

La mort rappela l'attention sur elle, et la presse, tout entière, salua de ses hommages suprêmes, la grande interprète de la littérature dramatique française.

Reine de la scène, elle avait droit à des funérailles grandioses.

Le tribut mortuaire ne lui fit pas défaut. Dans l'église de Passy, le monde artistique et littéraire entoura son cercueil. L'Eglise, elle-même, s'associa largement à l'éclat des obsèques de celle qui, dans la tragédie des *Macchabées*, avait rempli, avec tant d'âme, le rôle de *Salomé*.

Les cordons du poële étaient tenus par M. Camille Doucet, de l'Académie Française ; M. Thierry, administrateur de la Comédie-Française ; M. Alexandre Dumas et M. le baron Taylor, qui prononça, sur sa tombe, un éloquent discours.

Aujourd'hui, l'illustre tragédienne repose dans le *Campo-Santo* de la ville de Paris, c'est-à-dire au Père-Lachaise. *(Note 4.)*

Nous ignorons si le temps a respecté l'épitaphe gravée sur sa tombe, mais on peut trouver son éloge dans ces lignes remarquables de Théophile Gautier :

« Jamais carrière dramatique ne fut mieux remplie que celle de « M^lle^ Georges. Douée d'une beauté qui semble appartenir à une race « disparue et avoir transporté la durée du marbre dans une chose ordi- « nairement si fragile et si fugitive, que sa comparaison naturelle est une « fleur, M^lle^ Georges a rendu des services égaux aux deux écoles ; per- « sonne n'a mieux joué le drame ; les classiques et les romantiques la « réclament exclusivement. « Quelle Clytemnestre ! » s'écrient les uns. « — « Quelle Lucrèce Borgia ! » s'écrient les autres. Racine et Hugo « l'avouent pour prêtresse et lui confient les plus grands rôles. Par la « pureté scupturale de ses lignes, par cette majesté naturelle qui l'a « sacrée reine du théâtre à l'âge des ingénues, par cet imposant aspect « dont la Melpomène de Velletri donne l'idée; elle était la réalisation la « plus complète du rêve de la Muse tragique, comme par sa voix sonore « et profonde, son air impérieux, son geste naturel et fier, son regard « plein de noires menaces ou de séductions enivrantes, par quelque chose « de violent, de hardi, de familièrement hautain et simplement terrible, « elle eût paru à Shakspeare l'héroïne formée exprès pour ses vastes « drames. De longtemps, on ne verra une pareille *Agrippine*, une sem-

« blable *Clytemnestre ;* ni *Lucrèce Borgia*, ni *Marie Tudor* ne trouveront « une interpète de cette force ; le souvenir de M^lle^ Georges se mêlera tou- « jours à ces deux formidables rôles, où elle a vraiment collaboré avec « le poète, et ceux qui n'auront pas vu les deux pièces jouées par la « grande actrice, n'en comprendront pas aussi bien l'effet irrésistible, « immense. »

Après cette appréciation d'un maître, nous déposons respectueusement la plume, en revendiquant ce jugement flatteur pour la grande tragédienne, dont la naissance honore la ville de Bayeux.

G. VILLERS.

NOTES

NOTE 1

Georges Weimer ou Weimmer, violoniste, né en 1758, dans le Grand-Duché de Bade, était un artiste qui, dès 1783, dirigeait l'orchestre du théâtre de Clermont-Ferrand. Il avait épousé une demoiselle Marie Verteuil, qui lui donna cette même année et dans cette même ville, un fils, nommé Antoine. Ce fils tira au sort à Amiens, et en 1805, il était musicien au théâtre de Sa Majesté.

Un second enfant naquit aux époux, le 17 septembre 1785 : Joseph-*(sic)* Elisabeth-Rosalie Weimmer. Ils étaient alors à Amiens, où le père exerçait la profession de musicien.

En juin 1786, Georges Weimmer fit partie du Régiment Lorraine-Infanterie, créé en 1776, comme maître-tailleur et 1^er^ fifre. Etait-il gagiste ou engagé volontaire ? Nous l'ignorons. Il est toutefois vraisemblable que c'est par suite de revers qu'il avait dû prendre cette place pour élever sa famille.

Le Régiment de Lorraine, commandé par le duc de Mortemart, colonel, et le chevalier de Buffon, lieutenant-colonel, était alors en garnison à Bayeux, et fit la haie lors du passage de Louis XVI en cette ville, le 22 juin 1786.

Le 24 février 1787, naissait, à Bayeux, une seconde fille, Marguerite-Joséphine, qui devait être la celèbre tragédienne, M^lle^ Georges.

Lorraine-Infanterie, devenu la 47^e^ demi-brigade, quitta Bayeux, en 1791, pour aller dans les départements de l'Ouest et, de là, aux frontières.

En novembre 1794, Georges Weimmer, dont l'engagement était sans doute expiré, se retrouve à Amiens. Le 12 germinal an IV (1^er^ avril 1796). il y est père d'une troisième fille, inscrite aux registres de l'étal civil du 3^e^ arrondissement de cette ville. Le père, directeur du théâtre, occupa cet emploi jusqu'en 1810.

(NIQUET, *Archiviste d'Amiens.*)

NOTE 2

M^lle^ Georges arriva à Paris en 1801 et descendit, avec sa mère, ancienne soubrette, au théâtre d'Amiens, rue Croix-des-Petits-Champs, 39, hôtel du Pérou, puis dans une mansarde de la rue Clos-Georgeau. Elle débuta au Théâtre-Français à la fin de 1802 et vint s'installer rue des Colonnes. Elle habita ensuite rue Saint-Honoré, ancien n° 334, en 1806 et 1807; séjourna à Saint-Pétersbourg d'avril 1808 à 1812, et à Stockholm, de 1812 à 1813. Rentrée à Paris, à la fin de cette année, elle logea rue de Richelieu, n° 12. En 1815-16, elle est rue de Castiglione, n° 23, et en 1816-17, rue Duphot, 15. Elle court la province quelques années, et, de retour à Paris, elle est, en 1820-21, rue de Clichy, n° 33; en 1822-23, rue Taitbout, n° 23. Jusqu'en 1829, elle fait une nouvelle tournée en province. En 1829-30, elle logea rue de Madame, n° 25; en 1833-34, boulevard Saint-Martin, n° 14, De 1840 à 1842, elle voyage en Italie, en Autriche et en Russie. En 1842, elle est rue Bergère, n° 28; en 1854-55, rue de la Victoire, n° 36; en 1861-63, boulevard du Temple; en 1864-66, n° 7, rue de la Douane; en 1867, à Passy.

(LÉOPOLD MAR, Vice-Président
de la *Société Historique d'Auteuil et Passy.*)

« En fait d'actrices, dit Napoléon, je n'ai jamais eu que M^lle^ Georges. »

. . . . . .

Chez Georges, si belle à dix-sept ans, la tête, les épaules, les bras, le corps, tout était à peindre, hormis les extrémités, les pieds surtout, ces pieds que, à Amiens, deux ans auparavant, elle avachissait en des savates lorsqu'elle balayait, au matin, devant la maison de son père, chef d'orchestre et directeur du théâtre.

Napoléon venait de s'installer à Saint-Cloud, lorsque, en nivôse an x, il fit, pour la première fois, amener Mlle Georges, qu'il reçut dans un petit appartement donnant sur l'Orangerie. .....Il la demanda assez fréquemment. .....A Paris, il continua, la vit dans son appartement entresolé, mais jamais il n'alla chez elle. ...Cela dura deux ans en tout...

. . . . . .

De l'argent, il en donna à coup sûr. .....Une seule fois, le 16 août 1808, le nom de Georges apparaît pour un don de 10,000 francs.

. . . . . .

.....Le 11 mai 1808, Georges quitta subrepticement Paris, en compagnie de Dupont, le danseur de l'Opéra, ...déguisé en femme. Au mépris de son engagement avec le Théâtre-Français, au mépris surtout de ses créanciers, elle se sauve pour rejoindre, en Russie, un amant qui, dit-on, a promis de l'épouser: .....Buckendorff, frère de la comtesse de Liéven.....

Il y a là toute une intrigue ayant pour objet d'enlever le Tsar à Mme Narishkine, par une liaison avec l'actrice, liaison fugitive, d'où on le ramènera sans peine à l'impératrice régnante. Georges, qui, assurément, ne soupçonne rien de ces beaux projets, qui, en ses lettres à sa mère, s'étend sur les charmes de son « bon Buckendorff », qui signe alors « Georges Buckendorff », est présentée à l'empereur Alexandre, qui lui envoie une très belle plaque de diamants pour sa ceinture, et la fait appeler à Péterhoff, mais ne l'y redemande pas. . . . . .

Quand, après 1812, Georges eut la pensée de revenir en France, et qu'elle accourut rejoindre, à Dresde, les chefs d'emploi de la Comédie, qu'on y avait appelés pendant l'armistice, Napoléon, non-seulement la fit réintégrer comme sociétaire, mais ordonna qu'on lui comptât, comme service, ses années d'absence. Ses camarades ne le lui pardonnèrent jamais.

(NAPOLÉON ET LES FEMMES.
— *L'Amour*, par FR. MASSON.)

NOTE 3

Mademoiselle Georges .....est arrivée à Bayeux, le 4, pour y jouer, disait-elle, en famille. L'engouement a été tel, qu'après sérénade de nuit, les meneurs, faiseurs, se sont occupés de lui faire ce qu'on nomme une bonne chambrée. L'intention de Mlle Georges était de jouer trois fois, et de donner une des représentations aux pauvres. D'abord, Poisson, pro-

priétaire de la salle, a voulu égorger Mlle Georges, ou plutôt les comédiens qu'elle avait amenés de Caen avec elle, en exigeant 500 fr. pour les trois jours. Ensuite, une petite cabale s'est montée. On disait, le jour qu'elle a donné *Mérope*, le 5, qu'il n'y avait plus de billets, lorsqu'il manquait plus de 200 personnes dans la salle. Le fait est que beaucoup de personnes, qui allaient au spectacle, entendant qu'il n'y avait plus de place, ont retourné sur leurs pas. Mlle Georges a dit avoir à se plaindre du maire et a prétendu qu'il ne parlait pas mieux le français qu'il ne l'écrivait. On a dit que l'intention de Mlle Georges était de fournir 10,000 fr. à la ville de Bayeux pour aider à faire bâtir une salle de spectacle. Le fera-t-elle? Je ne le crois pas. Cette femme, assez belle, taille de 5 pieds 4 pouces, jouit de 50 à 60,000 fr. de revenus. Elle a 33 ans et en gagnera peut-être encore. C'est là que le bien vient en dormant.

Il est à remarquer que c'est Onfroy, clerc de Me Baspré, qui a accompagné Mlle Georges dans toutes ses courses, en donnant le bras à sa jeune sœur.

(LE BRISOYS-BASPRÉ.)

NOTE 4

La sépulture de Mlle Georges est située 9e division, 2e ligne du chemin du Père Eternel. Dessus s'élève une tour de parpaings en pierre avec une grille entourant un jardin. En tête, se trouve un monument sur lequel est inscrit en lettres capitales le nom de *Georges*, sans épitaphe. Son nom de Weimer et ses prénoms figurent en-dessous du panneau, en petits caractères. Tout cela est en bon état et entretenu. Le monument est surmonté d'un vase en fonte de forme évasée et orné d'un fusain.

(Le Conservateur du Cimetière de l'Est.)

LE

SOUS-SOL BAYEUSAIN

Messieurs,

Le sol que nous foulons sous nos pieds est une terre classique, s'il en fut jamais, terre sur laquelle de nombreuses générations ont marqué leur empreinte.

L'homme primitif, qui vit l'auroch et l'ours des cavernes, a laissé sur sa surface les haches et les flèches de silex qui lui aidaient à défendre sa vie contre les attaques des animaux sauvages. Plus tard, le Celte aux longs cheveux a semé, comme traces de son habitation dans cette contrée, ces haches et ces coins de bronze, dont la destination, encore mal définie, a donné naissance à tant de suppositions de la part des archéologues. Ensuite, le Romain a succédé au Gaulois qu'il a asservi ; puis, les Saxons, cantonnés par Charlemagne et les hommes du Nord qui ont violemment occupé le pays, sont venus implanter leur civilisation barbare d'abord, policée ensuite.

Mais ces dominations n'ont pas été sans déposer violemment leurs traces ; ces traces, ce sont les couches de débris, de cendres, de ruines arrosées de sang, qui se sont stratifiées d'une manière régulière sur le sol primitif de la ville de Bayeux, sol aujourd'hui enterré à une profondeur de 3 à 4 mètres, même quelquefois plus grande encore.

Aussi, arrive-t-il que, lorsqu'on creuse dans notre localité, la bêche de l'ouvrier ramène à la surface du sol des objets ou des débris appartenant aux civilisations dont les représentants reposent sous nos pieds.

Ceci posé et bien établi, vous comprendrez, Messieurs, qu'on devait s'attendre à ce que les fouilles, nécessitées par la pose des tuyaux destinés au service de distribution des eaux dans nos rues, fourniraient des renseignements sur la Cité antique ensevelie aujourd'hui dans son linceul de cendres.

Cette attente s'est réalisée dans une certaine mesure.

Pour vous en faire connaître le résultat, nous énumérerons les constatations suivant l'ordre des fouilles, c'est-à-dire en prenant les rues les unes après les autres, ainsi que l'ont fait les ouvriers terrassiers.

La première rue livrée à la pioche a été la rue Saint-Jean, appelée au Moyen-Age *Magnus Vicus*, et plus tard, rue Saint-Symphorien. Ce quartier était, comme on sait, en-dehors de l'enceinte de la Cité.

A l'époque romaine, il devait donc y avoir peu d'habitations. Les fouilles ont confirmé pour nous cette assertion. Nous n'avons, en effet, aperçu de débris de briques et de tuiles romaines que devant les maisons voisines du Grand-Hôtel et ces débris d'habitation calcinés étaient ensevelis sous des terres fortement brûlées.

Devant la Halle aux Grains, nous n'avons pas retrouvé de traces de l'aqueduc romain, dont la présence fut constatée en 1830, lors de la construction de cet édifice, et qui amenait, à Bayeux, l'eau de la fontaine Saint-Barthélemy de Mondaye. Cet aqueduc aura été coupé et détruit : la partie qui en reste, si toutefois elle reste, se trouve alors sous les maisons.

Depuis la Halle jusqu'au réservoir de Saint-Vigor, la terre extraite de la tranchée n'a révélé la trace d'aucune habitation. Il faut en conclure que dans les temps antiques l'occupation romaine ne s'était pas portée de ce côté de la cité d'Augustodurum.

Il n'en est pas de même pour ce qui concerne la rue Echo, dont le véritable nom, au Moyen-Age, était la rue *Ès-Coqs*.

Vous vous rappelez, Messieurs, que, lorsqu'il y a plusieurs années, M. de Pommereau, devenu acquéreur du vaste hôtel autrefois propriété de la marquise de Malherbe, fit exécuter des travaux de terrassement dans le jardin de cette habitation, il trouva les débris d'une mosaïque dont nous entretint notre dévoué collègue M. Doucet, mosaïque dont les curieux fragments font partie de la collection donnée généreusement par lui à la ville.

L'existence d'une mosaïque entraîne donc la pensée d'une habitation luxueuse et importante. Là, nous avons trouvé, à un mètre de profondeur, M. Morlent et moi, une des aires de cette habitation, composée de grandes et épaisses briques rouges soigneusement posées sur un lit de mortier rouge, composé, comme tous les mortiers romains, de sable et de tessons écrasés.

Dans toute sa longueur, la tranchée de la rue Echo a été ouverte dans une masse de débris et de terres incinérées.

De cette constatation, il résulte que cette partie de la ville était, à l'époque romaine, le centre d'une importante occupation. Il n'est donc pas étonnant qu'il s'y trouvât une construction ornée d'une mosaïque, décoration fort en honneur chez les riches Romains luxueux.

Comme nous avons eu l'honneur de vous le dire, Messieurs, la rue Saint-Jean, en-deçà de la rue Echo, ne portait aucune trace d'habitation ancienne.

En face l'ancien hôtel Hébert d'Orval, aujourd'hui appartenant à M. Planquette, des maçonneries en pierre ont été mises à jour et on a rencontré une voûte.

Cette voûte, dont nous avions connaissance, et qu'on avait déjà rencontrée lors du repavage de la rue, est celle d'une cave ou casemate appartenant à un fort élevé dans cette partie de la ville.

Cette fortification, ainsi qu'une autre du même genre, située rue du Carrefour Saint-Georges, en face l'habitation de Mlle Carpentier, fut élevée par les ordres de Louis de Harcourt, évêque de Bayeux, qui, à son titre de Patriarche de Jérusalem, réunissait celui de Gouverneur de Normandie.

Après la bataille de Formigny, Dunois, étant venu assiéger Bayeux, dans lequel Mathieu Goth s'était réfugié, avait placé, dans le quartier Saint-Jean les bombardes avec lesquelles il ouvrit la brèche.

L'expérience ayant fait connaître le côté faible de la défense de Bayeux, Louis de Harcourt s'était hâté, en prévision de guerre à venir, de couvrir de deux forts les points d'où l'on avait écrasé la ville épiscopale sous les coups des monstrueux boulets de pierre, qu'on voit empilés dans la cour de la Bibliothèque. Ces deux boulevards, comme les appelle Hermant, furent construits vers l'année 1470.

Nous venons de dire que le deuxième boulevard dit de Saint-Georges, se trouvait à l'entrée de la rue de ce nom. La tranchée a percé la voûte de la casemate existant sur la rue. Aucune trace d'autres anciennes constructions n'a été vue dans les déblais de cette voie.

La partie de la rue qui porte le nom de Saint-Exupère n'a fourni que des débris de calcaire et du sable ; aucun vestige de constructions romaines n'y a été vu.

La partie inférieure de la rue qui porte la dénomination de rue de Nesmond a été reconnue être tracée sur un sol formé exclusivement de vases, d'alluvions et de tuiles incinérées.

son au point de vue de la curiosité et de l'enrichissement de notre Musée, mais elles ont confirmé ce fait établi par les historiens : C'est que la ville de Bayeux, dotée successivement de divers noms, a été brûlée à plusieurs époques, et qu'aujourd'hui, comme Herculanum et Pompéï, mais moins parée qu'elles dans sa tombe, la cité romaine repose dans un linceul de cendres, pendant que la ville moderne est plantée sur un amas de ruines et de débris.

G. VILLERS.

HENRY MONNIER

ET

Chaix d'Estange

Messieurs,

Un grand retentissement s'est fait, durant les deux semaines qui viennent de s'écouler, autour de la tombe de deux hommes, qui, dans le cours de leur longue carrière, avaient été entourés d'une incontestable et méritée notoriété.

La Presse, si oublieuse quelquefois pour des renommées brillantes jadis, mais depuis lors reléguées par le temps dans la pénombre de la vie, s'est montrée à l'égard de ces deux individualités, libérale et éloquente.

Etait-ce admiration pour leur brillant passé, ou plutôt était-ce la joie qu'elle éprouvait de trouver une matière assez ample pour fournir, pendant une semaine, une pâture à ces milliers de lecteurs qui, tous les jours, se ruent avec une anxieuse curiosité sur cette nourriture intellectuelle, qui s'appelle *les Journaux, ...panem et circenses.* Quoiqu'il en soit, constatons le fait et reconnaissons que la mort de Chaix d'Estange, l'illustre avocat, et la disparition du monde d'Henry Monnier, l'humoriste personnage, ont été deux faits dont l'opinion publique s'est vivement occupée.

Cette importance s'explique. On n'a pas été pendant vingt années le premier avocat de Cour d'Assises sans laisser après soi les échos de son éloquence ; on n'a pas, par le feu de sa parole, par le fouet de son geste passionné toute une génération, sans graver son souvenir dans la mémoire des hommes. On n'a pas, non plus, été, à la fois, comédien, littérateur, dessinateur, sans avoir laissé dans le sentier de la vie une trace ineffa-

çable de son passage ; enfin, on n'a pas créé un type comme celui de Joseph Prud'homme, sans s'être placé aux côtés des maîtres, qui, comme Louis Reybaud, comme Gavarni, comme Grandville, ont créé, soit avec la plume, soit avec le crayon, des types qui personnifient une époque.

Les hommages mortuaires rendus à Chaix d'Estange et à Henry Monnier sont donc, en tous points, légitimes et ce n'est pas pour essayer d'y ajouter quelque chose, que nous venons, pour un moment, vous entretenir de ces deux personnages de genres si différents. Après les appréciations qu'ont données, de ces deux célébrités, les critiques les plus appréciés, notre plume, tentant la même tâche, ferait une œuvre ridicule.

Cette communication aura un autre but. Henry Monnier et Chaix d'Estange ne furent pas étrangers à notre ville ; c'est donc au point de vue local que j'évoquerai leur souvenir.

I

La première fois que Henry Monnier vint à Bayeux, ce fut, je pense, vers 1833. A cette époque où les événements de 1830 avaient imprimé à la Société Française une grande activité, le théâtre était fort en honneur dans notre ville, fière alors de sa salle de spectacle toute attrayante de fraîcheur. L'œuvre de M. Edouard Leforestier était alors le rendez-vous fréquent de troupes dramatiques, dont la venue avait le précieux avantage, si rare aujourd'hui, de remplir la cassette des directeurs.

Henry Monnier n'eut garde, dans ses tournées artistiques, de ne pas faire escale dans la ville qui, autrefois, avait vu sur la scène Fleury et Molé.

Avec une troupe nomade, Monnier nous donna *la Famille improvisée*, et nous initia à ce type, à la fois crédule et vaniteux, de Joseph Prud'homme, cette charge si spirituelle de la bourgeoisie enrichie. Les applaudissements du parterre bayeusain ne firent pas défaut au comédien amateur.

Cette apparition de Monnier sur notre scène lui avait fait connaître notre contrée ; aussi, y revint-il plus d'une fois, mais alors à un autre titre, et attiré par d'autres raisons que la profession d'acteur. Un grand propriétaire, le marquis d'Hauvet, avait fait l'acquisition du château de Vaubadon et avait un homme d'affaires, nommé Berthaud, vivant complètement dans le monde des artistes, Berthaud était naturellement lié avec

Monnier, à peu près du même âge que lui. Aussi Monnier venait-il souvent accompagner, à Vaubadon, son ami Berthaud, et par conséquent faisait des apparitions à Bayeux. Ce fut à cette circonstance que plusieurs bayeusains qui possèdent de charmants dessins d'Henry Monnier (1) durent de nouer des relations avec le spirituel créateur de Jean Hiroux et de Mme Gibon.

Ajoutons encore qu'une autre cause rattachait encore Henry Monnier à la Normandie. Pendant 20 ans, sa femme, artiste estimée, autant que considérée, a rempli avec un talent réel les rôles de soubrette Déjazet au grand théâtre de Rouen, et nous pensons que Mlle Monnier, qui tenait, l'année dernière à Caen, le rôle de grande coquette et joue aujourd'hui sur la scène d'un théâtre renommé de Paris, était une des deux filles de l'auteur du *Roman chez la Portière*.

Ce fut donc aux attaches qui existaient entre Henry Monnier et notre arrondissement, que les habitués de notre théâtre durent de le voir monter sur notre scène aux époques suivantes, postérieures à sa représentation de 1833.

Le 10 mars 1859, il joua, avec sa femme, *le Capitaine Charlotte*, de Bayard et Dumanoir, et le *Roman chez la Portière*, une de ses œuvres. Le 13 mars suivant, il donna *Grandeur et Décadence de Joseph Prud'homme*, pièce de sa composition.

Enfin, le 15 mars, les deux époux donnèrent *les Premières Armes de Richelieu* et *la Famille improvisée*, l'une des meilleures productions de l'auteur comédien.

Ainsi que nous venons de le dire, le château de Vaubadon fut une des attractions qui appelèrent, plusieurs fois, Monnier à Bayeux, notamment lors de notre exposition artistique de 1862, qu'il vint visiter.

II

Ce fut ce même château qui nous valut la bonne fortune d'entendre Chaix d'Estange, dans le procès survenu entre la marquise d'Hauvet, propriétaire de ce domaine, et M. Cibiel, député, plaidant alors la séparation contre son époux, procès dont la terre de Vaubadon était un des principaux sujets.

(1) Entre autres, feu M. Doucet, dont la fille possède son portrait à l'huile dans le rôle de Joseph Prud'homme, et M. Garnier, qui avait reçu d'Henry Monnier son portrait dans le même rôle, curieux dessin à la plume, avec la signature de l'auteur. E. A.

L'apparition de Chaix d'Estange dans le prétoire de la justice bayeusaine eut lieu les 4 et 5 juin 1862, c'est-à-dire au moment où cette illustration du barreau français était dans toute la plénitude de sa force et dans l'auréole de sa gloire. La politique, qui dévore les hommes et qui, plus tard, en changeant en simarre de procureur-général sa robe d'avocat, devait étioler son talent, n'avait pas alors placé le célèbre orateur sur un terrain où il se sentit toujours mal assis.

Il n'était que député, mais il était l'avocat dont la parole, dans une cause normande, l'affaire la Roncière, avait eu un si juste retentissement, et le défenseur passionné dont l'éloquence avait arraché aux juges un verdict d'acquittement dans les procès Donon-Cadot et Sirey.

La présence de Chaix d'Estange à l'audience de Bayeux fut une véritable solennité judiciaire, car si le célèbre avocat, surtout en maniant, comme il savait le faire, l'arme de l'ironie si terrible en ses mains, se montra à la hauteur de sa réputation, constatons aussi, avec un légitime orgueil qu'il trouva des partenaires dignes de lui dans l'homme éminent qui présidait les débats, M. Pezet, ainsi que dans le magistat qui occupait le siège du ministère public, M. Jardin, qui devint, plus tard, conseiller à la Cour de Rouen.

Douze ans plus tôt, l'éminent avocat parisien eût trouvé devant lui, concluant au nom du gouvernement, le magistrat, plein de dignité et d'avenir, M. Félix Cordoën qui, plus tard, appelé, lui aussi, par le jeu des événements, sur un plus grand theâtre, devait succéder à Chaix d'Estange, comme Procureur-général près la Cour impériale de Paris, et siéger dans la même enceinte que lui, sous sa présidence, aux assemblées du Conseil d'Etat.

Répandu dans toute l'Europe, par les cent bouches de la renommée, le nom de Chaix d'Estange, à Bayeux, pour quelques rares personnes, éveillait un souvenir local.

Plusieurs vieillards se rappelaient, qu'au moment de la Révolution, ce nom n'avait pas été inconnu dans notre ville, et le petit nombre de ceux qui avaient accompli la tâche fastidieuse de dépouiller et de lire les registres des délibérations de l'Hôtel-de-Ville savaient, qu'en 1792, un prêtre étranger, du nom de Chaix d'Est-Ange, était venu dans le département du Calvados, en qualité de vicaire-général de l'évêque Fauchet, et que la présence de cet ecclésiastique, jeune alors, avait été la cause de troubles sérieux, dont M. Pezet a donné le récit succinct dans son livre intitulé : *Bayeux à la fin du XVIII^e siècle.*

Mais qui était ce prêtre à l'illustre avocat? Personne ne le savait. Par un sentiment de discrétion facile à comprendre, M. Pezet, dans l'entrevue qu'il eut avec l'avocat étranger venant honorer de sa parole la barre où avaient parlé, avant lui, Cocatrix, Ducastel, Odilon Barrot, se garda bien de chercher à éclaircir ce point obscur de notre histoire.

Et quand, plus tard, dans son livre, il raconta l'épisode de l'abbé Chaix d'Est-Ange, épisode reproduit, ces jours derniers, par *le Figaro* et autres journaux de Paris, il n'avait pas d'opinion fixée sur les liens pouvant exister entre le vicaire-général de Fauchet et l'avocat de la marquise d'Hauvet.

Ce n'est que ces jour derniers, par les documents publiés çà et là, dans les journaux parisiens, que nous avons pu trouver des éléments pour élucider cette question sur laquelle nous allons porter complètement la lumière, grâce surtout aux renseignements positifs qu'a bien voulu nous fournir un de nos honorables concitoyens, M. Théodore Jean-Delamare, dont la famille fut témoin de l'épisode que nous allons avoir l'honneur de vous raconter d'une manière plus complète que le fait M. Pezet.

La ville de Bayeux n'était pas restée étrangère au grand mouvement social de 1789.

Peuplée par une aristocratie riche et intelligente, par un clergé nombreux et lettré, par une bourgeoisie instruite et policée, notre cité avait compris toute l'importance de la transformation politique en voie de s'accomplir.

De vagues inspirations mal définies remplissaient tous les cœurs, et c'est une chose curieuse à étudier que les doléances exprimées dans les cahiers des trois ordres appelés à faire parvenir leurs vœux à l'Assemblée Constituante.

Les événements, commencés par la convocation des Etats-Généraux, avaient marché avec rapidité, avec la rapidité d'un torrent dont les flots se précipitent. Et la ville de Bayeux, elle-même, s'était modifiée, tiraillée en sens contraire par deux courants différents.

Saluant d'abord avec enthousiasme l'avenir nouveau qu'elle voyait poindre à l'horizon, elle s'était demandée cependant s'il fallait suivre le mouvement sans essayer d'en régulariser le cours.

A l'état de choses nouveau, Bayeux perdait une partie de son importance. Bon nombre de membres de la noblesse, dont l'opulence lui donnait la vie, avaient quitté le territoire pour se rendre en émigration ; son Chapitre, si riche et si nombreux, avait vu son organisation disparaître

sous le coup de la constitution civile du Clergé ; enfin, ses juridictions, qui étaient l'honneur de la cité et y attiraient les justiciables, avaient sombré dans le gouffre où s'abimaient les institutions des anciens jours.

Pleins de confiance d'abord, les esprits sérieux étaient devenus prudents et inquiets, d'autant plus que la conversion du titre d'évêque de Bayeux en celui d'évêque du Calvados pouvait très bien enlever à la ville épiscopale le plus ancien et le plus éclatant fleuron de sa couronne.

L'Eglise de Bayeux avait été une des institutions qui avaient le plus porté le poids des événements.

Peu populaire dans le bas-clergé, qui lui reprochait son faste et sa richesse, alors qu'il languissait dans la misère (1), l'évêque de Cheylus,

(1) « Catalogue de livres nouveaux, en vente chez le sieur Olivier, curé de la Poterie.

La vie du bienheureux Joseph-Dominique de Cheylus, écrite en italien par lui-même, trois jours avant sa mort.

Cette vie est très-édifiante. Le saint Evêque annonce que l'approche de l'éternité, devant laquelle s'abaissent toutes les vanités humaines, lui fit faire, dans ses derniers moments, un retour salutaire sur lui-même. Il y confesse, avec naïveté, les égaremens de sa jeunesse, et passant rapidement à sa vie épiscopale, il verse les larmes les plus amères sur les fautes graves dont elle est remplie. Il demande d'abord pardon à Dieu de cet esprit de cupidité qui le porta deux fois à changer d'évêché. Ce divorce spirituel, plus condamnable peut-être que celui contre lequel il s'est élevé, paraît lui avoir donné de vifs remords. Ce repentir est très-louable. Il se confesse ensuite coupable d'avoir employé les moyens que l'honneur et la religion réprouvent également, pour parvenir au Siège de Bayeux : il en demande encore pardon à Dieu, à son prédécesseur et à ses héritiers. Son cœur est déchiré lorsqu'il se rappelle que le cruel plaisir de doubler le revenu de l'Evêché de Bayeux entraîna la ruine de quarante familles, et il annonce qu'il a fait en leur faveur une donation de son riche mobilier, pour réparer, autant qu'il est en lui, les torts presque irréparables dont il s'est rendu coupable à leur égard. C'est avec le repentir le plus sincère qu'il se reproche de ne s'être environné que de lâches adulateurs dont les perfides conseils compromirent tant de fois son esprit et son cœur ; d'avoir distribué tous les bénéfices à sa disposition à une foule d'étrangers et d'ingrats, tandis qu'il laissait sans pain les enfants de son Diocèse ; d'avoir, par le despotisme le plus révoltant, ruiné le Collège de Bayeux, tourmenté tous ceux qui avaient le malheur de lui déplaire, fait mourir de faim pendant quatre ans les malheureux Capucins, dont tout le crime était de ne point vouloir consentir à manquer aux Statuts de leur ordre pour lui faire la cour ; que ses regrets sont touchants, lorsque frappé du compte qu'il doit rendre à Dieu de son administration, il voit qu'il ne pourra lui offrir que l'oubli de tous ses devoirs, une vie frivole et dissipée, un luxe effréné sur sa table, l'abus le plus honteux des richesses immenses qui étaient le patrimoine des pauvres, une passion désordonnée du jeu, qui fut la ruine de la jeunesse et le scandale des honnêtes gens ; enfin cet esprit cruellement hypocrite avec lequel il rédigea le fameux Mandement dont le but était de souffler le feu de la révolte et de la sédition, etc., etc., etc.

Ce petit ouvrage est terminé par la liste des miracles qu'il doit opérer après sa mort, au

magnifique à l'égard de la ville de Bayeux, avait cru d'abord trouver dans les sentiments de ses habitants un paratonnerre contre la foudre qui menaçait son trône épiscopal. Fin et prudent, comme tous les habitants du Midi, il avait, dès le principe, suivi avec réserve le courant de l'esprit du moment, espérant surnager au milieu de la tempête.

Repoussé par le suffrage de la majorité des électeurs du clergé, qui, pour les élections à l'Assemblée Nationale (1), lui firent l'injure de préférer au puissant évêque un modeste curé de campagne (2), il n'avait pas perdu courage, et se rabattant sur un autre terrain, il avait reçu de la bienveillance des habitants de Bayeux, l'écharpe municipale que les ingratitudes enlevèrent à un vétéran de l'Hôtel-de-Ville, M. Larcher de la Londe, auquel notre localité est redevable de tant d'améliorations.

Appelé aux fonctions de maire, Dominique de Cheylus louvoya, le temps qu'il put, sur cette mer orageuse où voguait sa barque. Ceint de l'écharpe tricolore, il passe des revues de la garde-nationale et du régiment de Lorraine, préside les séances du Conseil général de la commune.

Mais, un jour arriva, où, placé entre ses intérêts et sa conscience, le grand dignitaire du clergé dut se ressouvenir qu'il était prêtre : il n'écouta que la voix du devoir. Jeté sur le chemin de l'exil par le décret du

nombre desquels on lira avec plaisir le rétablissement de la paix, de l'union et de la concorde dans son Diocèse.

Le sieur Olivier donnera *gratis* à ceux qui achèteront ce petit livre, une phiole contenant des larmes de ce saint prelat ; ces larmes auront la vertu d'inspirer le mépris des richesses, un sincère attachement à la Constitution.

. . . . . .

Le Retour de M. de Cheylus, Comédie-ballet, par une Société d'Aristocrate, qui sera représentée incessamment dans cette ville.

Ce qu'il y aura de plus remarquable dans cette Pièce, ce sera d'y voir les ci-devant Chanoines danser une Pantomine en camail et en aumusse. Le sieur Abbé de Pradel, enharnaché de protestations, servira de monture au Prélat qui aura sa mître sur la tête et son Mandement Pastoral à la main ; les dames de Campigny et de Littry, habillées en amazones, tiendront les étriers, la demoiselle Saint Sever l'aînée en domino tiendra la bride, et l'Abbé Le Moussu portera la queue de Monseigneur en chantant : *Va-t'-en voir s'ils viennent, Jean, va-t'-en voir s'ils viennent.* La Pièce sera terminée par beaucoup de benédictions, lors desquelles les ci-devant Chanoines prosternés mettront les deux genoux à terre. »

D'un pamphlet révolutionnaire « à Paris, chez l'Imprimeur de M. l'Evêque de Bayeux et du Clergé, rue de Vallois, près le Palais Royal, n° 12. » E. A.

(1) Plus exactement pour les élections des représentants du Clergé pour la nomination des députés à l'Assemblée Nationale. E. A.

(2) Il y eut 3 curés de campagne de nommés : Le Tellier, de Bonnœil ; L'Evêque, de Tracy ; Lefrançois, de Mettray [Mestry ?]. E. A.

26 août 1792, il dut quitter pour toujours la terre normande, qu'il put entrevoir, à son heure dernière, de l'asile généreux qu'il avait trouvé à Jersey. *Et dulces moriens reminiscitur Argos.*

En vertu des dispositions de la Constitution civile du Clergé, les électeurs ecclésiastiques élurent, pour évêque du Calvados, M. Gervais de la Prise, curé de Saint-Pierre de Caen.

M. de la Prise était un saint que les abus, qu'il voyait journellement, avaient jeté dans les rangs des novateurs, mais qu'une piété profonde attachait à l'orthodoxie.

M. de la Prise, en proie à des scrupules, n'accepta pas la mitre.

Claude Fauchet, prédicateur du Roi, eut une conscience moins timorée. L'un des vainqueurs de la Bastille, à l'assaut de laquelle il s'était élancé le sabre à la main, il fut nommé au 3e tour de scrutin et se fit donner la consécration épiscopale à Paris, le 1er mai 1791.

Les bornes de ce récit ne nous permettent pas de vous entretenir de Fauchet, cette coupable, noble et courageuse figure à laquelle Trébutien, Ch. Nodier et M. Pezet ont consacré d'intéressantes pages (1).

Constatons, toutefois, que son entrée dans la ville épiscopale eut lieu le dimanche 15 mai, avec une grande solennité.

D'un visage remarquable par la régularité de ses traits, par l'expression de sa physionomie ; d'un extérieur prévenant ; plein de fougue et d'entraînement ; d'un cœur ouvert et capable de mouvements généreux ; d'une éloquence exceptionnelle, le nouvel évêque séduisit aux premiers jours de son épiscopat, et ses manières, pleines de dignité, contrastèrent avec le ton leste et cavalier de ses deux vicaires-généraux, les abbés Chaix d'Est-Ange et Gasnier.

Quels étaient ces deux hommes ? Nous ne pourrions le dire (2). Il est probable que Fauchet, originaire du Nivernais et répandu depuis longtemps dans le monde de Paris, avait choisi ses deux collaborateurs dans le personnel bruyant qui se pressait alors autour de lui dans les clubs.

La ville de Bayeux, à cette époque d'effervescence intellectuelle, avait vu, comme les autres localités, se créer, dans son sein, une association

(1) On pourrait y ajouter l'Abbé Laffetay. *Histoire du Diocèse de Bayeux*, T. II.
E. A.

(2) Chaix d'Est-Ange, natif d'Apt, aurait été professeur au Collège de cette ville, puis prêtre à Saint-Etienne de Caen. Auteur, paraît-il, d'une savante *Dissertation sur l'authenticité des Reliques de Sainte-Anne et leur découverte merveilleuse.* E. A.

où les patriotes venaient s'inspirer, et où se manifestaient, à côté des idées les plus honnêtes, les projets les plus bizarres.

Cette association qui portait le titre de *Société des Amis de la Constitution* pour la plus grande gloire de Dieu et le salut de la Patrie, siégeait dans ce local même et comptait un grand nombre d'adhérents.

Au début, les hommes les mieux intentionnés en faisaient partie, empressés de faire montre de patriotisme ; mais, à la longue, les intransigeants y dominèrent et exigèrent, pour les présider, un homme à la hauteur de l'exagération de leurs opinions.

L'abbé Chaix d'Est-Ange fut le candidat de leur choix. Ses discours furibonds lui méritaient cet honneur.

Cependant, les événements se précipitaient. Le Roi avait pris la fuite et son arrestation à Varennes avait fortement agité les esprits. A Bayeux même, la surexcitation était extrême. Les inscriptions portant le nom de place Louis XVI, furent arrachées, et des individus s'introduisirent dans l'Hôtel-de-Ville, où ils lacérèrent le portrait de Louis XVI, placé dans la salle des délibérations.

Les auteurs de ces actes étaient connus. M. Bunouf-Bunouville ordonna des arrestations. Des rassemblements, excités par le Club, se portèrent à l'Hôtel-de-Ville, réclamant la libération des gens incarcérés et menaçant d'enfoncer les portes de la prison. L'Administration résista avec énergie. Le Club se rassembla et envoya une députation, exigeant que la place portât le nom de Fauchet.

En présence du refus de l'autorité municipale, une circulaire imprimée fut répandue en ville. Elle était ainsi conçue :

« Frères, vous êtes invités à vous rendre, à 3 heures précises, à l'assemblée qui se tiendra extraordinairement pour la cause de nos frères odieusement incarcérés à l'occasion des affiches de la place du Parjure.

CHAIX D'EST-ANGE,
Président. »

A la vue de cet appel à l'insurrection, émanant d'un vicaire-général, le Procureur de la commune, fidèle à ses devoirs, dans ces jours de faiblesse, eut la courageuse besogne de convoquer le Conseil de la commune, qui ordonna immédiatement la comparution de Chaix d'Est-Ange et ordonna à l'accusateur public d'instruire contre lui.

Nous ne retracerons pas les phases de cet incident qui constitue réellement un des épisodes les plus curieux de notre histoire locale.

Contentons-nous, pour être bref, de dire que Fauchet, prenant fait et

cause pour son vicaire-général, lança un mandement contre l'administration municipale, dans lequel il déversait l'outrage et le mépris contre les membres de l'Hôtel-de-Ville, qui osaient ordonner l'arrestation de son coopérateur et paralyser l'exercice de son autorité en défendant la publication de son mandement. Ajoutons, qu'en présence de cet outrage, le corps municipal cita l'évêque à sa barre, que celui-ci refusa de s'y rendre, et demanda, à son tour, compte à l'édilité bayeusaine de *l'attentat* commis à son égard en *arrêtant* la publication de son mandement.

La Municipalité déféra l'évêque à la justice. Mais là ne devait pas s'arrêter le scandale. Le dimanche 23 juillet, Fauchet, mitre en tête et crosse à la main, paraît dans la chaire, entre ses vicaires-généraux, et donne, lui-même, lecture du mandement incriminé, accompagnant cette lecture de paroles insultantes pour l'Administration et provoque les fidèles à lui désobéir.

La situation était grave. Le corps municipal ne pouvait se laisser avilir, et sans se dissimuler les dangers d'une crise dont il ne pouvait calculer les suites, il demanda à l'Assemblée nationale l'autorisation de poursuivre Fauchet, et délégua deux de ses membres, MM. Anfrye et Gardin de Néry, pour obtenir de l'Assemblée souveraine la satisfaction due à sa dignité.

Pendant que ces deux Messieurs s'acquittaient, à Paris, de leur mission, Fauchet s'était retiré à Caen, agitait la populace, tandis que Chaix d'Est-Ange, à Bayeux, s'efforçait de surexciter les esprits.

M. Pezet a raconté le dénouement de tout ceci. Fauchet, se voyant sur le point d'être poursuivi, revint brusquement à Bayeux, le 15 août, adressa, de la chaire, aux autorités des excuses publiques, et le lendemain, consigna sur les registres de l'Hôtel-de-Ville l'expression de ses regrets.

Cette lutte engagée entre le prêtre que les clubistes avaient surnommé le *Dieu* du Calvados et les hommes honorables qui dirigeaient alors la mairie de Bayeux, MM. Dubois de Littry, Anfrye, Gardin Néry, Bunouf-Bunouville et Le Boucher des Longsparcs, est la seule affaire importante où nous voyons mêlé le nom de Chaix d'Est-Ange. La prudence fit, sans doute, à Fauchet un devoir de le remplacer par un prêtre moins compromettant.

Du reste, la politique vint bientôt arracher le bouillant prélat aux luttes intestines de son diocèse.

La Convention l'appela dans son sein, et ce fut là, qu'avec les Giron-

dins, il engagea, contre la Montagne et Robespierre, cette lutte terrible qui lui devint funeste, et à l'issue de laquelle il monta à son tour sur l'échafaud, grandi par son courage, grandi aussi par son repentir.

Plus modeste et plus heureux que son évêque, l'abbé Chaix d'Est-Ange, lui, ne monta pas sur ce mont capitolin dont la Roche Tarpéienne était si voisine, et son nom disparut pour toujours de nos débats politiques.

Que devint-il ? Nul écrivain ne le mentionne. A Bayeux même, son souvenir est totalement effacé.

Toutefois, voici ce que ces jours derniers nous avons recueilli en examinant quels rapports pouvaient exister entre le vicaire-général de l'évêque girondin et le célèbre avocat qui orthographiaient leur nom d'une manière différente.

Après la mort de Fauchet, l'abbé Chaix d'Est-Ange, qui ne paraît pas avoir suivi à Paris son évêque, demeura à Bayeux, où il trouva l'hospitalité dans une maison située rue Saint-Martin, là où réside actuellement le sieur Belhache (1), marchand d'huîtres. Réfugié dans cet asile, car alors les prêtres assermentés ou réfractaires ne trouvaient pas grâce devant l'échafaud, il rencontra des amis et des protecteurs dans une famille qui demeurait en face, la famille Jean-Delamare.

Quand le calme eut succédé à la tempête, il chercha à effacer l'ostracisme qui pesait sur lui et obtint, à Caen, en 1798, un certificat de civisme (2). Muni de cette pièce, il quitta alors la Normandie, et fut se fixer à Reims, où, à la réorganisation des tribunaux (3), il fut chargé des fonctions du ministère public, sous le titre d'accusateur public.

Passa-t-il *régulièrement* des rangs du clergé dans ceux de la magistrature, ou, pour mieux dire, fut-il compris dans le nombre des ecclésiastiques qui, lors de la signature du Concordat, sollicitèrent et obtinrent du cardinal Caprara, légat *a latere*, leur sécularisation ? (4)

Nous l'ignorons complètement. Mais nous savons qu'il contracta, à

(1) La maison portant le n° 4. E. A.

(2) A cette date, 13 pluviôse an IV, le Directoire du district de Caen constate que le citoyen Richard-François Chaix, surnommé d'Est-Ange, n'est pas compris dans la liste des émigrés. E. A.

(3) Dans le courant de l'an VI. E. A.

(4) Cette question ne saurait naître puisque c'est dans le courant de l'an VI, soit en 1798, que le Directoire Exécutif le nomma accusateur public de la Marne, et que le Concordat n'est que de 1801. E. A.

Reims (1), un mariage qui ne lui procura aucune fortune et d'où naquit, en 1800 (2), un fils, devenu le célèbre avocat qui vient de disparaître du barreau de Paris (3).

Nous savons encore que l'ex-vicaire-général mourut en 1819 (4), et que, pendant l'Empire, attiré par des souvenirs de jeunesse, il éprouva le besoin de revenir à Bayeux remercier les personnes généreuses qui avaient contribué à sauver sa tête.

Poussé, aussi, par un sentiment de légitime curiosité, il se rendit au Tribunal, où il rencontra, avec des titres différents, les hommes qu'il avait eus autrefois en face de lui, dans ses luttes avec le Corps municipal, pendant la durée de son aberration passagère. On assure qu'après avoir assisté à une des audiences, il se plut à rendre un légitime hommage au talent et à la dignité de deux de ses anciens adversaires, le Président et le Procureur impérial, MM. Le Boucher Deslongsparcs et Bunouf-Bunouville, dont notre localité a gardé et gardera longtemps le souvenir.

G. VILLERS.

(1) Ne serait-ce point plutôt à Paris, où lui naquit, le 2 thermidor an IV (1796), une fille Marie-Victoire-Joséphine ?

(2) Le 28 germinal an VIII. E. A.

(3) En 1877.

(4) Il avait épousé Lorge, Marie-Françoise-Victoire, et en eut 3 enfants : Marie-Victoire-Joséphine, Gustave-Louis-Adolphe-Victor-Aristide et une autre fille, dont nous ignorons les prénoms et que Vapereau dit cadette du fils. Appelé en religion, *de Saint-Ange*, il avait ajouté, à son nom de Chaix, les lettres abbréviatives de cette dénomination. Il avait été reçu au serment d'avocat à la Cour Royale de Paris, le 2 février 1811. E. A.

UN ABUS SOUS L'ANCIEN RÉGIME

1620 A 1775

Après la fin tragique de Henri IV, assassiné par Ravaillac, le 14 mai 1610, la France, abandonnée aux malversations des courtisans par Marie de Médicis, Régente, ne tarda pas à regretter amèrement le renvoi du ministre Sully, auquel elle devait la prospérité de ses finances. De fréquentes révoltes parmi les seigneurs, puis la guerre pour anéantir l'organisation républicaine du Protestantisme, vinrent compliquer la situation. Ces causes de ruine et beaucoup d'autres avaient déjà nécessité de nouveaux impôts, lorsque parut l'édit de 1620.

Dans ce curieux document, que nous eussions reproduit en entier, si ce n'est sa longueur, le jeune Louis XIII, après avoir protesté de son sincère désir de mettre les finances du pays en si bon ordre que le revenu de l'Etat dût suffire, convenait humblement qu'il était obligé de recourir à des moyens extraordinaires pour remplacer les fonds et revenus de l'année courante et de celle en suivant, dépensés par anticipation pour servir aux frais de la dernière guerre et à l'affermissement de la paix, ainsi qu'au paiement de la dot de « sa très chère sœur, la princesse de Piedmond ».

Par suite de ces dépenses, les coffres de l'Etat étaient vides et pour apitoyer ses sujets sur les moyens de les remplir, Louis XIII disait: « Nous ne nous sommes servis que de ceux qui ont esté les plus tolé- « rables et moins à la foule et charge de nos sujets, ayant mieux aimé « prendre sur nous-mesme, et avec quelque légère diminution sur nos « finances, que d'y procéder par nouvelle imposition sur eux ; et désirant « témoigner toujours à nos sujets le soin que nous avons de les bien « traiter, encore que nostre nécessité soit telle et urgente qu'elle « mériterait d'estre secourue par des moyens fort prompts ; néanmoins, « sur la proposition faite en nostre conseil, de mettre en hérédité aucuns

« petits offices sans gages et qui ne tiennent aucun lieu en l'administra-
« tion de la justice et des finances, et faire establissement d'iceux ès-lieux
« ou ils ont esté négligez, pour en tirer quelques secours en cette néces-
« sité de nos affaires, nous nous sommes arrestez à ce moyen ».

Après avoir déclaré son édit perpétuel et irrévocable, le roi disait encore : « Tous offices de courtiers de vins, laines, cuirs et de toute autre « marchandise; aulneurs et visiteurs de draps et toiles; vendeurs de « poisson de mer frais, sec ou salé; vendeurs de bestial à pied-fourché; « mesureurs et porteurs de blé et autres grains; jurez messagers ordi-« naires des villes; jurez massons, charpentiers et clercs de l'escritoire; « controlleurs aux plâtres de Paris; controlleurs aux portes de ladite « ville et des arpenteurs et mesureurs jurez des terres, bois, eaux et « forests; tous les dits offices, ci-devant créez par édits pour en jouir « par les pourvus en titre d'office, seront dorénavant héréditaires et pos-« sédez par ceux qui en sont ou seront pourvus, à la charge de nous « payer finances modérées, par forme de supplément, pour l'attribution « du droit d'hérédité, selon la taxe qui en sera faite par nostre Conseil. »

Mais comme rien n'est stable en ce monde où tout passe, même les édits des Rois, celui que Louis XIII venait de déclarer perpétuel et irrévocable courait grand risque d'être infirmé par son successeur.

Moins d'un siècle après, Louis XIV qui sacrifiait tout à sa gloire et à celle de la France épuisée par de ruineux impôts, Louis XIV (disons-nous), ne croyant pouvoir lui demander de nouveaux subsides, pour les guerres avant la paix de Ryswick, eut recours à d'autres moyens.

Après avoir usé de divers expédients, tels que la refonte des anciennes monnaies d'argent, dont on retira 42,000,000 de livres de bénéfice net; le grand Roi abusant de cette certaine science, pleine puissance et autorité royale, que la formule habituelle des édits lui attribuait comme à ses prédécesseurs, portait atteinte non seulement à l'hérédité des fonctions de mesureur de grains, décrétée par Louis XIII, mais encore à la propriété de ces offices, confirmée en 1674.

Par son édit du 20 Janvier 1697, Louis XIV prononçait l'extinction des offices de mesureurs de grains dans toutes les villes et bourgs du Royaume, même à la Halle de Bayeux, où l'Hôtel-Dieu les exploitait pour les malades, en vertu d'une Charte donnée par le roi saint Louis, à Condé-sur-Noireau, le 9 Avril 1256. Les offices de mesureurs à la Halle de Paris, où saint Louis en avait créés quelques-uns en 1252, ne furent pas compris dans cet édit.

Pour motiver sa décision en vertu du pouvoir législatif exercé d'une manière absolue par le roi qui ne prenait que l'avis de son Conseil privé, on faisait ressortir que les ordonnances et règlements relatifs au mesurage dans les halles, étaient à peu près lettre morte, chaque Seigneur dans ses terres et les Maires et Echevins de plusieurs villes, s'étant mis en possession des droits attribués aux mesureurs de grains pour de légères finances, et même sur de simples commissions de juges qu'ils s'étaient fait donner par le Roi ou par ses prédécesseurs.

Afin de remédier à ces abus, les offices de mesureurs de grains qui relevaient de l'autorité royale depuis l'ordonnance de Charles IX, en Janvier 1567, furent supprimés par Louis XIV pour en établir de nouveaux, moyennant finance destinée non seulement aux frais de guerre, mais encore à contribuer au paiement des dettes de l'Etat.

D'après l'édit de 1697, les offices ainsi rétablis devaient être vendus pour être exercés par un seul dans chaque ville, avec droit d'hérédité, et ce, lors même que la Halle comporterait plusieurs de ces emplois.

Dans le but d'obtenir un prix plus élevé des nouvelles charges, on augmenta considérablement les éléments de leur produit. Par décision du 6 Avril 1697, le Conseil d'Etat fixait les droits de mesurage à la halle de Bayeux à raison de deux deniers par six huit livres cinq onces pesant de blé, seigle ou farine, et d'un denier par boisseau pour tous les autres grains, conformément au tarif de Paris, tandis qu'il n'était précédemment perçu qu'un denier par boisseau pour tous les grains sans distinction.

La suppression des anciens offices, à quelque titre qu'ils fussent exercés, suivant les termes de l'édit, eût été des plus regrettable sous tous les rapports pour la cité bayeusaine, si, par une disposition transitoire dans l'arrêt du Conseil du Roi, rendu le 6 Décembre 1697, pour maintenir le *statu quo* de ces offices dans les bourgs, sur leur réclamation, les villes n'eussent été autorisées à en faire le rachat, au nom des établissements hospitaliers. Ce mode d'opérer, mis à la disposition des municipalités, était d'autant plus favorable, qu'il permettait à celle de Bayeux d'exonérer les habitants des aumônes qu'on leur eût imposées pour remplacer le produit du tripot (la halle).

Les offices de mesureurs de grains aux Halles de Caen et de Bayeux étaient devenus des emplois lucratifs, lorsque les Maires et Echevins de ces villes présentèrent une commune requête pour être autorisés à en faire le rachat. Cette demande fut favorablement accueillie par Louis XIV, et par suite son Conseil d'Etat prononça, le 28 Avril 1698, sur le rapport

du Contrôleur-Général des Finances, Philippeaux de Pontchartrain, l'expropriation de ces offices, qui avaient été acquis par les sieurs de La Croix, à Caen, et de La Morandière, à Bayeux, à charge par ces villes de les faire rembourser de leurs prix et loyaux coûts.

La réception de cet arrêt fut ainsi libellée sur les registres de l'Hôtel-de-Ville : « Acte accordé à Jean-François André, sieur conseiller procu-« reur du Roy aux Bailliage, vicomté et communauté de Bayeux, de la « lecture et publication faite, le bureau tenant à l'Hôtel-de-Ville, de « l'arrêt du Conseil d'Etat du Roy, rendu le 28 Avril dernier, sur la pour-« suite et requête des Maires et Echevins des villes de Caen et de Bayeux, « par lequel Sa Majesté, en considération des offres faites par les dits « Maires et Echevins de remplacer, au profit des hôpitaux des dites villes, « les pourvus des offices de mesureurs de grains, a ordonné que les dits « offices demeureront éteints et supprimés dans les dites villes, et les « droits y attribués, unis et incorporés aux dits hôpitaux, pour, par eux, « en jouir de même et ainsi qu'avaient pu faire les procureurs des offices, « à charge de les rembourser par les dits Maires et Echevins, ainsi et de « la manière qu'il a été porté par le dit arrêt, y recours, et ordonné, sui-« vant que l'a requis le Procureur du Roy, que le dit arrêt sera enregistré « dans le registre de ce bureau, pour y avoir recours quand besoin sera, « et que sera présenté requête par les Maire et Echevins, conjointement « avec les administrateurs des pauvres valides de cette ville, à M. Fou-« cault, intendant en cette Généralité, pour approcher par devant lui les « procureurs des offices, pour être par lui liquidé les sommes qu'il « convient de payer et rembourser, au désir du dit arrêt, pour après et le « dit remboursement fait, être le dit arrêt du Conseil et les quittances de « finances du procureur des dits offices, l'édit de création d'iceux au « respect du Conseil, et Ordonnances de Monseigneur l'Intendant, rendues « en conséquence, être mis avec le dit acte d'enregistrement dans les « archives du bureau de l'Hôpital des pauvres valides, pour y valoir de « titre pour la perception des droits attribués, venus et incorporés au dit « hôpital par ledit arrêt du Conseil.

« Pour expédition conforme,

« *Signé :* DIACRE. »

Le 3 mai 1698, M. l'intendant Foucault, commissaire départi pour le règlement de cette affaire, fixait à 8,000 livres la somme à verser par l'Hôpital-Général, sous forme de consignation, pour être mis en possession et jouissance, à dater du jour Saint-Jean-Baptiste 1699, des offices

qui avaient été rachetés en son nom. L'ordonnance, fixant la date de cette prise de possession, fut signifiée à Jean Bidot, fermier de la Halle, par le Clerc, sergent « afin qu'il n'en ignore ».

MM. Hélye, chanoine d'Albret, procureur du Roi aux sièges de bailliage et vicomté de l'Hôtel-de-Ville, Rogier-Duvigné, procureur du Roi en l'élection et Grenier à sel, et Aubert, l'un des avocats les plus en renom de Bayeux, à cette époque, avaient été délégués pour agir au nom de l'Hôpital-Général et le représenter partout où il serait nécessaire. La tâche acceptée par ces administrateurs était d'autant plus difficultueuse, qu'ils devaient se procurer la somme de 8,000 livres, montant de la consignation imposée par M. de Foucault. Cependant, ce capital, qu'on devait prélever sur les ressources hospitalières, sauf à le compléter par de généreuses libéralités, fut réalisé dans des conditions favorables. Il provenait de : « 1,700 livres pour un amortissement de rente de M. de Vidouville, « président en l'élection de Bayeux ; 1,000 livres résultant d'un don par « M. Duvigné, pour être participant aux prières des pauvres ; 900 livres « aumônées par M. le chanoine de Castilly », « parce que Messieurs les « Directeurs voudront bien recevoir au Bureau une pauvre fille de la ville « ou des faubourgs, et au besoin toute autre fille qui se trouverait de « mauvaise vie » ; enfin, 4,050 livres constituées en rente foncière au profit des Dames de la Charité, le 18 juin 1699 ; la différence était prélevée sur les ressources courantes de l'établissement.

Le 19 du même mois, M. d'Albret remettait la somme de 8,000 livres à Gilles Delarue, concierge du Palais épiscopal, en la ville de Caen, pour la verser, le dit jour, à M. de La Morandière, conformément à la mention inscrite sur la requête présentée à M. de Foucault pour effectuer ce paiement. Quelques jours après, cet Intendant ayant définitivement liquidé le prix des offices à la somme de 5,400 livres, M. de La Morandière reversait la différence, à laquelle on ajoutait le capital provenant de l'amortissement d'une rente de cinquante livres, due par les sieurs La Chaussée et Le Mière, avec une légère avance de M. Duvigné, pour rembourser la somme due aux Dames Religieuses de la Charité.

La situation ayant été ainsi liquidée, l'Hôpital-Général, n'étant plus débiteur envers des tiers, était mis en possession du mesurage de la Halle, sous la surveillance de MM. Folliot et de La Richardière, directeurs élus par le corps des bourgeois et délégués par leurs collègues, pour faire percevoir les droits à dater du jour Saint-Jean-Baptiste 1699. Il en fut ainsi jusqu'au 25 juin 1700, où Jean Bidot,

bourgeois de Bayeux, prit possession de la Halle, en vertu d'un bail consenti pour trois ans et trois mois, à raison de deux mille deux cents livres par année.

Après plusieurs locations successives, la perception des droits de mesurage à la Halle faillit être compromise par l'établissement d'une nouvelle taxe sur les grains, à leur sortie de la ville.

Cette aggravation de charges, qu'on prétendait imposer à la culture, donna lieu à des scènes tumultueuses. Non-seulement les laboureurs se mutinèrent aux barrières, mais encore bon nombre d'habitants des faubourgs prirent part à leurs protestations qui trouvèrent des partisans même parmi les directeurs de l'Hôpital-Général.

Le 9 février 1727, M. Baucher, économe, exposait à la réunion qui avait lieu à l'Evêché, dans le Salon des Vertus : « Que le jour d'hier, tous « les fermiers et laboureurs apportant des grains à la Halle pour les y « vendre, firent de grandes plaintes contre plusieurs gardes des portes « qui les avaient arrêtés et forcés de payer douze deniers par chaque « charge de grains qui entrait dans la ville, pour les vendre à la Halle du « dit lieu, et qu'après la dite Halle passée, les mêmes personnes exigè- « rent de tous ceux qui sortirent des grains de la ville et faubourgs les « mêmes droits de douze deniers par charge de cheval, ce qui fit un « grand trouble dans la ville et les faubourgs, et fit crier les laboureurs « qu'ils ne reviendraient pas à la Halle de Bayeux, où l'on exigeait par « nouveauté un droit qui n'avait jamais été payé.

« Cette nouveauté ferait un grand préjudice au public et encore plus « au Grand-Bureau, lequel ayant la ferme des droits de mesurage et les « pauvres malades la ferme de la Halle, ce qui ôterait, à l'un et à l'autre, « partie de leur pain, si on n'empêchait pas une action si criante.

« Il a été arrêté que M. Bunouf, receveur, et M. Baucher, économe, « se trouveront à l'assemblée de la ville, mardi prochain, deux heures « après midi, pour représenter la perte que souffriraient les deux hôpi- « taux si l'on n'arrêtait pas la levée de ces droits nouveaux, et pour enga- « ger la Ville d'y donner ordre incessamment. »

Nous ne saurions dire quelle suite fut donnée à cette réclamation, dont on ne trouve aucune trace sur les registres de l'Hôtel-de-Ville ; mais il ne semble pas que les motifs, qui en faisaient l'objet, aient influé d'une manière fâcheuse sur l'avenir de la Halle, puisqu'elle était louée quatre mille deux cents livres par an, le 26 juillet 1733, d'après un bail passé en faveur d'Etienne Bidot, bourgeois de Saint-Jean.

Ce bail, où l'on trouve d'intéressants renseignements sur la Halle, était ainsi conçu :

« En conséquence des affiches mises aux places publiques, aux fau-
« bourgs et carrefours de cette ville, par lesquelles il a été remarqué à ce
« jour, lieu et heure, l'adjudication de la ferme des droits de mesurage
« de tous les grains qui entrent dans la halle à blé de ce lieu, ou qui y
« doivent entrer, suivant l'édit et qui se perçoivent à la porte, à raison
« de cinq deniers par boisseau de froment, seigle et méteil ; et moitié du
« dit droit pour tous les autres grains de la Halle à blé, et d'un denier
« par boisseau de tous les grains qui sortent de la dite Halle, le dit droit
« d'un denier appartenant aux pauvres malades de l'Hôtel-Dieu de Bayeux.
« Les sus-dits droits à bailler pour six années, à commencer à percevoir
« les dits droits et jouir de la dite Halle, au jour Saint-Michel prochain,
« avec les magasins en dépendant et finir à pareil jour après les dites six
« années révolues et accomplies, à charge par l'adjudicataire d'entretenir
« les maisons et Halle de couvertures volantes, le hors en état et le pavé
« de la dite Halle au dedans et au dehors aussi en bon état ; de payer le
« prix de la dite adjudication de quartier en quartier, par avance, entre
« les mains du receveur ou syndic desdits hôpitaux ; de payer les deux
« sols pour livre du prix de la première année seulement, outre et par-
« dessus le prix de la dite adjudication, de quartier en quartier par avance,
« entre les mains du receveur ou syndic des dits hôpitaux ; et sera fait
« prix particulier par les droits de chacun hôpital de se servir des six
« boisseaux appartenant au dit Hôpital des valides, de les entretenir et
« rendre en bon état à la fin des dites six années, et se servira l'adjudi-
« cataire des six mesureurs jurés et reçus en justice pour faire le dit
« mesurage, et ne sera rien perçu des grains achetés pour la provision
« des grains des dits pauvres du dit hôpital ; ne pourra même l'adjudi-
« cataire demander diminution pour avoine ou autres grains enlevés de
« la Halle par les troupes du roy, qui sont sujets aux droits de la présente
« adjudication.

« L'adjudicataire sera tenu de donner bonne et suffisante caution dans
« la huitaine du jour de l'adjudication, et de délivrer une grosse de la
« dite adjudication à ses frais.

« A laquelle fin l'adjudicataire demeurera obligé et par corps, comme
« adjudicataire de justice, et sans que pour quelque cause et raison que
« ce puisse être, soit pour disette de grains, peste ou inondations, guerre
« et autres cas prévus ou non prévus, le dit adjudicataire puisse demander

« aucune diminution du prix de la dite adjudication, sans quoi la dite « adjudication n'eût été faite.

« Est stipulé que l'adjudicataire fera payer les droits des grains entrés « et enlevés de la Halle par toute personne quelconque, sans qu'il en « puisse demander diminution, sous quoi il a procédé à l'adjudication ; « paiera les six mesureurs sans diminution d'icelle et à charge de faire « contrôler la présente à ses frais, outre toutes lesquelles clauses et « conditions il sera aussi, sur la dite adjudication, reçu un tiercement, « qui ne pourra être moindre de trois cents livres, et qui sera reçu dans « la quinzaine du jour de la dernière adjudication. »

Les hospices jouissaient paisiblement de leurs droits depuis de longues années, lorsque Louis XV, continuant d'aggraver les malheurs de la France, céda aux suggestions du contrôleur-général Terray. Les agents de ce ministre des finances, qui disait que le peuple était une éponge qu'il fallait pressurer, s'empressèrent de mettre en pratique les doctrines de leur maître, non seulement en cherchant matière à de nouveaux impôts, mais encore en augmentant le rendement de ceux qui existaient déjà. Ces moyens étant encore insuffisants pour satisfaire aux ruineuses dépenses d'une cour dissolue, on en chercha d'autres plus expéditifs. On se souvint que moins d'un siècle auparavant, Louis XIV, regardant comme siennes les charges de l'Etat en ce qui était des emplois, avait fait argent de certains petits offices, dont l'hérédité avait été précédemment vendue par Louis XIII, en 1620. Ce mauvais exemple, donné par le Grand Roi, *devait être contagieux*, surtout sous le ministère du peu scrupuleux Terray, qui s'empressait de recourir à cette indélicate mesure pour dépouiller, au profit de la Royauté, les pourvus des offices : de juré aulneur-contrôleur-visiteur et marqueur de toiles et draps ; juré priseur-vendeur de meubles ; juré mouleur-compteur et peseur de tous bois à brûler et charbons; juré priseur-vendeur de poisson frais, sec ou salé, et juré mesureur de grains.

Avis de cette décision fut transmis à M. le marquis d'Orceau de Fontette, Intendant de la Généralité de Caen, le 22 Juillet 1767.

M. de Laverdin, contrôleur général des finances l'invitait en même temps à lui faire parvenir par écrit tous les renseignements à sa disposition pour opérer la rentrée en possession des différents offices dont il s'agissait et qui, d'après cet agent du Trésor, ne devait pas constituer une nouvelle charge à imposer aux sujets du Roi : « puisqu'ils étaient perçus par des « particuliers sans utilité pour l'Etat, et que l'effet de cette régie,

« lorsqu'elle sera montée, pourrait accélérer l'instant où Sa Majesté « désire accorder quelque soulagement à ses peuples ».

Mais, loin d'avancer le moment où le prodigue Louis XV réaliserait la diminution d'impôts que faisait opérer M. de Laverdin, la mesure spoliatrice à laquelle on allait recourir devait encore élargir le gouffre dans lequel les trésors de la France disparaissaient journellement.

Aussi l'arrêt du Conseil d'Etat, sanctionnant cet abus de pouvoir, menaçait-il trop directement la fortune des pauvres pour que l'Administration hospitalière n'essayât pas par tous les moyens d'en détourner les funestes effets.

Dans ce but, les directeurs de l'Hôpital-Général rédigèrent un mémoire pour exposer au Roi que les privilèges de mesureurs de grains à la Halle de Bayeux, éteints en faveurs des Hospices sous le régime de Louis XIV, ne pouvaient être rétablis au profit de la royauté, sans préjudicier aux droits de ces établissements.

Et pour appuyer leur courageuse réclamation, ces administrateurs faisaient ressortir que le droit d'héridité à percevoir sur les offices de mesureurs de grains, en vertu de l'édit de 1701, n'avait jamais été payé à Bayeux à cause du rachat de ces offices par l'Hôpital-Général, malgré la réclamation d'une somme de douze cents livres faite dans ce but, à Jean Bidot, fermier de la Halle, par exploit de Pierre Le Romain, huissier à Caen, le 3 Août 1704 ; lequel officier ministériel agissait alors à la requête du sieur Garnier, chargé, pour Sa Majesté, du recouvrement de la finance à provenir de la confirmation d'hérédité des droits de mesureurs de grains de la ville de Bayeux.

Qu'il en avait encore été de même lorsqu'un sieur Grouaille, directeur et receveur en la généralité de Caen, opérant au nom de M. Nuger, bourgeois de Paris, chargé de par le Roi du recouvrement de la finance due par les propriétaires du mesurage des grains, fit saisir le nommé Lafontaine-Bidot, fermier des droits de Halles, sur son refus de payer la somme de quinze cents livres deux sols, qui lui était réclamée pour augmentation de gages, suivant le rôle arrêté à Caen, le 5 Juin 1707, conformément à un ordre transmis par M. l'Intendant sur la réclamation des administrateurs, les offices dont il s'agissait ayant été rachetés par l'Hôpital-Général.

Cependant, malgré l'évidence du bon droit des pauvres, confirmé plus qu'à suffire par de précédentes décisions, la royauté n'en continua pas moins à maintenir ses injustes prétentions qu'elle réalisa bientôt. Par

son édit d'Avril 1668, elle dépouillait nos établissements hospitaliers des offices de jurés mesureurs de grains. C'était une perte de 4,750 livres par an qu'ils allaient subir, d'après le prix du bail en cours d'exécution.

En présence de ce désastre qu'ils ne pouvaient que déplorer, les Administrateurs décidèrent, le 9 Juin de cette année, qu'à l'avenir, les secours que l'Hôpital-Général distribuait journellement en ville seraient supprimés et les admissions suspendues.

La mauvaise action de la royauté, dont les pauvres de Bayeux allaient être victimes, excita la compassion des âmes charitables qui s'efforcèrent de leur venir en aide. Des quêtes furent organisées dans les différents corps, le Bailliage donna six cents livres. L'Administration hospitalière demanda un secours à la Ville qui lui accorda également six cents livres, bien que la Municipalité ne contribuât pas habituellement au soulagement des indigents, qui constituait alors une des charges de la riche dotation du Clergé.

Pendant que la charité privée s'efforçait d'atténuer les conséquences de ce malheur, l'arrêt du Conseil d'Etat du 18 Mai 1767 et l'édit d'Avril, étant devenus exécutoires, en 1771, les hospices se voyaient définitivement dépossédés des droits de mesurage, qui représentaient le plus clair de leurs revenus.

En cette même année 1771, le 27 Juin, alors qu'un Roi de France privait les pauvres du Grand-Bureau de leur nécessaire, on voyait d'humbles artisans tendre une main secourable à ces malheureux.

Ces modestes travailleurs, dont on ne saurait trop honorer la mémoire, se nommaient Guillaume Bourges dit Laroche et Charlotte Tostain, son épouse, boulangers, demeurant paroisse Saint-Sauveur. Ils offraient modestement une somme de huit cents livres, capital important à cette époque, « pour venir en aide l'Hôpital-Général dans les dépenses que lui « susciteraient la cherté du blé et des autres choses nécessaires à la vie ».

Cette généreuse aumône, péniblement gagnée à la sueur de leur front par les époux Bourges, méritait un témoignage de respectueuse gratitude, que les Administrateurs s'empressèrent de leur accorder, en décidant, suivant les termes de leur délibération : « de faire célébrer tous les ans un « service, le jour du décès de Guillaume Bourges, pour le repos de son « âme et de celle de son épouse, et de faire assister les pauvres à leur « enterrement, comme bienfaiteurs de ladite maison ; et, de plus encore, « de les faire recommander aux prières de la maison, ensemble de lui « délivrer copie de la présente s'il le demande ».

Un secours remarquable, plutôt par sa provenance que par sa valeur, était encore celui du Conseil supérieur, installé à Bayeux, après l'exil des Parlements, sur la proposition du Chancelier Maupeau (Maupeou).

Le 2 Février 1772, M. Tanneguy du Châtel, président de ce Corps, faisait remettre à M. le Syndic de l'Hôpital-Général, une somme de cent quatre vingt livres « provenant de ce qui est perçu au Conseil Supérieur « pour ledit Hôpital ».

Les clameurs soulevées par l'égoïsme royal parvinrent-elles jusqu'au Trône ? ou encore Louis XV se souvint-il que les pauvres dont il aggravait les misères, avaient prié pour lui alors qu'il était près de mourir, à Metz, en 1744 ?

Quoiqu'il en soit, sans rechercher le sentiment qui inspira ce souverain, nous devons dire qu'il répara en partie le dommage que son édit avait causé aux pauvres de Bayeux, en accordant à l'Hôpital-Général, par son édit du 1er Mars 1771, un secours annuel et temporaire de mille cinq cents livres, à payer par le Trésor public pour les années 1771, 1772, 1773 et 1774, en vertu d'un arrêt du Conseil d'Etat, ainsi conçu :

« Le Roy a ordonné par ses lettres-patentes du 1er mars dernier, « que sur le produit des droits réservés, établis par son édit d'avril 1768, « il serait prélevé chaque année, jusqu'au 30 décembre 1774, une somme « de 20.000 livres pour être distribuée, par ordre de Sa Majesté, à dater « du premier octobre 1770, aux différents hôpitaux des Généralités de « Caen et d'Alençon, suivant les avis des Commissaires départis dans les « deux Généralités, et Sa Majesté voulant faire connaître ses intentions « sur la distribution de la dite somme :

« Vu l'avis des dits sieurs Commissaires départis dans les deux « Généralités ;

« Ouï le rapport du sieur abbé Terray, conseiller ordinaire et au « Conseil royal, contrôleur des finances, le Roy, étant en son Conseil, a « ordonné et ordonne : que dans la dite somme de 20.000 livres il en « appartiendra 10.000 aux hôpitaux de la Généralité de Caen, savoir « l'Hôpital-Général de Bayeux, 1.500 livres . . . . . .

« . . . . . .

« payable par François Noël, chargé de la régie desdits droits, de trois « mois en trois mois, depuis le 1er octobre dernier jusqu'au 31 décembre « 1774. . . . . .

« Fait au Conseil d'Etat du Roy, le 30 mai 1774.

« *Signé :* Bertin. »

Ce dédommagement, à titre temporaire, par suite duquel les pauvres perdaient encore 3,250 livres par an, comparativement au produit qu'ils retiraient des offices de mesureurs de grains à la Halle de Bayeux, était loin d'être suffisant, selon les hommes dévoués qui administraient l'Hôpital-Général. Forcés d'abandonner le privilège concédé par Louis XIV, parce qu'ils n'avaient pu produire les titres qui en assuraient la propriété, ces défenseurs du droit des pauvres conservaient, néanmoins, l'espoir d'en reprendre possession si l'on retrouvait les pièces qu'ils croyaient n'être qu'égarées.

On chercha vainement ces titres qui étaient considérés comme définitivement perdus, lorsque le 4 avril 1773, M. Crépel, l'un des administrateurs, habitant alors l'hôtel situé rue Franche, maintenant propriété de M. le Baron Gérard, député, représenta à ses collègues que ces offices ayant été liquidés à la somme de 4,500 livres, il serait urgent d'envoyer une procuration à Paris, afin de faire valoir les droits des pauvres et de recevoir les arrérages échus. Cette proposition était adoptée par Mgr de Rochechouart, évêque de Bayeux, et par MM. Le Marois de Norey, maire, Le Sueur-Desfresne, de La Lande de Sainte-Croix, Mabire-Romilly, Genas, Saint-Vaast, Crépel, Danier, Mortagne et Collot. Par suite, une procuration fut passée le même jour devant les notaires de Bayeux, pour être adressée sans délai à M. Tripard, commis à la signature des offices municipaux, rue Aubry Le Boucher, à Paris.

Cette louable persistance dans l'accomplissement de leur devoir était des plus honorable pour ces hommes de bien qu'aucune considération n'arrêtait dans leur lutte contre de puissants adversaires.

Cependant, les titres que l'on croyait perdus n'étaient qu'égarés ; ils furent retrouvés le 5 Décembre 1773.

La découverte inespérée de ces précieux parchemins excita encore le zèle des administrateurs, qui délèguèrent aussitôt un de leurs collègues pour soutenir les droits des hospices devant le Conseil du Roy.

M. Collot, supérieur du Grand Séminaire et syndic de l'Hôpital-Général, fut désigné pour remplir cette importante mission. Il partit aussitôt par les Messageries, alors situées rue Laitière, mais lorsqu'il arriva à Paris, il était déjà trop tard.

Les actives démarches et le zèle de M. le Syndic, pour faire triompher le bon droit des pauvres, restèrent sans résultat. On ne fit aucun cas de ses bonnes raisons non plus que des titres qu'il apportait, n'ayant pu justifier de Lettres patentes, que la Commission avait vainement essayé

d'obtenir pour les offices en 1723, en même temps que celles concernant les nouveaux droits sur les boissons.

M. Collot rendait ainsi compte de son infructueux voyage dans le registre des recettes et dépenses de sa gestion, pendant l'année 1774.

« Fait dépense le comptable de la somme de 326 livres 14 sols qu'il a « déboursée dans son voyage de Bayeux à Paris, entrepris dans l'hiver, « par l'ordre de l'Administration, du 5 décembre 1773, ci-joint, pour « faire valoir vis-à-vis M. le Contrôleur-Général les prétentions réelles « des pauvres valides de l'Hôpital-Général sur les droits de mesurage de « la Halle à Blé, dont ils avaient été dépossédés.

« Le comptable étant parti de Bayeux par la voiture publique, avec un « frère de la Congrégation pour avoir soin de lui, le 3 janvier 1774, et « n'étant revenu que le 5 février au soir, a dépensé, dis-je, tant dans ses « aller et retour, que son séjour à Paris, pour entretien, voitures, étrennes « et menus frais nécessaires et convenables, y compris ce qu'il lui en a « coûté pour l'ample consultation de Maitre Piatte, ci-jointe, qu'il a « sollicitée en même temps, par l'ordre de Mgr de Rochechouart, résidant « pour lors à Paris, au sujet de l'union de la mense conventuelle du « Prieuré de Saint-Nicolas de la Chesnaye, sur laquelle l'administration « susdite avait des prétentions qui lui paraissent assez bien fondées. »

Cette consultation avait pour but de faire valoir les droits de l'Hôpital-Général sur ce Prieuré, dont les revenus auraient pu compenser le produit des offices de mesureurs de grains, si le Chapitre, contre lequel il fallait procéder, ne s'en était fait envoyer en possession par un Brevet royal, toujours révocable, daté du 4 juin 1769, pour aider aux réparations de la Cathédrale, alors qu'elles devaient être prélevées sur le produit des biens du Clergé.

Le 31 mars 1774, et comme conséquence de son voyage à Paris, M. Collot portait encore cette mention sur ses comptes :

« Payé 126 livres, dont j'ai envoyé 120, non compris six livres pour le « port par la poste à M. Duhautois, un des commis de M. Bertin, à Ver- « sailles, pour le rembourser des ports de lettres et paquets assez étoffés « que je lui ai souvent envoyés, concernant les droits de mesurage, dont « ledit Hôpital était privé, dont certificat des directeurs de la Poste. »

A cette époque, la fin du règne de Louis XV était proche et la France lasse des débauches de ce roi. Né avec des sentiments honnêtes, mais corrompu par ses courtisans, il mourait, le 10 mai 1774, à l'âge de 66 ans, victime de ses honteux excès. « Son corps, dit l'abbé Anquetil, dans son

« *Histoire de France*, fut emporté sans pompe à Saint-Denis, sous pré-
« texte de l'odeur fétide qu'exhalait le cercueil, et le peuple parsemé sur
« la route ne montra point les regrets que lui promettait le surnom de
« Bien-aimé. »

Les prières qu'on avait ordonnées pour ce triste sire, dans toutes les églises du royaume, et auxquelles peu de fidèles prirent part, restèrent sans effet. Il en fut de même pour celles que le jeune et affectueux Dauphin, Louis-Auguste, son successeur sur le trône, demandait dans une lettre, ainsi conçue, qu'il adressait à l'abbé Terray :

« Monsieur le Contrôleur Général,

« Je vous prie de faire distribuer aux pauvres des paroisses de Paris,
« vingt mille livres pour prier pour le Roy ; si vous trouvez que c'est
« trop, retenez-les sur nos pensions à Madame la Dauphine et à moi.

« *Signé :* Louis-Auguste. »

Les habitants de Bayeux, toujours empressés de s'associer aux joies et aux deuils de la famille royale, accueillirent froidement l'invitation d'assister aux services qui furent célébrés pour le défunt Roi. Le souvenir du préjudice que leur causait l'arrêt du Conseil d'Etat du 21 novembre 1751, les obligeant à payer à l'avenir un droit d'ensaisinement, supprimant l'antique privilège de franc-aleu, qui leur avait été confirmé par François I^er^, lors de son passage par Bayeux, en 1532 ; la misère des Hospices, par suite de la perte récente des offices de jurés-mesureurs de grains, et peut-être aussi pour quelques-uns, les malheurs de la France sous le règne de Louis XV, avaient, sans doute, paru suffisants au plus grand nombre des habitants pour se dispenser d'assister aux derniers hommages qu'on allait rendre à ce souverain.

Un service solennel fut célébré en l'église Cathédrale, le 27 mai 1774.

Monseigneur l'Evêque y avait convoqué les différentes Autorités et le Corps municipal. La plupart de ses membres s'excusèrent pour diverses causes, et M. le Marois, maire de la ville, alors à son château de Barbeville, répondit à Le Fauconnier, valet de la Municipalité, chargé de lui remettre l'invitation du Prélat, qu'il n'assisterait point à cette cérémonie.

Un autre service eut encore lieu pour le défunt Roi, le 11 juin 1774, en l'église des Pères Augustins, dans la rue des Bouchers. Cette manifestation des regrets du Corps de ville, qui l'avait ordonnée, paraissait dictée plutôt par l'étiquette que par une sincère affection. Le Maire s'abstint encore d'y paraître et plusieurs Membres des différents Corps suivirent son exemple.

Le cortège officiel, sorti de l'Hôtel-de-Ville, près la place du Château, dix heures du matin, était précédé par les officiers de la milice bourgeoise, en grand uniforme, ayant à leur tête M. Fleury, major.

Puis venaient les officiers municipaux, devant lesquels marchaient les huissiers et les valets de ville. Ces derniers avaient quitté pour cette circonstance la robe d'apparat, aux couleurs rouge et noire qui étaient celles de la ville, et les bas rouge de la grande tenue. Ils étaient vêtus de noir avec le chapeau à larges bords rabattus et le crêpe pendant, comme pour servir de pleureurs.

Monsieur le Maire, comme nous l'avons dit, n'assista pas à cette cérémonie, où le corps de ville était représenté par Messieurs Le Tellier, Maheust et Duhamel, Echevins; Dulongbuisson, Poitevin, Godard de Cussy, écuyer, et Sevestre, Conseillers ; Le Pesqueur de Coujon — Syndic — et le sieur Anfrye, Secrétaire. Les notables venaient ensuite en petit nombre : c'étaient Messieurs Labbey, Le Blanc, Haribel, Maheust, père, Tostain, Philippe, Vimont et Blaise, députés de leurs corps.

Après son arrivée à l'église des Augustins, où il avait été précédé par Messieurs de Saint-Vaast, Commandant pour le Roi, et de Coulon, gouverneur du Château, le cortège prit place dans les premières stalles du chœur en entrant.

Un riche catafalque occupait le milieu du sanctuaire, brillamment illuminé et tendu, comme la nef, de draperies aux armes du défunt Roi. Ce catafalque avait été exécuté d'après les dessins du jeune Rupalley, peintre d'avenir, déjà connu pour son talent, et qui épousa depuis une des filles naturelles de Louis XV.

Après la célébration du service religieux par Messieurs les Curés de la ville, avec le concours des musiciens de la Cathédrale, on distribua quatre mille livres de pain aux pauvres des différentes paroisses.

Tels furent les derniers honneurs rendus dans notre ville à la mémoire de cette égoïste Majesté, qui, prévoyant qu'une terrible expiation était proche, se rassurait en pensant que la catastrophe retomberait sur ses descendants.

« Ceci durera bien autant que moi, disait Louis XV, mon successeur « s'en tirera comme il pourra », et Madame de Pompadour à laquelle il tenait cet indigne langage, répétait avec lui : « Après nous le déluge... »

Mais ce déluge, que ces insensés croyaient encore lointain, et qu'on appela la Révolution Française, s'avançait à grands pas. Il submergeait bientôt l'ancien régime et ses abus, en faisant tomber non seulement la

tête de la Dubarry, cette dernière favorite de Louis XV, qui rappelait le souvenir de ses ruineuses passions, mais encore celles de l'infortuné Louis XVI, de la Reine Marie-Antoinette et de Madame Elisabeth, sœur du Roi, victimes expiatoires des fautes de leurs aïeux.

ALFRED DÉDOUIT.

Bayeux, le 4 Mai 1893.

BOUTADE

A UN LAPIN AMI DU PROGRÈS

« Amis, écoutez-moi (ce n'est pas un mensonge)
Comme un vrai philosophe, en mon gîte je songe.
Je délaisse parfois ma bruyère et mon thym
Et me mets à ronger livre grec ou latin.
Loin de moi l'onde pure et l'herbe verdoyante,
Le zéphyr embaumé, l'hirondelle fuyante :
Rien ne me distrait plus, rien ne charme mes yeux.
Il me faut, désormais, ce qui charme nos villes,
Délaisser des ruraux les formes inciviles,
A l'esprit des anciens joindre celui du jour,
L'air nouveau, car j'étouffe en mon étroit séjour. »
Ainsi, parlait un soir, tout près d'une barrière,
Un tout jeune lapin, lassé de sa bruyère.
Monsieur rêvait, au loin, confortable maison,
Régime moins austère et riant horizon.
L'ambition, parfois, fait tourner bien des têtes.
Plus d'un homme le sait, mais croit-on que les bêtes
Tombent parfois, aussi, dans de pareils travers ?
Phédre, Esope l'ont dit : Lafontaine, en ses vers,
Leur a donné souvent plus d'esprit qu'à des hommes.
Fit-il bien, fit-il mal ?... restons ce que nous sommes,
Le Ciel donne à chacun un rayon de soleil,
Un abri pour le soir, du pain pour le réveil.
Je dirais au lapin : Sot lapin, tu t'attristes
De n'être pas heureux parmi tant de sophistes,
Comme une image fuit en de mouvantes eaux,

Le bonheur n'apparaît chez eux que par lambeaux.
Pourquoi donc évoquer mille sectes antiques,
Aristote, Platon, rappeler les Stoïques.
Dans leur poudreux tombeau laisse donc sommeiller
Ces sages, dont le nom vingt fois te fait bâiller:
Pythagore et Zénon, Carnéade, Epicure,
Dont les écrits sont faits pour donner tablature.
Laisse les médecins reformer tout l'état.
Les avocats retors commander au soldat.
Voilà l'attrait nouveau que présentent nos villes,
Et des choses, hélas ! les formes plus civiles.
Tu ne crains, près de nous, ni grèves ni décrets,
Point de trônes brisés, point de maisons d'arrêts,
Point d'électeurs grincheux, de députés serviles,
Point de trompeurs gagés, point de flatteurs dociles.
Sans t'élever si haut avec tes vieux amis
Viens gambader encore et chasse les ennuis
Du terrier paternel, broute l'herbe fleurie,
Garde-moi ton souris, chasse la rêverie.
Puisque le Ciel encor te donne de beaux jours,
Apprends à t'amender et sois sage toujours,
Rends grâce, dans ton cœur, au Dieu de la nature,
Qui plaça près de toi l'onde tranquille et pure,
Où tu peux te mirer chaque jour au matin,
Rends grâce de ton trou, rends grâce de ton thym.

A. LE LIÈVRE.

PRIX LÉTOT 1900 — MÉMOIRE COURONNÉ

SUUM CUIQUE.

RECHERCHES

SUR LES

ARTISTES ORIGINAIRES DE BAYEUX

ET DE SA RÉGION

*DEPUIS LE XV^e^ SIÈCLE JUSQU'AU XVIII^e^*

AVANT-PROPOS

Le sujet du concours pour le Prix Létot en 1900 est quelque peu effrayant, et notre devise, empruntée à Tacite, ne l'est pas moins ! Rendre à chacun ce qui lui appartient, évaluer le mérite, le talent, le génie de chacun des enfants de notre région, qui se sont illustrés dans les diverses branches de l'art, est une tâche ardue pour notre inexpérience. L'ampleur du sujet est une nouvelle difficulté à surmonter. En effet, tel critique fera merveille dans un compte-rendu d'Exposition de peinture ou de sculpture ou encore d'art ornemaniste, qui restera court ayant à faire la description d'un monument, à apprécier un concert ou une représentation théâtrale.

Quoiqu'il en soit, par son ampleur même, la question nous a séduit, et c'est avec ardeur que nous avons rassemblé les documents épars, fouillé les archives de l'art dans le Bessin, et tâché d'exhumer de l'oubli nos artistes régionaux. Sans doute, ce travail est fort incomplet, des erreurs ont dû, malgré tous nos efforts, s'y glisser en grand nombre, enfin nos appréciations personnelles sont peut-être erronées dans bien des cas ; mais c'est avec un vrai plaisir que nous l'avons vu terminé, espérant que

cet écrit, sur la portée duquel nous ne nous faisons nulle illusion, ouvrirait une voie aux chercheurs, leur faciliterait les recherches, les inviterait à redresser les erreurs, à combler les lacunes, serait, en un mot, le point de départ d'un glorieux et lumineux livre d'or de l'Art dans le Bessin.

Tout d'abord, un humble et sincère aveu. Nos laborieuses recherches personnelles, sans doute à cause de notre inexpérience et de notre ignorance de l'Histoire locale à nous qui sommes presqu'un nouveau venu et à qui il reste tant à apprendre de cette histoire, nos recherches, disons-nous, n'ont pas été couronnées du succès que nous ambitionnions. Le modeste travail que nous présentons ne contient qu'un petit nombre de documents inédits. Mais, nous nous sommes efforcé de grouper, dans l'ordre le plus rigoureusement chronologique et le plus logiquement raisonné, tous les documents épars dans les divers ouvrages dont la liste suit :

F. Boisard. — *Notices biographiques sur les hommes du Calvados.*

Théodore Lebreton. — *Biographie Normande* (3 vol.)

Mme N. N. Oursel. — *Nouvelle Biographie Normande* (3 vol.)

Abbé Béziers. — *Histoire sommaire de la ville de Bayeux.*

Frédéric Pluquet. — *Essai historique sur la ville de Bayeux.*

E. F. A. Chigouesnel. — *Nouvelle Histoire de Bayeux.*

Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux (10 vol.)

Mémoires de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux (4 vol.)

A. de Caumont. — *Statistique monumentale du Calvados* (5 vol.).

Roger de Gomiecourt. — *Guide historique et descriptif de Bayeux et de ses environs à l'usage des touristes et des amateurs d'art* (Ouvrage inédit).

Le Bibliophile Esaü. — *Essai d'un catalogue des principaux tableaux du Musée municipal de Bayeux* (publié par l'*Indicateur de Bayeux*).

Alfred Dédouit. — *Etude historique sur le faubourg Saint-Patrice et la place du Marché* (publié dans l'*Indicateur de Bayeux*).

— — *Souvenirs inédits. Bayeux sous la Révolution, le Consulat et l'Empire.*

Annuaires des cinq départements de la Normandie, publiés par l'Association Normande.

G. du Boscq de Beaumont. — *Un peintre bayeusain au XVIII^e siècle, Joachim Rupalley*, 1713-1780.

Catalogue de l'Exposition Rétrospective de 1848 *à Bayeux.*

id. 1876 *id.*

id. 1886 *id.*

id. 1899 *id.*

Gaston Lavalley. — *Arromanches et ses environs.*

Docteur Th. Labbey. — *Asnelles, Tableaux et Souvenirs.*

Abbé Barette. — *Histoire de Balleroy.*

Abbé Bidot. — *Histoire de Balleroy.*

Leroy. — *Histoire de Jouvenet.*

V^te J.-E. de Steins. — *Notice biographique sur le comte d'Houdetot.*

Catalogue du Musée de Caen.

Catalogue du Musée de Cherbourg.

Guide du Musée du Louvre.

Guide du Musée de Versailles.

Mémoires d'Alexandre Dumas (10 vol.)

Eugène de Mirecourt. — *Les Contemporains. Mademoiselle George.*

Abbé E. Deslandes. — *Le Trésor de l'Eglise Notre-Dame de Bayeux, d'après les Inventaires manuscrits de* 1476, 1480 *et* 1498.

Abbé Lelièvre. — *Notice descriptive sur la Cathédrale de Bayeux.*

M^lle Emma Chuppin de Germiny. — *De l'état de la Musique en Normandie.*

Abbé Laffetay. — *Notice historique et descriptive sur la Tapisserie de la Reine Mathilde.*

Abbé Faucon.— *Essai Historique sur le Prieuré de Saint-Vigor-le-Grand.*

Dezallier d'Argenville. — *Abrégé de la vie des plus fameux peintres* (tome IV) Ecole Française.

— — *Vies des fameux architectes.*

L. Doucet. — *Lettre sur l'Exposition Rétrospective à Bayeux en 1876.*

G. J. Lange. — *Ephémérides Normandes* (2 vol.).

Que toutes les personnes auxquelles nous nous sommes adressé pour obtenir des renseignements verbaux ou écrits, des indications et des communications, veuillent bien trouver ici l'expression de notre vive et sincère gratitude pour l'accueil gracieux et bienveillant qu'elles ont bien voulu nous réserver et l'aide puissante qu'elles ont daigné nous apporter dans notre travail.

INTRODUCTION

Les Normands qui se sont fait un nom dans les Arts sont nombreux. Un érudit chercheur, Théodore Lebreton, l'auteur de la Biographie Normande, ne craint pas d'affirmer que notre province est une de celles qui ont fourni le plus d'illustrations dans la Théologie, la Littérature, les Arts et les Sciences ; et, nous rappelant les célébrités de tout genre qui ont vu le jour pour la première fois dans les villes de Rouen et de Caen (pour ne parler que de ces deux centres intellectuels), Corneille, Jouvenet, Boïeldieu, Fontenelle, Géricault, Flaubert, La Champmeslé, Restout, Belin de Fontenay, Sarrasin, Malherbe, Segrais, Auber, Mélingue, et tant d'autres, nous sommes bien près de lui donner raison. Les cardinaux, les évêques, les docteurs, les prédicateurs, les jurisconsultes, nous renonçons à les citer, en cette courte introduction ; ils sont légion.

Les autres villes de Normandie suivent avec honneur l'exemple de leurs capitales et c'est, lorsque l'on compulse leurs archives, un glorieux défilé de grands Saints, d'éminents Théologiens, d'éloquents Orateurs, d'illustres Guerriers, de célèbres Artistes, de fins Lettrés, de Savants fameux, de Citoyens renommés pour leurs vertus.

Bayeux, autant sinon plus qu'aucune autre ville de même importance en Normandie, peut se glorifier d'avoir donné le jour à nombre d'illustrations dans le clergé, la robe, l'armée, les lettres, les arts et les sciences ; et notre tâche sera lourde pour faire revivre la mémoire des peintres, sculpteurs, architectes, dessinateurs, graveurs, musiciens, acteurs et ornemanistes dont les œuvres ou les créations théâtrales sont connues.

Nous demandons la permission d'ouvrir ici une parenthèse afin d'éviter tout malentendu.

Fallait-il comprendre sous la dénomination d'artistes les écrivains, prosateurs ou poètes ?

Nous n'hésitons pas à trancher la question en faveur de la négative. Bien que nous ne soyons pas le premier à reconnaître que dans la plupart des productions de l'esprit, il entre beaucoup *d'art*, et bien que *l'art d'écrire, l'art poétique* soient des locutions universellement admises, nous n'avons pas cru devoir parler des poètes et des littérateurs. Et en cela nous avons cru obéir à l'esprit comme à la lettre du programme. Nous ne parlerons donc que des enfants de notre pays qui ont cultivé les **Beaux-Arts** proprement dits.

Notre antique cité, fondée il y a tantôt trois mille ans, au dire des historiens primitifs, était une grande et superbe ville, où florissaient les sciences et les arts, où l'on frappait monnaie. Elle conserva longtemps une importance qui alla s'affaiblissant jusqu'au Moyen-Age.

Aux premiers siècles de l'ère chrétienne, existait, sur le Mont-Phaunus, un collège de Druides, qui monopolisaient, pour ainsi dire, à leur profit, toutes les formes de l'intelligence humaine, et possédaient une somme de connaissances absolument remarquable. La base de la statue de *Solemnis*, retrouvée à Vieux, est un éloquent souvenir de ces lointaines époques.

Plus tard, la domination Romaine vit fleurir, dans notre contrée, le culte des Beaux-Arts. Nous en avons pour preuves les deux établissements de bains Romains, découverts à Bayeux, l'un sous l'église Saint-Laurent, l'autre sous l'Hôtel des Postes, et surtout, cette admirable tête de Minerve Salutaire (conservée au Musée de Bayeux), dont la pureté des contours rappelle les plus rares merveilles de l'art grec.

Plus tard encore, les chefs-d'œuvre de l'iconographie, les splendides monuments, dont plusieurs sont encore debout, et le souvenir des trouvères font foi de l'amour que professaient nos pères pour les manifestations de l'art sous toutes ses formes.

THOMAS DE DOUVRE, né à Bayeux en 1027, issu d'une noble et ancienne famille, fut Trésorier de la Cathédrale de Bayeux, puis archevêque d'York, après la Conquête de l'Angleterre. Il rebâtit sa Cathédrale et donna l'exemple de toutes les vertus. Les célèbres compositions musicales qu'il avait mises au jour, ne nous sont malheureusement pas parvenues et l'on n'a de lui qu'un traité intitulé : DE MODO PSALLENDI SIVE CANTANDI. Il mourut en 1100, après vingt-huit années d'épiscopat.

Une Saxonne ou plutôt une anglo-saxonne, nommée LEVIET, a dû, à l'habileté artistique de ses doigts, de laisser son nom à la postérité. Elle fut la principale ouvrière qui exécuta, sous la direction de la reine Mathilde, la fameuse tapisserie, représentant LE CONQUEST D'ANGLETERRE.

Guillaume le Conquérant était mélomane et tout nous prouve qu'il dut s'entourer de musiciens; mais le nom de ces artistes est demeuré inconnu.

RICHARD DE LISON et RENAULT DE BAYEUX étaient des trouvères célèbres au XII^e^ siècle. Au XIII^e^, JEAN DE MAISONS, bailli de Bayeux vers 1254, était le chansonnier à la mode.

Enfin, notre admirable Basilique est le plus précieux document qui nous atteste l'originalité et la vitalité de l'Art dans notre pays.

Les limites du concours n'autorisent point à parler d'une façon détaillée des artistes des XII^e^, XIII^e^ et XIV^e^ siècles, qui édifièrent ou achevèrent la Cathédrale. Qu'il nous soit permis cependant d'en dire quelques mots, ne serait-ce que pour mettre notre travail sous la protection du superbe monument qui fait la gloire de notre cité et l'admiration de tous les amis du Beau, et expliquer le peu de place que conservèrent les arts aux deux siècles suivants, comme si, après un tel effort, notre pays avait eu besoin d'un repos réparateur.

L'une des parties les plus précieuses de la Cathédrale de Bayeux est, sans contredit, le chœur, construit au XIII^e^ siècle, sous l'épiscopat de Robert des Ablèges ; mais la nef, élevée au XI^e^, sous l'épiscopat d'Odon de Conteville, et terminée, telle qu'elle existe, au XII^e^, sous l'épiscopat de Philippe de Harcourt, n'est pas moins remarquable par sa riche architecture romane et les bas-reliefs des arcades. Il n'entre point dans le cadre de ce travail de chercher à expliquer la diversité des influences qui se sont exercées dans cette sculpture du XII^e^ siècle ; mais si l'on demandait à un étranger d'où vient le bas-relief du pilier qui sépare deux arcades à gauche de la chaire et qui représente un homme agenouillé devant une idole à tête d'animal, dont les pattes reposent sur une stèle, on obtiendrait sans doute cette réponse : « D'un temple Cambodgien ou « Hindou ». Devant cette figure, Viollet-Leduc s'est arrêté rêveur en disant : « Influence Hindoue ? Art Scandinave ? » On s'est moqué de lui et on lui a répondu : « Cela fait bien des choses dans la tête d'un sculpteur du XII^e^ siècle ! » Mais quand on voit des monuments de ce genre, il faut bien essayer de les expliquer. Ce n'est pas latin, ce n'est pas grec, c'est oriental avec un caractère Hindou très marqué. Comment ce modèle a-t-il pu venir dans l'atelier du sculpteur de Bayeux ? sur ce *Littus Saxonicum* où les hommes du Nord avaient apporté les germes ou les textes de tant de traditions et de formes lointaines ?

Dans l'art du XIII^e^ siècle, c'est la vie naïvement et pleinement sentie qui éclate, comme en témoignent, dans notre Cathédrale, les admirables sculptures du chœur, du portail d'entrée et des deux autres portes, si remplies d'intérêt pour l'histoire de l'iconographie chrétienne.

Qui étaient ces artistes, qui laissaient de pareilles œuvres ? On a beaucoup parlé de leur mysticisme et du régime étroit et sévère auquel ils auraient été soumis. Rien n'est plus faux. C'étaient de braves gens qui appartenaient à des corporations laïques solidement constituées, avec des règlements qui assignaient à chacun ses fonctions ; ils faisaient sagement

leur ouvrage, sans se préoccuper, comme nous, de mysticisme ou de littérature. Voilà, sans doute, l'explication de la force de leurs œuvres, mais aussi de l'ignorance où ils nous laissent sur leur nom et sur leur origine.

LES

ARTISTES ORIGINAIRES DE BAYEUX ET DE SA RÉGION

DEPUIS LE XV^e^ SIÈCLE JUSQU'AU XVIII^e^

XV^e^ SIÈCLE

Au xv^e^ siècle, les artistes du Bessin sont rares ; les œuvres qu'ils ont laissées, et dont l'originalité caractérise leur talent imaginatif, ne sont point signées, par humilité sans doute, car, à cette époque, on travaillait bien plus pour la gloire de Dieu que pour la sienne propre (les choses ont depuis singulièrement changé) ; et on n'avait point l'habitude d'apposer son nom sur ses œuvres. L'imprimerie n'était pas encore inventée (la critique artistique non plus), aussi, les documents sur les artistes de cette époque ne sont ni nombreux, ni certains, ni circonstanciés.

La famille Bayeux habitait notre ville à la fin du XIV^e^ siècle et au commencement du xv^e^ ; l'un de ses membres, JEAN DE BAYEUX, et son frère, travaillèrent à la Cathédrale de Rouen comme *architectes*, élevèrent dans cette ville la Tour GUILLAUME-LION, la porte MARTAINVILLE, commencèrent la tour du BEFFROY et construisirent les fortifications de l'enceinte. Participèrent-ils aux travaux de notre Cathédrale ? Il est permis de le supposer, mais rien ne le prouve.

Peut-on affirmer davantage que PHILIPPOT VIART, chargé en 1457 d'exécuter les stalles du chœur de la Cathédrale de Rouen et qui est qualifié de *maître huchier*, était originaire du Bessin, de Cerisy-la-Forêt, par exemple, où de nombreux *huchetiers* exercèrent avec tant d'éclat leur métier, et contribuèrent largement à la réputation de l'Ecole Normande, rivale de l'Ecole de Bourgogne ? En l'absence de documents, l'on doit se borner, là encore, à de simples conjectures.

Nous mentionnons, à simple titre d'indication, que le roi d'Angleterre,

Henri V, mélomane comme son ancêtre Guillaume-le-Conquérant, obligeait son vassal, le tenancier du fief d'Asnières, à une redevance annuelle de flûtes, fabriquées dans le pays et appelées *recordours*.

Quant à l'inscription qu'on lit sur l'un des contreforts de l'Eglise d'Asnelles-la-Belle-Plage : « L'an mil IIII et xxx fut fait ce pilier par Jhan Richard », elle peut s'appliquer aussi bien à l'architecte qu'à l'entrepreneur ou au maçon ou même encore au donateur. Nous la mentionnons donc sans autre commentaire.

L'origine Bayeusaine de JEAN JORET, poète et *calligraphe* ou scripteur des rois Charles VII, Charles VIII et Louis XI, est au moins certaine. Luthereau, un enfant de Bayeux, peintre et critique d'art, dont nous parlerons plus loin, a publié son manuscrit : *Le Jardin Salutaire*, qui appartient à la Bibliothèque Nationale. Jean Joret exécutait pour les manuscrits des bordures coloriées et des miniatures à pleine page, des lettres ornées et toute sorte d'ornements, comme on en voit dans les beaux livres de cette époque.

N'abandonnons pas le XV^e^ siècle sans déplorer une fois de plus la perte (consommée en 1562 et 1563 par les Protestants), des admirables objets dont Louis de Harcourt, Evêque de Bayeux et Patriarche de Jérusalem, ami et protecteur des arts, avait fait présent à son Eglise. On remarquait surtout un magnifique *rétable d'argent*, de grandes dimensions, émaillé et enrichi d'or et de pierreries. Nous renvoyons, pour la description de ce beau joyau, au curieux ouvrage de M. l'abbé Deslandes, Chanoine, Bibliothécaire du Chapitre. Sans doute, ces objets d'art sortaient des mains d'artistes de Bayeux, mais leurs noms nous sont aussi inconnus que ceux de l'architecte et des sculpteurs qui achevèrent, sous la direction du même prélat, la TOUR CENTRALE de notre Cathédrale, terminée en 1479, une des merveilles d'architecture et de sculpture de l'école normande.

XVI^e^ SIÈCLE

Sur les artistes du XVI^e^ siècle, les documents que nous avons pu recueillir sont encore moins nombreux et moins précis que ceux du XV^e^.

« Les frères GILLES et MICHEL DUBOSC, *peintres-verriers* célèbres, « dit Madame Oursel, sont nés en Basse-Normandie au XVI^e^ siècle. » Mais, malgré leur célébrité, la date et le lieu exacts de leur naissance nous sont inconnus. Peut-être ont-ils travaillé aux vitraux des églises du Bessin ? Il est seulement permis de le supposer, non de l'affirmer.

Si les artistes du Bessin, connus au XVI[e] siècle, sont rares, nous connaissons, au moins de réputation, l'un des plus beaux objets d'art qu'il soit donné à l'homme d'admirer.

« Catherine Scelles, née à Bayeux en 1584, dit Pluquet (dans son Essai « Historique), était d'une rare beauté et réunissait toutes les perfections « du corps et de l'esprit. Un poète parisien, Charles Beauter, surnommé « Méligloss, en devint éperdument amoureux dans un voyage qu'il fit « à Bayeux, pour visiter la famille Ducastel ; mais la mort vint interrom- « pre cette passion, et Catherine, pleine de beauté, d'esprit et de jeunesse, « fut enlevée au monde en 1604. Son amant publia, peu de temps après, « un petit volume devenu fort rare, intitulé : *Les Amours de Catherine « Scelles et son tombeau.* Paris 1605, in-12. »

XVII[e] SIÈCLE

ROLAND LEFÈVRE, dit Le Febvre de Venise, né à Bayeux en 1608, mort en 1677, fut un peintre portraitiste distingué. On a de lui le PORTRAIT D'UN PROCUREUR, nommé Clément (sans doute par antiphrase).

Dezallier d'Argenville le fait naître en Anjou et dit « qu'il se plaisait « à dessiner en caricature les caractères et les tempéraments de ceux « qu'il connaissait, imitant en cela Annibal Carrache. Ces portraits dans « leurs contours outrés et chargés ne laissaient pas de bien ressembler. « Après un long séjour à Venise et à Paris, il passa en Angleterre, où il « mourut en 1677. »

L'abbé BÉNIGNE DE BACILLY, né en Basse-Normandie, dit Madame Oursel, vers 1625, mort vers 1690, a laissé plusieurs ouvrages techniques sur la musique. Fétis l'a jugé digne de figurer dans sa *Biographie des Musiciens*. On a de lui des recueils de musique qui ont eu plusieurs éditions : RECUEIL DES PLUS BEAUX VERS QUI ONT ÉTÉ MIS EN CHANT, etc. Paris 1661, 2 vol. in-12. — REMARQUES CURIEUSES SUR L'ART DE BIEN CHANTER. Paris 1668-71-79, in-12, 4[e] édition avec un discours 1681. — PREMIER ET DEUXIÈME RECUEIL D'AIRS BACHIQUES. Paris 1677, in-8°, 2[e] édition. — PREMIER ET DEUXIÈME RECUEIL D'AIRS SPIRITUELS. Paris 1692, 2[e] édition.

Ce compositeur, dont les œuvres musicales semblent avoir été goûtées, puisqu'elles furent plusieurs fois rééditées, est-il originaire du Bessin ? Nous ne saurions l'affirmer, le lieu de sa naissance étant inconnu.

PHILIPPE GILLES, Maître de Chapelle de la Cathédrale de Bayeux en

1675, gagna, en 1676, le prix fondé par le fameux Abbé de Saint-Martin. Ce prix, qui consistait en un flambeau d'argent, était décerné à l'auteur du meilleur motet composé en l'honneur de Sainte Cécile.

L'œuvre de Philippe Gilles fut trouvée si remarquable que le Chapitre s'assembla extraordinairement pour l'entendre. Disons, en passant, que ce prix ne fut décerné que quatre fois. (1)

EUSTACHE RESTOUT

Peintre, architecte et sculpteur (1655-1743)

Voici une des gloire les plus pures de notre pays.

Quoique né à Caen, le 12 novembre 1655, Eustache Restout, Religieux Prémontré, mort Sous-Prieur de l'Abbaye de Mondaye, issu d'une nombreuse famille, dont presque tous les membres étaient peintres, appartient, de par le droit de la raison, à notre pays ; il a passé la plus grande partie de sa vie à Mondaye, et c'est dans cette abbaye, qu'il s'est plu à embellir, que se sont accomplies toutes les manifestations de son triple talent.

Cette famille Restout, presqu'aussi nombreuse que celle de Jouvenet et offrant avec elle une certaine analogie, nous semble si curieuse à étudier, les degrés de parenté des divers membres qui la composent ont été si souvent confondus par les biographes, que nous n'hésitons pas à donner sa généalogie.

I. *Marguerin Restout* (et non *Margerin)*, peintre Caennais du XVI^e^ siècle, est le premier anneau de cette longue chaîne d'artistes et de savants. Il eut pour fils :

II. *Marc Restout*, né à Caen, le 14 février 1616 (et non 1614), mort échevin de cette ville, le 3 avril 1684, peintre distingué, élève de Noël Jouvenet, se fit une grande réputation en Flandre, en Hollande et à Rome, où il avait accompagné Le Poussin, en 1642, dit *L'Eloge de Monsieur Restout*, lu à l'Académie de Caen, le 5 may 1768.

Cet artiste, doué de talent (*et aussi de vertu prolifique*), eut dix enfants, dont la plupart furent peintres. Voici les noms des plus connus :

1. *Jacques Restout*, né à Caen, vers 1650, mort vers 1701, peintre, élève de Letellier de Vernon, fut Religieux Prémontré et devint Prieur de l'Abbaye de Moncets (et non Moncel, ni Monceaux) près de Reims. Il

(1) L'Abbé de Saint-Martin, dont les excentricités sont légendaires, fut le premier fondateur des Concerts de Caen.

a laissé un curieux et rare petit volume : *La Réforme de la Peinture*, Caen, J. Briard, 1681, in-8°. Il a aussi composé : *Traité de l'Harmonie des couleurs comparée à l'Harmonie des sons* (Manuscrit) et a laissé deux autres manuscrits : une traduction du *Pausanias* et une traduction du *Traité sur la Peinture des Anciens* de Junius.

La Réforme de la Peinture a été très subtilement analysée par le Marquis de Chennevières, Directeur des Beaux-Arts, dans ses *Peintres Provinciaux*.

2. *Eustache Restout* — qui fut, comme son frère Jacques, Religieux Prémontré, — né à Caen, en 1655, est le plus célèbre de sa génération. C'est de lui que nous allons nous occuper tout spécialement.

3. *Jean Ier Restout*, né à Caen, le 26 mars 1663, mort à Rouen, le 20 octobre 1702, peintre, élève de son père, épousa, le 18 juin 1685, Marie-Madeleine Jouvenet, sœur du grand Jouvenet, née en 1655, morte le 28 octobre 1698. Elle apportait en dot à son mari (dit son contrat), « oultre son ménage, 1750 livres gagnées par son bon travail de peintre ». Son mari exécuta plusieurs tableaux pour les églises de Rouen. De ce mariage naquit, en 1692, Jean II, le plus célèbre de tous les Restout (1)

4. *Pierre Restout*, né à Caen, le 15 novembre 1666, Bénédictin de Saint-Maur, fut un prédicateur célèbre.

5. *Charles Restout*, né à Caen, le 1er janvier 1668, mort à l'Abbaye de Saint-Denis au commencement du dix-huitième siècle, moine Bénédictin, prédicateur renommé, a aussi été peintre.

6. *Thomas Restout*, né à Caen, le 15 mars 1671, mort, en cette ville, le 2 mai 1754, a été peintre distingué de portraits.

(1) ***Jean II Restout***, né à Rouen, le 26 mars 1692, mort à Paris, le 1er janvier 1768, se trouvait être le neveu du grand Jouvenet et d'Eustache Restout, le Prémontré de Mondaye. Il épousa Marie-Anne Hallé, fille, petite-fille et arrière-petite-fille de peintres. Ce même Jean II Restout eut un fils : ***Jean-Bernard Restout***, né à Paris en 1732, mort en 1796, peintre médiocre, élève de son père. Le Musée du Louvre possède cependant de lui une étude : ***Saint-Bruno en prières dans le désert.***

Quant à son père, le fameux Jean II Restout, élève de ses deux oncles, les Prémontrés, de sa mère, puis du grand Jouvenet, il fut : agréé de l'Académie de Peinture en 1717, membre de cette académie en 1720, professeur-adjoint en 1730, professeur en 1733, recteur-adjoint en 1746, recteur en 1752, directeur en 1761, chancelier en 1763. Il avait été élu associé de l'Académie de Rouen en 1748 et de celle de Caen en 1749. Il a laissé un grand nombre de tableaux remarquables. Jean Restout, deuxième du nom, a aussi laissé un manuscrit qui a été publié avec des notes par M. de Formigny de la Londe : ***Essai sur les Principes de la Peinture***, 1863, in-8°.

On le voit, Eustache Restout avait de qui tenir. Nous ne craignons pas de dire, après M. Gaston Lavalley, qu'il fut un grand artiste; et, si sa renommée est restée au-dessous de son mérite, c'est que son humilité, sa piété et son zèle, ne permirent à ses talents de se déployer qu'en faveur de son monastère.

Le modeste moine de Mondaye s'est révélé surtout architecte, et si, comme Michel-Ange, il a réuni la trinité de l'art graphique, bien que ses tableaux et ses portraits tiennent une place honorable dans l'école française et que ses statues ne soient pas dépourvues de mérite, l'œuvre qui constitue le plus beau fleuron de sa triple couronne artistique est incontestablement l'église bâtie sur ses plans.

Construite dans les premières années du XVIII[e] siècle (de 1705 à 1725 environ), l'église de Mondaye est un des plus beaux monuments de cette époque gracieuse, où l'art imprima à ses productions un cachet si original et surtout si français. Hâtons-nous d'ajouter cependant que l'architecture religieuse traversait alors une période de décadence et que les quelques autres échantillons de l'architecture de cette époque donnent une assez pauvre idée de l'originalité de leurs auteurs.

Eustache Restout, lui, sut être original et pittoresque. En allongeant les fenêtres du chœur et de l'abside, en faisant porter les retombées de la voûte sur des culs-de-lampe en feuillage, en employant mille ressources, mille combinaisons ingénieuses, il obtint un ensemble harmonieux, avec les ordres les plus disparates.

L'édifice, dans le goût italien, mais ingénieusement francisé, affecte la forme d'une croix latine ; le chœur est terminé en abside et les bas-côtés occupent toute la longueur de la nef. Comme dans les églises du Moyen-Age, les voûtes sont d'un grand effet. Le portail, très élevé et décoré de quatre colonnes ioniques, comprend toute la largeur de la nef et des bas-côtés. On pourrait reprocher au clocher octogone, couronné par une coupole en ardoises, de manquer d'allure, mais l'ensemble de l'église est très remarquable et M. de Caumont, bon juge en cette matière, l'admirait fort.

L'église construite, Eustache Restout se plut à l'orner de ses ouvrages de peinture et de sculpture.

Au-dessus du Grand Autel, une magnifique coupole, peinte à fresque, représente le JUGEMENT DERNIER.

Sur l'autel de la Chapelle de la Vierge, on voit une magnifique et imposante ASSOMPTION en terre-cuite, exécutée en terre de Noron, de

cinq à six mètres de hauteur et comprenant, outre la Vierge, six anges et dix-sept têtes de chérubins. La coupole de cette chapelle, peinte à fresque, nous montre le Séjour des Elus.

De chaque côté du chœur, se trouvent deux statues en pierre de grandeur naturelle : La Vierge et Sainte Madeleine, toutes les deux d'une admirable expression, puis Les Quatre Evangélistes également en pierre et de grandeur naturelle.

Entre ces statues, sont peints à fresque, les Quatre Grands Prophètes : Isaïe, Jérémie, Ezéchiel et Daniel.

Enfin de nombreux tableaux, de plus petite dimension, décorent les colonnes du chœur et de la nef : Moyse frappant le rocher ; La Manne dans le Désert ; Le Grand-Prêtre revêtu de ses insignes ; Les Disciples d'Emmaüs ; Hérode et Saint Jean-Baptiste ; Le Sacrifice d'Abraham ; Le Serpent d'airain, etc., etc.

Eustache Restout a aussi copié une grande toile de Jouvenet : Les Vendeurs chassés du Temple.

A la Révolution, une grande partie de ces tableaux furent apportés dans la Cathédrale de Bayeux. Ils retournèrent à Mondaye, sous l'épiscopat de Mgr Didiot, vers 1859.

L'Abbaye de Mondaye possède le Portrait de l'Artiste, peint par lui-même. Cette belle toile, d'assez grandes dimensions, qui a figuré avec honneur à l'Exposition des Beaux-Arts à Bayeux en 1899 (sous le n° 176 du catalogue), attirait les regards des amateurs, ainsi qu'un portrait d'un Prémontré Docteur en Théologie (n° 177 du catalogue). Pour cette seconde toile, dont il existe une répétition au Musée de Caen (n° 190 du catalogue), attribuée certainement à tort au célèbre Jean (II) Restout, le doute est permis. Nous croyons pour notre part que ce portrait est celui du Prieur de Moncets, peint par lui-même, la peinture différant à notre avis de celle d'Eustache Restout, étant plus maigre et plus grise, quoique plus fine.

Il est regrettable qu'au beau portrait d'Eustache Restout, un..... *peintre en bâtiment ?* se soit permis d'ajouter dans le fond un *essai* de reproduction de l'église de Mondaye, sans doute dans une excellente, mais funeste intention. Le Sous-Prieur de Mondaye en son costume blanc de Prémontré, vu à mi-jambes, assis de trois-quarts devant une toile ébauchée, la palette en main, est superbe de dessin, de vie et d'expression.

L'Eglise Saint-Patrice de Bayeux possède d'Eustache Restout une belle toile, de forme ronde et assez grande, représentant le Père Eternel. Ce

bon et beau tableau a souffert de restaurations maladroites ; il a été *lessivé* et enduit à plein pinceau d'un vernis beaucoup trop épais. La robe bleue du Père Eternel a perdu la vigueur de ses tons. C'est néanmoins une remarquable peinture que l'on voit assez mal, car elle est placée beaucoup trop haut pour que l'on puisse en bien apprécier le mérite. Elle est située dans le transept Nord.

L'on constate le même état de décoloration dans le tableau du même peintre, placé dans la Chapelle du Collège de Bayeux, et qui nous paraît représenter Mgr DE LUYNES (évêque de ce diocèse de 1729 à 1753) EN ADORATION DEVANT LE SAINT-SACREMENT que lui présente un chérubin. C'est, nous dit-on, la Communion de Saint Norbert. Le faire de cette peinture nous paraît plus maniéré et moins vigoureux que le style habituel d'Eustache Restout.

Le Musée de Bayeux (n° 6 A) possède une petite toile de 42 sur 33, attribuée à Eustache Restout et intitulée : SAINT FRANÇOIS EN PRIÈRE. Mais l'attribution nous semble plutôt *calomnieuse*.

Eustache Restout, en peinture, suivit la manière de Jouvenet, et fut l'un des honorables représentants de cette glorieuse et intéressante Ecole Normande, procédant du Poussin, l'illustre chef de l'Ecole Française.

Le Marquis de Chennevières, dans ses *Peintres Provinciaux*, a étudié avec amour cette Ecole Normande, beaucoup mieux que nous ne saurions le faire, et nous renvoyons le lecteur à cet excellent ouvrage.

Les tableaux d'Eustache Restout sont peints avec vigueur et correction ; les têtes sont remarquables d'expression. Ses portraits révèlent beaucoup d'habileté, une exquise pureté de dessin et un notable esprit d'observation. On peut lui reprocher sa couleur un peu rousse et un peu maigre, mais, malgré ce défaut habituel aux peintres normands et qui tient peut-être à l'ambiance climatérique de notre pays, on doit le considérer comme l'un des artistes qui font le plus d'honneur à notre région.

Eustache Restout n'eut pas le temps d'achever son œuvre. La mort ou plutôt la vieillesse le surprit (car il est décédé à l'âge de quatre-vingt-huit ans passés) et l'une des voûtes de Mondaye attend encore sa décoration. Cette place vide nous semble parler plus éloquemment de ce grand artiste oublié que la longue épitaphe latine gravée sur sa tombe, dans l'Eglise qu'il a construite.

Il mourut le 1er décembre 1743.

NICOLAS LE PLEUX, *Compositeur de Musique*, né à Littry, au XVII[e] siècle, chanta, à Paris, beaucoup de ces chants satirico-politiques appelés PONTS-NEUFS. Il en composa aussi plusieurs où l'on remarquait de l'esprit et de la verve.

JACQUES MOUSSARD

Peintre et architecte (1670-1750)

Jacques Moussard, architecte du Roi et peintre, né à Bayeux en 1670, montra, dès son jeune âge, les plus heureuses dispositions pour les Beaux-Arts et aurait été un grand artiste, s'il eût donné à l'étude toute l'application dont il était capable. C'est sur ses dessins que fut reconstruite, en 1714, LA COUPOLE DE LA TOUR CENTRALE de notre Cathédrale, consumée par un incendie en 1676. C'est là son principal titre de gloire.

Ce bel ouvrage coûta 23.000 livres à Mg[r] de Nesmond. On pouvait reprocher à Moussard d'avoir, au mépris de toute règle, couronné un édifice gothique par une lanterne grecque ; mais on ne pouvait nier l'élégance et la hardiesse de son œuvre. Cette lanterne et le dôme ont disparu pour faire place à la coupole en bronze de l'ingénieur Flachat, de révérée mémoire, et ne revivent plus que dans les gravures contemporaines.

C'est aussi à cet habile architecte que l'on doit l'EGLISE DE LA CHARITÉ, attenant à la gendarmerie actuelle à Bayeux. La façade ne manque pas d'élégance ni de force, dans sa sobriété d'ornements.

Moussard a été employé aux travaux du HAVRE ET DE SAINT-MALO. On sait que les fortifications de Saint-Mâlo avaient été recommencées sur les plans du célèbre Mansard, qui avait pour collaborateur un jeune architecte de Saint-Servan, Pierre Véron, notre aïeul maternel. Il s'agit ici de Jules Hardouin Mansard (1645-1708) et non de François Mansard, son oncle (1598-1666), qui construisit le château de Balleroy de 1626 à 1636, et qui a été l'inventeur des *mansardes*.

L'on doit aussi à Moussard le plan de l'EGLISE actuelle de SAINT-VIGOR, près Bayeux, dont la première pierre fut posée le 23 juin 1716. L'édifice fut terminé trois ans après et coûta 22.000 livres. Il a peu de style, mais il est d'une homogénéité remarquable. Le portail, orné de pilastres et surmonté d'un gracieux petit dôme, est d'un effet très agréable.

C'est également sur les plans de Moussard que fut construit le bel HOTEL DE FAUDOAS, d'une noble et sévère élégance. Cet immeuble, qui

porte le n° 6 de la rue Général de Dais à Bayeux, est passé dans la famille de Vacognes.

Moussard a aussi construit la Tour de l'Eglise de Maisons, près Bayeux, et a laissé plusieurs peintures qui réunissaient les suffrages des amateurs.

Décédé le 17 août 1750, il fut inhumé dans l'église Saint-Mâlo, sa paroisse (1).

Une de ses sœurs avait épousé l'habile sculpteur Mangin, dont nous parlons plus loin.

La famille Moussard compte encore des représentants à Bayeux : La famille de M^lle^ Adrienne Le Sénécal était alliée à celle de Moussard.

M^me^ Boutrais et sa sœur, M^lle^ Moussard, les dernières descendantes directes de cet architecte de talent, nous ont, avec une bonne grâce charmante et une infatigable complaisance, communiqué sur leur célèbre bisaïeul de curieux renseignements que nous croyons inédits :

Jacques Moussard habitait sur la paroisse Saint-Mâlo, au n° 8 de la rue Franche, la maison qui devint plus tard la propriété de M. Gauquelin-Despallières, maire et bienfaiteur de la ville de Bayeux (2).

L'artiste avait épousé M^lle^ Anne de Mongodin, dont le père Ollivier de Mongodin, était peintre de portraits. M^me^ Boutrais possède un joli portrait au pastel de cette dame.

De ce mariage naquit un fils, qui fut magistrat, et dont M^me^ Boutrais possède deux portraits, l'un sur toile, l'autre plus petit au pastel. Jacques Moussard, architecte du Roi, célèbre et sans doute, grâce à son talent, à la tête d'une certaine fortune, avait, sans difficultés, épousé une fille noble, dans ce temps où les mésalliances étaient rares. Son fils, bien que magistrat et fils de fille noble, rencontra plus de difficultés, lorsqu'il voulut à son tour contracter mariage avec une demoiselle. Ces difficultés donnèrent lieu au curieux factum suivant : *Mémoire pour le sieur Moussard appelé et anticipant contre le sieur de Varroc de Saint-Martin, écuyer, appelant de sentence rendue au bailliage à Saint-Lô, le 23 mars 1743, et anticipé.* Cinq pages in-folio.

(1) Son frère puîné, Guillaume Moussard, chanoine, puis vicaire-général et official de la Cathédrale de Bayeux, a publié une relation de la mort et des obsèques de Mg^r^ de Nesmond (évêque de Bayeux de 1650 à 1715) et coopéré à la révision du Bréviaire de ce diocèse, imprimé en 1738, sous l'épiscopat de Mg^r^ de Luynes. Il mourut le 19 novembre 1756.

(2) Jean-Baptiste Gabriel Delauney, député du Tiers-Etat à l'Assemblée Constituante, qui, membre du Comité chargé de déterminer la nouvelle division de la France, fit, à l'instigation de sa sœur, adopter le nom de Calvados pour notre département, que l'on voulait appeler l'Orne-Inférieure, habita aussi cette maison.

Le sieur de Varroc refusait son consentement au mariage de sa fille avec le fils de Moussard, sous divers prétextes plus fallacieux les uns que les autres. Le véritable motif de ce refus était que Mlle Jeanne-Madeleine de Varroc, sa fille, dans l'intervalle qui séparait, de la célébration du mariage, la parole prise et donnée, avait hérité, d'un oncle ecclésiastique, une somme de 3,000 livres, sur laquelle M. de Varroc prétendait avoir sa part. Tout est bien qui finit bien ! Des oncles de la fiancée s'entremirent, firent honte à leur frère de sa sordide avarice et obtinrent, de ce père dénaturé, son consentement à la conclusion du mariage.

Mme Boutrais possède aussi un joli petit portrait, à l'huile, de cette dame, qui était une ravissante personne aux yeux mutins; à la luxuriante chevelure d'ébène, et dont le frais visage respirait la grâce et la bonté.

C'est avec émotion et respect que nous avons feuilleté et examiné les plans et les dessins laissés par Moussard. Les plans ne sont pas cependant d'une grande importance. Ce sont plutôt des croquis, des *premières pensées;* tels quels, ils sont intéressants. Admirablement lavés, d'une netteté parfaite, ils nous révèlent le côté méticuleux du tempérament de l'artiste. Parmi ces plans de constructions diverses, nous avons remarqué une partie de PLAN DE LA VILLE DE BAYEUX, où figurent les nombreux cours d'eau souterrains qui sillonnent la partie comprise entre la rue Larcher et le cours actuel de l'*Aure.*

Dans les dessins, plusieurs autels, cheminées et, particulièrement, un dessin très fini de lutrin ont attiré notre attention.

Mais il ne s'agit plus de dessins. Nous avions toujours demandé, en vain, aux amateurs, aux historiographes, au savant et zélé clergé de la Cathédrale, de qui était la belle peinture représentant la TÊTE DE SAINT JEAN-BAPTISTE, sur le devant de l'autel du Saint, à gauche du chœur. M. Villers nous avait répondu que c'était une fort belle copie, dont il connaissait l'original, mais là se bornaient les renseignements obtenus.

Mme Boutrais et Mlle Moussard nous ont appris que dans leur enfance, leur grand-père, en leur montrant cette peinture, dont on faisait alors fort peu de cas, leur avait dit, à plusieurs reprises, que ce tableau était l'œuvre du célèbre Jacques Moussard.

Le vénérable Chapitre de Bayeux, édifié sur la valeur artistique de ce petit chef-d'œuvre, l'a sagement et religieusement recueilli dans le Trésor de l'église, et la copie, que l'on voit à présent sur le devant de l'autel restauré du Saint, est dûe à l'habile pinceau d'une Religieuse Bénédictine de Bayeux.

XVIII' SIÈCLE

JOACHIM RUPALLEY

peintre (1713-1780)

Né à Bayeux, entre les années 1710 et 1713, sur le territoire de la paroisse Saint-Malo, dans la maison qui porte le numéro 14 de la rue des Cuisiniers, Joachim Rupalley est l'un des artistes locaux sur lesquels nous possédons le plus de documents.

La famille Rupalley, originaire de Cricqueville-en-Bessin, compte encore des représentants à Grandcamp et dans les environs.

Joachim naquit de parents obscurs : son père était peintre en bâtiments et savait à peine signer son nom (1). Malgré l'état d'infériorité intellectuelle de sa famille, Rupalley montra, dès l'enfance, de telles dispositions pour le dessin, que son père l'envoya à Rouen suivre les leçons de Jean Restout. Malheureusement, rappelé à Bayeux, par une circonstance que nous ignorons, l'élève resta trop peu de temps auprès du maître.

De retour dans sa ville natale, Joachim Rupalley épousa, le 27 octobre 1733, Angélique-Louise-Hélène, fille de Georges Dessaulz et de Jeanne Aveline. Le mariage, par faveur spéciale, fut célébré dans l'église d'Arganchy, dont était curé l'oncle de la mariée, M[e] François Aveline.

Les jeunes époux s'installèrent dans une maison de la rue de la Cave, sur le territoire de la paroisse Saint-Jean, et notre peintre, dont la facilité était prodigieuse, se mit, à dater de cette époque, à faire des portraits d'évêques, de seigneurs, de magistrats, de dames *grandes ou petites*, en un mot, presque toutes les notabilités de la contrée défilèrent devant sa palette. Il exécuta également un grand nombre de tableaux d'église. Aussi, l'or et les honneurs affluèrent-ils chez le peintre. Il devint officier porte-enseigne de la milice bourgeoise et fut l'enfant gâté des salons, alors si hospitaliers aux artistes.

Dans sa très intéressante étude sur Joachim Rupalley, M. de Beaumont donne tout au long la curieuse teneur du diplôme d'admission accordé au peintre par la Loge Maçonnique du Rite Ecossais, dont François Le Boucher de Lénoncourt, ancien officier de dragons, était le Maître et le fondateur.

Fréquentant la haute société, aimant le luxe, dépensier et généreux,

(1) Il signait cependant *Rupalley*. Son fils, au contraire, signa, pendant quelque temps, *Rupaley*, ce qui constituait une faute d'orthographe.

Joachim Rupalley, quoiqu'il ait dû gagner beaucoup d'argent, laissa peu de chose à ses deux enfants, M^me^ Martin-Lalourette et Gabriel-Narcisse, qui fut peintre comme son père et dont nous parlons plus loin.

Joachim Rupalley mourut le dimanche 8 octobre 1780 et fut inhumé dans le cimetière Saint-Jean, actuellement converti en jardin (1).

L'œuvre de Rupalley ne saurait être catalogué, nous nous bornerons à signaler ceux de ses tableaux que nous avons été à même d'admirer.

A tout seigneur, tout honneur. Commençons par le PORTRAIT DU PEINTRE, qui se trouve au château de Vaussieux, chez M. le Baron du Charmel.

Cette toile de 1^m^20 de hauteur sur 0^m^95 de large, passe pour son chef-d'œuvre. L'artiste, vu à mi-jambes, de trois-quarts, la cravate dénouée, en habit blanc, brodé d'or, portant en sautoir une draperie bleue (accessoire qu'il mettait souvent dans ses portraits), montre, d'un geste caressant, le portrait de sa femme sur un chevalet.

D'une touche vigoureuse et d'une pureté de dessin peu habituelles à Rupalley (il faut bien le dire), ce portrait est magistralement exécuté (2).

Au Musée de Bayeux, nous avons de lui :

Le PORTRAIT DE M^gr^ PAUL D'ALBERT DE LUYNES, évêque de ce diocèse de 1729 à 1753, exécuté vers 1740 (T. 92 sur 73) (n° 53 M). C'est une bonne toile, vigoureusement peinte.

Le PORTRAIT DE DAME DU TEMPS DE LOUIS XVI, qui porte le n° 27 M (T. 80 sur 65) et celui du DUC DE COIGNY (n° 57 M) (T. 80 sur 63) nous semblent pouvoir être attribués à Joachim Rupalley. Le premier est dans un état de dégradation qui ne permet pas un examen bien approfondi, mais celui du Maréchal nous paraît bien de la main de Rupalley. Il est fort bien exécuté et assez solidement peint.

Le PORTRAIT DE M^gr^ PIERRE-JULES-CÉSAR DE ROCHECHOUART, 76^e^ évêque de Bayeux, de 1753 à 1776. Dans ce portrait du prélat, qui fut le protecteur et l'ami de l'artiste, on remarque des réminiscences manifestes du portrait du cardinal Dubois, par Rigaud. Cette œuvre importante (n° 54 M) (T. 140 sur 130), l'une des plus remarquables de Rupalley, fut partiellement gravée par Tardieu, en 1764.

(1) L'église Saint-Jean occupait l'angle Est des rues Saint-Jean et de la Cave.

(2) M^me^ Lemaître, petite-fille de l'artiste et héritière d'une part de son talent, a fait, d'après ce portrait, une copie de la tête de son grand-père, copie qu'elle a donnée au Musée de Bayeux. C'est une petite toile assez incolore, mais qui donne bien l'idée du peintre (n° 69 M) T. 53 sur 42.

Le Portrait de Marc-Antoine-Jacques Fréard du Castel, né à Bayeux en 1697, chanoine et archidiacre des Veys, habile prédicateur, mort en 1771. (T. 80 sur 64) (n° 73 M).

Celui de Valentin Fréard du Castel, frère du précédent, né à Bayeux en 1700, chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel du régiment de Berry, mort en 1756. (T. 80 sur 64) (n° 75 M).

Ces deux portraits, donnés à la ville par M. Onfroy, furent exécutés en 1756. Ils nous semblent inférieurs aux autres ouvrages de Rupalley que nous connaissons.

Dans la Galerie des Maires, à l'Hôtel-de-Ville, se trouve un admirable Portrait de Genas-Duhomme, le dernier vicomte de Bayeux. C'est une tête de vieillard, supérieurement traitée, qui rappelle les plus beaux portraits du peintre caennais Robert Tournières.

A l'Evêché, dans la Galerie des Prélats, les quatre portraits suivants peuvent être attribués à notre peintre, avec une certitude presque absolue :

Dominique de La Rochefoucault, archevêque de Rouen.

Le cardinal de La Trémouille, évêque de Bayeux, de 1716 à 1719.

Mgr de Luynes.

Mgr de Rochechouart (réduction de celui du Musée).

Au Musée de Saint-Lô, on trouve :

Un grand portrait en pied du Marquis de Bricqueville, seigneur de La Luzerne.

Deux trumeaux, d'après Lancret, provenant également du Château de La Luzerne.

Au Musée d'Alençon, on trouve encore un dessin à la plume lavé de bistre : Saint Jacques en pèlerin, portant le bourdon et les coquilles, traversant un paysage où jouent des cerfs et des daims.

Enfin, plusieurs églises des environs de Coutances possèdent des Vierges ou des Saintes-Familles peintes par Rupalley.

L'église de Saint-Exupère possède une fort belle copie exécutée par notre artiste, d'après la gravure du tableau de Jean Andray, moine jacobin, né en 1662, qui, après avoir étudié la peinture à Rome, suivit les leçons et la manière de Jouvenet. Rupalley a signé cette toile, qui représente La Résurrection.

« Dans le chœur (de l'Eglise d'Asnelles), un autel doré qui s'élève d'un « mètre au-dessus du sol est orné d'un tableau que Joachim Rupalley, « peintre de Bayeux, donna à l'église d'Asnelles en 1761. C'est une pein-

« ture sur toile qui représente L'ANNONCIATION. Un ange, qui tient un lis « dans sa main droite, tandis que la gauche montre le ciel, dont il est « descendu, vient apprendre à Marie qu'elle enfantera celui dont le « monde attend son salut. La douce figure de la Vierge resplendit de « bonheur, mais le sentiment, qui semble l'emporter sur les autres, est « celui de son humilité devant Dieu. Son attitude est celle d'une vierge, « qui se consacre pieusement au Seigneur, ou plutôt c'est l'extase d'une « mère qui, chaste et confuse, se sent pénétrée de l'amour ineffable que « divinise sa foi.

« De petits anges aux ailes déployées sourient du haut des Cieux à « cette révélation mystérieuse de la grâce et de la pensée divines. »

Cette toile en hauteur, de dimensions importantes, se trouve à présent dans le transept Sud de l'église Saint-Patrice à Bayeux.

M. Tallevast, notre sympathique concitoyen, avait envoyé à l'Exposition des Beaux-Arts, à Bayeux, en 1899, deux très belles toiles de Rupalley, dont l'une est signée :

PORTRAIT D'UN MAGISTRAT et PORTRAIT D'UN MOINE JACOBIN (n^os^ 184 et 185 du Catalogue). Le second surtout de ces portraits est remarquable et offre plus d'un point de ressemblance avec la manière d'Eustache Restout.

M. Villers, l'érudit historiographe normand, possède de notre peintre, une copie ovale de petites dimensions, d'après Le Corrège : VÉNUS SURPRISE PAR UN SATYRE. Cette peinture a figuré aussi à l'Exposition Bayeusaine de 1899, sous le n° 24 du Catalogue.

M. Leboyteux, tambour de la ville de Bayeux, possède aussi un très remarquable PORTRAIT DE M^gr^ DE LUYNES, par J. Rupalley. Ce portrait de grandes dimensions (144 sur 117), qui, croyons-nous, a été partiellement gravé, montre le prélat en camail, vu à mi-jambes, assis devant une table ; l'attitude est presque la même que dans le portrait de M^gr^ de Rochechouart. Celui-ci offre les meilleures qualités de vie, d'expression et de coloris ; l'état de conservation de la peinture laisse seulement à désirer. Cette toile est, à notre estime, l'original des répétitions que l'on voit au Musée de Bayeux (n° 53 M), à l'Evêché, dans la Galerie des Evêques, et dans notre modeste collection particulière.

On trouve encore deux autres portraits par J. Rupalley, dans la collection de M. G. du Boscq de Beaumont, le PORTRAIT D'UN OFFICIER DE MARINE en uniforme, du temps de Louis XV, et celui DE LA FEMME DE CET OFFICIER, mais il ne nous a pas été donné de les voir, M. de Beaumont étant absent de Bayeux.

Il y a quelques années, un Portrait de Femme passait en vente et était adjugé, pour deux ou trois louis, à M. le Baron Gérard, député du Calvados. Ce portrait, du coloris le plus agréable, a été attribué, par quelques amateurs, à Joachim Rupalley. Pour nous, nous croyons plutôt avoir reconnu le frais coloris, mais aussi le dessin lâché de Pierre de Lesseline, le peintre caennais, contemporain de Rupalley.

Au château de Vaussieux, chez M. le baron du Charmel, on trouve encore LE PORTRAIT DU MARÉCHAL DE BROGLIE, exécuté, en 1778, au camp de Vaussieux.

Rupalley, comme la plupart des peintres de son temps, cultiva la miniature.

M. Le Duc, l'habile statuaire normand, maire d'Asnières, avait exposé, à Bayeux, en 1899, deux miniatures exécutées sur ivoire, par notre peintre, avec une grande délicatesse de touche et une extrême finesse de coloris (n° 1 du catalogue). Ce sont deux PORTRAITS : l'un d'homme, l'autre de femme, en bonnet tuyauté, du temps de Louis XVI, vraisemblablement les deux époux.

Joachim Rupalley fut incontestablement un peintre de talent. Comme nous le disions, le malheur fut qu'il resta trop peu de temps auprès de son maître, le célèbre Jean Restout. S'il était resté plus longtemps à Rouen, peut-être aurait-il trouvé, lui aussi, son chemin de Damas, qui l'eût conduit au premier rang. Il possédait les qualités primordiales de l'artiste bien doué : la facilité, la légèreté, l'élégance, l'esprit, la grâce; et sa peinture n'est pas toujours dépourvue d'une certaine vigueur. Ce qui lui a manqué surtout, c'est la conception, l'imagination ; et si, à la vue de ses œuvres, on sent comme une sorte de goût de terroir, qui n'est pas sans quelque charme, on peut leur reprocher de manquer vraiment un peu trop d'originalité.

Rupalley est un peintre normand ; il descend, par Restout, du grand Jouvenet, et si son talent ne peut entrer en ligne de compte avec celui de Restout, pas plus que le talent de Restout avec celui de Jouvenet, la parenté est cependant manifeste.

Rupalley est aussi inférieur dans l'attitude de ses personnages. L'anatomie est, en général, peu étudiée.

La facture sobre et serrée de son dessin lui procura la clientèle des hommes, alors que son confrère caennais, Pierre de Lesseline, portraitiste dans le goût de Tocqué, avait la clientèle féminine.

Doué, nous l'avons dit, d'une extrême facilité et d'une grande légèreté

de main, Rupalley a peint beaucoup de portraits, nous allions dire trop ! C'est, qu'en effet, certaines de ses toiles sont à peine peintes, plusieurs semblent des ébauches à peine touchées. Mais, à côté de ces défauts indéniables, quelle vérité dans les accessoires et quel rendu ! Quelle expression et quelle intensité de vie dans les figures ! Quelle vigueur et quelle pureté de dessin dans les œuvres soignées !

En général, Rupalley ne signait pas ses tableaux. Sur le revers de quelques-uns seulement, il avait écrit à l'ocre son nom avec la date.

Joachim Rupalley est une illustration de notre ville. Les Bayeusains ont été longtemps injustes envers lui et il est regrettable que son œuvre immense ne soit plus représentée que par un petit nombre de toiles, dont quelques-unes peuvent soutenir, avec succès, l'examen du critique le plus rébarbatif et le plus endurci.

Il est difficile d'apprécier la valeur vénale des portraits peints par Rupalley. M. de Beaumont estime, sous toutes réserves, d'après le prix de Lesseline, que la valeur des portraits de moyenne grandeur dûs au pinceau de Rupalley devait flotter entre quatre cents et cinq cents francs de notre monnaie. Bien que nous ayons vu, en vente publique, un excellent portrait de Mgr de Luynes, par Rupalley, portrait fortement endommagé, il est vrai, et, d'ailleurs, *sous crasse*, adjugé, en 1896, pour la somme de vingt sous, nous partageons entièrement l'opinion de M. de Beaumont et nous faisons des vœux pour que celles des toiles du peintre, que le hasard remettra en circulation, reprennent une valeur correspondant au mérite de l'artiste, qui fut une sympathique et célèbre figure Bayeusaine.

LE Cte DE CÉLY, *graveur* (1734-1817).

Jérôme-Marie Eon, Comte de Cély, né à Bayeux, le 10 septembre 1734, mort en mars 1817, officier général, fut un graveur distingué. Il a gravé de nombreux portraits et quelques autres sujets avec beaucoup de talent. Ses œuvres, tirées à très petit nombre, sont l'objet des convoitises passionnées des collectionneurs.

Entré fort jeune dans un régiment de cavalerie, comme cornette, Jérôme de Cély était capitaine à vingt-et-un ans. Il fit la campagne d'Allemagne (1757-1759). Devenu aide de camp du maréchal de Broglie, il fut choisi pour rapporter, au roi Louis XV, les drapeaux pris à l'ennemi, en 1763, au combat de Ziegenhain. En 1771, le comte de Cély était nommé

colonel et, en 1780, maréchal de camp. Il émigra, en 1791, commanda, l'année suivante, le bataillon de la Noblesse de Bretagne et fit, dans l'Armée des Princes, les campagnes de 1796 et de 1797, sous les ordres du prince de Condé. Au retour des Bourbons, il fut nommé général de division (1814).

JACQUES GOUESMEL, *architecte* (1740-1830).

Jacques Gouesmel, né au Molay, en mars 1740, mort au même lieu le 12 mai 1830, exerça, à Bayeux, la profession d'architecte. Il a laissé: *Almanach historique et astronomique de Bayeux, 1790*, in-12. Le Portail de la Bibliothèque et celui de la Halle aux viandes ont peut-être été construits sur ses plans; mais nous ne pourrions l'affirmer.

GABRIEL-NARCISSE RUPALLEY

peintre (1746-1798)

Fils de Joachim Rupalley, Gabriel-Narcisse Rupalley naquit à Bayeux, rue de la Cave, le 24 mars 1746 et fut tenu sur les fonts baptismaux par Me Gabriel Moisson, curé de Sommervieu, assisté d'Anne Halley, femme de Philippe Moisson, de la paroisse Saint-Sauveur de Bayeux.

Il cultiva la peinture comme son père et, comme lui, il alla l'étudier à Rouen. De retour à Bayeux, en véritable artiste qu'il était, il s'efforça de provoquer, en 1797, dans notre ville, la formation d'un Musée, et ses efforts n'ayant obtenu aucun résultat, *il en mourut de dépit et de chagrin*, le 17 ventôse an VII (7 mars 1798).

Il avait épousé Suzanne Beaudoin, dont il eut un fils et deux filles. L'aînée, Angélique-Marie-Gabrielle, épousa M. Edmond Lemaître, juge à Coutances, et mourut, au Vernay, le 7 janvier 1870, âgée de quatre-vingt-un ans, laissant plusieurs enfants. Elle a cultivé la peinture et la miniature et a exécuté, comme nous l'avons vu plus haut, une copie du portrait de son grand-père. La seconde, Suzanne, se maria à Paris. Le fils, Gabriel-Brutus, dont nous parlons plus loin, a laissé des miniatures, des pastels et des dessins.

Il est fort probable que quelques-uns des tableaux de Joachim Rupalley sont attribués à tort à son fils Gabriel-Narcisse et réciproquement.

Nous croyons pouvoir affirmer que le Portrait de Mgr de Cheylus, qui cumulait les fonctions d'Evêque et de Maire de Bayeux, en 1790, portrait qui, vu cette dernière qualité, se trouve à l'Hôtel-de-Ville, est de Gabriel-Narcisse Rupalley.

Le PORTRAIT DE M. LARCHER DE LA LONDE, Maire de Bayeux, qui se trouve dans la même Galerie, nous semble aussi devoir être attribué au même peintre, ainsi que le PETIT PORTRAIT AU PASTEL DE RENÉ GARDIN NÉRY, premier officier municipal en 1792.

Nous connaissons plusieurs répétitions du portrait de Mgr de Cheylus ; entre autre, celles qui fait partie de la collection de M. Georges Villers.

Le talent de Gabriel-Narcisse Rupalley ne saurait entrer en parallèle avec celui de son père. Cependant, ses portraits ne sont pas dépourvus de mérite, et celui de Mgr de Cheylus, si nous en jugeons par la peinture de Duplessis, qui est au Musée de Bayeux (n° 55 M), et qui fut exécutée, alors que cet évêque était encore à Tréguier (en 1764), est assez ressemblant.

Gabriel-Narcisse Rupalley fut reçu, en 1769, compagnon à l'Orient de Bayeux, dont le Marquis de Bricqueville était Vénérable et M. Deaubonne Président. Dix ans plus tard, il fut agrégé à celui des Andelys, par décision des Membres de la Loge de la *Parfaite-Cordialité*, lesquels « régulière-« ment assemblés par les nombres mystérieux » contresignèrent le diplôme comme suit :

« Labbé de St-Martin, Vénérable. Labarre, 1er Svt, Boulloche, sécr. Le« baron Dusaussay, s. p. r. h. Le chr de Seveyrac. Sanson. Roland. Beu-« selin de Verneuil. Seffrie, trésorier. Le chr de Pacarone. »

Enfin, le 23 mars 1780, les Maitres, Officiers et Chevaliers de l'Aigle de Rose-Croix, assemblés à Rouen, en souverain Chapitre, dans l'Atelier de la *Céleste-Amitié*, sous les auspices du S.·. F.·. duc de Chartres (plus tard Philippe-Egalité), le reconnurent en qualité de *Chevalier Souverain Prince de Rose-Croix* et apposèrent leurs noms sur le brevet qui en fait foi : « Borel. Picquet. Lecointe. L. Midy. Dizel de Lingriville. Ale « Puymurville. Néel de Tontuit. Le Roux d'Esneval. Le Boulenger. « Robert. »

Si Gabriel-Narcisse fut inférieur à son père en peinture, en revanche, il fut son supérieur en *Maçonnerie*.

ROBERT LEFÈVRE

Peintre (1755-1830)

Robert Lefèvre fit ses premiers dessins sur les dossiers d'un procureur, chez lequel son père l'avait placé comme expéditionnaire. Sa vocation l'emportant sur la volonté de ses parents, il abandonna la Basoche et se rendit à Paris, où il suivit les leçons de Regnault.

Au Salon de 1791, il exposa LA DAME EN VELOURS NOIR, qui fut le point de départ de sa réputation.

Les portraits de NAPOLÉON, de JOSÉPHINE, de MADAME LÆTITIA, de GUÉRIN, de CARLE VERNET (qui est au Louvre) (1), de PIE VII lui attirèrent la vogue. Celui de MARIE-LOUISE mit le sceau à sa réputation.

Lors de la rentrée des Bourbons, Robert Lefèvre peignit le PORTRAIT DE LOUIS XVIII, pour la Chambre des Pairs, et reçut la Croix de la Légion d'honneur avec le titre de Premier Peintre du Roi, qu'il perdit à la Révolution de Juillet.

Robert Lefèvre a peint un grand nombre de portraits et plusieurs tableaux d'histoire. Nous citerons les principaux :

Parmi les portraits: ceux de MALHERBE (Bibliothèque publique de Caen), de CHARLES X (dont M. Villers possède une superbe répétition), de la DUCHESSE D'ANGOULÊME, de la DUCHESSE DE BERRY, de CHARLES-PIERRE-FRANÇOIS AUGEREAU DUC DE CASTIGLIONE (Musée de Versailles), et du BARON DOMINIQUE VIVANT-DENON, savant et graveur de mérite, directeur du Musée Impérial (Musée de Versailles).

Deux des tableaux mythologiques de Robert Lefèvre, L'AMOUR AIGUISANT SES FLÈCHES et L'AMOUR DÉSARMÉ PAR VÉNUS, T. 1,84 sur 1,30 (qui est au Louvre, n° 531 du catalogue), ont été gravés par Desnoyers.

Dans le genre historique, PHOCION PRÊT A BOIRE LA CIGÜE, ROGER DÉLIVRANT ANGÉLIQUE, HÉLOÏSE ET ABEILARD, un CALVAIRE pour le Mont Valérien sont les plus célèbres des compositions de notre peintre.

Atteint d'une maladie cruelle et incurable, il terminait à Paris son dernier tableau : L'APOTHÉOSE de SAINT LOUIS pour la Cathédrale de La Rochelle, lorsque, vaincu par d'atroces souffrances, il s'abandonna au désespoir et mit, dit-on, fin à ses jours dans la nuit du 2 au 3 octobre 1830 et non pas au commencement de 1831, comme l'a avancé, sans fondement, la *Biographie Universelle*.

La grande toile, l'AMOUR DÉSARMÉ PAR VÉNUS, du Musée du Louvre, a été reproduite dans *Le Nu Ancien et Moderne* (2). C'est une peinture conventionnelle où l'on sent peser lourdement l'influence de David. Cette réminiscence de l'antique ne manque ni d'élégance ni d'habileté, mais la peinture est froide et sèche.

(1) N° 531 A du Catalogue. T. 1,20 sur 90. Legs de M. Horace-Paul Delaroche.

(2) *Le Nu Ancien et Moderne*. Chefs-d'œuvre de toutes les Ecoles du Monde entier. Paris, Bernard et Cie, éditeurs. — In-folio oblong.

Sous le n° 68 de la Collection Arsène Houssaye, dont la vente eut lieu les vendredi 22 et samedi 23 mai 1896, on trouve un PORTRAIT D'UNE DAME DE LA COUR DE NAPOLÉON Ier, en robe blanche décolletée et manteau rouge, cheveux châtains bouclés, tenus par un peigne en or garni de perles, vue jusqu'à la ceinture (T. 60 sur 48) par Robert Lefèvre. Le n° 69 du même catalogue attribue au même peintre un PORTRAIT PRÉSUMÉ DU ROI DE ROME AVEC MADAME DE MESGRIGNY SOUS-GOUVERNANTE. La jeune femme, de grandeur nature, vêtue d'une robe blanche, est assise et l'enfant debout auprès d'elle. (T. 1,62 sur 1,30). Beau portrait, dit le Catalogue. Il fut adjugé sept cents francs. Mais cette vente s'effectua dans des conditions déplorables et la plupart des tableaux furent adjugés à vil prix.

Le n° 70 de la même vente attribue encore à Robert Lefèvre le PORTRAIT D'UNE DAME DU TEMPS DE L'EMPIRE. La jeune femme est assise dans un petit salon, accoudée sur un guéridon. Aux murs sont des tableaux et des livres, et à gauche, des meubles et des tentures. (Curieuse réprésentation d'un intérieur de l'époque impériale). (T. 77 sur 63).

Le Musée de Cherbourg possède de notre artiste :

N° 163. — PORTRAIT DE LOUIS XVI, fondateur de l'établissement maritime de Cherbourg.

N° 197. — PORTRAIT DE M. LE COMTE DE LA COULDRE DE LA BRETONNIÈRE, capitaine de vaisseau, commandant de la Marine à Cherbourg. (Donné par M. le comte de la Bretonnière, son fils.)

Au Musée de Caen, on trouve un certain nombre d'œuvres importantes de Robert Lefèvre. En voici la nomenclature, d'après le Catalogue officiel :

N° 207. — JÉSUS EN CROIX, donné par la famille de l'artiste en 1832. Signé et daté 1827 (3,77 sur 3,10).

Madeleine à genoux aux pieds du Christ les arrose de ses larmes. La Vierge, près de défaillir, est entre Saint Jean et une sainte femme, Saint Pierre se tient courbé, la tête dans ses deux mains. Deux guerriers à pied et un autre à cheval occupent le coin du tableau.

Belle peinture où l'on reconnaît quelque peu de la manière de Jouvenet et peut-être un certain degré de parenté avec Joachim Rupalley, tant les œuvres normandes se relient entre elles.

N° 208. — SON PORTRAIT PAR LUI-MÊME (66 sur 63). On lit au haut, à droite : ROBERT LEFÈVRE PEINT PAR LUI-MÊME ET DONNÉ A LA VILLE DE CAEN LE 1er JANVIER 1810. Cette tête de marin, énergique et même plutôt dure, semble dénoter chez l'artiste un tempérament assez violent. La peinture est plutôt médiocre.

N° 209. — Les trois Gracps (48 sur 38) esquisse assez maladroite dans le genre de Regnault, provenant de la vente Albert Vautier (1862).

N° 210. — Portrait de Fleuriau, peintre (ancien conservateur du Musée de Caen) (67 sur 55). Donné par la famille Fleuriau.

N° 211. — Portrait de Madame Récamier (34 sur 25). Délicieuse petite toile.

N° 212. — Portrait de femme, en pied, esquisse (32 sur 25). Legs Lefrançois.

N° 213. — Le Lever de Vénus (1.67 sur 1,06), étude assez poncive et mal placée pour être bien vue. Achetée à la vente David et donnée à la ville de Caen par plusieurs amis des arts en 1848.

N° 214. — Souvenir du Chapeau de paille de Rubens (80 sur 60) étude assez médiocre. Legs de M. P. A. Lair (1850).

N° 215. — Portrait de Monsigny (73 sur 60). Legs de M. P. A. Lair (1850).

N° 216. — Portrait de Grétry (73 sur 55). Beau portrait d'une admirable expression, révélant chez le peintre un profond talent d'observation. Legs de M. P. A. Lair (1850).

N° 217, — Portrait du Baron Vivant-Denon, Directeur des Musées sous Napoléon Ier, graveur distingué et collectionneur d'antiquités, mort à Paris le 27 avril 1828. Legs de M. P. A. Lair (1850) (73 sur 60). Admirable portrait, où l'on remarque les meilleures qualités de vie et d'expression, d'habileté de touche et de finesse de coloris.

Le Musée de Caen possède encore de notre peintre :

N° 230 (du Catalogue de 1861) Tête de Grec (59 sur 47) don de M. P. A. Lair.

N° 232 bis. — Portrait de Mlle Caffarelli (1m sur 0,68). Don du même.

N° 233. — Fragments d'après la galerie de Médicis de Rubens (1,16 sur 86). Legs Lefrançois.

Et d'après Robert Lefèvre :

N° 235. — Portrait du pape Pie VII (74 sur 60). L'original appartenait au Baron Vivant-Denon.

Nous n'avons pu, lors de notre longue et minutieuse visite au Musée de Caen, trouver ces quatre dernières toiles.

Le Musée de Bayeux est loin d'être aussi riche que celui de Caen en œuvres du plus célèbre des Peintres Bayeusains. Il n'en possède que cinq, mais il faut ajouter que, parmi ces tableaux, l'un d'eux est des plus carac-

téristiques. Nous voulons parler de l'Etude, remarquable à tous les points de vue, qui porte le titre de :

Vénus et l'Amour (T. 78 sur 65). N° 8 I. Cette ravissante étude, dans le goût de Boucher, où l'intensité de la vie, l'éclat de la carnation, la pureté du dessin et la grâce spirituelle décèlent la main d'un artiste déjà maître de son pinceau, appartient à la première manière de Robert Lefèvre. C'est encore la grâce charmante du XVIII^e^ siècle ! Bientôt, hélas ! l'artiste devait tomber dans les défauts de l'école de David, méconnaissant la vérité de ce mot de David lui-même, le gendre du peintre de Madame de Pompadour : « N'est pas Boucher qui veut ! »

Le N° 26 A. Descente de Croix, étude-copie d'après Annibal Carrache (T. 45 sur 37), (Don de M. P.-A. Lair), appartient aussi à la première manière de Robert Lefèvre. C'est une œuvre de jeunesse déjà très habile, mais *encore* d'un coloris chaud et brillant. Plus tard, quand notre peintre voulut faire, comme la plupart des artistes de cette époque, ce qu'en termes d'atelier on appelle des *grandes machines*, il fit de la peinture froide et raide, que ne rachetaient pas, comme chez plusieurs de ses confrères, de réelles qualités de grandeur et de force dans le dessin. Cependant, ses portraits, pour la plupart, du moins, sont des merveilles de finesse et d'habileté, et l'on peut dire que, dans ce genre, il a été vraiment supérieur.

Sans N°, Une Bacchante (Musée de Bayeux) est une toile de moyenne grandeur, sans relief, au coloris lourd, plat et faux, qui nous semblait attribuée à tort à Robert Lefèvre. — Elle est, paraît-il, signée de lui.

Le Musée de Bayeux possède aussi une copie ou répétition du portrait de l'artiste par lui-même, qui est au Musée de Caen (N° 70 M. T. 64 sur 54).

Nous avons omis de mentionner que la jolie Etude Vénus et l'Amour (N° 8 I) est un don du Comte Le Couteulx de Vertron. Disons, à ce propos, que la famille Le Couteulx a toujours entretenu, avec Robert Lefèvre, les plus amicales relations.

Dans la Collection Doucet, si généreusement léguée à la Ville de Bayeux par le regretté collectionneur, de si sympathique mémoire, on admire un Portrait présumé de Manuel, célèbre député sous la Restauration (1775-1827), exécuté avec une habileté suprême, par Robert Lefèvre. Le coloris est un peu roux, mais le dessin est d'une vigueur magistrale ; la main est supérieurement traitée.

Dans ce même Musée Doucet, on voit une curieuse lithographie des plus rares, exécutée en 1818, chez Delpech, par notre peintre, et le

représentant d'après son portrait, peint par lui-même, qui est au Musée de Caen.

Le Marquis de Chennevières nous apprend que ces épreuves, d'ailleurs assez médiocres, se vendaient au domicile même de Robert Lefèvre, rue d'Orléans-Saint-Honoré, ainsi que la gravure de son tableau L'AMOUR DÉSARMÉ PAR VÉNUS.

Robert Lefèvre était de ces artistes, *quelque peu brocanteurs*, pour lesquels le côté financier, dans le succès d'une œuvre, était une chose importante, et la lettre suivante, adressée à Mgr Brault, alors évêque de Bayeux, nous le montre fort soucieux de ses intérêts :

« *Monseigneur*,

« *Permettez-moi de découvrir à Votre Excellence un abus qui se fait « sûrement à son inçu* (sic). *Je suis informé qu'un peintre a fait et vendu « des copies du portrait de l'Empereur que j'ai cédé à votre Excellence. « Vous connaissez trop bien, Monseigneur, les lois sur les contrefaçons « pour ne pas défendre cette espèce de fraude et j'ose réclamer votre justice « à cet égard, persuadé que votre Excellence se fera un plaisir de protéger « mon droit de propriété contre tout artiste qui peut avoir l'indélicatesse « d'y attenter. Car il n'est pas plus permis de copier un tableau d'un « artiste vivant que de contrefaire un livre, une gravure, une partition, « etc.. jusqu'à ce que, par la mort de l'auteur, sa propriété soit devenue « celle du public ; autrement, ce serait lui enlever tous les moyens de tirer « parti de ses ouvrages.*

« *S'il se trouve des personnes qui désirent comme vous, Monseigneur, « posséder des copies du portrait que j'ai fait de Sa Majesté, elles ne peu- « vent s'adresser qu'à moi, et j'ose réclamer votre protection à ce sujet.*

« *Je suis, avec un profond respect, de Votre Excellence,*
« *Monseigneur,*
« *Le très humble et très*
« *obéissant serviteur,*
« *Robert LEFÈVRE.*

« *30 juin 1811.* »

L'autographe de cette curieuse et *ferme* réclamation est conservé à la Bibliothèque de Bayeux, à laquelle le comte de Reiset en a fait don le 25 septembre 1863.

D'autres toiles de Robert Lefèvre figurèrent aux diverses Expositions qui eurent lieu à Bayeux.

En 1848, on pouvait admirer à l'Hôtel-de-Ville les œuvres suivantes de notre peintre :

Portrait de Louis XVIII en grand costume, portant les attributs de la Royauté, esquisse du grand tableau, destiné à la Chambre des Pairs. Une répétition de cette vaste toile, signée et datée 1820, se trouve au Musée de Saint-Lo.

Jupiter et Hébé.

L'Innocence et l'Amour.

Portrait de Femme.

Portrait de l'Artiste, par lui-même, charmante miniature d'une extrême finesse.

Nous avons eu, jadis, l'occasion d'admirer une autre très belle miniature de Robert Lefèvre, un Portrait de Femme, signée et datée 1829. Ce portait a été acquis, au prix de 250 fr., par un touriste, de passage à Bayeux.

A l'Exposition de 1876, organisée à l'occasion de l'érection de la statue de M. de Caumont, M. Doucet avait envoyé un petit Portrait de l'Impératrice Joséphine, esquisse d'un tableau plus grand.

Enfin, en 1899, M. Georges Gardin de Villers avait exposé une superbe répétition du Portrait de Charles X, qui avait déjà glorieusement figuré à l'Exposition de 1886 (1).

Robert Lefèvre, fils de Jacques Lefèvre, bourgeois de Bayeux, et de Suzanne Decrot, était né sur la paroisse Saint-Malo, le 24 septembre 1755 (et non 1756) (2). Il fut baptisé le 26. Nous ignorons s'il y avait parenté entre sa famille et celle de J. Rupalley, mais elle est vraisemblable ; car il ne faut pas oublier que Joachim Rupalley était fils de Madeleine Lefèvre de la même paroisse Saint-Malo.

Notre peintre se maria, mais nous ne connaissons ni l'époque de son mariage, ni le nom de sa femme. Nous savons seulement qu'il eut plusieurs enfants et, parmi eux, un fils qui devint capitaine de vaisseau.

Robert Lefèvre, depuis son départ de Bayeux, alors que jeune il allait tenter la fortune à Paris, résida fort peu dans notre ville. L'immense mouvement de centralisation dont la capitale fut le théâtre au commen-

(1) A l'Exposition organisée, en 1841, par la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux, qui venait de se fonder, M. des Pallières, dont le talent de peintre-amateur était très apprécié, avait envoyé, sous le n° 94, une copie du Portrait de Pie VII, d'après Robert Lefèvre. Cette copie fut jugée excellente.

(2) Dans la maison de la rue Franche qui porte le n° 3.

cement du siècle, les succès que le peintre y avait obtenus, d'autres circonstances encore, sans doute, le retinrent à Paris et il ne fit à Bayeux que de courts séjours.

Robert Lefèvre est, à coup sûr, le plus célèbre de tous les peintres Bayeusains. Il eut le tort de dédaigner le genre soi-disant facile de Boucher et de Fragonard pour suivre les errements de David ; mais s'il n'eut pas toutes les grandes qualités de ce dernier, il n'eut pas non plus tous ses défauts et conserva dans sa manière une certaine dose de pittoresque et une vivacité de coloris assez rares chez David, et qui font de notre peintre une sorte d'artiste de transition entre le XVIII^e^ siècle et le XIX^e^.

Robert Lefèvre restera un grand peintre, à l'observation aigüe, au sentiment profond dans ses portraits, qui sont autant de pages de l'Histoire de France, et une des illustrations de meilleur aloi de notre ville.

JEAN LE CHARTIER, *ferronnier* (1756-1830).

Né aux environs de Villedieu, le 3 février 1756, Jean-Pierre Le Chartier se rendit de bonne heure recommandable par sa bonne conduite et son talent pour forger le fer.

Il vint à Bayeux en qualité de Maître Ferronnier et y exécuta plusieurs travaux remarquables.

Il est probable que ce fut lui qui exécuta les cinq grilles qui ferment le triforium du chœur de notre Cathédrale. Ces grilles données à l'église par M. de Biaudos, Doyen du Chapître, portent les armoiries du donateur. Elles sont très artistement exécutées dans le goût du temps (époque Louis XV, 2^e^ période) et font honneur à l'ouvrier d'art qui en a conçu le dessin.

Ce qui nous fait surtout ranger Le Chartier dans la catégorie des artistes, c'est l'admirable grille d'entrée de l'Hôtel d'Aprigny, rue Saint-Quentin, à Bayeux. C'est là une œuvre d'art dans toute l'acception du mot ; le dessin est merveilleux et l'exécution parfaite. Elle doit dater des dernières années du règne de Louis XV. C'est à son réel talent que l'on doit aussi le balcon du bel hôtel de M^lles^ Lerouge, rue des Bouchers.

Le Chartier décéda le 24 Janvier 1830 et fut inhumé dans le Cimetière de Saint-Exupère (1).

(1) Un autre ferronnier nommé *Lebreton* qui exerçait son art à Bayeux, à peu près à la même époque que Le Chartier, a exécuté le balcon en fer forgé de la maison Morice, rue Saint-Martin, à Bayeux. C'est un très estimable travail.

PIERRE-JOACHIM LANGLOIS

Peintre sur Porcelaine (1759-1830)

Né à Lasson, près Creully (Calvados), le 31 juillet 1759, Pierre-Joachim Langlois était un homme remarquable, qui a rendu à l'industrie bayeusaine les plus signalés services.

Maire de Caen et Président du Tribunal de Commerce pendant les temps difficiles de la Révolution, il se démit de ces fonctions pour s'occuper de remonter la Manufacture de porcelaine de Valognes. Il obtint, en 1805, à l'Exposition des Produits Industriels, à Paris, une Mention Honorable avec éloges du Jury.

En 1812, Joachim Langlois transféra sa manufacture à Bayeux et l'installa dans l'ancien couvent des Bénédictines, rue de la Poterie, qui, à l'époque romaine, s'appelait *Vicus de Poteriâ* (1).

Pierre-Joachim Langlois, son fils Frédéric, sa femme (née Marie-Jeanne Le Cavelier) et ses deux filles, dont l'une, Mademoiselle Agathe, devint, plus tard, Mme Auguste Le Cavelier, peignaient et doraient les porcelaines. Quelques-unes de ces pièces atteignaient le prix de 800 fr.

A l'Exposition départementale de Caen, en 1819, la Manufacture de Bayeux obtint une Médaille d'argent.

A l'Exposition nationale de Paris, la même année, une Médaille de bronze fut accordée à M. Langlois.

Notre artiste, qui dessinait et peignait admirablement sur porcelaine, est aussi l'inventeur d'un procédé appliqué à la lithographie, aujourd'hui tombé en désuétude : la Caustographie ou lithographie sur plaques de biscuit de porcelaine.

Pendant les années 1820, 1821 et 1822, Joachim Langlois s'efforça de vulgariser son invention. M. de Brébisson cite la liste des spécimens connus de Caustographie, nous renvoyons le lecteur à son intéressant travail, publié dans les Mémoires de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux (T. IV).

On doit aussi, à notre manufacturier, l'invention des plaques en porcelaine, portant les noms des rues et des places et les numéros de chaque maison.

La Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale, fondée à Paris, en 1801, voulant récompenser les efforts incessants de M. Langlois et

(1) Ce nom provenait, sans doute, d'une fabrique de poterie gallo romaine, établie en ce lieu.

l'excellence de ses produits céramiques, lui décerna, le 21 mai 1828, une Médaille d'or de 2e classe.

Dessinateur habile et praticien consommé, Pierre-Joachim Langlois a donné, à la fabrication de la porcelaine dans le Bessin, une grande impulsion et l'a dotée de perfectionnements pratiques qui la mirent en grand honneur. Il mourut le 24 juillet 1830.

A l'Exposition de 1841, à Bayeux, M. Langlois était représenté par deux tableaux gravés sur porcelaine, « charmants et d'un dessin très pur ».

Son fils, Frédéric Langlois, mena une existence mouvementée, mais bien remplie.

FRÉDÉRIC LANGLOIS

Peintre sur Porcelaine (XVIIIe-XIXe Siècle)

Après avoir fait son apprentissage sous la direction de son père, Frédéric fonda, en 1837 ou 1838, la Manufacture de porcelaine d'Isigny. Aussi bon peintre que praticien habile, il décora des porcelaines qui rivalisèrent avec celles de Bayeux.

On n'a pas oublié cette remarquable garniture de cheminée qui figurait à l'Exposition de 1899, à Bayeux, sous le n° 191. Nous savons indirectement qu'on en a offert, à son heureux possesseur, l'honorable M. Tallevast, la forte somme de douze cents francs, sans pouvoir le décider à s'en séparer.

Frédéric Langlois fit aussi, à Isigny, des grès cérames. Il obtint une Médaille à l'Exposition de Bayeux, en 1841.

Sous le n° 385, à cette même Exposition, Frédéric Langlois avait envoyé deux marines d'une excellente exécution.

En 1842, à Bayeux, il obtint une Médaille d'argent. Il ferma, on ne sait pour quelle cause, sa manufacture d'Isigny en 1844 et alla diriger au Tronquay une fabrique de poterie.

En 1845, il fut placé à la tête de l'importante Manufacture Royale de la Moncloa, aux portes de Madrid, avec laquelle nous avons été personnellement en relations, lors de notre séjour en Espagne, et dirigea avec autorité cet établissement de 1845 à 1848.

A l'Exposition Bayeusaine de 1848, Frédéric Langlois avait envoyé quatre peintures : deux marines et deux vues d'intérieur qui réunirent les suffrages du Jury.

Puis il revint à Bayeux, où il se mit à peindre des vitraux.

Il quitta de nouveau Bayeux et alla s'installer à Caen. Ensuite, il habita Valognes et termina une existence laborieuse, mais errante et agitée, à Bricquebec ou à Sottevast (Manche).

PIERRE-FRANÇOIS DELAUNEY, *Peintre* (1759-1789)

Pierre-François Delauney, né à Bayeux, le 21 décembre 1759, était un artiste de grand talent, qui donnait les plus belles espérances, lorsqu'une mort cruelle et prématurée le ravit aux arts.

Son père, chapelier à Bayeux, et allié à la famille Des Varennes, découvrant chez le petit Pierre-François d'extraordinaires dispositions pour les Beaux-Arts, favorisa sa vocation et l'envoya à Paris étudier la peinture.

Elève de Vincent, puis de Fragonard, Delauney aurait été, s'il eût vécu, un grand peintre ; il n'eut le temps que d'être un peintre charmant. Nous sommes heureux de l'occasion qui nous est offerte de manifester notre vive sympathie pour ses spirituelles compositions empreintes de la grâce si caractéristique de son époque. Le talent de Delauney est assurément le plus remarquable de notre région, qu'il nous ait été donné d'étudier et nous déplorons que le Musée de Bayeux ne possède pas au moins la gravure de son ravissant tableau : Pèlerinage des filles a marier a Saint-Nicolas de la Chesnaye. C'est toute une histoire que celle de cette estampe. Nous la racontons plus loin.

Comme ses deux maîtres, Delauney était surtout et avant tout paysagiste. Son début au Salon de 1787 s'appelait : Une allée couverte. Sur cette toile, nous n'avons pu recueillir aucun renseignement, aussi ne faisons-nous que la mentionner.

Au Salon de 1788, Delauney envoya son tableau du Pèlerinage a Saint-Nicolas. Ici la scène change ; notre peintre, sans aucun doute, encouragé comme l'étaient alors les artistes aimables, et plus sûr de soi, aborde une importante composition, qui ne réunit pas moins de dix-neuf figures.

Saint Nicolas n'était pas seulement à la Chesnaye, le patron des enfants perdus, volés ou assassinés ; il était encore le protecteur attitré des filles à marier. Aussi les belles filles et même les laides, — mais Delauney a eu le malicieux esprit de n'en pas mettre de laides dans son tableau, — viennent-elles en foule prier le Saint de leur obtenir, de Dieu le Père, un mari

« Peu hargneux, mais qui soit bel et bon » (1).

(1) Scarron — Etrennes à Ninon — Œuvres, édition d'Amsterdam, J. Welstein, 1752. 7 vol. in-12. (T. VII page 370).

comme tous ses confrères, cultiva le genre de la miniature qui, depuis quelques années, tend à rentrer en faveur). Nous n'avons pu malheureusement voir ces deux ouvrages, qui sont passés dans la famille de M. Gosse, et ne sont plus à Bayeux. Nous n'en devons pas moins de bien sincères remerciements à Mme Couillard, pour la courtoise obligeance dont elle a fait preuve en notre faveur ; et nous la prions de trouver ici l'expression de notre profonde gratitude.

Le Musée de Bayeux, outre l'esquisse des Boudeurs, possède deux portraits de Delauney :

L'un (n° 71 M) est une agréable copie par M. Raymond Le Tourneur de Baussy, peintre-amateur bayeusain, d'un portrait de l'artiste peint par lui-même (T. 63 sur 50), à l'âge d'environ vingt-deux ans (1). La figure souriante et placide, ne décèle pas l'esprit si fin de l'artiste. Il porte une mise assez simple et plutôt provinciale.

L'autre (n° 72 M) (Pastel 56 sur 47), don de Mlle Cuiret, fut exécuté par l'artiste peu de jours avant sa mort. Quel constraste entre les deux portraits ! Ici, la figure fait mal à voir, creusée, amaigrie, brûlée par la fièvre. La maladie avait brisé ce corps de trente ans à peine.

La mort ravit son âme ardente et l'art eut à déplorer une perte cruelle et irréparable. Décédé le 26 août 1789, il fut inhumé dans le cimetière de Saint-Loup-Hors, près Bayeux.

Atteint de la maladie cruelle qui devait l'emporter, la phtisie, cette grande moissonneuse en notre pays, Pierre Delauney était venu habiter à Saint-Loup, chez son frère. Il ne se faisait pas d'illusions sur l'état de sa santé et avait voulu venir mourir dans sa ville natale.

NICOLAS FROMOND, *Musicien* (*XVIIIe siècle* — 1842)

Né à Bayeux, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, Nicolas Fromond apprit presque seul la musique, l'arithmétique et l'algèbre, ses parents étant trop peu fortunés pour lui donner des maîtres. Appelé sous les drapeaux, il fut admis comme musicien de ligne et fit plusieurs campagnes. Prisonnier des Anglais à Pondichéry, il fut envoyé à Madras, où il passa plusieurs années. De retour en France, il se fixa à Bayeux et y donna des leçons de musique, d'arithmétique et de grammaire.

(1) L'original est dans la Salle du Conseil Municipal à l'Hôtel-de-Ville.

Doué d'un esprit très inventif et que l'étude des sciences exactes avait encore développé, il présenta aux Sociétés savantes de Caen un jeu, de sa composition, appelé *Mélodames*, au moyen duquel on apprenait l'harmonie. Il inventa aussi un instrument de mesure qui présentait quelques avantages sur le métronome.

LOUIS DUPONT

Peintre (XVIII^e Siècle)

« Dès le XIII^e siècle, un énorme chêne qui existe encor (1) et dans l'in-« térieur duquel, un habitant de Littry (le forgeron Le Bas, célèbre dans « le pays comme auteur de plusieurs inventions mécaniques) a élevé une « petite chapelle, était regardé, dans l'administration forestière de ce « temps et dans les vielles chartes de cette époque déjà elle-même très « reculée, comme très ancien. La tradition raconte qu'en 1760 (2), une « femme de Balleroy, mère de Louis Dupont, jeune peintre distingué, y « fut prise des douleurs de l'enfantement et y mit au monde le protégé « d'Apelles. »

Le jeune homme, protégé par l'évêque de Bayeux (3) qui avait reconnu en lui des dispositions extraordinaires pour la peinture, et qui l'envoya à Paris se perfectionner dans cet art, suivit les leçons de Nattier et fut reçu membre de l'Académie de Rouen, ce qui impliquait, comme l'on sait, la présentation d'une peinture qui méritât les suffrages des Académiciens.

Il avait exécuté quelques autres compositions qui promettaient un peintre de talent, mais dont nous n'avons malheureusement pu découvrir aucune trace, lorsqu'il mourut prématurément à Rouen.

Le quatrain, que le prélat composa pour être gravé sur la tombe de son protégé, fait honneur tout à la fois au pays qui l'a vu naître, à son illustre protecteur et à sa famille, dont plusieurs descendants existent encore à Balleroy.

(1) Il n'existe plus depuis une quinzaine d'années.

(2) Mais rien n'est moins certain que cette date !

(3) Cet évêque était-il, comme le dit l'abbé Bidot, dans son histoire de Balleroy, Mg^r de Luynes ? Nous ne le pensons pas, puisque ce prélat fut nommé à l'archevêché de Sens en 1753. Nous inclinons plutôt à croire que ce fut Mg^r de Rochechouart, ami des arts et des artistes, et protecteur de Joachim Rupalley, qui occupa le siège épiscopal de Bayeux de 1753 à 1776.

« Ci-gît qui fut, à tous égards,
« Digne d'une illustre mémoire ;
« Il naquit pour l'honneur des arts,
« Et vécut trop peu pour leur gloire (1). »

Voici d'autre part ce que nous trouvons dans les *Ephémérides Normandes* de G.-J. Lange, Tome II, p. 158 :

« N... (et non Louis) Dupont, peintre à Rouen, décéda le 13 septembre « 1765 (et non 1775). Né dans le diocèse de Bayeux, son génie pour le « dessin et la peinture fut aperçu par M. de Luynes, évêque de cette ville, « qui le plaça chez le célèbre Nattier à Paris et paya sa pension. Le pro- « tégé fit de rapides progrès et revint en marquer sa reconnaissance à son « bienfaiteur et à son pays natal, par des ouvrages qui lui méritèrent les « éloges des premiers maîtres de la capitale. Il alla se fixer à Rouen en « 1762, s'y fit admirer et fut reçu à l'Académie de cette ville en 1765. Il « visita le salon de peinture de cette même année à Paris, où il contracta « la maladie qui, en peu de temps, le mit au tombeau. »

FRANÇOIS DE CAUMONT, *Peintre* (1768-1848).

Né à Bayeux en 1768, François de Caumont fut un dessinateur et un peintre de talent, Après avoir terminé ses études à Caen, il reçut, peu de temps avant la Révolution, le titre de maître ès-arts et fut, à l'époque des troubles civils, emprisonné avec son père et sa mère qui avaient été dénoncés comme suspects. Rendu à la liberté, François de Caumont ne cessa de cultiver, en amateur distingué, l'art du dessin et celui de la peinture. Il s'exerça avec succès dans la gouache, l'aquarelle, la miniature et peignit à l'huile avec un remarquable talent. Il mourut à Caen, le pinceau à la main, d'une violente attaque d'apoplexie, le 31 mai 1848, âgé de quatre-vingts ans. Nous ne connaissons aucun de ses ouvrages.

LE COMTE D'HOUDETOT

Peintre (1778-1859)

Frédéric-Christophe (et non Christian, comme le nomme à tort la Biographie Normande de Th. Lebreton), comte d'Houdetot, issu, à Paris, le

(1) Cependant Mgr de Luynes était poète à ses heures ; ce fut peut-être lui qui composa l'epitaphe. Mais il nous paraît assez invraisemblable que l'archevêque ait conservé, après l'obtention de sa nouvelle dignité, une telle attache avec ses anciennes ouailles.

16 mai 1778, d'une illustre famille normande, dont l'origine se perd dans la nuit des temps (1), était le petit-fils de la célèbre comtesse d'Houdetot qui, comme la non moins célèbre Mme d'Epinay, sa belle-sœur, fit dépenser, à ce pauvre Jean-Jacques, des flots d'encre et lui fit verser tant de larmes.

Par l'illustration de sa naissance, par ses talents et la noblesse de son caractère, le Comte d'Houdetot mérite de prendre place parmi les célébrités de la Normandie. La faiblesse de sa constitution ne lui ayant pas permis de suivre la carrière des armes qu'il avait choisie, Frédéric d'Houdetot fut nommé auditeur au Conseil d'Etat par Napoléon Ier, qui possédait le merveilleux secret de distinguer les capacités et de les placer dans leur jour. Il suivit l'Empereur pendant les campagnes de Prusse et de Russie, honoré de hautes charges qu'il exerça avec un tact et une délicatesse admirables. Après la Paix de Tilsitt, il fut nommé préfet de l'Escaut, et fit preuve, en cette circonstance, d'une habileté et d'un dévouement qui lui méritèrent la Croix de Chevalier, puis presqu'aussitôt celle d'Officier de la Légion d'Honneur, faveur bien rare et flatteuse à cette époque. A la seconde Restauration, M. d'Houdetot donna sa démission de préfet du Calvados, après avoir rendu d'inoubliables services au Département, lors du retour des Alliés.

Rentré dans la vie privée, le Comte d'Houdetot fut nommé Pair de France en 1819, et, tout en remplissant avec conscience et talent les devoirs de cette magistrature suprême, il trouva le temps de s'occuper d'études et d'arts pour lesquels il fut toujours passionné et que l'activité de sa vie ne lui avait pas permis de cultiver autant qu'il l'eût désiré pendant sa jeunesse. Bientôt, l'Institut l'appela dans son sein (Académie des Beaux-Arts). Il faisait aussi partie de la Société Française d'Archéologie.

Les électeurs du Calvados l'envoyèrent présider le Conseil Général, puis siéger au Corps législatif en 1852.

Le Comte d'Houdetot, qui avait été fait Commandeur de la Légion d'Honneur, mourut à Paris le 20 janvier 1859.

Bien qu'il habitât la capitale, M. d'Houdetot aimait à faire de fréquents et longs séjours dans son beau château d'Etréham, qu'il avait fait construire sur l'emplacement de l'ancien manoir. C'est là qu'il a exécuté une grande partie de ses tableaux et c'est à ce titre que nous le

(1) Un de ses ancêtres accompagna le duc Guillaume à la conquête de l'Angleterre.

classons parmi les peintres de notre pays qu'il aimait et auquel il a rendu tant de services (1).

Frédéric d'Houdetot, malgré le peu de loisir que lui laissaient les hautes fonctions dont il fut toujours honoré, cultiva, avec succès, la peinture qu'il avait étudiée sous David et Regnault. Il exécuta plusieurs tableaux, dont le mérite est bien au-dessus de celui que l'on accorde généralement aux artistes qui ne vivent pas du produit de leurs œuvres.

L'Exposition Bayeusaine de 1899 avait réuni deux toiles fort intéressantes de cet amateur distingué.

La première, appartenant à M. Hébert, de Formigny, représente le PORTRAIT D'UNE PETITE PAYSANNE, âgée d'environ douze ans. Ce portrait, d'une naïveté charmante et traité déjà avec une habileté qui faisait pressentir un véritable talent, est le premier ouvrage du Comte d'Houdetot. (N° 253 du Catalogue de l'Exposition.)

L'autre tableau (N° 46), confié au Comité par M^me^ Saulnier de Pierrefonds, l'héritière du peintre, est une composition importante, qui a pour titre : RÉUNION DE LA FAMILLE D'HOUDETOT AU CHATEAU DE SANNOIS EN 1802.

Dans le salon du château, sont réunis, en commençant par la gauche : 1° le Comte Frédéric d'Houdetot, peintre du tableau ; 2° M^lle^ Elisa d'Houdetot, depuis Baronne de Bazancourt ; 3° le Comte d'Houdetot, général ; 4° le fameux Marquis de Saint-Lambert ; 5° la célèbre Comtesse d'Houdetot, grand'mère du peintre ; 6° le Marquis de Fontenay.

Le naturel parfait des attitudes, la vérité de la lumière et du coloris, l'exactitude des ressemblances, la pureté du dessin, la touche grasse et la finesse de la peinture font de cette toile une œuvre excellente. Inutile d'insister sur l'intérêt historique de cette peinture représentant des personnages si célèbres.

M. d'Houdetot aimait à s'entourer des œuvres de ses confrères anciens et modernes et il a laissé une importante galerie de tableaux, dont le catalogue a été publié sous ce titre :

Catalogue de la belle Collection de Tableaux anciens et modernes, composant la Galerie de feu M. le Comte d'Houdetot. — Paris, Laneuville, 1859, in-8°.

(1) Son cousin, le Comte Césaire-Adolphe d'Houdetot, né au Havre en 1795 et mort en la même ville le 31 juillet 1869, a publié de nombreux ouvrages militaires et cynégétiques. *Le Chasseur rustique*, Paris, 1852, in-8°, et *La Petite Vénerie*, Paris, 1855, in-8°, sont des livres estimés.

Nous ne savons lequel des deux cousins épousa Pauline Masseron. (Voir les Mémoires d'Alexandre Dumas, édition Calmann-Lévy, 10 vol. in-18. Tome I, page 214.)

La vente eut lieu du 12 au 14 décembre 1859. Mais M. d'Houdetot avait fait la part du Musée de Bayeux et lui avait légué de fort jolis tableaux qui illuminent, d'un vif éclat, le pauvre local où ils gémissent actuellement.

M. Frédéric Panchet-Bellerose a très heureusement reproduit sur la toile les traits du bienfaiteur de notre Musée. C'est un bon portrait, très exact, de cette figure fine et honnête, et qui fait honneur au peintre et au modèle. (N° 78 M. T, 65 sur 55.) (1).

ROGER DE GOMIECOURT.

---

(1) La suite de cet ouvrage sera donnée dans le prochain volume.

Compte-Rendu des Séances

Séance du 3 Février 1900

Présents : MM. Gabriel Joret-Desclosières, président ; Villers, président honoraire ; Londet, vice-président ; l'Abbé Lelièvre, secrétaire ; Mabire, vice-secrétaire ; Thieulin, trésorier ; Anquetil, d'Auxais, Bazire, le baron Maurice Gérard, Roger de Gomiecourt, Guisle, Le Duc, Rauline, Tallevast, Tranchand, Tranchefort et Verdier.

Après lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance, on vote l'admission de MM. l'abbé Bourrienne, curé d'Ellon ; le comte de Vallerand ; Henri Le Brun, architecte, et Duhamel, géomètre ; on décide de proroger jusqu'à la prochaine séance les pouvoirs du Bureau, qui expirent au 27 de ce mois.

M. le Président résume brièvement l'état de la question du *Monument de Formigny ;* après quelques détails relatifs à la participation de la Société à l'*Exposition Universelle*, M. le Vice-Président Londet continue l'exposé de ses travaux sur la *Sonde Marine.*

Séance du 5 Juillet 1900

Présents : MM. Gabriel Joret-Desclosières, président ; Villers, président honoraire ; Londet, vice-président ; Le Lièvre, secrétaire ; Valette, archiviste ; Anquetil, d'Auxais, Bazire, Clouard, de Courson, Delmas, Desramé-Dubois, Garnier, Roger de Gomiecourt, Guisle, Le Brun, Rauline, Tranchand, Tubœuf et Verdier.

Excusés par lettres, MM. de Laheudrie et Lefébure.

Après lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance, dépouillement de la correspondance, dépôt sur le bureau des ouvrages du général Hardy de Perini, offerts à la Société par M. le baron Maurice Gérard, et du manuscrit avec pli cacheté reçu pour le Concours du Prix Létot, MM. Valette et Clouard sont chargés d'étudier l'échange des publications avec les Sociétés savantes ; et MM. Villers, Delmas, Clouard, de

Laheudrie et Le Brun, nommés membres de la Commission chargée, avec le Bureau, de l'examen du manuscrit déposé pour le Prix Létot.

L'ordre du jour appelle l'*Election des Membres du Bureau*, pour une période de trois ans ; tous les Membres sont rééligibles, à l'exception de MM. Le Lièvre et Mabire, démissionnaires ; deux motions, signées de plusieurs Membres de la Société, demandent, en vertu de l'art. 8 des Statuts, qu'il soit élu un second vice-président et un vice-archiviste-bibliothécaire.

Ces motions étant adoptées, MM. Joret-Desclosières et Villers sont réélus président et président honoraire à l'unanimité : on procède au scrutin pour l'élection des vice-présidents. Ont obtenu : M. Delmas, 14 voix ; M. Anquetil, 13 ; M. Londet, 12 ; M. Delmas n'ayant pas accepté, MM. Anquetil et Londet sont proclamés vice-présidents.

M. l'abbé Le Lièvre est nommé secrétaire honoraire par acclamation ; M. Garnier est élu secrétaire par 20 voix ; M. Clouard, vice-secrétaire par 17 voix ; M. Valette est réélu archiviste à l'unanimité ; M. Roger de Gomiecourt est élu, à l'unanimité, vice-archiviste-bibliothécaire ; M. Thieulin est réélu trésorier à l'unanimité ; le Bureau se trouve donc ainsi composé :

Président honoraire	M. Georges Villers.
Président	M. Gabriel Joret-Desclosières.
Vice-Présidents	MM. Anquetil et Londet.
Secrétaire honoraire	M. l'Abbé Le Lièvre.
Secrétaire	M. Garnier.
Vice-Secrétaire	M. Clouard.
Archiviste	M. Valette.
Vice-Archiviste-Bibliothécaire . .	M. Roger de Gomiecourt.
Trésorier	M. Thieulin.

M. Garnier donne lecture d'une *Notice Biographique sur le Capitaine de Béchevel*, par le capitaine Paimblant du Rouil qui vient d'obtenir un prix de 1,000 fr. sur la fondation Audiffred ; notre compatriote, M. de Beaumont, a obtenu un prix de 500 francs pour son travail sur les *Derniers Jours de l'Acadie*.

M. Anquetil lit ensuite une note de M. Villers sur la *Découverte de Monnaies du XV^e^ siècle à Arganchy*.

Après un exposé de M. le Président sur les travaux du Comité d'érection du *Monument de Formigny*, M. Le Baron, pharmacien, est admis au nombre des Membres de la Société.

Séance du 4 Octobre 1900

Présents : MM. Gabriel Joret-Desclosières, président ; Garnier, secrétaire ; Clouard, vice-secrétaire ; Valette, archiviste ; Roger de Gomiecourt, vice-archiviste-bibliothécaire ; Bazire, Guisle, Le Duc, Lemaître, Marchal, Tallevast et Verdier.

Excusés par lettres, MM. Anquetil et Paimblant du Rouil.

Après l'éloge funèbre de M. Georges Tubœuf, excellent collègue, qui prenait une part active à la publication de nos Mémoires, l'examen de la correspondance, l'exposé de la situation financière et la lecture de la lettre de démission de M. Emile Vallée, on admet comme membres de la Société M^lle^ Adrienne Le Sénécal, MM. Taupin et Palémon de Gomiecourt.

La séance publique annuelle est fixée au lundi 29 octobre ; on adopte la rédaction de M. Clouard pour la circulaire aux Sociétés Savantes en vue de l'échange des publications.

M. Garnier présente un *fragment de bronze* trouvé sur le Mont de Ryes par M. Payan, et qui peut avoir fait partie d'un canon des batteries de défense du littoral.

M. Garnier donne lecture de son *Rapport sur le Prix Létot ;* conformément aux conclusions du rapport, le prix est décerné au mémoire ayant pour épigraphe *Suum Cuique ;* le pli cacheté portant cette devise est ouvert, et fait connaître le nom de l'auteur, M. Roger de Gomiecourt.

Pour le *Concours de 1902*, on choisit, après un échange d'observations, la Bataille de Formigny et la délivrance de la Basse-Normandie : ce concours sera clos le 31 janvier 1902.

MM. l'abbé Belliard, Clouard, Roger de Gomiecourt, Le François, Marchal et Morin, sont nommés membres de la Commission d'organisation de la *Séance publique du 29 octobre.*

Séance Publique du Lundi 29 Octobre 1900

La séance solennelle de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux a eu lieu le lundi 29 octobre 1900, à 8 heures du soir, avec le gracieux concours des Sociétés musicales de notre ville et de plusieurs amateurs bayeusains, dans la Salle Saint-Laurent, gracieusement mise à la disposition de la Compagnie par la Municipalité bayeusaine.

Après une *Fantaisie sur les Noces de Figaro*, brillamment exécutée par la *Musique Municipale*, sous l'habile direction de son chef, M. MORIN, M. le Président JORET-DESCLOSIÈRES, dans une spirituelle et humoristique improvisation, a exprimé la reconnaissance de la Société pour tous ceux qui ont contribué à sa prospérité et au succès de ses séances publiques.

La parole est ensuite donnée à M. Garnier, secrétaire, pour la lecture du rapport de la Commission chargée de l'attribution du *Prix Létot ;* le nom de l'auteur du mémoire couronné ayant été proclamé, M. le Président remet à M. Roger de Gomiecourt la médaille frappée en son honneur.

M. de Gomiecourt lit une *Causerie sur la Chanson ancienne* en France et particulièrement en Normandie ; puis la *Société Philharmonique,* dirigée avec talent par M. MARCHAL, exécute l'*Ouverture de Zampa*, après laquelle la quête pour les pauvres est faite par M^mes^ la vicomtesse Paul DU MANOIR et MORLENT, accompagnées de MM. le vicomte PORTALIS, conseiller d'arrondissement, et LAMY, maire de Bayeux.

L'*Orphéon Bayeusain*, sous la direction de son chef distingué, M. LE FRANÇOIS, fait entendre ensuite la *Légende Bretonne* et le *Chœur de la Charité ;* la Société Philharmonique exécute avec succès les *Scènes du Roi s'amuse* ; enfin, M. Marchal dans la *Fantaisie aérienne*, du grand violoniste bayeusain, Léon Le Cieux ; M. Morin et M^lle^ LEMARCHAND, dans le *Duo de Weber ;* M. ROUSSELOT, dans la *Rêverie* et le *Caprice hongrois*, de Dunkler, et dans la *Gavotte,* de Popper ; M. DE GOMIECOURT, dans le *Cor*, de Flégier, et l'*Extase,* de Salomon, récoltent des bravos amplement mérités.

Cette remarquable soirée se termine par un *Pas redoublé* enlevé avec entrain par la Musique Municipale.

Séance du 29 Novembre 1900

Présents : MM. Gabriel Joret-Desclosières, président ; Villers, président honoraire ; Anquetil et Londet, vice-présidents ; Le Lièvre, secrétaire honoraire ; Garnier, secrétaire ; Roger de Gomiecourt, vice-archiviste-bibliothécaire ; M^lle^ Le Sénécal ; MM. d'Auxais, l'abbé Belliard, Desramé-Dubois, de Gomiecourt père, de Laheudrie, Le Duc, Payan, Rauline, Taupin et Verdier.

Excusés par lettres, MM. Valette, archiviste, l'abbé Bourrienne et Carré.

Après lecture et adoption du procès-verbal, dépouillement de la correspondance, exposé de la situation de la Souscription pour le *Monument de Formigny*, admission comme membres de la Société de MM. Thoreau, Thomas et Rigault, on décerne le titre de membre correspondant à M. Clouard, vice-secrétaire, que ses fonctions obligent de quitter notre pays.

Le sujet mis au concours pour le Prix Létot est définitivement libellé ainsi qu'il suit : *Etat du Bessin après la descente d'Henri V en Normandie. — Le réveil de l'esprit français. — La Bataille de Formigny et ses conséquences.*

M. Roger de Gomiecourt donne lecture de son *Etude bibliographique sur les Mémoires de l'ancienne Société;* M. Le Duc lit un travail très documenté sur l'*Historique des Mines de Littry*, et M. le President communique trois Mémoires de MM. Morel d'Arleux et Rivière sur la *Répression de la Mendicité et du Vagabondage.*

Séance du Bureau du 9 Janvier 1901

Présents : MM. Anquetil et Londet, vice-présidents; Le Lièvre, secrétaire honoraire; Garnier, secrétaire; Thieulin, trésorier; Roger de Gomiecourt, vice-archiviste-bibliothécaire.

M. Thieulin présente le compte de l'exercice 1900, comprenant en recettes :

Excédent de l'exercice 1899		1.386 fr. 42
Recettes de l'année 1900		767 62
Ensemble . . .		2.154 fr. 04
En Dépenses		
Séance publique. . .	323 fr. 95	
Diverses	782 57	
Ensemble. . .	1.106 fr. 52	ci 1.106 fr. 52
Reste en caisse au 1er Janvier 1901. . .		1.047 fr. 52

Laquelle somme de 1.047 fr. 52 est représentée par 1.037 fr. 52 déposés à la Caisse d'Epargne, et 10 francs restant dans la caisse du Trésorier.

Le budget de la Société pour l'exercice 1901 est ainsi établi :

RECETTES :	En caisse			10 fr.
	Intérêts des Fonds placés.			30
	Cotisations.			600
	Ensemble . . .			640 fr.
DÉPENSES :	Au Concierge	10 fr.		
	Imprimés.	40		
	Frais d'Administration	80		
	Impression des Mémoires . . .	200		
	Séance publique	270		
	Imprévus.	40		
	Ensemble . . .	640 fr.	ci.	640 fr.
				BALANCE.

M. de Gomiecourt propose une réduction du format des Mémoires, et M. Garnier est chargé de s'informer de la différence de prix qui pourrait en résulter.

Séance du 2 Février 1901

Présents : MM. Gabriel Joret-Desclosières, président ; Anquetil, vice-président ; Roger de Gomiecourt, vice-archiviste-bibliothécaire : Bazire, Daché, Dumans, Guisle, Le Duc, Tallevast et Verdier.

Excusés par lettres, MM. Villers, Garnier et Valette.

Après lecture et adoption du procès-verbal, communication de la lettre de démission de M. Mahieu, greffier de la Justice de paix de Trévières, et de la liste des publications reçues, la Société, tout en s'associant aux hommages mérités rendus à M. le commandant Jouan, Président de la Société Nationale Académique de Cherbourg, déclare ne pouvoir, par raison de principe et de traditions, prendre part à la souscription ayant pour but de lui offrir un objet d'art à titre de souvenir.

M. Anquetil donne lecture des *Histoires de Fées*, de M. le capitaine Paimblant du Rouil ; il communique ensuite à la Société une courte *Note sur les objets anciens trouvés dans le Puits de la Cathédrale.*

A l'occasion de cette lecture et des travaux qui ont été la cause des découvertes qu'elle rappelle, la Société, s'associant au vote du Conseil muni-

pal de Bayeux, déplore la construction encore informe de la nouvelle sacristie qui s'édifie sur le côté nord de la Cathédrale, et qui a pour effet de contrarier le dégagement sans cesse poursuivi de l'édifice ; et émet le vœu que les Sociétés Savantes locales soient consultées sur les projets de travaux intéressant les monuments historiques de leur région.

MM. Tallevast, Garnier et de Gomiecourt sont chargés de s'entendre avec M. le Maire et les autorités compétentes, pour obtenir le retour à la Société, des livres, mémoires, etc., restés déposés à la Bibliothèque de la Ville de Bayeux.

Réunion du Bureau du 20 Mars 1901

Présents : MM. Anquetil et Londet, vice-présidents ; Le Lièvre, secrétaire honoraire ; Garnier, secretaire ; Thieulin, trésorier ; Valette, archiviste ; Roger de Gomiecourt, vice-archiviste-bibliothécaire.

M. Anquetil donne lecture d'une lettre de M. le Président Joret-Desclosières, relative à l'organisation d'une quête à Bayeux pour la souscription au Monument de Formigny ; après un échange d'observations, le Bureau est d'avis qu'il y a lieu de convoquer la Société pour la mettre à même de décider si elle est disposée à désigner quelques-uns de ses Membres pour faire cette quête avec le concours de la Municipalité de Bayeux.

MM. Garnier et de Gomiecourt rendent compte de la démarche qu'ils ont faite avec M. Tallevast, près de M. le Maire de Bayeux, pour la remise, à la Société, des livres, mémoires, etc., déposés à la Bibliothèque de la ville. M. le Maire en référera au Conseil Municipal et à la Commission de la Bibliothèque, lorsqu'il aura reçu une demande officielle écrite, avec pièces justificatives.

M. Valette communique une lettre relative aux sépultures de la famille de Wimpffen, à Saint-Martin-des-Entrées ; M. le Vice-Président Anquetil étudiera, de concert avec M. Desramé-Dubois, les moyens d'obtenir, à titre de souvenir historique, la conservation de ces sépultures.

Le Bureau s'occupe de la composition du volume des Mémoires de la Société ; des renseignements recueillis par M. Garnier, il résulte que l'économie de 1 franc environ par cent exemplaires, qui résulterait de la réduction du format, ne semble pas devoir compenser les inconvénients

qui résulteraient de l'abandon du format adopté depuis de longues années pour les Mémoires de la Société ; on se bornera donc à substituer au caractère employé jusqu'ici, le caractère elzévir, plus élégant et plus lisible.

Séance du 19 Avril 1901

Présents : MM. Gabriel Joret-Desclosières, président; Anquetil et Londet, vice-présidents ; Le Lièvre, secrétaire honoraire ; Garnier, secrétaire, Thieulin, trésorier ; Valette, archiviste ; Roger de Gomiecourt, vice-archiviste-bibliothécaire ; Lamy, maire de Bayeux ; Bazire, Desramé-Dubois, Pain et Verdier.

Excusés par lettres, MM. Carré, Cauchard et Yvonnet.

Après lecture et adoption du procès-verbal et dépôt sur le Bureau du rapport présenté, le 8 mars dernier, par M. Morel d'Arleux, à la Société des Agriculteurs de France, sur la Question du Vagabondage et de la Mendicité, M. le Président communique l'extrait du procès-verbal d'une récente séance de la Société des Etudes Historiques, annonçant la constitution du Comité pour l'érection du Monument de Formigny, et recommandant aux Sociétés savantes de province de faire connaître, par toute la France, l'œuvre éminemment et exclusivement patriotique que poursuit ce Comité ; cette délibération a été suivie de généreuses souscriptions de la part des Membres de la Société des Etudes Historiques.

M. le Président expose l'état actuel des travaux du Comité, et après un échange d'observations, auquel prennent part MM. Lamy et Pain, la Société renvoie au Bureau le soin de désigner des quêteurs qui s'adjoindront aux délégués du Conseil Municipal, pour solliciter les offrandes des habitants de Bayeux.

Après communication de la liste des publications reçues et des dons faits à la Société depuis la dernière séance, M. le Vice-Président Londet fait une intéressante communication sur notre compatriote *le Physicien Gaugain ;* puis, M. l'abbé Le Lièvre lit la première partie de son travail sur l'*Ancien Trésor de la Càthédrale de Bayeux.*

La Société, conformément à l'opinion du Bureau, décide de conserver le format actuel des Mémoires.

MM. Le Meulais, Ciron, Adrien Hamel et l'abbé Le Mâle sont admis au nombre des Membres titulaires de la Société.

Séance du 14 Novembre 1901

Présents: MM. Gabriel Joret-Desclosières, président; Anquetil et Londet, vice-présidents; Le Lièvre, secrétaire honoraire; Garnier, secrétaire; Valette, archiviste; Roger de Gomiecourt, vice-archiviste-bibliothécaire; Auvray, Guisle, Le Baron, Le Meulais, Moutier, Tallevast et Tranchand.

Excusés par lettres, MM. Bourrienne, Le Duc et Rauline.

M. le Président adresse quelques paroles de regrets à la mémoire de M. Georges Villers, président honoraire de la Société; sur la proposition de M. le Président, approuvée à l'unanimité, M. Anquetil veut bien se charger de faire la biographie complète de notre regretté doyen; elle sera lue en séance publique, insérée dans les Mémoires de la Société, et un tirage à part en sera répandu le plus largement possible.

Après dépouillement de la correspondance et communication de la liste des publications reçues, M. le Président, au nom de M. Thieulin, rend compte de la situation financière à la date de ce jour.

Restait en caisse au 31 décembre 1900			1,047 fr.	52
Les cotisations ont produit			505	»
Intérêts des fonds déposés à la Caisse d'Epargne. . .			38	61
Ensemble.			1,591 fr.	13
DÉPENSES : Frais d'Impression . .	8 fr.	75		
Frais de Bureau . . .	47	81		
Ensemble. . .	56 fr.	56 ci.	56	56
Reste en caisse au 14 novembre 1901			1,534 fr.	57

Laquelle somme de 1,534 fr. 57 est représentée par 1,499 fr. 13 déposés à la Caisse d'Epargne, et 35 fr. 44, en numéraire dans la caisse du Trésorier.

M. Anquetil annonce que M. le Maire de Bayeux veut bien mettre à la disposition de la Société, pour le classement de ses archives, la chambre où était la bibliothèque Doucet.

Après dépôt sur le Bureau d'un intéressant travail de M. l'abbé Bourrienne, sur Odon de Conteville, MM. Fagart et Dodeman sont admis au nombre des Membres titulaires de la Société.

M. le Président ayant exposé les raisons administratives qui obligent

M. Thieulin à donner sa démission de trésorier de la Société, fonctions désormais incompatibles avec celles de comptable de deniers publics, on procède à l'élection d'un *Trésorier :* M. Loisel est élu à mains levées et à l'unanimité.

Il y a lieu aussi d'élire un *Vice-Secrétaire* en remplacement de M. Clouard ; au premier tour de scrutin, M. Dodeman obtient 6 voix ; MM. Roger de Gomiecourt et Tranchand, chacun 3 voix ; au second tour, M. Dodeman est élu par 11 voix et proclamé vice-secrétaire.

Après une question de M. de Gomiecourt, pour la publication de l'Etude de M. Pezet, sur l'Administration de la Justice en Basse-Normandie, exposé de l'état de la souscription pour le Monument de Formigny, et analyse des documents communiqués par M. Morel d'Arleux, sur la *Répression du Vagabondage et de la Mendicité*, M. Anquetil donne lecture d'une note sur la *Dispersion des Sources historiques ;* puis, vient la seconde partie du travail de M. l'abbé Le Lièvre sur l'*Ancien Trésor de la Cathédrale*, et enfin, une courte communication de M. le capitaine Paimblant du Rouil sur la disparition de la *Demoiselle de Marigny.*

Réunion du Bureau du Samedi 28 Décembre 1901

Présidence de M. Anquetil, vice-président. — Présents : MM. Anquetil et Londet, vice-présidents ; Garnier, secrétaire ; Loisel, trésorier.

Aucun travail n'ayant encore été présenté pour le Concours du Prix Létot, le Bureau décide de proroger le délai d'admission jusqu'au 31 Août 1902.

M. Loisel, trésorier, rend compte de la situation financière.

L'actif au jour de son entrée en fonctions, le 15 Novembre 1901, était de			1,591 fr. 13
Cotisations reçues depuis cette date			95 »
	Ensemble.		1,686 fr. 13
DÉPENSES : Gestion de M. Thieulin .	56 fr. 56		
Gestion de M. Loisel. .	50 48		
	Ensemble. . .	107 fr. 04 ci	107 04
Reste en Caisse au 28 Décembre 1901			1,579 fr. 09

Laquelle somme de 1,579 fr. 09 est représentée par un Livret à la Caisse d'Epargne de Bayeux de 1,499 fr. 13, et par une somme en caisse de 79 fr. 96.

Le budget de 1902 est ainsi arrêté :

Numéraire en caisse				79 fr. 96
Intérêts des fonds placés				38 61
Cotisations				600 » »
Ensemble.				718 fr. 57
DÉPENSES : Au Concierge	10 fr.	» »		
Imprimés.	30	» »		
Frais d'administration . .	30	» »		
Impression des Mémoires .	300	» »		
Séance Publique	270	» »		
Imprévus.	78	57		
Ensemble . . .	718 fr.	57	ci	718 fr. 57
				BALANCE

Les Membres présents ayant signé les pièces de comptabilité du Trésorier, la séance est levée.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire,

C. GARNIER.

NÉCROLOGIES

M. Joseph LESIEUR

Le 29 juillet 1900, M. Joseph Lesieur succombait, dans sa 63me année, en son domicile à Bayeux, rue de la Cambette, aux atteintes d'une longue et cruelle maladie.

Originaire de Fougères, M. Lesieur était venu, il y a une trentaine d'années, se fixer dans notre ville, où il exerça pendant longtemps, avec honorabilité et distinction, la profession de pharmacien.

Homme de fermes convictions, d'un jugement droit et sûr, d'une rare énergie et d'une courtoisie parfaite, il occupait à Bayeux et dans l'arrondissement une situation particulièrement importante ; ses connaissances techniques approfondies, son inépuisable obligeance, l'affabilité de ses relations, son dévouement infatigable pour le bien matériel et moral du pays, et pour le soulagement de toutes les misères, dont il n'a cessé de se montrer le protecteur discret et bienveillant, lui avaient attiré l'estime et la considération de tous, et sa mort a laissé dans notre ville et les environs d'unanimes regrets.

C. G.

M. Georges-Louis-Alphonse TUBŒUF

Le jeudi 27 septembre 1900, décédait, à l'âge de 43 ans, après une longue maladie, M. Tubœuf, secrétaire de la rédaction de l'*Echo Bayeusain*.

Initié dans l'art de Guttenberg par un apprentissage sérieux dans la Maison Grobon et Payan, il était venu prendre la direction de l'imprimerie Duvant, en 1886, et dans cette situation délicate, il avait fait preuve de qualités incontestables.

Remarquablement intelligent, il avait su se faire aimer et apprécier de tous, et ceux qui l'ont connu et fréquenté, conserveront toujours de sa mémoire le meilleur des souvenirs.

Une foule énorme accompagna à sa dernière demeure la dépouille mortelle de l'excellent homme qui emportait avec lui les regrets de sa

famille, de ses concitoyens, de son patron dont il avait toute la confiance.

L'Orphéon, dont il avait été membre, vint chanter, sur sa tombe, le beau *De Profundis* que l'on n'écoute jamais sans une profonde émotion.

M. Tubœuf aimait les arts, non seulement la musique, mais aussi le dessin.

Brillant élève de notre Ecole municipale, qui rend tant de services à la jeunesse désireuse de maintenir haut la réputation artistique de certaines professions, il y fut honoré pendant son passage, de l'année 1873 à 1878, de toutes les récompenses que le jury décerne. Dès sa 4^{me} année, il obtenait la médaille de vermeil, et en 1878, il était hors concours.

Ces aptitudes marquèrent sa place parmi les Membres de notre Société. Il venait à nos séances, quand sés occupations le lui permettaient ; et sa collaboration à la publication de nos mémoires, programmes, affiches et plaquettes, fut toujours appréciée à sa valeur.

E. A.

M. Victor-Pierre LEVARD

M. Levard, capitaine de gendarmerie en retraite, Chevalier de la Légion d'honneur, décédé le 14 mars 1901, à l'âge de 73 ans 8 mois.

C'était un des membres les plus sympathiques de notre Compagnie et des plus fidèles à assister à toutes ses séances.

Ses obsèques eurent lieu à Saint-Exupère. La Compagnie de Sapeurs-Pompiers rendait les honneurs militaires. Une nombreuse assistance, composée de toutes les classes de la société de Bayeux et des environs, avait tenu à manifester hautement sa sympathie pour le regretté défunt.

M. Levard avait rempli, pendant plusieurs années, avec distinction, les fonctions de capitaine de gendarmerie à Bayeux. Parvenu à l'âge de la retraite, il avait continué d'habiter notre ville, où il comptait de nombreuses relations, et où il était estimé de tous par la loyauté de son caractère, sa grande aménité et son empressement à rendre service à tous et à soulager les malheureux qui trouvaient toujours près de lui bons conseils et secours aussi charitables que discrets.

Au cimetière, M. Lamy, maire de Bayeux, interprète du sentiment général, prononça le discours suivant :

« Mon cher Capitaine,

« J'enfreins presque vos recommandations en rompant sur votre tombe, bien qu'avec un agrément que j'ai sollicité et obtenu, un silence que

votre modestie avait songé à nous imposer. Il n'eût pas été juste de vous laisser partir, sans vous dire, à vous dont la vie a été un exemple, un dernier et sympathique adieu. D'heureuses circonstances m'avaient approché de vous dans ces dernières années et permis de pénétrer un peu votre vie. J'avais, dans nos petites causeries, conçu pour vous, avec beaucoup d'amitié, beaucoup d'estime. Elles m'autorisent à dire une dernière fois publiquement l'homme de bien que vous avez été.

« Votre éloge, mon Capitaine, n'est pas long à faire ; un court récit de votre existence y suffi. C'est à votre Pays et à votre Famille que vous l'avez donnée. Enfant, c'est vers la vocation militaire que vos goûts vous ont porté. Elle est restée en France la plus séduisante et la plus admirée, parce qu'elle est celle où on se dévoue le plus. Vous l'avez bravement choisie.

« C'est à Coutances que se place votre berceau. Vous y êtes né en 1827 d'un vieux serviteur de la France qui avait pris part à toutes les campagnes de l'Empire, il vous a légué son énergie et son courage. Après avoir fait vos études au Collège de Saint-Lo, vous vous engagez à dix-huit ans comme soldat d'artillerie, puis vous faites plus tard la campagne d'Italie et vous assistez au siège de Rome où vous êtes blessé. A votre retour en France, vous changez de corps, vous entrez dans la gendarmerie et vous vous faites soldat à l'intérieur. Après être passé par les grades de brigadier et de maréchal-des-logis, vous gagnez, après de beaux examens, vos épaulettes de sous-lieutenant. Vous êtes nommé à Ambert (Puy-de-Dôme) et y devenez lieutenant quelques années plus tard. C'est là que vous êtes quand éclate la guerre en 1870. Vous prenez part à la campagne, comme lieutenant-colonel de l'armée provisoire (sur la Loire) et faites vaillamment votre devoir bien qu'ayant laissé derrière vous, à votre foyer, une famille nombreuse qui eût pu désirer vous y retenir. En 1872, vous êtes fait Chevalier de la Légion d'honneur et en 1875 vous êtes nommé capitaine. C'est à Bayeux, parmi nous, que votre belle carrière s'est achevée. En 1880, vous y avez pris votre retraite et êtes rentré dans la vie civile, emportant avec vous l'estime de vos chefs et entouré de sympathies qui ne vous ont jamais abandonné.

« Dans cette vie nouvelle, plus silencieuse que la première, vous restez l'homme du devoir, vous consacrant aux vôtres, aux soins de la famille et continuant là, sans ostentation et sans bruit, votre combat particulier, absorbé dans des occupations que vous vous êtes créées et qui vous laissent peu de loisirs. C'est au milieu d'elles qu'à 74 ans bientôt, la mort est

venue vous frapper. Elle a rempli votre maison de tristesse ; son approche vous a désolé vous-même, mais ne vous a point effrayé. Vous aviez été récompensé comme vous pouviez l'être de votre vie de travail et d'honneur ! Vous aviez autour de vous de belles et fidèles amitiés, une estime générale, et, dans votre maison, le charme d'affections délicates, toujours attentives à vous plaire, qui ont embelli vos dernières années et en ont adouci la fin. Le monde ne pouvait pas vous donner plus. Vous aviez mis au-delà de lui votre espérance. Elle vous a consolé et soutenu, comme elle console aujourd'hui tous ceux qui vous pleurent. C'est elle qui fait remonter nos pensées vers vous. Je vous suis jusque dans le monde inconnu, où vous nous écoutez et nous entendez encore, et là je vous rends comme ici le témoignage que vous méritez, que méritent tous ceux qui, comme vous, ont bien servi leur pays, aimé leur famille et fait ici-bas le bien.

« Je vous salue, mon Capitaine, je salue votre vie et j'adresse à tous les vôtres, que je voudrais si bien consoler, l'hommage de mon respect et la publique expression de mes plus vifs regrets. »

E. A.

M. Auguste POITEVIN

Né à Formigny, le 5 mai 1818, y exerça avec considération, de 1846 à 1880, la profession d'huissier. Honoré de l'écharpe de maire pendant 4 ans, conseiller municipal pendant plus d'un demi-siècle, il mit au service de sa commune natale, sa connaissance pratique des affaires et son expérience. D'un abord un peu brusque, âme loyale et généreuse, imprégné au plus haut point de l'esprit de justice, il était tout désigné au choix du gouvernement pour exercer les fonctions éminemment délicates du suppléant de la Justice de Paix.

M. Lenfant, Juge de Paix de Trévières, qui avait été à même d'apprécier les qualités de son vénérable collaborateur, mort octogénaire, lui a adressé l'adieu suivant :

« Malgré son grand âge, je ne m'attendais pas à venir aussi vite, en ma qualité de Juge de Paix du canton de Trévières, dire un dernier adieu à mon premier suppléant, car sa robuste constitution permettait d'espérer qu'il résisterait encore quelques années aux atteintes de la maladie qui l'a emporté.

« Retracer sa carrière et sa vie, c'est en quelque sorte rappeler les souve-

nirs de presque tous ceux qui m'écoutent, puisque, né à Formigny, M. Poitevin y a passé, sauf une courte absence, presque tout le cours de son existence.

« Fils d'un huissier en résidence à Formigny, il prit dès son enfance, chez son père, le goût de la profession que plus tard il devait choisir. Après avoir passé quelques années de sa jeunesse au notariat de Trévières, en qualité de clerc, pour se perfectionner dans la connaissance des affaires, il sollicita et obtint le poste d'huissier à Formigny, en remplacement de son père démissionnaire en sa faveur.

« Après une carrière longue et bien remplie, il prenait un repos mérité, lorsque la rectitude de son jugement et sa longue expérience le désignèrent, en 1892, pour les fonctions de suppléant du Juge de Paix du canton de Trévières.

« C'est à ce titre que je viens adresser le dernier adieu au vieillard vigoureux, toujours prêt à partir, malgré le poids des années, quand les intérêts des justiciables le commandaient, au Juge suppléant qui enveloppait souvent sous une brusquerie voulue un jugement droit et sain.

« Que sa famille en deuil me permette de lui adresser l'expression de mes bien sincères sympathies.

« Adieu, M. Poitevin, mon cher suppléant, adieu! »

E. A.

Mademoiselle Adrienne LE SÉNÉCAL

Issue de l'une des familles les plus anciennes et les plus distinguées de notre pays, M^lle^ Adrienne Le Sénécal était, quoiqu'à un autre titre que son cousin, feu notre savant et spirituel Président honoraire, M. Villers, une figure bayeusaine très remarquable.

Douée d'un esprit naturel, étincelant et sympathique, auquel s'alliait une distinction native qui se fait de plus en plus rare, M^lle^ Le Sénécal semblait appartenir au XVIII^e^ siècle, dont sa demeure était un vivant reflet. Au milieu de ce charmant mobilier Louis XV et Louis XVI, s'y mouvant à l'aise, et n'y paraissant jamais déplacée, sa conversation, toujours jeune et remplie de traits de l'esprit le plus vif et le plus original, empruntait un charme de plus à cet exquis portrait de sa grand'-tante, la Marquise de Malherbe, qui joua un rôle actif et bienfaisant dans l'Histoire de Bayeux, pendant la Révolution (portrait dû à l'élégant pinceau de Jean Restout), à cette admirable peinture de Boucher : *Le Départ du*

COMPOSITION DU BUREAU

Président.	MM. GABRIEL JORET-DESCLOSIÈRES.
Vice-Présidents.	ANQUETIL ET LONDET.
Secrétaire honoraire . . .	ABBÉ LE LIÈVRE.
Secrétaire.	GARNIER.
Vice-Secrétaire	DODEMAN.
Archiviste	VALETTE.
Vice-Archiviste-Bibliothécaire	ROGER DE GOMIECOURT.
Trésorier.	LOISEL.

SOCIÉTÉ

DES

SCIENCES, ARTS & BELLES-LETTRES

DE BAYEUX

7e VOLUME

BAYEUX
IMPRIMERIE S.-A. DUVANT
RUE DE LA MAITRISE, 17

1902

SOCIÉTÉ

DES

SCIENCES, ARTS & BELLES-LETTRES

DE BAYEUX

SOCIÉTÉ

DES

SCIENCES, ARTS & BELLES-LETTRES

DE BAYEUX

7e VOLUME

BAYEUX
IMPRIMERIE S.-A. DUVANT
RUE DE LA MAITRISE, 17

—

1902

AVIS

La Société déclare qu'elle laisse aux Auteurs seuls la responsabilité des faits et des opinions contenus dans leurs Mémoires.

PRIX LÉTOT 1900 — MÉMOIRE COURONNÉ

SUUM CUIQUE.

RECHERCHES

SUR LES

ARTISTES ORIGINAIRES DE BAYEUX

ET DE SA RÉGION

*DEPUIS LE XV^e^ SIÈCLE JUSQU'AU XVIII^e^*

(SUITE)

MADEMOISELLE GEORGE *(Tragédienne)*

(1787-1867)

« Mademoiselle Georges ressemble, à s'y méprendre, à une médaille « de Syracuse, ou à une Isis des bas reliefs éginétiques. L'arc de ses « sourcils, tracé avec une pureté et une finesse incomparables, s'étend « sur deux yeux noirs pleins de flammes et d'éclairs tragiques. Le nez, « mince et droit, coupé d'une narine oblique et passionnellement dilatée, « s'unit avec le front par une ligne d'une simplicité magnifique. La « bouche est puissante, aigue à ses coins, superbement dédaigneuse, « comme celle de Némésis vengeresse, qui attend l'heure de démuseler « son lion aux ongles d'airain ; cette bouche a pourtant de charmants « sourires épanouis avec une grâce tout impériale, et l'on ne dirait pas, « quand elle veut exprimer les passions tendres, qu'elle vient de lancer « l'imprécation antique ou l'anathème moderne. Le menton, plein de « force et de résolution, se dessine fermement, et relève, par un contour « majestueux, ce profil qui est plutôt d'une déesse que d'une mortelle. « Comme toutes les belles femmes du cycle païen, Mademoiselle Georges, « a le front large, plein, renflé aux tempes, mais peu élevé, assez

« semblable à celui de la Vénus de Milo, un front volontaire, voluptueux « et puissant. Une singularité remarquable du cou de Mademoiselle « Georges, c'est qu'au lieu de s'arrondir intérieurement du côté de la « nuque, il forme un contour renflé et soutenu qui lie les épaules à la « base de la tête sans aucune sinuosité. L'attache des bras a quelque « chose de formidable par la vigueur des muscles et la violence du « contour ; un des bracelets d'épaule ferait la ceinture pour une femme « de taille moyenne ; mais ils sont très blancs, très purs, terminés par un « poignet d'une délicatesse enfantine, et des mains mignonnes, frappées « de fossettes, de vraies mains royales faites pour porter le sceptre et « pétrir le manche du poignard d'Eschyle et d'Euripide. »

Pendant que nous copions cette belle page écrite en 1835 par l'un de nos écrivains les plus aimés, Théophile Gautier, nous avons sous les yeux un portrait de Mademoiselle George, lithographié par Maurin, d'après l'admirable peinture de Gérard (1). Nous ne savons vraiment lequel nous devons le plus admirer de l'écrivain, du peintre, ou du modèle. C'était une *bien* admirable personne que Mademoiselle George ; et, si les deux portraits sont ressemblants, ce sont trois *bien* beaux objets d'art : la prose, la peinture et la femme.

Nous avons comparé ces deux portraits avec le buste, par Flatters, du Musée de Bayeux, qui, naturellement plus froid avec ses yeux morts, ne nous inspire pas autant. On y retrouve cependant les principaux traits que Théophile Gautier a *peints* d'une manière si magistrale et si pittoresque. Dans la lithographie, le front, les sourcils, les yeux, le nez, la bouche, le menton, le cou répondent exactement au signalement ; et le peintre a rendu, avec un inimitable talent, dans son tableau, le côté sculptural et marmoréen de la beauté du modèle.

Aimée de Bonaparte et restée en faveur auprès de Napoléon, Mademoiselle George, qui sollicita la faveur d'accompagner l'Empereur déchu à Sainte-Hélène, est presque un personnage historique. Elle est peut-être, si nous en croyons Victor Hugo, Théophile Gautier, Alexandre Dumas père, Eugène de Mirecourt et plusieurs autres autorités contemporaines, la tragédienne qui ait jeté le plus vif éclat sur la scène française. A coup sûr, elle est la plus haute et la plus illustre personnalité artistique de Bayeux et de ses environs. Nous avons cru devoir donner à sa biographie des développements dont, nous l'espérons, le lecteur nous saura gré.

(1) De notre collection particulière.

D'ailleurs la ville natale de la grande artiste, qui s'est toujours montrée si pleine de cœur et de talent, n'a-t-elle pas quelques reproches à se faire ? Ainsi que le constate Monsieur Dédouit, dans sa remarquable *Etude historique sur le faubourg Saint-Patrice*, « rien ne rappelle extérieu- « rement à Bayeux le souvenir de Mademoiselle Georges, pas même une « modeste plaque, ou encore son nom donné à un bout de rue. » Ne serait-il pas urgent de réparer cet oubli qui frise l'ingratitude et notre Municipalité ne pourrait-elle pas souscrire aux deux revendications si naturelles et si raisonnables de notre sympathique historien ?

Mademoiselle George a eu dans sa carrière d'illustres devanciers et de dignes successeurs originaires de notre province. Pour ne rappeler que les principaux : La Champmeslé (1641-1698) était de Rouen ; Frédéric Lemaître (1798-1875) était né au Hâvre. — Sarah Bernhardt est originaire de la même ville ; enfin Mélingue, acteur et sculpteur (1812-1875) était Caennais.

La Presse, *La France*, *La Gazette de France*, et les principaux journaux de Paris, dans leurs articles nécrologiques sur Mademoiselle George, la font naître à Amiens, d'après le *Dictionnaire des Contemporains de Vapereau*. Cette erreur provenait de ce que la tragédienne avait une sœur, née en effet à Amiens, qui parut dans plusieurs théâtres, sous le nom de *Georges Cadette* (1)

Dans le *Petit Journal*, Timothée Trimm (2) restitua à la grande artiste bayeusaine son véritable état civil ; mais, sur la foi d'Eugène de Mirecourt (3), il enveloppa sa naissance de circonstances comico-musicales, qui n'ont jamais existé que dans l'imagination de l'auteur des *Contemporains*.

Voici la teneur fidèle de l'acte de naissance de Mademoiselle George, dont nous respectons scrupuleusement l'orthographe :

(1) *Georges Cadette* tint d'abord avec grâce et décence les rôles d'ingénue. Plus tard, elle passa à l'emploi des confidentes et s'acquitta de divers rôles avec un réel talent. Elle écrivait comme sa sœur, d'une manière correcte et charmante. La Bibliothèque de Bayeux possède d'elle une longue lettre autographe de quatre pages, in-12, signée : Georges Cadette. Elle se fit remarquer surtout sur la scène de la *Porte-Saint-Martin* et au *Théâtre-Historique*. Georges Cadette a créé les rôles de *Mlle de Vaudrey* dans *Vautrin* (1840), de la *Nourrice de Kennedy* dans *Catherine Howard* (1843), de la *Veuve Plumeau* dans le *Chevalier de Maison-Rouge* (1847).

(2) Timothée Trimm est le pseudonyme de Léo Lespès.

(3) Eugène de Mirecourt est le pseudonyme de Charles-Jean-Baptiste Jacquot (de Mirecourt), (Vosges).

« **Le samedy vingt-quatre de février mil sept cent quatre-vingt-sept,**
« **a été par nous, vicaire de Saint-Patrice, baptisé une fille née D'HIER,**
« **du légitime mariage de Georges WEMMER et de MARIE Verteuil,**
« **demeurant en cette paroisse, laquelle a été nommée Marguerite-José-**
« **phine par Marguerite Munier, demeurante à Caen, assistée de Jean-**
« **Louis-Guillaume Morin, demeurant en nôtre susdite paroisse, présence**
« **dudit Georges Wemmer, père de l'enfant, de François Liégard, toillier,**
« **et Jacques Liégard, custos de notre susd. paroisse, lesquels ont signé**
« **avec nous et les susd. parrein et marreine.** »

Signé : « **M. Munier — J.-L. Guillaume Morin — J. Liégard — G. WEI-**
« **MER — La Brèque, vic. de Saint-Patrice.** » (1)

Marguerite-Joséphine Weimer, qui prit comme nom de théâtre le prénom de son père, naquit dans une chambre donnant sur la cour, au n° 6 de la rue Saint-Patrice, habité présentement par Monsieur Decaen, boucher. Les appartements donnant sur la rue étaient alors occupés par la famille Moulland, arquebusier. Mademoiselle Moulland devint plus tard Madame Saussaye et alla habiter, croyons-nous, la maison Alain Chartier, où elle exerça la profession de limonadière.

Le père de notre héroïne était, suivant les uns, musicien au Régiment de Lorraine, alors en garnison à Bayeux, et qui resta dans cette ville jusqu'en 1790, suivant les autres, maître tailleur au même régiment ; tous s'accordent à dire qu'il fut plus tard directeur du théâtre d'Amiens.

Sa femme, Marie Verteuil, tante de Jules Verteuil, l'intelligent secréaire de la Comédie-Française, sous la direction d'Arsène Houssaye, jouait avec talent les soubrettes. « Très petite de taille, comme Anaïs, « elle se montrait sur les planches aussi vive et aussi gracieuse. »

Que Georges Weimer ait été musicien militaire ou maître tailleur, puis directeur de théâtre, la question est de minime importance et ne doit pas nous arrêter. Ce qui est constant, c'est qu'il fut directeur du théâtre d'Amiens ; mais cela n'implique nullement qu'il n'était pas auparavant musicien ou maître tailleur au régiment de Lorraine. Son nom d'origine alsaciennne semblerait indiquer qu'il suivit à Bayeux son régiment et nous ferait présumer que ce fut cette circonstance d'un changement de garnison qui l'amena en Normandie.

Marguerite Weimer, que l'on ne connaît guère que sous son nom de

(1) Extrait des registres de la paroisse Saint-Patrice de Bayeux, publié dans l'*Echo Bayeusain* du 14 janvier 1867.

théâtre, Mlle George, débuta à Amiens dans le drame et l'opéra-comique, sous la direction de son père.

Dès l'âge de cinq ans, elle joua les rôles d'enfants dans *Les Deux Chasseurs et la Laitière, Paul et Virginie, Les Deux Petits Savovards, Le Jugement de Pâris.*

Madame Dugazon, en tournée à Amiens, s'émerveilla de la gentillesse et de la précocité de la petite actrice, et lui apprit le rôle d'*Adolphe* dans *Camille ou le Souterrain.* La célèbre cantatrice s'éprit de l'enfant et demanda à son père de la lui confier. « Je me charge de sa fortune » ajouta-t-elle. Mais Weimer adorait sa fille et ne voulut pas s'en séparer.

Quelques années plus tard, en 1801, la célèbre Mlle Raucourt, chargée de recruter, pour la Comédie-Française, une élève, à laquelle le gouvernement allouait 1,200 francs de pension, si elle était jugée digne des leçons de la tragédienne, se trouva de passage à Amiens, où Mademoiselle George, âgée de quatorze ans et en paraissant dix-huit, semblait, au théâtre, la Vénus de Milo, descendue de son piédestal.

Presqu'aussi grecque que la Lesbienne Sapho, Raucourt aimait fort les statues vivantes et ce fut avec un vif plaisir qu'elle vit la jeune actrice lui donner la réplique dans *Didon* et dans *Phèdre.* George s'acquitta si bien des rôles d'*Elise* et d'*Aricie*, que Mademoiselle Raucourt enthousiasmée, ayant fait connaître aux Weimer les conditions du ministre, obtint d'emmener à Paris celle dont la célébrité devait un jour surpasser celle de son professeur.

Vu quelques inconvénients inhérents à la réputation de la Raucourt, (comme on disait alors), Madame Weimer accompagna sa fille à Paris. Elles descendirent à l'Hôtel du Pérou, rue Croix-des-Petits-Champs. Malgré le dédain bien connu de la Raucourt pour le sexe masculin, elle donnait souvent ses leçons à sa belle élève, vêtue d'un pantalon à pieds et d'une robe de chambre, comme eût fait Molé ou Fleury, ayant auprès d'elle une jolie femme qui l'appelait « *mon ami* », et un charmant petit garçon qui l'appelait « *papa* » (1). On sent les inconvénients résultant des mœurs d'un pareil professeur ; aussi *Mademoiselle Verteuil* ne quittait pas sa fille un seul instant. Ces leçons se donnaient, Allée des Veuves, dans l'ancienne petite *chaumière* de Madame Tallien, que Mademoiselle Raucourt avait achetée.

Raucourt, à cette époque, était la reine tragique sans rivale au Théâtre-

(1) Mémoires d'Alexandre Dumas.

Français, où elle se faisait remarquer par la noblesse de son jeu et la pureté de sa diction ; mais elle manquait de sentiment et de tendresse. Sa jeune élève, d'une exquise sensibilité, douée d'une admirable voix chaude et bien timbrée, étendue et sonore, flexible et puissante, tira de son propre fond ce qui manquait à son professeur, et sut allier à ses hautes qualités celles d'un jeu naturel et passionné.

Les débuts furent fixés à la fin de novembre 1802, avec *Clytemnestre*, *Emilie*, *Aménaïde*, *Idamé*, *Didon* et *Sémiramis*.

Legouvé, qui avait une grande influence au Théâtre-Français, venait, avec une affection presque paternelle, d'y guider les débuts de Mademoiselle Duchesnois. Cette dernière (de son vrai nom Joséphine Ruffin), ressemblait à ces chiens de faïence qu'on met sur les balustrades ; elle avait surtout un nez dont le sifflement répondait à la longueur. Un lettré de l'époque disait qu'il n'allait pas à l'orchestre les jours où elle jouait, dans la crainte d'être *reniflé !* Mais elle était fort bien faite et affectionnait tout particulièrement le rôle d'*Alzire* qui lui permettait de se montrer à peu près nue. Elle avait une certaine simplicité d'esprit qui était presque de la bêtise. On racontait un jour, au foyer des artistes, que lors d'une inondation, un homme avait dû monter sur une grue pour n'être pas noyé.

« — Comment cela ? s'écria Mademoiselle Duchesnois, est-ce que c'est « possible, Talma ?

« — Eh ! ma chère, répondit le grand artiste si singulièrement inter- « pellé, vous devez savoir mieux que personne que cela se fait tous les « jours ! »

Malgré cette laideur, ce reniflement, cette presque bêtise, Duchesnois avait dans la voix des cordes d'une si profonde tendresse, d'une si harmonieuse douleur, que bien des amateurs l'ont préférée à Rachel dans *Marie Stuart*.

Mademoiselle Duchesnois, alors âgée de vingt-huit ans, avec sa phalange d'admirateurs, attendait de pied ferme, mais non sans inquiétude, les débuts de Mademoiselle George, âgée de moins de seize ans.

On avait fait grand bruit à Paris et à la Malmaison de ces débuts. Le Premier Consul et sa famille s'occupaient beaucoup de littérature. Dès 1792, Bonaparte était lié avec Talma et passait ses soirées au Théâtre-Français. Plus d'une fois, le semainier demanda à Talma : « Quel est ce jeune officier ? — C'est Napoléon Bonaparte, un de mes amis », répondait le grand tragédien.

Dans la suite, aux Tuileries, plus d'un prince, par une interrogation analogue, fournit à l'Empereur l'occasion de répondre à son tour : « C'est Talma, un de mes amis. »

Talma, familier de la petite cour de la Malmaison, avait parlé de la débutante. Lucien, le frère du Premier Consul, timide adorateur de Mademoiselle George, avait proclamé, avec un enthousiasme un peu suspect, que la débutante était, au moins sous le rapport physique, bien au-dessus des éloges que l'on faisait d'elle.

Le grand jour arriva ; c'était le lundi 8 frimaire an XI (29 novembre 1802). On faisait queue au Théâtre de la République depuis onze heures du matin.

A cette heure même, Raucourt conduit la débutante chez Mademoiselle Dumesnil. Elle vient prier celle-ci d'entendre son élève, sachant que les traditions de la vieille *Hermione* ont été puisées à bonne source et que ses souvenirs remontent presque jusqu'à Racine. Dumesnil est au lit, moribonde, c'est un spectre ; mais en écoutant George, le spectre se ranime, comme par miracle, et retrouve toute sa puissance pour jeter ce vers de *Clytemnestre* :

« Ma fille, il faut partir, sans que rien nous retienne ! »

Les visiteuses vont ensuite chez Mademoiselle Clairon, la *Mérope* par excellence. Clairon, jalouse de Raucourt, fait aux deux femmes un accueil plutôt froid. Mais qu'importe ?

Le soir, on se bat à la porte du théâtre. Parmi les amateurs, deux partis se dessinent, que nous verrons bientôt en venir aux mains, dans la salle : les uns sont pour Duchesnois ; les autres, enthousiastes de la beauté de George et de sa jeunesse, prédisent qu'elle éclipsera sa rivale. Chacun est à son poste, admirateurs et détracteurs. L'abbé Geoffroy, le *monarque du feuilleton*, comme on l'appelait alors, essuie au fond de sa loge le verre de sa lorgnette.

George entre en scène.

Un cri général d'admiration se fait entendre ; les vieux eux-mêmes sont éblouis. La débutante est belle comme l'antique. Jamais tragédienne plus majestueuse et plus irréprochablement belle n'a paru aux feux de la rampe.

Elle parle : sa voix achève le triomphe. On n'a jamais eu d'exemple d'un organe plus souple et plus riche, d'une diction plus élégante et plus pure.

Mais écoutons Geoffroy, connu pour ne gâter ni les débutants, ni les débutantes :

« THÉATRE DE LA RÉPUBLIQUE

«

« **Iphigénie en Aulide**

« Pour le début de Mademoiselle GEORGES WEYMER *(sic)*

« *Elève de Mademoiselle Raucourt*

« . . . . . .

« . . . . . .

« Précédée sur la scène d'une réputation si extraordinaire de beauté, « Mademoiselle Georges Weymer n'a point paru au-dessous de sa renom- « mée. Sa figure réunit, aux grâces françaises, la régularité et la noblesse « des formes grecques ; sa taille est celle de la sœur d'Apollon, lorsqu'elle « s'avance sur les bords de l'Eurotas, environnée de ses nymphes et que « sa tête s'élève au-dessus d'elles ; toute sa personne est faite pour offrir « un modèle au pinceau de Guérin.

« Le talent répondit à la beauté. La salle était toute comble et toute « frémissante ; le Premier Consul et toute sa famille étaient dans une loge « d'avant-scène de droite ; il battit plusieurs fois des mains, ce qui n'em- « pêcha point une certaine opposition d'éclater à ce vers :

« Vous savez et Calchas mille fois vous l'a dit..... »

C'est à ce vers qu'on attendait les débutantes, parceque, paraît-il ? ce vers est indigne de la tragédie ! On attendait donc pour voir comment l'actrice, corrigeant le poète, parviendrait à relever le vers ? Mademoiselle George, ne voulant pas avoir plus de génie que Racine, dit simplement, avec l'intonation la plus naturelle possible, ce vers écrit avec la simplicité de la passion. On murmura : elle répéta avec le même accent ; on murmura encore.

Alors, Raucourt qui, malgré une entorse qu'elle s'était donnée, assistait à la représentation, encouragea son élève et lui cria d'une des petites loges du manteau d'Arlequin :

— « Ferme ! Georgine, Ferme ! »

Et *Georgine*, avec le même accent simple et naturel, répéta le vers pour la troisième fois. On applaudit. A partir de ce moment, le succès fut enlevé, comme on dit au théâtre.

« La seule chose qui nuisit à la représentation, dit en terminant Geof-

« froy (1), fut que *Talma manqua d'intelligence, de mesure et de noblesse* « dans le rôle d'Achille ! » (Journal des Débats).

A la fin de la pièce, le public rappela Mademoiselle Raucourt avec sa brillante élève et leur fit une ovation.

Mademoiselle George joua trois fois le rôle de *Clytemnestre* (2) ; c'était un grand succès. Puis elle passa à celui d'*Aménaïde* et le succès alla croissant. Enfin elle aborda le rôle d'*Idamé*, de l'*Orphelin de la Chine*.

Ici les femmes l'attendaient pour voir comment elle se coifferait. George devait tromper toutes les attentes ; elle se coiffa tout simplement à la chinoise, c'est-à-dire, en relevant ses cheveux et en les nouant avec un ruban doré. Elle était tout simplement admirable. C'est qu'en elle tout portait le cachet de la simplicité du génie.

Un soir que *Georgine* soupait, avec des lentilles, à l'Hôtel du Pérou (ainsi nommé, sans doute, par antiphrase), on annonça le Prince Sappia, un de ces princes artistes dont la race s'est éteinte avec le Prince de Ligne, un de ces grands seigneurs qui fréquentaient le foyer de la Comédie-Française, comme le Prince Pignatelli, le foyer de l'Opéra.

Le Prince venait offrir à la tragédienne un appartement, situé rue des Colonnes et un mobilier de cinquante mille francs. Le déménagement contraria fort Lucien Bonaparte, qui n'était pas prince à cette époque et jouait à la ville les rôles d'amant de cœur. Lucien eut bientôt d'ailleurs d'autres chats à fouetter.

Un autre soir, après une représentation d'*Andromaque*, le valet de

(1) On assure, disait Luce de Lancival, dans la satire intitulée *Folliculus* :

« Qu'au jour où nos amis viennent du vieux Nestor
« Nous souhaiter les ans et bien d'autres encor,
« Au jour où les filleuls aiment tant leurs marraines,
« Jour de munificence où, sous le nom d'étrennes,
« Chacun de son voisin attend quelques tributs,
« Et d'une honnête aumône accroit ses revenus,
« Il (*) revend, au rabais ou plutôt à l'enchère,
« Le superflu des vins et de la bonne chère,
« Dont l'accablent le zèle et l'effroi des acteurs,
« Et que Follicula (**) pour qui les directeurs
« De schalls et de chapeaux renouvellent l'emplette,
« Se fait, pendant deux mois, marchande à la toilette. »

(*) *Folliculus* — Geoffroy. (**) *Follicula* — Madame Geoffroy.

Rien n'était plus véridique que ces détails donnés par le poète.

(2) Mademoiselle Duchesnois jouait le rôle d'*Eriphyle*.

chambre du Premier Consul se présente dans la loge de l'actrice. Bonaparte attendait *Hermione* à Saint-Cloud ; elle pouvait venir comme elle serait ; elle se déshabillerait là-bas ! Bonaparte comme Louis XIV, n'aimait pas attendre ! Antoine avait ordonné à Cléopâtre de venir le joindre en Cilicie. La princesse grecque ne fut pas plus fière que la reine d'Egypte. Elle entrait à Saint-Cloud à minuit et demi et en sortait à six heures du matin, triomphante mais non indemne ; car Bonaparte, dans un accès de jalousie, lui avait mis en pièces un voile d'Angleterre de cent louis et un cachemire de mille écus, présents du prince Sappia. Quelques jours après, lorsque, dans le rôle d'*Emilie*, elle prononça, avec sa superbe accoutumée, ce vers :

« Si j'ai séduit Cinna, j'en séduirai bien d'autres ! »

la salle tout entière se tourna vers la loge occupée par le Premier Consul et éclata en applaudissements.

Piquée jusqu'à la rage des succès de sa rivale, Duchesnois monta une cabale (1). Ses partisans déclarèrent qu'on avait surpris leur admiration et la bataille commença. Les jours où les deux actrices jouaient dans la

(1) C'est sans doute à cette occasion que Mademoiselle George écrivit la lettre suivante, dont l'autographe est conservé à la Bibliothèque de Bayeux :

« *Monsieur,*

« *Quoique vous m'ayez jugée quelquefois d'une manière qui a pu me paraître sévère, je vous sais trop galant homme et trop rempli de droiture pour ne pas être convaincue que vous avez vu avec indignation la cabale évidente dirigée hier contre moi. j'écrivais une lettre au Journal de Paris, j'ose espérer que vous voudrez bien appuyer son insertion.*

« *Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.*

« *George Weimer.*

« *2 mai.*

« *à Monsieur fabien pillet,*

« *homme de lettres* ».

On trouve, quand on les y cherche, beaucoup de choses dans un autographe. Dans celui-ci nous remarquons :

1° Que la signataire en une seule phrase adroite et digne fait preuve d'intelligence et de distinction.

2° Qu'elle écrit avec correction et pureté.

3° Qu'elle use des majuscules avec une extrême parcimonie.

4° Qu'elle signe *George Weimer* et non Georges Weymer ou Wemmer, ni Weymmer ou Weimmer, comme on l'a trop souvent écrit.

5° Enfin que George Sand a commis un plagiat, peut-être sans le savoir, en supprimant l's de son prénom.

même pièce, les banquettes du parterre volaient dans la salle. Il y eut deux partis *dramatiques* et presque politiques au Théâtre Français : les *Georgiens* et les *Carcassiens*. Les *Georgiens*, faisant allusion à la maigreur de Duchesnois, avaient substitué *Carcassiens* à *Circassiens !*

Lucien Bonaparte, Madame Bacchiocchi, Madame Lætitia étaient à la tête du parti des *Georgiens*.

Joséphine s'était jetée à corps perdu dans celui des *Carcassiens*, dit Alexandre Dumas, père. Mirecourt prétend au contraire que Joséphine était bien au-dessus de ce « *vain sentiment d'une mesquine jalousie* » et qu'elle a toujours prodigué, ainsi que sa fille la reine Hortense, les marques de sa faveur à Mademoiselle George. Joséphine aurait fait présent à cette dernière, selon Mirecourt, d'un manteau d'or fin pour jouer *Phèdre ;* et le parti des Carcassiens n'aurait été composé que des adorateurs sans espérance de la belle *Clytemnestre*.

« — Et Gambacérès ? » demanda un jour Talma à Mademoiselle George.

« — Il est neutre ! » répondit-elle.

Comme risposte aux criailleries des *Carcassiens*, les *Georgiens* persuadèrent à leur idole de jouer *Phèdre*, le triomphe de Duchesnois. La victoire resta à George, qui fut admirable de passion dans le chef-d'œuvre de Racine, et elle put aborder tous les rôles : *Athalie*, *Mérope*, *Agrippine*, *Cléopâtre*, *Médée*. Elle fut proclamée la première dans les Reines.

Les *Carcassiens* les plus endurcis déclarèrent eux-mêmes « qu'inimi-« table dans *Sémiramis*, elle se surpassa dans *Mérope*. »

« Cette même année 1802, George, protégée par Bonaparte, et Duches-« nois par Joséphine, étaient engagées au Théâtre-Français à quatre mille « francs d'appointements. » (1).

En 1804, le ministre Chaptal fit recevoir les deux rivales, sociétaires à demi-part, avec des attributions nettement définies.

« C'était le comble de la faveur ; et il ne fallait pas moins que l'influence « de Bonaparte, d'un côté, et celle de Joséphine, de l'autre, pour arriver « à ce double résultat.

« — Comment Napoléon vous a-t-il quittée ? » demandait un jour Alexandre Dumas père à Mademoiselle George.

« — Il m'a quittée pour se faire empereur ! » répondit-elle.

(1) C'était peu, les pensionnaires devant se fournir d'une partie de leurs costumes de théâtre. Depuis lors, Rachel, d'hébraïque mémoire, *a changé tout cela* !

Tout le caractère de bonne et spirituelle fille, que fut toujours George, est dans ce mot !

Devenu Empereur, Napoléon manda souvent, dans les résidences impériales, la troupe de la rue Richelieu. Un soir de juillet, que l'on jouait *Andromaque*, à Saint-Cloud, une chauve-souris entra dans la salle et, attirée sans doute par l'éclat des diamants de Mademoiselle George, alla tourbillonner autour de sa tête. La tragédienne, éperdue, pousse des cris de frayeur et manque de s'évanouir. Alors, c'est le tour de l'Impératrice. La chauve-souris volant tout près de ses cheveux lui arrache des cris d'effroi et se fait chasser à coups d'éventail. Puis l'horrible bête visite successivement toutes les dames de la Cour, qui la repoussent avec leurs écharpes, pendant que l'Empereur est pris de fou-rire. Enfin, la chauve-souris est expulsée et l'ordre rétabli. Mais Mademoiselle George garda de cet incident un souvenir pénible qui se trahit dans la lettre suivante, qu'elle adressa le lendemain à son camarade Talma :

« Mon cher Talma, demain donc, cinna à Saint-Cloud ! je vous emmè-
« nerai avec moi si (vous) voulez dans ma voiture, je ne veux plus de vos
« vieux chevaux blancs, les pères nobles, comme vous les appelez, ils en
« prennent trop à leur aise. Soyez chez moi à 3 heures, nous dinerons à
« Saint-Cloud : pourvu que cette affreuse chauve-souris, qui m'a si fort
« effrayée et qui a tant diverti l'empereur à la dernière représentation
« d'Andromaque, nous fasse grâce de sa visite ! Soyez exact, et ne flânez
« pas, comme vous faites toujours.

« Votre amie,

« George W.

« Mercredi matin. »

A ces représentations, l'Empereur voulait qu'on rétablit, dans les pièces de Corneille, certains passages, coupés à la Comédie-Française. Ainsi, Mademoiselle Raucourt dans *Cinna*, et Mademoiselle George dans le *Cid* jouaient, soit à Saint-Cloud, soit à Fontainebleau, les rôles de la femme d'Auguste et de l'Infante, entièrement inconnus du public.

Voici encore un billet de Mademoiselle George, qui nous montre qu'elle était en relations avec Ducis et sa femme :

« Si ce n'était pas abuser de votre complaisance, mon cher Monsieur
« Ducis, vous m'obligeriez beaucoup en passant chez moi, j'ai tant à vous

« parler, je suis au lit et fort malade, sans cela, j'aurais eu le plaisir de me « rendre chez vous.

Votre toute dévouée,

George Weimer.

Mille amitiés je vous prie à Madame Ducis.

Paris, le 1er décembre 1805.

En 1806, Mademoiselle George créa le rôle de la Reine, dans *Les Templiers*, de Raynouard, qui eurent un prodigieux succès et qui étaient d'ailleurs l'œuvre dramatique la plus remarquable de toute l'époque impériale. C'était sa seconde création. La première avait été *Calypso* dans *Télémaque*, de Lebrun ; Duchesnois jouait le rôle de *Télémaque ;* la pièce tomba malgré le talent des interprètes.

George créa le rôle de *Mandane*, dans la tragédie d'*Artaxerxès*, de Delrieu, le 30 avril 1808 ; elle le joua quatre fois. Le jour de la cinquième, le 11 mai, un bruit sinistre se répandit : *Mandane* avait disparu. Le nouvel *Arbace* qui l'avait enlevée n'était autre que l'Empereur de Russie. Monsieur de Narichkine et Monsieur de Beckendorf (dit Alexandre Dumas), le comte Tolstoy, ambassadeur de Russie (dit Mirecourt), émissaires chargés du rapt, le consommèrent si rapidement et si secrètement, que George entrait à Kehl, au moment où la nouvelle de sa fuite arrivait à Strasbourg. Les ravisseurs avaient choisi, pour enlever la tragédienne à la scène Française, le moment où elle venait d'avoir une discussion très vive avec l'Intendant des Théâtres, qui était un partisan acharné de Mademoiselle Duchesnois.

Mademoiselle George passa par Vienne, y fut reçue par la princesse Bagration, et s'arrêta à Vilna, où elle se fit applaudir par les princesses polonaises. Dix jours après, elle arriva à Saint-Pétersbourg.

SÉJOUR EN RUSSIE

Mademoiselle George avait mené la vie à peu près habituelle aux actrices de talent, chéries du public. En Russie, son triomphe est tel qu'il n'a jamais été surpassé, ni égalé. Sa vie, jusqu'alors plus ou moins accidentée, entre dans une nouvelle phase d'honneurs, de gloire et de richesse.

A l'arrivée de la tragédienne, le régisseur Fleuriot s'aperçoit qu'il n'y a dans la troupe aucun sujet susceptible de donner la réplique à la grande

artiste. L'on fait venir de Paris Vedel (1) pour jouer les premiers rôles et Mainvielle pour tenir l'emploi des amoureux. George, ayant enfin un entourage digne d'elle, débute à Péterhof, au milieu d'un enthousiasme prodigieux. Le Czar est dans le ravissement. L'Impératrice mère dit que notre héroïne a « *les doigts de l'Aurore* ». Elle comble l'artiste d'éloges et de caresses et ne se lasse pas de la voir jouer, dans ses appartements et à l'*Ermitage*.

Après huit représentations données à la Cour, devant l'Empereur Alexandre, ses frères Constantin et Michel, l'Impératrice mère et l'Impératrice régnante, George débuta au Grand Théâtre, avec un immense succès. Toute la salle applaudissait comme un seul homme et les Princesses elles-mêmes criaient : « George ! George ! » Il pleuvait des couronnes et des fleurs.

La tragédienne, idole des Russes, royalement remunérée et comblée de présents, menait un train princier. Ses diamants ont été légendaires. On sait le rôle qu'ils jouèrent plus tard dans les affiches rédigées par Harel.

George se promenait souvent dans une magnifique calèche attelée de quatre alezans de l'Ukraine. Quand l'Empereur Alexandre l'apercevait, il descendait de sa voiture pour la saluer. Un jour, la rencontrant sur un chemin très étroit, il voulut galamment lui faire place et roula dans le fossé avec sa voiture. George poussa des cris d'effroi, mais Alexandre se releva sain et sauf et s'empressa de venir la rassurer : « C'est donc une « conspiration, belle dame, dit-il en riant, mais rassurez-vous, je n'en « dirai rien au Czar. »

Cependant, Napoléon jouait, avec un égal succès, sur la scène de l'Europe, son rôle de conquérant, partout et toujours victorieux. Il avait conquis la Prusse en vingt jours, placé son frère Jérôme sur le trône de Westphalie, son frère Joseph sur celui d'Espagne, posé la couronne de Hollande sur le front de son frère Louis, donné celle de Naples à son beau-frère Murat, et fait son beau-fils Eugène, vice-roi d'Italie. Il pouvait s'octroyer quelques jours de congé. Il donna rendez-vous, à Erfürt, aux souverains de l'Europe. Le roi de Saxe lui prêtait son royaume.

En même temps que les rois et les reines du monde, l'Empereur avait convoqué les rois et les reines de l'art.

Le 28 septembre 1808, *Cinna* fut représenté devant l'Empereur Napoléon, l'Empereur Alexandre et le Roi de Saxe.

(1) Ce même Vedel fut plus tard Directeur du Théâtre-Français.

Le lendemain 29, on joua *Britannicus*. L'auguste assemblée s'était augmentée du Prince Guillaume de Prusse, du Duc Guillaume de Bavière et du Prince Léopold de Saxe-Cobourg.

Le 3 octobre, on représenta *Philoctète*. Au second acte, le Roi de Wurtemberg arriva, mais sans qu'on se dérangeât pour lui. Il alla s'asseoir sur un des fauteuils réservés aux rois.

Le 4, ce fut le tour d'*Iphigénie en Aulide*. Le Roi et la Reine de Westphalie arrivèrent pendant la représentation.

Le lendemain, on joua *Phèdre*. Le Roi de Bavière et le Prince-Primat étaient arrivés le matin.

Le 6, on donna *La Mort de César*. L'auditoire couronné était au grand complet : il y avait deux Empereurs, trois Rois, une Reine, vingt Princes et six Grands-Ducs. Après le spectacle, Napoléon dit à Talma : « J'ai « tenu ma parole, je vous ai fait jouer devant un parterre de Rois ! »

La plupart des Dictionnaires et des Biographies mentionnent incidemment que Mademoiselle George était aux fêtes d'Erfürt, mais ils n'osent l'affirmer catégoriquement et aucun ne le prouve.

Pour nous, nous ne le croyons point. Nos recherches sur cette circonstance sont restées vaines et cela même nous rend sceptique sur la présence de notre héroïne à Erfürt en 1808.

Quatre ans après ces fêtes, presque jour pour jour, Napoléon entrait en vainqueur à Moscou. A l'annonce de son entrée triomphale dans cette ville, les comédiens Français à Pétersbourg s'apprêtent à faire accueil à l'Empereur. Mais hélas ! presqu'aussitôt arrivent de sinistres nouvelles : Moscou est en feu et la Grande-Armée est en retraite.

Quelque temps auparavant, lors de la marche victorieuse de Napoléon, Mademoiselle George avait sollicité de l'Empereur Alexandre la permission de quitter Saint-Pétersbourg ; le Czar lui avait répondu : « Madame, « je soutiendrai la guerre contre Napoléon pour vous garder. »

« — Mais, Sire, ma place n'est plus ici ; elle est en France.

« — Laissez prendre les devants à mon armée et je vous y conduirai.

« — En ce cas, j'aime mieux attendre que les Français soient à Moscou, « j'attendrai moins longtemps. »

Savoir Napoléon vaincu, son armée anéantie ou en retraite, était un cruel chagrin pour un cœur comme celui de George ; aussi refusa-t-elle avec énergie d'obtempérer aux ordres de la police Russe, qui lui enjoignait d'illuminer les fenêtres de son domicile, à chaque nouvelle victoire

des Moscovites. « Laissez-la, finit par dire Alexandre, c'est une bonne Française. » Et il lui donna l'autorisation de partir.

George et ses compagnons s'empressent de profiter de la permission et partent pour Stockholm où ils sont admirablement reçus par Bernadotte et où ils rencontrent Madame de Staël-Hostein qui, exilée de France, s'était réfugiée dans la famille de son mari. Les comédiens restèrent trois mois à Stockholm où George fut fêtée et choyée par la Cour et la ville. Le vieux roi Charles XIII avait envoyé à la tragédienne une lettre d'audience à son arrivée dans la capitale. George se rend au Palais et trouve la Reine qui lui dit, après les premiers compliments : « Soyez « assez bonne pour attendre, le Roi va venir, il a tenu à prendre son « grand costume et à passer tous ses Ordres ».

Nos voyageurs partirent, au mois de juin 1813, pour Stralsund où ils demeurèrent quinze jours. La veille de leur départ, Monsieur de Camps, officier d'ordonnance de Bernadotte, remit, à Mademoiselle George, un très important message de ce dernier, pour Jérôme Bonaparte, roi de Westphalie. Elle partit dans une voiture, donnée par le Prince Royal, portant la lettre dans son corsage et, sur ses genoux, dans une cassette, ses diamants, d'une valeur de trois cent mille francs.

Lettre et diamants arrivèrent à leur adresse. Jérôme, beau, jeune et galant, offrit, à la belle messagère, une royale hospitalité. Elle resta un jour et une nuit à Brunswick et en repartit le lendemain pour la capitale de la Saxe, où, de nouveau vainqueur de l'Europe, Napoléon avait appelé les Comédiens Français. A Dresde, George trouva Mesdemoiselles Mars et Bourgoin, Michelot et beaucoup d'autres anciens camarades de la rue Richelieu ; mais Talma n'était point venu, Napoléon n'ayant demandé que la troupe comique. A l'arrivée de George, le télégraphe joua de nouveau et, quatre jours après, Talma et Saint-Prix étaient à Dresde. On donna cinquante représentations. Elles commencèrent le 22 juin et durèrent jusqu'au 10 août ; mais ces fêtes ne furent que l'écho affaibli de celles d'Erfürt. Talma cherchait en vain au parterre ces Rois qui l'avaient applaudi ; il n'y avait plus que le vieux et fidèle Roi de Saxe.

Presque tous les jours, à son déjeuner, l'Empereur recevait Talma, Mademoiselle Mars ou Mademoiselle George. On causait d'art ; Napoléon aimait à en parler et alors il était éloquent.

Le 11 août, au soir, tout espoir de conclure la paix était perdu ; et, le 12, à trois heures du matin, Monsieur de Beausset recevait d'Alexandre Berthier, Prince de Neuchâtel, la lettre suivante :

« *Mon cher Beausset,*

« *L'Empereur me charge de vous dire que les Artistes Français qui* « *sont ici, doivent partir dans la journée d'aujourd'hui ou demain matin* « *au plus tard, et se rendre à Paris. Veuillez les prévenir.*

« *Amitiés,*

« *Alexandre.* »

Mademoiselle George, absente depuis cinq ans, reprit son trône à la Comédie-Française, le 20 septembre 1813.

RETOUR A LA COMÉDIE-FRANÇAISE

La tragédienne, par ordre exprès (et quelque peu arbitraire de l'Empereur), rentrait avec part entière, et le temps de son absence compté comme présence.

Ici la vie de la grande artiste entre dans un nouveau cycle. Elle avait vu le monde, acquis une certaine expérience. Les conseils que Talma lui donna à cette époque tombèrent dans un terrain admirablement préparé et portèrent les plus beaux fruits.

George reparut dans *Clytemnestre*, avec le plus grand succès. Elle retrouvait le Théâtre-Français à peu près dans l'état où elle l'avait laissé. Elle héritait seulement de la succession de Mademoiselle Raucourt, qui, retirée à la campagne, ne jouait plus qu'à son corps défendant.

A cette époque, du reste, les yeux se détournaient du théâtre, pour se porter sur l'agonie de l'Empereur. Sa chute fut un poignant chagrin pour Mademoiselle George. Aussi, lors du retour de l'Ile d'Elbe, Mademoiselle Mars et Mademoiselle George, voulant assister à l'entrée de l'Empereur, prirent une fenêtre à Frascati. Elles portaient des chapeaux de paille de riz blancs, ornés d'énormes bouquets de violettes. On les savait persécutées depuis un an, à la Comédie-Française, à cause de leur attachement à l'Empereur. Elles furent remarquées. Les violettes étaient un emblème du mois de Mars ; c'était le mois de la naissance du Roi de Rome et du retour de Napoléon. A partir de ce jour, les violettes devinrent un symbole. Quelques-uns portèrent même, comme un ordre de chevalerie, une violette d'or à la boutonnière.

Quand Talma, George et Mars parurent le soir sur les planches, ils furent criblés d'applaudissements.

Après Waterloo, Mademoiselle George disparut en province. Un ordre

brutal l'expulsant de la Comédie-Française vint l'y trouver. Il portait la date du 8 mai 1817.

TOURNÉES EN PROVINCE DE 1816 A 1821

George mit l'ordre d'exil dans sa poche et continua la série triomphale de ses représentations, sur les scènes de toutes nos grandes villes, pendant cinq ans (1816 à 1821).

Le Théâtre de Liège, lui ayant fait de mesquines propositions, s'attira la lettre suivante, dont l'original autographe est conservé à la Bibliothèque de Bayeux :

« *Monsieur,*

« *Le Directeur du Théâtre de Liège a voulu plaisanter, sans doute, en « me fesant offrir par votre intermédiaire 400 francs par représentation.* « *Veuillez lui dire, Monsieur, que les doubles de la Comédie-Française « ne consentiraient pas même à reçevoir ce traitement et que je ne juge « pas convenable de discuter avec lui sur ce point, à moins qu'il ne veuille « comprendre ce qu'a d'inconvenant sa proposition.*

« *Votre très humble servante,*

« *George Weimer.*

« *Paris, 6 juin 1818.* »

C'est bien là, n'est-il pas vrai ? la fière réponse d'une *Sémiramis !*

Au commencement de l'année 1820, Mademoiselle George, de passage à Caen, voulut revoir sa ville natale, dont elle se trouvait si rapprochée.

VOYAGE A BAYEUX (1820)

L'annonce de la venue à Bayeux de la grande artiste causa dans la ville une vive émotion. Me Le Brisoys de Surmont, avoué, se mit en rapport avec elle et a laissé, de ce premier séjour de la tragédienne dans nos murs, une longue relation circonstanciée. Nous n'avons pu malheureusement la consulter. Mais l'intéressant travail de Monsieur Villers, lu en séance publique de la Société Académique de Bayeux, supplée à cette lacune.

Mademoiselle George arriva, le 4 janvier, dans un magnifique équipage et descendit à l'Hôtel du Luxembourg. Elle fut chaleureusement accueillie et se montra très sensible à ces marques de sympathie. Elle disait, à

qui voulait l'entendre, qu'elle venait « *jouer en famille* » et qu'elle ferait tous ses efforts pour mériter les suffrages de ses compatriotes.

Sa première visite fut pour le docteur Vernet, ancien chirurgien du Régiment de Lorraine, qui habitait Saint-Exupère. Après l'avoir remercié avec effusion des soins qu'il avait donnés à M^me^ Weimer, lors de son accouchement, et à elle-même, elle l'invita à la représentation du lendemain.

Puis accompagnée de sa sœur, Georges Cadette, à laquelle Monsieur Onfroy, le sympathique commissaire de police de Bayeux, qui était alors clerc chez Monsieur Le Brisoys, donnait galamment le bras, Mademoiselle George se rendit à Saint-Patrice, où un nombreux rassemblement s'était formé pour la voir. L'abbé Aubert lui-même, le curé de la paroisse, averti sans doute, s'était rendu à l'église. En entrant dans le lieu saint, la grande artiste n'eut pas plutôt aperçu les fonts, où elle avait été baptisée, qu'elle se sentit envahie par une profonde émotion. Cette tête, si superbement altière, devant laquelle s'étaient inclinés deux Empereurs et plusieurs Souverains, se courba lentement, deux larmes tombèrent de ces yeux si beaux qui sur la scène jetaient, avec tant d'irrésistible puissance, l'éclair de la menace ou distillaient, avec tant de langueur, les séductions énivrantes de la passion ; elle s'agenouilla et pria.

Sa prière achevée, Mademoiselle George remit, à l'abbé Aubert, trois cents francs pour les pauvres de la paroisse, et donna dix francs de pourboire au bedeau. A la sortie de l'église, elle distribua de l'argent à la foule, qui la combla de bénédictions.

« — Je voudrais voir la maison où je suis née, proféra la tragédienne.

« — Mademoiselle, lui répondit Madame Saussaye, voici le tablier « dans lequel je vous ai reçue, lorsque vous êtes venue au monde. Et si « vous le permettez, je vais vous conduire à la maison de vos parents. »

Mademoiselle George embrassa la brave femme et partit avec elle bras-dessus, bras-dessous. Quand elle entra dans la chambre où elle était née, située, nous l'avons dit, dans l'immeuble portant le n° 6 de la rue Saint-Patrice, une nouvelle émotion étreignit le cœur de l'illustre artiste à la vue de ce logis plus que modeste, alors habité par de pauvres ouvriers. Ce brutal rappel de la misère passée lui rendit plus présentes les splendeurs de la route triomphale que lui avait fait parcourir son génie. En se retirant, elle laissa sur la cheminée, de la manière la plus délicate, une somme de cinquante francs.

Madame Saussaye l'emmena ensuite chez elle, dans la maison Alain

Chartier (croyons-nous), et lui offrit une collation. Mademoiselle George la refusa, n'ayant pas encore dîné, mais promit de revenir déjeuner le lendemain. Rentrée au Luxembourg, elle reçut plusieurs visites. Dans la soirée, des amateurs de la ville vinrent lui donner une sérénade. Le lendemain, la tragédienne alla, avec sa sœur, déjeuner chez Madame Saussaye à laquelle, avec une grâce charmante, elle fit présent d'une tabatière en écaille, montée en or.

Le soir, l'ancienne Chapelle Saint-Yves, rue Bienvenu, qui servait alors de théâtre, était remplie à crouler. Cet édifice, qui dans le temps avait servi aussi à fondre les cloches, est actuellement habité par Monsieur Mont-Rose, boulanger.

Le succès de Mademoiselle George dans *Mérope* fut colossal. L'enthousiasme des Bayeusains tenait du délire. Malheureusement, les avides exigences du sieur Poisson, le propriétaire de la salle, empêchèrent deux autres représentations, dont l'une était destinée au bénéfice des pauvres et causèrent à la tragédienne une vive irritation. Elle partit, sans cependant garder rancune à ses compatriotes, et laissa à Monsieur Patey, greffier du Tribunal Civil, son buste en plâtre, la représentant en *Agrippine*. Ce buste, exécuté par Flatters, grand-père du colonel mort si malheureusement en Afrique, est conservé au Musée de Bayeux.

L'ODÉON (1821-1831)

Si royaliste que fût redevenu Paris, il ne pouvait garder éternellement rancune à la grande artiste ; et Louis XVIII, voulant lui prouver le cas qu'il faisait de son talent, lui accorda un bénéfice à l'Opéra, dans Britannicus, avec le concours de toute la Comédie-Française. De mémoire d'homme, on ne vit pareille affluence. La recette monta à trente-neuf mille francs. Réconciliée avec le public de la Capitale, George reprit, à l'Odéon, où elle entra en 1821, tous ses grands rôles : *Semiramis*, *Mérope*, *Idamé*, *Clytemnestre*, imposantes créations devant lesquelles Rachel a toujours reculé. (Rachel se vit même bientôt forcée d'abandonner le rôle d'*Aménaïde*).

Entre le génie de George et le talent de Rachel, il y avait tout un monde !

Rachel avait l'ironie, la colère, le désespoir ; mais il lui manquait la tendresse, les larmes de la douleur.

George avait toutes les qualités de Rachel et toutes celles qui lui man-

quaient. Elle tenait une salle toute entière suspendue à son geste et à son regard ; et le silence chez elle était aussi émouvant que la parole. Couvrant les situations difficiles de la majesté de sa nature, avec cette audace puissante du génie, elle passait par de brusques et sublimes transitions des larmes au rire et du rire à la terreur.

Soumet, dans sa pièce de Saül (1822), confia le rôle de la *Pythonisse* à Mademoiselle George et composa tout exprès pour elle Cléopatre et Jeanne d'Arc.

Cette dernière eut un prodigieux succès.

De même que la Jane Shore de Lemercier avait été faite en vue de Talma, la Jane Shore de Liadières fut composée pour Mademoiselle George. Ce fut son premier essai dans le drame Shakespearien ; elle préludait à Christine et à Lucrèce Borgia.

Elle créa ensuite la *Salomé* des Macchabées, où elle se fit applaudir avec enthousiasme.

En 1823, elle paraissait dans Le Comte Julien, dont le principal mérite était d'être joué par l'actrice en vogue.

De tout temps, les acteurs et tout particulièrement les belles actrices, ont eu l'esprit fantasque et capricieux. Mademoiselle George, ainsi qu'on a pu déjà en juger, aimait les fugues improvisées. Elle ne s'en priva pas à l'Odéon. La plus célèbre est celle qu'elle fit en 1827 et qui la conduisit à Londres.

« Grâce sans doute aux souvenirs politiques qui l'entouraient, elle « obtint ce que jamais Talma, malgré son origine franco-anglaise, n'avait « obtenu, c'est-à-dire la représentation publique et à bureau ouvert, d'un « ouvrage français à Londres.

« Le 28 juin 1827, sous la protection du duc de Devonshire, elle avait « donné, avec le plus grand succès, une représentation de *Semiramis*. La « recette s'était élevée à huit cent livres st. (vingt mille francs). Quelques « jours après, elle avait joué *Mérope* avec le même succès ».

En 1828, elle forma avec Harel (1) une troupe volante et fit une nouvelle tournée en province.

(1) Harel (un normand aussi), né à Rouen, le 3 novembre 1790, était un esprit étincelant et fertile en ressources. Neveu et protégé de Luce de Lancival, le professeur-poète, auteur de la tragédie d'*Hector*, Harel fut placé, par le Premier Consul, dans les bureaux de Gambacérès. Auditeur au Conseil d'Etat à l'âge de vingt ans, nommé sous-préfet de Soissons en 1814, avec les pouvoirs de préfet, il se montra énergique et dévoué. Aux Cent-Jours, il fut nommé préfet des Landes. Exilé lors du retour des Bourbons, il mena dès lors une vie très accidentée.

DEUXIÈME SÉJOUR A BAYEUX

C'est au cours de cette tournée qu'elle vint pour la deuxième fois donner à Bayeux quelques représentations. Elle arriva avec Harel en Décembre 1828. Elle joua *Sémiramis*, *Jeanne D'Arc*, *Cléopâtre*, *Rodogune* et *Phèdre*.

Nous ne connaissons, à notre grand regret, aucune particularité se rattachant à ce séjour, qui dut être cependant au moins d'une semaine. Nous savons seulement que les Bayeusains se portèrent en foule au théâtre et firent de chaudes ovations à leur sympathique compatriote.

RETOUR A L'ODÉON

En 1829, George poussa jusqu'à Amsterdam et donna dans cette ville plusieurs représentations.

Cette même année 1829 la vit rentrer à l'Odéon dont Harel venait de prendre la direction. Le nouveau Directeur était bien l'homme de la situation. L'aurore du Romantisme pointait à l'horizon et la nouvelle

Ayant obtenu de rentrer à Paris en 1820, il se fit journaliste, puis impresario. Il dirigea avec beaucoup d'habileté l'Odéon d'abord, puis la Porte Saint-Martin, et ne dut sa faillite (26 mars 1840) qu'aux malheureuses circonstances de cette époque, qui fut fatale à bien d'autres. Le spirituel et énergique normand avait lutté jusqu'au bout. Pendant le choléra de 1832, on l'avait vu rédiger des affiches et des entrefilets dans les journaux, relatant qu'aucun cas de cholera ne s'était jamais produit dans un théâtre. C'est à cette occasion que Dumas père lui décerna ce brevet : « Mon cher, vous êtes l'homme le plus spirituel du XIX^e^ siècle ! »

La conversation d'Harel était un feu d'artifice continuel. S'étant trompé sur la valeur littéraire de l'un de ses fournisseurs de pièces, persécuté politique, en rupture de prison, il s'écria : « Décidément, cet animal-là avait plus de prison que de talent ! »

Depuis 1828 jusque vers les dernieres annees de sa vie, Harel fut le *cornac* de George, une sorte d'epoux *in partibus infidelium*. La tragedienne ne pouvait se passer de lui ; mais comme il était d'une salete revoltante, elle disait, à tout venant, qu'elle n'aimait de lui que son prestigieux esprit et que, pour le reste, elle le laissait libre d'en disposer en faveur de qui lui plairait.

Et cependant, Harel était le beau Pâris dont George et Duchesnois s'étaient jadis disputé la possession. Elles avaient été rivales en art et en amour, et George avait remporté sur Duchesnois une double victoire, au théâtre et à la ville.

Le 16 août 1846, Harel termina, à Paris, une existence des plus bizarres et des plus accidentées, semee de vicissitudes et de traverses courageusement combattues. Si l'on peut lui reprocher quelques manœuvres un peu louches, on ne peut nier qu'il ait toujours lutté énergiquement contre la mauvaise fortune.

Il a laissé quelques pièces de théâtre, l'une jouée au Français, des brochures politico-satiriques, etc., etc,

formule de l'art dramatique trouvait en lui un appui ferme et dévoué. Il composa une troupe remarquable qui comptait dans ses rangs : Eric Bernard, ex-directeur de l'Odéon, Marius, Stocklet, Duperray, Vizentini, Ferville, Lockroy, Ligier, Mademoiselle Noblet, et plus tard Frédéric Lemaître.

George, pour sa rentrée, créa le rôle de *Catherine de Médicis* dans les ETATS DE BLOIS. Elle créa ensuite le rôle de *Christine* dans CHRISTINE A FONTAINEBLEAU, de Dumas père. Ligier jouait le rôle de *Sentinelli*, Lockroy celui de *Monaldeschi*, et Mademoiselle Noblet, dont c'était presque le début, jouait le rôle de *Paula*.

Sans abandonner les chefs-d'œuvre classiques, Mademoiselle George se livre, corps et âme, à l'interprétation des drames romantiques et devient le porte-bannière de la nouvelle école.

Elle crée les principaux rôles dans UNE FÊTE DE NÉRON, NORMA, de Soumet. LA MARÉCHALE D'ANCRE, d'Alfred de Vigny, JEANNE LA FOLLE, de Fontan.

Elle habitait alors au n° 12 de la rue Madame, une belle maison bourgeoise dont elle occupait le rez-de-chaussée et le premier étage avec sa sœur et ses deux neveux qu'elle idolâtrait. Harel habitait au second, Jules Janin au troisième.

« Quoiqu'elle fût une admirable créature de quarante-trois ans, dans tout « l'épanouissement de sa beauté sculpturale, elle avait, dans la démarche, « une certaine gêne à laquelle ajoutaient, on ne sait pourquoi, — car elle « avait le pied digne de la main, — des robes d'une longueur démesurée. « A part les choses de théâtre, pour lesquelles elle était toujours prête, « Georges était d'une incroyable paresse. Grande, majestueuse, fière de sa « beauté qui avait eu tant et de si illustres admirateurs, elle aimait à rester « étendue sur sa chaise longue, vêtue d'une robe de velours ou d'un « peignoir de batiste, suivant la saison.

« Ainsi étendue, dans une pose toujours nonchalante et gracieuse, « Georges recevait la visite des étrangers, tantôt avec la majesté d'une « matrone Romaine, tantôt avec le sourire d'une courtisane grecque ; « tandis que des plis de sa robe, des ouvertures de ses châles, des entre- « baillements de ses peignoirs, sortaient, pareilles à des cous de serpents, « les têtes de deux ou trois lévriers de la plus belle race.

« Georges était d'une propreté proverbiale ; elle faisait une première « toilette avant d'entrer au bain, afin de ne point salir l'eau dans laquelle « elle allait rester une heure ; là, elle reçevait ses familiers, rattachant de

« temps en temps, avec des épingles d'or, ses cheveux qui se dénouaient, « et qui lui donnaient en se dénouant, l'occasion de sortir entièrement de « l'eau des bras splendides, le haut, parfois même, le bas d'une gorge « qu'on eût dite taillée dans du marbre de Paros.

« Et, chose étrange, ces mouvements, qui, chez une autre femme, « eûssent été provoquants et lascifs, étaient simples et naturels chez « Georges, et pareils à ceux d'une grecque du temps d'Homère ou de « Phidias ; belle comme une statue, elle ne semblait pas plus qu'une « statue étonnée de sa nudité ; et elle eût, j'en suis sûr, été bien surprise « qu'un amant jaloux lui eût défendu de se faire voir ainsi dans sa bai- « gnoire, soulevant, comme une nymphe de la mer, l'eau avec ses épaules « et ses seins, d'une marmoréenne blancheur.

Un soir, en soupant après le théâtre, gênée par le poids de ses pendants d'oreilles (deux énormes poires en brillant données par Napoléon). George les ôta et les posa sur la nappe auprès de son assiette. Peu après, le domestique, avec la brosse, nettoya la table, poussa les brillants dans une corbeille avec les miettes, et jeta le tout par la fenêtre.

George se coucha et s'endormit tranquillement, ce qu'elle n'eût pas fait, malgré toute sa philosophie, si elle avait su que son domestique avait jeté vingt-quatre mille francs de diamants par la fenêtre.

Le lendemain matin, Georges cadette, au comble de la stupéfaction, trouvait une des boucles d'oreilles dans la rue et la rapportait à sa sœur encore au lit. Celle-ci, se rappelant aussitôt les détails du souper de la veille, s'écria : « Ah ! mes pauvres boutons ! l'autre est bien sûr perdu. « — Non, Madame ! le voici, je l'ai trouvé dans le ruisseau et je vous « le rapporte ». C'était la concierge qui avait fait cette seconde trouvaille inespérée. « Ma chère, nous sommes trop heureuses ! dit Georges « Cadette, fais dire une messe, ou il nous arrivera malheur ! »

Les circonstances, au milieu desquelles Dumas père composa son drame, intitulé : Napoléon, sont si singulières que nous n'hésitons pas à les raconter.

« Celui de tous les directeurs de théâtre, qui eut le premier l'idée de « tirer quelque chose du grand homme, ce fut Harel, ou plutôt ce fut « Mademoiselle Georges, qui lui devait bien cela. »

En août 1830, Dumas, de retour d'une..... *expédition* (?) en Vendée, avait été invité à souper chez George, après la première de La Mère et la Fille.

« Le souper fut un de ces bons et charmants soupers comme en don-

« nait Georges, splendide reine de ces sortes de fêtes, où, avec ses mains « de déesse, elle servait les plus beaux fruits de Chevet. Quant à l'esprit, « on ne pouvait avoir rien de mieux : Harel, Janin, Lockroy..... » Nous ajoutons, et Dumas, l'auteur de ces lignes, qui ne pouvait pas l'écrire, mais qui certainement le pensait.

On était encore à table à trois heures du matin. Dumas avait bien surpris certains de ces signes qui dénotent une conspiration. Mais il était encore sans défiance et se laissa entraîner par George dans sa chambre où elle avait, disait-elle, quelque chose à lui montrer. Pendant ce temps, Janin et Lockroy s'étaient éclipsés, et, quand Dumas voulut se retirer à son tour : « Non, pas par ici, lui dit Harel, tout le monde est couché, » et il le poussa dans une chambre des plus confortables où, à force de prévenances et de câlineries, il le retint prisonnier. L'écrivain ne devait recouvrer sa liberté qu'après avoir terminé le fameux NAPOLÉON. « Ma foi, « cher ami, finit par dire l'auteur aimé du public, vous faites les choses de « façon qu'il n'y a pas moyen de vous refuser. Demain, je me mets à votre « NAPOLÉON et dans huit jours vous l'aurez. »

« — Vous êtes bien pressé de nous quitter, mon cher ! » dit George en relevant sa lèvre d'impératrice.

On connaît la prodigieuse facilité du grand *charpenteur* de drames : le neuvième jour, la pièce fut lue aux acteurs. Il y eut souper pour l'élargissement de l'auteur.

« A ces soupers, il était impossible d'être plus belle, plus reine, plus « dédaigneuse, plus caustique, plus courtisane grecque, plus matrone « romaine que ne l'était Georges. C'était un contraste incroyable avec « Mars, toujours pincée, retenue, sanglée, boutonnée comme la femme « d'un sénateur de l'Empire. Mademoiselle Mars avait au plus haut « degré la grâce, l'esprit, le charme, la diction, la coquetterie ; mais il « lui manquait la poésie qui recouvre toutes les autres qualités de ce « vague mystérieux d'où vient la séduction des femmes de Shakespeare. « Toujours un peu raide et un peu compassée, Mademoiselle Mars « semblait mettre la main sur la bouche de ses amis, même les plus « familiers, et n'en laisser sortir qu'un certain esprit. Georges, bonne fille, « s'il en fut, sous ses airs d'impératrice, permettait tous les genres d'es- « prit, et riait à belles dents, tandis que Mars, pour la plupart du temps, « ne souriait que du bout des lèvres. Aussi, que d'esprit éparpillé, gaspillé, « perdu dans un souper de Georges ! Comme on voyait bien que tous les « convives, Harel, Janin, Lockroy, en avaient à ne savoir qu'en faire !

« Quand Becquet s'y aventurait, Becquet, phare chez Mademoiselle Mars, « passait, chez Mademoiselle Georges, à l'état de veilleuse. Puis, après « ces soupers qui duraient jusqu'à une heure ou deux du matin, on des- « cendait au jardin. Le jardin avait une porte donnant sur le Luxembourg ; « et la Chambre des Pairs, qui se souvenait que Harel avait été secrétaire « de Gambacérès, lui prêtait la clef de cette porte. Il en résultait que « Georges et ses convives avaient un parc royal pour le dessert de leur « dessert. »

LA PORTE SAINT-MARTIN (1831-1840)

L'Odéon était un cadre un peu bien classique et démodé pour les pièces de l'école nouvelle que Harel affectionnait de plus en plus, artistiquement et pécuniairement parlant. Le 3 Décembre 1831, accompagné d'une troupe superbe, il passe à la direction du théâtre de la Porte Saint-Martin et Mademoiselle George l'y suit.

Après une reprise de CHRISTINE, elle crée successivement les principaux rôles dans : LA TOUR DE NESLE, PÉRINET LECLERC, LUCRÈCE BORGIA, LA CHAMBRE ARDENTE, MARIE TUDOR, LA FAMILLE MORONVAL, LES MALCONTENTS, LE MANOIR DE MONTLOUVIER, LA GUERRE DES SERVANTES, JEANNE DE NAPLES, ISABEAU DE BAVIÈRE, LA MARQUISE DE BRINVILLIERS, LES SEPT ENFANTS DE LARA (1), LA VÉNITIENNE, L'IMPÉRATRICE ET LA JUIVE, LA NONNE SANGLANTE.

A la première de LUCRÈCE BORGIA, Mademoiselle George obtint un tel succès d'applaudissements, au premier acte, que l'émotion faillit l'empêcher de jouer les autres : « Ah ! mon ami ! dit-elle à Victor Hugo, je n'aurai jamais la force de continuer ». Le poète la réconforta et elle put achever son rôle avec le même succès qu'au début. L'apparition de *Lucrèce* dans l'immortelle scène du festin, l'un des plus grands effets du drame moderne, était le triomphe de Mademoiselle George. Jamais aucune actrice ne l'a égalée dans cette scène. Le lendemain, Victor Hugo écrivait :

« Mademoiselle Georges passe, comme elle veut, et sans effort, du « pathétique tendre au pathétique terrible. Elle fait applaudir et elle fait « pleurer. Elle est sublime comme Hécube et touchante comme Desdé- « mona. »

(1) Le plan de l'œuvre de Félicien Mallefille était tellement obscur, que Mlle George, vingt ans plus tard, ne savait pas encore si tel personnage de la pièce était son fils. Frédéric Soulié disait de ce drame : « C'est un palais sans fenêtres. »

Ce n'est pas ici l'éloge banal plus ou moins intéressé et presqu'obligatoire décerné, par l'auteur à l'interprète de son œuvre. Le poète écrivait, à propos de la création du rôle de *Marie Tudor :*

« Depuis le sourire charmant, par lequel elle ouvre le second acte, « jusqu'au cri déchirant, par lequel elle clôt la pièce, il n'y a pas une des « nuances de son talent qu'elle ne mette admirablement en lumière. Elle « crée, dans la création même du poète, quelque chose qui étonne et qui « ravit l'auteur lui-même ; elle caresse, elle effraye, elle attendrit, et c'est « un miracle de son talent que la même femme, qui vient de vous faire « tant frémir, vous fasse tant pleurer. »

L'orgueilleuse Rachel, ayant toujours refusé avec obstination de prendre les conseils de Mademoiselle George, pour jouer *Marie Tudor*, se vit refuser constamment le rôle par l'auteur.

« Ni *Lucrèce Borgia*, ni *Marie Tudor* ne trouveront de longtemps une « interprète de cette force, écrivait Théophile Gautier en 1845. Le souve- « venir de Mademoiselle Georges se mêlera toujours à ces deux formi- « dables rôles où elle a vraiment *collaboré* avec le poète, et ceux qui « n'auront pas vu les deux pièces jouées par la grande actrice, n'en « comprendront pas aussi bien l'effet irrésistible, immense ».

L'un des grands succès de George fut La Tour de Nesle. Le rôle de *Marguerite de Bourgogne* avait été fait pour elle et c'est avec quelqu'injustice, qu'elle reprochait à l'auteur de l'avoir sacrifiée à Bocage (1) qui jouait *Buridan*. Voici d'ailleurs l'opinion de l'auteur lui-même sur la pièce et sur les interprètes :

« Les rôles de *Marguerite* et de *Buridan* étaient bien réellement faits « pour Georges et pour Bocage ; tous deux y étaient magnifiques..... « Le quatrième tableau ne valait guère mieux que le troisième ; c'était « celui où Buridan et Marguerite se rencontraient à la taverne d'Orsini, et « où Marguerite déchirait dans les tablettes confiées à son amant la « fameuse page qui constatait le meurtre. La scène principale était « invraisemblable ; je l'avais recommencée trois ou quatre fois avant de « la réussir. Ajoutons que je n'en ai jamais été content ; Georges qui, de « son côté, la sentait fausse, la jouait moins bien que les autres. »

A la sixième représentation de La Tour de Nesle, dont la première avait eu lieu le 29 mai 1832, les troubles de la rue, à l'occasion de l'enterrement du Général Lamarque, obligèrent le théâtre à fermer ses portes devant

(1) Originairement c'était à Frédéric Lemaître qu'avait été dévolu le rôle de Buridan.

l'émeute. La présence d'esprit d'Alexandre Dumas empêcha la Porte Saint-Martin d'être mise à sac. Nous lui laissons la parole pour raconter un trait qui prouve le dévouement de Mademoiselle George à ses amis.

« Montons voir Georges et lui annoncer qu'elle est sauvée en même « temps que le théâtre, dit Harel. Nous montâmes ; Georges mourait de « peur. En me voyant entrer en artilleur, elle jeta les hauts cris ». Les artilleurs de la Garde Nationale s'étaient tout particulièrement compromis et le peuple les lapidait. Mlle George força Dumas à envoyer chercher chez lui des habits bourgeois et voulait brûler l'uniforme.

Mademoiselle George était à l'apogée de son talent et de sa réputation. Idole du public, adorée de son directeur qui assurait, ainsi d'ailleurs que tout le personnel du théâtre, que les seules pièces qui faisaient de l'argent étaient celles où jouait George, recherchée et choyée par tous les artistes, les écrivains, l'aristocratie de la naissance et celle de l'esprit, la grande actrice connut toutes les joies que donnent la popularité, la gloire, la richesse et l'amour.

Au fameux bal costumé donné par Dumas père pendant le carnaval de 1832, elle avait revêtu le costume pittoresque d'une paysanne de Nettuno et « avait, dit Alexandre Dumas, retrouvé les plus beaux jours de sa « plus grande beauté. »

Cependant, les émeutes qui marquèrent les débuts du règne de Louis-Philippe, avaient porté aux succès de la Direction-Harel les coups les plus funestes. Les interdictions du Pacte de Famine et de Vautrin achevèrent la ruine de l'infortuné directeur (26 mars 1840).

Il reprit alors ses fonctions d'impresario errant avec Mademoiselle George qu'il conduisit d'abord en province, puis en Italie, en Autriche et jusqu'en Crimée. Elle retourna à Saint-Pétersbourg, où elle fut aussi applaudie que lors de son premier voyage.

TROISIÈME PASSAGE A BAYEUX

En mars 1840, Mademoiselle George vint à Bayeux pour la troisième et la dernière fois. Elle joua *Marie Tudor* et *Marguerite de Bourgogne*, de La Tour de Nesle. Dans cette seconde pièce, elle joua la scène de la prison de telle sorte que le public fut électrisé. Les rares survivants des Bayeusains qui ont assisté à cette représentation en gardent un souvenir enthousiaste (1).

(1) Un fait singulier, une sorte de miracle de l'art, se passa à cette représentation. Mademoi-

George avait pour compagnon un acteur nommé Grailly, auquel elle portait un tendre intérêt et qu'elle obligeait les directeurs et les impresarios à engager avec elle à de très belles conditions. On a prétendu que Grailly était le fils de la tragédienne. Mais cela n'est pas bien prouvé.

Dans les après-midi qui précédaient ces représentations, les jardins et les serres de St-Ouen étaient mis au pillage pour fournir un tribut de bouquets et de couronnes, destiné à la grande artiste, par un de ses admirateurs enthousiastes, Monsieur Delaunay, un lettré bayeusain, poète à ses heures, qui fit, un jour, impromptu, le joli vers :

« Et vous aviez raison, autant que j'avais tort ! »

En quittant Bayeux pour se rendre à Cherbourg, il arriva à notre héroïne une désagréable aventure, ainsi qu'en témoigne la pièce suivante, dont l'autographe est conservé à la Bibliothèque de Bayeux :

« *A Monsieur le Maire de Bayeux,*

« *Monsieur,*

« *J'ose compter sur votre aimable complaisance pour faire afficher dans « votre ville et dans les environs les lignes suivantes :*

« *Une montre en or appartenant à Mlle George a été perdue entre Bayeux « et Charentan* (sic)*, l'inscription suivante est gravée dans l'intérieur de la « boîte : Narlé boulevard St-Dénis. Mlle George remettra une forte récom- « pense à la personne qui la déposera chez Monsieur le Maire de Bayeux.*

« *Mlle George prie M. le Maire de faire les dépenses nécessaires pour « qu'une prompte publication soit faite par les affiches, elle aura l'honneur « de le remercier et de lui remettre le montant de cette dépense.*

George.

2 avril 1840.

Nous ignorons si les recherches et les démarches de M. le Maire furent couronnées de succès ? ? ?

selle Delaunay, une jeune actrice de la troupe, qui n'avait jusqu'alors fait preuve que d'un talent assez médiocre, électrisée, comme toute la salle, par la puissance dramatique de la tragédienne et la passion qui se dégageait de toute sa personne, sentit s'allumer en elle le feu sacré de l'Art. Elle donna la réplique à son illustre partenaire, comme l'eût fait une grande actrice, et fut admirable jusqu'à la fin de la pièce. Mademoiselle George, quand elle fut rappelée après la chute du rideau, la prit par la main et lui fit partager les honneurs de l'ovation.

DERNIÈRES ANNÉES

Voici encore une curieuse lettre datée de cette même année 1840. L'autographe est aussi à la Bibliothèque de Bayeux.

« *Monsieur le Duc,*
« *Pour la première fois vous m'avez mise en oubli.*
« *Tâchez donc, je vous prie, au milieu de toutes vos occupations de*
« *trouver un moment pour m'apprendre ce que vous avez su et obtenu par*
« *Monsieur le comte de Saint-Aulaire.*
« *Excusez monsieur le duc mon importunité et agréez mes hommages.*
« *Sympathies,*
« *George.*
« *3 juin* (1840 sur le timbre)
« *4, boulevard St-Martin*
« *Monsieur le duc de Culis* (?)
« *grand référendaire de la chambre des pairs.*

De retour à Paris en 1842, Mademoiselle George joua, aux Italiens, BRITANNICUS et LUCRÈCE BORGIA.

Comme tous les grands artistes, Mademoiselle George devait, pendant sa longue carrière, souffrir de la jalousie d'une rivale. Après Duchesnois, c'est Rachel qui la poursuit d'une haine envieuse et intrigue en haut lieu pour qu'on retire, à la vaillante actrice sur le retour, l'autorisation de jouer aux Italiens. Mais le Ministre n'osa pas commettre cet abus de pouvoir et chaque représentation fut un triomphe. Mademoiselle Mars, qui donna le signal des applaudissements, dans une loge d'avant-scène, disait dans les couloirs aux journalistes stupéfaits : « Eh ! bien ? où est-elle votre Rachel ? Reconnaissez-vous enfin la véritable reine tragique ? »

Cédant à une malheureuse inspiration, Rachel proposa à George un tournoi : Elle devait jouer *Eriphyle* d'IPHIGÉNIE EN AULIDE et George *Clytemnestre*.

Le combat se livra aux Italiens. L'éclatante supériorité de George s'affirma dès le début. Rachel, dans la coulisse, suivant des yeux sa rivale sur la scène, s'arrache les cheveux de désespoir et confesse son impuissance dans cet aveu que lui arrache le dépit : « Non ! jamais je n'arriverai « à cette vigueur ! » rendant justice malgré elle à la sereine majesté de George. Raphaël Félix, le fils de Rachel, donne un malencontreux coup de sifflet, qui ne fait que souligner la défaite de sa mère. Deux cents bouquets tombent sur la scène aux pieds de George et pendant cinq minutes

les applaudissements l'empêchent de continuer. Rachel entre en scène à son tour : « Otez donc ces fleurs, on ne peut plus marcher, » dit-elle dédaigneusement à mi-voix. Cette fois, de nombreux coups de sifflet accueillent cette inconvenante bravade. « La cause est jugée, dit Victor Hugo, à la fin de la représentation, nous avons vu la figurine auprès de la statue.»

Quelque temps après, Mademoiselle George s'engagea de nouveau à l'Odéon, sous la direction Lireux et y joua son répertoire, toujours avec le même succès, malgré une obésité croissante qui devait bientôt devenir presque monstrueuse. Nous connaissons quelques lithographies, parues vers cette époque, qui la représentent dans différents rôles et, malgré toute notre sympathie pour l'admirable actrice, nous sommes obligé d'avouer en toute sincérité qu'elle tournait au grotesque. En 1846, elle rappelait à un critique la *Melpomène* colossale des salles basses du Louvre. Dix ans plus tard, on osait la comparer à Mlle Flore, l'opulente Attale des Saltimbanques.

Par contre, le portrait publié dans l'*Artiste*, le journal d'Arsène Houssaye, et exécuté, croyons-nous, peu d'années avant la mort de l'actrice, la montre dans un cruel état de maigreur, mais conservant encore la beauté de son masque tragique.

Mademoiselle George joua *Marie Tudor*, à l'Odéon, avec Madame Dorval qui tenait le rôle de *Jeanne*. Marie Dorval dont le nom fut si populaire était l'amie intime de Mademoiselle George. Elles avaient été brouillées, alors qu'elles faisaient partie de la troupe de la Porte St-Martin en 1832, mais, plus tard, elles s'étaient réconciliées et ce fut toujours pour le cœur de George un lourd remords, que cette condamnation qu'elle avait fait subir à sa rivale, en expiation de ses succès, et qui obligea celle-ci à aller s'enterrer au Théâtre-Français : Madame Dorval joua, pendant dix-huit mois à la Porte St-Martin Jeanne Vaubernier, un lever de rideau, où elle était charmante d'esprit et de vivacité, devant les banquettes qui ne se garnissaient que pour le grand drame, dans lequel paraissait George. La pauvre Dorval, qui mourut de la poitrine dans des conditions tout particulièrement tristes, fut assistée, à ses derniers moments, par Mademoiselle George, qui fit preuve d'une grandeur d'âme et d'un dévouement admirables.

George parut encore à la Gaîté dans La Chambre ardente, dont la reprise eut cent représentations, et créa, au même théâtre, le rôle de La Folle de la Cité, de Lafont.

En 1843, âgée de cinquante-six ans, elle donna à la Porte Saint-Martin,

avec Frédéric Lemaître, vingt représentations de La Tour de Nesle. La recette monta tous les soirs à quatre mille francs.

En juin 1844, elle écrivait la lettre suivante, dont l'autographe est à la Bibliothèque de Bayeux :

« *Monsieur,*

« *Vous (me) rendriez un véritable service, dont je serais extrêmement* « *reconnaissante, en consentant à me prêter l'appui de votre talent pour la* « *représentation qui aura lieu samedi à mon bénéfice.*

« *Permettez-moi de compter, Monsieur, sur votre complaisance, et agréez* « *je vous prie, à l'avance, tous mes remerciements, avec l'expression de* « *mes sentiments les plus dévoués,*

« *George W.*

« (Juin 1844 sur le timbre).

Nous n'avons pu découvrir à quel artiste, ni à quelle occasion ce billet fut écrit.

George revint ensuite à l'Odéon où elle reprit les principaux rôles de son répertoire ; puis elle passa au Théâtre-Historique, mais ne fit dans ce dernier qu'un court séjour.

L'infortunée cigale à la voix et au cœur d'or, l'artiste inspirée qui s'était fait applaudir par toute la France et presque par toute l'Europe, se trouva fort dépourvue quand l'âge impitoyable eut terni l'éclat de sa beauté et glacé la flamme de son génie. Elle tomba dans la plus grande détresse et dut bientôt faire flèche de tout bois, pour se procurer des moyens d'existence ; pétitions, suppliques, tentatives courageuses, elle s'efforce, par tous les moyens, de conjurer la misère qui la guette.

Elle dut faire une nouvelle tournée en province, car nous trouvons une trace de son passage à Vendôme, en 1847 : une lettre autographe conservée à la Bibliothèque de Bayeux. Dans cette même année 1847, elle essaya de fonder à Paris une classe de tragédie, mais, hélas ! sans succès. La lettre suivante, adressée à Jules Janin, se rapporte évidemment à cette noble et courageuse tentative ; l'autographe est à la Bibliothèque de Bayeux :

« *cher monsieur janin,*

« *N'oubliez pas votre toute gracieuse promesse. Un mot demain dans* « *votre prochain feuilleton pour les cours et les leçons. Vous me ferez* « REVIVRE. *Je suis tellement oubliée que cela me (fait) peur je crois*

« *quelquefois que je suis entre quatre planches. Vous me consolerez en*
« *parlant de moi et me vengerez d'un oubli bien cruel pour un artiste. Je*
« *ne vous remercie pas, je me recommande à votre fidèle amitié.*
« *George W.*
« *mes respects à Madame, je vous prie.* »

Navrante n'est-il pas vrai ? cette douloureuse phrase adressée au bon Janin : « *Je crois quelquefois que je suis déjà entre quatre planches !* »

Navrantes aussi ces trois lettres empreintes d'une dignité si haute et si triste, relatives à trois de ces dernières représentations où, avec un courage presque surhumain, l'artiste luttait contre la destinée !

« *Madame,*
« *Je m'estimerais trop heureuse si votre Altesse Royale daignait honorer*
« *de sa présence la représentation qui aura lieu à mon bénéfice le 2 avril*
« *au théâtre royal de l'Odéon.*
« *La protection dont votre Altesse Royale comble les artistes m'encourage*
« *à espérer qu'elle accueillera favorablement ma prière.*
« *Je prends la liberté de mettre sous les yeux de votre Altesse Royale le*
« *prospectus du spectacle.*
« *je suis avec le plus profond respect*
« *de votre Altesse Royale*
« *la très humble et très obéissante servante,*
« *George Weimer* » (1).

Sur le coin supérieur gauche de la feuille double, de format in-4°, sur laquelle Mademoiselle George a rédigé cette supplique, se trouve écrite en travers la note suivante :

« *S. A. R. n'ira pas à la représentation, mais elle m'a chargé d'envoyer*
« *à Mlle George une somme telle qu'on en a donné aux premiers artistes*
« *qui prenaient leur retraite. Je crois que c'est 400 ou 500 francs. D'ail-*
« *leurs les registres de M. de Nantouillet (?) guideront dans ceci comme*
« *en toute autre circonstance.* »

Au-dessous de cette note, on a écrit au crayon : « *300 fr.* »

C'est sans doute le chiffre de l'*aumône* faite au talent par la vertueuse mais bourgeoise princesse qu'était Madame Adélaïde, à qui nous croyons que cette lettre était adressée.

(1) De notre collection particulière.

« *Mon prince,*

« *Une représentation extraordinaire aura lieu le 27 mai prochain à mon « bénéfice et pour ma retraite sur le théâtre Italien. Les principaux artistes « de nos premiers théâtres ont voulu me donner une dernière preuve de « leur sympathie en me prêtant l'appui de leurs talents.*

« *Dans cette circonstance si solennelle pour moi, je fais un appel à « l'élite de la société parisienne qui durant ma longue carrière, s'est « montrée si bienveillante en encourageant mes faibles efforts. C'est à ce « titre que je viens vous prier, mon Prince, de me faire l'honneur d'assister « à cette dernière représentation bien persuadée que vous ne refuserez pas « à une artiste cette marque précieuse de votre intérêt.*

« *Agréez, mon Prince, l'expression de ma haute considération,*

« *George W.*

« *ex-sociétaire du théâtre-français.*

« *23 mai 1849.*

« *46, rue de la Victoire* » (1).

Nous n'avons pu découvrir quel était le destinataire de cette lettre, si digne et si correcte. Il s'agit peut-être d'un grand nom de l'époque impériale, d'une ancienne connaissance de la tragédienne ?

Ces divers bénéfices, sans doute assez peu productifs, n'apportaient qu'un soulagement passager à l'état de gêne de Mademoiselle George. Sa détresse croissait avec les années et, à bout d'expédients, elle obtint la place d'Inspectrice du Conservatoire qui lui donna du pain. Elle succédait dans ces modestes fonctions à Mademoiselle Mars. Le traitement, des plus minimes, lui permettait à grand'peine de vivre à Passy, où elle s'était retirée par économie.

Cependant, Mademoiselle George reparut encore sur la scène de la Comédie-Française, où un bénéfice lui fut accordé ; mais nous ignorons la date exacte de cette représentation. Nous savons seulement que ce soir-là, le bonhomme Félix, le père de Rachel, refusa brutalement à George la loge de sa fille, qui se trouvait alors en Russie. Augustine Brohan, de si sympathique mémoire, s'empressa d'offrir la sienne à son illustre devancière. Malgré son âge avancé, Mademoiselle George ne fut pas au-dessous d'elle-même dans *Rodogune* et elle laissa les spectateurs stupéfaits de lui voir encore tant de puissance.

(1) Bibliothèque de Bayeux.

Elle conserva d'ailleurs les principaux caractères de sa beauté, jusque dans ses dernières années. Son bras, sa main, même au temps de son obésité, restèrent une merveille de pureté dans les contours, ses yeux et presque tous ses traits gardèrent toujours l'empreinte du génie tragique.

Son dernier effort, le dernier chant du cygne fut, sans aucun doute, cette représentation du 3 *juillet* 1855, à l'Odéon, à laquelle se rapporte la lettre suivante (Bibliothèque de Bayeux) :

« *Madame,*
« *Votre Altesse Impériale protectrice des artistes n'apprendra peut-être « pas sans intérêt qu'ils viennent d'offrir à l'immense déception dont je « suis frappée (?) leur concours à la Représentation qu'ils organisent pour « mon Bénéfice au Théâtre Impérial de l'Odéon le trois juillet prochain.*
« *Votre Présence Madame le plus bel ornement d'une telle solennité « sera-t-elle accordée à mon courage et votre noble cœur se ressouviendra- « t-il que je suis et ne peux cesser d'être*
« *de Votre Altesse Impériale*
« *La plus humble et la plus fidèle servante*
« *28 juin 55* *George Weimer*
« *44, rue Basse du Rempart.* »

Sur le coin supérieur gauche de cette lettre on lit la mention : « *S. A. n'est point à Paris, 2 juillet 55* ».

S'agit-il de la princesse Mathilde ? Quelle est cette immense déception dont parle l'actrice ? Autant de questions d'un vif intérêt qu'à notre grand regret nous n'avons pas encore pu élucider. Bornons-nous à dire qu'en parlant de son courage, l'artiste qui affrontait les planches à l'âge de soixante-huit ans, ne pouvait être taxée d'exagération. Nous nous rappelons avoir assisté, dans notre première jeunesse, au théâtre de Bayeux, à une représentation donnée par Mademoiselle Scrivaneck, au cours de sa dernière tournée en province. L'artiste avait soixante ans environ. Nous n'avons plus présent à la mémoire le drame qu'elle jouait, mais l'effet produit fut lamentable.

Mademoiselle George mourut à Passy, 3, rue du Ranelagh, le 12 janvier 1867, après cinq jours de maladie. Elle avait demandé à être ensevelie avec une robe de soie noire et son manteau de *Rodogune*, que lui avait donné l'Empereur Alexandre. Ce dernier vœu fut exaucé.

Lors de sa mort, la presse fut excellente. On alla en foule à son inhumation, et l'Eglise, avare de ses pompes pour Molière, en fut prodigue

pour la créatrice inspirée du rôle de *Salomé* dans les MACCHABÉES. Les cordons étaient tenus par Camille Doucet, de l'Académie Française, Thierry, Administrateur du Théâtre-Français, Alexandre Dumas Père, et le Baron Taylor, qui prononça, au Père-Lachaise, un éloquent discours.

Mademoiselle George n'a pas été seulement l'une de nos plus grandes tragédiennes. Elle possède encore d'autres titres à notre sympathie et à notre souvenir. Elle a été aussi un cœur noble et généreux, une intelligence vaste, un esprit charmant. Elle était idolatrée de ses camarades, et à part sa brouille avec Madame Dorval, elle entretint toujours des rapports de la plus cordiale amabilité avec tous ceux qui l'ont connue. Nous avons vu le cas que Victor Hugo faisait de son talent et de sa personne.

Les mots qu'elle a faits sont légendaires et quelques unes de ses réponses par leur à-propos et leur caractère *bonne fille* offrent un piquant contraste avec sa majesté d'un autre âge.

Un jour que Dumas Père, avec l'esprit qu'on lui connaît, sollicitait près d'elle le don d'amoureuse merci (que d'ailleurs il n'obtint jamais) : « Taisez-vous, grande bête, et allez conter toutes ces niaiseries-là à votre « Dorval (1) répondit la tragédienne, vous avez été vous loger porte à « porte avec elle !

« — Justement ! autrefois nous n'avions qu'une porte entre nous. Main- « tenant, nous avons un mur.

« — Mitoyen ? »

Les plus beaux triomphes de Mademoiselle George dans le classique furent *Clytemnestre*, *Mérope*, *Cléopâtre*, *Idamé*, *Sémiramis;* dans le romantique, *Christine*, *Bérengère*, *Marguerite de Bourgogne*, *Marie Tudor* et *Lucrèce Borgia*.

Laissons à présent à deux contemporains le soin d'apprécier et de caractériser le talent de la grande actrice.

« Son organe, écrivait le critique Geoffroy, est naturellement flexible « étendu et sonore. Ce n'est pas une statue de marbre de Paros, c'est la « Galatée de Pygmalion, pleine de chaleur et de vie et en quelque sorte « oppressée par la foule des sentiments nouveaux qui s'élèvent dans son sein.

Théophile Gautier écrivait en 1845 :

« Jamais carrière dramatique ne fut mieux remplie que celle de Made- « moiselle Georges ; douée d'une beauté qui semble appartenir à une

(1) Marie Dorval avant d'être la maîtresse d'Alfred de Vigny, avait été très attachée à Alexandre Dumas.

« race disparue et avoir transporté la dureté du marbre dans une chose « ordinairement si fragile et si fugitive que sa comparaison naturelle est « une fleur, Mademoiselle Georges, a rendu des services égaux aux deux « écoles ; personne n'a mieux joué le drame ; les classiques et les roman- « tiques la réclament exclusivement. « Quelle Clytemnestre ! » s'écrient les « uns. — « Quelle Lucrèce Borgia ! » s'écrient les autres. Racine et Hugo « l'avouent pour prêtresse et lui confient leur plus grands rôles.....

« Par la pureté sculpturale de ses lignes, par cette majesté naturelle « qui l'a sacrée reine du théâtre à l'âge des ingénues, par cet imposant « aspect, dont la Melpomène de Velletri donne l'idée, elle était la réali- « sation la plus complète du rêve de la muse tragique, comme par sa voix « sonore et profonde, son air impérieux, son geste naturel et fier, son « regard plein de noires menaces ou de séductions enivrantes, par quel- « que chose de violent et de hardi, de familièrement hautain et de sim- « plement terrible, elle eût paru à Shakespeare l'héroïne formée exprès « pour ses vastes drames. »

Après ces lignes si magistralement écrites, il ne nous reste plus, s'il nous est permis de formuler un souhait qui viendra s'ajouter à ceux formés par Monsieur Dédouit, qu'à indiquer respectueusement au Conseil Municipal de Bayeux, qu'il serait vraiment digne de lui et de la ville natale de la grande artiste, de faire exécuter par un peintre du Bessin, une bonne copie de la célèbre peinture de Gérard, représentant la tragédienne dans tout l'éclat de sa jeunesse et de sa beauté. Une belle copie de cet admirable portrait, toute copie qu'elle serait, constituerait un attrait capital, lors de la prochaine inauguration du Musée.

APPENDICE

Nous parlions tout-à-l'heure de portrait. Nous devons avouer que le temps et d'heureuses découvertes nous ont fait défaut pour mener à bien l'iconographie de Mademoiselle George. En échange nous donnons ci-après plusieurs lettres de la tragédienne dont les minutes sont à la Bibliothèque de Bayeux. Ce sont des lettres et des billets dont l'absence de date et d'autre indication ne nous a pas permis le placement dans la biographie rigoureusement chronologique de l'artiste.

Son état précaire, comme nous l'avons déjà dit, avait suggéré à son courage de tenter dans les dernières années de sa vie quelques représen-

tations, qui lui procurâssent un peu d'argent. Nous avons déjà donné quelques-unes de ces lettres, où elle supplie, tour à tour, les ministres, les princes, les personnages influents de lui obtenir une représentation à son bénéfice, ses anciens camarades de lui prêter l'appui de leur talent, les hommes de lettres de lui accorder un article pour la tirer de l'oubli « qui lui semble pire que la mort », les auteurs de lui faire remise de leurs droits d'auteur. A cette catégorie de documents vient s'adjoindre ce que les Goncourt appelaient « *le document humain* ».

« Ma Chère Madame Maillot,

« 35, rue Bourbon-Villeneuve.

« Voulez-vous me faire le plus tôt possible 12 paires de bas à partir du « n° 1 jusqu'à 12 et une paire en plus n° 18. Dépêchez car je suis sans « bas, vous n'attendrez pas votre argent,

« Toute à vous,

« George W.

« 28 juillet (1860 sur le timbre).

« 78, Boulevard du Temple ».

« Je me trouve trop indisposée, mon cher Langlé, pour pouvoir jouer « demain. Veuillez donc ne me faire afficher que pour jeudi. Je préfèrerais « Athalie. Je jouerais cependant les Macchabées si cela convient mieux.

« Mille amitiés,

« mardi ». G. W.

« Monsieur,

« Je ne sais comment vous exprimer toute la reconnaissance que je « vous dois pour tout ce que vous avez bien voulu dire d'obligeant et de « flatteur sur mon compte. Votre suffrage m'honore infiniment et la « manière aussi délicate que spirituelle dont il est exprimé me le rend « plus précieux encore.

« Si vous aviez, Monsieur, un moment de libre et que vous voulûssiez « me faire l'honneur de venir me voir, je serais heureuse de pouvoir vous « réitérer verbalement l'expression de ma vive reconnaissance.

« Agréez Monsieur tous mes hommages,

« George Weimer.

« Boulogne, 26 novembre. »

Cette aimable lettre presque tendre, écrite sur un gros papier vergé assez ancien, n'est-elle pas d'une spirituelle personne ?

« Mon cher ami,

« Veuillez me faire savoir par un mot ce que la célèbre M^lle^ Forgeot « (*sic*) a décidé pour ma sœur, il faut que demain à 9 h. je réponde pour « elle à une proposition qui lui est faite. Un mot ce soir.

« A vous de cœur,

« George.

« 4 h. du soir vendredi ».

« **Direction du Théâtre de la Porte St-Martin** Paris, le

« Mon cher Monsieur (Pacini),

« Nous donnons un grand Bal costumé au Théâtre de la porte Saint-« Martin le 9 Mars prochain où nous pensons réunir tout ce qu'il y a « d'artistes distingués de tout genre, hommes de lettres, peintres, sculp-« teurs, compositeurs, acteurs, etc., etc. Déjà les commissariats sont « acceptés dans tous les théâtres, j'espère que vous serez assez bon pour « vous charger des fonctions de commissaire pour MM. les Compositeurs « et nous amener le plus grand nombre possible de vos confrères.

« Reçevez Monsieur je vous prie d'avance tous mes remerciements.

« George Weimer,

« Commissaire de la Porte St-Martin. »

« Mon cher Huber venez demain matin de bonne heure pas plus tard « 11 heures ou je serai fâchée contre vous.

« mardi soir. »

Au dos : « Monsieur Huber chez M. Mauteron, 82, rue de Clichy. »

« Madame la baronne,

« Je suis passée chez vous ce matin à l'heure où vous m'aviez fait « l'honneur de me reçevoir la première fois. Je suis désolée de ne pas « vous avoir rencontrée, il est bien urgent que je sache si vous avez pu « me rendre l'immense service que j'ose attendre de votre obligeance, le « sort de ma représentation dépend en très grande partie du succès de « vos bienveillantes démarches. Veuillez madame continuer vos bons

« offices à une femme qui croit en être digne et qui sera toute sa vie « pénétrée de reconnaissance comme de respect.

« George Weimer.

« 8 mars rue Taitbout n° 23. »

« Mon cher ami (l'acteur Samson professeur de déclamation),

« Je vous remercie de la bonne intention que vous avez de venir me « trouver, mais moi je préfère vous aller chercher donnez-moi donc « votre heure. Demain si vous restez à Paris je serai exacte toutefois je « viens vous demander à ce que cette heure ne soit pas très matinale, « je désire causer avec vous chez vous.

« Mille bons jours les plus affectueux à vous à votre chère famille.

« George W.

« mardi 13 mai. »

« Monsieur,

« Je viens sans aucun titre auprès de vous, vous demander un service, « il faut donc que vous commenciez par avoir la bonté d'excuser ma « démarche (1).

« Auriez-vous, Monsieur, la bonté de permettre une réduction de votre « droit d'auteur sur la perruche (?) que je me propose de faire entrer « dans le spectacle que je donnerai samedi prochain à l'odéon à mon « bénéfice.

« Ce bénéfice est une partie (notable) (?) de mes appointements à ce « théâtre encore une fois excusez-moi monsieur et agréez l'expression « des sentiments de haute considération avec lesquels je suis votre très « humble servante.

« George

« 67 rue Neuve St-Augustin

« 25 mai »

(1) Est-il possible d'écrire d'une manière plus délicatement spirituelle et plus charmante ? Et quelle correction de style ! Quelle sobriété d'expression ! Quel tact et quelle élégance ! Seuls la suppression des majuscules et leur report là où elles n'ont que faire (deux defauts de pure forme après tout) sont à reprendre, ainsi que les fantaisies de la ponctuation.

ÉDOUARD LE FORESTIER

Architecte (1790-1852)

Edouard Le Forestier (1), né à Bayeux en 1790, fut d'abord avocat, puis architecte distingué. Il exerça son art dans notre ville et se signala par d'utiles et artistiques travaux. On lui doit les plans du Théâtre actuel, du Séminaire de Sommervieu, dont l'architecture est empreinte d'une sobre et harmonieuse élégance. Il construisit aussi, croyons-nous, la tour de l'église Saint-Exupère ; cet ouvrage souleva des critiques, à notre avis, un peu sévères. Edouard Le Forestier commença la construction de la Chapelle de Sommervieu, qui devait être dans le style du XIII^e^ siècle. Mais la mort l'empêcha de terminer son œuvre. Il mourut le 31 juillet 1852 et fut inhumé à Tour, près Bayeux, dans le caveau de sa famille.

En 1815, Edouard Le Forestier avait été nommé officier de la Garde Nationale ; en 1848, le grade de capitaine lui fut confirmé dans le même corps.

En 1840, il avait tracé, en collaboration avec Lavalley-Dupéroux, les plans du projet de rétablissement du port de Port-en-Bessin et, à l'Exposition Bayeusaine de 1841, il envoya un bel atlas, contenant le détail de ces plans.

A cette même exposition, les deux collaborateurs avaient présenté :

1° Un modèle de phares et signaux indiquant jour et nuit, la hauteur d'eau dans un port, en même temps qu'ils en marquent l'entrée ;

2° La mécanique faisant agir ces signaux au moyen du flux et du reflux de la mer : cette machine ingénieuse avait l'avantage d'être à l'abri de toute erreur et de dispenser de se servir de la main de l'homme ;

3° Une pompe, avec les calculs de sa puissance, pouvant épuiser 2,000 litres d'eau à la minute, au moyen d'un moteur de la force de deux chevaux, son réservoir étant à 8 mètres de profondeur ;

4° Une petite pompe modèle, ayant servi à trouver la vitesse d'ascension de l'eau dans le vide, et le rapport qui doit exister entre le tube d'aspiration et le corps de pompe ;

(1) Edouard Le Forestier était le fils de Lambert Le Forestier, né à Cerisy-la-Forêt (Manche), le 4 mai 1764, mort à Bayeux le 25 février 1849. Celui-ci était commissaire du Directoire exécutif à Bayeux, pendant la Révolution, et rendit de signalés services à la cause de l'ordre. Il sauva de la destruction la Cathédrale et la Tapisserie de la Reine Mathilde. Frédéric Panchet-Bellerose a peint le portrait de ce bon citoyen, de cet honnête homme, de cet ami des arts. Malheureusement, ce portrait (Musée de Bayeux, N° 80 M. T. 72x61) fut exécuté de souvenir, sur des documents d'une exactitude assez problématique.

5° Un modèle de radeau ou bateau insubmersible, pour transporter des pierres.

Edouard Le Forestier avait présenté aussi « trois charmantes aquarelles qui ont fait l'admiration des connaisseurs », mais nous n'en connaissons ni le titre, ni le sujet.

A l'Exposition Bayeusaine de 1842, il avait envoyé une aquarelle et deux gouaches d'après Van der Meer.

Les vitraux, que l'on admirait à cette exposition, avaient été exécutés sous la direction de M. Le Forestier. C'est à ses recherches, à ses efforts persévérants, c'est à l'idée qu'il a eue d'appliquer à ce système de peinture, celui de la peinture sur porcelaine, qu'on doit d'avoir retrouvé à Bayeux les procédés de la peinture sur verre : les couleurs étaient de M. Duval (1) ; les verres avaient été coupés et mis en plomb par M. Panchet ; enfin, la peinture avait été exécutée par M. Yvory (2).

Edouard Le Forestier s'était, sans doute, avisé qu'il descendait peut-être de cette famille normande des Leforestier dont, au xv[e] siècle, plusieurs membres se firent une réputation comme imagiers, *verriers*, graveurs et imprimeurs, et il voulait, sans doute, imiter ses ancêtres dans tout ce qu'ils avaient fait de beau et de bien.

Quoi qu'il en soit, le nom de Le Forestier restera toujours, pour les Bayeusains, celui d'une famille à laquelle ils doivent une vive reconnaissance.

LAIR DE BEAUVAIS, *Architecte* (1790-1851)

Louis-Jacques-Germain-Edouard Lair de Beauvais naquit à Évrecy (Calvados) en 1790. Il s'appliqua, de bonne heure, à l'étude des mathématiques et du dessin, et entra, dans les bureaux de l'Ingénieur en chef du département, en qualité de conducteur et de dessinateur. En 1816, il fut nommé commissaire-voyer de l'arrondissement de Bayeux et remplit cette fonction jusqu'en 1834.

Nommé, en 1820, architecte de la ville de Bayeux, il publia, en 1822, une carte de l'arrondissement, divisé en six cantons, indiquant les routes royales et départementales et les chemins vicinaux, alors classés. Cette carte, en deux feuilles in-folio, gravée par Dumortier, à Paris, fut dédiée à M. Genas-Duhomme, sous-préfet de Bayeux.

(1) Décorateur à la Manufacture de porcelaine de Bayeux.

(2) Modeleur-sculpteur à la même manufacture.

En 1823, Lair de Beauvais exécuta la reconstruction complète de l'Hôtel-Dieu de Bayeux. Le mardi 20 mai 1823, la pose de la première pierre s'effectua en grande solennité (1).

En 1830, il construisit notre belle Halle aux Grains, d'un si savant aménagement et d'une décoration si bien en rapport avec la destination de l'édifice.

Lair de Beauvais exécuta aussi les travaux d'appropriation de l'ancien Hôtel-de-Ville pour y établir la Bibliothèque, installée en 1835, et la Galerie-Mathilde (1842) où se trouve le beau meuble (2) vitré qui renferme le précieux monument connu sous le nom de Tapisserie de la Reine-Mathilde. L'inauguration se fit en grande pompe le dimanche 1er mai 1842 (3).

On doit encore à Lair de Beauvais une chapelle construite dans le style gréco-romain à l'Hôtel-Dieu de Bayeux. La première pierre fut posée solennellement par Mgr Robin, le 16 avril 1850. L'habile aménagement et le savant agencement de l'ornementation architecturale de cette charmante chapelle donnent la mesure du talent de notre artiste.

L'architecte était doublé d'un érudit archéologue et antiquaire. Il était membre de la Société Linnéenne de Normandie, et de l'Association Normande, et Trésorier de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux. Ce lui fut une grande joie, lors de la construction de la Halle, de découvrir l'aqueduc romain, qui venait de Mondaye à Bayeux, par Cremel.

Vers 1844, obsédé, par certaines exigences de l'administration, il avait donné sa démission, mais il n'avait pas pour cela abandonné ses chères études, et en 1847, il publia une série de tableaux intitulés : *Tareur général ou Tables d'après le système métrique pour le cubage des bois ronds et en grume.* — Bayeux, L. Nicolle, 1847, in-4°.

Il mourut à Bayeux le 25 juin 1851. Le 27, on lui fit à la Cathédrale de magnifiques funérailles ; puis son corps fut porté à Ver-sur-Mer, pour y être inhumé.

(1) Procès-verbal de la pose de la première pierre de l'Hôpital de Bayeux, reconstruit par la Ville en 1823, A Bayeux, chez Clément Groult, imprimeur de l'Autorité. An 1823, in-8°, couv. imp.

(2) Ce meuble fut exécuté avec beaucoup d'habileté par M. Renouf, menuisier à Bayeux. Les garnitures de fer et de cuivre furent posées par les frères Bouchard.

(3) Procès-verbal de la cérémonie du 1er mai 1842, pour l'inauguration de la Galerie-Mathilde, à Bayeux. Imprimerie de C. Groult, in-8° de huit pages.

Lair de Beauvais ne fut pas seulement un artiste, il fut aussi un socialiste, dans le sens élevé et sain de ce mot. Il s'occupa toute sa vie de la solution du problème social, en faveur des humbles et des souffrants. Il se montra toujours dévoué aux ouvriers, et bienveillant pour tous ceux qui l'approchaient. L'aménité de son caractère lui avait conquis les sympathies unanimes de notre ville et sa mort excita les regrets de toute la population Bayeusaine. Il laissait un fils dont nous parlons plus loin.

GABRIEL-BRUTUS RUPALLEY, *pastelliste* (1795-1827)

Fils de Gabriel-Narcisse et petit-fils de Joachim, Gabriel-Brutus Rupalley naquit, à Bayeux, en 1795. Il habitait, rue de la Cave, la maison de son grand-père et professait le dessin.

Il cultiva la miniature et le pastel, avec talent, et a laissé quelques portraits, que l'on attribue, souvent, à son père, ou même, à son grand-père. Mademoiselle Doucet possède de lui une jolie miniature représentant Napoléon I^er^.

Il mourut célibataire le 3 septembre 1827.

Nous connaissons de lui un joli portrait au pastel de Monsieur Morrel, de Bayeux, qui a exercé, longtemps et avec distinction, à Paris, la profession d'éditeur.

Ce portrait figurait à l'Exposition Bayeusaine de 1899, sous le n° 10. Il a été exécuté vers 1826 ou 1827 et ne manque pas d'un certain mérite. Le coloris est doux et le dessin assez correct.

A cette même exposition figuraient, sous les n^os^ 222 et 223, deux miniatures : la première, le portrait de Marie Cliquet, femme Douétil ; la seconde, le portrait de Monsieur Douétil. Ces deux jolis portraits confiés par Monsieur Le Nourrichel, étaient attribués par le catalogue à Gabriel Rupalley, ainsi que le portrait au pastel de Monsieur Morrel. Cette rédaction laissait à désirer ; car pour les personnes qui ignoraient l'existence d'un troisième Rupalley, de 1795 à 1827, mais qui savaient que Gabriel Narcisse était mort en 1798, l'attribution était manifestement erronée, puisque les personnages des trois portraits cités portent les modes de 1815 à 1827.

Ces deux portraits-miniatures avaient déjà figuré à diverses autres Expositions à Bayeux avec la même attribution ambigüe.

LÉONARD-PUECH DUPONT, *Sculpteur* (1795-1828).

Né à Bayeux en 1795, mort à Paris en 1828, Léonard-Puech Dupont montra, de bonne heure, un goût décidé pour l'histoire naturelle. En 1815, il partit pour un voyage dans l'intérieur de l'Afrique et en Egypte. De retour en France, il forma une collection d'oiseaux, de reptiles et d'insectes et s'essaya à modeler des figures d'anatomie en cire, dont la plupart furent achetées, pour des cabinets étrangers. Atteint d'une maladie incurable, il en représenta tous les symptômes dans des modelages anatomiques : « J'assiste, disait-il, à l'autopsie de mon cadavre ».

Mais, ce qui nous fait le comprendre dans nos artistes, ce sont les bustes sculptés qu'il exécuta. Le Musée du Louvre possède de lui ceux de La Place et de Linné.

Léonard Dupont, membre de l'Athénée de Paris, a laissé la réputation d'un savant courageux et dévoué et d'un artiste distingué.

APPENDICE AU XVIII[e] SIÈCLE

Nous en avons fini avec les documents, plus ou moins complets, mais puisés à des sources autorisées, ou empruntés à des écrivains locaux, que nous avons pu recueillir, sur les artistes de notre région, nés au XVIII[e] siècle. Il nous reste à parler des renseignements plus ou moins exacts, transmis par la tradition et des traces irrécusables (bien qu'ils n'aient jamais eu d'historien), que certains artistes, aujourd'hui oubliés ou inconnus, ont laissé de leurs talents.

Ces renseignements, que l'historiographe local ne doit pas dédaigner, nous considérons qu'il est de notre devoir de les donner sous toutes réserves.

BIJOUX NORMANDS. — Dans les environs d'Anctoville, florissait, au XVIII[e] siècle, une industrie d'art, aujourd'hui presque complètement disparue. Nous voulons parler de la fabrication des *Bijoux Normands*, si recherchés des amateurs et dont les beaux types tendent à devenir, de jour en jour, plus rares. Ces bijoux affectaient, de préférence, la forme d'une croix, que les jeunes filles du Bessin, renommées jadis pour leur beauté, suspendaient à un ruban de velours noir et portaient sur la gorge, les dimanches et les jours de fêtes. Cette croix en or, en argent ou même en cuivre, doré au mercure, était elle-même, surmontée le plus souvent, d'un

oiseau aux ailes déployées, figurant le Saint-Esprit ; d'où le nom de Saint-Esprit resté à ces sortes de quadrilles. Les unes sont en pierres de couleur, les autres en pierres incolores, dites d'Alençon. On trouve aussi, mais en moins grand nombre, des pendants d'oreilles de même fabrication : une sorte de dentelle d'or ou d'argent, du plus gracieux dessin, où sont encastrées en plein des pierres qui, bien que fausses, jettent des feux extraordinaires ; cet éclat est dû à ce que, dans le culot où est enchassée chaque pierre, l'orfèvre introduisait, avec une incroyable habileté, nous ne savons au juste quel métal brillant, découpé en fines lamelles,

Nous avons été, pour notre part, fort étonné qu'aucun critique, en rendant compte de l'Exposition de 1899, à Bayeux, n'ait consacré une ligne aux deux admirables spécimens, de la plus grande rareté, que nous avions exposé, sous le n° 70, et Monsieur Anquetil, sous le n° 258. Le premier est une quadrille en argent, avec pierres incolores de la fin du règne de Louis XIII, de la plus extraordinaire finesse qu'il nous ait jamais été donné d'admirer. Le second, une paire de pendants d'oreilles, du temps de Louis XIV, n'est pas moins remarquable, par la richesse et la légèreté de son ornementation.

Les deux objets, dont nous venons de parler, du reste, de fabrication antérieure au XVIII[e] siècle, ont-ils été exécutés dans notre région ? Nous ne pouvons résoudre le problème et nous en abandonnons la solution à de plus habiles que nous. Nous nous permettrons seulement d'ajouter que la chose est possible, car un grand nombre de bijoutiers de notre ville et de ses environs exécutaient ce genre de parures, mais sur une petite échelle, alors qu'au XVIII[e] siècle, Anctoville voyait fleurir cette fabrication, à laquelle était employé un grand nombre d'ouvriers.

DENTELLES DE BAYEUX. — Nous écrivions tout à l'heure le mot dentelle à propos des bijoux normands, C'est qu'en effet ce mot est le plus éloquent qu'on puisse employer lorsqu'il s'agit de décrire la finesse artistique d'un ornement. Il n'est rien que nous préférions à la dentelle ; et c'est, pour nous, un véritable supplice de l'esprit, de voir des femmes, soi-disant élégantes, porter de fausses dentelles, ces affreux oripeaux qui devraient être l'apanage exclusif de la lorette.

Le silence gardé par les écrivains locaux sur l'histoire de la dentelle de Bayeux, est pour nous un nouveau sujet d'étonnement. Un seul auteur, à notre connaissance, l'honorable M. Lefébure, distingué manufacturier de dentelles, officier de la Légion d'honneur, a parlé de cette industrie

locale, dans son excellent ouvrage, publié dans la Bibliothèque de l'Enseignement des Beaux-Arts.

Nous ne résistons pas au désir de faire en quelques lignes l'historique succinct de la dentelle.

On ignore l'époque précise et le pays où la dentelle a fait son apparition. Ce que l'on sait seulement, c'est que sa fabrication prit en Flandre un grand développement dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle. En Italie, on appelle encore la dentelle *merletti di Flandra*. La fabrication de la dentelle fut introduite en France par le grand Colbert en 1665. Les premières manufactures établies furent celles de Reims, Alençon, Aurillac et Saint-Flour. Bientôt la dentelle fit fureur ; on en mettait sur les revers des bottes, à l'intérieur des carrosses et même aux chevaux.

Il y a plusieurs sortes de dentelles normandes: Le point d'Argentan, XVIII^e^ siècle, c'est le plus beau et le plus artistique ; le point d'Alençon, l'ancien point de Caen ou point normand ; et enfin le point de Chantilly, qui est celui que l'on employait le plus à Bayeux et aux environs.

On reconnaît la vraie dentelle de Chantilly de la fausse, à ce que la première a ses mailles fort irrégulières, comme dimensions, et aussi à la nature de la matière employée, laine, fil ou soie.

Nous ignorons (nous aussi) à quelle époque précise l'industrie de la dentelle prit naissance dans notre région ; mais ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'un manufacturier remarquable, *Jean-Charles-Bernardin Tardif*, né à Caen, le 6 août 1755, mort à Bayeux, en 1816, qui a laissé dans notre ville un souvenir durable, donna une grande extension à la fabrication de la dentelle à Bayeux et dans les environs. Il avait établi sa manufacture dans le grand bâtiment appelé aujourd'hui la Salle Saint-Laurent. Nous verrons au XIX^e^ siècle ce que devint cette admirable industrie de la dentelle à Bayeux.

ARTISTES DIVERS

Nous savons bien peu de choses d'un peintre de talent, nommé *Pilet*, qui exerçait son art vers le milieu du XVIII^e^ siècle et devait être allié à la famille Pilet Desjardins. Il a cependant, nous dit Monsieur Villers, laissé des tableaux de mérite ; mais nous ne connaissons aucune de ses œuvres. Il aurait terminé ses jours dans un monastère.

Hersent du Ronceray, dont la Cathédrale de Bayeux possède une suite de petits tableaux de sainteté assez médiocres, conservés dans la sacristie Capitulaire, habitait Bayeux au XVIII^e^ siècle. Il était frère d'un digni-

taire du Chapitre. Là se bornent nos renseignements sur cet artiste et sa famille.

Jean-Baptiste Rupalley, sculpteur à Bayeux, en 1779, était très vraisemblablement de la famille des peintres de ce nom, mais rien ne nous permet de l'affirmer.

Mangin, sculpteur à Bayeux, au XVIII^e^ siècle, beau-frère ou neveu de l'architecte Jacques Moussard, exécuta en 1785 la belle chaire que l'on admire dans la nef de notre Cathédrale. Il exécuta aussi la sculpture du maître-autel de l'église de la Charité à Bayeux, dont Moussard lui avait fourni le dessin, parfaitement en rapport avec le style du Monument (1). Cet autel était décoré d'une belle toile de Joachim Rupalley, qui fut transportée, il y a quelques années, dans l'église de Saint-Exupère.

Monsieur *Riquier*, père de Mademoiselle Riquier, qui tient avec tant de virtuosité les grandes orgues de notre Cathédrale, né à Abbeville en 1768, mort à Bayeux en 1853, fut vingt-cinq ans organiste au Hâvre ; du Hâvre, il vint à Bayeux où il tint les grandes orgues de la Cathédrale pendant vingt-cinq autres années. Dans sa jeunesse, il avait été chef d'orchestre du théâtre d'Abbeville et avait traversé la Révolution avec beaucoup de difficulté. Il a laissé un grand nombre de compositions inédites, chansons, duos, cantiques, messes, etc. Il se maria trois fois et eut trente enfants.

Jean Le Blond, de la paroisse Saint-Loup-Hors de Bayeux, ménétrier, au XVIII^e^ siècle, faisait danser les grisettes et les filles de ferme, avec les soldats du Camp de Vaussieux, aux sons harmonieux de son violon, dont il jouait avec beaucoup de brio.

Dans son aride et d'ailleurs assez peu véridique ouvrage intitulé : Voyage Bibliographique, Archéologique et Pittoresque en France (2), le Révérend Dibdin, ministre protestant anglais, raconte avoir vu à Bayeux « (en 1818), dans une boutique de la rue principale, un actif *menuisier (?)* « travaillant de grand cœur, tantôt sifflant, tantôt chantant, et quoiqu'il « eût *perdu l'index de la main droite*, à un joli petit meuble d'ornement « en bois. C'était une tête de femme, ayant les cheveux frisés sur le front, « couronnée d'une guirlande de fleurs, des boucles de chaque côté, un

(1) La menuiserie fut très remarquablement exécutée par un ouvrier nommé Hamel, qui habitait rue Saint-Floxel.

(2) Par le Rév. Th. Frognall Dibdin, traduit de l'anglais, avec des notes, par Théod. Licquet, conservateur de la Bibliothèque publique de Rouen. Caen, chez Mancel, libraire-éditeur des Antiquités Anglo-Normandes, 1825. 2 vol. in-8°, couv. imp., pages 167, 168 et 169.

« collier et des tresses. Le tout était sculpté en bois de hêtre; la forme « en était aussi correcte que la physionomie m'en parut agréable..... « Mon homme était sculpteur en bois, métier abandonné en Angleterre, « comme branche spéciale d'industrie..... En haut, je vis plusieurs « armoires d'un travail parfait. Sur la devanture étaient sculptés, tantôt « d'amoureuses colombes, au milieu de touffes de roses, tantôt de « Cupidons (?), des brebis (?), des arcs, des flèches, et les divers emblèmes « de la douce passion..... On me demanda de huit à douze louis pour « l'une de ces armoires massives, chargées de sculptures minutieuses et « hautes de six à sept pieds ».

S'agit-il ici du *Père Jouet?* Nous l'ignorons. Faisons seulement observer que le héros de l'aventure avait, dit le Révérend Dibdin, perdu son doigt dans une campagne sous Napoléon I^er^. Ce détail peut devenir un fil conducteur. Nous tenions à inclure ce document, dans notre travail, en raison de ce qu'il donne le prix marchand approximatif d'une *Armoire Normande*, à cette époque, prix qui devait être quelque peu inférieur à celui demandé au Ministre, les Anglais, ayant de tout temps, été mis au monde pour être tondus par les marchands.

Et puisque nous avons cité le *Père Jouet* (comme on l'appelait), disons qu'il était excellent ébéniste, habile sculpteur et bon luthier. A l'Exposition bayeusaine de 1841, il avait présenté trois violons de son exécution, qui méritèrent à leur facteur les éloges des connaisseurs.

Nous avons fini le dix-huitième siècle, mais avant de passer au dix-neuvième, qui forme la seconde partie de notre travail, nous nous permettrons de faire remarquer, que nous avons cherché à mettre en lumière le côté *local* du talent de chacun de nos artistes.

On nous reprochera peut-être d'avoir fait consister seulement notre ouvrage en une vaste compilation. Nous ne nions nullement le fait; nous l'avons annoncé dans notre avant-propos, nous avons cru faire une œuvre méritoire. Ce n'est pas parce qu'une vérité est bonne à dire qu'il faut la mettre sous le boisseau. Il faut, au contraire, la vulgariser, tirer profit de sa force et l'employer en temps et lieu. Nous avons donc tiré, des écrivains du Bessin, tous les documents que nous avons trouvés dans leurs ouvrages, et nous n'avons eu recours aux autres que pour combler des lacunes inévitables. Nous avons aiguisé notre faible critérium et fait de notre mieux. Si nous avons mis à si rude contribution les Mémoires d'Alexandre Dumas, pour la biographie de Mademoiselle George, c'est d'abord, que l'écrivain a pendant de longues années entre-

tenu avec la tragédienne une amicale intimité et ensuite que, malgré le reproche, selon nous, fort injuste, que les esprits superficiels font au fécond romancier de déguiser la vérité, toutes les allégations de Victor Hugo, de Théophile Gautier, de Mirecourt, de Geoffroy et des autres contemporains, sauf une seule, sont en parfaite concordance avec celles de l'auteur de la *Tour de Nesle*.

R. DE GOMIECOURT.

PRIX LÉTOT — MÉMOIRE COURONNÉ EN 1902

GLORIÆ MAIORUM.

FORMIGNY

Etat du Bessin après la Descente de Henry V en Normandie
Réveil de l'Esprit Français
Bataille de Formigny et ses Conséquences

AU LECTEUR BIENVEILLANT

Exposition du sujet.

Nous allons esquisser, en suivant le programme élaboré par la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux, le récit des événements qui se sont passés, depuis la descente des Anglais en Normandie, en 1415 et 1417, dans la région que nous habitons, jusqu'au jour où le dernier d'entre eux quitta Cherbourg. Ce pays, d'où partirent les nefs qui portaient les soldats de Guillaume le Conquérant, s'appelait alors *Bessin* et était un terroir fertile de 18 lieues de long sur autant de large, comprenant le Bessin proprement dit, le Bocage et la Campagne de Caen, et s'étendant, de la rive gauche de la Dives à l'E., à la rive droite de la Vire à l'O., et de la Manche au N., au pays d'Houlme au S.

Nous verrons, tour à tour, les malheurs de la contrée, résultat d'une guerre désastreuse, la révolte de l'esprit national contre l'étranger et la délivrance de la Patrie opérée par un peuple uni que n'avait pas su défendre une noblesse dégénérée.

Division.

Ce travail sera divisé en quatre parties : 1° Etat du Bessin après la descente de Henry V en Normandie ; 2° Réveil de l'esprit français ; 3° Bataille de Formigny ; 4° Ses conséquences.

tenu avec la tragédienne une amicale intimité et ensuite que, malgré le reproche, selon nous, fort injuste, que les esprits superficiels font au fécond romancier de déguiser la vérité, toutes les allégations de Victor Hugo, de Théophile Gautier, de Mirecourt, de Geoffroy et des autres contemporains, sauf une seule, sont en parfaite concordance avec celles de l'auteur de la *Tour de Nesle*.

R. DE GOMIECOURT.

PRIX LÉTOT — MÉMOIRE COURONNÉ EN 1902

GLORIÆ MAIORUM.

FORMIGNY

Etat du Bessin après la Descente de Henry V en Normandie
Réveil de l'Esprit Français
Bataille de Formigny et ses Conséquences

AU LECTEUR BIENVEILLANT

Exposition du sujet.

Nous allons esquisser, en suivant le programme élaboré par la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux, le récit des événements qui se sont passés, depuis la descente des Anglais en Normandie, en 1415 et 1417, dans la région que nous habitons, jusqu'au jour où le dernier d'entre eux quitta Cherbourg. Ce pays, d'où partirent les nefs qui portaient les soldats de Guillaume le Conquérant, s'appelait alors *Bessin* et était un terroir fertile de 18 lieues de long sur autant de large, comprenant le Bessin proprement dit, le Bocage et la Campagne de Caen, et s'étendant, de la rive gauche de la Dives à l'E., à la rive droite de la Vire à l'O., et de la Manche au N., au pays d'Houlme au S.

Nous verrons, tour à tour, les malheurs de la contrée, résultat d'une guerre désastreuse, la révolte de l'esprit national contre l'étranger et la délivrance de la Patrie opérée par un peuple uni que n'avait pas su défendre une noblesse dégénérée.

Division

Ce travail sera divisé en quatre parties : 1° Etat du Bessin après la descente de Henry V en Normandie ; 2° Réveil de l'esprit français ; 3° Bataille de Formigny ; 4° Ses conséquences.

PREMIÈRE PARTIE

ÉTAT DU BESSIN APRÈS LA DESCENTE DE HENRY V EN NORMANDIE

Si long temps que son pied pèse sur votre tête,
Si long que soit le châtiment,
En vain le Conquérant l'appelle la conquête,
L'histoire est là qui le dément.

P. DÉROULÈDE.

(Vers à Jeanne d'Arc à l'occasion de la Délivrance d'Orléans. — *Figaro* du 7 mai 1883.)

Guerre de Cent Ans.

Née d'une compétition dynastique à la couronne de France, personnelle d'abord entre Philippe VI de Valois et Edouard III Plantagenet, ou mieux Plantegenêt, la guerre de Cent Ans, devenue peu à peu nationale, durait, avec des fortunes diverses, la plupart funestes à la France (Crécy, Calais, Poitiers), soulignées par le néfaste traité de Brétigny, depuis tantôt 75 ans, quand, le 18 août 1415, Henry V de Lancastre, parti de Hampton, avec 1,600 vaissaux, 6,000 lances et 24,000 archers, tous gens d'élite, sans les canonniers et autres usants de fondes et d'engins en grande abondance, atterrit, sans obstacle, à l'embouchure de la Seine, là où devait s'élever, plus tard, la ville florissante du Hâvre de Grâce.

Le trésor français était vide. On leva une décime sur le clergé, des emprunts forcés sur les prélats et les gros bourgeois et l'on écrasa le peuple sous une taille énorme. Les hommes d'armes, qui furent appelés à l'host du Roy, pillèrent tout jusqu'aux églises, sur leur passage; les paysans s'enfuyaient dans les bois. Le plat pays subissait d'avance tous les maux de l'invasion, et les peuples ne pouvaient rien craindre de plus de leurs ennemis que de leurs défenseurs.

Charles d'Albret, un mauvais choix, fut nommé connétable, et Boucicaut, gouverneur de Normandie.

D'Albret eût pu s'opposer sérieusement à la descente, rien qu'en armant les populations maritimes, mais il resta inactif à Rouen, ne montrant que négligence et incapacité.

Prise d'Harfleur.

Les Normands, cependant, ne s'abandonnèrent pas eux-mêmes. Trois cents chevaliers se jetèrent dans Harfleur avec le sire d'Estouteville, mais après un mois de résistance et un dernier assaut, ils durent céder aux

terribles effets de l'artillerie anglaise. Nul secours ne leur vint contre les assiégeants décimés par une cruelle dyssenterie, et cependant, entre Vernon et Rouen, 14,000 lances et des milices étaient aux champs !

Tout ce qui ne voulut pas prêter serment au vainqueur fut expulsé : l'armée victorieuse se partagea tous les biens trouvés ; les gentilshommes et les gros bourgeois furent transportés en Angleterre ou à Calais, pour être rançonnés. Ceux qui préférèrent la France à leur ville partirent avec les prêtres, n'ayant que cinq sols, leurs vêtements et ce qu'ils pouvaient emporter avec eux. Rouen les recueillit.

Azincourt

Puis, c'est Azincourt, de lugubre mémoire, où 2,000 hommes d'armes et 13,000 archers anglais seulement creusèrent la fosse de notre aristocratie batailleuse, si fière et si glorieuse aux Croisades, puis oppressive aux pauvres gens, indocile dans ses terres, indisciplinable sur les champs de bataille, et portant au front les taches de Crécy et de Poitiers. Et ces nobles étaient six fois plus nombreux que leurs adversaires ! Ils vilipendaient et méprisaient « les gens des communes, armés et embastonnés de haches et maillets de plomb, et qui, pourtant, férirent grandement sur les Anglais ». Dix mille Français, dont 800 gentilshommes, périrent. Une grande partie de ces derniers furent massacrés après s'être rendus. Il y eut 1,500 prisonniers : le reste de l'armée s'enfuit. La victoire coûtait aux Anglais le duc d'York, le comte d'Oxford et environ 1,600 hommes.

Henry V fit ensuite une entrée triomphale à Calais, d'où il partit pour retourner en Angleterre.

Pendant son absence, le connétable tenta de bloquer Harfleur, gardé par le comte Dorset ; mais la garnison battit les assiégeants de terre, et les caraques gênoises et les galères espagnoles furent défaites à l'abordage par le duc de Bedford qui ravitailla la place.

Invasion de la Normandie

Deux ans plus tard, le 1er août 1417, Henry de Lancastre débarquait à Bonneville-sur-Touques, avec ses frères Clarence et Glocester, 24 grands barons, 77 seigneurs bannerets, 16,400 chevaliers et hommes d'armes, 6,400 archers à cheval, 16,000 archers à pied, 6 à 7,000 artilleurs, mineurs, pontonniers, enfin 1,000 ouvriers d'armée, charpentiers, maçons : en tout, 47,000 hommes.

L'armée inférieure, recrutée en diverses régions, spécialement en Irlande, comprenait bien « huit mille jeunes gens de ce pays, dont la plus grande partie allaient de pied, l'un de leurs pieds chaussé et l'autre nu, sans avoir braies, et pauvrement habillés de vieilles tentures de lits. Une coiffe de fer, un arc avec sa trousse, un gros couteau pendu au cou com-

posaient leur armement. Et ceux qui allaient sur chevaux n'avaient nulles selles et chevauchaient habilement sur bons petits chevaux de montagne, et étaient sur penneaux assez de pareille façon que portaient les blâtiers du pays de France. Les uns et les autres ne connaissaient guère que l'escarmouche et la maraude. Ils volaient, avec le butin, les petits enfants pour en tirer rançon, emportant le tout sur les vaches volées qu'ils chevauchaient. »

Cette armée formidable n'allait pas avoir de grands efforts à tenter pour triompher de ses trop rares adversaires. Le connétable avait rappelé à Paris la plus grande partie de ses gens d'armes pour faire face au duc de Bourgogne ; à la Normandie de se défendre comme elle le pourrait avec ce qu'il lui avait laissé de garnisons et ses milices. Le clergé se désintéressait prudemment de la lutte ; la noblesse, principal soutien de la couronne et des droits de la Monarchie, ne regardait point les questions territoriales comme affaires d'honneur suprême ; seuls, ou presque seuls, le bourgeois, l'artisan et le paysan devaient porter le poids de l'invasion par la perte de leurs biens ou celle de leurs vies.

Il est difficile de traduire la terreur qu'inspirait aux habitants le seul nom des Anglais. Et si les capitaines des villes et forteresses n'en eussent fermé les portes et retenu de force ceux qui y résidaient, beaucoup auraient été désertées à l'instar des villes ouvertes. Les populations normandes, asservies et rendues impropres à la guerre par une longue paix, s'imaginaient que les Anglais n'étaient ni des hommes, ni une nation, mais des bêtes féroces dévorant les humains ; aussi, tournant le dos à la mer et à l'ennemi, s'enfuirent-elles à l'intérieur.

Capitulation de Touques et autres forteresses.

Le 4 août, Jehan d'Angennes, qui commandait à Touques, capitula très-méchamment et lâchement, et, le 9, rendit le château, l'un des plus forts de Normandie. Le 7, Auvillars, où était Richard de Tournebu, capitulait à son tour, et, le 14, ouvrait ses portes. Plusieurs autres châteaux suivirent leur exemple.

Démonstration sur Honfleur.

Pendant qu'un fort détachement de ses troupes allait faire une tentative contre Honfleur, confié à la bravoure d'un gentilhomme normand, Bêtas de Harneville, dans le dessein de donner le change aux Français sur son plan de bataille et leur faire éloigner leurs quelques forces, Henry V tourna au S.-O., dans le but de prendre la ville de Caen. Chemin faisant, il reçut l'obéissance de la cité de Lisieux, où, suivant Thomas Basin, le duc de Clarence, frère du Roy, n'aurait trouvé qu'un vieillard et une femme, et de toutes les villes et châteaux du pays d'Auge.

Soumission de Lisieux et du Pays d'Auge.

Caen, investi par toute l'armée anglaise, soutint les efforts de l'ennemi, du 18 août au 4 septembre, jour auquel elle subit un assaut général, suivi d'un combat de rues, si meurtriers, que le Vieux Marché, lieu où la résistance héroïque des Caennais fut enfin écrasée, le sang dévalait à val la ville par les rues. Deux mille cadavres jonchaient les murailles et les voies de la cité, cadavres de caennais, car Guillaume de Montenay, capitaine de la place, et qui n'entretenait que 200 hommes d'armes quand il recevait la solde de 400, s'était retiré dans le château avec ses gens. Il se rendit le 19 septembre. La ville avait été livrée au pillage, tous les biens de ses habitants confisqués et plusieurs d'entre eux décollés de sang-froid, le lendemain de la victoire. Vingt-cinq mille personnes émigrèrent volontairement ou de force. Henry V établit à Caen le siège de son gouvernement et s'installa au château, dans le manoir du Roy. Prise de Caen.

Si l'on en croit P. Le Baud, dans son histoire de Bretagne, Richemond, prisonnier d'Azincourt, ramené d'Angleterre par le roi, son beau-père, aurait assisté, spectateur forcé, à cette campagne pendant laquelle les Anglais s'enfoncèrent plus profondément au cœur de la France ; il aurait donc été témoin de l'horrible carnage et des exécutions qui signalèrent la prise de Caen.

D'après la Chronique du Religieux de Saint-Denys, Henry V, désireux, avant toutes choses, d'éviter l'effusion incertaine du sang, avait, même avant le siège de Caen, envoyé des messagers de paix à Bayeux et aux autres villes les plus considérables pour les engager à se soumettre à son autorité, en leur promettant la confirmation de leurs anciennes franchises et le repos et l'aisance de leurs ancêtres. Siège de Bayeux.

Vaines promesses pour Bayeux, mince forteresse cependant, et défendue par une garnison relativement médiocre qui résolut de résister à l'invasion.

Privée de son capitaine, Pierre de Mornay, seigneur de Gaulnes et de la Ferté-Nabert, allié aux d'Estouteville, qui, sans attendre le siège, s'était enfui honteusement, abandonnant à son inexpérience la garnison qui lui était confiée, Bayeux fut investie, le 5 septembre, par une partie du corps de Glocester, chargé par son frère de réduire l'extrémité occidentale de la province. Warwick et Talbot commandaient ces troupes qui disposaient d'une puissante artillerie.

La garnison de Bayeux se trouvait sous les ordres de Jehan Montjoye et Jehan Le Sens ou Senlane, deux chevaliers, dont le premier commandait 80 hommes d'armes, et le second 120 hommes d'armes et 50 gens de trait. Le sire de Campigny et ses vassaux défendaient la porte Arborée Ses défenseurs.

et les remparts depuis le Château jusqu'à la tour Louise : les vassaux de l'Evêque, le pont Notre-Dame. La milice urbaine leur prêtait son concours. Les sauf-conduits délivrés après le siège nous donnent les noms d'une partie de leurs compagnons d'armes, c'étaient Jehan Anne, Jehan Burnel, Laurent de Careu (Caron ?), Guillaume de Champdivers, Girot Davy, Jehan Erfault, Jehan Faudemer, Jehan de Jussy (Cussy ?), Jehan Le Landois, Pierre de la Pierre, Jehan et Gervais de Larchamp, Guillaume Le Porchier, Jehan de Lescluze, Guillaume Le Sens, Michel Renouf du Locheur, Jehan de Magneville, Thomas Marie, Nicolas Potier viconte de Bayeux, Guillaume Patrice, Pierre Pelley, Jehan Piquet.

Le chiffre de cette garnison nous est inconnu, comme aussi celui de l'armée assiégeante.

Les habitants de Bayeux et leurs défenseurs, tout en tenant bon, avaient sans cesse les yeux fixés sur le siège de Caen, de la réussite ou de l'insuccès duquel ils savaient si bien que leur sort dépendait, qu'ils y surbordonnèrent leur reddition quand ils signèrent une capitulation. L'ennemi avait d'ailleurs soin de les renseigner sur ce point et avait renouvelé ses tentatives de conciliation. La prise de Caen et son malheureux sort, la terreur qui en résulta, non moins que a seule considération de ses franchises, de son agriculture et de son commerce menacés, décidèrent la reddition de la ville de Bayeux.

Quatre personnes allèrent, sur sauf-conduits, à Caen, pour s'assurer de la reddition de cette ville, et huit autres, nobles ou non nobles, en France, pour demander du secours.

Avant leur départ, les conditions de la capitulation avaient été arrêtées. Tous ceux qui se trouvaient dans la ville de Bayeux, à l'exception des traîtres du Roy, pouvaient se retirer, avec leurs biens, là où il leur plairait : la garnison, dans quatre jours, et la population, dans quinze jours, après le retour des quatre messagers envoyés à Caen. Ces délais pouvaient même être augmentés de huitaine. Deux cents chevaux et cent vingt hommes avaient sauf-conduits pour le charriage des objets à emporter. Les vivres et l'artillerie demeuraient aux Anglais.

La soumission de la ville et du château de Bayeux furent reçues, le 19 septembre, par le duc de Glocester auquel Henry V, son frère, en avait donné commission.

Pendant le siège de Bayeux, une autre partie du corps de Glocester était allée réduire les forteresses des environs.

Regnier Le Coustellier, bailli de Caen, avait nombré, dans le Bessin,

cinquante-six forts ou points de défense, quand il visita, en 1371, les forteresses du bailliage de Caen. Quinze étaient au N. de la ville, longeant la mer, de la Seulles à la Vire ; dix à l'E. ; quatorze au S., et dix-sept à l'O.

Dans le haut pays, Thury se rend à Warwick et deviendra le partage de sir Loys Robessart ; La Motte-Cesny, défendue par Henri d'Esquay, succombe à son tour ; Courcy est pris par le chevalier normand félon, Jehan de Néville, qui le gardera en récompense de ses sévices contre ses compatriotes.

Creully, commandé par Guillaume de Vierville, tombé le 22 août aux mains de l'ennemi, fut donné à Heurtaux de Vauclos, anglais. Le 2 septembre, Raoul de Couvert et Robert de Surhain doivent rendre Villiers sur Port, qui dominait en même temps la vallée de l'Aure et les plateaux qui bordent la côte. Bardin Rimache défend en vain Tilly, qui appartenait à Philippe de Harcourt, du parti de Charles VII contre Jehan Gray et met bas les armes, le 15 septembre. Gray reçoit sa conquête en don. Vaux-sur-Seulles tombe sous les coups de Guillaume Ayleston, auquel il fait retour. Lingèvres, commandé par Eustache de St-Pierre, accompagné d'Etienne de Rochefort, Guillaume du Mont, Richard Ducloz, Guillaume Payen et Raoul Ducloz, est contraint de céder à son tour.

Après tomberont les châteaux qui sont sur la route du Cotentin : le Hommet, pris par Charles de Beaumont, maréchal du roi de Navarre, sur Guillaume de St-Nicolas, écuyer ; Cerisy, Beaumont et Thorigny, dont seront capitaines Thomas Halghton, Thomas Warde et Jehan Popham ; Neuillly-l'Evesque, défendu par Thomas de Creully, capitaine du château, Jehan Fault et Jehan de Montreuil, chevaliers, Guillaume de Vaulx, Symon Hamon, Jehan de Germiny, Michel Portefais et Roger de Borren, avec les vassaux de l'évêque de Bayeux, spécialement ceux de St-Vigor-le-Petit (Jehan Stewart y remplace Thomas de Creully) ; Colombières, gardé par Olivier de Colombières, avec les vassaux de huit paroisses, et qui passa de ses mains en celles de Richard Drayton ; La Ramée à Trévières, Maisy donné au chevalier anglais Jacques Hoguet, Osmanville et Isigny où les envahisseurs, entre autres méfaits, brûlèrent les voûtes de l'église.

Fin de la conquête de la Normandie.

La conquête de la Normandie se poursuivit méthodiquement : Alençon, Beaumont-le-Roger, Argentan, Falaise succombent dans les derniers mois de l'année 1417. L'an suivant, Glocester fait capituler Vire, assiège

et prend St-Lo, Carentan, St-Sauveur-le-Vicomte, Valognes et Cherbourg, qui résista six mois au comte de Dorset et à Henry Philizen. Le comte de Huntingdon prend Coutances, Avranches, Pontorson. Warwick, après trois mois de siège, reçoit la soumission de Domfront. Le duc d'Exeter, avec un corps d'armée nouvellement arrivé d'Angleterre, s'empare d'Evreux. Clarence, lancé en avant-garde, pour couper Rouen de Paris, après avoir, comme nous l'avons vu, facilement occupé le Lieuvin, avait pris le Bec et Bernay. Henri V l'y rejoignit, et les deux armées réunies, s'emparèrent de Louviers et du Pont de l'Arche et investirent Rouen, sous les murs de laquelle Glocester amena lui-même ses troupes, après la reddition de Cherbourg.

Rouen, le refuge des émigrants des premières cités prises, résista six mois, vit périr 60.000 de ses habitants, et dut, abandonnée qu'elle fut à ses propres forces et trahie par Guy le Bouteiller qui se fit Anglais, subir la loi du vainqueur.

Ensuite, des corps détachés opérèrent dans toutes les directions. Au printemps de 1419, toute la province avait été parcourue, de la Bretagne à la Picardie, de la mer au Vexin français et au pays Chartrain. Honfleur, Ivry, Gisors, Mantes, Vernon, la Roche-Guyon, dont la châtelaine préféra la misère au déshonneur pour elle et les siens, enfin le Château-Gaillard devinrent anglaises.

Bessinais Mont t-Michel.

Seul inviolé, resta le Mont Saint-Michel, où s'étaient jetés, sous la conduite d'un chevalier, le sire d'Estouteville, 119 gentilshommes que ni la crainte ni l'espérance ne purent détourner de leur féauté, et qui, trente-trois ans durant, défendirent, pour la restituer à la France, cette magnifique forteresse dont l'Abbé, Robert Jolivet, avait passé à l'ennemi. Les gentilshommes du Bessin qui furent au Mont Saint-Michel sont les suivants : Charles et Jehan Hamon, le sire de Thorigny, C. de Bordeaux, C. de Manneville, C. Pigace, de Coulombières, P. du Gripel, T. de Carrouges, de Vair, A. Pigace, R. du Homme, de Ver, de Rouvencestre, de Bricqueville, C. et T. de la Motte, baron de Coulonces, Henry de Gripel, Françoys Hamon, F. du Merle, Ch. de Fontenay, S. de Tournebu, Thomas Houel, H. Thézard, T. et J. Benoist, Richard de Clinchamps, le bastard Pigace, Robert de Bricqueville, P. Bacon, le bastard de Thorigny, Robert Lambart, R. de Bailleul, F. Lambart, de Creully, Robert du Homme, G. et R. de Semilly, Jehan Le Brun, T. de la Motte.

ode de la pulation.

Pendant ces deux longues années qui commencent à la descente de Touques pour se terminer à la prise du Château-Gaillard, pas une armée

française ne fut mise en campagne, pas une diversion ne fut tentée pour arrêter ou affaiblir l'ennemi. Les villes normandes, bourguignonnes ou orléanistes, ne surent ou ne purent se concerter : elles combattirent vaillamment, une à une, et succombèrent. Plus de 45,000 personnes, insouciantes de leurs intérêts, n'écoutant que la voix de l'honneur, quittèrent leurs foyers. Harfleur, Honfleur, Caen et Cherbourg se virent envahies par une multitude de colons anglais auxquels on interdit le retour en Angleterre, sous peine de la vie, après les avoir attirés par l'appât des maisons et des meubles confisqués sur les vaincus. La dépopulation fut telle qu'Henry V s'en inquiéta et tenta de l'enrayer, en n'accordant plus aux émigrants, dont les premiers purent emporter tous leurs biens, d'abord, que les choses qu'ils pouvaient emporter avec soi et, enfin, la vie sauve seulement. Les garnisons, seules, eurent des saufconduits jusqu'à la fin.

Les drapiers et «gens ouvrantz la laine», de Caen, Vire et Saint-Lô, allèrent porter en Bretagne, dans les villes de Vitré, Fougères, Dinan, Nantes et surtout Rennes, leur industrie toute nouvelle pour ces pays. Peu après, les fèvres ou gens de métier de Rouen partaient en foule pour l'Allemagne.

Les Normands ne subissaient qu'avec désespoir la conquête anglaise. Le Roi anglais s'était présenté à eux comme l'héritier de leurs Ducs, une main à l'épée, l'autre pleine de présents et de promesses ; et les Normands lui répondirent par des refus unanimes et une opiniâtre résistance.

Portrait d'Henry V.

Henry de Lancastre, de débauché devenu cagot, n'était point un ennemi vulgaire. Anglais, Français, Bourguignons, tous les historiens du temps conviennent à célébrer les talents, les qualités rares dont le Ciel l'avait pourvu. Brave et digne, ferme et mesuré, il avait la grandeur d'un monarque et le vaste regard d'un politique. L'étendue de ses vues, la sagacité de son esprit, son coup d'œil et sa capacité militaires le rendaient supérieur, comme homme à ses adversaires. Il était sobre de bouche, véritable en paroles. Sa justice inexorable ne connaissait ni petit, ni grand, ni frère, ni ami. La moindre infraction à la discipline, commise par les siens, était punie avec une rigueur spéciale.

Peu de rois avaient été plus heureux à la guerre, mais la guerre était son moindre moyen. Henry V était, ses actes en témoignent, un homme d'ordre, d'administration, et en même temps de diplomatie. Il avançait lentement, parlementant toujours, exploitant toutes les peurs, tous les intérêts, — profitant à merveille de la dissolution profonde du pays

auquel il avait affaire, — fascinant de sa ruse, de sa force, de son invincible fortune, des esprits vacillants qui n'avaient plus rien où se prendre, ni principe ni espoir. Il négociait infatigablement, toujours, avec tous.

Français, les Normands l'eussent peut-être idolâtré, mais il personnifiait l'étranger. Les Normands, passés outre mer avec Guillaume, avaient justement abandonné officiellement leur langage ancestral, lors de son avènement.

Libertés et franchises accordées aux Bayeusains.

Le 19 septembre 1417, Henry V maintint les habitants de Baïeux, présents et futurs, qui lui prêteraient foy et allégeance, dans toutes les libertés, privilèges et franchises qu'eux ou leurs prédécesseurs avaient reçus de ses ancêtres. Il leur garantit leurs domaines, manoirs, terres, tènements ou tenures, revenus, possessions et biens meubles quelconques.

Mais cet acte, non plus que la capitulation si bienveillante accordée à la ville, berceau de sa race, ne devait point lui concilier l'affection des populations bessinaises, pas même leur indifférence.

Mutations dans les fonctionnaires

Le lendemain, 20 septembre, le Roi nommait un de ses chevaliers, Jehan Assheton, homme féal et circonspect, son seneschal ou capitaine de Baïeux, avec plein pouvoir et autorité de nommer, ordonner et constituer, pour le plus grand profict de son seigneur, les officiers de toute espèce desdictes ville et seneschaussée.

Les Anglais retrouvaient en Normandie les lois et coutumes que leurs pères avaient importées avec eux en Angleterre ; c'est pourquoi nul changement n'eut lieu dans l'application des lois du pays. Mais, si les choses restèrent en l'état, les hommes durent disparaître, au moins pendant un temps, pour faire place aux Anglais et à leurs amis.

Jehan Assheton qui, dès mars 1418, devint bailli du Costentin, eut pour successeurs Jehan Gray de Ruchyn, Richard Strother, Jehan Popham, Guillaume Breton, chevalier, bailli de Caen, et autres Anglais jusqu'en 1430, époque à laquelle une certaine pacification s'étant opérée dans les esprits, les officiers de sang français rentrèrent en fonctions.

Les rôles normands nous donnent les noms de quelques-uns des nouveaux fonctionnaires :

Jehan Hérout, esquier, sieur de Bernières, vicomte, en remplacement de Nicolas Potier ; Alain Maillart, avocat du Roy en la vicomté ; Sandret Le Potier, appeleur et audiencier en la dite vicomté, à la place de Jehan Desnez ; Pierre Taillebois, garde du scel des obligations ou greffier de la vicomté, aux gages de 20 francs ou escus d'or par an ; Jehan Maillard, garde du petit sceau.

Etienne Baratte, bourgeois de Baïeux, préposé au poids royal sur tout ce qui se vend ; Fouquet Le Sor, garde des halles, avec 40 fr. de gages.

Jehan de St-Fromond, procureur sur le fait des eaues et forests au bailliage de Caen ; Edmond Hardy, escuier, préposé à l'office de « l'ostage des pesqueurs de Grantchamp et Dunes ».

Robin Avins, greffier de la Maîtrise de Bur le Roy ; Raoul de Mathan, sergent à Graye ; Michel Jehan, sergent du parc de Bur le Roy, en buisson du Vernay ; Geoffroy Le Véon, sergent en buisson du Tronquay ; Robin Pouchier ou Pouchin, Henry Piédoue, Raoul Potier, de Litteau, sergents en différentes verderies de la même forêt de Bur ; Jehan Meignant, verdier du Mont de Lancre.

Vaincue, mais non soumise, la Normandie n'acceptait qu'avec répugnance sa nouvelle réunion avec l'Angleterre, témoin l'attitude de ses populations.

Les visites, le séjour d'Henry V dans sa ville royale de Baïeux, où il célébra les fêtes de Noël 1417, et dont il habita le château tout le mois de mars et la plus grande partie d'avril 1418, ne modifièrent pas les sentiments de répulsion du Bessin.

Attitude de la population. — Paysans.

Le paysan, courbé sur le sillon qu'il arrose et féconde de sa sueur, la bête de somme féodale, rongeant le frein de la dîme et de la corvée, ruiné par les factions et les exactions des gens de guerre, accepta volontiers la domination anglaise qui lui laissait son chétif héritage et son pauvre mobilier de culture. La paix pour lui primait toute autre considération. Mais il n'en était pas de même du clergé, de la noblesse et de la bourgeoisie.

Clergé.

Le premier, qui formait une société à part, presque exempte de charges, cosmopolite par essence, désirait rester neutre pour conserver ses biens d'outre-mer et ses bénéfices. Le vainqueur le choyait, affectait de traiter, avec révérence, clercs et choses saintes, cherchait à se concilier les populations par l'entremise des prêtres, et, quand il prenait possession d'un canton, octroyait aux curés des sauf-conduits pour amener leurs paroissiens au serment. Tandis qu'il expropriait les nobles et les bourgeois, il confirmait ou rétablissait presque partout les églises et les clercs.

Le clergé de notre région se partagea en deux camps adverses : les uns se soumirent au vainqueur, les autres se retirèrent dans les provinces qui tenaient pour le Dauphin.

Jehan Langret, évêque de Baïeux, sollicité par les évêques de Winchester, de Bath et de Coventry, députés vers lui avec Thomas, doyen

1419, il avisait l'évêque de Baïeux d'avoir à user immédiatement de rigueur, sous peine d'intervention personnelle du monarque.

Noblesse. La répugnance des gentilshommes normands à accepter la domination anglaise se montra intraitable. Des nobles, les uns abandonnèrent leurs foyers ; les autres acclamèrent le nouveau pouvoir ; d'autres, enfin, prêtèrent serment, mais en se réservant secrètement pour l'avenir.

Noblesse émigrée. — Confiscations Des premiers, les uns défendirent le Mont St-Michel, les autres se retirèrent devers le roy de France. Traités de brigands et de rebelles, les uns et les autres furent immédiatement dépossédés de leurs biens qui allèrent combler le vide des finances anglaises, rémunérer les services des soldats de l'envahisseur, et aussi, hélas ! récompenser la félonie des traîtres.

Les *Rôles Normands* de la Tour de Londres et le *Livre des Dons* de Henry V, quoique incomplètement publiés, enregistrent une foule de confiscations dont les victimes se trouvent *ipso facto*, signalées au respect de leurs compatriotes. On y lit les noms suivants qui appartiennent à notre région et que nous donnons par ordre chronologique : Guillaume du Hommet, dépouillé au profit du comte de Mortain ; Guillaume de Montenay, au profit de Gaultier Hungerford, seneschal de la maison du Roy ; Raoul de Meulan, du château et de la baronnie de Courseulles ; Olivier de Mauny, du château de Villers-Bocage, et Jehan de Larchamp, au profit de Heurtaux de Vauclos ou Hortauk van Clox, chevalier anglais, déjà en possession des biens de Guillaume de Vierville ; Jehanne Plessys, du domaine de St-Vaast, valant 1.000 couronnes, au profit de Guillaume Bradwardyn, qui reçut aussi le Manoir de feu Michiel Le Pegnie, bourgeois de Baïeux (1), occupé par Jehan Le Pegnie et Guillaume de Vaulx, rebelles, et une demeure (2), à St-Ouen du Château, ayant appartenu à Gérart ou Girot Davy, aussi rebelle ; Robert d'Asnières, sa femme, et André d'Asnières, au profit de Thomas Appulton, homme d'armes, qui reçoit aussi la maison (3) Jehan Jourdan, rue du Bienvenu ;

(1) Situé entre le ténement Jehan Mosque au N., et la rue de la Gaole au S., et de la Maison dudict Mosque à l'O., à la rue Danjordan à l'E.

(2) Mesnage et gardin entre le jardin Galfridi Le Lohg, à l'O. ; et un autre jardin, parcelle des possessions du Chapitre de la Cathédrale à l'E., et allant d'une venelle au S. à un champ de l'Abbaye de Cerisy au N. « Cette maison etait située rue Montfiquet, et dependait de Saint-Ouen du Château. »

(3) Entre le mesnage Jehan Sallestre et celui Estienne Polin, de la voye susdite à la Francke-Rue.

Robert Chrestien, seigneur de Sommervieu, au profit de Henry Tylman; Jehan de Houtot, tué à Azincourt, au profit de Thomas Warde, homme d'armes; Michel et Pierre de Marguerie, seigneurs de Tour, Jacques de Marguerie et Pierre de Reviers, seigneur de Fontenailles, au profit du même; Jacques de Marguerie et P. de Reviers, au profit de Hennyng Vanderlankin; Guillaume de Cully au profit de Jehan Ayscowe; Guillaume Hamon, seigneur de Campigny, au profit de Thomas Haweton, homme d'armes; Guillaume ou Gaultier de Vauseulles et Richard de Sully, au profit de Guillaume Ayleston, homme d'armes; Raoul Pellerin, au profit de Jehan Styward, capitaine de Neuilly; Jehan de Bures et Guillaume Aze, au profit de Guillaume de Vaulx, normand rallié; Nicolas Potier de Petite Londe et Pierre de Sully, au profit de Thomas Soucherle ou Southeville; Olivier de Mauny, seigneur de Planquery, et Olivier de Caumont, au profit de Jehan Popham; Guillaume de Vaulx, au profit de Thomas Lynford, varlet d'escurie; Jehan et Roger Suhard, au profit de Guillaume Hasand; Alain de Beaumont, du domaine du Molay-Bacon, au profit de Jehan Bromley; Jehan de Roinville ou Royville, sa femme, et Gyvet Regnaut ou Reynaut, au profit de Thomas Sforde, homme d'armes; Philippe de Vierville, seigneur du lieu, au profit de Jehan Heyne; Jehan de Chantelou, au profit de Roger Suhard, normand rallié; Jehan Nicole et Reginald de Buret, au profit de Jehan Strecheley, homme d'armes; Robert de Ver, seigneur du lieu, et d'Avenay, au profit de Jehan Spencer; Jehan du Merle et Guillaume Pigache, au profit de Pierre Dupin, normand rallié; Michel de Cheux, au profit du duc de Clarence; Jehan de Semilly, au profit de Jehan Brewes; Roger de Bricqueville, au profit de Jehan Watur, ou plutôt Watier; Robert et Guillaume de Bricqueville, au profit du comte de Huntyngdon; Guillaume du Guesclin, seigneur de Reviers, au profit d'Henry Worsley; Yves de Vieux-Pont, au profit de Thomas Sarum; Bertrand d'Anfernet, au profit de Thomas Spaleyng; Fralin de Tilly, au profit de Robert Percy; Jehan de Crépon, au profit de Gérard Tenac; Jehan de Mathan, au profit de Jehan Darmes; Richard de Rucqueville et Girard de Glos, au profit de Jehan Poulet ou Pawlet; Louys de Quintin, au profit de Jehan Savage; Guillaume Bacon, seigneur du Molay, au profit de Jehan Franins; Henry Montfiquet, au profit de Jehan Gray.

Ajoutons enfin à ces noms et à ceux donnés antérieurement dans le récit de l'invasion ceux de Jehan et Nicolas Le Vicomte, Jehan de Malherbe, Louis de Tournebut, Robert de Bailleul, Guillaume Carbonnel,

Guillaume de Nollent, Bertrand Campion, Jehan de Fribois, Richard et Philippe de Clinchamps, etc.

Les Politiques. Voici maintenant les noms des nobles qui, plaçant la prudence au-dessus de la fidélité, préférèrent, en gens pratiques, — on dirait aujourd'hui politiques, — prêter le serment imposé et garder la possession de leurs biens. En parcourant cette liste, le lecteur remarquera que la même famille tint alors pour des partis opposés, à cause de ses divers membres qui choisirent divisément leur drapeau, ainsi d'ailleurs que la chose s'était déjà produite lors de la réunion de la Normandie à la France, en 1204.

Jehan Adam ; Pierre d'Anfernet ; Robert et Guillaume d'Angerville ; Jehan d'Anneville ; Jehan d'Argouges ; Geoffroy, Guillaume, Fouques et Richard de Bailleul ; Jehan de Beaudre ; Jehan de Bricqueville ; Pierre Campion ; Jehan Carbonnel ; Philippe et Robert de Caumont ; Philippe et Thomas du Chastel ; Robert et Humphroy de Chaumontel ; Jehan de Cheux ; Guillaume et Jehan de Clinchamps ; Thomas Cornet ; Guillaume baron de Courcy ; Robert, Raoul et Jehan de Corday ; Jacques de Courseulles ; Roger de Couvert ; Gilbert de Creully, baron de Saint-Clair ; Thomas de Creully ; Girart ou Girot Davy ; Nicolas de la Fresnaye ; Jehan de Fribois ; Jehan de Gaalon ; Jehan Galet ; Geoffroy, Jehan et Louys de Grimouville ; Pierre Guilhem ; Louys d'Héricy ; Henri le Grant ; Nicolas Le Nouvel ; Estienne de Loucelles ; Robert de Magny ; Jehan de Malherbe ; Jehan de Malnoury ; Michiel de Marguerie ; Guillaume et Raoul de Mathan ; Jehan du Merle ; Geoffroy de Montfiquet ; Jehan de Monstreuil ; Robert de Moustier ; Jehan de Nollent ; Guillaume d'Orglandes ; Guillaume et Jehan d'Osmont ; Guillaume et Raoul de Percy ; Olivier et Richard de Pierrepont ; Jehan de Rosel ; Jehan de Rupierre ; Pierre de Saffray ; Roger Suhart ; Jehan de Saint-Germain ; Nicolas de Sainte-Marie d'Agneaux ; Guy de Tilly ; Raoul de Tilly, Seigneur d'Escarbouville ; Guillaume et Nicolas de Touchet ; Guillaume et Pierre de Tournebut ; Nicolas et Robert de Varroc ; Jehan et Olivier de Vassy ; Jehan de Vauborel ; Jehan de Ver, etc.

Les Traîtres. Si la première liste que nous avons donnée est comme un registre d'honneur pour ceux dont elle comprend les noms, celle qui va suivre est le pilori où l'histoire a cloué les traîtres. Nous traçons à regret les noms de quelques-uns de ces hommes peu nombreux qui pactisèrent avec l'ennemi. Henry d'Esquay, qui reçut en récompense les biens de son propre frère ; Jehan de Néville, la baronnie de Courcy ; Jehan de Ryes, les

domaines de Guillaume Le Landois ; Pierre de la Cornillière, le patrimoine d'Yvon Merlet ; Mathieu de Vaulx ; Lancelot de l'Isle, le domaine de Nonant, fief de Jehan Le Grix et de Hutin Le Baveux ; Jacques Pélerin, le fief de Bonne-Venue, patrimoine de Pierre Le Marault, etc.

Bourgeoisie.

On dépouilla, pour l'exemple, les plus mutins des bourgeois. Pierre Hénof ou Hénault fut dépouillé de sa maison, sise à Saint-Mâlo, au profit de Thomas Bernat ; Mathieu Vauchis, au profit de son frère Guillaume ; Jehan Calosse, au profit de Robert Mansfeld ; Raoul Betoum ou Beton, au profit de Jehan Hurlebatte ; Roberte Le Bloys ou le Blays, épouse Robert de la Haye, de son domaine d'Arganchy, au profit de Jehan Parker ; Laurète de Caron et Jehan Lerfault, au profit de d'Estienne Destrevaulx ; Jehan Le Penny ou le Pigny, avocat, au profit de Jacques Polète ; Pierre de Montfiquet, au profit de Guillaume Ebles ; Michiel Le Pegny et Girart Davy, au profit de Guillaume Bradwardyn. Et le 3 novembre 1418, Guillaume Ayleston, homme d'armes, recevait une maison, sise rue St-Mâlo, à Bayeux, et ayant appartenu à feu Guillaume Chartier, le père des trois Chartier, que Béziers fait naître dans cette rue, et dont l'un, Alain, devait, par ses poésies, vivifier le patriotisme de son pays. L'Anglais souilla donc la maison du patriote, car la rue St-Mâlo, qui s'étendait alors jusqu'aux Halles du Roy, comprenait la maison où est appendue, grâce à la générosité de M. P. A. Lair, la plaque de marbre gravée de lettres d'or en l'honneur du poète, de l'historiographe et de l'évêque, dont le cœur fut enterré dans l'église Saint-Malo, auprès de l'autel Saint-Sébastien.

Du menu peuple on n'eut cure. Il était utile ; et parmi lui on leva, par presse, des matelots pour les nefs royales d'Angleterre.

La Normandie était donc asservie à l'étranger, Henry V y avait déjà établi un peu d'ordre, rassuré les gens d'église, invité les absents à revenir, en leur promettant son appui. Mais le pays entier était une geôle anglaise dont les habitants ne pouvaient sortir sans passe-ports *(bilnetæ.)* Le patriotisme luisait toutefois d'une lumière vivace au milieu des malheurs publics, mais on pouvait craindre que ce ne fût que comme le flambeau qui se ravive un moment avant d'expirer.

Celui qui n'écrase pas la mèche qui fume encore, veillait, et après avoir châtié l'impiété des grands, il allait prendre en main la cause du peuple qu'il protège !

DEUXIÈME PARTIE

RÉVEIL DE L'ESPRIT FRANÇAIS

Un jour voit mourir une armée.
Mais un peuple ne meurt jamais !
Jette le cri de délivrance
Et la victoire y répondra.

Chant de *Charles VI.*

Les Nobles à l'armée de Charles VII.

« Après que le roy d'Angleterre, disent *les Grandes Chroniques de St-Denys*, eust conquis toute Normandie, il fist crier publiquement parmy les villes, que tous gens d'église, nobles ou autres, qui vouldroient luy faire le serrement de fidélité et hommage, demourassent seurement sur leurs bénéfices, terres et seigneuries, et qu'ils veinssent deners luy ou ses lieutenants pour ce faire ; à quoy la plus grande partie des seigneurs et nobles furent refusantz, cognoissant qu'il n'estoit pas leur naturel seigneur ».

A ces désertions, Henry V, comme nous venons de le voir, répondit par des confiscations (9 février 1419). Quatre mois après, il étendit la confiscation en masse à tous les biens des non nobles comme à ceux des nobles, des habitants soumis comme à ceux des absents. Tout était sa propre chose. Ce fut une exhérédation universelle des Normands, dont les biens ne pouvaient être rendus, ou plutôt concédés, qu'à des *jurés*, des *liges*. Quant aux biens des récalcitrants, des absents ou des émigrés, ils furent confisqués à jamais, réunis au domaine du roy et alloués à ses compagnons et à quelques normands ralliés.

Plus de 500 nobles, dont 150 de Caen et des environs furent ainsi spoliés et allèrent grossir l'armée de Charles VII. Leurs femmes eurent l'ordre de sortir, sous huit jours, de la province, à peine d'emprisonnement. N'ayant d'autre refuge que la guerre, d'autres moyens d'existence que les courses aventureuses et les représailles, ils se payaient sur les Anglais, et aussi, trop souvent, sur leurs compatriotes.

Les Brigands.

A côté des patriotes, sévèrement surveillés, qui travaillaient dans l'ombre à saper la domination étrangère, il y en avait d'autres qui conspiraient, sans relâche, au grand jour et les armes à la main. C'étaient

des paysans chassés de leurs villages par la guerre ou ruinés par les réquisitions, des procrits échappés des villes, des gentilshommes déshérités ; tous ceux qui n'avaient voulu ni quitter le pays, ni faire acte d'adhésion au nouveau pouvoir. Cachés dans les bois, dans les cavernes, dans de petites forteresses inaccessibles, animés d'un implacable esprit de vengeance, ils faisaient une guerre de chaque jour, de chaque heure aux Anglais, enlevant les convois, les petits détachements de troupes et pillant les caisses des officiers publics. Les actes des rois d'Angleterre les qualifient de *brigands ;* mais cette épithète ne saurait flétrir des hommes qui ne faisaient que défendre ou revendiquer leur patrie.

Le 14 novembre 1417, pleins pouvoirs sont donnés à Jehan de Néville le renégat, de poser capitaines et soldats et d'ordonner chevauchées contre les ennemis du Roy, de punir les désobéissants, rebelles, ou opposants, voire même les incarcérer, — d'admettre en grâce et en paix ceux qui se soumettront, — avec ordre à tous capitaines, de lui prêter main-forte. Il devait, toutefois, en référer au prince de ses agissements.

En décembre 1417, une police spéciale est chargée de les poursuivre et de les punir, sous les ordres de J. Arundell, Roland Lyntall et Lichet Maltravers. Deux mois après, le roy ordonna à tous habitants de rentrer dans leurs demeures, avant le 27 février, et de n'en plus sortir. Quatre notables, par ville ou groupe de villages, devaient adresser au Conseil royal une liste des non-résidents. Tout absent fut réputé ennemi du roi et brigand. La peine était l'emprisonnement dans les oubliettes des forteresses ou la mort ; un grand nombre de ces prétendus brigands fut noyé dans les rivières par les Anglais.

Nouvelle proclamation le 21 mars suivant. Tous les brigands et ceux qui se tiennent cachés doivent se présenter en toute hâte et solliciter des sauf-conduits qui leur seront accordés jusqu'au 3 avril ; et « pour la révérence de Dieu et en considération du saint temps de Pâques », qui était proche, le roi s'engage à leur rendre ceux de leurs biens qui n'étaient pas encore donnés.

Les Mixtoudins.

Vains efforts. Les habitants du plat pays, dit Juvénal des Ursins, résistaient plus encore que les villes fortes. En Basse-Normandie, la rébellion était commandée par un bâtard, nommé Mixtoudin, pseudonyme qui cachait vraisemblablement un vaillant gentilhomme. Tous ceux qui faisaient guerre se disaient de sa bande, et pendant les deux années 1418 et 1419, il fit des courses continuelles contre les Anglais et leur tua beaucoup de monde. Ce fut la première résistance en Normandie.

Tabary. Du côté de Gisors, en 1408, un capitaine de brigands, nommé Tabary, bourguignon de petite stature et boiteux, « assembloit souvent 40 à 50 paysans, armés et habillés de vieils haubergeons, jaques, vielles haches, demi-lances où il y avait massue au bout, et autres habillements de pauvre état, atout lesquels s'en alloient, les uns sur de méchants chevaux, les autres à pied, embûcher ès bois vers où se tenoient les Anglois. Et quand ils en pouvoient aucuns prendre, ledit Tabary leur coupoit la gorge et pareillement faisoit à ceux tenant la partie du dauphin ».

Lyde octroyé aux Bayeusains. Cet état de choses n'était pas sans causer de graves préoccupations au conquérant. Aussi, apportait-il tous ses soins à mettre en état les places tenues par ses troupes. Le 27 février 1419, il accorda aux Bayeusains « pour supporter les fraiz, mises et coustaiges de chaque jour et nuit, pour la garde, gouvernement, fortification et emparement de leur ville qui leur a esté bailliée en gage », un aide de 20 sols sur chaque queue de vin, vendue au détail, et de 5 sols, sur chacune vendue en gros, et sur chaque queue de menu boire, vendue au détail, 5 sols, et en gros 2 sols 6 deniers. Et cet aide étoit pour un an.

Complot à Rouen. En juillet 1419, à Rouen, six mois après la reddition, Warwick fut chargé d'instruire sur un complot dont le but était de remettre la ville aux mains des Français. Les Anglais étouffèrent la chose, car nul chroniqueur n'a enregistré le résultat de cette enquête. En ce même temps, William Bourchier, gouverneur de Dieppe, et le bailli firent mettre à mort des conspirateurs dénoncés par un traître, Cardot Divers.

Les 18 août et 10 octobre de la même année, toujours dans le même ordre de préoccupations, Henry V défendit, sous les peines les plus graves, à tout garnisaire de quitter son retranchement pour se fixer dans les places et les villes.

Des habitants de Dieppe, qui tentèrent d'y introduire des Français, furent punis de mort.

Traité de Troyes. Le 29 avril 1420 fut signé, entre les Anglais et la Cour de France, l'infâme traité de Troyes, par lequel une mère livrait sa fille, un père déshonorait son fils, et le Roi Charles VI disposait du royaume de France au profit d'un prince étranger. Les monnaies anglaises changèrent de légende : *Henricus Francorum rex*, fut remplacé par *Henricus rex Anglie et heres Francie !* Le 3 juin, Henry V avait épousé Catherine de France, qui, digne fille de sa mère, devait tomber, un jour, dans les bras d'Owen Tudor.

La France était arrivée au dernier terme de sa décadence retardée, un

instant, par Charles V : la voici absorbée par une dynastie étrangère, naguères encore sa vassale, au mépris des traditions et des lois par lesquelles la France avait voulu garantir l'indépendance nationale. Les Plantagenets unissent les destinées de deux peuples que la Providence a fortement séparés, et cela au moment où la trace des affinités originaires entre les hautes classes des deux pays achève de s'effacer ; ils font de la France le satellite de l'Angleterre. La Seine est anglaise, mais la Loire est encore française. Les Armagnacs, tout souillés qu'ils soient, se réhabilitent et deviennent désormais le parti national. Philippe de Bourgogne, pour venger son père assassiné à Montereau, s'alliait à Henry V.

Impôts en Normand

Mais si le gouvernement s'était absorbé dans l'étranger, les individus, surtout en Normandie, ne capitulaient point. Ils savaient l'état précaire des finances de l'Angleterre et son roi en proie aux usuriers. Malgré les formes qu'il gardait envers la province, il ne pouvait s'empêcher de la pressurer. Nécessité fait loi. Il avait bien proclamé l'unification des poids et mesures : pour les grains, la mesure de Rouen ; pour les breuvages, celle d'Arques ; pour les étoffes, l'aune de Paris ; pour les poids, le marc de Treiez (Troyes) ; mettant au néant et rejetant toutes mesures et poids anciens. Il avait aussi diminué l'impôt du sel en l'honneur de la Sainte Vierge. Mais il lui fallait des hommes et de l'argent.

Les communes lui votèrent 25.000 marcs et il ramena d'Angleterre 4.000 hommes d'armes et 24.000 archers, car la France était une terrible mangeuse d'Anglais. Il se fit offrir par les Etats de Normandie 400.000 livres tournois, y compris deux décimes du clergé, à prendre à raison de 20 sols par feu, excepté sur les nobles vivant noblement et fréquentant les armes, et les pauvres mendiants et misérables personnes. Il imposa le sel à 30 livres par muid, frappa d'un droit du quart de leur valeur les boissons, vin, cidre, cervoise, bochet, et mit une redevance de 12 deniers par livre sur toutes denrées.

En récompense, il limitait le pouvoir militaire des capitaines des villes, réprimait les excès des soldats et abolissait le droit de prise. Les rebelles étaient l'objet de nouvelles ordonnances ; le clergé qui venait toucher ses bénéfices, sans résider, et dont le petit nombre était tel que beaucoup d'églises restaient sans pasteurs, allait être classé et enregistré, après serment, à peine de spoliation.

Robert de Braquemont

En 1420, Robert de Braquemont, gentilhomme normand du pays de Caux, qui avait suivi du Guesclin au delà des Pyrénées et reçu en don du roi de Castille les îles Canaries, à la tête de 60 gros vaisseaux de guerre

et 20 galées, mis à la disposition du Dauphin par ce prince, infligea aux envahisseurs une défaite navale sur les côtes de Bretagne. Sept ou huit cents hommes y furent tués, noyés ou mis à rançon. A bord du vaisseau-amiral était Pierre, le bâtard d'Alençon, qui avait juré mort sans quartier aux Anglais, meurtriers de son père, Jean Le Sage, à la journée d'Azincourt.

Le pays était désert : les quelques laboureurs qui cultivaient encore le sol, n'osaient s'aventurer hors de la zône protégée des villes. Les loups furent si nombreux qu'on paya pour leur destruction : deux deniers par loup, quatre par louve, à prélever sur chaque feu à deux lieues à la ronde de chaque prise.

Accentuation de la résistance.

Les nobles, eux-mêmes, n'hésitaient pas à se faire brigands. Un mandement du bailli de Caen, en 1421, déclare qu'un grand nombre de nobles et de gens du peuple, violant le serment qu'ils ont prêté au Roi, ont quitté leurs demeures et leurs paroisses, pour aller se joindre aux armées de ses ennemis, ou bien, se retirant dans les bois, les cavernes, les ravins et autres lieux propres aux embuscades, s'y sont faits voleurs et brigands.

Devenus plus audacieux, les brigands s'attaquaient aux petites forteresses, s'y établissaient et bravaient derrière leurs murailles les troupes envoyées contre eux. C'est pourquoi Henry V fit démolir toutes celles qu'il ne pouvait garder, entre autres Tilly.

Le pays n'offrait aucune sécurité. Poussés par la faim, les bandits pillaient les villages, enlevaient les laboureurs et les mettaient à rançon, les tuant et brûlant leurs maisons s'ils ne payaient pas. En vain mit-on leurs têtes à prix, en vain les paysans qui leur portaient des vivres furent-ils châtiés ; ils résistaient et se multipliaient.

Coup de main sur Avranches

Vers la fin de 1421, les Dauphinois, par un hardi coup de main, s'emparèrent d'Avranches et y tuèrent deux ou trois cents Anglais. Mais, la ville fut vite reprise par des troupes détachées du siège de Meaux.

Jacques d'Harcourt.

Jacques d'Harcourt, un ancien combattant d'Azincourt et de Rouen, d'abord au service de la maison de Bourgogne, mit son épée au service du dauphin, quand le duc Philippe se fut allié à l'Anglais. Le dauphin le nomma son lieutenant sur les marches de Normandie. Avec une petite armée, composée en grande partie de réfugiés, il tint les champs dans la partie septentrionale de la duché de Bourgogne, s'empara de presque toutes les places du Ponthieu et fit de fréquentes incursions en Normandie. Il fut tué dans un guet-apens qu'il avait tendu à J. Larchevêque, oncle de sa femme, pour le dépouiller de son château de Parthenay.

Son cousin, Jacques d'Harcourt, comte d'Aumale, courait, à la même époque, au midi de la province et y organisait une formidable guerre de partisans. En 1422, en compagnie de Jehan de Lahaye, baron de Coulonces, un Virois, il fit une pointe jusqu'à Bernay, enleva la garnison anglaise, en tua 200 hommes et pilla la ville. L'an suivant, unis à Jacques de Montenay, le bâtard d'Alençon, Ambroise de Loré, trois autres normands, et à une petite armée française, sous les ordres du vicomte de Narbonne, ils gagnèrent sur Suffolk la bataille de la Broussinière ou de la Gravelle, dans laquelle André de Laval, seigneur de Lohéac, alors âgé de douze ans, combattit avec l'épée de son aïeul Duguesclin, et fut fait chevalier. Quinze cents Anglais y périrent et il y eut 3 ou 400 prisonniers. **Jacques d'Harcourt.**

A l'Est, Jehan Malet, sire de Graville, et Yvonnet de Garencières, emportaient Meulan.

Une nouvelle conspiration fut découverte à Rouen, en 1422. Son principal fauteur, Robert Alorge, seigneur de Ferrières, de Cléon et de Saint-Ville, riche bourgeois, vivant noblement, et l'un des membres les plus considérables de la corporation des orfèvres, fut condamné à mort et exécuté. **Robert Alorge**

A la même époque, à Paris, Maître Jehan, l'armurier du Roi, et un de ses voisins, boulanger, furent les principaux auteurs d'un complot pour livrer la ville aux Armagnacs. Le 15 juin, sa femme, qui était sortie conférer avec des gens d'armes de ce parti, fut écoutée par un prêtre anglo-bourguignon qui l'alla dénoncer. Cette malheureuse, en rentrant à Paris, fut mise à la torture et révéla le complot. Après une instruction sommaire et secrète, elle fut noyée, ainsi que les principaux agents du complot, sur l'ordre de Henry V. **Maître Jehan**

A peine ce prince et Charles VI étaient-ils descendus dans la tombe, et le nouveau roi Henri VI proclamé, qu'une nouvelle trame s'ourdissait à Paris encore, contre les dominateurs étrangers, tant le gouvernement anglais ne pouvait se préserver de l'antipathie naturelle qu'il suscitait, antipathie qu'on peut dire précurseur du réveil général des Français. Des bourgeois conspirèrent pour livrer la ville. Les Anglais, avertis, résolurent d'étouffer ce mouvement par la force. Bon nombre de conjurés furent saisis, dont une femme qui fut arse (brûlée) et plusieurs autres décapités. Ceux qui purent s'enfuir, et parmi eux, Michel de Lallier, ou Michaud de Lallier, riche bourgeois de Paris, maître de la Chambre des Comptes, bourguignon notable, familier de la reine Isabelle, l'un des exécuteurs testamentaires de Charles VI, virent leurs biens confisqués. **Michel de Laillier.**

Tentative sur Avranches.

En l'an 1423, « Olivier de Mauny et le sire de Crestaing firent une assemblée de gens d'armes en Bretagne et vinrent courir devant le parc de l'évêque d'Avranches, auquel lieu où estoient les Anglois ; lesquels saillirent sur eulx. Finalement, furent desconfits les François et y fut pris le sire de Mauny et plusieurs de sa compagnie. »

Sédition à Paris.

Au lendemain de la journée de Verneuil, débattue entre 15.000 Anglais et 20.000 Français, et où ces derniers perdirent plus de 9.000 hommes, entre autres Jehan d'Harcourt et quelques centaines de prisonniers, alors que les Anglais n'eurent à déplorer que 4.000 morts (certains auteurs n'accusent comme morts que quatre à cinq mille franco-écossais et 1.600 anglais). Bedfort, régent de France, dut rentrer précipitamment à Paris, où une sédition avait éclaté en son absence. Les auteurs furent punis du dernier supplice. Deux mois plus tard, on en redoutait encore les suites, mais Philippe de Bourgogne arriva le 24 octobre et calma les esprits.

Cette journée de Verneuil, après celle de Crevant, rendait bien critique la situation de Charles VII. La main de la Providence ou du Destin s'appesantissait sur lui. Les Anglais obtenaient de plus en plus la prépondérance et le succès final semblait se dessiner en leur faveur. Faute d'argent, le roi de France n'avait pas de titulaires aux grandes charges de l'Etat, ni de chroniqueur royal ; il n'avait pas même de quoi payer son cordonnier. Sa table était rudimentaire, s'il faut en croire Martial d'Auvergne :

Ung jour que La Hyre et Poton,
Le veindrent veoir pour festoiement
N'auoient qu'une queue de mouton
Et deulx poulletz tout seullement.

Patriotisme normand.

« Le propre jour de la bataille de Verneuil, se départirent de la compagnie du duc de Bedfort, certain nombre de chevaliers et écuyers de Normandie, qui autrefois lui avoient fait serment de loyauté et se rendirent fugitifs. Pour laquelle offense aucuns furent depuis grandement punis par ledit duc, tant par punition corporelle comme de leurs terres et autres biens qui furent prins et confisqués et mis en la main du Roy ; sy furent entre eulx le seigneur de Choisy et messire Charles de Longueval. En ce temps fut prins le seigneur de Maucourt, décapité, et son corps mis au gibet, ses biens et héritages confisqués au Roy. Et autrefois, fut prins Pierre de Recomp (Roucamps ?), qui estoit des complices, et envoié à Paris où il fut écartelé, comme traître, et ses membres pendus en plusieurs lieux. »

Monstrelet ajoute à ces victimes le baron de Courcy.

Peu de temps auparavant, un grand nombre de seigneurs picards s'étaient déclarés en faveur de Charles VII, et firent guerre de jour et de nuit au duc de Bourgogne. Celui-ci les mit au ban de sa duché, et après la victoire de Verneuil, les plus compromis furent arrêtés, décapités, écartelés et leur ligne ainsi dissoute. Parmi eux on remarquait Charles et Regnauld de Longueval, Jehan Blondel, le seigneur de Saint-Simon, Jehan de Mailly et plusieurs autres. Patriotisme picard.

Charles VII et ses conseillers firent alors tout ce qu'il fallait pour perdre la cause nationale ; ils interdirent désormais aux troupes royales toute opération de campagne et abandonnèrent à elles-mêmes les bandes de partisans qui tentaient encore de guerroyer au nord de la Loire. Indolence de Charles VII.

Les Parisiens, dont les environs étaient infestés par les routiers de Charles VII, récemment licenciés, avaient demandé à Bedford de les repousser. Artur de Bretagne, comte de Richemond, impatient de jouer un rôle actif, sollicita de Bedford le commandement de la petite armée que celui-ci envoya au secours des Parisiens, promettant d'y joindre un corps considérable de Bretons. Bedford, qui se défiait de lui, non sans raison, oublia un instant sa prudence et sa circonspection habituelles et offensa mortellement Richemond qui était encore son prisonnier, par un refus brutal et des réflexions blessantes : « Olrent, dit un chroniqueur, aucun estrif de paroles où l'en dit que ledit duc luy donna une buffe ». Cette faute coûta cher à l'Angleterre, car, de dépit, Richemond alla vers le roi Charles, pour travailler, en même temps, à sa vengeance et à sa fortune. Richemond.

Prisonnier à Azincourt, libéré sous condition, à la requête de la Bretagne toute entière, pour la conduire délivrer son duc tombé aux mains des Penthièvre, Richemond, en septembre 1420, lorsqu'il quitta l'Angleterre, avait promis par lettres patentes signées et scellées de son sceau, et juré sur les saints Evangiles en les touchant, sur son honneur, sur l'obligation de tous ses biens, qu'à la Saint-Michel 1422, il comparaîtrait en personne et publiquement à Londres, et se présenterait comme prisonnier au roi d'Angleterre, ou à son héritier, ou au chancelier, ou au maire de Londres. Son passé.

Il se rendit tout d'abord auprès de Henry V, alors au siège de Melun, et là, prit du service sous sa bannière, combattant les Français, comme l'année suivante encore, au siège de Meaux, à tout grand nombre de gens d'armes cette fois. Entre ces deux sièges, il était allé à Rouen faire

sa cour à son vainqueur et lui rendre hommage pour le comté d'Ivry qu'il venait d'en recevoir. Après Meaux, il fut de l'entrée solennelle d'Henry V à Paris.

Le 8 mai 1421, Jean V, duc de Bretagne, avait contracté, à Sablé, un traité d'alliance avec le Dauphin. Richemond, qui s'était donné tout entier à l'Angleterre, alla, avec le comte de Suffolk, trouver son frère pour l'engager à le rompre. Le duc résista quelque peu, mais Warwick venant de reprendre Avranches sur les Français, il finit par céder, et des ambassadeurs bretons, n'ayant qu'une simple procuration de leur seigneur, procuration signée par quelques prélats, ses commensaux et quelques officiers, jurèrent le traité de Troyes, à Paris, devant Charles VI lui-même, le 8 octobre 1422.

En retour de ces services, Bedford lui fit conférer, par Charles VI, le titre de duc de Touraine, qu'il porta quelque temps avec celui de comte d'Ivry. Et Richemond, en reconnaissance, essaya de livrer aux Anglais La Rochelle, le dernier port qui restât aux Français !

Ce furent donc l'ambition, le dépit, la soif de vengeance, qui jetèrent le futur connétable dans les rangs français. On voudrait, pour son honneur, qu'il eût été déterminé par de plus nobles aspirations ! Mais, alors, l'honneur pour les gentilshommes ne consistait qu'à se battre pour des individus auxquels ils avaient donné leur foi et pour leurs parents, mais non pour le sol qui les avait vus naître et qui leur avait donné une vie toute spéciale. Il leur fallait l'exemple de Jeanne d'Arc et les accents enflammés de ces Tyrtées du Moyen-Age, Alain Chartier et Robert Blondel, pour comprendre que l'homme a des devoirs supérieurs et antérieurs à ceux que la naissance physique lui impose.

Richemond connétable. Son portrait.

Le 7 mars 1425, Richemond, sur les instances de la reine Yolande d'Aragon, belle-mère de Charles VII, fut nommé connétable de France, en remplacement de Buchan, un Ecossais. Il avait alors 32 ans. Sans être un homme d'Etat et un capitaine de premier ordre, il avait, pour le gouvernement et pour la guerre, des qualités précieuses : la justesse d'esprit, la sagacité qui font distinguer nettement le but et les moyens de l'atteindre, la persévérance qui mène tôt ou tard au succès, la force d'âme et la volonté qui surmontent les obstacles.

Il jura de conserver les conseillers du roi, comme il avait juré de retourner à Londres, et il se joua également de ces deux serments.

Il est vrai de dire qu'en faisant la guerre à ces conseillers néfastes qui menaient le royaume « cheoir à totale destruction », il travaillait pour le

salut de la France, et sous l'impulsion de la bonne fée de Charles VII, la reine Yolande.

Après s'être débarrassé de Louvet et de ses pareils, il eut la bonne fortune de faire signer, le 7 octobre 1425, le traité de Saumur, entre Jean V et le roi de France.

Toutefois, ses débuts à la guerre furent malheureux, car il essuya sous les murs de Saint-James de Beuvron une mémorable défaite.

Sauvage de Fermainville.

En 1425, Sauvage de Fermainville, un chef de partisans français, se tenait à Eclusier, près Péronne, avec 1.000 chevaux, pour guetter le régent Bedford à son départ d'Amiens et l'assaillir au passage. Bedford devança l'heure de son départ et esquiva l'embûche. Deux ans plus tard, Fermainville, épié à son tour, fut pris à l'Isle-Adam, et conduit, pieds et mains liés, sur un cheval, au régent alors à Bagnolet. Celui-ci le fit pendre sans forme de procès.

Ricard Mites.

« L'an 1427, environ Pasques (20 avril), furent à Rouen et estoient demourans aucunes personnes qui voulurent livrer la ville de Rouen aux Franchois, mès faillirent à leur entente, et en fu soupechonné ung nommé Ricard Mites, l'un des principaux bourgeois de la cité, qui en estoit le chef ». L'autorité anglaise surprit le secret de la conspiration « pour laquelle cause s'en ala Mites avec lesdits Franchois et perdy tous ses biens, meubles et héritaiges. Et y en out plusieurs qui pour ce furent emprisonnez et aucuns décapitez ».

Défaite anglaise.

Le 7 septembre 1427, au Mont Saint-Michel, Louis d'Estouteville et ses compagnons infligeaient une sanglante défaite aux Anglais et leur tuaient 2,000 hommes.

Disgrâce de Richemond.

Richemond avait placé auprès de Charles VII qui ne pouvait se passer de favoris, et contre le gré de ce prince, Georges de la Trémouille. Celui-ci ne tarda pas, cependant, à exercer sur le roi l'empire le plus absolu. N'ignorant pas l'antipathie que le connétable inspirait au monarque, il travailla perfidement à précipiter la disgrâce de son protecteur, dès qu'il n'eut plus besoin de son appui. Habile, audacieux, corrompu, il pouvait être un auxiliaire précieux, mais aussi un adversaire redoutable. Les circonstances ne lui vinrent que trop en aide, puisque, le 8 septembre 1427, le frère de Richemond traitait avec l'Angleterre. A la suite de ce fait, le connétable fut banni de la cour, privé de sa pension, empêché d'exercer sa charge ; et cependant, durant sa disgrâce, qui dura sept années, de 1427 à 1433, il continua de combattre pour la France, à laquelle il s'était donné pour toujours.

J. Aubert. Ce même an, 1427, éclate à Rouen une nouvelle conspiration. J. Aubert, un bourgeois de la ville, essaya vainement de la livrer aux Français pendant la Semaine Sainte. Découvert, il s'enfuit à Bruges, dont les habitants refusèrent de le remettre aux Anglais.

Malheurs de la guerre. Le 12 octobre 1428, Thomas de Montagu, comte de Salisbury, avec une nouvelle armée venue d'Angleterre, mettait le siège devant Orléans. La guerre de France ruinait l'Angleterre d'hommes et d'argent. Les Anglais s'étaient figuré, en faisant cette guerre, que la France pourrait en payer les frais. Ils avaient, au contraire, trouvé le pays déjà désolé. Depuis quinze ans, les misères avaient crû : les ruines étaient ruinées. Ils tirèrent si peu des pays conquis que, pour n'y pas périr, eux-mêmes, il fallait qu'ils y apportassent. Bedford, cependant, après avoir obtenu des Etats de Normandie un don de 90,000 livres pour aller contre Pontoise, s'en fit octroyer 180,000 autres pour l'expédition d'Orléans. Le pays frémissait. Les femmes étaient restées françaises, à l'exemple de cette dame de la Roche-Guyon, qui préféra la pauvreté pour elle et ses enfants à une alliance fructueuse avec le traître Bouteiller. Les prêtres redevenaient tous patriotes. Le régent n'avait-il pas tenté de leur faire céder au roi, pour les besoins de la guerre, tous les biens et rentes donnés à l'église depuis quarante ans ? Les nobles, restés ou redevenus fidèles, les bourgeois, les paysans, comma l'a établi la suite de ce récit, n'avaient jamais désarmé. Tous n'attendaient qu'une direction pour s'unir et chasser l'étranger.

Jehanne d'Arc. Le 6 mars 1429, on présenta au Roi une pauvre petite bergerette, âgée de 18 ans, née à Domrémy, sur les marches de Lorraine et de Champagne, de pauvres laboureurs, nommée Jehanne Darc, et plus tard Jehanne la Pucelle. Elle annonça à Charles VII que Dieu l'envoyait pour sauver la France, sut lui inspirer confiance, et malgré les mauvais vouloirs de son entourage, surtout de la Trémouille, fut équipée et envoyée au secours d'Orléans. Jehanne, la vierge populaire, jeune, belle, douce, hardie, marquée du sceau de Dieu, devait domestiquer les féroces routiers et les mener unis à la victoire. Arrivée devant Orléans le 29 avril, elle en chassa les Anglais, le 8 mai. La renommée publiait partout ses merveilleux exploits ; l'espérance, l'enthousiasme faisaient battre les cœurs.

Richemond à la rescousse. Richemond, qui se préparait, lui aussi, à voler au secours d'Orléans, voyant les Anglais battus et la nation soulevée dans un élan général, crut qu'il fallait profiter des circonstances pour accabler l'ennemi. Il part lever des troupes en Bretagne et envoyer des renforts à son neveu, Jehan II d'Alençon, nommé lieutenant-général après la délivrance d'Orléans, et

chargé d'aller, avec Jehanne Darc, chasser les Anglais des places qu'ils tenaient encore sur la Loire.

Après avoir envoyé au duc d'Alençon, le comte Guy de Laval, le sire de Lohéac et le sire de Raiz, avec une nombreuse troupe de gens d'armes, il partit lui-même avec 400 lances et 800 archers et nombre de notable chevaliers. Mais La Trémouille envoya le sire de la Jaille lui signifier l'ordre de ne pas aller plus avant. Le connétable passa outre et arriva près de Beaugency, où il apprit que la Pucelle et les chefs de l'armée avaient reçu l'ordre de l'éloigner par tous les moyens. Et de fait, le duc d'Alençon et Jehanne eurent, dès l'abord, volonté de le combattre. Richemond, rencontrant l'autre armée française, descendit de cheval, embrassa les genoux de Jehanne, protesta de sa loyauté à Charles VII près duquel il était calomnié, et la supplia de le recevoir pour le roi au service de sa couronne, afin d'y employer son corps, sa puissance et toute sa seigneurie. La Pucelle reçut son serment et les autres chefs se portèrent garants de sa fidélité. Ce rude et fier Breton, jusqu'alors ondoyant et divers, se releva le plus français des Français, et le samedi 18 juin, il cueillait sa part des lauriers de Patay.

Charles VII, arguant de la désobéissance du connétable à ses ordres, lui intima, d'après la volonté de la Trémouille, l'ordre formel de s'en retourner, allant jusqu'à dire qu'il aimait mieux ne pas être couronné que de voir Richemond à son sacre !

Ainsi, le favori éloignait, par défiance, ceux qui venaient offrir leurs services au Roi. S'il n'avait pas arrêté le merveilleux élan donné par Jehanne Darc à la nation toute entière, on eût pu entraîner la Bretagne et la Bourgogne et délivrer la France. Tant qu'il resta au pouvoir, ce fut œuvre impossible.

Conspiration à Paris.

Au mois de mars 1430, suivant la Chronique de F. Cochon, des gens de robe, des bourgeois et des artisans de Paris ourdirent, avec l'intermédiaire d'un carme, nommé Pierre Dallée, une conspiration avec des Français venus du dehors pour leur ouvrir les portes de la ville. Dénoncés par un des leurs, Jean de Calais, ils furent arrêtés au nombre de 150, dont plusieurs furent torturés, écartelés et décapités. Certains se rachetèrent à prix d'argent, le plus grand nombre s'enfuit. Leurs biens furent donnés au bâtard de Clarence.

Effervescence en Normandie.

Cherbourg avait voulu se donner aux Français qui menaçaient Evreux. Beaumont, Romilly, Conches, Etrepagny, Aumale, Blangy allaient tomber en leur pouvoir. Bedford ne savait comment défendre Paris et la Nor-

mandie à la fois. On augmenta alors la garnison de Bayeux, comme d'ailleurs celle des autres villes. Mais ce ne fut encore là qu'une vaine alerte; les conseillers du Roi, bien servi et qui ne mérita pas toujours de l'être, firent échouer la tentative de Jehanne sur Paris, et l'empêchèrent de marcher, avec le duc d'Alençon, sur la Normandie prête à se soulever. « Messire R. de Chartres, le seigneur de la Trémouille et le sieur de Gaucourt, qui lors gouvernoient le corps du roy et le fait de sa guerre, ne voulurent oncques souffrir que la Pucelle et le duc d'Alençon fussent ensemble. » On avait peur aussi de voir le connétable se joindre à eux pour réduire la Normandie, dont la conquête semblait presque certaine : le comte d'Alençon fut même privé de sa lieutenance générale pour avoir demandé à entreprendre cette expédition.

La Normandie réduite aux corps francs et aux partisans civils

Décidément, notre malheureuse province, dénuée du secours royal, n'avait de ressources que dans les initiatives privées. C'était un champ abandonné aux corps francs en ce qui concerne l'action militaire : champ s'ouvrant, d'autre part, aux mouvements spontanés des partisans civils, dévoués, dans ces mêmes régions, à la cause nationale.

Supplice de Jehanne.

Le 30 mai 1431, Jehanne la Pucelle, qui avait fait sacrer Charles VII à Reims, le 17 juillet 1429, après une suite presque ininterrompue de victoires, fut inhumainement brûlée à Rouen par les Anglais, qui, n'ayant pu la vaincre, l'avaient achetée à prix d'argent ! Elle fut trahie, la pauvre fille, par le conseiller de Celui à qui elle avait rendu la couronne et dont la main se retrouve dans les quatre échecs qu'elle subit devant Paris, par la Trémouille, autant son bourreau que l'évêque Cauchon et les autres infâmes qui la livrèrent au bûcher. Guillaume de Flavy, capitaine de Compiègne, était son lieutenant, et c'est sous la surveillance de Regnauld de Chartres, archevêque de Reims, qu'il donna l'ordre d'abaisser le pont et de lever la herse, le jour où elle prise.

Frère Jehan Pâquerel.

Elle se doutait bien elle-même qu'elle périrait ! Plusieurs fois, s'adressant à son confesseur, frère Jehan Pasquerel, ermite augustin, elle répéta : « S'il faut que je meure bientôt, dites de ma part au roi, nostre seigneur, qu'il fonde des chapelles où on prie pour le salut de ceux qui sont morts pour la défense du royaume. » Ce Jehan Pâquerel, qui, porteur du troisième étendard de Jehanne, représentant Jésus crucifié, marchait en tête de la procession qui fit le tour d'Orléans, à l'arrivée de la Pucelle, se retira, après sa capture, au couvent des Augustins de Bayeux, où il dut émerveiller nos compatriotes du récit des prouesses de l'héroïne et, en même temps, souffler le feu de la vengeance populaire. C'est de là qu'il

partit, en 1456, pour apporter l'autorité de son témoignage, lors de la révision du procès de la Pucelle, révision à laquelle travaillèrent si ardemment trois normands : le cardinal d'Estouteville, archevêque de Rouen, Guillaume Chartier et Richard Olivier de Longueil, ces deux derniers, évêques de Paris et de Coutances.

La Hire.

Le Conseil de Charles VII avait, comme nous l'avons dit plus haut, retenu les troupes françaises dans l'immobilité durant tout le procès de condamnation de Jehanne. Seuls, La Hire, Richemond et les autres partisans guerroyaient, chacun pour son compte, en Normandie. La Hire prit Château-Gaillard et délivra Arnold Guilhem, seigneur de Barbazan, qui y était renfermé dans une cage de fer. Louviers fut conquis un instant. Troyes, Châlons, Reims, Compiègne, Beauvais, Senlis, Saint-Denis, Lagny, Melun, Provins, Moret, Corbeil étaient aux mains des Français.

Mais les Anglais avaient repris Conches, Etrepagny, Torcy, et impitoyablement mis à mort, dans ces deux dernières villes, les Normands qui, jadis, leur avaient prêté serment.

Guerre entre Français.

Le Poitou et la Saintonge étaient le théâtre d'une lutte acharnée entre le parti de la Cour et celui du connétable. Le duc d'Alençon bataillait contre son oncle le duc de Bretagne. La Trémouille fomentait toutes ces luttes, mais Richemond parvint à réconcilier son frère et son neveu, et les événements contraignirent le favori à « mettre fin à tous les débats et à apaisier toute voie de fait dans la Bretagne » et le Poitou. Le 5 août 1432, à Rennes, il fut signé que le comte de Richemond, et ses gens, officiers, vassaux, serviteurs, demeureraient paisibles et pourraient aller librement, en toute sécurité, par tout le royaume.

Eclipse de la fortune anglaise.

En mettant à mort Jehanne Darc, le duc de Bedford mit fin à la suprématie anglaise : ce meurtre judiciaire, dit Stevenson, avait été le prix de la rédemption de la France. A mesure que la guerre était moins heureuse, elle devenait de plus en plus impopulaire au delà du détroit. Le Parlement anglais ne voulait plus accorder ni troupes ni argent. Le régent ne pouvait plus occuper fortement que la Normandie : il s'efforçait du moins, mais inutilement, de rattacher cette province à l'Angleterre, en y maintenant quelque ordre, en protégeant les personnes et les propriétés.

Les légers avantages obtenus par les Anglais, en 1431, n'avaient pas été soutenus ; avant la fin de l'hiver, les capitaines français reprirent partout une attitude aggressive et recommencèrent à nouer des intelligences dans toutes les villes qui subissaient encore le joug de l'étranger.

Guillaume Le Berger ou Pastourel.

En août 1431, le maréchal de Boussac, Poton de Xaintrailles, Louis de Waucourt, Lahire et autres, partirent de Beauvais pour enlever Rouen. « Avec lesquelz y estoit un que les François nommoient Pastourel et le vouloient exhausser en renommée comme et par telle manière comme par avant avoit esté Jehanne la Pucelle. » Ce « meschant, nommé Guillaume le Berger, faisoit les gens idolastres en luy, et se chevauchoit de costé, et monstroit de foys en aultres ses mains, ses pieds et son costé, et estoient tachés de sang comme Saint-Françoys. » Ce berger, originaire du Gévaudan, visionnaire idiot, avait été inventé, pour remplacer la Pucelle, par R. de Chartres, chancelier de France, archevêque de Reims, prélat de hasard, qui jamais n'exerça le ministère pastoral, et fut l'ennemi et le persécuteur de la Vierge populaire. Les Anglais de Louviers, Gournay et d'autres postes, commandés par divers chefs, entre autres Thomas Kyriel (comme on le verra dans la 3e partie de cette esquisse), triomphèrent des Français sans que par eux fût faite grand'défense, les desconfirent et mirent en desroy. » Le visionnaire, qui était au nombre des prisonniers, fut livré à l'évêque Cauchon, emprisonné à Rouen, para l'entrée solennelle de Henry VI à Paris, puis fut, « pauvre Bregier, gecté en la rivière de Seine et noyé. »

Ricarville.

Le 3 mai 1432, en l'absence de Bedford, une conspiration tramée par un cordelier du parti français qui avait été prisonnier à Rouen, et le béarnais, Pierre Audebeuf ou de Bion, écheleur, qui faisait partie de la garnison, faillit faire tomber cette ville entre les mains de Charles VII. Une fois maîtres du Château, les vainqueurs s'emparaient de la ville et du roi Henry VI qui y faisait alors sa résidence. Le maréchal de Boussac, l'organisateur, avec le berger Guillaume, de l'expédition malheureuse de 1431, et qui avait reçu les ouvertures du cordelier, accepta son plan, et, de Beauvais encore, organisa une nouvelle tentative. Guillaume de Ricarville, gentilhomme du pays de Caux, âgé de 35 ans, qui avait servi à Orléans sous les ordres de la Pucelle, écuyer, puis pannetier du Roi, fut chargé de tenter le coup de main, avec 120 hommes d'élite.

Pierre de Bion leur jeta des échelles de corde et, en un tour de main, nos aventuriers, parvenus dans le château, s'en rendirent maîtres, tuant ou mettant en fuite le peu d'Anglais qu'ils y rencontrèrent. Arundell qui y commandait, n'eut que le temps de se sauver par dessus les remparts. Ricarville courut à cheval au-devant de Boussac, du seigneur de Mouy, du seigneur de Fontaines, de messire Jehan Foulquet et autres, qui devaient le secourir avec 500 lances (600 combattants, dit Monstrelet),

afin de les prévenir de l'heureuse issue de sa tentative. Ceux-ci, qui n'étaient qu'à une lieue de Rouen, au lieu de tenir la foi promise et d'apporter leur concours à ses compagnons qui occupaient le château, « se commencèrent à débattre l'un contre l'autre pour avoir la plus grande part du butin, lequel n'était point encore gagné ». Les instances de Ricarville pour les déterminer à marcher en avant, n'eurent aucun effet sur ces soudards : rien ne put triompher de cette querelle, ni de l'indécision du maréchal qui se départit hâtivement avec sa troupe. Les cent à cent vingt hommes qui avaient escaladé le château, furent abandonnés à leur malheureux sort.

Cette poignée de braves se réfugia dans la grosse tour de Philippe Auguste et se défendit, douze jours entiers, contre toutes les troupes anglaises, secondées à contre-cœur par les Rouennais, qui eussent changé de bannière si les Français s'étaient présentés en nombre suffisant. Ils se rendirent à discrétion quand le donjon allait croûler. Les 16 et 17 mars 1432, cent cinquante d'entre eux furent décapités sur la place du Vieux-Marché, encore fumante du bûcher de la Pucelle et par la main du même bourreau. Pierre de Bion fut supplicié le premier, traîné sur une claie, au bout d'une charrette, depuis les prisons jusqu'au lieu de l'exécution. Là, il fut décapité, écartelé ; ses quatre membres pendus aux quatre portes ; le corps au gibet et la tête assise sur une lance. Ricarville retourna sain et sauf à la cour.

Chartres repris.

Le 12 avril 1432, Chartres fut surpris par Raoul de Gaucourt, le bâtard d'Orléans, et Florent d'Illiers, qui y furent introduits avec la connivence de Jehan Sarrasin, moine jacobin, orateur populaire, de plusieurs chanoines et de deux marchands, Jehan Ansel ou Le Sueur et Guillaume Bouffineau. Les hommes d'armes y pénétrèrent, sous couleur d'y amener du poisson et du sel. Ils versèrent une de leurs charrettes sur le pont-levis et s'emparèrent de la porte Saint-Michel. Les trois ou quatre mille hommes qui attendaient au dehors les suivirent et pénétrèrent jusqu'à la porte de la Cathédrale ; l'évêque, qui tenait pour les Anglais, fut tué dans la lutte. Le jacobin avait entraîné une grande partie de la population à un sermon qu'il prêchait à l'autre extrémité de la ville. La garnison s'enfuit ; une soixantaine de bourgeois, devenus anglais, périrent ; le reste fut mis à rançon. Ce qui ne sauva pas Chartres des horreurs du pillage, ni de toutes les violences accoutumées dans les villes prises d'assaut.

Excès des Compagnies.

Ces brigandages et les cruautés des compagnies étaient le principal obstacle à la délivrance du pays de France : les populations les plus hos-

tiles aux Anglais hésitaient à appeler de tels libérateurs. Aussi, malgré le bon vouloir de la nation, l'heure de cette délivrance était-elle encore loin d'être proche. Il fallait, pour qu'elle sonnât, que les gens d'armes, réconciliés avec le pauvre peuple, eussent compris qu'enfants d'un même sol, ils devaient, de concert, chasser l'étranger de leur commune patrie.

Chute de La Trémouille.

L'indignation générale finit par éclater contre le ministre qui trahissait la France. Il venait d'abandonner sans secours les sires de Graville et de Quitry qui s'étaient emparés de Montargis, et cette ville était retombée entre les mains de Bedford. Une conspiration se forma contre lui, à laquelle prirent part Jehan de Bueil, Pierre d'Amboise, Prégent de Coëtivy, Raoul de Gaucourt et Pierre de Brezé. Ces seigneurs, secon ant les vues du connétable, de la reine Yolande et de son fils Charles d'Anjou, enlevèrent de nuit La Trémouille qui logeait avec le roi à Chinon, le renfermèrent à Montrésor, jusqu'à rançon, et le chassèrent du gouvernement. C'était peu pour ses crimes, mais outre qu'entre grands c'est un devoir de se ménager mutuellement, on eût peut-être craint de ne pas avoir l'aveu du roi et d'entraîner une nouvelle guerre civile. J. de Rosnivinen, qui fut de ceux qui l'arrêtèrent, l'avait frappé d'un coup de dague au ventre, mais son extrême obésité lui sauva la vie.

Quoiqu'il en soit, la France, débarrassée de ce sinistre coquin, va voir Charles VII, conseillé par la mère de sa femme, cette habile espagnole qui lui fut comme une nouvelle Blanche de Castille, et stimulé par Agnès Sorel, abandonner son inertie, et laisser poursuivre le recouvrement de son royaume, avec l'aide du connétable.

Conspirations à Rouen et à Paris.

En février 1433, un 9e complot se révélait à Rouen. Jehan de Saint-Avit, évêque d'Avranches, qui avait émis un vote favorable dans le procès de la Pucelle, y fut impliqué, peut-être à cause de cela ; il ne dut sa liberté, comme d'autres gradués de l'Université, ses co-accusés, qu'à l'intervention de l'Université et du Parlement, qui revendiquèrent en faveur des prévenus leurs prérogatives cléricales.

Plusieurs bourgeois aisés avaient conçu le dessein de livrer Paris au Roi. Les principaux conjurés : Jehan Chaudinne, Jehan Trotte et Guillaume Da..... furent condamnés à mort, le 9 novembre. Ils devaient introduire des Écossais ou faux Anglais qui se seraient emparés des portes Saint-Denis et Saint-Antoine.

Pillage de la foire de Caen.

« Au mois de septembre, Ambroise de Loré, Pierre Jaillet et Farebourc, capitaine de Bonmolins, avec 700 combattants, partirent de Saint-Célerin, pour courir sur une foire qui se tient, le jour Saint-Michel, en Normandie,

outre la ville de Caen, et outre la rivière d'Orne, en pleins champs, devant l'abbaye de Saint-Etienne dudit lieu, lors tenu par le roy d'Angleterre avec tout le duché et pays d'environ. Ils passèrent l'Orne, à trois lieues au-dessus de Caen, en faisant nager leurs chevaux. Par le moyen de bons guides, ils vinrent par vallées et pays couvert, tant qu'ils arrivèrent devant Caen sans être aperçus, au moins de guère loin. Là ils prirent prisonniers plusieurs Anglois, et presque tous les notables gens de la ville et y gaignèrent plusieurs biens et bagues qu'ils trouvèrent à leur mercy et à leur choix en ceste foire. Il y avoit si grand presse de gens pour se retirer et sauver dedans la ville de Caen qu'on ne pouvoit fermer ne ouvrir les portes. Loré avoit entre autres 50 lances et 100 archers avec luy dans l'attente de résister aux Anglois qui pouvoient sortir dicelle ville, en laquelle ils estoient trois ou quatre cents combattants, avec autres gens de défense de la ville en grand nombre, lesquels saillirent bien par plusieurs foys pour tascher à recouvrer ce qui avoit esté enlevé en ceste foire, mais ils furent autant de foys repoussez et défaictz, tellement que mesmes plusieurs des gens dudit chevalier furent bien avant jusque dans la ville, mais parce qu'ils n'estoient pas assez puissants, ils se retirèrent et sauvèrent vers l'estendard dudict chevalier. D'iceulx Anglois y eut plusieurs de tués et faictz prisonniers, et en entretenant ceste escarmouche, la compagnée tiroit tousiours avec sa prise contremont la rivière d'Orne, vers le passage, pour le regaigner, après laquelle compagnée s'achemina tousiours ledict chevalier, tant qu'ils repassèrent la dicte rivière. A une croix, près du passage, on s'arresta, et des prisonniers on y délivra plusieurs gens d'Eglise, vieilles gens, jeunes enfants et pauvres laboureurs et plusieurs autres, au nombre de 8 ou 900, dont aulcuns baillièrent cauption. Outre ce, il en échappa plus de 500, sans ceux qui demeurèrent prisonniers, qui estoient bien en nombre plus de 3,000. Et Loré s'en retourna à Saint-Célerin sans qu'aucun des Anglois, qui tenoient presque tout le pays de Normandie, ne autre, osast luy porter aucun domaige. »

De St-Aubin et Loré.

Guille de Saint-Aubin, écuyer normand, à la tête d'une poignée d'hommes rencontre à Feugères, dans le Maine, un parti d'Anglais qu'il tailla en pièces. A Fresnay-le-Vicomte, Ambroise de Loré livra bataille à un parti Anglais dont bien peu échappèrent à la mort ou à la captivité.

Révoltes Normandes.

Le connétable de Richemond, à la tête d'une petite armée avait dégagé les places du Nord, et les Anglais et leurs alliés reculaient devant lui, sans qu'il y eût entre eux de rencontre décisive.

C'est que les événements de Normandie empêchaient les Anglais de rien tenter dans l'Ile de France et les obligeaient de se replier à l'Ouest. Une grande insurrection venait d'éclater parmi les populations normandes.

heurs et esse des aysans.

Les routiers français, sans discipline, n'obéissant (?) qu'à des chefs choisis par eux, mal ou point payés, dévastaient les pays où ils passaient surtout ceux qui étaient au pouvoir des Anglais. Ceux-ci, d'ailleurs, en agissaient de même, pillant et larronnant les populations rurales qu'ils avaient réduites à une profonde misère. On ne voyait de toutes parts que roberies et pilleries, et les laboureurs furent détruits tellement que plusieurs contrées demeurèrent inhabitables. Les deux hivers de 1433 et 1434 furent d'une rigueur et d'une longueur excessives : le labourage, sans cesse inquiété et interrompu par la guerre, rendit peu et le blé monta jusqu'à 8 et 10 francs le septier. La France était si désolée, que non seulement on n'y ensemençait pas les terres, mais que les mauvaises herbes et les bruyères croissant partout, lui donnaient l'aspect d'une immense forêt, d'où sortaient les loups et autres bêtes féroces pour attaquer et emporter les hommes.

Le mécontentement grondait et montait sourdement contre les Anglais qui, en retour de leur indépendance et de leur argent, ne savaient pas accorder aux populations sécurité et protection. Ils ne se contentaient pas de prendre et de tuer : les vieilles coutumes étaient outrageusement violées et la charte normande déchirée. Immobile et patient jusque là, le taureau, boutant sus, sans tactique et sans art, allait donner au léopard de furieux coups de cornes.

s Anglais s arment.

Non moins incommodés que les paysans par les brigandages des aventuriers qui prenaient leur nom et par les routiers de France, les Anglais, usèrent « du conseil du duc d'Orléans, lequel leur conseilla qu'ils feissent armer les communes du pays, et ainsy le firent. » En 1433, donc, les baillis et autres officiers du roi d'Angleterre commandèrent aux laboureurs « de s'armer et embastonner, chascun selon son estat, pour résister contre les pillards, tant françois qu'anglois, aux exactions desquels ils estaient en proie et qui, contre les défenses et édits royaux, fourrageoient leurs biens. » Ils étaient embrigadés sous le commandement de chefs locaux, portant différents noms suivant le nombre de leurs soldats et se rassemblaient, au son de la cloche de l'église, pour résister aux assaillants.

Richard nables et le assacre de Vicques.

Dans les premiers mois de 1434, Richard Venables, escuyer anglais, venu, en 1418, à la suite de Salisbury et qui avait d'abord servi à Lagny et sous Paris, avec 3 hommes d'armes et 12 archers, avait levé bannière et

s'était rendu en Normandie, où il tranchait du souverain. Lui et ses bandits faisaient la chasse aux paysans. Douze ou quatorze d'entre eux, arrivés à Saint-Pierre-sur-Dives, arrêtèrent quelques laboureurs normands et les mirent en pièces. Les villageois sonnèrent les cloches et s'ameutèrent nombreux, presque sans armes, pour les cerner et les conduire aux magistrats chargés d'en faire justice. Venables les laissa se former à son gré dans une plaine nommée Vicques, et là, en fit un affreux massacre : mille à douze cents périrent. Bedford fit arrêter Venables et Waterhoo, son lieutenant, et tous deux furent décapités à Rouen, puis écartelés.

Quatrepié ou plutôt Chantepie.

En Normandie, la classe agricole et ouvrière se composait de populations dociles et inoffensives. Stimulées par ces violences répétées, elles commencèrent à s'aguerrir peu à peu : il leur vint à la pensée de faire servir ces armes, dont on les avait si imprudemment contraints à se servir, à couper le mal dans sa racine en chassant leurs oppresseurs.

Sous l'an 1434, l'auteur de l'*Abrégé de l'Histoire de Charles VII* dit en bref : « Les communes de Normandie se mirent sus, et tuèrent aucuns des gens d'armes qui les destroussoient et pilloient, puis se retirèrent ; et les gens d'armes en tuèrent un grand nombre tost après. » Berry n'est guère plus prolixe sur cette insurrection des paysans conduite par Quatrepié.

Cette vaste conspiration s'organisa dans le Bessin et le pays de Caen, de Bayeux jusqu'à Honfleur ; elle étendait ses ramifications à l'O. dans le Cotentin, au N. dans le pays de Caux, qui devait se soulever au premier signal, au S. dans le Maine et le Perche, où le duc d'Alençon et Ambroise de Loré, son maréchal, devaient se tenir prêts à soutenir le mouvement.

Vers la fin de 1834, alors que la récolte était rentrée et que le froid claquemurait les Anglais dans leurs garnisons, « s'élevèrent et mirent sus vers Caen, Bayeux et ailleurs, en Basse-Normandie contre les Anglais tout le peuple et le commun du pays, et s'assemblèrent en si grand nombre, qu'on disoit qu'ils estoient bien soixante mille. Ils avoient avec eulx plusieurs chevaliers normands et escuyers du pays qui se mirent pareillement sus contre iceulx Anglois, entre lesquels estoit un nommé Thomas du Bois, le sire de Merville, un nommé Pierre Le Flamenc, un autre nommé Quatrepié, avec plusieurs autres, et disoit-on que ce Quatrepié estoit le principal entrepreneur, et par l'advis et conduite duquel se gouvernoient iceulx chevaliers normands. » Ainsi s'exprime J. Chartier, originaire de Bayeux, déclarant ouvertement que Quatrepié était gentilhomme, ce dont il devait avoir eu preuve suffisante. Quatrepié, de son

vrai nom Jehan de Chantepie ou Cantepie, sieur de la Gondonnière, était originaire de Jurques, homme d'armes du duc d'Alençon ; un de ses arrière-petits-fils, M. Gardin-Villers, est mort récemment à Bayeux.

Le rendez-vous était sous les murs de Caen, où les insurgés se dirigèrent en 3 colonnes venant de Bayeux, de Vire, et de Falaise et la vallée de Vire. Quatrepié dirigeait ce dernier corps ; les gens du Bessin suivaient un nommé Roger Le Roux, laboureur des environs de Bayeux, et les Virois, Jehan Boschier, contre-maître des drapiers de la Ville. Vire devait s'élancer aux murailles du côté de l'Ile des Prés, Bayeux attaquer les remparts devers St-Pierre, et Falaise, la porte Millet au faubourg de Vaucelles. Quelques troupes réglées participaient à l'entreprise, mais la grande majorité, composée de paysans, dont la plupart n'étaient armés que de bâtons et d'épieux, ne comptait que pour le nombre.

John Fitz Alan Maltravers, comte d'Arundel, un Ecossais, qui commandait Caen, averti peut-être, par quelque traître du plan du Quatrepié, avait dégarni l'abbaye de St-Etienne, un instant occupée par les Boscains et les gens du Bessin, pour porter toute la défense vers Vaucelles. Il avait même fait dresser une forte embuscade dans ce faubourg et épiait l'ennemi.

Lorsque Quatrepié et une partie de sa troupe se furent engagés dans le faubourg de Vaucelles et même dans la ville de Caen, dont la porte fut ouverte comme pour recueillir quelques fuyards, l'embuscade se démasqua et les malheureux furent pris entre plusieurs feux : ceux de l'embuscade, de la porte et d'une barricade qui obstruait la rue. On en fit un affreux massacre. Quatrepié succomba les armes à la main. Une tradition veut qu'Olivier Basselin ait péri dans la bataille. Un millier de paysans payèrent de leur vie leur généreuse tentative. Tant qu'aux prisonniers, Arundel en fit deux parts : les meneurs furent torturés, puis pendus ou décapités ; la plupart des autres furent renvoyés chez eux.

Pointe sur Avranches. — Fin de l'insurrection.

Ambroise de Loré, le maréchal du duc d'Alençon, arriva trop tard avec ses 100 lances et ses 200 archers. Déjà le siège était levé et le plus grand nombre des communes dispersées. Il ne faisait pas bon demeurer sans vivres et sans abri dans une plaine couverte de deux pieds de neige ; aussi les malheureux débris de l'expédition s'étaient-ils tôt départis et séparés. Loré rencontra, près de l'abbaye d'Aunay, les restes de la colonne viroise, 5 à 6,000 hommes, avec leur chef, et les emmena, avec sa troupe, au siège d'Avranches ; « auquel lieu alla le duc d'Alençon et le sire de Bueil en sa compagnée. Là ils se tinrent environ dix ou douze

jours en recueillant les autres communes qui s'estoient souslevées contre les Anglois. » Mais le Roi n'envoyant ni les gens, ni l'argent qu'il avait promis, le duc fut contraint de renoncer à son dessin, contrarié d'autre part par l'âpreté et rudesse de la température. Il ravagea le Cotentin, trois mois durant, et emmena à Fougères, puis dans le Maine, les communes qu'il avait recueillies. Mais, plongés dans une misère affreuse, sans pain, sans abri, loin de leurs foyers, ces pauvres gens désertèrent par bandes et retournèrent chez eux « pour y faire leur traité et composition avec les Anglois, » qui, craignant de les réduire au désespoir, leur accordèrent une abolition qui n'exceptait que leurs chefs ou conducteurs.

Boucherie de Fatouville.

C'est sans doute à cette époque qu'il faut rapporter le massacre d'Anglais que firent, au Val-aux-Anglais de la commune de Fatouville, les laboureurs de la région.

La garnison d'Honfleur ravageait les alentours, pillant et mettant le le feu partout : d'abord, les paysans s'étaient enfuis, mais enhardis par le désespoir, ils tombèrent sur leurs persécuteurs et, d'après le cartulaire de Saint-Gilles, ils en firent une telle boucherie qu'à peine s'en échappa-t-il un pour en faire le récit.

L'insurrection bas-normande échoua à cause de la précipitation imprudente des insurgés et du peu de diligence des hommes d'armes français à la secourir, mais ce grand mouvement avorté démontrait, avec les autres faits relatés ci-dessus que, loin d'avoir jamais accepté sincèrement la domination anglaise, la Basse-Normandie était toujours restée de cœur et essentiellement française.

Mort de Bedford. — York lui succède.

Bedford, miné par un amer chagrin, né des évènements, mourut le 14 septembre 1435, au château de Chantereine, près Rouen. Brave sur le champ de bataille, prudent au conseil, calme dans la délibération, résolu dans l'action, Bedford, dit J. Stevenson, était certainement égal, peut-être supérieur à Henry V. Tour à tour, équitable et modéré par calcul, implacable et barbare de sang-froid, il était déjà un modèle parfait de cette politique sans entrailles, avec laquelle l'aristocratie anglaise a bouleversé le monde. Il eut pour successeur Richard, duc d'York.

Traité d'Arras.

Le 21 septembre ensuivant, fut signé le traité d'Arras, tant désiré par la reine Yolande et poursuivi avec une opiniâtreté persistante par de Richemond. La Bretagne et la Bourgogne réunies à la France la rendaient invincible, car c'était le faisceau de la Patrie qui allait briser la résistance des Anglais, divisés en factions rivales. Ce traité et la mort de Bedford étaient le présage certain de la résurrection glorieuse de la France, pour

laquelle la « gente pastoure » avait fait le sacrifice de sa jeunesse et de sa vie.

Prise de Dieppe.

En suite de ce traité, Charles Desmarais ou Desmaretz, ouvrier terrassier du pays de Caux (1), devenu capitaine des gens d'armes qui tenaient Rambures, eut l'idée de surprendre Dieppe qui n'était défendue que par ses habitants. Il en connaissait admirablement les défenses et les points faibles puisqu'il était du pays. Il traverse, de nuit, et à marée basse, la rivière de Dieppe, avec une poignée d'hommes, escalade à l'aide d'échelles le rempart, qui, de ce côté était plus bas, et s'empare de la ville endormie. C'était le vendredi 28 octobre 1435. Cette place devint le repaire de toutes les bandes qui ravageaient la Normandie et aussi de beaucoup de gentilshommes qui s'étaient soustraits au joug anglais et ralliés au roi de France, et qui revenaient vivre de la substance de leurs hommes et vassaux.

Le Caruier ou Charuyer et les paysans cauchois.

Le soulèvement du pays de Caux, accompagné de désastres terribles pour les populations, donna, si l'on peut s'exprimer ainsi, le signal du recouvrement de la Normandie par Charles VII. C'était le pays le plus maltraité de tout le duché. Jehan Falstaff, cantonné dans l'abbaye de Fécamp, y vivait grassement, depuis 1419, aux dépens des moines, et accablait les paysans des environs d'incroyables vexations. Le cartulaire du monastère dit que certains villages ou hameaux n'avaient plus que deux ou trois maisons, et que, dans la ville brûlée, seules les maisons de l'abbaye restaient debout. Les bandes françaises qui ne causaient point de moindres ravages, persuadèrent aux paysans de se révolter pour mettre fin à leurs maux et recouvrer leur liberté.

« Un peu de temps après (c'est-à-dire peu après le soulèvement conduit par Cantepie), s'élevèrent et mirent sus semblablement en armes le peuple et le commun du pays de Caux que les Anglois avoient pareillement fait armer; d'iceulx estoit chef un homme du pays nommé Le Caruier (ou Le Charuyer). Au commencement, il y en avoit plusieurs qui ne sçavoient s'ils se mettroient sus contre les François ou contre les Anglois, mais finalement ils se tournèrent du parti des François ; on disoit qu'ils estoient plus de 20.000 hommes ». Bientôt toute la contrée fut en feu, et comme une marée montante, les insurgés vinrent courir

(1) Pour l'origine de Desmarais, il y a divergence entre les auteurs normands. Nous donnons la version de Basin. Mais celle de Cagny, qui le qualifie d'écuyer, semble mieux cadrer avec les fonctions de capitaine de Dieppe, qu'il aurait exercées en 1420.

jusque sous les murs de Rouen. Les Anglais, de leur côté, se mirent en campagne et il y eut de grands massacres de part et d'autre.

A l'élément populaire de la révolte s'en associa un autre, la noblesse. Ceux-ci, au nombre de 3 ou 4,000 combattants, avaient à leur tête le maréchal de Rieux et Gilles de Saint-Simon, lieutenant du connétable. Mais, parmi ces chevaliers, écuyers et aventuriers, se trouvait tout ce que l'armée de Charles VII renfermait de plus violent et de plus indiscipliné : La Hire, Xaintrailles, Antoine de Chabaunes, Bruzac, Blanchefort, Charles Desmarets, Floquet et autres capitaines d'écorcheurs. Le meilleur de ces gentilshommes était le sire de Montivilliers, dit le père des Cauchois, qui était comme le lien entre les deux éléments et qui périt à l'assaut d'Harfleur.

Leurs succès.

Tout alla bien d'abord, car nobles et vilains concertaient leurs efforts. Après avoir prêté serment au Roi, entre les mains du maréchal de Rieux, ils boutèrent sur Harfleur, ville très forte, et l'emportèrent après un furieux assaut. « Tant firent Cauchois qu'en six semaines eurent prins toutes les forteresses de Caux, réservé Caudebec ». Les paysans de Le Caruier voulaient poursuivre ces avantages et enlever cette ville, pour avoir libre la route de Rouen. Ils demandèrent, dans ce but, aide au corps de Floquet qui occupait Tancarville, mais ces brigands railleurs leur répondirent « qu'après avoir prins plusieurs villes dans la semaine, il leur falloit employer le dimanche à louer Dieu. Sur quoy, les communes dirent aux gens d'armes : vous estes des traistres, nous voulons y aller. Et sans nulle délibération chargèrent leurs lards et vivres en charrettes et marchèrent jusqu'auprès de Caudebec. »

Désastre de Caudebec.

Un pont gardé par les archers anglais défendait l'entrée de la ville. Se fiant à leur nombre, les Cauchois s'avancèrent comme un troupeau, serrés, mais sans armes suffisantes et sans ordre. Un capitaine, envoyé de Rouen au secours de la garnison attaquée, s'étant assuré que les communes étaient seules, vint, au galop, tomber avec ses hommes d'armes sur les derrières des Normands, que les archers du pont perçaient de leurs flèches. Culbutés dans la plaine, cernés, les paysans furent massacrés ou dispersés. Les Anglais en saisirent plusieurs et les conduisirent à la ville ; là, ils les égorgèrent et écartelèrent en diverses places, ou les noyèrent dans la Seine.

Triste état du pays.

Les écorcheurs égoïstes, qui avaient laissé accabler leurs téméraires et généreux alliés, n'obéissaient plus au maréchal de Rieux « sinon à leur volenté » et s'étaient retirés par bandes avec leurs capitaines dans les

forteresses et villes qu'ils avaient prises, « et prenoit chascun sur le peuple à sa volonté et plaisir ; de sorte que plusieurs grands maux et excez furent lors faits. »

Français et Anglais tuaient et pillaient. Rien ne saurait peindre la misère de ce malheureux pays : les habitations brûlées ; la terre inculte ; le blé valant jusqu'à 4 saluts d'or le minot, la famine qui poussa à manger les enfants. D'aucuns, préférant l'exil, se voulurent sauver par mer, mais ils périrent dans leurs navires en feu. Les forteresses conquises, sauf Dieppe, furent reprises, une à une, par les Anglais. Les pauvres gens du commun avaient succombé à Caen et à Caudebec, mais par leurs cadavres ils avaient fait un chemin à la France, la patrie commune, pour atteindre et terrasser l'étranger.

Après avoir épuisé la contrée, les gens d'armes et Richemond, qui y était apparu récemment, l'abandonnèrent. De la Seine à la Somme et de l'Oise à l'Océan, la Normandie était un désert, œuvre de la guerre, de la famine et de la peste. Depuis deux ans, la province avait perdu 200.000 habitants. Pendant dix ans, la terre y redevint sauvage. Plus de chemins. Les champs couverts d'oseraies, d'arbustes divers, de buissons et d'épines, prirent la physionomie d'une vaste forêt.

Cinq cents lances, dit Basin, conduites par des capitaines honnêtes et disciplinés, auraient suffi pour rendre la Normandie à la France. Villes et campagnes voulaient redevenir françaises et appelaient le secours du populaire. Mais il n'en était pas de même des capitaines et des nobles. Ils jalousaient les succès initiaux du peuple, criaient bien haut, mais à tort, que c'en serait fait d'eux et de la France, si ces gens-là chassaient l'ennemi de leurs propres moyens, et déploraient d'avoir enlevé certaines forteresses aux Anglais et diminué ainsi le champ de leurs déprédations.

Soulèvement à Vire.

En 1437, d'après M. Dubourg d'Isigny, Jehan Boschier, qui était revenu à Vire, après la triste exode de Caen, d'Avranches et du Maine, parvint à chasser pour quelque temps la garnison de Vire, et fut, pendant un peu, capitaine du château de cette ville. Mais ce mouvement fut vite comprimé par le sire de Scales.

Les troupes françaises, introduites par Michel de Laillier, le conspirateur incorrigible de 1422, son fils Jehan, Jehan de la Fontaine et autres bourgeois influents, qui avaient fomenté une conspiration populaire, se rendirent maîtresses de Paris, Saint-Denis, Montereau, Meaux, Creil, Pontoise, redevinrent françaises.

Le moment décisif approche. Nous sommes en 1441.

Déjà, le 5 avril 1438, Ambroise de Loré avait été nommé juge, commissaire spécial et réformateur général des crimes commis par les malfaiteurs dans tout le royaume de France. Réorganisation de l'armée.

Le 2 novembre 1439, fut rendue l'ordonnance d'Orléans, qui commence la réforme de l'armée. Au Roi, la levée des troupes et la nomination des capitaines ; les seigneurs entretiendront les garnisons à leurs frais, sans taxes extraordinaires.

En 1445, réforme de la cavalerie. Quinze compagnies d'ordonnance sont instituées, de chacune cent lances. Chaque lance fournie comprenait : 1° un chevalier ; 2° son coustillier ou escuyer ; 3° son page ; — avec trois chevaux. Les hommes de trait comprenaient 2 archers, 1 page ou varlet de guerre ; avec 3 chevaux. Les anciennes compagnies sont licenciées.

En 1448, réforme de l'infanterie et création des francs-archers. Cinquante feux en fournissent un.

William Pole, comte de Suffolk, tenta de négocier la paix avec la France, mais comme il ne voulut pas reconnaître Charles VII comme Roi de France, ni se contenter de la Normandie et de la Guyenne qu'on lui laissait, sous réserve d'hommage, il fallut se contenter d'une trêve, du 20 mai 1444 au 1er avril 1446 et qui pouvait être prolongée. Pendant les fêtes qui eurent lieu à cette occasion, on décida le mariage du roi d'Angleterre avec Marguerite d'Anjou, au père et au frère de laquelle son futur époux devait rendre leurs biens du Maine et de l'Anjou. Le mariage eut lieu en mars 1445. Trêves de 1444.

Dès le principe, les trèves de 1444 furent mal observées. Le bras de l'Océan, qui sépare nos côtes du littoral anglais, se peupla de pirates ou écumeurs de mer. Dans le même temps, le sol de la Normandie était sillonné de brigands qui infestaient surtout la frontière française. Ces individus, armés en guerre, marchaient principalement la nuit. De jour, ils se couvraient de masques, d'où le nom de *faux visages*. Ils exécutaient des incursions rapides, tuant et pillant, puis se retiraient dans leurs repaires ou se mêlaient aux garnisons anglaises. Leurs victimes, seigneurs ou populations limitrophes, leur tendaient à leur tour des embûches et usaient de représailles.

Pendant ces trèves, les écorcheurs, qu'on allait licencier, allèrent, sous les ordres du dauphin Louis et du Roi, combattre et contre les Suisses et contre Metz, Toul et Verdun, pour porter secours au duc d'Autriche. Afin de montrer combien le sentiment patriotique, dans son

acception moderne, était encore peu enraciné, au xv[e] siècle, dans le cœur des gens d'armes qui ne combattaient que par amour de l'art, nous dirons que l'Ecossais Montgommery, qui, en 1441, avait combattu pour les Messins, guerroya contre eux, en 1444 ; qu'à cette même date, les écorcheurs français et anglais marchaient de concert sous l'étendard fleurdelysé ; que Mathew Gough et Floquet fraternisèrent, chemin faisant.

Efflorescence du patriotisme.

Comme nous venons de le voir, Charles VII avait profité de la paix pour préparer la guerre. Pendant ces trèves qui, prolongées successivement, ne devaient expirer que le 1[er] avril 1450, le souffle patriotique, exhalé sur le bûcher de Rouen par la Pucelle martyre, se répandit par tout le pays, comme déjà il avait fait dans les campagnes de Normandie. La suite des faits que nous avons relatés démontre surabondamment combien cette province, que les Anglais croyaient, à tort, le boulevard de leur domination sur le continent, conserva toujours en son cœur, l'amour de la France, quoique le Roi fût toujours prêt à en faire la rançon de la paix. Sa résistance, qui avait d'abord eu lieu par groupes isolés, s'était ensuite organisée par grandes masses. C'était un *crescendo* menaçant pour les Anglais. Ils pensèrent avoir étouffé dans les flammes, avec Jehanne, la fortune renaissante de la France : crime inutile ! Encore innommé, le patriotisme était allé s'infiltrant dans le peuple de France, et voici, qu'avec la réorganisation de l'armée qui englobait maintenant toutes les forces vives de la Nation, il avait tout envahi, tout conquis, jusqu'au cœur de fer des écorcheurs et des routiers de la veille.

Robert Blondel.

Ils avaient enfin entendu l'appel que, dans sa *Complaincte des Bons Français*, qui parut en 1420, Robert Blondel adressait aux gens d'armes :

« Militis est patriam deffendere, castra subire,
Linquere desidiam, ludos, hostemque ferire,
Nonque timere mori patria bello truciori,
Non desertorem pugne, si servet honorem
Hastam torquere, strenuos arcusque tenere,
Quemque suis gestis precellere semper honestis,
Ecclesie, cleri jus juxta posse tueri,
Plectere predones, populatoresque latrones. »

Beaucoup avaient dû partager ses regrets de la patrie absente :

« Quid sit enim, patriam quam perdere, durius illi
Cujus amore nichil homini stat dulcius unquam ?

O natalis amor, caro preciosor auro,
Tu nequis extingui ; tuus ardor corda perurens
Invitos profugos remeare suo jubet igne. »

Il était d'ailleurs des leurs, ce pieux prêtre, humaniste gradué de l'Université de Paris, fils de Guillaume Blondel, écuyer, seigneur de Ravenoville en Cotentin, qui portait « d'argent, à la fasce d'azur chargée d'un croissant d'or, accosté d'une boule et demie, accompagné de 9 hermines de sable, 4 en chef et 5 en pointe. » Il émigra de Normandie, en 1417 ou 1418, pour aller aux écoles de Paris et devenir précepteur, d'abord de François d'Estampes, plus tard duc de Bretagne, et ensuite du futur duc de Berry.

En 1449, il admonestait même le Roi à la guerre dans son *Oratio historialis*. « Et se la vaillance de vous ou de vostre très-noble fils, se mectoit ores à invader vos ennemis, tout le pays se combatroit pour vous y aidier. »

Une autre lyre, celle d'Alain Chartier, qui, moins heureux que Blondel, mourut sans avoir vu la libération de sa Normandie, avait aussi chanté les douceurs de la patrie à l'oreille des grands, des guerriers et des savants. Sa dernière production, la *Ballade de Fougères*, est un cri de guerre académique contre ceux qui confisquèrent sa maison natale. Il s'adresse ainsi aux Anglais : Alain Chartier.

Si vous conseille de bonne heure
De Normandie vous départir,
Et sans plus y faire demeure
De vos mesfaiz vous repentir,
Car j'ose dire, sans mentir,
Que Dieu hait toute iniquité.
A la parfin vainc vérité.

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

De France en paix la nation
Laissiez sans plus vous y bouter.
La fin de la guerre est à doubter.

Un troisième barde normand chanta, lui aussi, la guerre contre l'anglais, Olivier Basselin, une des victimes du grand mouvement des communes. Olivier Basselin.

Ce ne fut, il est vrai qu'un chansonnier, mais ses chansons eurent, cette admirable fortune de remuer profondément le populaire auquel elles s'adressaient et même les autres qui les oyaient ou lisaient. Les Virois se les répétaient au foyer domestique et c'est en les chantant que les paysans de la région allèrent assiéger Caen.

En voici un fragment, extrait d'un manuscrit de la Bibliothèque publique de la ville de Bayeux, renfermant 102 Vaux-de-Vire :

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

« Entre vous, genz de village
Qui aimez le roy françoys,
Prenez chascun bon courage
Pour combattre les Engloys

Prenez chascun une houe,
Pour mieulx les desraciner ;
S'yls ne s'en veuillent aller
Au mayns faictez leur la moue,
Ne craignez point, allez battre
Ces godons, panches à poys,
Car ung de nous en vault quatre,
Au moins, en vault-il bien troys. »

La dernière phase de la guerre.

Le peuple et l'armée supportaient impatiemment les trèves. Les exactions anglaises avaient fait déborder la coupe, le cri général, en France, était qu'il fallait en finir.

Le 24 mars 1449, les Anglais commirent la folie de rompre eux-mêmes la trève. Françoys de Surienne, un capitaine aragonnais à leur service, prit Fougères, la pilla et en dévasta les environs. Le gouvernement anglais désavoua le capitaine, mais refusa satisfaction.

Le prétexte d'une reprise des hostilités était né. Charles VII, incité par Agnès Sorel qui lui dit : « Hé bien, sire, j'ai ouy dire que vous avez bonnes nouvelles ; Dieu merci ! Menez-nous à la guerre, vous en serez plus vaillant et toute votre compagnie. Nostre heur vous vauldra tant que vous ne sauriez penser ! » fit occuper le Pont de l'Arche et Conches. Les hostilités commencèrent et les opérations furent vigoureusement menées.

Armées d'invasion.

Jacques Cœur, ce grand patriote méconnu, qui avait déjà, pour autres expéditions, prêté deux cent mille écus d'or au Roi, lui fit une avance de pareille somme pour le recouvrement de la Normandie. Trois corps d'armée furent ordonnés avec Rouen pour objectif, auxquels vinrent s'adjoindre 800 lances et beaucoup d'archers de Picardie, sous le commandement du comte de Saint-Pol, qui devaient opérer au N. Au S., le duc d'Alençon devait saillir sur son duché et le Perche. A l'O., le duc de Bretagne et le Connétable, avec Lohéac, Broon, Rouault, Odet d'Aydie, Laval, Montauban, etc., devaient attaquer le Cotentin. Dunois, lieutenant-général de Normandie, commandait l'armée de l'Est, dans laquelle étaient les comtes de Clermont, Nevers et Eu, P. de Brezé, Floquet, Xaintrailles les sires de Gaucourt, de Bueil et autres, dont le rayon d'action était la Haute-Normandie et la Normandie centrale. Une armée de réserve, sous les ordres du Roi, appuyait Dunois.

Série de succès.

Avec des troupes disciplinées, d'excellents capitaines, des ressources financières suffisantes, l'alliance officielle de la Bretagne, celle officieuse de la Bourgogne, la collaboration des populations qui contraignait les capitaines des villes à ouvrir leurs portes, le recouvrement de la Normandie ne pouvait être qu'une marche victorieuse, enserrant l'ennemi et le rejetant à la mer.

Pont-Audemer, Mantes, Vernon, Lisieux, Verneuil, Touques, cèdent à Dunois. Mortain, Coutances, Saint-Lô, Regnéville, Thorigny, Beuzeville, Pirou, Colombières, La Haye-du-Puits, tombent aux mains de l'armée de Bretagne. Le château du Hommet se rend le 25 septembre, à l'armée régulière, renforcée par les paysans cachés dans les bois : les uns étaient armés, les autres ravitaillaient les combattants. Plus de dix mille d'entre eux allèrent assiéger Carentan, qui succomba quelques jours après le pont d'Ouve. Puis ce fut le tour de Valognes, Neuilly et Gavray. Puis l'armée de Bretagne retourne enlever Fougères, dont la surprise par Françoys de Surrienne avait été l'étincelle bienvenue qui ranima la guerre.

Dunois s'empare ensuite de Rouen, de Château-Gaillard, d'Harfleur et d'Honfleur. Toute la Haute-Normandie était reconquise. Il ne restait plus aux Anglais, dans la basse province, que Caen, Bayeux, Falaise, Vire, Domfront, Avranches, Bricquebec, Saint-Sauveur-le-Vicomte et Cherbourg. Encore les garnisons de ces places, coupées les unes des autres par les partis français qui battaient le pays, ne communiquaient-elles que difficilement entre elles.

TROISIÈME PARTIE

—

BATAILLE DE FORMIGNY

Entre vous, gens de village
Qui aimez le roy françoys,
Prenez chascun bon courage
Pour combattre les Engloys.

(Manuscrit des Vaux de Vire, à la Bibliothèque de Bayeux).

Dieu a fèru ces enraigiès,
Et la dernière des batailles
Par leur trépas nous a vengiès.

(Vaux de Vire publiés par M. Travers en 1833).

Situation militaire.

Après avoir vaincu les Anglais dans tous les sièges, grâce au perfectionnement et à l'augmentation de leur artillerie par le petit bourgeois parisien, Jehan Bureau (1), grand-maître de cette arme dès 1441, il ne restait plus aux Français qu'à triompher de leurs ennemis en rase campagne pour rendre à leurs armes tout leur lustre. Ce but était à la veille d'être atteint par la savante organisation des gens de guerre élaborée par le maréchal de La Fayette et surtout le connétable, et par la sévère discipline qui y régnait. « Et estoient tous les dits gens d'armes et de trait à piet payés et gaigés tous les mois, sans qu'ils ozassent, durant la dicte guerre de Normandie, prendre nulles gens prisonniers, ne renchonner cheval ne aultre beste, quelle que elle fust, pozé ores que les dites gens fussent en l'obéissance desdits Anglois, ne les vivres en quelques lieux que ce fust, sans payer, sinon sur les dits Anglois et des gens tenant leur

(1) Quoique Simon Bureau, leur père, ne fut qu'un simple bourgeois de Paris, les frères Bureau s'appuyant sur des lettres-patentes de Jean Le Bon, roi de France, en date de décembre 1361, rendues sur le vidimus (?) d'une charte de Henri, comte de Champagne, affranchissant deux de leurs ancêtres, serfs de l'église d'Oye, village du Calaisis, et les rendant aptes à la chevalerie, sollicitèrent en 1442, de Charles VII, des lettres de reconnaissance de leur noblesse, lesquelles leur furent octroyées en octobre 1447. — Mais ces lettres patentes, étant données les circonstances de leur délivrance, nous semblent un vulgaire anoblissement.

party, qui estoient trouvez faisant guerre, lesquelz ils pouvaient prendre licitement, et leur estoit permis et non aultrement ». La victoire de Formigny allait venger nos grands désastres : Crécy, Poitiers, Azincourt (où périrent Jehan de Hotot, seigneur de Beaumont, Robert et André d'Asnières, et où fut pris le sire de Fontaines, frère d'un des chapelains de notre Cathédrale), et Verneuil (où Jehan de Harcourt, comte d'Aumale et de Mortain, père naturel de l'évêque qui bâtit notre magnifique tour centrale, trouva la mort).

Traqués de ville en ville, de château en château, non seulement par l'armée régulière, mais encore par les populations fatiguées de leurs continuelles et cruelles exactions, les garnisons anglaises, dispersées, mal approvisionnées, abandonnées par leurs généraux, pressées entre l'ennemi du dehors et celui du dedans, avaient cédé presque partout après une très faible résistance.

Les généraux anglais réclament des secours.

En vain, le régent Edmond de Beaufort, duc de Somerset, qui avait succédé au duc d'York, depuis deux ans à peine, Talbot et les autres capitaines avaient-ils sollicité, par de fréquents messages, notamment en janvier 1549, des secours d'Henry VI et de son Conseil, leur remontrant « comme quoy se perdoient les belles conquestes du feu roy ». De Cherbourg, de Saint-Sauveur-le-Vicomte, de toutes les garnisons normandes, Thomas Gower, Jehan de Robessart et les autres capitaines ne cessaient de réclamer, à cor et à cri, des renforts, parfois promis, mais qui n'arrivaient jamais. Et tous les Anglais de Normandie s'unissaient dans une gigantesque malédiction contre un gouvernement qui les abannait sans ressources à un ennemi puissant et bien armé.

La Fortune abandonnait la queue de renard pour l'élégante et poétique fleur de lys. Henry V avait profité jadis de nos discordes civiles pour s'emparer, contre tout droit, d'une partie de la France, et voici, qu'à leur tour, les vaincus de la veille, à la faveur des factions qui déchiraient maintenant l'Angleterre, allaient rejeter leurs oppresseurs mi-séculaires de l'autre côté du canal.

Troubles de l'Angleterre.

Ce pays, en effet, était en proie à la compétition des partis. Les seigneurs étaient divisés entre eux, comme aussi les membres de la famille royale. Avec ses York et ses Lancastre, l'Angleterre reproduisait l'antagonisme des ducs de Bourgogne et d'Orléans. Tous étaient unanimes à détester la reine française, Marguerite d'Anjou, dont on faisait comme le bouc émissaire de tous les revers et de tous les malheurs. Son favori, William de la Pole, duc de Suffolk, grand amiral d'Angleterre, qui tenait

alors les rênes du gouvernement était en butte à l'animadversion du Parlement, qui refusait de voter ni un homme, ni un shelling, pour défendre la Normandie si compromise par l'incurie de Somerset. Le mariage de son roi, par lequel, Suffolk, cet homme d'Etat, l'un des plus éminents de son époque, avait cru cimenter la paix entre la France et l'Angleterre, était devenu un brandon de discorde entre ses compatriotes et par suite un instrument de ruine. En vain, invoqua-t-il pour fléchir cette obstination aveugle de ses adversaires, trente-quatre années de sa vie passées sous les armes et ses campagnes pendant dix-sept hivers consécutifs... Son importunité lui valut d'être décrété d'accusation de haute trahison, jeté à la Tour de Londres, puis banni, quitte à être décapité plus tard.

Envoi de renforts.

Henry VI, ce roi faible d'esprit, céda cependant à la pression de la volonté populaire. Un *writ royal*, du 20 décembre 1449, ordonna la formation d'une nouvelle armée contre la France, et, faute de subsides de la part des communes, les joyaux de la Couronne, entre autres une croix d'argent ayant appartenu au roi Saint Louis, furent engagés aux Lombards, c'est-à-dire aux Juifs, en nantissement de la solde.

Longuement préparée, et cependant péniblement organisée, ainsi que la flotte qui la transportait, cette armée avait été recrutée un peu partout et sa composition devait se ressentir des conditions qui avaient présidé à sa levée. En effet, le théâtre de la guerre, localisé en France depuis le succès inouï d'Azincourt, avait nécessité l'envoi successif dans ce pays de toutes les forces vives de l'Angleterre et de l'élite de ses capitaines. Cette dernière expédition ne comprenait donc que des recrues ou tout au plus de jeunes troupes nécessitant le solide encadrement des vieux routiers demeurés en France. On était loin des troupes aguerries d'Henry V, où dominaient « Yllandes, tous nus piés sans cauches » et de la « très-grant quantité d'autres menues merdailles de pluriex païs, à grant quantité. »

Leur portance.

Quelle était l'importance de ces renforts si ardemment désirés, depuis si longtemps réclamés et organisés au prix de tant de sacrifices et parmi tant de difficultés, — suprême effort de l'Angleterre épuisée d'hommes et d'argent, — sur lesquels l'ennemi comptait pour rétablir ses affaires périclitantes et qui ne pouvaient, hélas ! que combler les vides de l'armée d'occupation journellement décimée par les armes françaises ?

Aucune réponse précise ne saurait être faite à cette question, car les historiens sont en désaccord grave sur ce point.

ccord des toriens.

Rapin Thoyras et sir Richard Baker parlent de 1,500 hommes ; John Gifford et Lingard de 3,000 ; Hume de 4,000. Voilà pour les Anglais. Du

côté des Français, mêmes variations, Jehan Chartier, Berry et Martial d'Auvergne, évaluent à 3,000 combattants, la force de l'expédition nouvelle ; Abel Rouault, escuyer de Poitou, qui tenait Valognes pour son frère, annonçait, dès leur descente, au duc de Bretagne et au connétable que les envahisseurs étaient 2 ou 3,000, auxquels s'étaient réunies les garnisons de Cherbourg, Saint-Sauveur-le-Vicomte et Bricquebec. Geoffroy de Couvran, capitaine de Coutances, envoyait, le 16 mars, Grenoble, héraut d'armes du Dauphin, annoncer au Roi, lors à Alençon, qu'il y en avait 4 ou 5,000. Blondel, l'historien si complet de ces jours de deuil, et normand de Ravenoville en Cotentin, les évalue à ce dernier chiffre, que Thomas Basin, l'évêque de Lisieux, porte jusqu'à 6 ou 7,000. Gruel, le compagnon et l'historiographe du connétable, est muet sur ce sujet, et Mathieu d'Escouchy ne nombre que les gens de cheval, 5 ou 600, qui, multipliés par 6, car les Anglais avaient un archer de plus que nous par lance, donnent 3,000 ou 3,500 combattants. Henri Martin et Michelet, parlent de 3,000. M. le marquis du Fresne de Beaucourt adopte le chiffre de 4 à 5,000 hommes, tandis que M. Vallet de Viriville tient pour 5 à 6,000 combattants. Nous adopterons le chiffre de 5,000 nouveaux ennemis.

Leur général — Thomas Kyriel.

Ces forces débarquèrent à Cherbourg, le 15 mars 1450, venant de Portsmouth. Si l'armée était médiocre, son chef, en revanche, était un chevalier de grand renom, messire Thomas Kyriel, un Gallois, guerrier de carrière et général des plus habiles et des plus heureux. Ses services, sa capacité, son courage en avaient fait l'émule des Talbot, des Scales, des de la Pole, ces vaillants hommes de guerre qui tinrent si haut et si glorieusement la bannière de Henry V aux jours fortunés de la conquête et dont les revers postérieurs n'amollirent jamais la grande âme. Ce choix, fait par les Anglois terrifiés et aux abois, d'un vieux routier des campagnes de France et très expérimenté dans les affaires et la topographie de ce pays, — son rappel de Calais, dont il était gouverneur depuis 1441, pour aller chercher outre-mer ceux qui devaient succomber à Formigny, — le titre de lieutenant du roi qui lui fut conféré en la circonstance, attestent hautement l'importance que le gouvernement anglais attachait à la réussite de l'expédition. Tous le voyaient déjà voler à la victoire, et Edmond de Beaufort, cet homme vain et cupide, tour à tour souple et hautain, selon le vent de la fortune, se serait écrié à la nouvelle de son débarquement : « Charles ! Charles ! vous nous avez donné une rude chasse ; à mon tour maintenant de serrer vos fumées de près ! » Grâce à

ces renforts, son orgueil envisageait déjà le roi de France assiégé, ou encore battu en rase campagne.

Son passé. Il est vrai que l'arrivée de Kyriel était bien faite pour lui inspirer confiance. Les lauriers anciens de ce général permettaient d'en présager de nouveaux.

Dès 1422, à la tête de 80 anglais, adossés à une haie, il avait tenu tête aux 200 cavaliers de Jehan de Bellay, qui, de concert avec Ambroise de Loré, tentait de reprendre Fontenay-le-Vicomte, et les avait « desconfits », leur tuant plusieurs hommes et faisant un certain nombre de prisonniers. L'année suivante, il était fait chevalier et commandait à 19 hommes d'armes et 60 archers. En 1429, quand Estienne de Vignolles, dit Lahire, sous l'influence des succès miraculeux de la Pucelle, reprenant spontanément la campagne après le sacre du roi à Reims, enlevait, avec 600 hommes, Louviers, d'où il fournissait des courses armées jusque sous les murs de Rouen, la grande cité anglaise, ce fut sir Thomas Kyriel, alors en garnison à Gournay, que les Anglais opposèrent, non sans succès à l'audacieux capitaine gascon. En janvier suivant, en effet, à la tête de 400 combattants, la plupart anglais, il s'avance jusqu'aux faubourgs de Clermont, ravageant le pays, faisant main basse particulièrement sur le bétail et les chevaux et revient chargé de butin. Charles de Bourbon, comte de Clermont, qui commandait 800 combattants auxquels s'étaient joints grand nombre des paysans de Beauvais et des environs, le rencontre à une grande lieue de cette ville et veut l'arrêter. Kyriel, fidèle à sa vieille tactique, adosse ses hommes, tous de pied, à un bois, les préserve par devant avec des poinçons fichés en terre, et à l'abri de ce retranchement, accable les Français de traits et remporte la victoire. Quantité des assiégeants périssent et une centaine de paysans sont faits prisonniers. Un mois après, nouveau combat dans les mêmes parages et nouvelle victoire.

En juillet 1430, son étoile subit une éclipse momentanée. Parti, en compagnie des gens du duc de Bourgogne, pour aller assiéger Garmigny, il partagea leur défaite et tomba aux mains de Pothon de Xaintrailles avec deux vaillants hommes d'armes de sa famille, Robin et Guillaume Courouan ou Coroan, ce dernier, capitaine de Meure, puis de Gourmay, où il capitula en 1449.

Echangé probablement avec son vainqueur que Warwick captura aux environs de Gournay, nous le retrouvons, en 1431, gouverneur de la forteresse bourguignonne de Clermont en Beauvoisis, que la complicité de Messire Jacques de Luxembourg lui avait permis d'occuper avec une

grande compagnie d'Anglais, et qu'il garda très longtemps malgré sa promesse écrite de la rendre. De là, il faisait forte guerre aux Français des frontières et même à ceux du parti de Bourgogne, prenant et rançonnant hommes et femmes, celles-ci, tant de noble lignée comme d'autres. Cette même année, en août, Sir Th. Kyriel, Lord Talbot et les autres généraux anglais, avec 2,000 hommes, se rencontrèrent entre Beauvais et Savignies, avec une armée française de 600 lances et 1,400 hommes de pied. La cavalerie fut enveloppée et surprise, la réserve prise à dos. Malgré la valeur de Xaintrailles et de ses chevaliers, les Français, le maréchal de Boussac en tête, prirent la fuite, entraînant Lahire et laissant Xaintrailles prisonnier.

En 1433, 34 et 35, de nouvelles occasions s'offrirent à Kyriel de faire sentir à ses adversaires la lourdeur de son bras. C'étaient, comme nous l'avons vu dans la seconde partie de ce travail, les temps des révoltes de la Normandie. Du 18 au 24 août 1435, l'alarme fut chaude à Rouen où l'on annonçait que Lahire venait se joindre aux corps français du pays de Caux. Thomas Kyriel, à la tête de 1,000 lances à cheval, surprit les Français à Roys-lès-Gerberoy; Lahire, blessé et démonté, s'échappa, plus heureux que beaucoup de ses compagnons auxquels la journée coûta la vie ou la liberté.

Kyriel partit de Gisors, en septembre 1435, en compagnie de Mathew Gough, gouverneur du Mans, et de 600 combattants, pour aller renforcer l'armée anglaise qui assiégeait Saint-Denis. Mais, attaqués de nuit par le Sire de Bueil et Ambroise de Loré, ils perdirent nombre de tués et de prisonniers, parmi lesquels Gough, jeté à terre d'un coup de lance, ou descendu de cheval pour satisfaire un besoin naturel.

En 1437, le roi d'Angleterre rassembla en Normandie une armée pour empêcher le duc de Bourgogne de reconquérir le Crotoy. Quatre mille soldats, dont Kyriel était un des chefs, partis de Saint-Valery, traversèrent la Somme à Blanche-Tache, allèrent à Rue, Forest-Moutier, La Broie ou La Bry, ravageant et dévastant le Ponthieu et l'Artois. Ils livrèrent aux flammes 7 ou 8 villes, Enghien, La Broie et Auxi, et ramenèrent à Rouen beaucoup de prisonniers et une grande quantité de chevaux et de bétail. Les Bourguignons, parmi lesquels 4 membres de la Toison d'Or et beaucoup de chevaliers, avaient bravement lâché pied.

En 1438, Talbot, Kyriel, Scales et autres vont, avec 800 hommes, prendre le château de Longueville, domaine de Lahire, mal pourvu de vivres et presque sans artillerie et y mettent garnison. Les Français qui l'occupaient

sortent sains et saufs. L'année 1439, les deux premiers prennent Folleville et Lihons dont ils brûlent l'église où 300 habitants périrent ; le reste est durement rançonné.

Tel était le rude jouteur auquel allait avoir affaire la jeune armée française.

ège de lognes. Le gouverneur de Caen, Somerset, aurait voulu que l'expédition venant d'Angleterre marchât rapidement sur Caen qu'il craignait de voir attaquer à tout instant. Mais Kyriel, cédant aux raisons de Hugh Spencer, le bailli anglais du Cotentin, et tous les capitaines sous ses ordres préfèrent enlever d'abord aux Français leurs récentes conquêtes et se débarrasser des garnisons de Saint-Lo, de Carentan et du Pont-d'Ouve qui les empêchent de pénétrer dans le Bessin et d'y prélever des contributions de guerre. Ils voient tout avantage à se procurer un chemin facile et des vivres en abondance. Dans cet ordre d'idées, Kyriel, qui avait avec lui les hommes disponibles de Cherbourg, Saint-Sauveur-le-Vicomte et Briquebec, commença par aller mettre le siège devant Valognes, défendue par un escuier du Poitou, Abel Rouault, qui la tenait pour son frère Joachim, Sieur de Gamaches.

Le duc de Somerset s'empressa, dès qu'il eût avis du plan de campagne de ses compatriotes, d'envoyer à leur secours un renfort de 2,000 hommes, tiré des garnisons de Caen, Bayeux et Vire, sous les ordres de messire Robert Vere ou Ver, frère du comte d'Oxford et parent du roi d'Angleterre, selon Gruel, de Mathew Gough, qui avait fait campagne fraternellement avec Floquet, en 1444, contre les Suisses, et de Henry de Norbury. Ces secours traversèrent les Veys Saint-Clément, bien connus de leurs chefs, passèrent dans le Cotentin sans avoir été inquiétés par la nombreuse garnison de Carentan, et pillant tout sur leur passage le long du bord de la mer, se réunirent aux troupes qui assiégeaient Valognes, formant ainsi, au rapport de Berry, un total de 6 à 7,000 combattants.

Ces forces considérables, aidées de quelque artillerie de Cherbourg et de travaux de mine, n'eurent cependant pas immédiatement raison des défenseurs de la place. Les assiégés subirent un rude assaut le 27 mars, vendredi avant les Rameaux, et les Anglais pillèrent et profanèrent les églises et les lieux saints. De la ville, les défenseurs se retirèrent dans le château où ils continuèrent de tenir leurs ennemis en échec. Ce ne fut qu'au bout de trois semaines de siège, qui coûtèrent aux assiégeants 500 hommes, qu'Abel Rouault, désespérant d'être secouru, rendit le

château, obtenant, — pour lui et ses compagnons d'armes, les honneurs de la guerre, c'est-à-dire de « s'en aller saufs leurs corps et leurs biens, c'est à scavoir chevaux, harnais, vivres et prisonniers », — et pour les bourgeois la paisible possession de leurs biens.

Toutefois, la ville et l'élection souffrirent tant de cette nouvelle invasion qu'une ordonnance royale de 1450 les dégreva d'impôts à cause des grandes pertes que les habitants avaient éprouvées.

Les Anglais prirent ensuite plusieurs autres places et rentrèrent en possession presque complète du Cotentin.

Clermont et son armée.

Charles VII fut fort courroucé quand il apprit la reddition de Valognes, car si, ni le duc de Bretagne, ni le connétable n'avaient rien fait pour venir en aide au malheureux Abel Rouault, lui, du moins, avait ordonné pour secourir la dite place une grosse armée dont il avait baillié la charge à son gendre, Mgr de Clermont, aisné fils du duc de Bourbon, qu'il avait établi son lieutenant en Normandie, en remplacement du duc de Bretagne resté à Dinan. Ce prince était accompagné du seigneur de Montgascon, fils aîné de Bertrand de la Tour, comte de Boulogne ; de Godefroy, son frère ; de Charles, seigneur de Sainte-Baseille, dit le cadet d'Albret ; du sire de Wambais ; de Pierre de Brezé, seigneur de la Varenne et de Brissac , grand seneschal de Poictou ; de Guillaume de Ricarville ; de Jacques de Chabannes, son lieutenant, seigneur de Charlus et de Passy, seneschal du Bourbonnois et de plusieurs autres chevaliers et escuyers.

A cette liste de Mathieu d'Escouchy, Jehan Chartier, Blondel et Basin ajoutent les noms de Prégent de Coëtivy, seigneur de Raids, amiral de France ; de Jacques, comte de Castres, depuis duc de Nemours, fils aîné de Bernard d'Armagnac, comte de Pardiac et de la Marche ; de Jehan Crespin, baron du Bec-Crespin et Seigneur de Mauny ; de Louis de Soyecourt, seigneur de Mouy et de Vermandois, capitaine de Compiègne et chambellan du roi ; de Robert Cuningham, capitaine de la garde écossaise de Charles VII ; de Messire Geoffroy de Couvran, seigneur de la Morandaye, conseiller et chambellan du Roy, capitaine de Coutances ; de Joachim Rouault, seigneur de Boismenard et de Gamaches, capitaine de Saint-Lo, l'un des premiers hommes de guerre de son temps ; d'Olivier de Broon, capitaine de Regnéville ; d'Olivier et Robert Congray ; d'Odet d'Aydie, seigneur de Lescun et de Châtillon, capitaine de La Haye-du-Puits et de Saint-Sauveur ; de Jehan de Rosnivinen, capitaine de Carentan ; de Pierre de Louvain, vicomte de Berzy et d'Acy ; et de Robert de

Floques ou Floquet, sire de Floques et d'Avrechier, blessé à la jambe aux préliminaires du siège de Rouen.

D'Escouchy évalue l'armée de Clermont à 500 lances ; Chartier à 5 ou 600 lances; Berry à 600 ; — soit donc un total de 2,500 à 3,000 hommes.

Projets de Clermont. Clermont, en arrivant à Carentan, avait grande volonté et fort désir d'avoir combat avec les Anglais, mais Prégent de Coëtivy qui le vint joindre, avec les capitaines des châteaux voisins et la noblesse fidèle, accourue en grand nombre, lui exposa la situation de Valognes, le dissuadant d'attaquer un ennemi nombreux et bien retranché. « Les Français laissèrent donc prendre la ville, ne pouvant pour lors estre assez tost prests pour la pouvoir secourir à temps, veu mesmement et considéré que l'armée du Roy n'estoit pas toute assemblée, mais estoit dispersée en diverses parties, pour plus diligemment recouvrer et regagner sur les Anglais le pays et duché de Normandie. »

Marche de Kyriel. Les Anglais se deslogèrent donc de Valognes, le 12 avril, se dirigeant vers le Bessin, pour gagner Caen, en cueillant, chemin faisant, les troupes disponibles de leurs diverses garnisons et en constituer une armée d'environ 12,000 hommes, la plupart rompus à la guerre et tous parfaitement équipés. Somerset, qui avait déjà fait mettre sur roues les bombardes, pierriers et autres machines de guerre, qu'il possédait, ne doutait pas de refouler les Français avec de telles forces, presque égales à celles de la conquête de 1415.

La réussite d'un tel dessein eût fait courir à notre pays les plus grands périls et accablé les habitants des pires maux. Mais la Providence implorée par la sainte martyre de Rouen, avait pris en grande pitié le royaume de France déchiré par ses fils et violé par l'étranger : elle allait bientôt lui rendre tous ses enfants. Sa protection était de plus en plus visible, car depuis le supplice de Jeanne d'Arc, les affaires des Anglais n'avaient fait que péricliter.

Désireux d'éviter Carentan qu'il savait fortement occupé, surtout depuis l'arrivée de Clermont, Kyriel se prépara à passer la baie des Veys, entre Brucheville et Saint-Clément, voie qu'avaient prise pour venir à son aide les secours envoyés par Somerset. Plusieurs cours d'eau, qui là se jettent dans la mer, forment, sur une largeur de deux lieues, une plage sablonneuse où s'élèvent différents bancs et qu'on ne peut traverser qu'en un lieu fort étroit, au risque d'être englouti par les sables mouvants.

Conseil de guerre. Clermont tint conseil avec ses capitaines sur les moyens d'arrêter l'ennemi et sur le plan à suivre. Ses prudents conseillers furent d'avis de

ne pas attaquer au passage des Veys, à cause de la difficulté d'y employer la cavalerie, leur principale force, et des dangers que courraient les captifs enchaînés que les Anglais traînaient avec eux, et à cause surtout de la nécessité où leur infériorité numérique les mettait d'attendre les renforts du connétable, pour lors à Coutances, dans la créance où il était que Kyriel aurait voulu forcer La Haye-du-Puits. Prégent de Coëtivy, placé par le roi auprès de son jeune lieutenant pour modérer sa fougue et l'éclairer des lumières de sa vieille expérience, appuya très-fortement ces considérations. « Craignons, dit-il, la fortune des armes. Jusqu'ici les Français, deux fois plus nombreux que les Anglais, n'en ont jamais triomphé en rase campagne. Aujourd'hui, ils sont moitié moins nombreux. Une seule défaite entraînerait la perte, non seulement de la Normandie, mais de tout le royaume. Carentan, Coutances, Saint-Lô, sans défenseurs, seraient vite occupées par l'ennemi. Et alors toutes les forteresses de Bretagne, si heureusement réduites par son Duc, subiraient le même sort. N'allons donc point, mes amis, pour une entreprise si douteuse et peut-être si fatale à l'Etat, aventurer nos vies. Ce n'est pas dans le Cotentin qu'il faut assaillir l'ennemi ; ses champs enclos de fossés et ses marais paralyseraient nos cavaliers et donneraient l'avantage à ses fantassins. Fortifiez-vous solidement contre les Anglais de Valognes et de Cherbourg et veillez à protéger les autres places contre leurs attaques ; et s'ils sortent de leurs donjons, vous les pourrez détruire par groupes. »

Cet avis n'est pas approuvé par le commun, ni par les nobles, ni même par d'excellents guerriers qui préfèrent en finir, d'une seule fois, avec l'ennemi et ne pas éterniser une guerre de sièges. L'accès difficile des Veys, le péril de leur passage, l'inexpérience des Anglais nouvellement débarqués, leur indiscipline, les fatigues d'un siège pénible (celui de Valognes) leur semblent promettre la victoire aux Français rompus à la guerre et qui se sont refaits dans l'abondance de toutes choses.

Ces raisons sont impuissantes à modifier la décision du conseil de guerre qui persiste dans son plan. Défense est donc publiée d'attaquer l'ennemi. Et pour en assurer l'exécution, Olivier de Coëtivy, chevalier, chambellan du Roy, seigneur de Taillebourg et sénéchal de Guyenne, et Joachim Rouault, seigneur de Boismenard, Gamaches et Châtillon, capitaine de Saint-Lo, sont chargés de garder le pont d'Ouve, afin d'empêcher les troupes de passer dans le Cotentin pour y combattre.

Intervention des habitants

Les nobles du pays et autres personnages de marque, pleins de douleur à la pensée de la désolation qui va fondre sur la contrée, supplient le

grand sénéchal Pierre de Brezé de défendre le Cotentin, au nom de sa mère, Clémence Carbonnel, fille des seigneurs de Canisy, famille expropriée comme rebelle lors de la descente de Henry V. Le Roi, notre souverain seigneur, ajoutent-ils, a confié à votre honneur et à votre habileté le gouvernement du vaillant prince, son gendre. Nous vous demandons donc très humblement d'empêcher la ruine de notre région, au nom du serment que vous avez fait et de l'honneur de ce seigneur. Le sénéchal, tout en les félicitant de leur loyauté, leur confirme que c'est dans le Bessin, région plus favorable à la cavalerie que le Cotentin, que la rencontre des armées aura lieu.

Alors, reprennent ses interlocuteurs, il vous faut insister pour que le combat ait lieu à la sortie des Veys, car si les Anglais entraient dans le Bessin, ils gagneraient, par les bois, Caen, Bayeux et les autres forteresses ennemies où ils trouveraient des renforts considérables de troupes. Réunies à celles-ci, l'armée d'invasion s'élèverait à une dizaine de mille hommes que nous ne saurions attaquer. Se jeter sans retard sur l'ennemi, c'est sauver la patrie ; rester dans une pusillanime immobilité, c'est causer la ruine de tout le duché.

Messages au connétable.

Pour assurer l'exécution des résolutions du Conseil, le comte de Clermont donne à Jehan Desurande, curé de Carentan, partisan dévoué du Roi, des lettres de créance pour le connétable qui était à Coutances. Ce messager lui expose fidèlement les intentions du comte, l'engage à renoncer à se porter sur La Haye-du-Puits et le prie de conduire hâtivement son armée dans le Bessin, à Saint-Lô, pour, de là, gagner, le lendemain, dès l'aurore, le bourg de Trévières. Les Anglais, pris en tête et en queue, entre l'armée du comte qui partirait de Carentan, et celle du connétable, seront facilement écrasés sur la route étroite qui traverse les marais. Et ils ne pourront sortir des passages dangereux qu'en suivant la chaussée du Vieux-Pont, qui passe entre Bayeux et la campagne de Formigny, à moins de prendre, pour atteindre cette ville, le chemin interminable qui longe la mer. Au delà du passage, commencent les marais fangeux et infranchissables qui s'étendent jusqu'à Isigny. Le curé Desurande remit, en outre, à Richemond, suivant Gruel, des lettres autographes du comte de Clermont, de Monseigneur de Castres, de l'amiral de Coëtivy et du grand sénéchal.

Le plan, ainsi exposé, eut l'agrément du connétable, qui sortit de Coutances à la tombée de la nuit et se hâta de gagner Saint-Lô où il ordonna à ses gens de le rallier.

Mais, les événements devaient bien vite modifier cette résolution de ne pas s'opposer au passage des Veys.

Le 14 avril, le guetteur de l'église de Carentan signale que les Anglais, profitant de la marée basse (qui avait lieu, à cette date, vers une heure de l'après-midi, vu le jour de la lune, Pâques tombant le 5 avril), passent les Veys de Saint-Clément. Il sonne la cloche à toute volée et le cri : « Aux armes ! » retentit à Carentan et dans les campagnes environnantes. Défense, sous peine de mort, est faite à l'armée de poursuivre l'ennemi. La foule, comme en délire, pousse des clameurs inquiètes : « Nous sommes trahis ; des perfides vont consommer notre perte et celle de nos femmes, de nos enfants et de nos biens ! » Déjà, la plus grande partie de l'armée anglaise avait traversé la Vire, le plus considérable des cours d'eau qui se jettent dans la baie, quand, au mépris des défenses, un vaillant guerrier, Robin de Malortie, escuier, homme d'armes de la compagnie de Geoffroy de Couvran (de la suite de Pierre de Brezé, suivant d'autres), court à l'ennemi, suivi de ses frères d'armes. Hommes d'armes, archers, guisarmiers et avec eux, des paysans, indignés de l'inaction où ils étaient retenus, sans s'attendre l'un l'autre, sans chefs, sans ordre, se précipitent, par bandes, vers les gués. Pour n'avoir pas à punir de mort les séditieux, les gardiens du pont de l'Ouve n'osent s'opposer à cette course désordonnée. Le sénéchal de Guyenne et Joachim Rouault se disent entre eux : « Tous ces gens sans chef courent à une honteuse défaite : il nous faut les suivre, non pour combattre avec eux l'ennemi, mais pour tâcher de les arracher au danger. »

Combat dans les Veys.

Les Français, avec leur *furia* habituelle, se ruent sur l'arrière-garde ennemie. Les flèches, la hache, l'épée jettent le désordre dans les rangs des Anglais, dont plusieurs sont blessés, tués ou noyés. Français et Anglais, insouciants du danger, l'eau au ventre, combattent furieusement jusque dans les gués. « Et quand les Français, qui n'étaient qu'une poignée, se voyaient trop chargés et trop pressés par les Anglais, ils se retiraient par plusieurs fois vers les leurs qui étaient demeurés sur le bord de la rivière. Enfin, ils furent contraints de retourner avec la grosse compagnie qu'ils avaient : car, la vérité fut telle que les Anglais firent, pour ce coup, retirer les Français, c'est à scavoir leur bataille et leur arrière-garde tout ensemble, lesquels, néanmoins, ne purent, pour cette fois, passer la rivière. »

Les Français repoussés.

A ce moment, Joachim Rouault, oubliant son dessein de ne point combattre, ne peut s'empêcher de se jeter au milieu de la lutte. Le

Intervention de Joachim Rouault et autres.

Sénéchal et Geoffroy de Couvran, dont la compagnie est partie des premiers, en font autant, et poursuivent, pendant plus d'une lieue, l'ennemi auquel ils livrent un combat acharné. Ni l'avant-garde anglaise, parvenue entre les deux gués, ni ceux qui sont en deçà, ne peuvent, en raison de la difficulté des lieux, secourir leurs frères qui sont aux prises. Si un renfort de 200 guisarmiers seulement eût soutenu l'attaque française, c'était une victoire décisive.

« Mais quand iceux Anglais virent qu'ils ne pouvaient, par cette façon, passer la susdite rivière, ils firent monter partie de leurs archers de pied derrière ceux de cheval, jusqu'à ce qu'ils fussent passés le plus fort de la rivière ; puis quand ils virent qu'ils pouvaient prendre fond, ils les firent descendre à pied et tirer très-fort contre les Français qui s'étaient rapprochés d'icelle rivière. »

engagement.

« Ce fut à cette heure que d'un côté et d'autre, y furent faites de grandes vaillances d'armes, car avant, et à mesure que les dits Anglais, estant en cette rivière, comme dit est, peussent avoir gagné le passage d'icelle, il y eut une forte escarmouche qui dura assez long espace de temps, en laquelle il fut tellement besongné par les Anglois que force fut aux François, qui combattaient à la débandade, de remonter à cheval et tirer en arrière, en leur abandonnant le passage de la rivière. »

cul des ançais.

Impuissants, en effet, à repousser une si rude attaque, les Français durent chercher leur salut dans la fuite. La marée montante, qui allait couvrir les Veys, sépare les combattants qui, de chaque côté, regagnent le rivage. Les Anglais abordèrent à Saint-Clément où une pièce de terre, voisine de la mer, porte encore le nom de *delle de la Bataille*.

Anglais le Bessin.

Echappés aux périls de ce dangereux passage et des mains de leurs rudes ennemis, les Anglais, tout joyeux de fouler le sol du Bessin que Mathew Gough embrassa en s'écriant : « Enfin, nous sommes passés, malgré ces chiens cruels ! », suivent allégrement le chemin de Bayeux. Mathew Gough prend les devants pour aller mettre cette ville en état de défense et y chercher des renforts.

ombat fut ontané.

Cette rencontre dans les Veys fut donc bien un coup de main exécuté, à l'encontre de la volonté expresse du lieutenant du roi Charles VII, par des patriotes qui n'agirent que de leur propre mouvement, suivant le témoignage de Blondel, et non, comme voudrait le faire croire Mathieu d'Escouchy, une opération ordonnée par Clermont, qui aurait envoyé de 80 à 100 lances et les archers, sous la conduite de Pierre de Louvain, pour défendre le passage des Veys aux Anglais. Inutile d'insister sur cette

relation d'un homme étranger à notre pays : son opposition avec la décision du conseil de guerre, ci-dessus rapportée, en fait suffisamment justice.

Mutinerie.

Clermont, qui, dès qu'il avait appris la volonté des Anglais de passer les Veys, s'était délogé de Carentan, avec quelque suite, pour se rendre à Brévands, sur les rives de la Taute, avait vu, de là, l'attaque française et le passage triomphant des Anglais. Il rentre à Carentan, où l'armée et le peuple poursuivent les chefs de clameurs et crient à la trahison envers le Roi et l'Etat. Malortie, exaspéré, jette ses armes, les piétine et jure qu'il ne se battra plus pour la France. Un autre brise sa javeline contre une muraille. On se remémore les agissements de Hugh Spencer, le bailli anglais du Cotentin, sur les conseils duquel, Kyriel, au lieu d'accéder à la requête de Somerset qui leur prescrivait de le rallier à Caen, avait préféré guerroyer d'abord dans le Cotentin. On disait que la veille du jour où les garnisons anglaises du Bessin, venant au secours de Kyriel, passèrent par Carentan, des Anglais avaient tenu des conciliabules secrets avec les notables de la ville. Tous se figuraient que le libre passage, tant à l'aller qu'au retour, avait été acheté à prix d'or par l'armée anglaise. Hugh Spencer, par sa conduite toute récente dans la journée du 13 avril, donnait une forte prise aux soupçons de trahison ; à cette date, en effet, il avait accepté des principaux de Carentan un splendide festin, où le vin, paraît-il, ne fut pas épargné. Tout cela causait une violente agitation qui faillit tourner en révolte.

Nouveau conseil de guerre et nouveaux messages.

Irrité de ces outrages injurieux pour son honneur, Clermont veut, au péril de sa vie, affirmer sa féauté au Roi et courir sus à l'ennemi. Excité et rendu plus audacieux par les insultes, il tient, de nuit, un nouveau conseil de guerre avec les autres capitaines et décide l'attaque pour le lendemain. Aussitôt, ils envoient des messages à divers, notamment au Connétable, parvenu à St-Lo, pour requérir secours dans une circonstance si critique.

« Et pour ce que le dit comte de Clermont, dit notre compatriote Jehan Chartier, avait peu de gens avec lui au regard de ses adversaires, il envoya hastivement à St-Lo, devers le connestable, afin qu'il vînt à son secours, lui mandant qu'autrement lui et ses gens estoient bien taillez et en péril d'avoir fort à faire, attendu que les Anglais excédoient lors, en grand nombre de gens de guerre, les François ».

Prégent de Coëtivy écrivait, plus tard, de St-Lo, le 19 avril, à Pierre de Carné : « Le Connestable ne fust venu à l'heure et par la manière

qu'il vînt..... je doubte que nous n'en fussions jamais sortis sans dommage irréparable, car ils estoient de la moitié plus que nous estions ».

Le poursuivant, ou élève héraut, envoyé au connétable, arriva à St-Lo, au point du jour. Il lui annonçait les faits survenus : « Que les Anglais avoient passé les Vez et qu'ils tiroient à Bayeux », et l'invitait à se rendre au plus vite sur le chemin de Carentan à Bayeux, vers Trévières. Gruel prétend que Clermont et ses capitaines avaient fait prévenir Richemond qu'ils chargeraient toujours l'ennemi, en l'attendant, mais ce récit intéressé est démenti par les autres chroniqueurs. La vérité est que, comme le dit formellement Mathieu d'Escouchy, Clermont lui avait mandé « que le premier d'eux étant là arrivé (sur le chemin de Carentan et de Bayeux) y attendist son compagnon en intention de battre les Anglais ».

du
able.

« Au point du jour, le Connétable fut le premier qui ouyt appeler le guet, fit lever gens pour ouvrir la porte, et incontinent fit sonner ses trompettes à cheval et s'arma bien diligemment, puis ouyt la messe. Après, il alla à la porte de l'Eglise, et monta à cheval, il n'avait pas 6 hommes avec lui au partir, puis il chevaucha ensuite une lieue (pour recueillir, chemin faisant, ses gens de Coutances, qui avaient ordre de le rallier), et s'arrêta ensuite pour les mettre en bataille ; après il fit ses
née. ordonnances et mit le bâtard de la Trémouille avec bien 15 ou 20 lances devant ; ensuite il envoya son avant-garde en laquelle estoient Jacques de Luxembourg, frère de sa femme Catherine, seigneur de Richebourg, son lieutenant-général ; André de Laval, seigneur de Lohéac, maréchal de France, capitaine de Carentan ; Jehan de Brosse, seigneur de Sainte-Sévère et de Boussac et leurs archers ; puis, il ordonna pour gouverner ses archers Gilles de Rouvroy, seigneur de St-Simon, un de ses lieutenants, et Jehan et Philippe de Malestroit, deux de ses escuyers ; après il ordonna pour la garde de son corps certains gentilshommes dont les noms s'ensuivent : premièrement Regnaud de Volvire, beau-frère de Joachim Rouault, Pierre du Pan, Yvon de Treenna, Jehan Budes, son porte-étendard, Hector Mériadec, Jehan du Bois, Colinet de Lignières et Guillaume Gruel, son escuyer et biographe ; puis, il ordonna des gens pour l'arrière-garde et chevaucha en bonne ordonnance et le plus diligemment que faire se pouvait ».

redes
ants
gny.

En sortant des Veys, Kyriel prit la route de Caen, en traversant St-Clément, St-Germain-du-Pert, la Cambe et Longueville, ce qui était d'ailleurs le chemin le plus court et le moins impraticable. Son corps d'armée passa la nuit du 14 au 15 avril dans les villages de Trévières, de Formigny

et autres ès environs. Les Anglais ne s'attendaient nullement à une attaque et croyaient avoir échappé à toute poursuite. Ils se mettaient même en marche pour rejoindre Mathew Gough, « et changeaient de logis à autre », pour se concentrer à Formigny, quand, tout à coup, sur leurs derrières, par la route de Carentan, au sommet d'une colline dominant le val de Formigny, apparaissent les « coureurs » du comte de Clermont: vingt lances sous le commandement d'Odet d'Aydie et Guillaume de Ricarville.

Car, le lieutenant du Roi avait quitté, de grand matin, Carentan, avec toutes ses forces, passé en barque le petit gué d'Isigny, pénétré dans le Bessin, poursuivant l'ennemi avec 3.000 combattants. Il tirait en très bel ordre tout le grand chemin devant Carentan et Bayeux, après ses coureurs chargés de descouvrir la route et l'estat d'iceux Anglais. Et les cavaliers français firent si grande diligence qu'ils trouvèrent l'ennemi auprès de Formigny.

Quand les Anglais aperçurent lesdits coureurs et qu'ils reconnurent que c'étaient leurs adversaires, ils se rassemblèrent et logèrent en très bel ordre en ce lieu de Formigny, ne sachant pas encore au vrai que les Français eussent intention et volonté de les combattre: mesmes ne se doutaient-ils aucunement de cela, jusqu'à ce qu'ils aperçurent l'avant-garde du comte de Clermont, qui les approchait, dont était chef l'amiral de France.

Or, ainsi que chacune des parties regardait à rencontrer l'occasion d'entreprendre l'une sur l'autre, arriva, avec lesdits Anglais, Mathew Gough, qui, le jour précédent, était allé à Bayeux, d'où il avait ramené, en sa compagnie, le plus grand nombre de gens qu'il avait pu tirer et enlever de ladite place. Et quand furent joints, et qu'ils eurent regardé la conduite et la manière que tenaient les Français, les Anglais comprirent qu'ils étaient poursuivis pour être combattus, prirent champ et mirent leurs gens en très belle ordonnance.

Préparatifs de Kyriel.

Sachant que le connétable était dans le voisinage, Kyriel ne négligea rien pour éviter toute surprise. Disposant son armée, du pont du Val de Formigny au Vieux-Pont de Surrain, il l'avait adossée, environ à un trait d'arc, arrière du village, aux murs, maisons, haies et jardins remplis de pommiers, poiriers et autres arbres, afin qu'on ne les pût surprendre par derrière ; et « avaient aussi, environ un trait d'arc derrière eux, une petite rivière, et entre deux, d'autres jardinages pleins d'arbres, le tout afin qu'on ne les pût prendre par derrière. »

A ce premier rempart naturel contre la cavalerie, les Anglais en ajoutèrent un autre, sur leur front, pour y rendre aussi son action sans effet. N'ayant, dans leurs rangs, qu'un millier environ de combattants à cheval, tandis que cette arme composait la majeure partie de l'armée de Clermont, il leur fallait user de toutes les ressources des ouvrages de fortune pour compenser cette infériorité.

Leurs chefs, hommes de guerre consommés, leur font creuser des trous, des fossés et des retranchements, devant lesquels ils fichent, selon leur coutume, des pieux aigus destinés à arrêter l'élan de l'ennemi et à faire choir les chevaux.

A l'aile gauche, Robert Vere et Mathew Gough prennent le commandement de la cavalerie peu nombreuse (800 à 1.000 chevaux), qui doit défendre le pont situé sur la route par laquelle arrivent les Français. Le corps le plus considérable, sous les ordres de Kyriel, est placé par lui, à dos du village, derrière les retranchements. Cette infanterie est disposée sur trois lignes : en première, les archers ; en deuxième, les guisarmiers ; en troisième, les hommes d'armes munis de lances.

Ces préparatifs durèrent trois heures, pendant lesquelles les deux armées s'observèrent sans en venir aux mains.

Allocution de thew Gough

Ce serait alors, que, suivant Blondel, Mathew Gough, excitant ses hommes par la perspective du pillage et l'appât du butin, leur aurait adressé l'allocution suivante pour leur donner confiance dans la victoire : « Le combat d'aujourd'hui vous sera une nouvelle occasion de déployer le grand courage que vous avez montré tant de fois déjà. Combattez virilement et vous remporterez une victoire éclatante sur des adversaires plus enflammés de vengeance que de courage. La lâcheté vous livrerait, comme un vil troupeau, au fer d'un ennemi sans humanité. Souvenez-vous que vos pères, en petit nombre, vainquirent toujours les multitudes françaises : plus nombreux aujourd'hui, votre vaillance mettra en pleine déroute cette tourbe effrénée et en désordre qui se rue sur vous, et nul de ses fuyards ne pourra éviter les fers de la captivité ou une mort imminente, car la marée haute interdit tout passage des gués vers Carentan. Et ce vous sera un éternel honneur, pour vous et pour vos fils, d'avoir ainsi dispersé les Français. Voyez ces guerriers resplendissants d'or et d'argent : leurs riches dépouilles augmenteront considérablement vos biens ; et elles seront bientôt vôtres, si, solides au combat, comme vos braves ancêtres, vous attendez de pied ferme l'ennemi. »

« Et lors approcha ledit Comte de Clermont avec toute sa bataille jusque à trois traits d'arbalestre, ou environ, et illec fit descendre partie de ses archers à pied (1,500 dit Chartier) ; et les hommes d'armes demeurèrent à cheval, à côté d'eux, sauf le seigneur de Mauny, qui avait la charge de les conduire, lequel tenait iceux archers sur le côté dudit ruisseau occupé par la cavalerie anglaise. »

Préparatifs de Clermont.

Le Comte attendait le Connétable, suivant ce qu'il était convenu, pour engager l'action.

Au bout de quelque temps l'artillerie (1) placée sur une hauteur et composée de plusieurs pièces de différents calibres, comme l'attestent les boulets trouvés sur le champ de bataille et aux environs et conservés au petit Musée de la Chapelle de Formigny, entame sous la direction du maître canonnier Giraud, Gérault ou plutôt Giribault, un Génois (rôle du 13 novembre 1450), renommé dans son art, un feu nourri contre les Anglais. « Puis, Clermont envoya entre les deux batailles, pour escarmoucher avec les Anglais, environ 50 à 60 lances et 200 archers, afin de les entretenir et les amuser jusques à la venue du Connétable, qui debvoit arriver là, et aussi pour mieux garder et conserver leurs coulevrines qui tiraient fort sur la bataille d'iceux Anglais, qui en recevaient grand dommage et empeschement. »

L'artillerie française commence le combat.

Au début de l'action, les Français, malgré leur élan, furent repoussés : les fossés et les pieux fichés en terre ne leur permirent pas d'aborder l'ennemi. Mais, comme le feu de leur artillerie causait de grands ravages dans les rangs des Anglais et désorganisait leurs batailles, sans ébranler le courage des combattants, Mathew Gough se décide à l'attaque. Il ordonne environ 600 archers pour gaigner ces coulevrines. Ceux-ci, pleins d'ardeur, sortent de leurs retranchements et attaquent, avec rage, la bataille française. Leur choc impétueux, à peu près à la distance d'un trait d'arc, met les archers, qui étaient bien 1,300, en déroute et disperse les artilleurs. Ils s'emparent de deux coulevrines. Floquet et Mauny, qui commandent les troupes chargées de défendre l'artillerie, ne peuvent retenir leurs soldats. Ceux-ci se replient en désordre sur le corps d'armée du comte de Clermont et les Anglais emportent les deux pièces dans leur camp.

Prise de deux coulevrine

(1) Bazin dit que c'étaient des bombardes appelées serpentines. Les serpentines étaient des coulevrines ainsi nommées d'une figure de serpent qu'elles portaient. — Les boulets trouvés dans le voisinage révèlent la présence de demi-coulevrines, de faucons, fauconneaux et sacres.

Elles sont vite reprises.

Mais Pierre de Brezé, vaillant capitaine, homme prudent et ferme contre les périls inopinés, qui, du Val de Formigny, amenait un renfort aux troupes qui pliaient, lance ses cavaliers là où il voit fuir les archers. D'une voix tonnante et avec force coups, il rassemble les troupes débandées, les menace de la hart et ranime leurs courages abattus. Il leur montre l'opprobre dont les couvrirait une fuite honteuse et promet la victoire à leur courage. Puis, sautant de cheval, il se met à leur tête. Accablés de traits, de coups de hache et de lances, les 700 archers du centre sont dispersés, frappés, blessés, tués et repoussés de la longueur de quatre lances. Les François reprennent les coulevrines et les ramènent à leur camp, impuissants, toutefois, à soutenir le choc de toutes les batailles ennemies, qui s'apprêtent à se ruer sur eux. Les Anglais avaient perdu, au témoignage de Berry, 200 hommes, Pierre de Brezé y acquit grand honneur, et tous les autres aussi, car chacun y fit vaillamment son devoir.

L'armée anglaise, nous l'avons dit, avait été admirablement disposée. Ses trois lignes, semblables aux solides remparts d'une place forte, s'opposent à l'invasion ennemie. Les trois corps d'archers de 700 hommes chacun, placés en première ligne, deux aux ailes, un au centre, pareils à trois fortes tours, empêchent les Français de rompre les rangs des batailles. Si les Anglais, supérieurs au début, eussent osé poursuivre les assaillants qui reculaient, ils eussent, par malheur, remporté l'avantage.

Second engagement.

Ce furieux combat apaisé, les Anglais, ralliés derrière leurs retranchements, se remettent en bon ordre. Les Français rendus plus ardents par leur insuccès partiel, mettent pied à terre et combattent en fantassins : ils n'attaquent plus de front l'armée entière, mais assaillent de flanc et séparément les bataillons ennemis. Olivier de Coëtivy, le brave Sénéchal de Guyenne, pénètre audacieusement avec sa compagnie entre la seconde et la troisième lignes ennemies et sépare cette dernière des autres, détruisant ainsi leur belle ordonnance, capable de rendre très-difficile si non impossible le triomphe des Français. Trois heures durant, on escarmouche rudement, les uns attaquant, les autres se défendant, avec des péripéties diverses. Les Anglais avaient le vent au visage et la poussière dans les yeux, ce qui nuisait au tir de leurs archers et augmentait la pénétrabilité des traits de leurs adversaires.

Le comte de Clermont, dont l'armée est inférieure en nombre, est sur le point, malgré ses vaillants efforts, de renoncer à un combat disproportionné, où cependant les compagnies d'ordonnance firent leurs preuves. Car, selon Gruel, « si n'eussent été les gens d'armes, qui tinrent bon, je

crois que les Anglais eussent fait grand outrage à nos gens ». Et il ajoute : « tout estoit mêlé. »

Arrivée de Richemond.

Mais voici le secours. Richemond, tant attendu, et, selon toutes les apparences, tardivement venu, malgré l'appel ou plutôt les appels réitérés qui lui avaient été adressés, apparaît sur la crête de la colline gigantesque qui se dresse au nord de Trévières, et dont les sinuosités suivent en l'encaissant le cours de la rivière d'*Aure*.

Sa marche à l'ennemi.

L'escarpement du côteau au sortir du village empêchant de gravir directement cette colline, Richemond la contourna. Après avoir traversé à gué la rivière, près du hameau de la Barre, il suivit le chemin qui mène à l'église de Formigny.

Une tradition locale et séculaire veut, qu'en gravissant la côte, le Connétable ait fait la rencontre d'une vieille paysanne qui ramassait de l'herbe pour sa vache et à laquelle il aurait demandé où était l'ennemi, et qui lui aurait répondu : « Allez bien vite, Monseigneur, cela va bien mal ; tout est perdu si vous n'arrivez pas à temps. »

Cette tradition a inspiré l'auteur du tableau de la chapelle Saint-Louis. On y voit, en effet, aux environs du champ de bataille, sous les monts qui bornent l'horizon, un homme et une femme travaillant aux champs, et qui sont vraisemblablement là en témoignage du fait que nous rapportons.

Toujours est-il que le Connétable fut bien renseigné sur le lieu précis du combat, puisqu'à mi-côte, il délaissa le chemin de l'église de Formigny, point où on ne se battait pas, pour prendre une route qui suivait le flanc du côteau et qui le conduisit droit au Val où la lutte avait lieu.

Le moulin à vent.

A un endroit où la colline commence à accuser une déclivité qui va s'accentuant à l'approche de l'église d'Aignerville, se trouve, à la jonction de deux chemins, une petite pièce de terre dite du *Moulin à Vent*. Il n'y a plus trace de moulin, mais une tradition constante y atteste son existence, et au commencement de ce siècle, le sol était encore jonché de ses pierres dispersées.

A quelques pas au Nord, il était facile de se rendre compte de ce qui se passait à l'extrémité occidentale du Val où se livrait le combat. Et la vue y embrassait d'autant plus facilement l'horizon que l'espace situé entre le val et le moulin, n'était pas alors, comme aujourd'hui, couvert d'arbres, mais constituait une vaste lande au-dessus de laquelle l'œil planait sans obstacles.

Ce fut près de ce moulin dont parlent tous les chroniqueurs, que

Richemond s'arrêta, forma son armée et prit ses dispositions pour marcher au combat. Il avait, sous sa main, 300 lances et 800 archers.

ise
ère
glais.

Pendant le second engagement dont nous venons de parler, Mathew Gough aperçoit, dans la direction de Trévières, sur la route de Saint-Lô, un corps de troupes qui s'avançait en belle ordonnance et qui tirait pour venir sur lui et sa compagnie. Comme ses bannières n'apparaissent d'abord qu'indistinctement, les Anglais les prennent pour celles du duc de Somerset qui viendrait à leur aide. Ils les saluent joyeusement comme le présage de la victoire. Mais bientôt ils peuvent y distinguer les enseignes bleues aux fleurs de lys sans nombre, — les étendards rouges aux croix blanches de la gendarmerie française,— la « bannière du Connétable, quarrée et frangée de blanc, d'hermine au triple lambeau d'Angleterre », et aussi son « étendard blanc, en flamme, frangé de blanc et noir, au sanglier couronné d'or, paissant l'herbe au pied d'un chesne », et alors la crainte les envahit et leurs bras défaillent. Ces vieux routiers deviennent des rustres maladroits, ces féroces guerriers des femmes timides.

nétable
n ligne

Du moulin où le Connétable s'était arrêté, son œil embrasse la position des deux belligérants. Il voit les lignes Anglaises, s'étendant du Pont du Val au Vieux-Pont, et la plus grande partie de leurs forces massées derrière le village de Formigny ; il voit l'armée française concentrée, et sur le grand chemin et sur une partie du territoire d'Aignerville, sur la rive droite du ruisseau. Vite, il organise ses batailles, et tout d'abord, lance en avant son avant-garde et ceux qui gouvernaient ses archers : Gilles de Saint-Simon, les deux Malestroit, messire Anceau Gaudin, Jehan Budes, Hector Mériadeuc, Guillaume Gruel et le bâtard de la Trémouille, vaillant chevalier en armes, partie vers le pont où avait lieu la mêlée, et

que de
gauche.
—
nt du Val
levé.

partie vers un gué situé à sa gauche. Les archers mettent pied à terre, près du pont, et attaquent vigoureusement l'aile d'en bas des Anglais qu'ils culbutent. Ceux-ci, alarmés de l'arrivée de ce renfort et croyant avoir affaire à toute une armée, abandonnent le champ, reculent vers la rivière, et sans défendre « le fort qu'ils avoient fait de fossés et de pieux, se retirent au plus près de Formigny, afin de mieux estre clos et fermés à dos, en se remettant en ordonnance sur l'aisle du costé du pont par où les François debvoient passer ». Beaucoup (120 dit Berry) sont pris ou tués avant d'y parvenir. Les François traversent alors la petite rivière et par le gué et sur le pont, suivis de Richemond qui les soutenait, et qui passa, après ses archers, au plus près de la bataille des Anglois.

Les gens d'armes passent, à leur tour, le pont en grande diligence. « Ensuite s'approchèrent la bataille et les archers de nos gens et vinrent vers le Connétable, les seigneurs de Clermont, de Castres, l'amiral de Coëtivy, le grand Sénéchal de Normandie, Jacques de Chabannes, Joachim Rouault, Geoffroy de Couvran, Olivier de Broon, Odet d'Aydie, Jehan de Rosnivinen et toute leur bataille, et se joignirent ainsi nos batailles ensemble. »

Jonction des deux armées françaises.

On tint un brief conseil. Richemond, emmenant avec lui l'admiral de Coëtivy, va reconnaître, en sa compagnie, les positions ennemies de plus près. « Allons, lui dit-il, vous et moi veoir leur contenance ». Et mena mon dit Seigneur l'admiral entre les deux batailles et lui demanda : « Que vous semble, Monseigneur l'admiral, comment nous les devons prendre, ou par les bouts, ou par le milieu? Et lors, l'admiral, que Charles VII avait donné comme conseiller à la jeune expérience de son gendre, répondit au Connétable, qu'il faisoit grand doute qu'ils demeureroient en leur fortification, et celui-ci lui dit : « Je voue à Dieu, ils n'y demeureront pas avec la grâce de Dieu ! »

« Et à ce moment, Pierre de Brezé lui vint demander congié de faire descendre son enseigne vers l'aile d'amont ou d'en haut, pour couper aux ennemis la retraite vers Bayeux. Monseigneur le Connestable pensa un peu, puis lui dit qu'il estoit content. Lors, cet octroi et congié estant donné au grand seneschal, lui et sa compagnie chargèrent furieusement les Anglois, et tellement s'y comportèrent que les Anglois estant en ceste aisle furent tous tués et mis en pièces. » Ce carnage aurait eu lieu, d'après une tradition locale, dans un endroit nommé depuis le *Clos Tranchefort*.

Attaque de l'aile droite. — Brezé enlève le vieux Pont.

En même temps, le connétable et son neveu s'avancent en belle ordonnance, avec toutes leurs forces réunies, traversent le ruisseau du Val et marchent sur Formigny. Ils attaquent l'ennemi à gauche ou à son aile d'en bas et au centre, vers le ruisseau et vers le village. « Et combattirent là très vaillamment les uns et les autres, par l'espace de trois heures ou environ, pendant lequel temps y furent faictes de grandes vaillances tant d'un costé comme d'autre. »

Richemond et Clermont attaquent le centre et l'aile d'en bas.

Le succès de Brezé, à l'aile d'amont ou de droite, frappe de terreur les Anglais, « défaits par force d'armes en deux ou trois parties », et décide du succès de la journée. Ils se débandent et commencent à fuir. Mathew Gough et Robert Vere, redoutant d'être coupés de leur ligne de retraite, firent une retraite précipitée vers Bayeux et Caen, avec bien mille anglais, emmenant avec eux Henry Bois ou Lours ou Dubois, maistre Meillan ou

Déroute des Anglais.

Merlan et un autre capitaine, lesquels avaient bien la charge de 30 lances et 500 archers. Gough, quoiqu'en ait dit à tort un des chroniqueurs de l'époque, ne s'enfuit point lâchement, mais se retira en faisant tête à l'ennemi, comme le vieux sanglier, qui, avec ses défenses, tient en respect la meute qui le poursuit.

Kyriel, son vieux frère d'armes, abandonné à son malheureux sort, essaye encore de résister dans Formigny où il commandait, mais Brezé, victorieux, s'étant retourné contre lui, il se voit entouré par toute l'armée française, et comprend que toute résistance est désormais inutile. Il a multiplié en vain les prodiges de valeur, secondé par ses troupes, qui, débordées de toutes parts, combattent avec l'énergie du désespoir. Les Anglais tombent en tas sous les coups de l'ennemi : l'armée anglaise est anéantie, et Kyriel, criblé de blessures, a la douleur d'être fait prisonnier ! Sa captivité dura jusqu'au 14 août 1451, date à laquelle Rymer remarque une assignation de 500 marcs d'or, sur les sommes dues au roi d'Angleterre par le duc d'Orléans, pour la rançon de Thomas Kyriel pris à Formigny. Deux ans plus tard, après la bataille de *Barnard heats*, près Saint-Albans, Marguerite d'Anjou lui faisait couper la tête.

Massacre de la Saignerie.

Mais cet horrible carnage des Anglais, qui, comme nous le disons plus haut, dura trois longues heures, allait avoir un épilogue non moins sanglant.

Tous les archers anglais ne s'étaient pas réfugiés avec leur général derrière les palissades que sa prévoyance avait fait élever le matin. Un grand nombre d'entre eux, coupés par la cavalerie s'étaient trouvés séparés du corps principal. Etrangers, pour la plupart, au pays, ils n'avaient pour échapper à la mort ou à la captivité, qu'un parti à prendre: tâcher de retourner par où ils étaient venus le matin et tenter de repasser les Veys pour rentrer dans le Cotentin, où les Anglais tenaient Valognes, Saint-Sauveur et Cherbourg. Ils s'engagèrent donc dans cette direction ; mais leur retraite ne devait pas être couronnée de succès.

L'armée française était bien demeurée sur les positions qu'elle avait conquises et ne songeait guère à poursuivre l'ennemi, tout occupée qu'elle était des blessés, des prisonniers et des morts ; mais les paysans que le bruit du canon avait amenés sur les derrières de l'armée, étaient là, curieux de voir la bataille, et aussi de participer au butin, bonne aubaine à ramasser pour des gens ruinés par la guerre. Tant que le combat était resté indécis, ils s'étaient prudemment tenus à distance, mais quand la victoire fut acquise aux Français, ils se joignirent aux

traînards, et, de concert avec eux, poursuivirent et traquèrent comme des bêtes fauves ceux des ennemis qui avaient échappé à la charge de cavalerie de Brezé et ne s'étaient pas rendus avec Kyriel.

A trois kilomètres environ de Formigny et à l'ouest d'un mamelon élevé qui s'appelle *la Montagne* et domine une belle et luxuriante vallée encastrée entre les hauteurs de Vierville et de Louvières, se trouve, sur le versant opposé, un repli de terrain où se rencontrent quelques fermes isolées. Ce repli porte le nom lugubre de *la Saignerie*. Ce fut là, si l'on en croit la tradition, que cinq cents archers, réfugiés dans un verger entouré de fortes haies et de fossés, furent rejoints par ceux qui les poursuivaient. Ils y furent assaillis avec une telle fureur que, se voyant cernés, ils se jetèrent à genoux et tendirent leurs arcs désarmés, criant merci : mais leurs persécuteurs impitoyables les massacrèrent jusqu'au dernier.

La haine de l'étranger, les souffrances que l'invasion avait imposées au paysan, sa colère contre les brutalités et les spoliations de la soldatesque d'outre-mer, expliquent, sans le justifier, ce terrible épilogue du grand drame de Formigny.

Nul contemporain, sauf Robert Blondel, ne parle de cet épisode, certainement par pudeur et pour ne pas jeter une ombre regrettable sur la splendeur si pure des lauriers de Formigny, mais la tradition locale, sœur cadette de l'histoire, a enregistré sans vergogne le récit de cette boucherie. Le sol lui-même, d'ailleurs, y joint son témoignage. La charrue, en effet, y a révélé la présence d'une grande quantité d'ossements et on y a trouvé des débris d'armes et d'armures, notamment un jaque de mailles donné jadis par Mme veuve J. Thibault à la Ville de Bayeux et conservé au Musée de cette ville.

Sort des autres fugitifs.

Un autre parti d'Anglais, échappé au désastre, s'enfuit vers les Veys et s'y noya, en voulant le traverser, parceque la mer n'était pas retirée. Un troisième opéra péniblement sa retraite par un gué qui passe sous le château de Brévands et conduit à Bruchevillle, ainsi que l'attestent des épées et des armes très-oxydées trouvées à Brévands, dans le *Champ Dolent* et dont la forme dénote une origine anglaise.

Blondel raconte que beaucoup d'Anglais qui n'avaient pas pris part au combat furent tués dans les villages par leurs hôtes ; et d'autres pendant qu'ils allaient s'enfuyant par les routes ou à travers les marais.

Une tradition locale.

Dans le pays, une tradition, transmise de père en fils, raconte que, pour contribuer à l'extermination des Anglais, les paysans attachèrent des

lames de faulx aux cornes de leurs taureaux et les lancèrent sur les batailles ennemies après les avoir rendus furieux par la douleur que leur causaient des coulines de paille allumées sous leurs queues. A cette assertion ils ajoutent que le combat fut si meurtrier que, pendant trois jours, le modeste ruisseau qui traverse la vallée roula des flots de sang.

Morts. Après la sanglante journée de Formigny, par le rapport des hérauts, des prêtres et autres bonne gens qui là estoient, furent trouvés sur le champ de bataille 3,774 cadavres anglais, et seulement 10 ou 12 français, tous d'obscure naissance, lesquels morts étaient dispersés en diverses places, tant dedans ledit village de Formigny comme au dehors. Toutefois, M. A. Héron, le savant traducteur de Robert Blondel, trouve le nombre des victimes françaises bien faible, si l'on considère qu'avant l'arrivée du Connétable, Mathew Gough avoit, déjà, dans une furieuse attaque, refoulé les Français qui avaient dû, naturellement, subir quelques pertes.

Les onniers. Il y eut de 12 à 1,400 prisonniers, parmi lesquels le lieutenant du roi d'Angleterre, général en chef, sir Thomas Kyriel ; ses deux lieutenants Thomas Kirkeby, venu avec lui d'Angleterre, et Henry Norbery ou Norbury, ancien capitaine du Pont-d'Ouve ; Hélix Alengour ; Jehan Harpel ; Christophe Auberton ; Calleville ou Caneville ; Driant ; Thomas Druic ; Pasquier Godebert ou Gobert ; Jehan Haise ; Laurent Ramfort ; Janequin Basceler, Basquier ou Vacquier, un des plus grands pillards de Normandie, pris par Eustache de l'Espinay ; Jehan Le Boutillier, pris par P. Drouart, escuier, et plusieurs autres, en tout, 43 gentilshommes portant cotte d'armes.

Les evaliers. Le comte de Clermont, Jacques d'Armagnac comte de Castres, Godefroy de La Tour, fils du comte de Boulogne, Jehan de Lévis sire de Veauver ou Vaubar (?), Olivier de Coëtivy sénéchal de Guyenne, Antoine sire d'Anglure, les sires de Saint-Sévère et de Chalençon, messire Antoine Deullant, et un grand nombre d'autres seigneurs (à les tous nommer ce serait chose trop longue), qui avaient bien gagné leurs éperons dans la journée, furent faits chevaliers. Berry signale parmi les plus vaillants de l'armée du Connétable : les sires de Sainte-Sévère et de Chalençon, et de l'armée de Clermont : P. de Brezé et le sire de Montgascon.

Le Connétable, dit Gruel, et les autres seigneurs et capitaines couchèrent sur le champ, les uns à Formigny et les autres à Trévières. La rue des Bretons, dans ce dernier bourg, semble avoir pris son nom du séjour qu'y firent les troupes de ce pays, car ce fut là que Richemond alla passer la nuit. Quant au comte de Clermont, il demeura, cette nuit, audit For-

migny, sur le champ de bataille : « et voulut bien y consentir icelui Connestable, pour ce que c'estoit la première besogne que ledit comte de Clermont avait encore eue à la guerre, attendu sa jeunesse et son bas âge. » Mathieu d'Escouchy, en traçant ces lignes, oublie que, quelques pages plus haut, il a dit que Jehan II, dit le Bon, comte de Clermont, ensuite duc de Bourbon, né en 1426, époux, en 1448, de Jehanne de France, fut, en 1449, à la prise des châteaux d'Harcourt et de Chamboy (aujourd'hui Broglie), à la prise d'Hyesmes, d'Argentan et de Rouen, sous les ordres de Dunois, lieutenant-général en Normandie. Il oublie encore qu'en 1444, à l'âge de 18 ans, il avait été de l'expédition de Lorraine, et que ses aptitudes militaires l'avaient fait membre des commissions chargées, sur l'initiative de Richemond, de réformer l'armée.

Sépulture des morts.

Le lendemain, 16 avril, les morts furent enterrés par les prêtres. Richemond et Clermont firent les fonds de cette funèbre cérémonie. On déposa les cadavres dans 14 fosses. Blondel ne parle que de cinq et ajoute que beaucoup de prisonniers qui, par avarice, n'avaient pas voulu se racheter avec l'or qu'ils portaient cousu dans leurs vêtements, furent ou tués ou jetés tout habillés, avec leur or, dans la rivière.

Les Anglais furent, paraît-il, inhumés dans l'herbage contigü à la chapelle et qui porte le nom bien significatif de *Tombeau des Anglais ;* les Français, eux, furent déposés au Sud de ladite chapelle, sur le territoire d'Aignerville, dans une pièce de terre nommée *les Guerres*.

Reliques de la bataille.

On ne peut fouiller la terre, dans les environs de cette chapelle, sans rencontrer quelques débris qui se rapportent à l'événement qui nous occupe.

En 1797, en ouvrant une ancienne carrière, on découvrit une multitude d'ossements, de chevelures bien conservées, de dents dont l'émail n'avait pas souffert. Plus tard, un particulier a trouvé un casque, des fers de lance et des fragments d'une cuirasse lamée. En 1812, en creusant les fondements d'une maison, on rencontra un squelette encore revêtu de son jaque de mailles, composé de petits anneaux de fer dont les extrémités ont été battues et fixées à l'aide d'un petit clou, le cou et le bras terminés par des chaînons de cuivre, et d'une contexture tellement serrée qu'une épée moderne ne la saurait traverser. D'autres armes furent mises à jour, lorsqu'on construisit les bordures du trottoir du Val, vers 1865. A Véret, à la Saignerie et au château Bacon, des armes furent rencontrées par la pioche des terrassiers et aussi des boulets de différents calibres.

M. Potier, médecin à Formigny, en faisant creuser un fossé, trouva, en

1813, une épée fort longue, à la lame large, épaisse, tranchante des deux côtés, et depuis le milieu, en serpentant. Le duc d'Aumont s'étant arrêté à Formigny, en 1816, pour visiter le curé, M. Guérin, fait chevalier de la Légion d'honneur pour ses services postaux entre Jersey et la France pendant la chouannerie, et mort en 1833, reçut cette belle arme en présent du susdit M. Potier, et promit de s'en servir pour la réception des chevaliers de Saint-Louis.

C'est Dieu qui donna la victoire.

Les Français attribuèrent cette victoire de 3,000 Français sur 7,000 Anglais, à la protection céleste : le Roi en fit honneur à Madame Sainte-Radegonde de Poitiers, pour laquelle la reine et lui avaient une dévotion spéciale. Notre compatriote, Révérend Père en Dieu, maistre Guillaume Chartier, évêque de Paris, ordonna en actions de grâces de ce brillant succès, une procession de 12 à 14,000 enfants, de la paroisse de Saint-Innocent à la Cathédrale de Notre-Dame.

Et Martial d'Auvergne traduisit, en ces vers, l'opinion générale :

Les victoires de Dieu se donnent
A qui il plaist, et fait merveilles
Selon ce que les cas s'adonnent,
Et que l'en a justes querelles.

Si Dieu la bataille ne garde,
Et veille dessus la Cité,
En vain travaille qui la garde
Car sans lui rien n'est expleté.

Quel fut le vainqueur ?

A qui, après Dieu, doit être attribué l'honneur de la victoire de Formigny ?

A la Cour, on discuta cette question, et suivant les chroniques de Gaguin, « Charles vint qui demesla et osta l'estrif, car il assigna l'honneur et la gloire de cette victoire au comte de Clermont. »

Jehan Chartier, chantre de l'abbaye de Saint-Denys, chroniqueur officiel de Charles VII, qui, avec le judicieux Berry, annaliste militaire du règne et le noble poète et historien Robert Blondel, accompagnait le roi dans la campagne de Normandie, s'exprime ainsi à ce sujet : « Se meut altercation et différent entre aucuns des gens de guerre, disans les uns que la louange dicelle journée debvoit estre attribuée audit connestable, comme lieutenant du Roy par tout le royaume de France ; les autres sous-

tenans, au contraire, que l'honneur en debvoit estre attribué au susdit comte de Clermont, comme commis et ordonné lieutenant espécial pour faire ceste action et poursuite, alléguans qu'en tel faict la spécialité dérogeait à la généralité; et combien que ledit connestable en ceste qualité, fut lors réputé lieutenant-général du Roy par tout le royaume de France, le comte de Clermont debvoit, de plein droit, emporter l'honneur de ceste journée. Cela estant ainsi mis en question, disputé et contredit pour les deux parties par plusieurs seigneurs, mesmement du consentement du Roy, il fut rapporté à moy, chroniqueur, que *ledit comte de Clermont debvoit en emporter la gloire et la louange, combien que par le moyen dudit Connestable l'affaire prospéra de la sorte en bien.* »

M. le marquis du Fresne de Beaucourt souscrit à ce jugement : « Si la venue du Connétable, dit-il, avait décidé le succès, *c'est à Clermont principalement qu'appartient l'honneur de la journée.* »

Brève conclusion.

La victoire de Formigny avait été remportée en bataille rangée. Dans cet engagement improvisé, toutes les chances étaient pour les Anglais : ils avaient pour eux le nombre, l'unité du commandement, la situation topographique .....et pourtant ils succombèrent ! Ce fut une journée à l'instar d'Hastings.

Aussi, souleva-t-elle par tout le royaume des transports de joie et un enthousiasme indescriptible. De grandes démonstrations populaires eurent lieu. Le sentiment national satisfait y vit le prélude de l'entière délivrance. La gendarmerie française y avait montré, pour la première fois, ce qu'on pouvait attendre de la nouvelle armée sur les champs de bataille. La discipline, la solidité, le sang-froid qui semblaient devenus le propre des Anglais et avaient assuré leur supériorité pendant trop longtemps, régnaient à nouveau dans les rangs français. C'en était fait des Anglais, impuissants, désormais, à résister, et dans peu, la Normandie, qui tenait tant à cœur à Henry V mourant, qu'il recommandait instamment à ses frères de n'en jamais céder la souveraineté, allait rentrer sous l'autorité de ses rois légitimes.

QUATRIÈME PARTIE

—

CONSÉQUENCES DE LA BATAILLE DE FORMIGNY

Roy des Françoys gangné as l'avantaige,
Parfais ton jeu comme vaillant et saige :
Maintenant t'as plus belle qu'au rabat,
De ton boneur France Dieu remercie,
Fortune en bien avecques toy s'embat,
Et t'a rendu Guienne et Normandie.

CHARLES D'ORLÉANS.

---

harles VII ncentra ses rces pour ursuivre sa conquête.

« Après que le roi Charles eut été particulièrement informé de la journée et victoire sus mentionnées, que ses gens avoient eue contre ses anciens ennemis et adversaires, à la bataille de Formigny, comme aussi des bonnes fortunes et avantages qui, chaque jour, leur survenoient, et même qu'il estoit bien adverty des tribulations et grandes divisions, qui, en ce temps, régnoient dans le royaume d'Angleterre, il en eut au cœur grande joie, en remerciant Dieu son benoît Créateur dévotement, et ensuite il conclut de rassembler et mettre tous ses gens ensemble : à cet effet, il les fit de plusieurs lieux et places revenir devers luy, en intention d'achever la conqueste du reste de la duché de Normandie, car bien s'apercevoit-il qu'il en estoit l'heure, et qu'il seroit bien difficile à ses ennemis de bonnement y apporter grande résistance, attendu les pertes et mauvaises fortunes qu'ils recevoient chaque jour. Si commencèrent à venir grande quantité de gens de divers lieux, puis quand il les eut assemblés, il conclut de parachever sa dite conquête, et qu'il seroit en personne dans le pays, auprès de ses gens, afin que les choses se fissent plus sûrement, « car il sçavoit bien que les Anglois qui estoient échappés de la bataille de Formigny s'estoient retirés en plusieurs villes et forteresses au pays et estoient en de très grandes doubtes : disant entre eux qu'il leur sembloit qu'il leur seroit impossible de tenir longuement contre les

François, considéré la grande puissance qu'ils voyoient que le roy Charles avoit de présent et aussi qu'ils ne trouvoient plus leurs gens si vigoureux ni de si bonne volonté comme ils avoient accoutumé de faire auparavant, et principalement de ce que les communes des villes et du plat pays ne désireroient sinon retourner en l'obéissance et sous le gouvernement du roy Charles et des anciens seigneurs du pays. Découragement des Anglais.

« Néanmoins ils conclurent entre eux d'entretenir et de soustenir la guerre le plus longtemps qu'ils pourroient faire. Et sur cette conclusion, ils envoyèrent divers messagers par devers leur seigneur, le roi d'Angleterre, et son conseil, pour leur signifier et faire sçavoir les affaires et les grandes pertes qu'ils avoient eues, à l'occasion de ladite bataille de Formigny. Ils se décident cependant à résister.

« Or, quand le roy d'Angleterre et ceux de son conseil en furent avertis, ils en furent fort desplaisants, et tombèrent en de grandes doubtes qu'ils ne perdissent le surplus de ce qu'ils possédaient encore dans la Normandie. Si tint le roy d'Angleterre, sur ces nouvelles, plusieurs conseils, pour savoir par quelle manière on y pourroit apporter remède, et y envoyer quelques secours ; mais finalement aucun n'y put estre trouvé pour l'heure, à cause de toutes ces extrêmes dissentions et divisions qui estoient lors en Angleterre, tant entre les nobles comme les communautés. De quoy fut bien adverty le duc de Somerset, qui se nommoit le gouverneur de la Normandie, et qui, retiré à Caen avec la plupart des Anglois demeurés au pays, fist fortifier la ville et le château, le mieux qu'il put, en intention, de tenir cette place le plus qu'il pourroit contre les François. » L'Angleterre divisée ne peut les secourir.

Le lendemain de la bataille après que les morts eussent été mis en terre en de grands charniers, partirent de là les dis connétable et comte de Clermont, avec leur armée qui estoit, toute jointe ensemble, environ de 3,500 combattants, et leurs prisonniers, et s'en allèrent à Saint-Lô où ils séjournèrent trois jours entiers, pour eulx et leurs chevaux rafraîchir et faire panser les blessés.

Là, ils reçurent un ordre royal d'aller mettre le siège devant Vire. Ils partirent le 20 avril. La ville n'opposa aucune résistance. Les Français y entrèrent par composition, au bout de six jours. La garnison se retira, vie et biens saufs, abandonnant son artillerie et en recevant 4,000 escus, pour aider à la rançon de H. de Norbery, leur capitaine. Les trois ou quatre cents hommes qui la composaient se retirèrent à Caen. Les habitants de la ville et de la viconté eurent promesse d'une abolition générale que Recouvrement de Vire.

Charles VII ratifia dans la suite. Ce prince fit don au connétable, en récompense de ses services, de la seigneurie de Vire, avec les profits desdites ville et château et des appartenances, pour par luy en jouir, sa vie durant, tant seulement. Michel de Parthenay fut nommé capitaine de la ville.

Séparation de Richemond et de Clermont.

Cela étant fait, toute l'armée se sépara en deux parties : c'est à sçavoir Mgr le comte de Clermont et sa compagnie tirèrent vers Baïeux et ledit connestable et sa compagnie s'en allèrent vers le duc de Bretagne, qui était déjà devant Avranches avec toute son artillerie, pour l'aider dans le siège de cette ville.

Prise d'Avranches.

Richemond, auquel il restait à prendre les villes du Cotentin, encore occupées par l'ennemi, partit avec le comte de Laval, le maréchal de Lohéac, l'amiral Prégent de Coëtivy, Jacques de Chabannes, Arnault Amanieu d'Albret sire d'Orval et le maréchal de Boussac, emmenant avec lui canons, bombardes et toute autre artillerie. Il arriva sous Avranches, le 30 avril. Après plusieurs sorties infructueuses, les assiégés composèrent au bout de 3 semaines. Ils obtinrent la vie sauve, mais ne purent sortir chacun qu'avec un bâton au poing, sauf leur capitaine Jehan Lampet et sa femme qui emportèrent leurs biens. Louis d'Estouteville en fut nommé capitaine par le Roi.

Reddition de Tombelaine.

Makin de Longworth, lieutenant dès 1438, puis capitaine en 1448, de Tombelaine, très-forte place et quasi imprenable, pourvu et tant qu'on ait suffisamment de vivres, capitule sous condition, pour la garnison, d'en sortir avec ses biens, et le versement de 500 écus. Lui et les siens, a ce nombre de quatre vingt à cent, se réfugièrent à Cherbourg. Louis d'Estouteville, capitaine du Mont-Saint-Michel, eut aussi la garde de cette place.

Le Duc de Bretagne, en proie à la maladie dont il devait mourir deux mois plus tard, regagne ses états, laissant au Connétable Laval, Boussac, le Maréchal de Bretagne et le Sire de Malestroit avec 300 lances, payées à ses dépens, durant certain espace de temps, pour, en son absence, servir le roi Charles, au reste de la Conquête de Normandie.

Siège de Bayeux.

Disposition des troupes d'investissement.

« Tost après la dite prise de Vire, le 4 mai, le Roi fit mettre le siège devant la ville de Bayeux et y estoient Monseigneur le comte de Dunois, Lieutenant général du Roi, les comtes de Nevers et d'Eu, le grand maistre d'hostel du Roi, messire Philippe de Culant, maréchal de France, messeigneurs d'Orval et de Bueil avec plusieurs autres capitaines, chevaliers et escuyers.

« Là, le dit Lieutenant et sa compagnie furent logés aux faubourgs de devers Caen ; et ès-faubourgs de devers Carentan, furent logés les comtes de Clermont et de Castres, et ceux de leur compagnie qui, avec eux, avoient esté à la journée de Formigny et à la reprise de Vire ; et dans les fauxbourgs du costé des Cordeliers, eurent leur logement Monseigneur de Montenay, conducteur des gens du duc d'Alençon, Pierre de Louvain et Robert de Cuningham, avec grand nombre de francs-archers.

« Et tinrent le siège clos de tous côtés, lesdits seigneurs devant la dicte ville, par l'espace de quinze ou seize jours, pendant lequel temps firent les François de grandes approches, fossés et mines, et tellement la battirent de canons et de traict, dont estoient gouverneurs et conducteurs Jehan Bureau, trésorier de France, et Gaspard Bureau, son frère, maistre de l'artillerie, et l'oppressèrent de mines et tranchées que presque toute la muraille, par un costé d'icelle ville seulement (du côté de Caen ou de l'est), estoit percée et abattue, tellement qu'il ne falloit plus qu'assaillir. **Bombardement — La Brèche. — L'Assaut.**

« Et de ce faire furent requis lesdits Lieutenant et autres seigneurs et capitaine par aucuns dudit ost. Mais iceux, considérans la grande effusion du sang humain, la désolation de la ville et autres maux grands et infinis qui s'en eussent peu ensuivre, si elle eust esté prise d'assaut, n'y voulurent pas consentir, mais ce nonobstant, sans congé, ni authorité, et sans ordonnance, par la grande ardeur et convoitise qu'avoient les gens de guerre de gagner sur iceux Anglois, ils assaillirent la ville par deux fois en un mesme jour, où il y eut de fortes belles armes faites, tant du costé des assaillants comme des deffendans ; et des dites deux parties il y en eut plusieurs de tués de coups de traict et de coulevrines ; mais enfin, il convint aux François de se retirer, sans autre chose faire pour ce coup, d'autant que l'assaut n'estoit que d'un costé. Que si lors la dite ville eust esté assaillie par le consentement et l'ordonnance de seigneurs et capitaines, elle eust esté indubitablement emportée d'assaut, sans aucune difficulté.

« Sur cela, le gouverneur d'icelle place, fort espouvanté de ces assauts et de la valeur qu'il remarqua estre à ces François, car y furent tués de fort vaillants hommes de son party, requit de parlementer avec le comte de Dunois et les seigneurs de sa compagnie, dont ils ne peurent obtenir que de s'en aller chacun un baston au poing tant seulement. Ainsi sortirent-ils de la ville, par la porte de Chasteau (là où tous ces Anglais furent nombrez jusque à neuf cent réputez d'estre des plus vaillants gens de **Capitulation.**

guerre qui furent en Normandie de leur party), pour s'en aller à Cherbourg.

« Mais combien que la capitulation fust telle que dit est, néantmoins, à l'instigation de Jehan de Bueil qui, grâcieux estoit aux dames, lesdits seigneurs françois, par courtoisie, et pour l'honneur de gentillesse, leur laissèrent partie de leurs chevaux afin de porter les damoiselles et gentils-femmes d'iceux Anglois qui s'en alloient avec leurs maris ; leur faisant, outre ce, délivrer des charrettes pour porter aucunes autres femmes des plus notables desdits Anglois qui s'en alloient aussi avec leurs maris, lesquelles il faisoit pitié de voir, car, pendant les trente-trois années de l'occupation, nombre d'officiers et de soldats anglois avoient pris femme dans le pays. Il sortit quelque trois à quatre cents femmes, sans leurs enfans, dont il y avoit grand nombre. Les unes portoient ces petits enfants dans des berceaux sur leurs têtes, les autres sur leur col, d'autres en avoient de pendus entour d'elles et autour de leur corps avec bandeaux de toile, et d'autres tenoient et traînoient les plus grands par les mains du mieux qu'elles pouvoient. »

Exode mentable femmes enfants.

La capitulation de Bayeux eut lieu le 16 mai 1450.

Elle fut conclue entre : d'un côté, Dunois, les autres seigneurs du sang royal et les gens du grand Conseil du roi étant au siège ; et d'un autre côté, Mathew Gough, au nom de la garnison et des gens d'église, nobles, bourgeois et autres habitants de la ville.

Douze otages, six anglais et six bourgeois, furent donnés pour en assurer l'exécution.

Ses nditions.

Ceux du parti anglais sortaient avec un bâton seulement au poing, sans rien emporter de leurs biens, or, ne argent, qu'ils devoient laisser par inventaire aux commissaires du comte de Dunois, sauf, « de grâce et de courtoisie, pour leur despense sur les champs », chacun homme d'armes dix écus et chaque soldat cinq, avec leurs vêtements de corps : robe ou jacquette, chapperon, chausses, souliers et chemise.

Toutes dames, demoiselles et femmes d'estat mariées eurent aussi, de grâce, don et courtoisie, tous les joyaux et robes à elles appartenant.

Tous devaient s'en aller en Angleterre ou ès Isles, par Cherbourg, sans entrer à Caen, ni s'arrêter dans les villes tenues par leur parti, ni faire la guerre, à peine d'être exclus et forclos de tous traités et de toutes compositions pendant ce temps.

Quiconque voulut demeurer à Bayeux, de quelque estat, pays, nation ou condition qu'il fût, eut deux mois pour le faire et prêter serment au

Roi de France, et ce faisant, était restitué de ses héritages, possessions et biens quelconques, avec faculté de s'en aller, en la manière dessus dite, comme les gens de guerre.

Les prisonniers furent rendus « avec tous scellez » et tous les sujets du Roi déliés de toute foi donnée pendant la guerre.

Un mois de séjour était accordé aux gens de guerre blessés ou infirmes avant de partir pour l'Angleterre.

Les seigneurs français promirent de s'employer pour faire obtenir des lettres d'abolition aux habitants de la ville, qui ne pouvaient détenir ni receler aucune chose appartenant à ceux qui partaient, mais qui, au contraire, devaient les déclarer et dénoncer, sous peine de confiscation de leurs biens et d'amende.

« Seront restitués par ceux de la garnison tous les joyaux et ornements d'église qui pourront par eux avoir esté pris ès églises de la dite ville et ès fauxbourgs d'icelle. » **Clause curieuse.**

Cette dernière clause nous paraît se rapporter aux scènes de pillage dont Bayeux, qui, jusque là, n'avait pas subi trop de vexations, fut victime, en août 1448 ou 1449, quand Mathew Gough, capitaine de la ville, crut devoir s'attaquer à l'évêque Zanon de Castiglione.

Ce prélat, créature de Henry VI, auquel il avait prêté serment, et qui avait fait de lui son chancelier en l'Université de Caen, et l'évêque de Bayeux, avait suivi longtemps le parti des Anglais. Secrétaire de leur roi en 1441, — membre du grand Conseil en 1442, aux gages annuels de mille livres tournois, — envoyé pour traiter de la paix avec les ambassadeurs de Charles VII, — un des assistants au baptême du fils du duc d'York, en 1443, — gratifié, la même année de 200 livres tournois pour avoir fait recouvrer aux Anglais, Dieppe et Granville, — Zanon, en voyant l'étoile de l'Angleterre pâlir, s'empressa, en parfait courtisan italien, d'abandonner son bienfaiteur malheureux, pour épouser, en homme prudent, la cause de l'astre qui se levait, celle de Charles VII. Et le lundi 10 novembre 1449, à Rouen, il lui fit la révérence et lui presta obéissance avec l'archevêque de Rouen et les évêques de Lisieux et Coutances.

Les Anglais ne virent en l'évêque qu'un vassal rebelle, et mirent à sac son palais épiscopal, sans y rien respecter, son hôte dut même prendre une fuite précipitée. Après lui, ce fut le tour des habitants. Les églises, à cause du riche butin qu'elles pouvaient fournir, ne furent pas négligées, d'autant plus que, depuis dix-huit mois, officiers et soldats n'avaient reçu aucune paie. Mathew Gough vola les ornements que Zanon avait donnés **Pillages dar Bayeux.**

à sa Cathédrale, une mitre, sa crosse, ses gants, son anneau, un bénitier et deux flacons d'argent doré. Les habitants ne furent pas restitués de ce qui leur avait été enlevé, mais le clergé, plus habile, sut faire consacrer ses revendications par une clause spéciale de la capitulation.

Le Chapitre prête serment.

En mai 1450, Guillaume de Bailleul, doyen du chapitre, et le chanoine Fabri, députés de leur corps, allèrent au Pont de l'Arche prêter serment de fidélité à Charles VII.

Nouvelle dédicace de la Cathédrale.

En 1451, d'après le manuscrit Regnault (nos 7 et 8 de la Bibliothèque capitulaire), il y eut une grande solennité pour une nouvelle dédicace de la Cathédrale de Bayeux, nouvellement refaite ou réparée des ravages qu'elle avait soufferts dans les guerres des siècles précédents.

Boulets de pierre.

C'est de ce siège de 1450, un des derniers que Bayeux eut à soutenir que proviennent ces énormes projectiles en pierre, de forme sphérique, que l'on voit actuellement déposés dans la cour de la Bibliothèque publique et qui furent trouvés au pied des remparts de l'Est, et sur le terrain adjacent, devenu le square de l'Hôtel-de-Ville. Le calibre de ces boulets étant pareil à celui des boulets conservés au Mont Saint-Michel, ils durent, les uns et les autres, être lancés par des bombardes similaires à celles que conquirent les vaillants défenseurs de la Merveille.

Le nouveau capitaine de Bayeux.

Arnault Amanieu d'Albret, sire d'Orval, qui était allé avec le dauphin Louis, guerroyer contre les suisses en 1444, capitaine de cent lances, fut nommé capitaine de Bayeux et Gonsalle d'Ars, huissier d'armes du Roy, viconte de la même ville.

Mathew Gough.

Le capitaine anglais de Bayeux était un vaillant guerrier.

Aux beaux jours de la conquête, les historiens le rangent parmi les principaux hommes de guerre de l'Angleterre, les Salisbury, les Suffolk, les Scales, les Falstoff, les Kirkeby, etc. Ce fut en leur compagnie qu'il acheva, en 1425, la conquête du Maine. Trois ans après, il battait sous les murs du Mans les troupes de Lahire et du sire d'Orval et leur reprenait la ville qui venait d'être surprise par eux. Capitaine d'Harcourt, en 1431, il se fait prendre, en 1434, au siège de Saint-Célerin, dans une escarmouche. En 1435, il est, de nouveau, fait prisonnier dans une pointe qu'il poussait, de concert avec Thomas Kyriel, de Gisors à Saint-Denis, au secours des leurs qui assiégeaient cette dernière ville. En 1439, Jehan de Bueil le chasse de Sainte-Suzanne. Lance à pied de la garnison de Tancarville en 1440, lieutenant de Verneuil en 1441, il assiège vainement Granville, de concert avec Scales en 1443. La même année, toutefois, il tombe, avec 1,500 hommes, sur les Français, près de Château-Gontier,

les met en déroute et fait prisonnier Louis de Bueil. Capitaine de Bayeux, en 1433, à la prise de la Guerche en 1444, il est envoyé par le roi d'Angleterre, cette même année où il y avait trêves, au secours du duc d'Autriche.

Il partit rejoindre le corps d'armée commandé par le dauphin Louis, avec un corps de 8,000 écorcheurs, tant anglais que normands. Arrivé aux marches de Normandie, il joignit ses troupes à celles de Robert de Floques ou Floquet, « et se logèrent ces deux capitaines journellement assez prez l'un de l'aultre, car ils se tenoient dans le voyage comme frères d'armes, nonobstant que ledit Floquet estoit françois et ledit Mathieu God anglois. » Beaucoup de guerriers combattirent alors sous le même drapeau, qui devaient se rencontrer à Formigny sous des étendards ennemis.

En 1445, Mathew Gough était en correspondance avec l'infortuné Gilles de Bretagne, capitaine d'Alençon, en 1447, il voit commencer une longue suite de revers qui le conduiront au tombeau. Le 16 mars, il rend Le Mans qu'il défendait avec Fulco Eyton, écuyer, capitaine de Caudebec ; — le 20 décembre 1449, il remet Bellême aux Français ; — le 14 avril 1450, il bat en retraite à Formigny ; le 16 mai suivant, il signe la capitulation de Bayeux, repasse en Angleterre, et, plus heureux que son vieux frère d'armes Kyriel, tombe en soldat (juillet 1450), en défendant Londres contre les bandes de John Cade, ce bâtard irlandais de mauvais renom, qui revenait aussi de servir en France, « léger et ne sachant que faire ».

Dunois quitte Bayeux.

Après la reddition de Bayeux, partirent ledit comte de Dunois avec celui de Clermont de la ville de Bayeux, avec tout leur ost et gens de guerre, passèrent la rivière d'Orne et dispersèrent leurs gens pour vivre et se rafraîchir sur le pays, en attendant la venue du comte de Richemond connétable de France. De plus, ledit Dunois laissa dans Bayeux, canons, coulevrines et toute autre artillerie, pour mettre en brief le siège devant Caen.

Bricquebec capitule.

Venus de Coutances, le Connétable et ceux de sa compagnie, savoir les gens de Monseigneur de Laval, le maréchal de Lohéac, les gens de l'amiral, le Sénéchal de Guyenne et Monseigneur d'Estouteville prirent Bricquebec, par composition, et la garnison s'en alla, corps et biens saufs. La place fut remise à son seigneur, Louis d'Estouteville.

Thomas Chiswal, nommé capitaine de Valognes par Kyriel, se rendit dès que les Français parurent sous ses murs, « pour ce que le lieutenant du capitaine avait pris le parti de France. » Ses cent vingt défenseurs se

retirèrent à Cherbourg, corps et biens saufs. Reçurent Valognes, au nom du roi Charles VII, le maréchal de Lohéac, l'amiral, Geoffroy de Couvran et Olivier de Broon, qui tenait alors garnison à Carentan avec Guillaume de Rosnivynen. Lohéac fut institué capitaine de la ville de Valognes.

« Après, mon dit seigneur le Connétable, dit Gruel, tira vers Bayeux, mais avant qu'il y fût arrivé, il était pris. De là, il envoya Jacques de Luxembourg, son lieutenant, et Odet d'Aydie, en sa compagnie, avec

Reddition de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

30 lances, devant Saint-Sauveur-le-Vicomte, une des plus fortes places de la Normandie, défendue par les marais de l'Ouve et 200 Anglais. (Mathieu d'Escouchy, dit quatre ou cinq cents). Comme la place ne se rendit pas à la première sommation, et que toute l'artillerie était demeurée chargée à Bayeux pour mener à Caen, les assiégeants furent renforcés par les maréchaux de France et de Bretagne, les sires de Lohéac et de Montauban, avec cent lances et leurs archers, d'Estouteville, Malestroit et autres. Après une sortie, lors de laquelle périt, d'un coup de traict ou canon, Jehan de Blanchefort, vaillant écuyer de Berry, un des vainqueurs de Formigny, et dix jours de siège, Jehan de Robessart capitula, moyennant vie et biens saufs pour lui et la garnison qui dut se retirer à Cherbourg. Odet d'Aydie, chef de 20 lances fournies, pour chacune desquelles il touchait mensuellement 20 sols tournois, fut nommé capitaine de la place.

Marche sur Caen.

Les deux maréchaux de France et de Bretagne, sans attendre la reddition effective de la forteresse, s'en étaient allés avec leurs otages, pour rejoindre le Connétable et le suivre au siège de Caen.

Richemond, parti lui-même de Bayeux la veille du sacre (Fête-Dieu), le 3 juin, s'était arrêté à Cheux, village distant de deux lieues de Caen. Il en repartit le 5, après l'arrivée des deux maréchaux, en leur compagnie et celles du seigneur de Laval, de Prégent de Coëtivy, du sire d'Estouteville, du sénéchal de Poitou, de Jacques de Luxembourg, des sires de Sainte-Sévère, de Boussac et de Malestroit et de plusieurs autres chevaliers et écuyers. A Caen, se réunirent à lui, en son campement devers Saint-Etienne. Ceux-ci qui avaient été à Formigny : Clermont, qui venait de Verneuil, Castres, Montgascon, Mouy, Cuningham, Floquet, Louvain, Couvran, Jacques de Chabannes avec toute la belle compagnie qu'il avait, etc.

Investissement de Caen.

Dunois occupa le faubourg de Vaucelles, avec Charles de Culant, le maréchal de Jaloignes, son frère, le sire d'Orval, Montenay, les sires d'Ivry, prévôt de Paris, et de Beaumont, son frère, de la famille des d'Estouteville.

Un pont fut jeté en aval de l'Orne, puis les comtes d'Eu et de Nevers, Jehan de Bueil et Joachim Rouault allèrent se loger dans le faubourg Saint-Gilles et l'Abbaye aux Dames, quatre jours plus tard.

Peu après, survint le Roi, venant d'Argentan, avec René d'Anjou, Jehan duc de Calabre, le duc d'Alençon, les comtes du Maine et de Saint-Pol, Ferry de Lorraine comte de Vaudemont, Jehan de Beaumont, Xaintrailles et autres capitaines.

Forces des deux armées.

L'armée de siège comptait 17,000 hommes, dont 6,000 francs-archers, de la création du 28 avril précédent. L'artillerie était considérable et commandée par les frères Bureau.

Du côté des assiégés, David Hall, Robert de Vere et Henry Redford, ou Radefort, commandaient respectivement la ville, le château et le donjon, et disposaient de 4,000 hommes de garnison sous les ordres de Hugh Spencer, Henry Standy, William Coroan, William Logot, Foulques Eyton, Henry Bois ou Louïs, tous chefs d'une bravoure éprouvée. Mais la population leur était hostile, Suffolk venait d'être assassiné et John Cade était entré à Londres. Sommerset comprit dès lors qu'il était perdu.

Caen fut bloqué de toutes parts.

Opérations du siège.

Le premier jour du siège, Richemond, qui avait fait venir du Cotentin une armée de manœuvres, de charpentiers, de maçons et de mineurs, prend d'assaut le boulevard de la porte par où l'on va à Bayeux ; mais, accablés d'une pluie de projectiles, ses gens sont contraints d'abandonner ce boulevart, ouvert du côté de la ville, sans que l'ennemi ose s'y établir. Il se contente d'obstruer la porte d'une barricade faite de pierres entassées.

Après l'arrivée du Roi, on commença, du côté du connétable, à faire des approches couvertes et découvertes, dont Tugdual de Kermoysan, dit Lebourgeois, en conduisait une, et messire Jacques de Chabannes, l'autre. Elles furent poussées si loin qu'on pouvait aller franchement dans la ville trois lances de longueur ou environ, si bien que quand il y eut trêve, les mineurs pouvaient causer aux gens de l'intérieur et que ceux-ci n'eurent qu'à déplacer une pierre pour leur passer à boire.

L'armée du Connétable mina la tour et la muraille du côté devers Saint-Etienne et l'étaya avec des pièces de bois auxquelles elle mit le feu : tour et muraille s'écroulèrent avec fracas, ouvrant une large brèche pour l'assaut.

Du côté de Vaucelles, Dunois avait enlevé le boulevard qu'il avait devant lui, après une résistance désespérée de ses défenseurs.

pitulation. — Ses nditions.

Mais Charles VII ne voulait pas entendre parler d'un assaut à cause des horreurs qui l'accompagnent; il préférait une capitulation. Somerset, sollicité par sa femme, y inclinait, mais Davy Hall s'y opposait avec la plus grande énergie. Cependant, comme l'attitude de la population était des plus inquiétantes, il consentit à se rendre, s'il n'était point secouru avant le 1er juillet. Les Anglais purent sortir avec leurs femmes et enfants et tous leurs biens meubles. Il leur fallut délivrer leurs prisonniers, rendre tous scellés, et décharger complètement leurs débiteurs. L'artillerie, grosse et menue, resta aux Français, à l'exception des arcs, arbalètes, coulevrines et autre artillerie de main. Dix-huit otages furent remis: douze Anglais, deux chevaliers de Normandie et quatre bourgeois de la ville. On fournirait aux émigrants, charriots et navires, à leur frais, pour retourner en Angleterre.

Leur rançon fut de 300.000 escus d'or.

Le 1er juillet, le bailli, Richard Harington, apporta les clefs de la ville, du donjon et du château du Connétable. Celui-ci les remit à Dunois, nommé capitaine et gouverneur de la place. Les otages, parmi lesquels Ver, parent du roi d'Angleterre, Hugh Spencer, et messire Charles de Hermanville, furent confiés à la garde de Gilles de Saint-Simon, de G. Gruel et de Jehan de Benais.

Le roi fit son entrée solennelle à Caen, le 6 juillet, sans le Connétable qui escorta les Anglais jusqu'au port d'Ouistreham.

Reddition le Falaise

A cette même date, Poton de Xaintrailles, bailli de Berry, et Jehan Bureau et les francs archers pour conduire l'artillerie, dont il était gouverneur, allèrent mettre le siège devant Falaise. La garnison, qui comptait 1,500 combattants, alla bravement à leur rencontre, mais elle fut refoulée et la ville investie. C'étaient pourtant les troupes « les mieux en point qui fussent dans toute la duché de Normandie des gens de leur nation, dont estoient conducteurs et capitaines, sous le sire de Talbot, deux gentilshommes anglois André Trolof, ou Trosboc et Thomas Eyton. » Le roi Charles VII se rendit de Caen devant Falaise, avec une nombreuse armée dont l'aspect, l'artillerie et les premiers travaux d'approche engagèrent les assiégés à proposer une composition qui leur fut vite consentie. Ils obtinrent la liberté de Talbot, leur capitaine, renfermé au château de Dreux et purent regagner l'Angleterre, corps et biens saufs. Xaintrailles fut fait par le Roi, dont il était grand écuyer d'écurie, capitaine de la place.

apitulation Domfront

Le 23 juillet, date de la reddition de Falaise, Charles de Culant, le sire de Blainville, Jehan Bureau et autres allèrent devant Domfront, avec

3,500 francs-archers, pour en expulser les 7 ou 800 Anglais qui la tenaient, mais ceux-ci s'empressèrent d'en ouvrir les portes à condition de s'en retourner outre-mer, corps et biens saufs.

Marche sur Cherbourg.

Une seule place de Normandie et qui passait alors pour la plus forte, restait encore au pouvoir des Anglais. Cherbourg qui, quatre mois durant, avait lassé Du Guesclin qui dut en lever le siège, — Cherbourg que Glocester n'avait pu qu'acheter à Jehan d'Angennes, son traître gouverneur, — Cherbourg dont les défenseurs ne pouvaient être vaincus que par la faim, Cherbourg allait redevenir française et pour toujours. Thomas Gower l'occupait, avec une garnison de 1,000 hommes, renforcée de toutes les troupes provenant des villes rendues aux Français et ne doutait nullement de pouvoir repousser victorieusement toute attaque. Et de fait, ce siège qui dura un mois, fut le plus difficile de la campagne qu'il couronna.

Après le siège de Caen, l'armée royale s'était disloquée en deux corps, dont l'un, avec Charles VII, s'en alla, comme nous venons de le voir, sous Falaise, et l'autre, sous les ordres de Richemond et Clermont, se dirigea sur Cherbourg par Carentan et Valognes. Dans cette seconde armée étaient Prégent de Coëtivy, Joachim Rouault, le comte de Laval, le maréchal de Lohéac, le sire de Montgascon, Jacques de Montauban, le maréchal de Jalongnes, les sires d'Estouteville et de Mouy, Geoffroy de Couvran, Pierre de Louvain, Robert Cuningham, les sénéchaux de Poitou et de Bourbonnais, Gaspar Bureau, Jehan de Benais, Gilles de Saint-Simon, G. Gruel, les gens du sire de Sainte-Sévère et 2,000 archers, avec une artillerie formidable.

Siège de cette ville.

« Et fut mis le siège à Cherbourg. Le Connestable se logea d'un costé, et Monseigneur de Clermont de l'autre, et l'amiral de Coëtivy et le maréchal de Bretagne et Joachim Rou ult, de l'autre costé, devant une porte. Et y fut le siège bien un mois, et y furent rompues et empirées neuf ou dix bombardes, que grandes, que petites. Et y vindrent des Anglois par la mer pour renforchier la garnison, entre autres une grosse nef nommée la nef Henry. Et y commença un peu de mortalité, ce qui fit que Monseigneur le Connestable y eut beaucoup à souffrir, car il avoit toute la charge du siège. Puis il fit mettre quatre bombardes devers la mer, pour servir sur la grève, quand la mer estoit retirée. Et quant la mer venoit, toutes les bombardes estoient promptement couvertes, sçavoir manteaux et tout (enveloppes de cuir enduites de graisse et recouvertes d'un cercle de fer), et estoient incontinent toutes chargées, et en telle manière habillées, que

dès ce que la mer estoit retirée, on ne faisoit que mettre le feu dedans et faisoient aussi bonne passée comme si elles eussent esté en terre ferme. De quoy les Anglais furent plus esmerveillés que d'aucune autre chose. Et illec fut tué Monseigneur l'admiral de Coëtivy, d'un canon, dont Monseigneur le Connestable fut très courroucé, car ce fut grand dommage ; puis environ huit ou dix jours après fut tué Le Bourgeois, d'une coulevrine, duquel ce fut une autre grande perte : et furent tous deux tués dans une tranchée qu'ils faisoient faire. »

itula- Les Anglais, désespérés et n'attendant plus de secours, traitèrent avec
l. les assiégeants. On rendit à Gower, son fils donné en otage, pour la rançon de Somerset, lors de la prise de Rouen, et après avoir délivré des otages, les Anglais quittèrent le continent, corps et biens saufs, le 12 août 1450.

Jehan de Bueil fut nommé capitaine de cette place dont la composition coûtait au Roi 40,000 écus d'or ou 60,000 livres tournois que lui avança Jacques Cœur !

Douze Août quatorze cent cinquante ! ! C'est là une grande date, car elle marqua la réduction de l'envahisseur, le recouvrement de la province de Normandie et la libération de son peuple !

Le Roi confirma et ratifia les mesures prises par le duc de Bretagne et par le Connétable durant cette guerre: traités conclus avec les Anglais, nominations aux offices civils et militaires, promesses de pardon aux habitants. Il accorda une amnistie générale et fit de grandes largesses à ceux qui l'avaient fait victorieux.

ÉPILOGUE

Et ycy fine la conqueste
De la Duché de Normendie,
Dont chascun fist grant joye et feste,
Et par tout grant chière esbaudye.

Sy fait ycy bien à noter,
Qu'en mainz d'un an et de six jours
Le feu roy (1) si sut conquester
La dite Duché de grant cours.

Voir, sans grant occision,
Destruction de peuple et lieu,
Ne de sang faire effusion,
Qui est ung miracle de Dieu.

A tousjours en sera mémoire
A l'honneur de tous Roys de France,
Et de la loüenge et victoire
Acquise en si peu de distance.

Et Messeigneurs du sang de France
Qui s'i ont voulu emploier,
Et monstrer leur bien et vaillance
En seront toujours fort à louer.

Barons, Chevaliers, Escuiers,
Nobles, Gentilzhommes, Gens d'armes,
Archers, Coustilliers, Guisarmiers,
Et tous autres eulx meslans d'armes.

C'estoit l'armée du grant Pardon
De Romme, nommé Jubilé,
Où Dieu fist au feu roy grant don
De luy redduire la contrée.

Il y eut bien cependant un coin de terre normande d'oublié : les îles.

(1) L'auteur écrivait après la mort de Charles VII.

Philippe-Auguste, empêché par Innocent III et l'anéantissement de sa flotte dans le port de Dam, n'avait pu s'assurer la possession effective de ces dépendances naturelles de la province qu'il avait légalement confisquée sur le sanguinaire Jean sans Peur, en 1204. Charles VII oublia de lancer sur cette partie de la Duché et les Normands d'Harfleur et les Bretons de Saint-Malo.

Richemond fut nommé gouverneur et P. de Brézé grand-sénéchal de la Normandie.

Puis les vainqueurs de Formigny coururent à de nouvelles victoires en Guyenne.

Charles VII les y suivit, et, chemin faisant, à Tours, il ordonna des processions générales par toutes les églises de son royaume, pour le 14 octobre de cet an 1450 et pour chaque 12 août des années suivantes.

La dernière procession, à Bayeux, eut lieu en 1828.

Chez nous, mais le 15 août, on chante toujours l'antienne de la délivance : « *Hæreditas patrum nostrorum injustè aliquo tempore ab inimicis nostris possessa est : nos vero, tempus habentes, vindicamus hæreditatem patrum nostrorum.* »

SOURCES FONDUES DANS CE MÉMOIRE

J. des Ursins. — *Vie de Charles VI.*
J. Chartier. — *Vie de Charles VII.*
Monstrelet, d'Escouchy, P. de Fenin — *Mémoires.*
Journal du Bourgeois.
G. Gruel. — *Vie de Richemond.*
Chroniques du Mont Saint-Michel.
Cousinot — *Chronique de la Pucelle.* — *Gestes des Nobles.*
Robert Blondel, Thomas Bazin, Alain Chartier, Olivier Basselin — *Œuvres.*
P. Cochon. — *Chronique de Normandie.*
Martial d'Auvergne. — *Les Vigiles de Charles VII.*
Vallet de Viriville. — *Histoire de Charles VII.*
G. du Fresne de Beaucourt. — *Id.*
Daniel, Villaret, Anquetil, H. Martin, Michelet — *Histoire de France.*
John Gifford. — *History of France.*
J. Stevenson. — *Letters and papers illustrative of the wars of the English in France during the reign of Henry the sixth.*
Rapin Thoyras. — *History of England.*
D. Hume. — *Id.*
John Lingard. — *Id.*
Sir Richard Baker. — *Chronicle of the Kings of England.*

MANUSCRIT N° 413. — *Bibliothèque de l'Arsenal.*

ID. REGNAULT. — *Bibliothèque du Chapitre.*

ID. ROLANDI DE TALENTIS OPUSCULA. — *Id.*

Histoire de Normandie. — Rouen, Mégissier, 1558.

SEMELAIGNE. — *Robert de Floques, bailli d'Evreux.*

WALLON. — *Histoire de Jeanne d'Arc.*

DE PONTAUMONT. — *Histoire de Carentan.*

LINCY. — *Recueil des chants historiques.*

L. PUISEUX — *L'émigration normande.* — *Les insurrections populaires.*

L. DELISLE. — *Histoire du château et des sires de St-Sauveur-le-Vicomte.*

G. MANCEL. — *Les frères Chartier.*

LAMBERT. — *Mémoires sur la Bataille de Formigny.*

DELAUNEY. — *Réponse à ce Mémoire.*

J. LAFFETAY. — *Roland des Talents.*

PEZET — *Barons de Creully.* — *Etude sur l'administration de la justice en Normandie.* — *Note sur les Chartier.*

R. POSTEL. — *Etat du Bessin en 1417.*

LAVALLEY. — *Les Compagnons du Vau-de-Vire.*

BÉZIERS. — *Histoire de Bayeux.*

CHIGOUESNEL. — *Id.*

GUYOT-JOMARD. — *Artur de Bretagne.*

COSNEAU. — *Le Connétable de Richemond.*

JORET-DESCLOSIÈRES. — *Alain Chartier.*

G. VILLERS. — *Notes.*

Mémoires et Bulletins de la Société des Antiquaires de Normandie.

Annuaire Normand.

Mémoires et Bulletins de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux.

Livres liturgiques.

Divers journaux et publications périodiques.

Varia.

APPENDICES

—

LES MONUMENTS DE LA BATAILLE

LA CHAPELLE SAINT-LOUIS

Le plus ancien des monuments de la bataille de Formigny, est la chapelle Saint-Louis, dont voici l'acte de fondation extrait du 1er volume des Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, page 693 :

« Jehan, duc de Bourbonnois et d'Auvergne, comte de Clermont, de Forest, de l'Isle Jourdain et de Villars, sieur de Castel-Chinon et Nonnay, pair et chamberier de France, scavoir faisons à tous, présentz et advenir, que, comme en l'an mil quatre centz cinquante, Nous, estantz lors lieutenant-général de feu de très-louable mémoire Monsieur le Roy Charles, septième de ce nom, que Dieu absolve, par la grâce et miséricorde de Dieu nostre Créateur, nous eussions gaigné une journée au lieu de Fourmigny, au diocèse de Baieux, à l'encontre des Anglois, enciens ennemis de la couronne de France, et d'icelle journée obtenu la victoire pour mondit feu seigneur ; à cause de quoy, ayant à mémoire la grâce à nous faicte par nostre dit Créateur, et luy rendant d'icelle, eussions dès lors voué de fonder deulx vicayres audict lieu de Fourmigny pour dire et célébrer, perpétuellement à tousiours, certaines messes et divin service ainsi que adviserons ; et depuis, aiant acquis de Robert de Manneville, escuier, sieur de la Bigne et de demoiselle Catherine Portefais, sa femme, la somme de cent livres tournoys, à prendre chascun an, par voye d'exécution sur tous et chacuns leurs biens et chevance, et jusquez ce qu'ils les auroient assises et assignées en fief ou fiefz noblez, en intention d'emploier icelles choses en la fondation dessusdicte ;

Pour ce est-il que, Nous, mectant nostre dicte deslibération à effect en accomplissement de nostre dict veu, avons fondey, ordonney et estably,

fondons, ordonnons et establissons par ces présentes, les dictez deulx vicayries, ainsy par nous vouez, ensemble ledict service divin en la manière qui ensuit :

Premièrement que doresnavant, perpétuellement et à tousiours, aura deulx chapelains ou vicayres en la chapelle que faisons présentement construire et édifier au champ et lieu où fut ladicte journée auprès dudict village de Fourmigny, lesquelz deulx vicayres chanteront et célèbreront chascun jour une messe ; c'est à scavoir l'un une sepmaine et l'aultre, l'autre sepmaine, en la manière que, chascun jour de l'an, y aura une messe dicte et célébrée par l'un d'iceulx vicayres, comme cy après est desclarié : c'est à scavoir, le dymenche, du jour, selon le temps et ainsy que l'office en saincte église le portera selon le dyocèse de Baieux où ledict lieu de Formigny est assis ; item, le lundy, des trespassez ; le mardy, de Monsieur Sainct Loys, chef et protecteur de la couronne de France ; le mercredy, des dix milles sainctz chevaliers martirs ; le jeudy, de monsieur sainct Loys ; le vendredy, de la Saincte Croix, et le sabmedy, de la glorieuse Vierge Marie, mère de nostre rédempteur ;

Item, le jour de la feste de monsieur Sainct Loys, qui est le vingt-cinquiesme jour du moys d'aoust, le curey dudict lieu de Fourmigny ou celuy d'Aignerville, c'est à scavoir celuy d'eulx sur lequel la dicte chapelle, que nous faisons bastir et édifier audit champ, sera trouvée estre assise, ou le vicaire, en l'absence du curey, sera tenu de venir chanter et célébrer la note et haulte voix en ladicte chapelle ; et luy ayderont à ce faire lesdictz vicaires d'icelle chapelle ; et aura iceluy curey au vicayre, en ce faisant, chascun an, la somme de trente solz tournoys, lesquelz les vicayres de ladicte chapelle seront tenus de paier et bailler comptant, ensemble les oblations qui surviendront ledict jour Sainct Loys, et ce, en disant et célébrant ladite messe haulte comme dict est. Et quant au surplus de toute l'année, les oblations et aultres droitz provenantz en ladicte chapelle appartiendront, seront et demeureront ès dictz vicayres d'icelle chapelle, et n'y pourront lesdicts curez ou vicayres prétendre aucune chose, quereller, ny demander, le tout selon que plus à plain est contenu en l'appoinctement prinz avecquez eulx.

Item, et ledict jour Sainct-Loys et aussy au jour de la feste des Mortz, lendemain de la Toussainctz, lesdictz vicayres de ladicte chapelle seront tenuz de chanter ung *Libera me*, avecquez les oraisonz et commémorations accoustumées, pour les trespassez, sur le lieu et champ où fut le conflict de ladicte journée.

Item, et de toutes lesdictes rentes, oblations et aultres choses qui sont et seront appartenantz à ladicte chapelle, lesdictz vicayres seront communs et prendront chascun sa part, par esgalle portion, et pareillement ès-charges participeront chascun pour moyctié.

Item, et seront tenus iceulx vicayres et leurs successeurs d'entretenir ladicte chapelle en estat bon et convenable, tant en la fabrique et édifice que des ornemens, livres et joiaulx d'icelle. Et à ce porront estre contrainctz par le dyocésain et porsuivis par Nous et noz successeurs toutes foys et quantes que de mestier sera. Item, desdictz deulx vicayres et chascun d'iceulx, toutes et quantes foys que vacation y escherra par mort, résignation et aultrement, la nomination et présentation en sera et appartiendra à nous et à noz successeurz ducz de Bourbon, et la collation et instruction (institution ?) à l'Evesque de Baieux qui, pour le temps, sera comme dyocésain.

Et pour ledict office et aultres choses dictes faire et célébrer, et pour la vie et entretènement desdictz deulx vicayres. Nous avons donney, ottroiey, cédey, transportey et dellessey, donnons, ottroions, cédons, transportons et dellessons, par ces présentez, perpétuellement et à tousiours maiz à ladicte chappelle et ausdictz vicayres desserviteurs d'icelle, ainsy par Nouz establys, comme dessus est dict, ledict fief, terre et sieurie de Coulombières, pleige, court et jurisdiction, rentes, doumaines et aultrez droictz et appartenances d'icelle quelconquez, et ensemble lesdictes vingt livres tournoys de rente, acquis et restant à asseoir sur les biens desdictz Robert de Manneville et damoiselle Catherine, sa femme, ensemble les deux vergées de terre acquises audict champ et joignant à ladicte chapelle.

Et icelles choses et chascune d'icelles promectons en parole de prince, par la foy et serement de notre corps, soubz l'obligation de tous et chascuns nos biens présentz et advenir quelconquez, faire bonnes, maintenir et garantir à la dicte chapelle et ausdictz vicayres desserviteurs d'icelle perpétuellement et à tousiours mais, et renonchons en ce faict à touz droictz et coustumes qui pourroient aidier et servir au contraire. Et afin que ces choses soient fermes et stables à tousiours mais, Nous avons faict mectre et apposer nostre sceel à ces présentes.

Donné à Sainct Joyn en Poictou, au moys d'Apvril, l'an de grâce mil quatre centz quatre vingtz et six, avant Pasques. Et xx livres tournoys de rente donnés au surplus *ut suprà*. Ainsy signé sur le reply par Monsieur le Duc, l'évèque d'Orenge, les sieurs Delaage, de Follet, et aultrez présentz. »

Fourments en Rentes :

Thomas Anquetil. xviij b. — Icelluy Anquetil, vj b. — Icelluy Anquetil, iiij b. — Richard Bunel, xlvj b. — Icelluy, de nouvelle fieffe, vij b. — Robin Bunel, vj b. — Icelluy Robin, pour Hayville, viij b. — Item icelluy Robin, xj b. — Collin de Chantelou, viij b. — Item icelluy Colin, ij b. — Item icelluy, xij b. — Girard de Saint-Martin, escuier, vij b. — Icelluy escuier, viij b. — Jehan Branche, xx b. — Icelluy Branche, iiij b. — Les hoirs Guillaume Beuxelin, v b. — Jouan Jouenne pour Jehan Le Bompetit, ix b. — Richard Houel, iiij b. — Guillaume Durant, cordonnier, vj b. — Icelly cordonnier, ij b. — Jehan Guerey, vij b. — Richard Périer, fils Jouan, iij b. — Cardin du Jardin, ix b. — Messire Jehan de Chantelou pour Jehan de Neufville, iiij b. — Raoult Fantosme, v b. — Thomas Bompetit, x b. Damoyselle Perrette Portefaix, xxx b. — Icelle damoyselle, iiij d. — Les hoirs Richard Picod, pour les heritaiges Colin du Hamel, iiij b.

Somme des fourments, quatre-vingtz-six boisseaux, iiij d., mesure de Baieux.

Orges pour l'an dessus dict :

Liénard Le Galleys, j b. — Collin Lamyot, iiij b., même mesure.

Avoynes dudict lieu :

Michel Lair, escuier, xviij rasières. — Richard Bunel, v b. — Jehan Guerey, de nouvelle fieffe, vj b. — Richard Picod, pour les héritaiges Colin du Hamel, ij b. — Guillaume Lanquetot, pour les héritaiges Blaisot Le Foulon, ix rasières, même mesure.

Une présentation de 1672, signée du Grand Condé, Louis de Bourbon, dénomme la chapelle Saint-Louis, chapelle royale, fondée sous le titre de Saint-Louis de Bourbon.

M. Lambert, dans l'ouvrage cité plus haut, donne une liste de 25 chapelains, de 1571, — date à laquelle la présentation fut faite par Annibale Milano, gouverneur et procureur pour le duc de Ferrare, alors engagiste de la vicomté de Bayeux, — au 1er octobre 1789. Les titulaires, sauf le second, qui était curé de Cricqueville, furent tous étrangers au diocèse de Bayeux.

A la Révolution, la chapelle devint bien national et fut vendue en 1793 ou 1795, à un nommé Sanreffus, qui en fit une grange ou un bûcher, je ne sais lequel, destination profane qui la sauva.

En 1820, lors de la session du Conseil Général du Calvados, le Préfet et le Conseil émirent un vœu stérile pour l'achat et la conservation de

l'édicule. Le descendant de M. Sainct Loys, alors régnant, fut sourd à cette requête.

« Le bâtiment de la chapelle, écrit M. Lambert, dans l'opuscule précité, publié en 1824, est très simple : la grande porte, aujourd'hui bouchée, était placée à côté du ruisseau, et au-dessus se trouve une grande fenêtre à ogive, divisée par un meneau fourchu qui forme deux autres ogives surmontées d'un quatre-feuilles à jour. Au midi, une petite porte à sommet arrondi donne accès sur la grande route. Le chœur était autrefois éclairé par une fenêtre pointue, située au levant, et deux autres, au nord et au midi ».

Une sépia de M. de la Quérière, faite évidemment vers 1824, après que les travaux de M. Lambert eurent appelé l'attention sur Formigny, nous donne une idée exacte de la chapelle à cette époque. La *Société Bajocasse de Photographie* a bien voulu nous en faire une reproduction que nous sommes heureux de pouvoir mettre aujourd'hui sous les yeux de nos lecteurs.

Cette reproduction nous montre la chapelle, prise du côté de l'herbage qui l'entoure de trois côtés, c'est-à-dire du Nord, si bien qu'on n'en peut voir le portail ogival situé à l'Ouest. Le mur Nord est accoté de trois contreforts. Au rez-de-chaussée, à droite du contrefort du milieu, est une petite porte à sommet arrondi, couronnée par un tore ou boudin qui s'étend horizontalement jusqu'au contrefort de droite. A l'étage, est une fenêtre ogivale en partie fermée par un panneau de bois, destinée à éclairer la nef. La fenêtre du chœur est bouchée. A l'Est, une sacristie, bâtie dans l'axe de la chapelle, est accollée contre le mur du chevet, masquant le bas de la fenêtre ogivale qui surmonte l'autel. Un petit campanile ogival, couronné par une pyramide tronquée, surmonté d'une croix de fer, au-dessus de laquelle un coq, s'élève au-dessus du toît. Un lierre, dont on voit quelques branches à l'angle du mur, doit tapisser le grand portail.

L'intérieur en était fort simple. Le chœur avait deux fenêtres ogivales, placées l'une au Nord, l'autre au Midi. Cette dernière était seule débouchée. Au-dessus de l'autel, était une fenêtre étroite, fenêtre à lancette. Cette partie de l'église a un plafond lambrissé de bois en arc déprimé. Un arc ogival sépare le chœur d'une autre partie que nous appellerons la nef. Un lambris en arc ogival couvre cette nef.

A en croire la tradition locale et une communication parue, il y a quelques années, dans la *Semaine Religieuse* de Bayeux, du 10 août 1890,

Fourments en Rentes :

Thomas Anquetil. xviij b. — Icelluy Anquetil, vj b. — Icelluy Anquetil, iiij b. — Richard Bunel, xlvj b. — Icelluy, de nouvelle fieffe, vij b. — Robin Bunel, vj b. — Icelluy Robin, pour Hayville, viij b. — Item icelluy Robin, xj b. — Collin de Chantelou, viij b. — Item icelluy Colin, ij b. — Item icelluy, xij b. — Girard de Saint-Martin, escuier, vij b. — Icelluy escuier, viij b. — Jehan Branche, xx b. — Icelluy Branche, iiij b. — Les hoirs Guillaume Beuxelin, v b. — Jouan Jouenne pour Jehan Le Bompetit, ix b. — Richard Houel, iiij b. — Guillaume Durant, cordonnier, vj b. — Icelly cordonnier, ij b. — Jehan Guerey, vij b. — Richard Périer, fils Jouan, iij b. — Cardin du Jardin, ix b. — Messire Jehan de Chantelou pour Jehan de Neufville, iiij b. — Raoult Fantosme, v b. — Thomas Bompetit, x b. Damoyselle Perrette Portefaix, xxx b. — Icelle damoyselle, iiij d. — Les hoirs Richard Picod, pour les heritaiges Colin du Hamel, iiij b.

Somme des fourments, quatre-vingtz-six boisseaux, iiij d., mesure de Baieux.

Orges pour l'an dessus dict :

Liénard Le Galleys, j b. — Collin Lamyot, iiij b., même mesure.

Avoynes dudict lieu :

Michel Lair, escuier, xviij rasières. — Richard Bunel, v b. — Jehan Guerey, de nouvelle fieffe, vj b. — Richard Picod, pour les héritaiges Colin du Hamel, ij b. — Guillaume Lanquetot, pour les héritaiges Blaisot Le Foulon, ix rasières, même mesure.

Une présentation de 1672, signée du Grand Condé, Louis de Bourbon, dénomme la chapelle Saint-Louis, chapelle royale, fondée sous le titre de Saint-Louis de Bourbon.

M. Lambert, dans l'ouvrage cité plus haut, donne une liste de 25 chapelains, de 1571, — date à laquelle la présentation fut faite par Annibale Milano, gouverneur et procureur pour le duc de Ferrare, alors engagiste de la vicomté de Bayeux, — au 1er octobre 1789. Les titulaires, sauf le second, qui était curé de Cricqueville, furent tous étrangers au diocèse de Bayeux.

A la Révolution, la chapelle devint bien national et fut vendue en 1793 ou 1795, à un nommé Sanreffus, qui en fit une grange ou un bûcher, je ne sais lequel, destination profane qui la sauva.

En 1820, lors de la session du Conseil Général du Calvados, le Préfet et le Conseil émirent un vœu stérile pour l'achat et la conservation de

l'édicule. Le descendant de M. Sainct Loys, alors régnant, fut sourd à cette requête.

« Le bâtiment de la chapelle, écrit M. Lambert, dans l'opuscule précité, publié en 1824, est très simple : la grande porte, aujourd'hui bouchée, était placée à côté du ruisseau, et au-dessus se trouve une grande fenêtre à ogive, divisée par un meneau fourchu qui forme deux autres ogives surmontées d'un quatre-feuilles à jour. Au midi, une petite porte à sommet arrondi donne accès sur la grande route. Le chœur était autrefois éclairé par une fenêtre pointue, située au levant, et deux autres, au nord et au midi ».

Une sépia de M. de la Quérière, faite évidemment vers 1824, après que les travaux de M. Lambert eurent appelé l'attention sur Formigny, nous donne une idée exacte de la chapelle à cette époque. La *Société Bajocasse de Photographie* a bien voulu nous en faire une reproduction que nous sommes heureux de pouvoir mettre aujourd'hui sous les yeux de nos lecteurs.

Cette reproduction nous montre la chapelle, prise du côté de l'herbage qui l'entoure de trois côtés, c'est-à-dire du Nord, si bien qu'on n'en peut voir le portail ogival situé à l'Ouest. Le mur Nord est accoté de trois contreforts. Au rez-de-chaussée, à droite du contrefort du milieu, est une petite porte à sommet arrondi, couronnée par un tore ou boudin qui s'étend horizontalement jusqu'au contrefort de droite. A l'étage, est une fenêtre ogivale en partie fermée par un panneau de bois, destinée à éclairer la nef. La fenêtre du chœur est bouchée. A l'Est, une sacristie, bâtie dans l'axe de la chapelle, est accollée contre le mur du chevet, masquant le bas de la fenêtre ogivale qui surmonte l'autel. Un petit campanile ogival, couronné par une pyramide tronquée, surmonté d'une croix de fer, au-dessus de laquelle un coq, s'élève au-dessus du toît. Un lierre, dont on voit quelques branches à l'angle du mur, doit tapisser le grand portail.

L'intérieur en était fort simple. Le chœur avait deux fenêtres ogivales, placées l'une au Nord, l'autre au Midi. Cette dernière était seule débouchée. Au-dessus de l'autel, était une fenêtre étroite, fenêtre à lancette. Cette partie de l'église a un plafond lambrissé de bois en arc déprimé. Un arc ogival sépare le chœur d'une autre partie que nous appellerons la nef. Un lambris en arc ogival couvre cette nef.

A en croire la tradition locale et une communication parue, il y a quelques années, dans la *Semaine Religieuse* de Bayeux, du 10 août 1890,

le comte de Clermont aurait fait reproduire par la peinture, dans cette chapelle, les plus grands épisodes de la journée.

Le 28 février 1829, à une adjudication sur expropriation forcée des immeubles saisis sur Pierre Sanreffus, descendant de l'acquéreur primitif, la chapelle fut acquise, avec un terrain adjacent, par M. Jean-Pierre Duny, ancien munitionnaire, fournisseur ou cantinier des armées, membre du Comité d'Instruction primaire, possesseur du château d'Aignerville. L'acquéreur, originaire de Vitrac (Charente), si nous ne nous trompons, laissa le monument national dans son délabrement.

Le 25 août 1834, lors de l'érection de la Borne commémorative de la bataille dont nous nous occuperons plus loin, M. Lambert fit, en présence de M. Duny qui assistait à la cérémonie, des vœux pour le rétablissement de la chapelle commémorative, élevée sur *le champ et lieu où fut la dite journée*. Ces vœux ne trouvèrent point d'écho auprès du riche propriétaire.

En 1833, Louis Philippe, accompagné de la reine Amélie et de sept de ses enfants, alla visiter Cherbourg. Il opéra son retour par Bayeux, le 5 septembre, et, chemin faisant, s'arrêta au relais de poste de Formigny. Il y visita la chapelle élevée par son ancêtre et put en constater l'affreux dénûment. Le propriétaire, présent à cette visite, « *en fit hommage au Roi* », qui se promit de donner des ordres afin qu'une complète restauration vint sauver d'une ruine inévitable l'édifice élevé pour perpétuer la mémoire d'un des faits les plus glorieux pour nos annales.

Les travaux de restauration ne commencèrent qu'en 1842. Dans son numéro du 26 juillet de cette année, l'*Echo Bayeusain* annonçait que la chapelle Saint-Louis, à Formigny, dont M. Duny, son propriétaire, avait fait don *au Roi*, sous la condition qu'elle serait rétablie et érigée en chapelle vicariale, allait être restaurée par les sieurs Clomesnil et Lechevalier, entrepreneurs bayeusains, sous la direction de M. Lefranc, architecte de Sa Majesté, venu tout exprès pour donner les plans et les instructions complémentaires. Il indiquait déjà comme exécutés une sacristie et un parvis circulaire avec banc. Il ajoutait que les vitraux des fenêtres et de la nef devaient être préparés et peints à la composition des manufactures royales de Sèvres, d'après des dessins soumis à l'examen du Roi et représentant les divers épisodes de la bataille (ce qui n'a pas été fait). On devait meubler l'intérieur avec des tableaux, un autel et des bancs envoyés de Paris.

Le passage du duc et de la duchesse de Nemours, en août 1843, fit pro-

bablement activer les travaux. Dieu sait combien ils auraient traîné sans cette inspection imprévue !

La restauration qui coûta, dit-on, 30.000 francs, fut exécutée si lentement que ce ne fut que le mardi 2 décembre 1845 que la bénédiction en fut faite par Mgr Robin, évêque de Bayeux, cérémonie pour laquelle un certain nombre de personnes reçurent, au nom de l'abbé Eudelin, procuré, et de M. Hébert, maire, des lettres d'invitation.

On plaça, à cette occasion, sur la paroi gauche de la nef de l'édifice, une plaque de marbre noir, où se lit, en lettres d'or, l'inscription suivante :

Cette Chapelle,
érigée en MCCCCLXXXVI, en mémoire
de la bataille de Formigny,
a été offerte à S. M. Louis-Philippe
par M. Duny.
Restaurée aux frais du Roi
elle a été bénite
par Mgr L.-F. Robin
évêque de Bayeux
le II Xbre MLCCCXLV

Sur la porte d'entrée, sous un petit modillon noyé dans la maçonnerie et grossièrement sculpté, représentant un petit personnage vu de face, une autre plaque de marbre reproduit l'écusson des Bourbon, que l'on voyait autrefois sur un petit corbeau peu saillant, qui supportait du côté du N. la rampe couronnant le gâble du chœur. C'est l'écusson royal aux trois fleurs de lys, avec la barre de bâtardise.

Le tome XIe du *Bulletin Monumental* contient, sous la signature de M. G. Villers, un éreintement magistral des travaux ordonnés par M. Lefranc, éreintement tiré à part (sur 1/2 feuille in-8°), et dont un extrait figure dans la *Statistique Monumentale* de l'arrondissement de Bayeux, par M. de Caumont. M. Duny, cela est indiscutable, n'avait fait hommage au Roi des Français, que de 4 murs et d'un toît. M. Lefranc entreprit d'en refaire une chapelle quelconque de son invention, et nullement de restaurer l'ancienne, dit l'auteur de l'article que nous citons. Aussi, le campanile à toît coupé en gradins avec sa croix de pierre effilée et rectiligne ; le porjet grossier qui masque l'appareil extérieur ; le regrattage contraire aux règles scientifiques ; les antiques fenêtres, diverses de

modèles et d'ornements, refaites sur le modèle uniforme de celle du portail ; le rétrécissement et le changement de disposition de celle du chevet ; la nouvelle corniche introuvable ; la voûte semblable à la carène d'une vieille barque, veuve de nervure et d'arceaux, et sans point de départ apparent ; la porte carrée de la sacristie et son chambranle en bois ; le bouchage de la petite porte à sommet arrondi ; le badigeonnage de l'intérieur ; la porte en chêne, sans ferrures, fermant avec un bouton ; l'autel en chêne, style rocaille, avec son tabernacle carré ; les bancs, les mesquins objets du culte, sont-ils l'objet des plus virulentes et des plus méritées critiques de l'éminent archéologue.

Le 5 juin 1846, la cloche du campanile fut bénite par l'abbé Adolphe Eudelin, pro-curé de Formigny, assisté de l'abbé Eloi Brout, desservant de Tournières. Elle fut nommée Marie-Céline par M. Pierre Augel et M^lle^ Marie-Céline Albert, petits-enfants de M. Duny, représentés par M. Léger-Ernest Hébert et M^lle^ Marie-Louise Graffay, de Formigny. Le procès-verbal parle encore de *l'hommage* de ladite chapelle fait à Sa Majesté Louis-Philippe, Roi des Français. La chapelle reçut, en cadeau de baptême, une chasuble de moire blanche, avec croix de drap d'or, une étole pastorale de même étoffe et un rochet de batiste.

M. Duny était mort le 24 mai 1845.

La commotion de 1848 envoya en exil le Roi des Français et sa famille. Et alors, suivant M. le curé Adolphe Eudelin, la famille d'Orléans aurait abandonné, soit à la commune, soit à la fabrique, la propriété de la chapelle dont le Roi avait accepté l'hommage de M. Duny.

Cet abandon n'a rien qui doive étonner, car il ne fut que l'observation de cette loi de l'Etat qui veut que les biens du monarque décédé fassent retour à la nation.

Toutetefois, le curé d'alors, M. Eudelin, qui se rendit à Paris, lors du baptême du prince impérial en avril 1856, pour aller voir Mg^r^ Didiot, évêque nommé de Bayeux, eut un instant la velléité de faire accepter à l'Empereur la propriété de la chapelle. M. le baron Baude, académicien très enthousiaste de la chapelle, qui l'admit dans son intimité et à sa table, et qui le présenta chez de grands personnages politiques attachés comme lui aux d'Orléans, notamment MM. de Montalivet et de Montalembert, s'offrit à le mettre en rapport avec le général Fleury, son ami, alors à Saint-Cloud, auprès de l'Empereur. M. Eudelin, qui avait abandonné son premier projet, refusa, et s'ouvrit à Mg^r^ Didiot, très favorable à la restauration des ordres religieux, d'un autre dessein : celui d'installer

dans un immeuble qu'il achèterait, des Pères Récollets chargés de desservir la chapelle.

Le prélat dut faire une réponse favorable à son curé, car le 7 juin 1856, celui-ci acquit de M. Philippe Albert, président honoraire du tribunal civil d'Angoulême, et de dame Marie-Euphrosine Duny, son épouse, dont c'était la propriété personnelle, différents bâtiments avec cour, jardin et entretenant en herbage se tenant, sur lequel jardin, la chapelle Saint-Louis possédait, comme accessoire un terrain d'une largeur d'un mètre soixante-six centimètres sur tout son pourtour, lequel terrain ne fut point compris dans la vente. Mais, par suite de certaines circonstances que nous ignorons, ces disciples de Saint-François préférèrent s'installer à Caen, et à bon droit, suivant M. Eudelin. Aussi, le 26 janvier 1860, ce prêtre rétrocédait-il son acquisition, aujourd'hui la propriété de M. Mouillard, à un nommé Michel Costil, de Vierville.

Le 1er octobre 1856, M. Jean-Jacques baron Baude, dont le nom a déjà été écrit ci-dessus, fils d'un préfet du premier Empire, député pendant toute la durée du règne de Louis-Philippe ; — conseiller d'Etat, officier de la Légion d'honneur, — membre de l'Académie des Sciences morales politiques en 1856, par acte passé en l'étude de Me Boutrais, notaire à Bayeux, fit donation entre-vifs à Messieurs les curés successifs de la paroisse de Formigny, d'une inscription de rente de 10 fr. 3 0/0, au porteur, aux conditions suivantes : « 1° les curés donataires devront employer les arrérages de cette inscription de rente à concourir à l'accomplissement des prières instituées par M. le comte de Clermont, en l'année 1486, pour les âmes des Français vainqueurs des Anglais aux champs de Formigny, le 15 avril 1450 ; 2° ils devront, chaque année, le jour de la fête des Morts (2 novembre), dire à l'intention desdits Français une messe dans la chapelle Saint-Louis et faire chanter le *Libera me* (prière pour les morts) sur le lieu du champ où fut le conflit de ladite journée. »

Les honoraires de cette cérémonie furent ainsi fixés par ordonnance épiscopale : 1° messe basse (honoraire) 2 fr. 50 ; — 2° *Libera ;* M. le curé 2 fr. 50 ; M. le vicaire 1 fr. ; Trois chantres 2 fr. 25 ; 5 enfants de chœur 1 fr. ; porte-croix 0 fr. 25 ; custos 0 fr. 50. — Total : 10 fr.

Cette donation faite par un homme qui ne devait pas ignorer l'abandon attesté par M. le curé Eudelin et de plus conseiller d'Etat, rompu aux affaires, fut acceptée, le 19 février 1858, par le curé et le trésorier de la fabrique de Formigny, en vertu d'une autorisation préfectorale, en date du 15 février précédent.

De cet acte et de l'arrêté préfectoral, il résulte évidemment que la fabrique était dès lors reconnue, et par le baron Baude et par l'autorité préfectorale comme jouissant de la chapelle.

D'ailleurs, nombre de bons esprits juridiques, s'appuyant sur ce fait que la fabrique a eu la possession continue et non interrompue, paisible, publique, non équivoque de la chapelle Saint-Louis, et à titre de propriétaire de 1848 à ce jour, n'ont cessé de la regarder comme légitime propriétaire de cet édicule, et pensent dès lors, qu'incapable d'aliéner, elle n'a pas pu renoncer valablement à la prescription acquise.

En 1886, il y eut au sujet de l'usage de cette chapelle, entre le curé de Formigny et le desservant d'Aignerville, un dissentiment qui n'est point sans rappeler de très loin, il est vrai, le fameux procès du *Lutrin*, immortalisé par Boileau. Le desservant d'Aignerville qui avait obtenu de son confrère de Formigny la clef de la chapelle pour y prêcher la station quadragésimale jubilaire ne voulait plus s'en dessaisir et prétendait continuer à exercer des fonctions ecclésiastiques sur la circonscription de son voisin. Il appuyait ses prétentions sur ce que la bataille se serait livrée en grande partie sur Aignerville, sur la donation que les châtelains de cette commune auraient faite, en 1833, au roi Louis-Philippe, etc. Comme il échoua dans son entreprise, il nous est loisible d'en induire que ce fut parce que la fabrique de Formigny avait établi, à cette occasion, son droit de propriété sur la chapelle.

En 1887, le jeudi de Pâques, 14 avril, le 437e anniversaire de la bataille, fut célébré dans cet édifice, par une messe chantée par M. le curé de Formigny, assisté de son collègue, le desservant d'Aignerville, réconcilié avec lui. L'*Orphéon Bayeusain* fit entendre, pendant la cérémonie, des chants funèbres, et une allocution de circonstance fut prononcée par le célébrant, qui était venu processionnellement, avec beaucoup d'habitants, offrir le sacrifice divin pour les morts de la journée de Formigny. Après un *Te Deum*, eut lieu un banquet improvisé, au cours duquel, M. Villers narra, avec son style enchanteur, les hauts faits des vainqueurs ; puis le soir, au soleil couchant, à l'heure où le jeune vainqueur reçut du Connétable l'accolade de chevalerie, l'assistance alla visiter le *Tombeau des Anglais*.

En février 1886, le Conseil municipal de Formigny, ne faisant aucun doute sur la propriété de la chapelle, invitait le maire à faire réparer la toiture de cet édifice et votait, pour cet objet, 200 francs à prendre sur les ressources disponibles.

En mai 1887, il soldait pour travaux faits à la chapelle deux notes, se montant à 182 francs 10.

Le 27 novembre de la même année, il émettait le vote suivant : « Le Conseil, considérant que le 15 avril 1450, la commune de Formigny fut le théâtre d'un événement à jamais glorieux, la défaite des Anglais par l'armée française, commandée par le comte de Clermont et le connétable de Richemond ; considérant que cette victoire ayant eu pour résultat la réunion de la Normandie à la France, le souvenir de cet événement ne saurait être trop conservé et honoré ; considérant que le monument commémoratif de ce grand fait historique, la chapelle Saint-Louis du Val de Formigny, étant dans quelques-unes de ses parties dans un état de délabrement qui compromettait son existence, il importe d'y faire quelques travaux de première nécessité ; considérant que la commune, malgré ses charges, s'étant imposée pour cet objet un sacrifice de 200 fr. qu'elle ne peut dépasser, il y a tout lieu de penser que le Conseil Général ne refusera pas de venir en aide à l'insuffisance de ses ressources, en affectant à cette œuvre patriotique une modeste subvention ; par ces motifs, prie instamment la Commission départementale de bien vouloir lui accorder un secours, et prie M. le préfet de bien vouloir être, en cette circonstance, auprès de la délégation du Conseil Général, l'interprète bienveillant et autorisé des vœux du Conseil Municipal et des habitants de la commune de Formigny ».

Le 28 janvier 1888, le Préfet répondit en demandant à la commune de lui envoyer au préalable, un devis exact des travaux à faire.

Toutes nos recherches pour connaître la suite donnée à cette demande significative, sont restées infructueuses.

En 1892 et années suivantes, des réparations, exécutées avec une discrétion mystérieuse, furent faites au gros œuvre de la chapelle, dont le mauvais état était un thème continuel de plaintes pour ceux qui s'intéressent aux souvenirs du passé. On vit relever et restaurer le pavage du portail et le banc de pierre qui règne autour de sa partie cintrée, le pourtour intérieur de la chapelle et le pourtour extérieur, du côté de la route seulement, furent revêtus d'un enduit en ciment ; une gouttière reçut les eaux des toitures. Les bancs furent enlevés, puis replacés, pour permettre de remplacer quelque peu de lambris et de rapiécer le parquet de sapin.

Au mois de novembre 1896, l'*Echo Bayeusain*, signala ce fait que la chapelle avait été « restaurée par la générosité patriotique de la famille à laquelle elle appartenait. » Cette note, qui n'est pas sans habileté, avait

certainement, pour but, dans l'esprit de son auteur, de revendiquer, pour la famille d'Orléans, la propriété d'une chapelle dont ils ne s'étaient nullement préoccupés, et non sans cause depuis 1848, puisque la loi aurait depuis longtemps transféré cette propriété.

Le 2 novembre 1898, M. G. Villers, membre éminent de la Société des Antiquaires de Normandie, dans une communication qu'il faisait à cette compagnie, annonça cette restauration, ajoutant que la fabrique de Formigny, dont il était président, avait cédé (?), à la chapelle, 2 statues en bois représentant Saint-Martin et Saint-Louis, et qu'il avait fait apposer dans le chœur de cet édifice, à gauche et à droite, deux panneaux de bois sur lesquels étaient inscrits, à sa diligence, les noms des vainqueurs connus du 15 avril 1450.

Nous relevons ici, à titre de document historique, ces deux listes glorieuses.

Voici d'abord le tableau de gauche :

FURENT PRÉSENTS A LA JOURNÉE DE FORMIGNY

Jean de Bourbon, comte de Clermont, lieutenant général de Charles VII ; Prégent de Coëtivy, amiral de France ; Joachim Rouault ; Pierre de Louvain ; Jacques de Chabannes ; le sire de Mouy ; Jacques d'Armagnac ; Geoffroy de Montgascon ; le sire d'Aumont ; Jean de Rosnivinen ; le cadet d'Albret ; le sire de Vaubar ; Olivier de Coëtivy ; le sire de Chalançon ; Robert Congray ; Antoine, sire d'Anglure ; Louis Giribault de Genève, maître de l'artillerie et ses canonniers ; le sire de Wambais ; Pierre de Brezé, grand sénéchal de Poitiers; Robert de Floques ; Antoine Deullant ; Geoffroy de Couvran ; le sire de Mauny ; le sire de Montgascon ; Olivier de Broon ; Odet d'Aydie ; Godefroy de la Tour ; Jean de Lévis, sire de Veauvert ; Guillaume de Ricarville ; Robert Cuningham ; Robin de Malortie ; Olivier Congray ; le curé de Carentan ; les francs-archers ; les compagnies d'Ordonnances ; les paysans.

Voici maintenant le tableau de droite :

PRIRENT PART A LA JOURNÉE DE FORMIGNY

Arthur de Bretagne, comte de Richemont, connétable de France ; le sire de Lohéac, maréchal de France ; le bâtard de la Trémouille ; le sire de Montauban ; Jean de Blanchefort ; Gilles de Saint-Simon ; Philippe de Malestroit ; Pierre du Pan ; Jehan Budes, porte-étendard ; Jean du Bois ; Guillaume Gruel ; Pierre Drouard ; Guy, comte de Laval ; le sire de Bricquebec ; Jean, sire d'Erval ; Olivier de Quélen ; Jacques de

Luxembourg ; Tugdual de Kermoysan ; le sire de Sainte-Sévère ; Jean de Malestroit ; Regnauld de Veluyre ; Yvon de Tréenna ; Hector de Mériadec ; Colinet de Lignière ; Anceau Gaudin ; Jean de Benais ; Eustache de l'Epinay ; Geoffroy de Boulogne ; les francs-archers ; Amanieu d'Albret ; le sire d'Orval.

M. G. Villers, qui composa cette liste, n'était pas bien sûr de son catalogue, car il écrit dans une note : « J'ai mis sur cette table (la seconde), à la suite du connétable, les noms de ceux que je crois avoir fait partie de son armée, mais le classement, en ce qui concerne plusieurs, n'est que le résultat de suppositions ». Et ailleurs encore : « pour la ligne où il manquera un nom, mettre Jean de Benais ». Et plus loin : « s'il en fallait encore un, mettre Olivier de Quélen.

Ces hésitations d'un maître en science archéologique et historique nous mettent bien à l'aise pour critiquer sa liste.

Geoffroy de Montgascon, Godefroy de la Tour et Geoffroy de Boulogne ne sont pour nous qu'un même personnage, Godefroy de la Tour, fils du comte de Boulogne, sire de Montgascon.

Nous n'avons trouvé, dans aucun chroniqueur, les noms du sire d'Aumont, seigneur Picard, escuyer du Connétable, ni de Jean sire d'Erval, ni d'Olivier de Quélen, ni de Jean de Benais.

Tugdual de Kermoysan, dit Le Bourgeois, n'était pas à Formigny. Il s'était, avec beaucoup d'autres seigneurs et capitaines, désolé de ne pouvoir suivre le Connétable, à son départ de Dinan. Il ne fut qu'aux sièges de Caen et de Cherbourg.

Le curé de Carentan se nommait J. Desurande.

La chapelle de Formigny rentrant, sans nul doute, dans la catégorie des immeubles, dont la conservation peut avoir, aux termes de l'article 1[er] du titre I[er], de la loi du 30 mars 1887, au point de vue de l'Histoire, un intérêt national, nous semble être devoir classée par les soins du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, au nombre des monuments historiques.

Cette chapelle, en effet, postérieure de 36 ans seulement au fait d'armes qu'elle fut destinée à commémorer, en est, pour ainsi dire, le seul monument contemporain. Ses pierres, tantôt vieilles de cinq siècles, vérifient à la lettre la devise : *Te saxa loquuntur.*

LA BORNE MONUMENTALE

M. Arcisse de Caumont, qui naquit à Bayeux, rue des Chanoines, n° 17, le 28 août 1801, voulant perpétuer, pour l'enseignement des générations futures, le souvenir des grands faits historiques de notre pays, érigeait, à ses frais, sur l'emplacement où ils eurent lieu, des bornes monumentales avec inscriptions commémoratives.

Ce fut dans cet ordre d'idées que, le 25 août 1834, ce savant, dont la renommée a dépassé les frontières de sa patrie, Chevalier de la Légion d'honneur, correspondant de l'Institut de France, secrétaire de la Société des Antiquaires de Normandie, membre de nombreuses Sociétés savantes et étrangères, assisté de M. Edouard Lambert, conservateur de la Bibliothèque de Bayeux, inspecteur des monuments historiques de cet arrondissement, et de M. Chesnon, principal du Collège de Bayeux, membre de la Société des Antiquaires de Normandie, se transporta au Val de Formigny, sur le territoire d'Aignerville, pour y procéder au placement d'une borne monumentale en pierre dure, destinée à marquer l'endroit où fut livrée la bataille de Formigny.

Là, en présence de MM. Le Guerrier, maire d'Aignerville ; Graffey, maire de Formigny ; Duny, membre du comité d'instruction primaire ; Menand, capitaine de la garde nationale d'Aignerville ; de son lieutenant et de plusieurs habitants ; on plaça ladite borne sur l'accotement droit de la route de Paris à Cherbourg, au sommet du vallon qui domine la chapelle et à 226 mètres de distance de cet édifice.

Cet emplacement fut choisi par M. de Caumont, parce qu'il croyait, avec ses contemporains, sur la foi des vieux chroniqueurs de la bataille, alors connus, que c'était là le lieu de l'engagement décisif qui termina la bataille. Pour lui, cette opinion se corroborait des noms séculaires donnés aux pièces avoisinantes : *Champ des Anglais* et *Tombeau des Anglais* (1).

(1) Notre étude sur la bataille, appuyée sur toutes les ressources de la critique moderne, nous semble avoir prouvé qu'il en est autrement et que le combat décisif eut lieu au N.-E. de la chapelle, derrière Formigny, où le Connétable, Clermont et Brezé, avaient refoulé, sur le centre, les deux ailes de l'armée anglaise.

Sur cette borne monumentale, haute de 2 mètres, non compris le soubassement et d'un diamètre de 783 millimètres, se lit cette inscription :

Ici fut livrée
la bataille de Formigny
le 15 avril 1450
sous le règne de
Charles VII.

Les Anglais perdirent
un grand nombre de leurs guerriers
et furent ensuite forcés
d'abandonner la Normandie,
dont ils étaient maîtres
depuis l'an 1417.

Hoc monvmentvm
D. de Caumont, celeberrimæ litterarvm
et inscriptionvm academiæ socius,
necnon societatis antiquariorum normanniæ
secretarius erexit.

1834

Cette inscription est en lettres capitales romaines, de trois dimensions différentes : 3 pouces ou 81 millimètres, pour la première ; dix-huit lignes ou 41 millimètres pour la seconde, et un pouce ou 27 millimètres pour la troisième.

Malgré le caractère privé de la cérémonie, on y alla de quelques petits discours au pied de la colonne et au banquet improvisé qui termina la journée. En quelques mots, M. de Caumont, dont tant de restaurations intelligentes marquèrent la vie laborieuse, expliqua le motif de l'érection du monument; M. Lambert exposa brièvement les principales circonstances de la bataille et exprima le vœu du rétablissement de la chapelle commémorative ; M. Chesnon célébra la paix entre deux nations faites pour s'estimer, et qui ne luttent plus que dans le domaine des sciences et des arts.

Le monolithe, en butte aux injures du temps et des hommes, était devenu informe, et ressemblait plutôt à un fruste milliaire romain qu'à un stèle du XIX^e^ siècle. Et cependant le donateur l'avait recommandé, le

jour de son inauguration, « à la surveillance des autorités locales, de la garde nationale et des habitants ! »

En 1878, un homme aux idées généreuses, dont le nom revient souvent dans ces études, M. Villers, tenta de réagir contre l'indifférence universelle.

Renonçant au projet de retailler la colonne et de la replacer sur une base en rapport avec la hauteur du fût (projet qui eût coûté de 440 à 460 francs), parce qu'il aurait fallu en regraver les inscriptions sur ce fût diminué de 4 centimètres en diamètre, ce qui les aurait repoussées sur les côtés et rendues difficiles à lire, il proposa, en 1878, à la Société des Antiquaires de Normandie « de perpétuer un souvenir glorieux par un monument digne de lui ». Sa motion fut adoptée ; un projet d'obélisque en granit avec plaques de bronze, élaboré par M. G. Bouet, de Caen ; un devis de 800 fr. environ présenté par M. Legorgeu, de Vire, et puis..... le silence.

Le 25 mars 1883, se réunirent à Formigny, M. E. de Beaurepaire, vice-président du Comité permanent de la Société Française d'Archéologie pour la conservation des Monuments historiques, MM. de Formigny de La Londe et Villers, membres du même Comité, et plusieurs membres, tant de cette Compagnie, que de la Société des Antiquaires de Normandie.

Ces Messieurs allèrent visiter la colonne et pris de pitié à la vue du fût informe et défiguré qu'était devenu le modeste monument élevé par M. de Caumont, ils décidèrent de le remplacer par un obélisque en granit, choisi entre plusieurs projets que leur soumit M. Villers. De plus, persuadés que le seul moyen de préserver ce nouveau monument des injures diverses sous lesquelles succombait l'ancien, était de l'éloigner de la route, ils pensèrent à l'ériger dans le bord du champ voisin, sur un terrain libéralement mis à leur disposition par M. J. Le Petit.

Malgré de pressants appels de la presse parisienne et locale, notamment en 1891 et 1894, les promoteurs de ce dernier projet, nous ne savons pour quelles raisons, n'en poursuivirent point l'exécution, et la colonne resta dans le même état !

Il y a quelques temps, la municipalité d'Aignerville, se prenant, sur le tard, d'une paternelle affection pour la pauvre délaissée, l'a fait recouvrir d'une couche de peinture blanche, sur laquelle elle a revivifié en noir, l'inscription glorieuse. Et pour assurer la durée de son œuvre patriotique elle a entouré d'une grille carrée d'un bel effet, l'attestation lapidaire de la valeur de nos ancêtres à la fin du moyen-âge.

ICONOGRAPHIE

La victoire de Formigny, comme celle de Hastings, a eu la bonne fortune d'être retracée par l'aiguille des femmes. Une magnifique tapisserie de haute lisse, exécutée, comme la broderie Mathilde, peu de temps après le fait mémorable qu'elle était destinée à perpétuer, et, très-probablement, sur les ordres de Richemond, mit en relief le rôle du Connétable dans cette célèbre journée.

Cette tapisserie avait été faite pour la décoration du château de Fontainebleau, résidence de prédilection de Saint Louis et des Valois, et où Charles V avait rassemblé le millier de manuscrits qui fut le noyau de la Bibliothèque Nationale. Nicolas-Claude Fabri, conseiller au Parlement d'Aix, savant antiquaire dont les notes archéologiques ont la plus haute valeur, l'y vit en 1620, et la trouva si remarquable que, l'année suivante, il la fit dessiner par un artiste nommé Gobert, menuisier à Fontainebleau.

Il en a, de plus, laissé une description très précise, d'où nous extrayons les renseignements suivants :

« Dans la salle des gardes et antichambres du roy à Fontainebleau, au fonds de la basse-cour à ovalle, on a acoustumé, de tendre une vieille tapisserie, de neuf ou dix pièces, où est représentée la *bataille du tavdis* et du pont en bas du village, gaignée sur les Anglais le 15 avril MCCCCL, par le connestable de Richmont, accompagné de Monseigneur de Clermont, des deux maréchaux de France et de bon nombre d'autres seigneurs et chevalliers jusques à 3,000 combattants, où c'est que Thomas Kiriel, lieutenant du roy d'Angleterre, demeura prisonnier avec plusieurs autres seigneurs anglois, dont l'armée desconfite était de 6,000 hommes.

« Il s'y void une artillerie en une des pièces, où sont desnommez plusieurs seigneurs auxquels le Connestable l'alla monstrer.

« En une pièce se void le grand conflict, où est le jour et datte de la bataille et le nombre de la gendarmerie de part et d'autre.

« En une autre, un autre conflict, où le Connestable est dans la meslée des ennemys, tout contre le porte-bannière d'Angleterre, qu'on tue d'un coup de lance.

« En une autre sont nommez les seigneurs et mareschaux de France qui l'accompagnoient.

« En une autre nommez et nombrez les prisonniers et représentez les morts, pour la sépulture desquels il faict baillier de l'argent aux prebstres du village, et c'est là où il n'a point son armement de teste, ne Monsieur de Clermont aussy, qui a un visage au nez aquilin, comme le livre du roi René, et une calotte ou barette rouge en teste, tenant le chappeau à la main pour dire à Dieu au Connestable, qui est en mesme posture du chappeau à la main et une callotte noire en teste. »

L'auteur de cette tapisserie semble être du parti de ceux qui tenaient, à la Cour, pour Richemond contre Clermont, car il n'y retrace point la part que ce dernier prit dans les frais de la sépulture des morts, acte dont il attribue tout le mérite au Connétable, et d'autre part, il met toujours, dans son récit à l'aiguille, le gendre du Roi après le duc de Bretagne.

« Les armes du Connétable sont, comme celles du temps, sans cotte par-dessus, son heaulme est sommé d'un pannache d'or, faict en forme de masse d'honneur. Il a tousjours prez de luy sa bannière quarrée et frangée de blanc au bout d'une lance, d'hermines au triple lambeau d'Angleterre; et ung estandard blanc en flamme, frangé de blanc et noir, dans lequel il y a ung sanglier couronné d'or, au naturel, paissant ou comme voullant paistre, sur un terrain verdoyant auprèz d'un chesne, et le mot *Qvoi qvi le veulle* ou bien *velle.* »

Le comte de Clermont a la bannière de Bourbon, aux trois fleurs de lis avec la bande de gueules « et un estendard de 3 coulleurs, bleu, blanc et noirastre, dans lequel il y a une rusche à miel et le mot *Point m'a la plvs belle.* »

On voit aussi les estendards des chevaliers de leur suite, quelques-uns avec des devises. De petits guidons blancs, avec un sanglier dedans, semblent indiquer les gens du connétable. Le roy d'armes de France, chapeau en tête, a une cotte fleurdelisée et tient un sceptre également fleurdelisé. Le héraut de Clermont a chapeau en tête, mais est sans sceptre. La gendarmerie française porte des estendards rouges avec croix blanches, et d'autres, rayez de rouge et blanc. Les soldats de pied et les archers ont des croix blanches devant et derrière.

« Du costé des Anglais, il y avoit plusieurs estendards blancs à la croix rouge, quelques bannières blanches à la mesme croix, une bannière d'Angleterre, escartellée des trois lis et des trois léopards, frangée ».

Ce récit de de Peiresc est d'autant plus précieux, que sans lui et le dessin qu'il fit exécuter, nous serions dans une complète ignorance de cette tapisserie, aujourd'hui disparue.

La peinture, elle aussi, s'empara des vainqueurs de Formigny.

Le manuscrit des Vigilles de Charles VII, œuvre de la fin du xv^e^ siècle, à la Bibliothèque Nationale, contient de curieuses miniatures et de la bataille et de ses principaux acteurs.

Nous avons vu plus haut que, d'après la *Semaine Religieuse de Bayeux*, Clermont aurait fait peindre à fresque, dans la chapelle Saint-Louis, les grands épisodes de la journée.

Dans l'église paroissiale de Formigny, se trouve un tableau, de mauvais style évidemment, mais néanmoins curieux sous le rapport historique. On y voit Saint Louis en habits royaux, la couronne en tête, avec, dans la main gauche, un sceptre terminé par une fleur de lys, et dans la droite, un suaire et la couronne d'épines. A sa gauche, on voit la chapelle, placée sur le bord de la route, et au pied de laquelle passe un ruisseau. Plus loin, quelques maisons et des moissonneurs ; dans le lointain, sur une hauteur, un moulin à vent. A droite du saint, la bataille : une charge de cavalerie cuirassée, dans laquelle plusieurs Anglais ont déjà mordu la poussière ; au premier plan, s'avance, en ordre, un carré d'infanterie conduit par un soldat, la hallebarde sur l'épaule. Cette troupe, habillée de rouge, est casquée et armée de lances, sauf le premier rang porteur d'armes à feu. Les étendards anglais sont rouges et blancs. Au bas du tableau est cette inscription :

Bis septem seclis jam dimidioque peractis, expulit hinc Anglos, Carolo septimo regnante, Joannes Borbonius princeps victorque perenne trophœum hoc proceri sancto consecravit Lodoico. D D. Cap. Roger et Roulin, an. 1754.

Roger et Roulin étaient les deux chapelains en cette année 1754. Ils offrirent à la chapelle ce tableau qui n'était que la copie d'un autre très détérioré, dont il est parlé dans la chronologie manuscrite des évêques de Bayeux, composée vers 1689, par M. Petite, official du diocèse.

Dans la salle des Pas-Perdus du Palais de Justice de Bayeux est exposé un tableau, haut de dix pieds deux pouces et large de onze pieds huit pouces, connu sous le nom *Tableau de la Bataille de Formigny*, provenant de l'ancien évêché de Bayeux.

Le vendredi 30 mars 1770, on lisait dans les annonces, affiches et avis divers de la Haute et Basse-Normandie : « Au fond de la salle du palais épiscopal, M. l'Evêque de Bayeux a fait placer un ancien et grand tableau

représentant tous les mouvements et les dispositions des armées Normande et Anglaise, sous le nom de la Bataille de Formigny, près Bayeux, si connue des habitants de la province. Ce tableau était abîmé de crasse, il est nettoyé et placé avantageusement : on voit des initiales à chaque corps d'infanterie et de cavalerie. »

Cette toile, devenue propriété de la ville, à la Révolution, fut restaurée à ses frais en 1819, époque à laquelle M. Lambert, alors employé à la Sous-Préfecture de Bayeux, puis Conservateur de la Bibliothèque de cette ville, en fit une réduction, vendue mystérieusement par sa légataire, ainsi que les nombreux objets, collectionnés par lui au cours de ses diverses fonctions.

Le tableau de la bataille de Formigny, sur l'authenticité duquel eurent lieu de vives polémiques entre deux membres de la Société des Antiquaires MM. Delauney et Lambert, est bien postérieur au fait d'armes qu'il est censé représenter. Les costumes, les armes (pistolets, arquebuses à main, arquebuses), la couleur des étendards, dont l'un porte les initiales royales, en dénotent d'une façon indéniable le monstrueux anachronisme, et le datent incontestablement du règne de Louis XIII.

Le paysage, lui-même, n'a aucun rapport avec la configuration des lieux où combattirent les deux armées : il paraît plutôt représenter les marais salants d'Isigny et des environs.

Cette œuvre, non sans quelque mérite, est donc d'un peintre du XVII^e^ siècle, qui, sans nul souci de la couleur locale ni de la vérité historique, aura été exécutée pour l'un des évêques de Bayeux, désireux d'avoir une représentation de la grande victoire normande, cette toile de tous points fantaisiste.

Le tableau de Lafaye qui est aux galeries de Versailles, dans la seconde salle des tableaux d'histoire, sous le n° 71, se distingue par le même sans gêne.

Ce tableau, reproduit dans la livraison d'octobre 1866, du *Musée des Familles*, et qui avait été commandé par l'Etat à l'artiste pour le Musée de Versailles, est tout à fait propre à donner la plus fausse idée du fait d'armes qu'il met sous les yeux des visiteurs.

Le peintre, en effet, qui esquissa, m'a dit un témoin oculaire, sa toile, à Bazenville, chez un M. Chable de la Héronnière, y représente une falaise à gauche de laquelle se voit un retranchement de gros pieux où devaient être les Anglais. La cavalerie française y pénètre, la lance ou l'épée au poing, et jette à la mer, qui est à droite, cavaliers et archers anglais.

Au nouveau Musée de Bayeux, on voit un tableau, ou plutôt une esquisse de Jullien, peintre caennais, catalogué sous le n° 51 et dit *Bataille de Formigny*. C'est la peinture d'un engagement de cavalerie, en rase campagne, avec une vue de la mer dans le lointain. Cette œuvre ne saurait représenter qu'un des épisodes de la grande bataille : peut-être l'engagement du Pont du Val, mais, hélas ! on n'y voit pas de pont.

M. de la Quérière, — membre de la Société Royale des Antiquaires de France, de l'Académie et de la Société d'Emulation de Rouen, de la Commission d'Antiquités du département de la Seine-Inférieure, dont le très-habile crayon a illustré maints ouvrages d'archéologie, — mis en éveil par la polémique qui avait lieu sur le tableau de la Bataille de Formigny, conservé à la Sous-Préfecture de Bayeux, et s'intéressant vivement à la restauration de la chapelle délabrée, fit de celle-ci les deux dessins à la sépia que nous décrivons plus haut et dont l'un nous a permis de donner à nos lecteurs une vue exacte de cet édicule vers 1825.

Au Louvre, dans le tableau d'Ingres représentant Jeanne d'Arc au sacre de Charles VII, se trouve le portrait de Jehan Pâquerel, le moine augustin, son confesseur, qui, après l'affreux drame du bûcher de Rouen, se retira au couvent de son ordre qui était rue des Bouchers, à Bayeux.

Artur de Richemond, Jean de Bourbon, Prégent de Coëtivy, Jean de Bueil, Jean de Montauban ont leurs portraits à Versailles.

La première des médailles françaises fut frappée en mémoire et en réjouissance de l'expulsion des Anglais de notre sol.

Cette pièce, — dont on connait actuellement 7 autres types plus petits, en or, argent et cuivre, — n'existe qu'en un exemplaire, au cabinet de France. Cet exemplaire, percé de deux trous de bélière en haut, et répétés en bas, est en or fin (dit au xv^{e} or de karats), d'un diamètre de o m. 0803 et du poids de 219 grammes. Il a été décrit et figuré à la page 152 du *Magasin Pittoresque* de 1850 et dans une notice de M. Vallet de Viriville parue dans l'*Annuaire* de la Société Française de Numismatique et d'Archéologie.

Le champ du droit est occupé par l'écu de France, en ogive renversée, à trois fleurs de lys ; au-dessus une couronne royale ouverte, ou cercle fleuronné et fleurdelysé ; Autour de l'écu, deux branches de rosier (emblème propre à Charles VII) ; sur l'écu, dans un cartouche, au milieu

d'un semis de fleurs de lys, un K gothique (initiale de Karle) surmonté d'une couronne divisé en deux, avec cet exergue inscrit dans un double cercle concentrique :

Qvant ie fv fait sans diferance
Av prvdent roi ami de Diev
On obeissoit partovt en France
Fors à Calais qvi est fort liev

Au revers, même K gothique ; dessous, croix vidée et fleuronnée, cantonnée de 4 fleurs de lys, couronnée et entourée d'un compas à 4 lobes et à 4 pointes. Dans le champ, 4 phylactères, ornés de myosotis et surmontés de la couronne royale portant la devise : *Désiré suis*. Et en exergue, comme sur le champ, 4 autres vers de 8 pieds :

D'or fin svis extrait de ducas
Et fv fait pesant VIII Caras
En lan que verras, moi tournant,
Les lettres de nombre prenant.

Dans les 4 premiers vers, en effet, c'est-à-dire ceux du champ du droit, se trouvent une M, 3 C, 3 L, 8 V, 11 T, qui en numération romaine donnent la date 1451.

L'emploi de la langue vulgaire, au lieu du latin qui régna sur notre monnaie d'or jusqu'en 1789, mérite d'être signalé, et semble indiquer la volonté royale de faire parler la langue française, tout spécialement à la médaille destinée à commémorer le recouvrement de la terre de France.

ARMES

Dans la sacristie de la chapelle Saint-Louis sont cinq boulets d'une authenticité indiscutable ; un boulet de demi-coulevrine, trouvé en 1782, au *Tombeau des Anglais ;* 3 boulets de sacre, découverts près du château Bacon ; un boulet de faucon, rencontré à Veret, par la pioche d'un terrassier.

Nous ne reviendrons point sur ce que nous avons dit au cours de notre

mémoire sur les deux jaques de mailles trouvés : l'un, en 1812, l'autre, il y a une trentaine d'années et qu'on peut voir au Musée de Bayeux. Ces jaques composés de petits anneaux de fer non soudés, mais aux extrémités battues et fermées d'un clou rivé, sont d'un travail remarquable, et à l'épreuve d'une épée moderne. L'encolure et le bas étaient terminés par des anneaux de cuivre. Un autre, tout en fer, est à la sacristie de la chapelle.

Au Musée de Bayeux, dans les vitrines qui règnent sous la tapisserie de la reine Mathilde, ont été déposées des armes défensives, trouvées dans les fouilles faites sur le lieu où furent inhumés les morts : casques, fers de lance, débris de cuirasse lamée, etc., et aussi quelques armes offensives. Un fer de hallebarde est déposé à Formigny.

Un certain nombre de particuliers ont, comme M. Potier, possédé des armes blanches, trouvées sur le champ de bataille. On en vit figurer à nos expositions locales. Mais, on ne saurait indiquer leurs propriétaires actuels.

Beaucoup d'autres reliques de la grande journée normande ont dû être arrachées à la terre, dans la suite des temps. Mais les ouvriers qui firent ces trouvailles, n'étant, ni dirigés ni stimulés, par les propriétaires, pour recueillir avec précaution ces vestiges respectables d'un passé glorieux, ont dû les vendre pour quelques sous à d'inintelligents brocanteurs. D'autre part, l'étude du passé et de ses monuments si précieux pour l'histoire, née, dans notre Normandie, du souffle patriotique d'Arcisse de Caumont, connut une longue enfance, et le temps est récent où elle a enfin conquis le rang qui lui appartient dans l'échelle des sciences historiques.

Les guérets de Formigny, surtout le *Tombeau des Anglais* n'ont pas dit leur dernier mot, et des fouilles intelligemment conduites ne manqueraient pas d'exhumer de nouveaux témoignages irrécusables de la valeur et de la gloire de nos ancêtres, à la veille de la fin du Moyen-Age.

GLORIÆ MAIORUM.

E. ANQUETIL.

Compte-Rendu des Séances

Séance du Vendredi 9 Mai 1902

Présents : MM. Anquetil et Londet, vice-présidents ; Garnier, secrétaire ; Dodeman, vice-secrétaire ; Valette, archiviste ; Bazire, Moutier et Tranchand.

Excusé par lettre, M. le président Joret-Desclosières.

On signale la disparition de la dernière *Demoiselle de Fontenailles*, écroulée sous l'action de la mer et du vent, dans l'après-midi du samedi 26 avril 1902.

M. Anquetil donne un juste tribut de regrets aux membres décédés : M. l'abbé Doucet, curé de Colleville-sur-Mer, et M. Pain, avocat, ancien maire de Bayeux, qui prit une part si prudente et si active aux travaux du Comité d'érection de la statue d'Alain Chartier, et mit avec tant de bonne grâce les salles de l'Hôtel-de-Ville à la disposition de la Société pour l'Exposition artistique qui a obtenu un si légitime succès.

Le sixième volume des Mémoires est déposé sur le bureau.

M. Anquetil donne lecture d'un travail très documenté et très intéressant sur *Bayeux pendant la Fronde*, étude fondée sur des documents peu connus, et qui présente un tableau saisissant de l'état de notre ville à cette époque.

Le Secrétaire communique ensuite un très attrayant récit de M. le capitaine Paimblant du Rouil, relatant de fort agréable façon la *Criminelle Tentative des Barons Normands à Valognes*, contre le Duc Guillaume de Normandie.

Séance du Samedi 4 Octobre 1902

Présents : MM. Gabriel Joret-Desclosières, président ; Anquetil et Londet, vice-présidents ; Valette, archiviste ; R. de Gomiecourt, vice-

archiviste, bibliothécaire ; Garnier, secrétaire ; Bazire, Guisle, Le Baron, Le Duc, Tranchand et Verdier.

Excusés par lettres, MM. Loisel, trésorier ; Bourienne, Lefébure et Rauline.

M. Anquetil dépose sur le bureau le manuscrit du travail de M. Georges Villers, sur la Bataille d'Arromanches ; le dossier relatif aux travaux de consolidation de la Demoiselle de Fontenailles, et un très curieux paquet de dessins de l'architecte Moussard et de pièces inédites sur lui et sur sa famille ; enfin le premier registre des procès-verbaux de l'ancienne Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux.

Après éloge funèbre de M. Desmant, et admission de MM. Loyer et Sebire, MM. Delmas, Dumans et Le Duc sont élus membres de la Commission d'examen des travaux présentés pour le concours du Prix Létot, qui sera décerné en séance publique le 12 novembre 1902.

Après échange de vues sur la composition du programme de cette séance, M. le Président appelle l'attention de la Société sur les communications de M. Morel d'Arleux, relatives aux moyens de réprimer *la mendicité et le vagabondage*, et de M. Lefébure, sur l'Association qui vient de se fonder à Paris pour la propagation de *l'Art Sacré*, sous la présidence de M. Luc-Olivier Merson, de l'Institut.

M. Anquetil lit ensuite une érudite étude sur *l'Architecte Jacques Moussard et son frère Guillaume Moussard, chanoine de Merville.*

Séance du Samedi 8 Novembre 1902

—

Présents : MM. Gabriel Joret-Desclosières, président ; l'abbé Le Lièvre, secrétaire honoraire ; Garnier, secrétaire ; Roger de Gomiecourt, vice-archiviste, bibliothécaire ; Delmas, Guisle, Le Duc, Loyer, Sebire et Tranchand.

Après admission de MM. Jean de Cussy et Lucas, M. Le Duc donne lecture du rapport de la Commission d'examen des travaux présentés au concours du Prix Létot ; conformément aux conclusions de ce rapport, le *Prix Létot*, d'une valeur de 200 francs, avec médaille de vermeil, est décerné à M. Anquetil, auteur du mémoire ayant pour épigraphe *Gloriæ Majorum ;* et une mention très honorable avec médaille d'argent est

accordée au mémoire portant pour devise : *Espoir sans Peur*, dont l'auteur est M. le Capitaine Paimblant du Rouil.

On arrête le programme de la séance publique du 12 novembre ; on approuve l'idée, émise par M. le Président, d'une publication annexée aux Mémoires sous le titre de *l'Année Bayeusaine*, et le Secrétaire donne lecture d'une note de M. le Capitaine Paimblant du Rouil, sur les *Victoires de Formigny et de Castillon.*

Séance Publique du Mercredi 12 Novembre 1902

—

Cette séance, comme l'a dit avec raison l'*Echo Bayeusain*, a constitué une véritable fête fédérative des Sociétés musicales, artistiques et savantes de la ville de Bayeux, que tous ont été heureux d'applaudir ainsi groupées en un faisceau amical ; elle a donc été un nouveau succès pour la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres, qui avait pris l'initiative et mené à bonne fin l'organisation de cette charmante soirée.

Après la *Marche Symphonique*, de Mancini, exécutée par la Musique Municipale, sous l'habile direction de son chef, M. Morin, M. le Président Joret-Desclosières a exposé l'état actuel de la Société, son activité et son utile influence.

M. Garnier, secrétaire, a rendu compte des travaux accomplis depuis la dernière séance publique ; après ce rapport, la Société Philharmonique, dirigée avec talent par M. Marchal, a fait entendre la *Sérénade*, de René Chenêt ; puis M. Le Duc a donné lecture du rapport de la Commission sur le *Concours du Prix Létot.*

La Médaille de Vermeil et le prix de 200 francs sont remis à M. Anquetil ; la Médaille d'Argent, avec Mention très honorable, à M. le Capitaine Paimblant du Rouil ; et alors commence la Partie purement musicale de la soirée.

L'*Orphéon Bayeusain*, toujours si bien dirigé par M. Le François, exécute, avec le concours très apprécié d'un Chœur de Dames, la belle œuvre de Gounod, *Près du Fleuve étranger ;* la *Société Philharmonique* interprète avec succès l'*Ouverture de la Sirène*, d'Auber, et le *Régiment qui passe*, d'Eilenberg ; la *Musique Municipale* joue une charmante valse de Turine, *T'en souviens-tu ?...* ; enfin, après une série de projections

lumineuses représentant les curiosités archéologiques des environs et les diverses phases du Monument de Formigny, par la Société Photographique *la Bajocasse*, les trois Sociétés musicales et le Chœur de Dames exécutent, aux applaudissements de l'assemblée, la belle cantate *Formigny*, sous la direction du distingué compositeur William Marie.

La quête pour les pauvres a été faite par Madame Elie Dodeman, accompagnée de M. le Président Joret-Desclosières.

Séance du Jeudi 16 Avril 1903

—

Présents: MM. Gabriel Joret-Desclosières, président; Anquetil, vice-président; Garnier, secrétaire; Loisel, trésorier; Bazire, de Courson, Delmas, Guisle, Le Baron, Le Duc, Le Mière, Lucas, Thieulin et Verdier.

Absents excusés: MM. Bourienne, Carré et Portalis.

Les Membres de la Société visitent la nouvelle salle des archives, mise gracieusement à leur disposition par la Municipalité de Bayeux, et déjà en bonne voie d'organisation, grâce à MM. Anquetil et Valette.

Après éloge funèbre de M. le Baron Gérard, député, fondateur et bienfaiteur insigne du Musée de Bayeux, et admission de M^me^ Delacour et de M. Denis, M. le Président rend compte de la *Réception du Monument de Formigny*, par le Comité d'Etudes, le 15 avril 1903 et de la fixation définitive de l'inauguration solennelle au lundi 1^er^ juin 1903.

La Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres, heureuse d'exprimer sa reconnaissance à M. Thieulin, son ancien trésorier, qui, pendant de longues années, s'est dévoué avec tant de désintéressement aux intérêts de la Société, lui décerne une Médaille frappée spécialement à cette intention.

Après dépôt de publications, mémoires et documents divers, M. Anquetil donne lecture de sa note sur *la Chapelle de Formigny*; puis, M. Loisel, trésorier, rend compte de la situation financière au 31 décembre 1902.

Le compte de 1902 comprend 2,406 fr. de recettes et 892 fr. 37 de dépenses, soit un excédent de 1,513 fr. 94, représenté par 1,499 fr. 75, déposés à la Caisse d'Epargne, et 14 fr. 19 numéraire en caisse.

Le budget de 1903 s'établit ainsi qu'il suit:

RECETTES :	Numéraire en Caisse				14 fr. 19
	Intérêts des fonds placés				38 62
	Cotisations				600 »
	Ensemble.				652 fr. 81
DÉPENSES :	Au Concierge	10 fr.	»		
	Frais d'Administration . .	60	»		
	Impression des Mémoires .	300	»		
	Séance publique	200	»		
	Reliquat dû pour la Séance de 1902	31	»		
	Imprévus	51	81		
	Ensemble	652 fr.	81	ci	652 fr. 81
					BALANCE

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire,

C. GARNIER.

NÉCROLOGIES

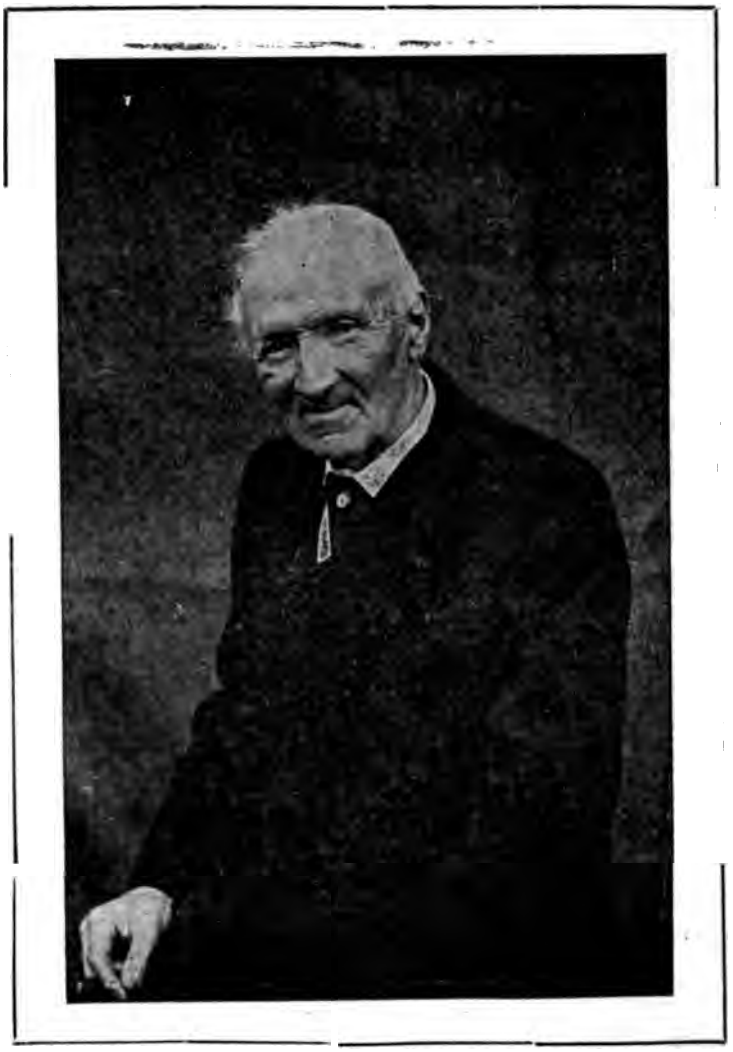

GEORGES VILLERS

(13 Janvier 1818 — 4 Juillet 1901)

Georges VILLERS

—

Le 4 Juillet 1901, s'éteignait, à l'âge de 83 ans 5 mois, dans sa maison de la rue de la Poterie, bien connue du monde savant et de la population bayeusaine, après une longue et cruelle maladie, M. Georges-Victor GARDIN-VILLERS, Président du Conseil d'Arrondissement, Membre du Conseil des Directeurs de la Caisse d'Epargne, ancien Adjoint au Maire de Bayeux, Membre éminent de nombreuses Sociétés Savantes, Président de la Société de Secours-Mutuels des Sapeurs-Pompiers de Bayeux, Membre de l'Association Amicale des Anciens élèves du Collège de cette ville, Membre honoraire de la Corporation de Saint-Fiacre, etc.

En un instant, Bayeux apprit la douloureuse nouvelle.

Jamais, en effet, personnalité ne fut, à plus juste titre, populaire et jamais existence humaine ne fut plus intimement liée aux intérêts et à la gloire de sa ville natale.

M. Georges Villers, qui résuma en lui presque un siècle, consacra tout son cœur, toute son intelligence, tout son inépuisable savoir à la prospérité et au renom de sa chère cité qu'il adorait et qui, en retour, était fière de posséder un savant d'une si rare compétence artistique.

Sa belle carrière ne fut qu'un long dévouement à la ville de Bayeux, Conseiller municipal en 1846, il l'était encore, sans interruption, le 4 juillet 1901, au moment où il disparut. Cette longue carrière administrative est une preuve éloquente de la sympathie et de la confiance qu'il inspirait à ses concitoyens. Dans cette longue suite d'années, il fut, à différents intervalles, élu adjoint au maire. Il l'était le 20 mars 1847 et il se maintint dans ce poste d'honneur jusqu'en septembre 1870. En 1875, sous M. Niobey, nous le retrouvons encore comme adjoint jusqu'en 1881, et enfin en 1884 jusqu'en 1892. Durant cette longue carrière, le doyen des conseillers municipaux sut conquérir l'estime de ses collègues, même d'opinions adverses, grâce à son affabilité, à son esprit de tolérance et à la droiture de son caractère.

Mais c'est surtout comme érudit et comme archéologue que M. Georges Villers laissera un nom impérissable à Bayeux. Nous le voyons partout où il est question d'art ou de lettres. Il est correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, Membre du Comité permanent

de la Société Française d'Archéologie, Ancien président de la Société des Antiquaires de Normandie, Président d'honneur de la Société des Sciences Arts et Belles-Lettres de Bayeux, ancien Président général de la première Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux, Membre de la Société Linnéenne et de plusieurs autres Sociétés savantes, titres des plus honorables qui font involontairement penser à la belle devise du poète latin : *Nil a me alienum puto !* Rien ne m'a été étranger !

Veillant avec un soin jaloux au maintien des monuments qui constituent l'ornementation artistique de notre cité, M. Georges Villers s'occupa aussi activement de son embellissement et il eût à cœur de conserver à la postérité le souvenir des gloires locales. C'est à lui que nous devons la statue de l'archéologue Arcisse de Caumont, un peu celle d'Alain Chartier, et nous n'ignorons pas la grande part qu'il eut à la glorification, par le bronze, des vainqueurs de Formigny, qui aura lieu dans un avenir prochain.

Tous ces services qu'il rendit à sa ville natale et au pays d'alentour constituent autant de titres à la reconnaissance publique.

La disparition de M. Villers fut un deuil public. Aussi tout Bayeux voulut-il l'accompagner à sa dernière demeure.

A ses obsèques qui eurent lieu le lundi 8 juillet, à 11 heures du matin, en l'église Cathédrale, sa paroisse, se pressait une nombreuse assistance, où se trouvèrent réunies des personnes de toutes les classes de la Société, qui avaient tenu à rendre les derniers devoirs à cet homme de bien, à ce savant universellement connu et apprécié. On y remarquait MM. les Membres du Conseil d'Arrondissement ; M. le Maire de Bayeux et Messieurs les Membres du Conseil Municipal ; la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux ; des délégations ou des représentants de plusieurs des Sociétés Savantes auxquelles avait appartenu le défunt ; M. le Principal et MM. les professeurs du Collège ; M. Eldin, capitaine de gendarmerie ; M. le capitaine Moutier, son lieutenant et une section de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers ; la Corporation de Saint-Fiacre avec sa bannière, etc., etc.

La levée du corps fut faite par M. Collard, curé de la paroisse et Chanoine-Archiprêtre.

Le deuil était conduit par MM. Lerossignol, père et fils, et M. de Chanterenne, gendre, petit-fils et cousin du défunt.

Les cordons du poële étaient tenus par MM. Leneveu, Sous-Préfet ; Lamy, Maire de Bayeux, Chevalier de la Légion d'Honneur ; Portalis,

Conseiller d'arrondissement, Officier de la Légion d'Honneur, collègue du défunt pour le canton de Bayeux ; E. Travers, Directeur-Adjoint de la Société Française pour la Conservation des Monuments historiques et Secrétaire de celle des Antiquaires de Normandie ; M. le baron Maurice Gérard, Conseiller Général de Trévières ; M. le docteur Basley, Chevalier de la Légion d'Honneur, ami du défunt ; M. Anquetil, avocat, l'un des vice-présidents de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux, et M. Léger Hébert, adjoint au maire de Formigny.

La section des Sapeurs-Pompiers, dont les hommes n'étaient armés que du sabre-baïonnette, formait la haie des deux côtés du corbillard.

M. le Chanoine Deslandes, Officier de l'Instruction Publique, membre de la Société Française d'Archéologie et Correspondant du Ministère de l'Instruction Publique, chanta la Messe d'inhumation et donna l'absoute.

Le cortège se dirigea ensuite lentement vers le Cimetière de l'Ouest où le lieu du dernier repos de M. Villers avait été creusé près de sa mère, à l'ombre de quelques-uns des arbres qu'il y avait fait planter jadis. Là, après les dernières prières liturgiques, M. Lamy, maire de Bayeux, s'étant avancé vers la tombe, prononça le discours suivant :

« Messieurs,

« C'est jeudi dernier que s'est répandue dans Bayeux la nouvelle de la mort de M. Georges Villers. Il venait de succomber à une longue maladie, dont, pendant plusieurs mois, il a subi la douloureuse épreuve. Chacun a été ému en apprenant la fin de ce vieillard qui a vécu près d'un siècle, très-mêlé à toutes les choses de notre cité, si Bayeusain, qu'en ne le voyant plus errer dans nos murs, promener un peu partout ses pensées, il va sembler à plus d'un qu'il manque à la physionomie ordinaire de notre ville quelque chose que la présence de cet homme populaire pouvait seule lui donner.

« M. Villers était un enfant de Bayeux ; il y est né en 1818 et y a toujours vécu depuis. C'est au Collège de cette ville qu'il fit ses études. Il en a été un des plus brillants élèves. Ses humanités faites, il resta dans sa ville natale, et en 1846, à 28 ans, ses concitoyens le nommèrent conseiller municipal : il a toujours, à partir de cette date, fait partie de notre assemblée communale et il devait être le doyen des conseillers municipaux de France. Plusieurs fois, il a été adjoint au maire de la ville, de 1847 à 1870, de 1875 à 1881 et de 1884 à 1892. Il était conseiller d'arrondissement depuis 1871 et a été nommé président de cette assemblée en 1885.

Il était président aussi de la Société de Secours Mutuels des Sapeurs-Pompiers et l'a été, durant l'année réglementaire, de l'Association amicale des anciens Elèves de notre Collège. Enfin, plusieurs Sociétés savantes, dont avec la variété et la curiosité de son esprit, il était naturel qu'il fit partie, l'ont compté parmi leurs membres. Il y a eu ainsi, en quelque sorte, deux parts dans sa vie, l'une consacrée à la chose publique, l'autre aux sciences, aux arts et aux lettres.

« Comme homme public, il a été, Messieurs, dans nos assemblées un conseiller irréprochable. Dans ses relations avec ses collègues, il était toujours courtois, aimable, disposé, tant que cela dépendait de lui, à la conciliation et à l'entente dans les dissidences des partis. Il était fidèle à son groupe, sans porter pourtant cette fidélité jusqu'à le suivre en tout. Il se permettait quelquefois des échappées qui le rapprochaient de nous. Son nom était avec les nôtres quand nous votions des adresses au chef de l'Etat, à M. Loubet, président de la République Française. Ce libéralisme lui valait de notre part des gratitudes, de petites attentions, que nous avions, à l'occasion, plaisir à lui témoigner. Sur le terrain des affaires, il était d'un dévouement sans limites à sa ville. Il s'occupait avec sollicitude de tout ce qui pouvait l'intéresser, donnant sur les questions à l'ordre du jour son avis motivé, et la défendant ensuite au besoin jusque dans la presse, surtout quand notre grande souveraine, l'opinion publique, s'en préoccupait aussi. Il a participé pendant plusieurs années, comme adjoint, à la direction même des affaires communales. Je n'oserai cependant pas dire, par respect même pour sa mémoire et la vérité qui lui est due, qu'il fut, dans le sens propre du mot, un administrateur. L'administration avait sans doute du charme à ses yeux, mais ce n'était pas de ce côté qu'était la pente naturelle de son esprit. Il n'effeuillait que du bout des doigts les dossiers que le hasard mettait en ses mains. Ses goûts principaux et sa véritable vocation étaient ailleurs. La sienne était surtout d'être un érudit, un chercheur, un ami des sciences, des arts et des lettres. C'était dans ses bibelots, dans ses antiquités archéologiques, dans ses manuscrits, qu'il se plaisait avant tout. Il lisait, lisait beaucoup, amassant avec le temps des connaissances nombreuses dans lesquelles il fouillait ensuite, y cherchant des anecdotes pour ses biographies, ses nécrologies, ses notices. Au Moyen-Age, il eût pu avoir la science d'un bénédictin : il en eût accepté le labeur. Il eût fallu une règle ou une autre vie pour diriger la sienne à ce grand enfant capable de tout oublier, jusqu'à lui-même, dans les distractions d'un livre. Quel dommage qu'il

n'en ait pas été ainsi et qu'il n'ait pas condensé, dans un ouvrage destiné à rester, l'essence des connaissances multiples qu'il portait en lui ?

« Je veux, Messieurs, avant que sa tombe se referme, saluer avec vous, une fois encore, M. Georges Villers. Il a été un bon citoyen ; la ville de Bayeux lui restera reconnaissante du dévouement qu'il lui a témoigné et gardera le souvenir de son nom. Je contribuerai pour ma part à le perpétuer en faisant placer très-prochainement dans une salle du Musée municipal que nous allons bientôt inaugurer le buste de ce bon collègue, de ce lettré distingué à qui j'adresse, avec mes derniers hommages, mes plus sincères adieux. »

Après le discours de M. Lamy, M. DUBOURG, l'honorable Conseiller d'arrondissement de Caumont, prenant la parole au nom du Conseil d'arrondissement, dans une improvisation pleine de cœur et marquée au sceau des sentiments les plus généreux adressa à leur regretté collègue, l'expression de la gratitude de ce Corps et aussi de la sienne personnelle pour la bienveillance et l'aménité dont le défunt ne s'était jamais départi dans ses fonctions de Conseiller ou de Président, surtout à l'endroit des jeunes comme lui.

Ensuite, M. ANQUETIL, Vice-Président de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux, s'est exprimé en ces termes :

« Mêlé activement depuis plus d'un demi-siècle à tous les actes de la « vie de Bayeux, j'ai vu tomber à mes côtés tous ceux qui avaient pris « part à la direction de la nef municipale, et, témoin de bien des orages, « je suis resté debout l'un des derniers de l'équipage.

« Mais, si ont disparu ceux qui furent mes collègues et mes collabora- « teurs, je n'ai point laissé leur souvenir s'effacer de mon cœur, et « toujours, lorsque j'en ai trouvé l'occasion, comme le vieux puritain du « romancier écossais, je me suis efforcé d'honorer et de conserver leur « mémoire... »

« Ainsi parlait, sur une tombe prématurément ouverte, le cœur délicat, le savant modeste, l'esprit supérieur, l'homme excellent qui fut M. Georges Villers, membre éminent de nombreuses Sociétés savantes, doyen des Membres de notre Conseil municipal, une personnalité sans ennemis, et même... sans adversaires.

« Que de fois sa parole ne vint-elle pas apporter, dans cette funèbre enceinte et dans beaucoup d'autres, à quiconque en était digne, un dernier hommage et l'adieu suprême.

« Aujourd'hui que la mort l'a couché parmi ceux qu'il louangea, je viens, par une juste réciprocité, au nom de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux, et aussi, au nom de l'amitié, payer à sa mémoire le tribut de la reconnaissance et du pieux souvenir.

« C'est un périlleux honneur, Messieurs, d'avoir à retracer la longue carrière « de cet esprit tant facile à se tourner vers toutes choses, qu'il « semblait né pour chacune de celles qu'il entreprenait. » Sa grande facilité d'assimilation lui a, en effet, donné le moyen d'aborder, à l'exception des sciences exactes, toutes les branches des connaissances humaines.

« D'une vieille famille de procureurs, et petit-fils du dernier bailli de la haute justice de Trévières, M. Georges-Victor Gardin de Villers naquit à Bayeux, le 13 janvier 1818.

« Notre Collège, qu'il entourait d'une grande affection, s'honore de l'avoir eu parmi ses élèves. C'est sur ses bancs qu'il lia avec M. Bertot, cet esprit sérieux et méthodique qui était son émule, un de ces commerces d'amitié qui ne cessent qu'avec la vie. « A cette heure, ô douleur! disait-il le jour de ses obsèques, la mort sépare les deux amis, les deux seuls survivants de leurs contemporains. »

« En 1841, quand fut fondée notre première Société d'Agriculture, M. Villers en fut nommé vice-secrétaire-général. Il n'avait alors que 23 ans, mais ses qualités distinctives s'étaient déjà manifestées en plusieurs circonstances et, deux ans après, les renommées Compagnies des Antiquaires de Normandie et de la Société Française pour la Conservation des Monuments Historiques lui firent l'honneur de l'agréger parmi leurs membres.

« En 1846, ses concitoyens, aux oreilles desquels son nom retentissait souvent, l'appelèrent dans le Conseil de la Cité, désireux de faire servir au bien public sa jeunesse et ses talents. L'année suivante, il ceignait l'écharpe d'adjoint.

« En 1848, quand les doctrines destructives de l'épargne et de la propriété individuelle armèrent une cohue d'égarés contre le gouvernement établi, l'adjoint de Bayeux, en même temps lieutenant de la Compagnie de Sapeurs-Pompiers, n'écoutant que son courage, partit, en qualité de commandant en second des gardes-nationaux bayeusains qui allaient volontairement prêter main-forte au général Cavaignac. Revenu avec une blessure à la jambe, il eut la satisfaction, aux élections subséquentes, d'être élu le premier par 1,145 voix sur 1,186 suffrages.

« Jusqu'en 1881, il fut membre de la Municipalité et prit une large part

à toutes les améliorations dont notre cité fut l'objet pendant ces trente-cinq années. Il contribua notamment, de sa personne et de ses deniers, à l'agencement et à la parure de cette enceinte silencieuse et pourtant si peuplée !

« Il y eut des jours où le pain fut cher et où la guerre faisait bien des victimes. La Municipalité s'en préoccupa dans l'intérêt de la classe ouvrière, à laquelle elle voulait assurer l'alimentation au meilleur prix. Ses membres avancèrent de leur patrimoine des sommes importantes, et aux temps meilleurs, oublièrent de se faire rembourser.

« Ceci se passait en 1855.

« Longtemps, la popularité de M. Villers fut comme intangible. Chacun aimait ce grand vieillard, au front intelligent, à l'œil malin, au profil accentué, à la bouche narquoise, mais sur le visage duquel respirait la plus franche bonhommie. On était accoutumé à le voir se promener partout, s'intéresser à tout, causer à tous. On l'accablait de trop de demandes pour que sa bonté pût donner satisfaction à tous. Il était tant le favori de la ville qu'on ne l'y désignait guère que par son prénom, comme on fait des enfants dans la famille.

« Mais les destins et les flots sont changeants comme aussi les suffrages populaires, et instable la faveur des grands. Cinq siècles avant notre ère, Aristide en fut l'éclatante victime. Pourquoi en eût-il été autrement pour un autre citoyen, prodigue lui aussi de son temps et de son argent pour sa patrie, et qui devait, comme Aristide, ne sortir de ses fonctions que moins riche ?

« Après trente-cinq ans de bons et loyaux services, on lui redemanda son écharpe. « Aujourd'hui », écrivait-il dans une lettre à ses concitoyens, « que la confiance gouvernementale a été détournée de moi, je dépose « sans regret une écharpe que j'avais reçue sans enthousiasme. »

« Une nouvelle marque de confiance fut la réponse de la ville de Bayeux : le 4 mai 1884, aux plus prochaines élections, il était de nouveau le premier élu de la Cité.

« Toujours réélu Conseiller d'arrondissement depuis 1871, il eut constamment l'honneur de remplacer le sous-préfet absent ou empêché. C'était de la part de l'administration supérieure l'aveu qu'il n'avait pas menti à la vérité quand il déclarait avoir toujours été pour elle un loyal collaborateur.

« Mais quelles que fussent ses préférences politiques, il fut toujours d'une correction irréprochable dans l'exercice de ses fonctions. Quand,

dans les jours d'enfance de notre troisième République, le Gouvernement dut prendre des mesures pour empêcher une tentative impie, il assura, comme sous-préfet intérimaire, l'exécution des ordres transmis d'en haut, et ce devoir accompli, demanda à être relevé de son poste pour n'avoir point, le cas échéant, à faire arrêter des hommes qui, la veille encore, étaient au pouvoir. L'Administration s'inclina devant ses scrupules, mais lui conserva sa haute estime et sa pleine confiance jusqu'à la dernière heure.

« Depuis 1881, le philosophe aimable qui vient de nous quitter, retourna tout entier à ses chères études. De son érudition, de sa plume, de toute son âme, il fit un rempart contre le vandalisme envahissant. Un jour, il condensa tout ce qu'il avait écrit sur sa ville bien aimée, et de là naquirent ces belles pages où il la loue, avec toute son âme, dans la *Normandie Monumentale et Pittoresque.*

« L'âge n'avait point alourdi son talent. C'était bien toujours le maître du style, cet admirable conteur, cet inimitable biographe, cet annaliste documenté auquel nous devons, entre autres choses, la curieuse Notice sur Jean Petite; des travaux si documentés sur l'archéologie et l'histoire locales; de remarquables Recherches sur la Tour du Patriarche, que notre Société publie actuellement; — de très intéressantes nécrologies ou biographies, où se déployait sa profonde connaissance des familles du pays, — et les nombreux articles que sa plume facile fournit à *L'Echo Bayeusain.*

« Personne n'ignore la part considérable qu'il prit, comme membre de la Municipalité et comme représentant des Sociétés savantes, dans les ingrates et laborieuses négociations qui nous conservèrent notre magnifique Tour Centrale. Il espéra contre toute espérance, soumit au ministre une description géologique du terrain, affirma sur sa responsabilité personnelle, que le sol sur lequel reposent les fondations est une argile très-dense et très-solide touchant sur le roc. L'ingénieur Le Bas vérifia ces données et Flachat accepta de consolider la Tour du Patriarche arrachée aux mains de l'Ecole qui, pour restaurer, commence par démolir, et remplace les chefs-d'œuvre de nos pères par ses conceptions byzantines.

« Elle est donc un peu vôtre, cher ami, cette coupole sous laquelle vous venez de recevoir l'absoute. Mais votre œuvre de prédilection celle à laquelle vous vouliez consacrer un temps qui vous a manqué, c'était la restauration des monuments de la victoire de Formigny. Dès 1882, le Comité Permanent de la Société française d'Archéologie et des membres de celle des Antiquaires, s'étaient transportés, sur votre requête, dans

cette commune, et après la visite de la chapelle et de la colonne commémoratives, avaient décidé la restauration de l'une et de l'autre.

« Les possesseurs de l'édicule religieux vous ont fourni l'argent nécessaire aux réparations de celui-ci : grâce à vous les noms de ceux qui besognèrent à cette rude journée sont gravés sur les parois de la muraille, et la sacristie renferme un musée où le touriste peut voir maints objets réunis par vos soins et provenant du champ de bataille.

« La colonne devrait être remplacée par un obélisque de granit, orné de bas-reliefs artistiques. Par suite de certaines circonstances, le projet ne fut pas réalisé, et aujourd'hui il a cédé le pas à un autre, plus grandiose, dû à l'artiste qui, en conservant à nos fils les traits d'un des hommes dont l'archéologie normande eut le plus à s'enorgueillir, a fait une belle action en même temps qu'une belle sculpture.

« Hélas ! le promoteur de ces honneurs pour les preux français suscités par Jeanne d'Arc et Alain Chartier, n'aura pas eu l'heur de se réjouir de leur réalisation ni de mettre en ordre les documents avec lesquels il voulait écrire un récit plus complet du fait d'armes !

« Resté seul dans la clairière dénudée autour de lui, ce chêne robuste fut foudroyé au sommet, et sa sève redescendit peu à peu, laissant pressentir une mort inévitable. Une cruelle maladie, plus cruelle encore pour celui qui se sentait diminuer, achemina M. Villers vers le tombeau, et jeudi dernier, Bayeux étonné, apprenait le décès de son fidèle et dévoué serviteur !

« En conduisant M. Lambert à sa dernière demeure vous affirmiez son droit à une distinction qui ne lui vint pas.

« On peut en dire autant de vous.

« Si les jeunes sont aimés des Dieux, l'oubli, en revanche, grandit autour des vieillards. D'ailleurs, les services s'escomptent et ne se rémunèrent pas.

« Toutefois, lors des fêtes tardives en l'honneur de M. Jean Delamare, un certain nombre de vos concitoyens, quoique « sans qualité pour décerner des récompenses » choisit ce moment pour vous offrir, en reconnaissance de « trente-cinq années d'un dévouement constant à la chose publique », un tableau dû au pinceau d'un compatriote qui honore notre ville.

« Et cette assistance d'élite qui célèbre vos obsèques n'est-elle pas le plus éloquent éloge et la meilleure récompense de votre vie publique, toute de loyauté et d'honneur et marquée au cachet du plus pur désintéressement.

« De vous aussi, il est vrai de dire : il fut savant, modeste et bon ; votre science est attestée par vos productions de l'esprit, votre modestie, par la façon discrète dont vous laissâtes ignorer à votre collègue dans la municipalité qu'il vous avait été subordonné par le commissaire du gouvernement de la République, son parent cependant ; votre bonté, par la reconnaissance de ceux que vous disputâtes, en 1851, aux pourvoyeurs de commissions mixtes, et en 1877, aux vengeances réactionnaires.

« Tacite, dans sa *Vie d'Agricola*, parlait de l'opinion consolante des sages qui aimaient à penser que les grandes âmes ne s'éteignent pas avec le corps ; vos croyances, à vous, vous ont donné la certitude de la seconde vie. Que votre âme donc, sortie du temps et de l'espace pour retourner vers son Principe, soit rémunérée en raison de sa Foi et jouisse des biens dont elle a rêvé. Quant à votre dépouille mortelle, elle reposera en paix près de votre mère, non loin de vos amis et contemporains, dans la compagnie de nos illustrations locales, parmi cette population de sépulcres déjà séculaire, et des mains reconnaissantes n'oublieront pas d'y déposer le rameau bénit aux dates accoutumées.

« Cher Collègue et ami, adieu ou plutôt au revoir. »

A son tour, M. Emile TRAVERS, l'éminent Directeur-adjoint de la Société Française d'Archéologie, Secrétaire des Antiquaires de Normandie, a prononcé, au nom de ces Compagnies, l'éloge funèbre du défunt :

« Messieurs,

« On vient de vous retracer la vie de M. Georges Gardin de Villers. On vous a dit avec autorité les services rendus par cet homme de bien comme administrateur, ainsi que son rôle dans les corps savants et les diverses Sociétés de sa ville natale. Tout semble avoir été dit. Permettez-moi cependant de vous retenir encore un moment au bord de cette tombe.

« M. Georges Villers n'appartenait pas seulement à la ville de Bayeux. A Caen, il avait aussi droit de cité, car il avait prêté un actif concours à des Sociétés qui y siègent et s'honorent d'avoir eu pour fondateur Arcisse de Caumont, votre illustre concitoyen.

« Pendant de longues années, la Société des Antiquaires de Normandie, la Société Française d'Archéologie et l'Association Normande ont eu peu de collaborateurs aussi laborieux que celui dont la perte laisse aujourd'hui dans leurs rangs un vide cruel.

« Il y fut un ouvrier de la première heure.

« Je ne puis analyser ni même citer les nombreux travaux, tous

excellents, qu'il fournit à ces différentes sociétés. Celui qui écrira une biographie complète de M. G. Villers s'acquittera mieux que moi de cette tâche ; mais je dois rappeler la part prise par notre confrère dans le mouvement patriotique qui s'est manifesté de longue date chez les archéologues et les historiens normands.

« Je ne crains pas de l'affirmer ici, Messieurs, les érudits qui, comme M. G. Villers, consacrent leur vie à étudier le passé de leur cité, à en interroger les monuments, à rappeler le souvenir de ceux qui, dans des carrières diverses, furent des hommes distingués, à raconter les luttes sanglantes de nos aïeux contre les envahisseurs étrangers, ces érudits font grandir en nos cœurs l'amour pour la France que nous connaissons mieux par leurs écrits.

« N'est-ce pas aussi un acte de patriotisme que cet empressement à aider les jeunes gens, à leur prodiguer les conseils, à encourager leurs débuts, à leur ouvrir les trésors des portefeuilles bourrés de notes précieuses, trait caractéristique de ces hommes nommés Arcisse de Caumont, Léon de La Sicotière, Eugène de Beaurepaire, Georges Villers, dont je m'honore d'avoir été le disciple et l'ami ?

« Ils ont formé de nouvelles générations de travailleurs, dont les recherches apporteront à leur tour quelque lustre à la terre natale.

« Et c'est bien aussi l'œuvre d'un véritable ami du pays que cette suite d'études, consacrées par M. Villers, aux antiquités romaines, aux monuments du Moyen-Age ou aux industries locales de notre région.

« A l'Association Normande, nous trouvons notre confrère, alors tout jeune, provoquant, dès 1839, la conservation de la borne milliaire du Manoir, publiant des Nécrologies, devenant l'intime et l'un des plus infatigables aides-de-camp d'Arcisse de Caumont, et plus tard assurant la réussite des réunions d'Isigny, en 1869, et de Bayeux, en 1876.

« Sa collaboration à la Société Française d'Archéologie ne fut pas moins importante. Si sa santé ne lui permettait plus d'assister fréquemment aux séances du Comité Permanent dont il était le doyen, fidèle conservateur des traditions, on sait que les comptes rendus des Congrès Archéologiques renferment de lui quelques mémoires et que, dans le *Bulletin Monumental*, il a donné une douzaine d'articles remarquables sur l'art ogival, le labyrinthe, le jubé, la tour centrale de la cathédrale et le palais épiscopal de Bayeux, la cloche de Fontailles, la chapelle du séminaire de Sommervieu et celle de Saint-Louis à Formigny.

« Grâce à lui, la Société française d'Archéologie intervint utilement

dans cette question si brûlante de la tour centrale de Bayeux qu'attaquait la pioche des démolisseurs. Certes, tout le mal ne put être empêché ; mais ce sera pour notre confrère un titre à la reconnaissance de la postérité que d'avoir résisté avec une ardeur passionnée aux barbares du XIX^e^ siècle et d'avoir empêché la destruction complète d'un merveilleux chef-d'œuvre de l'art français.

« Grâce à lui encore, grâce à sa sollicitude incessante, la ville de Bayeux et la Société Française d'Archéologie purent ériger, dans les plus rapides délais, une statue au créateur incontesté de notre archéologie nationale, au fondateur de tant de corporations scientifiques et d'institutions utiles à l'homme de tous les progrès que fut Arcisse de Caumont.

« L'existence si bien remplie, les services éminents de M. G. Villers étaient dignes d'une de ces distinctions prodiguées parfois à des personnalités qui les méritent peu. Pour toute récompense, on le fit Correspondant du Ministère de l'Instruction Publique et Officier d'Académie. Ce ne fut vraiment pas assez.

« L'an dernier, la Société des Antiquaires de Normandie se souvint, un peu tardivement, je l'avoue, qu'il était son plus ancien membre et qu'il avait enrichi ses publications d'études pleines d'intérêt et de savoir. Elle le nomma son Président annuel.

« Il devait figurer à ce titre dans la séance publique du 7 janvier dernier ; mais, il ne put quitter le fauteuil où la maladie le clouait depuis plusieurs semaines. Toutefois, son ami M. Anquetil lut, au nom de l'absent, un morceau achevé, quelques pages d'un style ferme et inspirées par les plus nobles sentiments.

« Au moment où me parvenait la nouvelle de la mort de celui que nous pleurons, je corrigeais les épreuves de cet article qui sera une œuvre posthume. *Un Patriote inconnu, Jehan de Chantepie*, tel en est le titre. M. Villers y raconte une de ces insurrections de nos pères contre la domination anglaise au XV^e^ siècle. Il y parlait avec émotion, et non sans un légitime orgueil, du héros d'une de ces conspirations, un chef populaire, émule d'Ambroise de Loré, Quatrepié, ou mieux Jehan de Cantepie ou Chantepie, à la famille duquel ses ancêtres s'étaient alliés. Il saisissait cette occasion pour adresser aux Antiquaires Normands une pressante sollicitation en faveur du Monument de Formigny.

« Dans un temps très rapproché, disait-il en terminant, grâce à un patriotique appel, un Monument, élevé sur le territoire de Formigny, rappellera au passant que là, en 1450, le comte de Clermont et le Conné-

table de Richemont vainquirent l'étranger et arrachèrent la Basse-Normandie au joug humiliant de l'Anglais. Leur œuvre fut glorieuse et ne saurait être trop honorée. Mais, il ne faut pas perdre de vue que le Connétable de France et le gendre du Roi avaient à leurs côtés l'élite de la chevalerie, la fleur de la noblesse, une artillerie tant vantée par Berry et ces compagnies d'ordonnance qui devaient faire la force de la France. Le gentilhomme du Bocage, dans sa lutte héroïque, malgré le secours de quelques chevaliers et écuyers, ne commandait qu'à des paysans mal armés. Richemont et Clermont eurent la gloire pour prix de leur labeur; Chantepie eut la mort et l'oubli! Il mériterait bien, ce précurseur, un mémorial officiel.

« Un appel dans ce sens, encouragé par une autorité comme la vôtre, serait entendu, car, suivant le mot du général Foy, un grand orateur: « On est toujours sûr de trouver de l'écho en France, dès qu'on parle d'Honneur et de Patrie. »

« Ces lignes sont les dernières, sans doute, qu'ait écrites M. G. Villers. Ne sont-elles pas une sorte de testament littéraire où l'on retrouve les préoccupations de l'érudit et du patriote ?

« Notre confrère a été assez heureux pour mener à bonne fin des œuvres telles que les souvenirs consacrés aux Chartier et à de Caumont. Il n'aura pas la joie de voir achever le Monument de Formigny. Mais le jour où nous rendrons un éclatant hommage aux héros dont la vaillante épée chassa pour toujours, l'Anglais de notre sol, ce jour-là, Messieurs, nous adresserons encore un suprême témoignage de reconnaissance à la mémoire de M. G. Villers.

« Adieu, cher et vénéré ami. Votre longue vie a été celle d'un homme de cœur, d'un patriote, d'un chrétien.

« Reposez dans le sein du Dieu qui a promis la paix aux hommes de bonne volonté.

« Adieu, ou plutôt, comme nous l'enseigne une foi consolante, au revoir! »

Enfin, M. le Docteur NOURY, Président de l'Association Amicale des Anciens Elèves du Collège de Bayeux, s'est exprimé ainsi :

« Messieurs,

« J'apporte sur cette tombe le tribut de reconnaissance et de regrets de l'Association amicale des Anciens Elèves du Collège de Bayeux.

« Lorsque, il y a dix-sept ans, notre éminent compatriote, le profes-

seur Charles Joret, entreprit de réunir en Association amicale les anciens Elèves de notre vieux Collège, il trouva en Georges Villers un collaborateur précieux autant que convaincu. Notre regretté camarade, on l'a dit bien souvent, avait voué un véritable culte à sa ville natale : il avait, au plus haut degré, l'amour de la petite Patrie, cette forme la plus touchante et la plus sincère de l'amour de la grande Patrie. Il avait consacré le meilleur de son intelligence et de son temps à mettre en relief les trésors artistiques, à faire revivre les gloires de la cité qu'il aimait à assurer sa prospérité dans le présent, sa fortune matérielle et morale dans l'avenir.

« La création due à l'initiative de Charles Joret répondait si bien aux préoccupations et à l'état d'esprit de Georges Villers qu'il embrassa d'enthousiasme l'idée de son ami. Ouvrier de la première heure, il mit au service de l'œuvre nouvelle la légitime influence et la grande autorité dont il jouissait dans tout le Bessin. Il dirigea les travaux du Comité d'initiative et du Comité provisoire chargé de donner à l'Association sa forme définitive et ses premiers statuts. La première Assemblée générale, réunie en octobre 1884, reconnut ses services, en l'adjoignant comme vice-président, au fondateur de la nouvelle Société. Depuis cette époque, la confiance et la sympathie de tous ses camarades ont, à trois reprises différentes, envoyé notre doyen siéger au Comité, dont il fit partie pendant douze années. Pour ceux qui connaissaient Georges Villers, il n'est pas besoin d'ajouter qu'il fut, au Comité, un modèle d'exactitude, de travail et qu'il montra le souci le plus scrupuleux des intérêts qu'il avait mission de défendre.

« Tant que la maladie ne lui imposa point un repos absolu, c'est-à-dire jusqu'à ces deux dernières années, Georges Villers ne manqua pas, que je sache, à une seule de nos réunions annuelles. Il y apportait, avec une inépuisable bonne humeur, ce sourire bienveillant, cette fine bonhomie, cette parfaite courtoisie, cette verdeur admirable, qui faisaient de lui, à quatre-vingts ans passés, le plus vivant et le plus jeune de nous tous. — Les anciens l'admiraient et l'enviaient ; les jeunes l'aimaient pour son affabilité qui les mettait bien vite à l'aise, pour l'affectueux intérêt qu'il prenait à leurs projets d'avenir et à leurs espérances.

« Aussi son départ laisse parmi nous un grand vide et une grande tristesse. C'est pour cela, Messieurs, que notre Association vient mêler son deuil au deuil de la cité, et qu'au nom de tous ses membres, de tous les anciens et de tous les jeunes, je salue avec émotion le camarade qui s'en va ».

Ces discours terminés et écoutés avec une religieuse attention, l'assistance donna l'eau bénite sur le cercueil et s'écoula, lentement, se disant, peut-être, qu'il est des mémoires d'homme qu'il est besoin de conserver.

Hélas ! les morts vont vite, surtout à notre époque dont l'esprit inquiet et agité, porte ses préoccupations sur l'avenir et oublie le passé!

Même ceux que leur naissance, leur position sociale, leurs hautes dignités ou fonctions, de brillants tournois politiques sembleraient devoir préserver à jamais de l'oubli, ne vivent pas longtemps dans la mémoire de la postérité, et, comme l'herbe sur leur tombe, le voile de l'indifférence s'étend sur leur nom !

Combien davantage, les hommes qui, n'ayant joué leur rôle que sur un théâtre modeste, n'en ont pas moins consacré leur vie au bien public, au service de leurs concitoyens et à l'étude de l'histoire locale, tombent-ils dans l'oubli engendré par l'utilitarisme et l'apathie !

Et quand il s'agit de vieillards, dont la main défaillante cherche en vain la pression de main d'un contemporain et dont les yeux ne rencontrent que de jeunes visages, avides de saisir au passage la torche de la vie, avec quelle foudroyante rapidité ne s'évanouit pas leur souvenir !

Mais si chaque siècle a son mal, il a aussi son remède. L'imprimerie est un enregistreur vigilant de la pensée des morts et la transmet aux générations futures. C'est pourquoi nous nous proposons de publier ultérieurement, dans nos mémoires quelques uns des travaux inédits du sympathique et modeste savant Bayeusain, dont nous déplorons aujourd'hui la perte. Nous espérons pouvoir y joindre une biographie des nombreuses publications échappées à sa plume féconde.

E. A.

Louis-Etienne DESMANT

Le 15 août 1902, décédait, à Sables, où il avait installé un établissement renommé de céramique artistique, M. Louis-Etienne DESMANT, une personnalité des plus marquantes dans l'art de Bernard Palissy.

A ses obsèques, qui eurent lieu le matin du lundi 18 août, dans la modeste église de Sables, à l'ombre de laquelle il était venu, avec sa famille, chercher une diversion à la perte douloureuse de deux enfants chéris, assistaient un petit nombre d'amis, de voisins et une délégation de notre Société.

A l'issue de la cérémonie religieuse, et avant le départ de la dépouille mortelle de M. Desmant, pour le cimetière de Billancourt, où l'attendait celle qui ensoleilla, trop peu longtemps, hélas ! le foyer domestique, M. Anquetil, l'un des vice-présidents de la Société, a prononcé, au nom de cette Compagnie, les paroles suivantes :

« Messieurs,

« Louis-Etienne Desmant — l'artiste éminent, l'homme au cœur d'or, le père de famille modèle, aux obsèques duquel nous voici rassemblés, — est tombé au milieu du sillon, fauché par l'impitoyable mort qui, depuis quelque temps, semble se complaire à enlever les plus robustes et les meilleurs d'entre nous.

« Cerveau puissant, musicien non sans mérite, dessinateur et peintre justement apprécié, chimiste habile, émailleur céramiste de grand talent, notre collègue a vu tous ces dons d'une Providence généreuse s'évanouir soudain, au souffle d'une maladie qui tue l'esprit avant le corps.

« Il avait commencé sa carrière comme ouvrier d'art à notre célèbre Manufacture nationale de Sèvres, où il laissa les meilleurs souvenirs. Là, il connut Mlle Gabrielle Watcher, fille d'un dessinateur de cette manufacture, intelligence d'élite et poète à ses heures. Les époux habitèrent ensuite Choisy-le-Roy, où le mari était directeur de la Manufacture de faïence et de vitraux.

« Un deuil leur fit quitter cette résidence,

. . . Trop délicieux séjour
De travail, de tendresse !...

« Desmant visita la Belgique pour y étudier les grès de Flandre et aussi la fabrique de Tournay, célèbre par ses faïences. De là, vers 1893, il vint à Noron, où il étudia la terre à potier, ses lavages, ses broyages, sa facilité à se laisser modeler et sa résistance aux hautes températures. Quand il fut sûr d'avoir sous sa main une substance utilisable pour son travail artistique, il installa son établissement de Subles. Et après de longs essais et de multiples recherches, il arriva à produire ces grès flammés et ces faïences à reflets métalliques dont vous avez pu voir les magnifiques spécimens dans notre Exposition de 1899 et que les nombreux étrangers, qui visitent Bayeux l'été, aiment à remporter comme souvenir de voyage. M. Desmant fut ainsi le créateur d'une *Poterie Normande*, vraiment artistique, création qui ajoutait un nouveau fleuron à la renommée de notre vieille cité, devenue son pays d'adoption.

« L'artiste entra dans nos rangs le 11 juillet 1895, apportant à notre Compagnie la notoriété croissante de son nom et à notre histoire locale le témoignage émaillé de ses grès cérames. Ses rapports avec ses collègues furent toujours empreints de cette aménité bienveillante qui était le fond de son caractère et jamais il ne fut fait un vain appel à sa collaboration dans toutes les expositions ou fêtes que la Société entreprit ou honora de son patronage.

« Vous étiez, M. Desmant, par excellence, l'homme de la famille. Tout, pour vous, comme pour la femme éminente qui vous a précédé dans le monde meilleur, se résumait dans le foyer domestique, confident muet des peines et des joies qui tissent la courte durée de notre pèlerinage terrestre. C'est là que le soir, père et mari heureux, vous vous délassiez de vos labeurs dans la culture de la musique et des arts du dessin, dont tous les vôtres étaient, à votre exemple, des adeptes fervents.

« Votre digne épouse a décrit ces veillées en vers exquis :

Autour de moi rangés sont des êtres chéris,
Qu'avec un tendre amour mon regard envisage :
L'époux, heureux de prendre un repos bien permis,
Les enfants se livrent au plaisir de leur âge.

. . . . . .

Tout pour moi se résume en ce gai sanctuaire.

« Hélas ! à ce foyer, il ne reste plus qu'un fils et sa jeune sœur attristée : l'un votre compagnon de veilles et de travail, l'autre son ange consolateur — vivantes images de ceux qui leur donnèrent le jour.

« Au nom de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres, dont l'empêchement de notre dévoué Président me constitue aujourd'hui l'interprète, je viens, cher et distingué Collègue, payer à votre mémoire un juste tribut de regrets, et offrir à ceux que votre perte prématurée plonge dans une légitime douleur, l'expression de nos sympathiques condoléances.

« Au revoir, Louis-Etienne Desmant, là, où il n'y a plus ni désolation ni douleur, où Dieu essuie des yeux toute larme et où la mort ne règne plus ! »

E. A.

Stéphen LE PAULMIER

La Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux, si cruellement éprouvée depuis quelques années, vient de faire, avec le Dr Stéphen LE PAULMIER, une perte qu'elle ressentira vivement, non qu'il fût un de ses membres les plus assidus ou de ses collaborateurs les plus actifs, — son éloignement et ses occupations l'en ont empêché — ; mais il lui était profondément attaché, et il l'honorait par la notoriété de son nom et par les travaux qui, pendant quinze ans, ont fixé sur lui l'attention.

I

Claude-Stéphen Le Paulmier, était né à Bayeux au mois de novembre 1828. Son père, dont beaucoup se rappellent encore la belle et vigoureuse vieillesse, fut durant de longues années médecin en chef de l'Hôtel-Dieu. Il descendait d'une vieille famille normande, originaire du Cotentin, mais dont le représentant le plus illustre, Julien Le Paulmier, vint, au xvie siècle, se fixer dans le pays d'Auge.

C'est dans la maison paternelle, à côté de ses trois frères, plus jeunes que lui, mais auxquels il devait survivre, que Stéphen Le Paulmier passa ses premières années ; il ne la quitta que pour entrer au Collège de Bayeux, où il fit toutes ses études. Il en sortit au mois d'août 1846 ; il n'avait pas encore dix-huit ans.

Reçu bachelier, il se fit, au mois de novembre suivant, inscrire à la Faculté de Médecine de Paris, et dix ans plus tard, le 20 juin 1856, il passait, sous la présidence d'Andral, son examen de doctorat. Il avait traité dans sa thèse un sujet jusqu'alors peu connu : *Les affections mentales chez les Enfants et en particulier de la Manie ;* il en avait pris l'idée dans les leçons de Delasiauve, au service duquel il fut attaché pendant un an à la Salpétrière.

Il allait avoir 28 ans. Une question se posait devant lui : reviendrait-il se fixer à Bayeux, où il pouvait espérer se faire, à côté de son père, une situation brillante ? Quelque tentante qu'elle fût, cette perspective ne le séduisit pas. La monotonie de la vie de province, l'exercice fatalement régulier d'une profession qu'il aimait sans doute, mais à condition qu'elle ne lui enlevât rien de sa liberté, répugnaient à son esprit curieux et à sa nature primesautière ; il resta à Paris. C'est alors — en août 1860 — que, au retour d'un voyage en Allemagne, je le vis pour la première fois. Il était sorti de l'école primaire quand j'y entrai, et nous ne nous étions

pas connus au Collège. Il m'accueillit avec la joie qu'il éprouvait toujours à voir un compatriote, et cette première rencontre fut le point de départ d'une amitié qui devint intime, quand, en 1868, les hasards de ma carrière universitaire m'appelèrent à Paris ; elle devait durer jusqu'à sa mort.

A l'époque où je fis sa connaissance, il était dans toute l'ardeur de sa belle jeunesse ; je le trouvai au milieu de quelques uns des nombreux amis dans la société desquels il vivait : Raymond Belliard, qui nous avait réunis ; Lasne, un jeune avocat, de Rouen, qu'une mort tragique allait bientôt emporter ; Trouillebert, à qui un procès retentissant venait d'assigner une place distinguée au barreau ; Spüller, dont la réputation de publiciste commençait ; d'autres encore qui eurent leur jour de célébrité. Attaché comme médecin à l'ancien *Siècle*, ses relations s'étendirent encore dans le monde des journalistes et des littérateurs; mais, chose qui mérite d'être remarquée, quoique le plus souvent entouré d'hommes politiques, il est personnellement resté toujours étranger à la politique.

Tout enthousiaste qu'il fût de la vie de Paris et bien qu'il semblât que rien ne pût l'en éloigner, il y renonça toutefois — momentanément — et pendant six étés il devint un des médecins les plus suivis d'Uriage. Il avait tout ce qu'il faut pour réussir dans une station balnéaire ; son urbanité, sa prévenance naturelle, d'avance inspiraient la confiance ; il se créa vite une clientèle brillante et fidèle ; et pourtant Uriage ne put le retenir. C'est qu'aux beautés alpestres du Dauphiné, il préférait le spectacle de la vie de Paris ; une visite à la boutique d'un bouquiniste ou d'un marchand de bric-à-brac, une séance à la Bibliothèque nationale, avaient pour lui plus d'attrait qu'une excursion dans la montagne ; le moindre document découvert dans de vieux parchemins l'intéressait plus que la fleur la plus belle trouvée au bord d'un glacier. Il se lassa aussi du séjour d'Uriage, de sa belle mais froide vallée, et il y renonça pour toujours.

Il était depuis deux ans rentré définitivement à Paris, quand éclata la guerre de 1870. Non seulement il ne songea pas à se dérober aux angoisses du siège, mais il fut un des premiers à s'enrôler dans un bataillon de marche. Il campa hors des remparts pendant deux mois ; il y fit avec conscience, mais aussi sans espérance, son devoir de médecin militaire ; puis, quand la paix fut signée, au lieu de s'abaisser, comme tant d'autres, à réclamer une récompense que le deuil de la Patrie aurait dû défendre de solliciter, il quitta Paris livré à l'anarchie de la Commune, et vint à Bayeux, auprès de son vieux père, chercher un repos mérité et l'oubli des désastres dont il avait été le témoin impuissant et attristé. Au com-

mencement de l'été, il revint dans son appartement de la rue de la Victoire, et reprit, avec ses occupations professionnelles, les goûts de l'amateur et du curieux qu'il a toujours été. Ils devaient bientôt prendre une direction plus sûre.

II

En 1876, un événement vint changer sa vie ; au mois d'octobre, il se maria. Dans le charme d'une union ardemment souhaitée et d'un intérieur dont il ne connaissait plus les douceurs depuis son enfance, commença pour lui une existence nouvelle, qui, succédant, calme et régulière, à l'imprévu de la vie du célibataire, redoubla son activité. Allait-il la dépenser, en se livrant sans partage à la pratique de son art ? On put le croire tout d'abord. Un hasard l'en détourna et à la longue devait, avec son état de santé, l'amener même à y renoncer.

Un jour de 1878, il fut informé qu'une lettre de son ancêtre, Julien Le Paulmier, avait été découverte aux Archives nationales : il y courut. L'avis lui avait été donné par M. Campardon, chef de section à notre grand Dépôt national. Chargé d'inventorier des cartons restés jusque-là presque ignorés, l'éminent archiviste y avait rencontré les documents les plus précieux ; ce n'était pas seulement une lettre de Julien Le Paulmier, c'en fut une d'Ambroise Paré, que bien d'autres suivirent. Il montra ses trouvailles à son visiteur et l'engagea à les publier, et comme Stéphen Le Paulmier n'était pas préparé à cette difficile besogne, il se fit son éducateur et son aide : il l'installa dans son propre bureau, et, avec M. Tuetey, poussa la complaisance jusqu'à collationner toutes les copies qu'il faisait. Fils et frère de médecin, M. Campardon s'était senti attiré dès le premier moment vers ce médecin, dans lequel il découvrit une infatigable curiosité, et une étroite amitié s'établit bientôt entre l'érudit consommé et l'apprenti chercheur : il le guida, l'encouragea et lui ouvrit, sans compter, les trésors confiés à sa garde. Depuis lors, la visite aux Archives devint un besoin pour Stéphen Le Paulmier ; il y passa presque toutes les heures qu'il pouvait dérober à ses occupations professionnelles.

Si sa curiosité s'était révélée alors avec une ardeur jusque-là inconnue, elle n'était pas toutefois entièrement nouvelle, ce n'était pas la première fois non plus qu'il se livrait à des recherches érudites ; longtemps auparavant, il en avait fait de curieuses sur Rabelais ; il avait surtout étudié comme médecin et comme chirurgien l'auteur de Gargantua ; il avait fourni plus d'une explication ingénieuse à l'un des éditeurs du célèbre

écrivain, Burgault-Desmarets; mais ce fut le seul résultat de ses recherches; ses notes n'ont jamais été réunies; il n'a point entrepris de les coordonner, encore moins d'en rien tirer qui pût servir à la connaissance de la vie scientifique de Rabelais. Il en devait être tout autrement pour Ambroise Paré.

Les documents trouvés aux Archives nationales, complétés par des recherches faites à la Bibliothèque de l'Ecole de Médecine et à la Bibliothèque Nationale, ainsi qu'au château de Paley, étaient plus que suffisants pour renouveler la biographie du grand chirurgien ; comment n'aurait-il pas été tenté de l'écrire ? Pressé, aiguillonné par M. Campardon, qui lui trouva un éditeur, il se mit à l'œuvre. Ce n'est pas, comme il l'a dit lui-même, une histoire détaillée d'Ambroise Paré qu'il a voulu écrire — elle avait été faite par Malgaigne, — mais un tableau exact et fidèle de sa longue vie, où tous les faits restés inconnus sont consignés, les erreurs commises par ses anciens biographes relevées ; c'était à bien des égards, une révélation (1). Aussi son livre publié avec soin par Charavay, orné de plusieurs portraits de Paré, dont un inédit, conservé au château de Paley, eut-il un véritable succès, que l'Académie des Inscriptions consacra, en l'honorant d'une mention au Concours des Antiquités Nationales en 1885.

C'est ainsi qu'à 50 ans passés, Stéphen Le Paulmier s'est fait érudit et est devenu historien ; il l'est resté et a voulu l'être jusqu'à la veille de sa mort. En même temps qu'*Ambroise Paré*, il avait publié, dans les *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile de France*, une courte, mais curieuse étude sur deux des charlatans les plus illustres à la fin du XVI^e^ et au commencement du XVII^e^ siècle : Mondor — Philippe Girard — et Tabarin — Jean Salomon. — Une pièce rare, découverte par M. Campardon, aux Archives nationales, fut l'occasion de cette plaquette, qui nous introduit dans le monde des « opérateurs », qu'on voyait alors aux alentours du Pont-Neuf, au milieu de ces marchands de drogues secrètes, que leur commerce, favorisé par la crédulité populaire, enrichissait parfois, et dont plus d'un, comme Mondor et Tabarin, acheta des terres nobles et mourut « seigneur féodal » (2).

(1) *Ambroise Paré, d'après de nouveaux documents découverts aux Archives nationales et des papiers de famille, avec un portrait inédit de Paré.* Paris, Charavay, frères, 1884, in-8°, 418 pages.

(2) *Mondor et Tabarin, seigneurs féodaux*, Paris, 1884, in-8°. (Extrait du tom X des *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile de France*, p. 179-190).

qui avait deviné les principes de la sculpture, s'attacha à reproduire, avec la plus minutieuse exactitude, les formes du corps humain ; mais, comme il n'avait pas appris à manier le ciseau, c'est à l'aide d'une cire colorée de son invention qu'il faisait ses figures. Il a été l'inventeur des reproductions anatomiques qui ont joui si longtemps de la plus grande vogue. On comprend par là l'intérêt qu'il pouvait inspirer à Stéphen Le Paulmier ; aussi, s'attacha-t-il à réunir sur lui, en particulier sur un voyage qu'il fit en France et où il fut présenté à Louis XIV, tous les documents qu'il put découvrir ; il avait chargé un jeune ami de faire des recherches à Gênes, où se trouvent ses deux chefs-d'œuvre, la Nativité et la Descente de Croix ; il en fit lui-même, mais sans résultat, quelques-unes dans un voyage dont je parlerai plus loin ; et dans ce même voyage, poussé jusqu'à Florence, il faillit, absorbé qu'il était dans la contemplation de la *Corruzione* — autre œuvre de Zumbo — se laisser enfermer au Musée des Offices. Mais c'était là une admiration rétrospective, car depuis longtemps il avait renoncé à écrire la biographie de Zumbo, et il ne reste des recherches qu'il a faites sur ce modeleur original que des notes sans lien et presque inutilisables.

S'il n'a rien publié sur Zumbo, il n'en a pas heureusement été de même pour Julien Le Paulmier. Médecin de Henri III et du duc d'Anjou, contemporain d'Ambroise Paré, Julien Le Paulmier s'était trouvé en conflit avec le célèbre chirurgien ; un appendice de la biographie de ce dernier contenait une notice étendue sur son rival. En 1894, Stéphen Le Paulmier entreprit de développer cette notice, et il la publia, enrichie de précieux documents, dans les *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris* (1). Mais pourquoi n'a-t-il, comme en 1884, parlé que des enfants de Julien et de son neveu Pierre, et n'a-t-il pas, au moins, essayé de reconstituer la généalogie de sa famille, généalogie que mieux que personne il pouvait nous donner et qu'on était en droit d'attendre de lui, plus que de tout autre ?

IV

La biographie de Julien Le Paulmier avait ramené son attention sur la Normandie, ce pays natal, dont il a vécu presque toute sa vie éloigné, mais auquel il est toujours resté si profondément attaché. Il n'avait jamais cessé de s'intéresser à son passé, et au moment même où, absorbé

(1) *Julien Le Paulmier, docteur régent de la Faculté de Médecine de Paris, médecin du roi Henri III et de François, duc d'Anjou.* Paris, 1894, in-8°, 44 pages.

par ses études sur les Contugi et les autres Italiens, dont il avait entrepris la biographie, on aurait pu croire qu'il l'avait perdu de vue, il réunissait des documents sur un des points les plus curieux et les moins connus de son histoire. Dans ses fréquentes visites aux Archives Nationales, il n'avait pas tardé à faire la connaissance de Siméon Luce. Normand comme lui, et aimant à exercer sur ses compatriotes une espèce de patronage bienveillant, l'historien de Duguesclin, le savant éditeur de Froissart, s'intéressa aux recherches du médecin érudit et curieux ; dans leurs entretiens, il dut être plus d'une fois question de Bayeux, de son château et des localités du Bessin, qui ont joué un rôle si considérable dans l'histoire de la Normandie.

Siméon Luce avait, dans ses études sur le XIV^e^ siècle, rencontré bien des documents sur cette région ; il les signala à Stéphen Le Paulmier ; c'en était plus qu'il ne fallait pour piquer sa curiosité et lui donner le désir d'en tirer parti. Or, si Bayeux a eu des historiens, la connaissance qu'ils ont eue de son passé est bien souvent incomplète ; le rôle militaire de cette ville, en particulier, est resté pour eux en grande partie inconnu. Né près de la place où s'élevait son château, nourri des souvenirs qui s'y rattachent, Stéphen Le Paulmier conçut alors le dessein de retracer l'histoire de la vieille forteresse, celle des vicomtes de Bayeux et des événements guerriers et politiques dont le Bessin a été le théâtre. Pendant de longues années, il a amassé des notes pour le grand travail qu'il méditait ; il a réussi à refaire la liste complète des capitaines du château et celle des vicomtes de Bayeux ; il a fait prendre l'empreinte des sceaux de presque tous les personnages qui figurent dans ses annales, Il avait aussi réuni des documents nouveaux sur quelques points obscurs de l'histoire du Bessin, entre autres sur Formigny, et la bataille qui porte le nom de ce village. Il y a une dizaine d'années, nous visitâmes ensemble l'emplacement où elle s'est livrée, ainsi que quelques vieux manoirs des environs de Trévières. Il semblait que bien peu de choses manquassent pour qu'il pût se mettre à l'œuvre ; mais les études si différentes qu'il avait entreprises le détournèrent d'un travail qui eût réclamé tout son temps ; il sentait aussi que des recherches eussent été nécessaires à Londres, dans le *Record Office*, pour compléter celles qu'il avait faites à Paris ou en Normandie ; entre temps, Siméon Luce mourut et avec lui il perdait un guide presque indispensable ; enfin, son état de santé s'aggrava. Dans ces conditions, en présence du désordre qui s'était mis dans ses notes, trop longtemps inutilisées, il fut pris de décou-

ragement ; il ne se sentit pas la force d'affronter la fatigue d'un travail nécessairement long et pénible, ni d'entreprendre une œuvre qu'il craignait de ne pouvoir mener à bien ; et il renonça à écrire l'histoire qu'il avait rêvé de donner à ses compatriotes et qu'ils auraient accueillie avec orgueil et reconnaissance. Malheureusement, les notes qu'il a laissées sont trop incomplètes et confuses pour que personne puisse avec elles essayer l'œuvre devant laquelle il a reculé.

Les recherches qu'il avait faites sur l'histoire du Bessin au Moyen-Age n'ont pas cependant été toutes inutiles. En les poursuivant, il avait rencontré les noms trop oubliés de deux fils de ce noble pays, qui avaient, sous les règnes de Jean II, de Charles V et de Charles VI, joui d'une grande et légitime notoriété : ceux de Gervais Chrétien, clerc et médecin, fondateur du Collège de Maître Gervais, à Paris, et du neveu de Gervais, Guy Chrétien, trésorier du Roi (1). Il entreprit de les tirer de l'oubli immérité dans lequel ils étaient tombés, et grâce à des documents inédits, trouvés aux Archives et à la Bibliothèque Nationale, et à de savantes communications de M. Charles de Beaurepaire, à l'érudition et à l'obligeance duquel on ne fait jamais appel en vain, il a pu reconstituer dans ses grands traits, la biographie de ces deux Bas-Normands, qui, partis ignorés du petit village de Vendes, ont joué l'un et l'autre, dans des sphères différentes, un rôle considérable à la cour de trois rois. C'est une étude pleine d'intérêt et qui nous consolerait, si quelque chose pouvait nous en consoler, de n'avoir pas, même à l'état de fragment, l'histoire du Château de Bayeux.

En ces dernières années, il avait songé à la remplacer par une étude plus courte et plus facile à aborder, l'histoire de Bures-le-Roi, localité du Bessin, aujourd'hui disparue, mais que le mariage de Harold a rendu célèbre ; il avait rassemblé presque tous les documents nécessaires ; mais, cédant, sans cesse, au penchant qui le portait à aborder à la fois les sujets les plus divers (2) — on le vit, par exemple, en 1896, publier dans nos Mémoires une étude d'un intérêt secondaire, mais curieuse, sur les *Statuts des Maîtres Cuisiniers de Bayeux*, et en 1900, dans le *Bulletin de l'Histoire de Normandie*, deux lettres inédites de l'historien de Bayeux,

(1) *Notice sur Gervais Chrétien, fondateur du Collège de Maître Gervais, à Paris, et sur Guy Chrétien, Trésorier du Roi.* Evreux, 1897, in-8°, 53 pages.

(2) Il y a quatre à cinq ans, ayant eu l'occasion de visiter le château de Beaumont, à Englesqueville, il se mit aussitôt à recueillir des documents pour en faire l'histoire.

l'abbé Béziers, à Jean-Baptiste Desplanches (1) ; — éprouvant comme une espèce d'effroi pour le travail de la rédaction, il ne se pressait point de l'écrire. Il ne cessait pas d'y penser toutefois ; il m'en parlait encore au mois d'août dernier, à Arganchy, où, depuis cinq ans, il avait pris l'habitude de venir se reposer quelques semaines, dans la maison de campagne, où, durant sa jeunesse, il avait passé toutes ses vacances. Rentré en Bourgogne, ayant ses notes à sa disposition, il essaya de se mettre à l'œuvre ; j'ai retrouvé dans ses papiers deux ou trois pages qu'il avait commencé à rédiger. La maladie l'empêcha de continuer.

V

A la fin de février 1901, il avait fait à Cannes un séjour de deux mois qui l'avait fortifié ; il y retourna l'année dernière ; mais, au lieu, cette fois, de rester tranquillement à se reposer dans un hôtel de cette ville charmante, augurant trop de ses forces, il entreprit de visiter en entier la côte d'azur ; à peine arrivé, il partit pour Nice ; gagna ensuite Monaco et poussa jusqu'à Gênes. Là, devait se borner d'abord son voyage ; mais séduit par la vue de l'Italie qu'il ne connaissait pas, il céda à la tentation d'aller à Florence. C'en était trop ; fatigué déjà de ses courses à Gênes, il le fut encore plus de ses longues stations dans les Musées et dans les églises de Florence ; il tomba malade. Je le trouvai, au retour, affaibli et effroyablement amaigri, quoique remis cependant par quelques jours passés en Bourgogne. Il se rétablit, en apparence du moins, car on sentait trop que ses jours étaient désormais comptés ; il reprit même le chemin des Archives — sa dernière visite est du 6 mai — et de la Bibliothèque Nationale, où je l'aperçus copiant encore de nouveaux documents. Puis, il vint faire à Arganchy ce dernier séjour dont j'ai parlé, et de là, toujours souffrant, il retourna en Bourgogne. Il ne put y rester.

Dans les premiers jours d'octobre, un billet de lui m'apprit qu'il était rentré à Paris pour consulter son médecin. Sa maladie avait fait de grands progrès, et quand il retourna à Lézinnes, il était condamné. Je fus, lorsqu'il revint, effrayé de sa faiblesse. Il avait, cependant, conservé toute la vivacité de son esprit ; il portait toujours le même intérêt aux choses de la Normandie. Une des dernières fois que je le vis, il m'entretint

(1) *Deux lettres de l'abbé Béziers.* Archives nationales. AA. LL., n° 1327. (*Bulletin* de mars 1900, p. 31-39). J.-B. Desplanches était curé de Saint-Martin-de-Longchamp, au doyenné de Gisors.

de Richard de Lison, l'auteur d'une des branches du Roman de Renard ; il désirait la relire ; quelques jours après, je lui apportai le volume où elle se trouve ; il était au lit d'où il ne devait plus se relever ; je n'osai pas lui en parler ; le jeudi de la semaine suivante, le 19 décembre, il n'était plus.

Ainsi, vaincu par un mal implacable, a disparu Stéphen Le Paulmier, avant d'avoir donné tout ce qu'on était en droit d'attendre de lui ; mais, les œuvres qu'il a laissées, marquées au coin de la plus saine érudition, faites d'après les sources les plus authentiques, suffisent pour lui assurer une place honorable parmi les érudits normands ; elles ont jeté sur des faits obscurs une lumière inattendue ; elles nous ont fait mieux connaître des hommes trop ignorés ou encore mal connus ; mais elles nous font aussi doublement regretter qu'il n'ait pu écrire l'histoire du Château de Bayeux, cette œuvre dont il s'est occupé pendant de si longues années, et qu'il considérait comme son testament littéraire, le témoignage le plus manifeste qu'il put laisser de son inébranlable affection pour son pays natal. Nous ne pouvons, nous ne devons oublier ni ces efforts généreux, ni cet attachement filial ; c'est cet attachement, surtout aussi, comme le plus touchant de ses mérites, que j'ai cru devoir rappeler, quand, au bord de sa tombe, je lui ai, au nom de ses anciens camarades de Collège, souhaité un dernier et suprême adieu.

C. J.

Cyrus-Amédée PAIN

M. Cyrus-Amédée PAIN, avocat, bâtonnier de l'Ordre, Membre du Conseil Municipal et ancien Maire de Bayeux, ancien juge-suppléant au Tribunal Civil, etc., Chevalier de la Légion d'honneur, entré de bonne heure dans notre Compagnie, en fut, sans contredit, un des membres les plus utiles.

Ce n'est pas qu'il ait collaboré, dans l'étroite acception du mot, à nos travaux ordinaires, mais nous ne saurions oublier la part considérable qu'il eut à l'érection de la statue d'Alain-Chartier. Malgré les exigences d'un cabinet très fréquenté, malgré les multiples soucis de l'administration municipale, on le vit assister régulièrement aux séances du Comité d'études qui s'occupait de ce monument, et il lui apporta le gros appoint de son influence indiscutée au sein du Conseil de la Cité. En un mot, il mit tout en œuvre pour que le projet fût mené à bonne fin.

A l'occasion de l'inauguration de la statue d'Alain Chartier, M. Pain fut fait chevalier de la Légion d'honneur.

Il était dans sa 79e année, quand, soudain, la mort est venue mettre fin à sa vie toute d'activité, jusqu'à cette date du 2 mai 1902.

Né à Bayeux, qu'il n'avait jamais quitté, et où son père était boulanger, élève distingué de notre vieux Collège, M. Pain, guidé par son frère qui exerçait avec honneur la profession d'avoué, et qui lui fut comme un second père, fut l'enfant de ses œuvres.

Par son talent d'homme d'affaires et sa parfaite honorabilité, il jouissait de l'estime et de la considération de tous ses concitoyens.

Inscrit au tableau de l'Ordre des Avocats de notre ville, le 26 novembre 1847, et depuis cette époque il n'a jamais cessé d'exercer la profession d'avocat, dans laquelle il s'était acquis une légitime réputation par sa grande expérience des affaires et des rouages les plus compliqués de la procédure : il fut de bonne heure membre du Conseil de l'Ordre, et à plusieurs reprises ses confrères du Barreau le choisirent pour leur Bâtonnier ; il exerçait encore ces honorables fonctions au moment de son décès.

Vice-président de la Commission municipale, nommée par le Préfet, le 21 septembre 1870 ; Conseiller municipal du 12 mai 1871 au 6 janvier 1878 ; adjoint, de mai 1871 à février 1875 ; à nouveau, conseiller et adjoint de 1881 à 1884 ; — il resta ensuite huit ans éloigné des affaires municipales, et ne rentra qu'en mai 1892 au Conseil, qui lui conféra l'écharpe de maire dont il se démit le 20 mai 1900, date à laquelle son neveu, M. Lamy, le remplaça.

Les obsèques de M. Pain ont eu lieu à la Cathédrale, en présence d'une nombreuse assistance, dans les rangs de laquelle on remarquait les membres du Conseil municipal, des tribunaux, du barreau, les fonctionnaires, le principal et les professeurs du Collège, les notaires, les avoués, les huissiers, les employés de la mairie, les vieillards et les enfants des hospices, la Compagnie des Sapeurs-Pompiers et la Musique municipale.

Le deuil était conduit par le fils de M. Pain, M. Lamy et M. Maurice Pain.

Les cordons étaient tenus par MM. le Sous-Préfet ; Le Marchand, président du Tribunal ; Morlent, adjoint ; Paris, avocat ; Renouf, juge consulaire ; Bazin, avoué ; docteur Basley, et Le Tual, receveur des Hospices.

Après le service funèbre, le cortège s'est rendu à Saint-Exupère où a eu lieu l'inhumation dans la sépulture de la famille. Sur la tombe, plusieurs discours ont été prononcés : par M. le Sous-Préfet, au nom du Gouvernement de la République ; M. Le Marchand, au nom du Tribunal ; M. Morlent, au nom de l'Assemblée communale ; M. Abraham, au nom du barreau ; M. Bazin, au nom de la Chambre des avoués ; M. Aubrée, au nom des anciens élèves du Collège de Bayeux.

Baron du CHARMEL

Le 6 décembre dernier, une mort prématurée enlevait, à la tendresse de sa famille et à la respectueuse affection de ses concitoyens, M. Louis-Fernand de BONNEFOY, baron du CHARMEL, officier de la Légion d'honneur, ancien secrétaire d'ambassade, maire de Vaux-sur-Seulles, président de la Fabrique d'Esquay-sur-Seulles.

Il fut ministre plénipotentiaire du Prince de Monaco près le Gouvernement Français, jusqu'au moment où l'attitude prise par le Prince dans la triste affaire Dreyfus, blessant ses convictions, le décida à donner sa démission et à terminer ainsi, par un acte de patriotisme digne de tous les éloges, une carrière diplomatique qui s'était exercée avec honneur à Téhéran, à Madrid, à Berlin, à Rome et à La Haye.

Membre fondateur de notre Société, M. du Charmel, quoiqu'il n'assistât que rarement à nos séances, était un des membres les plus distingués de notre compagnie. Littérature, archéologie, peinture, bibliographie, céramique, droit, diplomatique exerçaient fructueusement sa belle intelligence. Ses brillantes facultés n'avaient d'égale que son extrême modestie. Il nous semble encore l'entendre éclairer d'un jour nouveau l'œuvre de notre historien local Béziers, lors d'une lecture de M. Villers à l'occasion de deux manuscrits inédits de cet auteur, que notre ville venait d'avoir la bonne fortune d'acquérir. Son mérite était bien connu de tous ceux qui cultivent les lettres et les arts, et les quelques productions qui nous restent de lui sont justement estimées.

Les habitants de Vaux et d'Esquay, au milieu desquels il aimait à habiter, n'eurent jamais recours en vain à ses conseils dans les cas difficiles, non plus qu'à sa générosité. Aussi, y jouissait-il d'une légitime popularité.

Le jour de ses obsèques, conduites par le baron Alain du Charmel et

les membres de la famille, le Marquis de Gourmont au nom de la commune de Vaux, et le Baron Dauger au nom de la commune d'Esquay, ont exprimé, en termes excellents, au fils du regretté défunt et aux membres de la famille, les sentiments de profonde et douloureuse sympathie des habitants des deux communes, dont le reconnaissant souvenir n'oubliera jamais les bienfaits du défunt.

Après avoir vaillamment fait campagne comme officier dans la guerre de 1870, il avait fait de notre contrée son pays d'adoption, en s'alliant à une famille dont le passage fut surtout signalé parmi nous par ses bienfaits. Héritier des d'Héricy et des de Fournès, M. du Charmel en continuait les traditions.

Ses derniers jours furent attristés par la fermeture d'une école de filles, fondée il y avait 50 ans, par les largesses de ces deux familles.

Baron GÉRARD

Nous terminerons cette trop longue énumération de nos regrettés morts par la nécrologie de l'un de nos Sociétaires les plus dignes et les plus dévoués, toujours disposé à appuyer de sa haute influence et de sa bourse largement ouverte, toutes les manifestations vitales de notre humble compagnie. Un jour, son action bienfaisante nous permit d'acquérir, pour la ville de Bayeux, la *Bacchante* de Robert Le Fèvre, et depuis, sur toutes nos expositions rayonna son artistique munificence.

Ce collègue rare, M. le Baron Gérard, ancien député, est décédé en son hôtel, à Paris, le mercredi 8 avril 1903 ; il était entré, à la fin du mois dernier, dans sa 86e année ; il s'est éteint doucement, sans souffrance apparente, entouré de tous les siens, et assisté des secours de la Religion.

Henri-Alexandre GÉRARD naquit à Orléans, le 22 mars 1818 ; il était fils d'Alexandre Gérard, adjoint au corps du génie de l'expédition d'Egypte, prisonnier pendant plusieurs années en Turquie, puis fonctionnaire distingué de l'administration des finances, mort directeur des contributions directes du département de la Seine.

L'illustre peintre François Gérard, frère d'Alexandre Gérard, porta toujours à son neveu une profonde affection, et le fit entrer dans l'administration des musées nationaux, où il remplit les fonctions de vérificateur à la direction, de 1848 à 1849.

C'est grâce à son sang-froid et à son intelligente fermeté que les galeries

à ses avances personnelles à l'entrepreneur ; à lui aussi, nous devons l'établissement du réseau de tramways dont il voulut supporter, non seulement les frais d'études de tracé, mais même les subventions des communes dont la situation budgétaire ne permettait pas cette dépense ; à lui encore, grâce à de généreuses avances, le commencement des travaux du tramway de Bayeux à la Besace par la vallée de la Drôme.

Ajoutez à cela les constructions et réparations d'églises, d'écoles, d'établissements de tout genre ; le concours généreux toujours donné sans compter à toutes les œuvres locales, à toutes les fêtes et solennités artistiques, scientifiques ou populaires, à l'érection des statues de M. de Caumont, d'Alain Chartier et du Monument de Formigny ; la création du Musée de Bayeux et le don, d'une inappréciable valeur, de la magnifique collection qui en constitue le noyau ; enfin, — et là nous ne pouvons qu'indiquer d'un seul mot ce que pourraient seuls compléter d'innombrables faits connus des seuls intéressés et de Dieu, — combien de bienfaits d'ordre privé, répandus avec cette discrétion si délicate qui semblait en doubler le prix !... combien de services rendus, grâce à cette haute influence toujours mise avec tant de bonne grâce à la disposition de tous ceux qui sollicitaient son appui !... Qu'on nous permette encore de citer un fait qui, s'il n'intéresse pas directement notre région, n'en montre pas moins la délicatesse, la loyauté, la générosité de M. le baron Gérard : héritant de la grande fortune que lui léguait un oncle par alliance, il n'hésita pas, quoi qu'il n'y fût contraint par aucune disposition testamentaire, à accomplir largement ce qu'il savait être le désir du défunt, et il fonda, à Saint-Germain-en-Laye, ce merveilleux hospice-hôpital, l'un des plus beaux de France, qui perpétuera dans le pays la mémoire bénie de la famille Gérard.....

M. le baron Gérard était, on peut le dire sans exagération, la providence de notre contrée... la grande manifestation électorale de l'an dernier a prouvé qu'on était prêt à reporter sur le continuateur qu'il désignait lui-même, la confiance et le respect dont il était entouré ; on l'a fait de grand cœur, et certes l'arrondissement de Bayeux n'a qu'à s'en applaudir ; on sait, du reste, et de nombreux faits le prouvent sans cesse, que M. le baron Maurice Gérard et M. le comte Foy se montrent toujours les dignes héritiers des traditions paternelles...

Mais le présent et l'avenir ne sauraient faire oublier le passé : la mort de M. le baron Gérard sera ressentie comme un deuil public.

C. G.

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

PRIX LÉTOT.— Mémoire couronné.— Recherches sur les Artistes originaires de Bayeux et de sa région, depuis le xv^e^ siècle jusqu'au xviii^e^ *(Suite et Fin)*, par M. R. de Gomiecourt . . 1

PRIX LÉTOT. — Mémoire couronné. — *FORMIGNY.* — Etat du Bessin après la Descente de Henry V en Normandie. — Réveil de l'Esprit Français. — Bataille de Formigny et ses Conséquences, par M. E. Anquetil 51

Séances de la Société, tant ordinaires, que *Générale*, et Réunions de Bureau. 169

Nécrologies. 177

COMPOSITION DU BUREAU

Président.	MM. GABRIEL JORET-DESCLOSIÈRES.
Vice-Présidents.	ANQUETIL ET LONDET.
Secrétaire honoraire . . .	ABBÉ LE LIÈVRE.
Secrétaire.	GARNIER.
Vice-Secrétaire	DODEMAN.
Archiviste	VALETTE.
Vice-Archiviste-Bibliothécaire	ROGER DE GOMIECOURT.
Trésorier.	LOISEL.

SOCIÉTÉ

DES

SCIENCES, ARTS & BELLES-LETTRES

DE BAYEUX

8e VOLUME

BAYEUX
IMPRIMERIE S.-A. DUVANT
RUE DE LA MAITRISE, 17

1905

BAYEUX
E. VALETTE
rue Saint-Malo, 65

CAEN
L. JOUAN
rue Saint-Pierre, 111

SOCIÉTÉ

DES

SCIENCES, ARTS & BELLES-LETTRES

DE BAYEUX

SOCIÉTÉ

DES

SCIENCES, ARTS & BELLES-LETTRES

DE BAYEUX

8e VOLUME

BAYEUX
IMPRIMERIE S.-A. DUVANT
17, RUE DE LA MAITRISE, 17

—

1906

BAYEUX
E. VALETTE
rue Saint-Malo, 65

CAEN
L. JOUAN
rue Saint-Pierre, 111

AVIS

—

La Société déclare qu'elle laisse aux Auteurs seuls la responsabilité des faits et des opinions contenus dans leurs Mémoires.

LA NORMANDIE DÉLIVRÉE

LE BESSIN PENDANT L'OCCUPATION ANGLAISE

FORMIGNY — 1417-1450

DIVISION

I

INVASION — CONQUÊTE

Vue sur le Bessin depuis le Mont Phaunus. Coup d'œil rétrospectif (1450-1417), p. 1.

Sombres rumeurs. Portrait d'Henri V, roi d'Angleterre. Descente des anglo-saxons à l'embouchure de la Touques. Marche détournée sur Caen — Oyestreham forcé, p. 1 à 3.

Siège de Caen. Macabre détail. Les braves du Bessin, escarmoucheurs du *Grand Jacques*, à Rouen, p. 3 et 4.

Préparation de l'investissement de la capitale du Bessin. Prise des châteaux-forts de Creully, de Villiers-sur-Port, de Tilly, de Vaux-sur-Seulles, de Lingèvres, p. 4 et 5.

Les Anglais à Bayeux, p. 5 et 6.

Déblaiement des accès vers le Cotentin. Siège des forteresses de Cerisy, de Beaumont, de Neuilly-l'Evêque, de Colombières, de Maisy, d'Osmanville, p. 6.

Prise d'Isigny, Passage des gués des Veys. Irruption dans le Cotentin, p. 6 et 7.

Siège de Rouen. Vaillances qui y furent faites. Combat de Robert d'Argouges contre le géant *Brun*, à Bayeux (1105) et du bâtard d'Arly contre le chevalier anglais Jean-*le-Blanc*, à Rouen (1418), p. 7 et 8.

Achèvement de la conquête de la Normandie. Mort d'Henri V et de Charles VI. Présage. JAMAIS ! p. 8.

II

OCCUPATION — DÉVELOPPEMENT DE L'ESPRIT NATIONAL

La justice exercée par les occupants. Diplomatique modération et cruautés d'Henri V. Déclaration du duc de Bedford, p. 9 et 10.

Comment furent traités la Noblesse et le Clergé, les Bourgeois et le Peuple. Extraordinaires audaces de Mixoudin. Résistances unanimes. Nouvelles formes des hommages, p. 10 à 13.

Etat d'âme déjà ancien des populations. Irrévérentieuse épitaphe, p. 13 et 14.

Poètes patriotes normands : Olivier Basselin, Alain Chartier, *Maître Robert* (Blondel). Explosions du patriotisme, p. 15 à 17.

Le sentiment national chez les Femmes. « *La Fille du Roy à marier* » ; Pérette de la Rivière, Dame de la Roche-Guyon, p. 17 et 18.

Insurrection des *Quatrepié*. Le *Brigandage* des patriotes. Le Couvre-feu, p. 18 à 20.

Propos de table. Espoirs, p. 20.

Le droit des nationalités, p. 21.

III

FORMIGNY — LA NORMANDIE RECONQUISE

1429 : Entrée de Jeanne d'Arc à Orléans. Réorganisation de l'armée française par Charles VII. Combat *aquatique* dans les gués de Saint-Clément. — 1450 : La journée de Formigny. Récit de l'un des combattants, Guillaume Gruel, rédacteur des *Mémoires du Connétable de Richemont*, p. 22 à 26.

Où le vent se met de la partie de ceux de France, p. 27.

Avalanche de bœufs encornés de faulx, p. 27.

Le village, Saint-Martin et M. Saint-Loys. Evocation des temps de la bataille. Aujourd'hui.

Chapelle, borne et monument commémoratifs de Formigny, p. 28 et 29.

Mort d'Olivier Basselin, p. 29.

Le Mont Saint-Michel résiste victorieusement pendant toute l'occupation anglaise, p. 29.

Apparition de Saint-Regnobert, p. 30 et 31.

Bayeux redevient français, p. 31.

NORMANNIA LIBERATA ! p. 32.

TOUJOURS ! p. 32.

IV

APPENDICE

Notes, justifications et développements.

. . . . . .

Le Calvados, p. 33.

Fosses du Soucy — Légende, p. 33.

Le Mont Phaunus, Collège de Druides, Othon Ier de Conteville, Saint-Vigor, p. 33 et suiv.

. . . . . .

Vieux titres de Bayeux et de ses habitants, p. 34.

Demi-lunes, p. 34.

Défense de Houistreham par le général-sergent Michel Cabieu, p. 34.

. . . . . .

Souvenirs du siège de Caen, p. 35.

Le général Maury chargeant, quoique mort, à la *Bataille des Géants*, Leipsig 1813, p. 35.

. . . . . .

Ruines de l'église ferme-château de Villiers-sur-Port, p. 35.

. . . . . .

Henri V d'Angleterre à Bayeux, p. 36.

Guillaume-*le-Batard*, poursuivi par les barons normands rebelles, p. 36.

Argouges. Légende de la fée. Le géant Brun-*le-Danois* occis par Robert d'Argouges Château, ferme et chapelle, p. 37 et suiv.

. . . . . .

Inscription sur une tour de la Cathédrale de Bayeux, p. 40.

. . . . . .

Date de la mort d'Olivier Basselin, p. 40.

Alain, Guillaume et Jean Chartier, p. 40 et 41.

. . . . . .

La Comtesse de la Roche-Guyon et Henri IV : *A renard gascon, fine poule de Normandie*, p. 41 et suiv.

. . . . . .

Accessoires de défense, p. 43.

La *lance*, unité tactique, p. 43.

Ingéniosité : les bœufs du général Dewet, p. 43.

Saint-Martin et *Monsieur Saint-Loys*, p. 43.

Cannes à lait, p. 43.

Saint-Regnobert, 2e évêque de Bayeux, p. 44.

Horloge à carillon de la Cathédrale de Bayeux, p. 44.

La Chamade, p. 44.

Le *Tumultus*, p. 44.

La cloche de Fontenailles, doyenne des cloches de France, p 44.

Englays conez — Hommes à queue, p. 45.

. . . . . .

TOUJOURS ! p. 45.

I

INVASION — CONQUÊTE

Le Bessin, compris entre l'Orne et la Vire, s'enfonçait dans les futaies du Bocage, jusqu'à plus de 15 lieues, depuis le bord de la mer : au levant, la rivière d'Orne le séparait de la région hyesmoise (1) (*) *de la Campagne de Caen*, située de l'autre côté de l'eau ; tandis qu'à la Vire, commençait le Cotentin. Seules, quelques enclaves, à l'Est et à l'Ouest, rendaient moins absolue la ligne de ces frontières ; la capitale était Bayeux (2).

Sur la rive droite de l'Aure, à une grande heure de chemin, en amont des fosses du Soucy (3), c'est le Mont Phaunus (4), d'où, après la pente gravie, on embrassait du regard la métropole du Bessin et, au loin, les campagnes fertiles. En ces temps de guerre, les champs n'étaient peut-être pas cultivés comme ensuite ; tout de même, l'aspect des bois moutonnant, des prairies, par lesquelles ondule le cours de la rivière, et de toutes les verdures, assemblées dans une harmonie, était bien attrayant.

L'œil, sans pénétrer dans le dédale des rues et des ruelles ; entre les maisons ornées de sculptures pieuses ou grotesques, avec les étages en surplomb, rencontrait un chaos de pignons et de toitures, d'où pointaient les clochers et les flèches aériennes : clochetons des monastères, companilles des églises, pyramides de la Cathédrale.

Le Palais des évêques et le corps de la basilique (chien géant allongé, — les oreilles et la queue droites (5) — veillant sur le troupeau), élevaient deux grands massifs de pierre.

En lignes couchées aussi, les murailles de la cité (6) dominaient la cein-

(*) Trouver à l'Appendice (IV^e Partie), le détail des renvois numérotés dans le texte.

ture des fossés et, flanquée de tours, l'enceinte du château enfermait le donjon, le palais ducal et la chapelle Saint-Ouen. Enfin, les ponts-levis s'abritaient derrière le solide épaulement des demi-lunes (7). Ainsi étaient préservées les portes, contre l'explosion des pétards et les premières insultes des assaillants.

L'ascension dans l'échelle des dates, depuis l'arrivée des Anglais, par l'embouchure de la Touques (en 1417), jusqu'à la journée de Formigny (en 1450), donne l'impression d'une tragédie très sombre, achevée dans un radieux dénouement.

La sécurité détruite, lors de l'invasion de 1415, renaissait à peine, qu'un bruit lamentable courut dans les villes et par les campagnes du Bessin : *L'Anglais a repris pied en Normandie ; il revient sur la proie abandonnée un instant !* (1417).

Tôt, cette rumeur fit place à une réalité terrible.

Mis en confiance et en espoir par la récente victoire d'Azincourt (1415), dont ils n'avaient pu poursuivre le succès, faute de suffisantes ressources, les Anglais réapparaissaient ; avec tout le nécessaire, cette fois.

C'est par l'embouchure de la Seine, près de laquelle il avait gardé un point d'appui, à Harfleur, qu'on pouvait prévoir le retour d'Henri V ; aussi, fut-on justement effrayé, quand on sût son arrivée, au fond du golfe de Normandie. De la sorte, le Bessin se trouva immédiatement menacé et les forces de la Province furent coupées en deux.

D'un coup, le roi d'Angleterre allait justifier la réputation de premier homme de guerre de son temps, demeurée autour de sa mémoire. Les orageuses folies de sa jeunesse avaient fait place à une maturité d'esprit et à une sagesse surprenantes. Se prétendant, de droit, héritier du duché de Normandie et de la Couronne de France, « il s'annonçait, comme investi d'une mission divine, pour châtier et réparer les iniquités des Français » (8). Diplomate dangereux, administrateur, aux méthodes rapidement variées, il fut, plus encore, un stratège éminent. A un moment où la supériorité guerrière consistait dans l'impétuosité des attaques de front, il eut la divination des procédés ultérieurs de l'art militaire. Sachant organiser les moindres détails de l'armée, il sut aussi la rendre mobile et choisir les champs de bataille, pour son meilleur avantage. Courageux pendant l'action, il excellait à évoluer en vue des résultats visés. Alors qu'on cherchait seulement à en venir brillamment aux mains; lui se consacrait à une préparation combinée, directrice des entreprises. Ensuite, il donnait bravement en toute rencontre.

Avant de s'en prendre aux forteresses les plus puissantes, il les entourait d'un vide, qui tarissait les espoirs de secours et les possibilités pour le renouvellement des vivres épuisés ; achevant alors ses savantes manœuvres, pareilles aux cercles de l'oiseau chasseur autour du roitelet, il enserrait concentriquement les places convoitées. Ainsi, dans l'isolement, les assiégés voyaient les forces assiégeantes, qui battaient les murs, se renforcer par les fatigues, les maladies et les famines qui se développaient bientôt parmi eux.

Comme la chute des fruits mûrs, les redditions étaient des éventualités fatales et prévues.

Avec un ennemi de telle valeur tout était à craindre et les sinistres prévisions ne furent pas démenties.

. . . . . .

D'Angleterre en France venant
Cestuy vieil ennemi sauvage,
Mis en fureur toute sa vie,
A passé de mer le rivage,
En grant quantité de navie (9).

En 1417, Henri V qui, depuis deux ans, s'ingéniait au perfectionnement d'une puissante armée, se trouva prêt et mit à la mer une flotte immense, rappelant celle qui avait conduit les Normands jusqu'en Angleterre, en 1066. Le 1er août, il débarquait, à l'embouchure de la Touques, avec 47,000 hommes. Trois jours après, capitulait le château de Bonneville-sur-Touques. Le 7, celui d'Auvillars avait pareil sort et des détachements, rayonnant du corps principal, allaient, l'un, assiéger Honfleur, qui tint bon ; un autre enlever Lisieux, ville ouverte, qui ne put faire résistance.

Henri V, lui, marcha au sud-ouest et exécuta, autour de Caen, la manœuvre enveloppante qui, toujours, devait lui réussir. Ce n'était pas *le chemin des écoliers :* mais celui d'un maître. Le 13 août, il était à Dives. En même temps, convergeait, vers le même but, un convoi de grosse artillerie, qui, l'embouchure forcée, remonta le cours de l'Orne, en bateau (10). Toutes les communications interceptées, le 18, la ville se trouva rigoureusement investie. La défense fut désespérée et cette place — lisière du Bessin — ne céda qu'à un assaut terrible, le 4 septembre 1417. Le sire de Montenay, gouverneur pour le roi de France, enfermé dans le château, tint encore et fit des prodiges. Il dut enfin se rendre, le

19. Avec 7,000 combattants, il avait tenu tête à une armée de près de 50,000 hommes.

Caen pris, l'entrée triomphale d'Henri V le fit passer par le *Vieux Marché* (11) ; où l'on s'était battu avec acharnement, et où s'amoncelaient, pêle-mêle, des hommes d'armes tués, et des cadavres de femmes et d'enfants. Le roi d'Angleterre, arrivant au milieu de cette boucherie, aperçut « une femme décapitée, qui tenait encore dans ses bras, l'enfant qu'elle allaitait » (12) au moment de la mort, apportée par les anglo-saxons, — les ennemis d'alors.

Le souvenir de cette scène de carnage (13) évoque celui d'un épisode plus moderne de la bataille de Leipsig, en 1813 : le général baron Maury, le bras coupé et la tête emportée par un boulet, demeura en selle et, pendant un instant, on le vit, poussant toujours la charge vers l'ennemi, — les saxons d'aujourd'hui (14).

Après le sac de la ville, 25,000 personnes — plus de la moitié sans doute de la population — émigrèrent de force ou volontairement (15). Un an après, on retrouve ces mêmes bourgeois, gentilshommes, soldats et damoiselles, — représentant des braves patriotes du Bessin, — réunis aux défenseurs de Rouen. « Reculant pas à pas devant les progrès de la conquête, ils se retiraient dans les places qui tenaient encore, y portant une haine vigoureuse contre l'étranger et l'exemple de la résistance » (16). A Rouen, *Le Grand Jacques*, guerrier sage et de grand mérite, était capitaine des Caennais, mis hors de chez eux, et des hommes de toutes les villes d'alentour » (17).

Préparant la perte de Bayeux, l'envahisseur attaqua d'abord les forteresses environnantes qui, l'une après l'autre, tombèrent en son pouvoir. Clef du Bessin, du côté de la mer, le château de Creully, qui domine la Seulles de ses fortes murailles, assiégé par le comte de Huntingdon, succomba le premier. Dépouillé, son possesseur, le baron Guillaume de Vierville, perdit en même temps tous ses autres domaines. Moins éprouvés, les vassaux des 27 paroisses de la baronnie, placés sous la protection immédiate du roi d'Angleterre, reçurent du vainqueur la concession de leurs propres biens ; mesure qui, déguisant la violence de la capture, cherchait à lui donner l'apparence d'un bienfait. Fallacieuse générosité ! Tout de même, Henri V eût pu partager la conquête entre les siens; comme il l'avait déjà fait et comme il le fit, le plus souvent dans la suite, s'inspirant de l'exemple de Guillaume-*le-Conquérant* qui, jadis, avait donné l'Angleterre à ses compagnons d'armes.

Après Creully, ce fut Villiers-sur-Port, forteresse située près de Port-en-Bessin. Elle dût se rendre, le 2 septembre ; mais sa brave contenance valut les honneurs de la guerre à la garnison et à ses chefs, Raoul de Couvert et Thomas de Surrain (18) :

« Le très excellent roy de France et Dengleterre, de sa bénigne grâce, ottroie à tous ceulx esteantz dedeins le dict chastelle ou forteresse, leurs vies avec toutes leurs biens, harnois, chivalx, jaiaix, armures et aultres choses queconques, hormys vitaille et artillarie..... pourront et averont tems de vuider ledict chastelle ou forteresse ».

(*Traité de Capitulation*).

Puis, ce fut Tilly, fief de Philippe d'Harcourt. Défendu par Bardin Rimache, emporté par Jean Gray, il fut donné en récompense au vainqueur.

Le manoir fortifié de Vaux-sur-Seulles tomba ensuite au pouvoir de Guillaume Angleston, auquel il fut attribué.

Enfin, Lingèvres, fief de l'abbesse de Cordillon, dût se rendre, malgré la valeur d'Eustache de Saint-Pierre.

Dès lors, la capitale du Bessin est isolée. L'air se raréfie, l'investissement se resserre : bientôt, à bout de souffle, Bayeux succombera aussi.

A défaut d'un « *Journal détaillé des opérations de la Défense* », la teneur des pièces, relatives à la capitulation (19), rétablit la physionomie du siège.

Prince avisé, Henri V, non seulement ne courait pas au devant d'inutiles difficultés, mais cherchait à en éviter le risque. Avant d'en venir aux coups, toujours il essayait de la persuasion. A propos de Bayeux, dans ses *Chroniques* (20), le moine de Saint-Denys, Jean, frère d'Alain Chartier, revient, à maintes reprises, sur les prudences du roi anglais, dont il montre l'effort se brisant contre la fierté des bayeusains. « En vain, dit-il, il envoya des messagers de paix à Bayeux, pour l'engager à se rendre, promettant de confirmer les anciennes franchises des habitants ; afin qu'ils pussent, comme leurs ancêtres, goûter les douceurs du repos et de l'aisance ». Ces députés portaient « l'assurance et l'engagement de la parole du roi, qu'il les gouvernerait pacifiquement ». Rien n'y fit !

Après la prise de Caen, il renouvela ses instances auprès de la ville et de la garnison de Bayeux, qui ne les écoutèrent enfin, deux semaines plus tard, qu'après l'envoi de quatre délégués, pour vérifier sur place, la nouvelle annoncée de la chute de la ville de Caen.

Depuis le 3 septembre, Bayeux était investi par les troupes du duc de Glocester, frère du roi.

Sont à retenir les très honorables articles II et III du traité, octroyant à Bayeux des conditions aussi satisfaisantes que celles précédemment consenties pour Villiers-sur-Port :

II. *Item*, est accordé que tous les gens et habitans du dit chastel et ville de Baieux, tant nobles, chivalers, escuiers, gens darmes et de trait, chanoines, prestres, bourgeois, varletz, serviteurs et aultres gens, de quelque estat qu'ils sont, lesquelles veulent se départir de la ditte ville et chastel. S'en iront francement, eulx et leurs biens, tant harnoys de guerre, chevaulx, que aultres biens qui leur sont propre, quelque part qu'il leur plaira.

III. *Item*, auront, les capitaines et tous les soldeurs, à présent de dens le dit chastel et ville, si bien gens darmes comme de trait, après la rendue du dit chastel et ville, avec tout leur propre harnoys, chevaulx, biens queconques, le terme de quatre jours, après qu'ils auront notice par leurs messages, de la réduction du chastel et donjeon de Caen ; à compter du jour que leurs messages seront revenus.

Bayeux, sauvegardant l'honneur, n'avait transigé qu'après la chute constatée de la ville voisine (21), dont on pouvait, jusque là, espérer de l'appui (22).

Sans retard, Henri V, cherchant à rendre libres les routes vers le Cotentin, soumit, de ce côté, plusieurs châteaux-forts du Bessin : Cerisy, puis Beaumont, puis la forteresse plus importante de Thorigny, auxquels il donna des capitaines anglais : Thomas Halghton, Thomas Warde, John Popham. Le château de Neuilly, baronnie des évêques de Bayeux, constituait un solide point d'arrêt. Défendu par Thomas de Creuilly, rudement attaqué par le capitaine anglais de Caen, Gilbert d'Umfréville, il succomba le 15 mai 1418.

Après Neuilly-l'Evêque, fut prise Colombières, une des plus anciennes chatellenies de la Province, dont le fief passa, d'Olivier de Colombières, aux mains anglaises de Richard Drayton.

Ensuite, eut lieu la reddition des châteaux de Maisy et d'Osmanville et du fort de la Ramée, qui défendait Trévières. Jacques Hoguet, chevalier d'Angleterre, reçut le domaine de Maisy.

Enfin, Isigny capitula ! Cette place était d'autant importante qu'elle gardait les gués des Veys. Après sa prise, accompagnée de ravages, tout de suite fut franchie la rivière de Vire et le Cotentin se trouva envahi. Ce passage réclamait des prudences et il reporte l'esprit vers celui de Guillaume-*le-Batard*, fuyant devant la criminelle poursuite des barons

normands (23). A marée basse, on passait au gué, près de Saint-Clément, à trois kilomètres d'Isigny ; il fallut tout de même marcher, pendant deux heures, dans l'eau et celle-ci, à certains endroits plus profonde, obligea les fantassins à monter en croupe. Aussi, fut utilisé le passage du Petit-Vey, moins éloigné d'Isigny.

La conquête du Bessin était achevée et, après la traversée de la Vire, l'occupation du Cotentin ne tarda pas.

En 1418, Henri V lança son autre frère, le duc de Clarence, dont l'impétuosité aimait les coups d'avant-garde, dans la direction de Rouen. Continuant sa précédente tactique, le roi, dont l'action raisonnée tempérait la hâte des convoitises, coupa d'abord les communications de la métropole normande, tant du côté de la mer, qu'avec le reste de la Normandie et avec Paris. La prise de Pont-de-l'Arche lui donna le cours de la Seine, au-dessus de Rouen, tandis que son établissement à Harfleur, lui garantissait la possession du bas fleuve. Alors seulement, tous ses pas assurés, il précipita sa marche et Rouen fut hermétiquement enfermé dans une circonvallation continue, trait de communication entre les assiégeants.

Chaque jour, comme toute histoire, celle de Normandie est un renouvellement, peu ou pas modifié, des événements du passé. Le souvenir du haut fait de Robert d'Argouges, défaisant, en combat singulier, Brun-*le-Danois*, champion anglais des troupes d'Henri-*Beauclerc*, se réveilla dans les mémoires bayeusaines (24), quand on apprit la prouesse accomplie par Laghen, le valeureux bâtard d'Arly, au cours de la résistance de Rouen.

Un chevalier d'Angleterre, fameux pour sa force, son adresse et son courage, Jean-*le-Blanc*, lieutenant d'Harfleur, s'irritait d'entendre célébrer les mérites invaincus du bâtard, qui défendait, avec sa troupe, une porte de la ville, à l'ouest. Voulant le vaincre, il lui envoya un cartel de défi. « La gloire de Laghen offusquait la sienne : il le requérait de rompre trois lances avec lui ». Incontinent, le bâtard d'Arly répondit à la provocation.

Les deux champions se mesurèrent devant la porte de Caux. Grande était la foule des curieux, accourus des deux parts : de la ville de Rouen et du camp des assiégés. Mais l'action ne fut pas longue ; point besoin de trois lances : la première suffit ! Ayant foncé sur l'anglais, du premier

coup, le guerrier normand perça son adversaire de part en part et l'abattit, mort, dans la poussière. « Il traîna ensuite par la ville, le vaincu et ses armes, aux acclamations de la garnison et des habitants..... les anglais rachetèrent le corps de Jean-*le-Blanc* des mains du vainqueur, au prix de 400 nobles d'or (25).

Escarmoucheurs aventurés du *Grand-Jacques*, les vaillants du Bessin, tenaces dans l'insoumission aux envahisseurs, s'étaient joints aux rouennais. Pendant six mois, les uns et les autres repoussèrent les attaques anglaises avec une constance infatigable ; malgré « la faim qui brisait les murailles » (26) ; malgré la mort de 60,000 d'entre eux et la désespérance où ils étaient de tout secours.

Telles, les opérations particulières au Bessin, en Basse-Normandie, ressortent dans l'ensemble de la conquête de la province normande, par Henri V, roi d'Angleterre.

« Du côté de l'attaque, — des forces supérieures et admirablement liées entre elles, des combinaisons savantes, une volonté opiniâtre ; — du côté de la défense, — des forces disséminées et sans cohésion, des efforts individuels héroïques ; mais fatalement impuissants » (27).

Le siège d'Honfleur recommencé, le pays de Caux et le comté d'Eu soumis, quelques rares places, — Ivry, Gisors, le Château-Gaillard, le Mont Saint-Michel — résistaient toujours.

Entouré de cette pompe orgueilleuse, qu'il affectait en semblables occasions, et « dans l'appareil d'un souverain et d'un conquérant », Henri V reçut les clefs de Rouen, dans la grande salle de l'abbaye des Chartreux. C'était le couronnement de la conquête. « Il était assis sur un trône et tout vêtu drap d'or » (28). Le long des murs, ses armoiries, soulignées de la devise « *Jamais !* », décoraient les tapisseries de haute lice. « *Jamais !* », mot de fâcheux augure, justifié dans la suite : faute de deux mois, l'Anglais ne pût ceindre la couronne de France, dont il avait été déclaré héritier présomptif : Henri V mourut le 14 août 1422, et, Charles VI, son beau-père, le 22 octobre d'après. Avec leurs successeurs, Henri VI et Charles VII, les destinées changèrent.

« *Jamais !* » — La France aux Anglais ? — Non, « *Jamais !* »

II

OCCUPATION — DÉVELOPPEMENT DE L'ESPRIT NATIONAL

La domination anglo-saxonne s'organisa sans retard. Tout d'abord, les officiers de justice, qui exerçaient pour le roi de France, dépouillés de leurs charges, furent remplacés par des Anglais. Le changement des personnes effectué, la législation demeura à peu près la même, troublée seulement par l'arbitraire des occupants. Guillaume-*le-Conquérant*, en effet, avait doté l'Angleterre des lois normandes et quand, à leur tour, les Anglais eurent conquis la Normandie, ils y trouvèrent les mêmes us et *Coutume* que chez eux.

« Il est probable, dit Pezet, que, pendant les trente-trois années d'occupation, l'administration de la justice fut déplorablement négligée. Le pays subit tous les désastres de la guerre et les monuments judiciaires d'alors nous apprennent qu'en Normandie, longtemps après la retraite des Anglais, pour se dispenser de représenter les titres d'héritage ou autres, on invoquait encore l'incendie des villes, le pillage des châteaux, la destruction des habitants, etc... Le Bessin dût être plus exposé à ces horreurs que le reste de la région » (29).

Si le régime eut parfois quelque régularité, d'ordinaire il fut féroce. « Le roi Henri, malgré son caractère de diplomatique douceur, se montra cruel dans la victoire. Maître absolu du Bessin, le tyran perçait sous la peau du politique » (30). Un enfant de Bayeux, Jean, *le moine de Saint-Denis*, historiographe de France, dit qu' « il abusait du droit qu'ont les Rois de punir la désobéissance. Ceux qui rejetaient ses sommations, ajoute-t-il, étaient passés au fil de l'épée... ...après avoir vu piller et

saccager leurs biens ; .....d'autres étaient soumis aux plus affreux supplices, puis contraints de s'exiler. Les mères, enfin, étaient réduites à s'expatrier, avec leurs enfants, hormis celles qui se résignaient à épouser des Anglais » (31). Les intermittences de modération étaient courtes, au milieu des violences sanguinaires.

« La Normandie captive, rapporte *Maître Robert*, subit le joug du Léopard : les uns sont chargés de fers, d'autres expirent dans les tourments ; ceux-ci tombent sous l'épée ; ceux-là fuient loin des champs paternels ; d'autres enfin rendent l'âme, accablés sous le poids de la tyrannie. Hélas ! tout manque, jusqu'au lieu de refuge, aux malheureux exilés ! Quel est le cœur si dur, qui retiendrait ses larmes, à la vue de tels maux ? En effet, quoi de plus doux que d'aimer la patrie et de plus cruel que de la perdre ! O amour du pays natal, plus précieux que l'or ! » (32)

Quelques mois après son avénement à la régence de Normandie, la déclaration rendue par le duc de Bedford, en application de l'Ordonnance d'Henri VI (du 14 janvier 1433) (33), est un probant réquisitoire, prononcé par l'envahisseur lui-même, contre les abus de la conquête :

« Nagaires avons entendu que, au dict duchié et païs de Normandie, plusieurs nos gens et officiers, capitaines et autres, soubs ombre de leurs offices, ont fait et font grans tors, abus et excès ; comme rompre églises et emporter les biens de dedens ; prendre et violer femmes ; battre inhumainement les povres gens ; oster leurs chevaulx et autres bestes labourans, et leurs blefs avec semences ; soy logier ès hostels des gens d'église, nobles, bourgois et autres, contre leur gré et voulenté, exiger, pour entrée et yssues des villes et passaiges, excessives finances et quentités de denrées et marchandises ; lever et prendre pensions sur villes et paroisses à nous subgettes et obéissans ; contreindre gens, outre leur deu, à faire guets et gardes ès villes et forteresses ; extorquer de eulx grans et indues sommes pour deffaux et autrement ; prendre nos povres subgiés et les battre et justicier à leur voulenté, en les mettant en prisons fermées ; ...etc. »

Deux cent quinze ans étaient passés, depuis que Philippe-Auguste (1204) avait rendu à la France sa province de Normandie, un instant rattachée à la Couronne d'Angleterre. Si, de l'autre côté de la Manche, les compagnons d'armes du *Conquérant*, oublieux de la mère-patrie, étaient devenus tout-à-fait saxons, les Normands, rentrés dans l'unité nationale, de plus en plus français, eux, étaient impatients du joug anglais, de nouveau subi. Frères, peut-être, Anglais et Normands étaient, assurément, des frères ennemis. Plus que par la mer, ils étaient divisés par de profondes antipathies.

On a vu les patriotes normands reculant, pied à pied, devant l'invasion,

s'enfuir des places vaincues, refuser d'obéir aux capitulations et aller joindre leur tenace résistance à celle des forteresses encore debout. Ils succombèrent un à un ; pas tous, cependant, et, dans la liste des chevaliers, défenseurs du Mont Saint-Michel, demeurés invaincus, le Bessin est fier de compter quantité des siens : noms glorieux, perpétués jusqu'aujourd'hui, qui maintiennent le noble souvenir de ceux qui ne désespèrent jamais.

« Après que le roy d'Angleterre eust conquis toute Normandie, il fit crier, publiquement parmy les villes, que tous gens d'église, nobles et autres, qui vouldroient lui faire serement de fidélité et hommaiges, demourassent tranquilles sur leurs bénéfices, terres et seigneuries, et qu'ils veinsent devers lui ou ses lieutenans, pour ce faire ; à quoy la plus grande partie des *Seigneurs* et *Nobles* furent refusant, cognoissant qu'il n'estoit pas leur naturel seigneur » (34).

« A ce fils de leurs anciens ducs, à ce soi-disant roi de France, qui se présentait à eux, une main à l'épée, l'autre pleine de présents et de promesses, les Normands répondirent par des refus à peu près unanimes et par la plus opiniâtre des résistances » (35).

Impuissant à les soumettre, Henri V se vengea sur leurs domaines. Qualifiés *brigands* et *rebelles*, les vaillants et leurs familles furent dépossédés de leurs biens, pour le profit des conquérants et des rares Normands ralliés.

Si, dans le *Clergé*, quelques membres marquèrent une lâche condescendance, à l'endroit du vainqueur, ce fut le petit nombre. Les autres ne s'aveuglèrent pas aux munificences du roi d'Angleterre, si généreuses pour la faiblesse.

« A mesure que les Anglais s'avancèrent, un grand nombre d'ecclésiastiques se retirèrent du pays » (36). N'osant traiter de brigands et de rebelles les gens de Dieu, le roi les déclara *absents*. Le résultat fut le même : leurs revenus ayant été saisis, les réfractaires reçurent pour successeurs, des Anglais ou des complaisants. Ainsi qu'il ressort des remontrances rudes et hautaines, faites à l'évêque de Bayeux, la lente exécution des ordres royaux n'était pas au gré d'Henri V :

« Nous nous signifions donc, itérativement, disait-il irrité, comme nous l'avons déjà fait plusieurs fois que, nonobstant toute excuse frivole et tout motif controuvé, vous procédiez avec célérité contre lesdits *absents ;* de telle sorte que nous n'ayons plus à vous récrire pour cela ».

Vaine insistance : les rangs du clergé s'éclaircirent de plus en plus, et

si, « plus tard, on vit des théologiens normands siéger au procès de *la Pucelle* », il convient de rappeler que « c'est parmi ces mêmes docteurs normands que Jeanne d'Arc rencontra quelques juges sympathiques et des défenseurs, dont le dévouement n'était pas sans péril » (37). Aussi, doit-on ne pas oublier qu'Alain Chartier et *Maître Robert*, les chantres enflammés de la Patrie, étaient tous deux des clercs, dont s'honore l'Eglise de France.

Pas plus que les nobles et le clergé, *les Bourgeois* ne furent épargnés. Nombreuses sont les spoliations dont ils furent victimes et leurs noms forment aussi une liste mémorable pour le Bessin.

Dans *le Peuple*, à l'influence moins redoutée, les généreux sentiments ne furent pas inférieurs. « Muet, mais non résigné, il demeura à la charrue, attendant la revanche..... et l'Anglais dut s'apercevoir que somnolence populaire n'est pas oubli, quand éclata, en 1434, l'héroïque insurrection des *Quatrepié* ». (39)

Paysans et ouvriers furent braves aussi, et patriotes. Si les uns cultivaient encore la terre nourricière, les autres « animés d'un implacable esprit de vengeance, cachés dans les bois, dans les cavernes, dans de petits forts inaccessibles, faisaient une guerre de chaque jour, de chaque heure aux Anglais » (40). En vain fut organisée une police, chargée « tour à tour, de punir ces *brigands* ou de les ramener à la miséricorde » (41) du roi.

Au Bessin et dans le *pays plat*, la résistance atteignit le paroxisme. Entraînées par Mixoudin (42), — pseudonyme qui abritait quelque gentilhomme, traqué sous son véritable nom, — les populations se mirent en révolte armée. Dans l'ardeur de sa haine contre les Anglais, le mystérieux proscrit courut la campagne pendant deux ans (1418-1419), infatigable, répétant, chaque jour, embûches et surprenantes expéditions, pour l'incessant dommage des envahisseurs. Toujours et sans peur, payant de sa personne, il avait une réputation immense.

L'ubiquité de sa vaillance était partout à la fois et de nombreuses bandes, le reconnaissant pour chef, recevaient ses instructions et son mot d'ordre.

Quand, un matin, on n'eut plus à raconter les nouvelles prouesses de Mixoudin : « C'est, dit-on, que la mort l'a surpris au milieu de quelque coup d'audace ».

Le prince anglais, las de disséminer ses forces à l'infini, prit le parti de démolir « les châteaux qu'il ne pouvait garder » (43). Ainsi, à la date du

8 février 1422, il ordonna la destruction de la forteresse de Tilly-sur-Seulles, « afin, dit-il, qu'elle ne serve plus de repaire aux *brigands* ».

Une simple image, fournie par la réalité, indique la transformation, introduite, par l'occupation, dans l'existence des vaincus :

« Antérieurement, les redevances imposées à chaque terre » étaient accompagnées d'hommages qui « n'avaient, pour la plupart, qu'une forme symbolique : un chapel de roses ou de violettes, un oiseau de chasse, un cygne, une truelle..... etc. Henry V les remplaça par des armes, épées, lances, épieux, cuirasses, balistes..... etc., qui durent être déposés annuellement dans les forteresses du roi et approvisionner ses arsenaux » (44).

L'invasion, portée au rivage anglais par Guillaume-le-*Bâtard*, s'était retournée vers la Normandie. On vit, par le pays occupé, les mêmes exactions et autant d'atrocités qu'en Angleterre, au temps de la vice-royauté du frère utérin du *Conquérant*, Odon Ier de Conteville, comte de Kent, évêque de Bayeux.

Le renouvellement continu des épreuves provoqua d'éclatantes manifestations — répétées aussi — de la suprême vertu nationale qu'est le patriotisme.

Tout d'abord, contrainte à de prudentes retenues, l'expression du sentiment public s'était réfugiée sous une gouaillerie, significative de l'état d'âme des populations asservies. Cela remontait aux expéditions d'Henri-*Beauclerc*, lorsqu'il était venu ravir à son frère, Robert-*Courte-Heuse*, la couronne ducale. Alors la Normandie, — chaloupe capturée, — avait été amarrée au vaisseau britannique : remorque difficile le plus souvent.

En dépit des années, Isabelle de Douvres conservait son empire sur le vieux cœur de Robert de Kent, comte de Glocester, bâtard d'Henri Ier et gouverneur du Bessin, pour le roi d'Angleterre, duc de Normandie. Au palais des ducs, elle faisait la pluie et le beau temps ; plus souvent la pluie, quand ce n'était pas la grêle. Acariâtre et prétentieuse..... sa faim d'hommages allait grandissant. Malheur à l'imprudent, qui, en les lui rendant, marquait quelque moqueuse ironie : disgrâce, châtiments, cachot même, avaient bientôt vengé l'irascible Isabelle. A ses atours, à ses falbalas, on aurait dit une jeunesse : illusion, tôt contredite par la figure ridée de la dame. Mauvaise pour tous — seigneurs, bourgeois, manants — la réprobation était unanime autour d'elle.

A la fin, tout de même, bien lui fallut satisfaire à la loi commune : trépasser ! Donc, elle trépassa ; mais, avant le terme fatal, n'avait-elle pas demandé qu'on ornât son cercueil de draperies et de fleurs blanches ? Depuis belle lurette, printemps renouvelés, accumulés, et longue vie d'agitation l'avaient dégradée, pourtant, du suprême privilège des jouvencelles. Elle demanda aussi à être enterrée dans la Cathédrale de Bayeux, où viendrait la rejoindre, un jour le cher comte. Elle voulait, — couchée dans la pierre d'un pieux sarcophage — reposer, les pieds appuyés sur une levrette, symbole de fidélité. Illusoire prétention !

Elle avait compté sans le Chapitre qui, n'osant opposer un veto négatif absolu au désir de la vieille amie de Robert de Glocester, ne voulant pas, non plus, l'admettre en l'Insigne Basilique, décida qu'elle serait emmuraillée dans la paroi méridionale du clocher sud.

Il fut ainsi fait et l'irréventieuse épitaphe, qu'on lit toujours, en latin (45), sur cette tour, fut la vengeance des vilains, dérangés en plus agréables occupations, pour les obsèques de cette vieille coquette d'Isabelle.

Papire Masson (47) a relevé cette imprécation, que le poète de Sénécé (47) — ménageant, toutefois, le nom du pauvre Robert — a parodiée en en ces termes :

La vieille femme à Maître Jacques
Trépassa le beau jour de Pâques.
Pour la fourrer ici dedans,
En ce temps de réjouissance,
Il nous fallut, malgré nos dents,
Tronquer un repas d'importance.
Oncques ne le pumes achever ;
Dont deuil plus cuisant nous opile,
Que si nous avions vu crever
Toutes les vieilles de la ville.

Hostilité pour tout ce qui rappelait l'Angleterre : craignant de s'en prendre directement au Gouverneur, bâtard du roi, on était heureux de dauber sur le compte de la maîtresse du comte de Kent, Robert de Glocester : ..... Douvres, Kent, Glocester, tous vocables anglais, ... ou à peu près.

Quand, à l'une des portes du Bessin, on voyait le courage des Caennais ; de Vire partaient de patriotiques appels, vite répercutés par tout le pays normand.

La muse d'Olivier Basselin tient un verre de *bère* doré (48) ; elle est en belle humeur. Mais, s'il sourit, joyeux, au vin des pommiers ; encore le brave foulon virois a plus grand amour de la terre de Normandie. Quelle horreur pour l'Anglais, qui dévaste sa chère province ! Dans le cœur des siens, il ne jette pas seulement sa haine et son courage ; sans trêve, son patriotisme poursuit l'ennemi et, de sa versification quelque peu fruste, triviale à l'occasion, la pensée jaillit fine et acérée. Il chante jusqu'à ce que l'envahisseur soit bouté hors de chez nous. Alors Olivier peut mourir : il meurt ! (49)

« En maistre Alain, Normandie prend gloire », dit Clément Marot ; aussi la muse énergique du bayeusain montre le chemin de la délivrance. Bien modeste, cependant, la vieille maison qu'on montre, à Bayeux, où naquirent les trois Chartier (50). Pour Alain, le plus célèbre, les malheurs de la Patrie furent la source de pathétiques inspirations. Ses chants précurseurs stigmatisent la couardise des chevaliers, qui, à Azincourt (51), « se sont fuis comme peautraille » (troupeaux).

Comme il houspille ceux qui sommeillent dans la servitude ! De quelle ironie il cingle les faux braves, pourfendeurs, devant la bonne chère ; grands en paroles, au coin du feu ! Il faut l'entendre sonner la charge contre l'étranger et souffler dans les âmes l'honneur militaire :

Tels gens deussent estre porchez
Ou faisant viles
Euvres, par citez et par villes,
Quant aux armes sont inutiles.
Ils ne sont bons qu'à seoir au banc
Soubz cheminée.
Quant leurs bouches sont avinées,
Mult contents de leurs destinées,
Alors se ventent de grans coups...
Loin du péril,
Qu'il est commode et qu'il est doux

de pouvoir se dire français ! Courage non dangereux !.... La race de ces matamores vit toujours.

Rien de chaleureux comme la clameur sur *La pitoyable calamité de France ;* d'incisif autant que l'indignation du poète, après le sac de Fougères par les Anglais !

Cette *Ballade de Fougères*, chant du cygne du Père de la Poésie Française — qui stimula Charles VII — préluda bien à la bataille de Formigny.

« Plût au Ciel, s'écriait-il, que je mourusse, non avec l'Etat, mais pour lui ; que tous les maux retombassent sur moi et sur les miens ; mais que Dieu sauve la France ! » (52).

Et cet autre, — enfant de Valognes (53), — Robert Blondel (54) ! Quel souffle généreux et quel patriotisme ! Si, quelquefois, comme chez Alain Chartier, l'érudition est un peu verbeuse, quelles mâles et nobles pensées elle enveloppe presque toujours !

Lorsque les Anglais, rompant les trèves, surprennent Fougères, sa virile ardeur trouve des accents passionnés. Après le *Complanctus bonorum Gallorum*, où, pour la première fois, apparaît, dans la langue, le terme *bon français*, c'est l'*Oratio historialis*, dans laquelle *Maître Robert* somme Charles VII de délivrer le royaume et la Normandie des étreintes de la domination étrangère »,..... « ils sont solidaires ; ils doivent tomber ou triompher ensemble » (55).

« .....Croyez bien, ô Charles, que le plus vigilant, le plus énergique emploi des armes peut seul relever ce royaume ; comme aussi votre propre inertie et la mollesse efféminée des princes pourraient seules le conduire à sa perte. Prenez donc résolument l'initiative de la guerre, si vous voulez recouvrer la partie de votre Etat, qui est entre les mains de vos ennemis et conserver l'autre..... Ayez enfin pitié de l'infortune des Normands, infortune qui n'a pas d'égale.... »

« Plût à Dieu, dit-il, comme Alain Chartier, qu'il nous fut donné de périr avec vous de la mort la plus sainte, en rachetant notre Patrie, le fer à la main !... Donc, ô prince, nous, vos fidèles, qui, pour la défense de Votre Majesté, nous sommes vus chassés de nos propres maisons et frappés d'une longue calamité, nous vous adjurons, nous vous demandons, nous requérons instamment de vous, que vous nous donniez l'assistance qui nous est due ; de telle sorte que, par la vaillance de vos armes, vous nous restauriez, nous, exilés ; que vous releviez Votre Majesté, proscrite dans notre pays, qui est aussi le vôtre. Vous y êtes tenu, envers Votre propre Majesté, envers votre serment ; envers nous, vos fidèles ; vous y êtes astreint par le droit divin et humain » (56).

Oui ! ce Normand était un *bon Français !*

Plus heureux qu'Alain Chartier, qui mourut en 1449, Robert Blondel vit la délivrance et put la célébrer.

« Assurément, le miracle de Jeanne d'Arc fut le coup de foudre qui détermina l'explosion du patriotisme français ; mais la voix de nos Tyrtées normands ne fût pas étrangère à ce réveil du pays » (57).

A la flamme de leurs voix, les colères nationales et l'amour du pays des ancêtres s'enfiévrèrent généreusement et le roi devint un homme.

Le sentiment national ne se développait pas moins intense, chez les femmes que chez les hommes ; pas moins noble, en Normandie que dans le reste de la France.

L'odieuse Isabeau de Bavière ne s'était pas contentée d'ouvrir aux Anglais les portes du beau royaume ; avec l'envahisseur, elle avait signé le traité lamentable de Troyes (1420), qui dépouillait le Dauphin (58) et, en même temps que la France, livrait la main de sa fille Catherine, au roi d'Angleterre, Henri V.

Pitoyable France ! Pitoyable Princesse ! Pauvre Dauphin !

Et voilà l'écho des tristesses nationales d'alors, qu'aujourd'hui nos belles cauchoises réveillent encore, aux environs de Saint-Valéry-en-Caux :

La reine a une fille à marier ;
A un Anglois veut la donner ;
Elle ne veut mais : Eh ! Jamais, franc traître Anglois,
Jamais mari n'épouserai, s'il n'est françois.

La belle ne voulant céder,
Sa sœur s'en vint la conjurer ;
— Eh ! acceptez, ma sœur, acceptez cette fois ;
C'est pour paix à la France donner avec l'Anglois.

Et quand ce vint pour s'embarquer,
Les yeux on lui voulut bander ;
— Eh ! Ote-toi, retire-toi, franc traître anglois ;
Car je veux voir, jusqu'à la fin le sol françois.

Et quand ce vint pour arriver,
Le châtel était pavoisé :
— Eh ! Ote-toi, retire-toi, franc traître Anglois,
Ce n'est pas là le drapeau blanc du roy françois.

Et quand ce vint pour le souper,
Pas ne voulut boir ne manger :
— Eloigne-toi, retire-toi, franc traître Anglois,
Ce n'est pas là le pain, le vin, du roy françois.

Et quand ce vint pour la coucher,
L'Anglois voulut la déchausser :
— Eloigne-toi, retire-toi, franc traître Anglois,
Jamais homme n'y touchera, s'il n'est François.

« Plût au Ciel, s'écriait-il, que je mourusse, non avec l'Etat, mais pour lui ; que tous les maux retombassent sur moi et sur les miens ; mais que Dieu sauve la France ! » (52).

Et cet autre, — enfant de Valognes (53), — Robert Blondel (54) ! Quel souffle généreux et quel patriotisme ! Si, quelquefois, comme chez Alain Chartier, l'érudition est un peu verbeuse, quelles mâles et nobles pensées elle enveloppe presque toujours !

Lorsque les Anglais, rompant les trèves, surprennent Fougères, sa virile ardeur trouve des accents passionnés. Après le *Complanctus bonorum Gallorum*, où, pour la première fois, apparaît, dans la langue, le terme *bon français*, c'est l'*Oratio historialis*, dans laquelle *Maître Robert* somme Charles VII de délivrer le royaume et la Normandie des étreintes de la domination étrangère »,..... « ils sont solidaires ; ils doivent tomber ou triompher ensemble » (55).

« .....Croyez bien, ô Charles, que le plus vigilant, le plus énergique emploi des armes peut seul relever ce royaume ; comme aussi votre propre inertie et la mollesse efféminée des princes pourraient seules le conduire à sa perte. Prenez donc résolument l'initiative de la guerre, si vous voulez recouvrer la partie de votre Etat, qui est entre les mains de vos ennemis et conserver l'autre..... Ayez enfin pitié de l'infortune des Normands, infortune qui n'a pas d'égale.... »

« Plût à Dieu, dit-il, comme Alain Chartier, qu'il nous fut donné de périr avec vous de la mort la plus sainte, en rachetant notre Patrie, le fer à la main !... Donc, ô prince, nous, vos fidèles, qui, pour la défense de Votre Majesté, nous sommes vus chassés de nos propres maisons et frappés d'une longue calamité, nous vous adjurons, nous vous demandons, nous requérons instamment de vous, que vous nous donniez l'assistance qui nous est due ; de telle sorte que, par la vaillance de vos armes, vous nous restauriez, nous, exilés ; que vous releviez Votre Majesté, proscrite dans notre pays, qui est aussi le vôtre. Vous y êtes tenu, envers Votre propre Majesté, envers votre serment ; envers nous, vos fidèles ; vous y êtes astreint par le droit divin et humain » (56).

Oui ! ce Normand était un *bon Français !*

Plus heureux qu'Alain Chartier, qui mourut en 1449, Robert Blondel vit la délivrance et put la célébrer.

« Assurément, le miracle de Jeanne d'Arc fut le coup de foudre qui détermina l'explosion du patriotisme français ; mais la voix de nos Tyrtées normands ne fût pas étrangère à ce réveil du pays » (57).

A la flamme de leurs voix, les colères nationales et l'amour du pays des ancêtres s'enfiévrèrent généreusement et le roi devint un homme.

Le sentiment national ne se développait pas moins intense, chez les femmes que chez les hommes ; pas moins noble, en Normandie que dans le reste de la France.

L'odieuse Isabeau de Bavière ne s'était pas contentée d'ouvrir aux Anglais les portes du beau royaume ; avec l'envahisseur, elle avait signé le traité lamentable de Troyes (1420), qui dépouillait le Dauphin (58) et, en même temps que la France, livrait la main de sa fille Catherine, au roi d'Angleterre, Henri V.

Pitoyable France ! Pitoyable Princesse ! Pauvre Dauphin !

Et voilà l'écho des tristesses nationales d'alors, qu'aujourd'hui nos belles cauchoises réveillent encore, aux environs de Saint-Valéry-en-Caux :

La reine a une fille à marier ;
A un Anglois veut la donner ;
Elle ne veut mais : Eh ! Jamais, franc traître Anglois,
Jamais mari n'épouserai, s'il n'est françois.

La belle ne voulant céder,
Sa sœur s'en vint la conjurer ;
— Eh ! acceptez, ma sœur, acceptez cette fois ;
C'est pour paix à la France donner avec l'Anglois.

Et quand ce vint pour s'embarquer,
Les yeux on lui voulut bander ;
— Eh ! Ote-toi, retire-toi, franc traître anglois ;
Car je veux voir, jusqu'à la fin le sol françois.

Et quand ce vint pour arriver,
Le châtel était pavoisé :
— Eh ! Ote-toi, retire-toi, franc traître Anglois,
Ce n'est pas là le drapeau blanc du roy françois.

Et quand ce vint pour le souper,
Pas ne voulut boir ne manger :
— Eloigne-toi, retire-toi, franc traître Anglois,
Ce n'est pas là le pain, le vin, du roy françois.

Et quand ce vint pour la coucher,
L'Anglois voulut la déchausser :
— Eloigne-toi, retire-toi, franc traître Anglois,
Jamais homme n'y touchera, s'il n'est François.

Et quand ce vint sur la minuit,
Elle fit entendre grand bruit,
En s'écriant avec douleur : — Oh ! roy des roys,
Ne me laissez entre les bras de cet Anglois.

Quatre heures, sonnant à la tour,
La belle finissait ses jours ;
La belle finissait ses jours, d'un cœur joyeux,
Et les Anglois y pleuraient tous d'un cœur piteux.

Plus que la résistance de la malheureuse Catherine, poétisée et complaisamment arrangée par la romance (59), n'est-elle pas admirable la conduite de cette vaillante, qui préféra tous les périls et toutes les misères, aux invites dorées des tyrans ? Quelques mots suffisent pour saluer, comme il convient, la noble mémoire de cette patriote :

« N'oublions pas, dit Puiseux (60), cette héroïque veuve, *Péronne de la Rivière*, qui aima mieux renoncer à son château de la Roche-Guyon et s'en aller, pauvre et dépouillée, tenant ses petits enfants par la main, plutôt que de faire hommage au roi d'Angleterre (61), et se donner en mariage au Gouverneur de Rouen, Guy le Bouteiller, accusé, d'avoir vendu traîtreusement sa ville aux Anglais et qui venait de suggérer au comte de Warwick, lieutenant de Henri V, le moyen de réduire la résistance opiniâtre de la Roche-Guyon (62).

Les années 1433 et 1434 virent de tumultueux soulèvements contre les Anglais, ces odieux *court-vêtus*, ces *godons* ou *goddams* détestés, que le peuple baptisait avec les surnoms, empruntés au vocabulaire d'Olivier Basselin. Une vaste conspiration se noua dans le Bessin et le Pays de Caen, depuis Bayeux jusqu'à Honfleur. *Quatrepié* (ou Cantepie) le « principal entrepreneur », comme dit Jean Chartier, était « un de ces paysans, dont la nature énergique et rusée flaire et devine ce que la science apprend aux autres ». Il avait ruminé la révolte, en conduisant ses bœufs au labour. « Des chevaliers et des écuyers normands, Théodore du Bois, sire de Merville, un certain Pierre-*le-Flamand* et d'autres, ne dédaignèrent pas de se mettre sous les ordres de l'héroïque villageois » (63).

A la clameur furieuse : *Aux Anglais ! Aux Anglais !* soixante mille paysans — petites gens et grands cœurs — s'assemblèrent et « reboutèrent » les soldats des forteresses et des petites villes : « Ils en prirent et occirent aucuns, dont les capitaines d'iceux furent bien mal contents » (64). Ils s'étaient divisés en trois bandes, pour attaquer Caen par plu-

sieurs côtés à la fois. La ville, cernée en deça et au-delà, les premières attaques furent de bon présage ; même la forteresse de l'Abbaye de Saint-Etienne tomba entre leurs mains; mais cela ne dura pas. Le Comte d'Arundel, lieutenant du Régent d'Angleterre, pour la ville de Caen, aidé par le défaut d'entente de ces braves paysans, — plus courageux qu'expérimentés, — eut vite raison de leurs tentatives. Il attira les assiégeants dans une embuscade, au faubourg de Vaucelles, et en fit un grand massacre. Aussi, que pouvaient les bâtons des assaillants contre les fortes murailles et sur l'armure des soldats ? On était à la Noël et les gas de *Quatrepié* ne trouvaient à se ravitailler : du froid, de la neige, oui ! mais pas de vivres ! Alors « ils se départirent et séparèrent ». D'aucuns s'en furent mettre le siège devant Avranches — effort pas plus heureux ; — encore ils poussèrent quelques pointes infructueuses vers Fougères et dans le Maine : presque tous *les Quatrepié,* comme on disait, moururent « par guerre, après par famine, tiercement par mortalité » (65). De patriotiques enseignements ressortent, quand même, de ces entreprises avortées ; à savoir « que la Basse-Normandie n'avait jamais accepté sincèrement la domination anglaise et que cette population était de cœur et essentiellement française » (66).

Par bandes plus ou moins considérables, sinon en grandes troupes, les *brigands* continuèrent leurs exploits contre les envahisseurs. Ils surgissaient partout et toujours redoutables. Pour les Anglais, que la révolte des habitants contrariait dans la jouissance de leurs déprédations, il ne faisait guère bon s'aventurer dans le pays, sans forces très supérieures.

Après le sac de l'Abbaye de Corneville, les envahisseurs ayant enlevé la cloche principale, la chargèrent, avec d'autre butin, sur une barque. Le poids, trop considérable, fit sombrer l'embarcation : la cloche coula avec. Les Anglais essayaient de la retirer de l'eau, quand la venue d'un parti français les força à s'esquiver, sans leur prise. Vivace souvenir au cœur des Normands: longtemps ensuite, dit une légende connue, quand, pour les fêtes, retentissaient les cloches du voisinage, celle, demeurée au fond de la rivière, se mettait à l'unisson par de gaies sonneries.

Beaucoup des insurgés étant masqués, on les appelait les *faux visaiges*. Amelgard dit que « dans l'espace d'une seule année, il y eut jusqu'à dix mille *brigands* pris et punis du dernier supplice ». Mais, pour un patriote exécuté, il s'en levait deux nouveaux. La haine des Anglais montait toujours ! Longtemps patient, le taureau, aiguillonné par les mauvais traitements de la domination, s'affola et, fonçant de l'avant, — sans

ceux qui voyaient mauvais présage dans cette chute : « C'est pour prendre possesssion du pays, que je l'embrasse de la sorte ! ». Et la conquête de l'Angleterre suivit, marchant vite de succès en succès. Pareil épilogue ne justifia pas le mot de Mathew Gough : alors que Guillaume-*le-Conquérant* avait vaincu, à Hastings; les Anglais furent irréparablement défaits, à Formigny.

Le lendemain, les accents suivants déterminèrent un grand enthousiasme dans les rangs de France :

En avant, gens de village,
Défenseurs du Roi français ;
Armez-vous tous de courage
Pour courir sus aux Anglais.

C'est trop peu qu'on les bafoue ;
Autant qu'on en trouvera,
Au gibet qu'on les encroue,
S'y trouve bien qui pourra (75).

Grand fut le carnage ; vers 1800, on put encore s'en rendre compte. En ouvrant une ancienne carrière, une multitude d'ossements, de chevelures bien conservées et des dents, dont l'émail n'était nullement endommagé, furent découverts.

Oui, la besogne avait été rude !

Ils bataillèrent vaillamment,
Main à main, tant qu'il est possible,
François et Anglois tellement,
Que l'assaut fut dur et terrible.

. . . . . .

Cette journée fut fort louable
Pour le pays et le Roy de France (76).

« Les angloys feirent grands trous et fossés en terre ; qu'ils revestirent avec dagues et espées devant eulx ; afin que ceulx qui assaudraient peussent tomber, eulx et leurs chevaulx, sur lesdites dagues et espées (77).

A Carentan, le comte de Clermont, apprenant que les Anglais s'établissaient en force, autour de Formigny, partit, dans la nuit du 14 au 15 avril. A l'aube, il était en vue des retranchements de Thomas Kiriel. Il disposa ses troupes sur la rive droite du Ruisseau du Val — bientôt appelé Ruisseau du Sang — qui séparait Anglais et Français.

Clermont avait 3.000 hommes ; Richemont devait le renforcer avec 1.500 combattants ; mais, impatient d'en découdre, le jeune comte ne sut attendre l'arrivée de son oncle, le Connétable.

Impatience généreuse qui, tout de même, eût pu devenir funeste. Il porta son effort sur le pont, qu'il déblaya à coups de coulevrine. Alors, il envoya le sire de Mauny charger les Anglais, avec 60 lances. Mal lui en prit ; Mathago, avec 600 archers, arrêta l'irruption des Français, les fit reculer, repasser le pont et leur prit les deux coulevrines, qui avaient mis un premier désordre chez les siens. La position de Clermont était critique.

Pierre de Brezé fit heureusement entrer en action le corps des hommes d'armes. L'élan des Anglais fut bien contrarié ; ils auraient pu, cependant, continuer leur avantage, s'ils avaient mis en jeu toutes les forces dont ils disposaient déjà. Ils préférèrent attendre des renforts, annoncés par Sommerset. Ce fut leur perte !

Richemond déboucha sur ces entrefaites. L'apercevant, dans le lointain, Mathago crut à l'intervention désirée de Sommerset. Des cris d'allégresse s'élevèrent chez les Anglais. Courte méprise ! C'était l'ennemi !

Les Français réunis comptèrent alors 4.500 hommes contre les 6.000 Anglais. Le Connétable prit le commandement.

Ayant recueilli les fuyards de Mathago, Thomas Kiriel commença un changement de front ; il voulait venger, sur de nouvelles positions, l'échec de son lieutenant. Richemond ne lui en laissa pas le temps. Déconcertant son adversaire, au cours de ses manœuvres préparatoires, il le culbuta.

Tout de même, les Anglais se défendirent bien ; ils ne rompirent le combat qu'après trois heures de vaines tentatives, pour arrêter et repousser Richemond.

Gloire au Connétable !

Quatre jours après, l'amiral de Coëtivy, annonçant à Pierre de Carné la victoire de Formigny, écrivait :

« . . . . . Les dicts Angloys, qui estoient de cinq à six mille combattants, tous ont esté, ou guère ne faut, morts ou prins. Mais, à vous dire la verité, je croi que Dieu nous y amena Monsieur le Connestable ; car, s'il ne fust venu, à l'heure et par la manière qu'il y vint, entre nous, je doute que . . . . . n'en fussions jamais sortis sans dommage irréparable ; car ils estoient de la moitié plus que nous » (78).

C'est ce qu'en vieux parler, détaille un des combattants, Pierre Gruel, rédacteur des *Mémoires du Connétable de France*, et narrateur de cette grande journée.

« Le duc de Richemont, étant à Coutances, reçut des lettres des seigneurs de Clermont, de Castres, de l'admiral de Coitivy et du grand Séneschal, qui lui écrivirent que les Anglois avoient pris Valognes et qu'encore étoient-ils aud. lieu et qu'il leur semblait qu'il devoit tirer à Saint-Lo ; dont Monseigneur fut bien mal content ; mais, toutefois, il le fit pour ce qu'ils lui avoient ainsi mandé et tira à Saint-Lo ; de plus, cette nuit, ils lui envoyèrent un poursuivant (hérault), qui arriva à Saint-Lo, au point du jour ; lequel lui vint dire que les Anglois étoient passés le Vez (79) et qu'ils tiroient à Bayeux et qu'il se rendit à Trévières et que, là, ils se rendroient à lui et qu'ils chargeroient toujours les Anglois en l'attendant. Donc, au point du jour, mon dit Seigneur fut le premier qui ouyt appeler le guet et fit lever des gens, pour ouvrir la porte et, incontinent, il fit sonner ses trompettes à cheval et s'arma bien diligemment, puis ouyt la messe.

« Le 15e jour d'avril, l'an 1450, après que le Connétable eut ouyt la messe, à Saint-Lo ; il alla à la porte de l'eglise et monta à cheval ; puis il chevaucha environ une lieue et s'arrêta pour mettre ses gens en bataille ; apres il fit ses ordonnances et mit le bâtard de la Tremouille, avec bien quinze ou vingt lances (80), devant ; ensuite, il envoya son avant garde, en laquelle étoient Jacques de Saint-Paul, le maréchal de Lohéac, le seigneur de Bossac et leurs archers ; puis il ordonna, pour gouverner les archers, Gilles de Saint-Simon, Jean de Malestroit et Philippes de Malestroit. Après, il ordonna, pour la garde de son corps, de certains gentilshommes dont les noms suivent : premièrement, Regnaud de Voluire, Pierre du Pan, Yvon de Trienna, Jean Budes, Hector Merladec, Jean Dubois, Collinet de Lignères et *Guillaume Gruel* (81). Puis, il ordonna des gens pour l'arrière garde et chevaucha en bonne ordonnance et le plus diligemment que faire se pouvoit, tant que les premiers de ses gens arrivèrent à Trivières, où bientôt après il arriva. A l'heure qu'il s'y rendit, les Anglois saillirent de leur bataille, environ quatre cents, qui mirent en fuite bien treize cents archers, qui étoient du côte de M. de Clermont et gangnèrent des coulevrines, dont on leur faisait la guerre ; et, où, si ce n'eut été les gens d'armes qui tinrent bon, je crois qu'ils eussent fait un grand dommage à nos gens.

« Or, comme le Connetable arriva à un moulin à vent qui y est, tout était meslé ; sur quoi, le plus tôt qu'il peut, il fit partir une partie de son avant-garde, avec ceux qui gouvernoient les archers ; et les archers allèrent passer au bout de la bataille des Anglois et de ceux qui avoient fait la dite saillie sur nos gens : nos dits archers en tuèrent bien six vingt. Puis apres, mon dit Seigneur vint passer, après ses archers, au plus près de la bataille des Anglois ; ensuite s'approcherent la bataille et les archers de nos gens, et vinrent vers le Connétable, les seigneurs de Clermont, de Castres, l'admiral de Coitivy, le grand Sénéchal, Jacques de Chabannes, Joachim Rouault, Geoffroy de Couvrau, Olivier de Bron, Odet d'Aidie, Jean de Roussevinen et toute leur bataille ; et se joignirent nos batailles ensemble. Puis le Connétable dit à l'amiral : « Allons, vous et moi, voir leur contenance », et mena mon dit Seigneur, cet Admiral, entre les deux batailles et lui demanda : « Que vous semble, M. l'Admiral, comment nous les devons prendre, ou par les bouts, ou par le milieu ? » Et, alors, l'admiral répondit à mon dit Seigneur, qu'il faisoit grand doute qu'ils demeureroient en leur fortification (retranchement) et le Connetable lui dit : « Je voue à Dieu, ils n'y demeureront pas, avec la grâce de Dieu ». Et à cette heure, le grand Sénechal lui vint demander congé de faire descendre son enseigne (troupe) à un taudis (redoute) que les anglois avoient fait. Sur quoi Monseigneur pensa un peu, puis il dit qu'il en etait content, et, bientôt après, ces gens furent au taudis. Puis, incontinent, sans plus rien dire, tout le monde s'assembla pour donner dedans, et ainsi fut fait.

Les éléments se mirent du côté de la France. Les vents d'Ouest s'étant levés, soufflèrent furieux, contre l'armée adverse, comme pour l'empêcher d'avancer : les traits ennemis tombaient en chemin ; alors que la bourrasque renforçait la portée des flèches des Français.

Et n'arrestèrent point les Anglois ; ains furent défaits, tués ou pris en fuite, au nombre d'environ bien six mille : et y fut pris Thomas Kiriel, qui était lieutenant du roi d'Angleterre, Henry de Norbery et Jannequin Baquier, qui demeura prisonnier d'Eustache de l'Espinay et Mathago s'enfuit.

Tradition gardée par les mémoires des anciens du pays :

Les Anglais étaient déjà *les habits rouges*. Pour mettre à profit la rage déchaînée par cette couleur, chez les taureaux et les bœufs, d'humeur paisible à l'ordinaire, les chefs des Français firent réunir les bestiaux d'alentour, qui, les cornes armées de faulx tranchantes, s'affolèrent aux cris des soldats et des paysans ; le troupeau, encorné de fer se rua dans la direction des envahisseurs. L'avalanche de mort fut horrible, affreux le carnage des hommes de Thomas Kiriel. La panique les culbuta aussi, alors que les pertes des gens de France montèrent à dix ou douze tués, à peine (82).

« Ainsi furent les Anglois taillés en pièces et couchèrent, Monseigneur et les autres Seigneurs et Capitaines, sur le champ, les uns à Formigny et les autres à Trivières. »

Et fuga verterunt Angli

Et les Anglais prirent la fuite.

(Tapisserie de la Reine Mathilde. Scène LVIII.)

Triomphante riposte au désastre d'Azincourt !

Triomphante terminaison de la *Guerre de Cent Ans !*

Puissent, toujours, les ennemis de la France être déconfits de la sorte (83) !

Le moine, Jean Chartier, auteur contemporain, ajoute, qu'à *cette besogne*, qui dura plus de trois heures, beaucoup de chevaliers, furent armés, entre autres le Comte de Clermont, qui n'avait pas attendu l'arrivée du Connétable pour se battre bravement et à qui revient grande part de la victoire. « Sur le champ de bataille, environ le soleil couchant, le jeune vainqueur, qui avait noblement gagné ses éperons, fut reçu chevalier par le Connétable de Richemond, son rival de gloire » (84).

Pour les éterniser, dit G. Villers, le Comte de Clermont, en 1486, fit

construire, sur le lieu même de ses exploits, au bord du ruisseau, dont les eaux avaient été rougies par le sang des combattants, une chapelle en l'honneur de *Monsieur Saint Loys*, chef et protecteur de la Couronne de France, ainsi que le dit l'acte de fondation.

En 1834, de Caumont érigea, passé le ruisseau, à droite, au haut de la montée de la route, allant de Paris à Cherbourg, une borne commémorative avec cette inscription :

Ici fut livrée
la Bataille de Formigny
le 15 avril 1450
sous le règne
de Charles VII

Les maisons de Formigny dévalent la côte jusqu'à la chapelle, près du pont, et remontent, de l'autre côté, vers la colonne d'Arcisse de Caumont. Elles dominent aussi, en amont, « *le Ruisseau du Sang* » qui vient de par Colleville, s'en va finir proche de Trévières.

Saint Martin, qui coupe son manteau en deux, à la porte de l'église, préside aux destinées de la paroisse et « *Monsieur Saint Loys* » conserve la mémoire des vaillants de 1450 et les débris rouillés de leurs armures (85).

C'est là qu'autrefois retentit le fracas des coups, dans le vallon et par les pentes, qui gagnent le plateau. Il y eut de belles estocades, des morts glorieuses et les champs furent le dernier lit de bien des Anglais.

Aujourd'hui, les tués y croisent encore le fer avec les vivants ; quand le soc de la charrue heurte quelque cotte de mailles enterrée ou les vieilles armes, qui percent de temps en temps le labour.

Tout de même plus de bataille, à présent ; les beaux herbages verdissent pour les vaches, pourvoyeuses de beurre renommé ; aux heures de « la traite » des laitières ; les cannes de cuivre (86) mettent des notes brillantes dans l'herbe épaisse ; la moisson pousse en paix ; et, quand reviennent les automnes, après la *fruitaison* des pommiers, le pressoir peine et les grands tonneaux s'emplissent de cidre doré.

Pour remplacer la borne commémorative, effritée par le temps, la *Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres* de Bayeux et son Comité, présidé par M. Joret-Desclosières, ont fait appel au patriotisme reconnaissant, en vue d'une commémoration monumentale, digne des vainqueurs de 1450.

Le projet est dû à des artistes normands: le sculpteur Le Duc (de Torigny-sur-Vire) et Nicolas, architecte à Caen. Au-dessus du socle, agrémenté du bas-relief de la bataille, le motif s'élève, couronné par une France glorieuse : c'est le connétable de Richemont, remettant à son neveu, le comte de Clermont, qu'il a vu si bien « besogner » et qu'il vient d'armer chevalier, l'honneur de garder le champ de lutte et de victoire.

On voit, à l'Hôtel-de-Ville de Bayeux, une toile ancienne, dite *Tableau de la Bataille de Formigny*. Les différentes positions du paysage et les corps de troupe y sont repérés à l'aide de lettres ; mais, dans cette œuvre, dénuée de prétentions artistiques, fait défaut la légende explicative de ces côtes. Tout de même, on remarque les levées de terre, faites par les Anglais, pour se couvrir ; dans le lointain, paraît le village de Colleville, sous la lettre N.

En cette bataille, désastreuse pour les Anglais, les Français qui, eux, perdirent peu de monde, éprouvèrent, cependant, un deuil douloureux : si l'on en croit une chanson de l'ancien temps, Olivier Basselin, le chantre des Vaux de Vire, du cidre et de la terre normande, aurait été tué, ce jour-là, par ceux auxquels il avait voué haine mortelle. Mis en déconfiture, les gens du vieux Talbot entraînèrent le joyeux foulon dans leur désastre.

Hélas ! Olivier Basselin,
N'orrons-nous poinct de vos nouvelles ?
Vous ont les Engloys mis à fin
Par une mort des plus cruelles (87).

Durant toute l'occupation anglaise, le Mont Saint-Michel avait résisté aux furieux assauts des Anglais, acharnés à la perte de cette forteresse.

Témoins — bruyants autrefois, silencieux aujourd'hui — deux tubes de fer rouillés, canons frustres d'alors — *les Michelettes* — demeurent, trophées des belles résistances. Dans une sortie, pris aux Anglais assiégeants, ils défendirent ensuite les assiégés. Les murailles percées de meurtrières, déchiquetées de créneaux, d'où sortaient canons et arquebuses, donnaient au monastère l'aspect d'un porc-épic, dont les pointes lançaient du feu, du fer et de la mort.

Après la victoire de Formigny, le connétable de Richemont, libérateur de la Normandie, vint en action de grâces au très fameux pèlerinage de Saint-Michel-Archange.

Plus tard, on aurait planté la croix des braves dans le blason de « *Ceste place qui ne fust jamais anglesche* » (88).

Mathieu God ou Goth, plus connu sous le nom dénaturé de Mathago, avait amené huit cents cavaliers, depuis Bayeux, dont il était gouverneur. Tout d'abord, il fit bonne contenance et grand dommage aux Français,

Angloys, vaillamment si portèrent ;
Car, au premier commencement,
Deux couleuvrines si gaignièrent,
Sur les François bien vaillamment.

(Marcial de Paris.)

Après la venue du connétable de Richemont, comme Mathago s'était retiré de l'action pour garantir sa troupe de la tuerie : « Bon départ, dit-il à ceux qui s'exclamaient sur son manque de courage, vaut plus que mauvaise ténacité. » Maint chef, depuis, s'est illustré aussi par les dispositions d'une sage retraite, autant que par des offensives impétueuses.

Et puis, pour prouver sa bravoure, ne s'était-il pas audacieusement emparé, avant, des terribles coulevrines et faulcons des Français ?

Beaucoup de fuyards s'étaient réfugiés à Bayeux (89). « Le capitaine Mathieu Goth, qui s'y était enfermé, après la défaite de Formigny, soutint, pendant quinze jours, plusieurs assauts de flèches et d'artillerie. Le comte de Dunois, qui l'assiégeait, piqué de tant d'efforts inutiles, voulut forcer la ville; il en fut détourné, selon Robert Gagnin, par Saint-Regnobert..... » (90)

Au-dessus de la tente du beau Dunois, son enseigne claquait dans le vent de la nuit. Journée fatigante : des reconnaissances avaient étudié les abords de la ville et, depuis le Mont Phaunus, qui domine, les chefs avaient choisi les points d'assaut, sur lesquels on s'élancerait, au point du jour. Mises en position, les bombardes étaient prêtes à tonner.

Après tant d'inspections, de découvertes et de conseils, de pas à droite et de montées à gauche, Dunois réparait ses forces dans le sommeil. Aussi, les soldats dormaient ; seulement, on entendait le va-et-vient des gardes et leurs appels, dans l'obscurité, pour maintenir la vigilance : « *Sentinelles, veillez !* »

Une clarté se fit, — cependant, la lune était voilée, — et Dunois ouvrit les yeux : toujours pas de bruit au-dehors,..... les draperies de la tente, fixées par leurs attaches, ne procuraient aucune ouverture.

Tout de même, quelqu'un entra et, dans un nimbe de lumière — halo glorieux — le guerrier réveillé vit « Monsieur Sainct-Regnobert ». L'évêque était revêtu de son beau « casuble » et des ornements — aujour-

d'hui reliques vénérées — qu'on garde pieusement à la Cathédrale. Mitre en tête : la main gauche tenant une crosse d'or, de l'autre il bénissait.

Et le saint parla :

« Par commandement de notre Seigneur Dieu, qui gouverne le monde : Pas d'assaut ! Plus de sang ! Plus de vies perdues !... Sans davantage batailler ; demain, avant le soleil couché, ceux de la ville t'auront apporté les clefs. »

Ces paroles dites, remontant vers le faîte de la tente, l'apparition disparut et la grande clarté s'évanouit. Au-dehors, les gardes attentifs marchaient toujours dans l'obscurité ; encore on entendait leurs avertissements espacés : « *Sentinelles, veillez !* »

Le lendemain, les assauts n'eurent pas lieu. Sur les coups des chanterelles de midi, à la grosse horloge de Notre-Dame (91), la chamade (92) retentit, depuis les remparts, et une oriflamme blanche ayant paru sur la porte Saint-Martin, les Anglais furent admis à parlementer.

La ville capitula, le 16 mai 1450, et les bannières de France et de Normandie, et aussi l'enseigne du vaillant Dunois, furent hissées sur le donjon. Joyeuses, mises en branle, dans un *tumultus* (93) général, les cloches de la Cathédrale, des églises et des couvents, saluèrent le retour — tant attendu, si fidèlement désiré — des Français, enfin vainqueurs. Aux carillons de la cité, les cloches d'alentour firent de triomphant échos, parmi lesquels la voix du clocher de Fontenailles ne fut pas la dernière. Déjà, elle s'était patriotiquement réjouie, en 1204, quand, une première fois, le duché normand fut repris, pour la France, par Philippe-Auguste. En 1450, fière, elle frémit, aussi heureuse de la défaite des Anglais et de la libération renouvelée du pays (94).

Le principal article de la reddition stipulait que la garnison ne sortirait qu'avec un bâton à la main ; mais, par égard pour les gens qualifiés, les femmes et les enfants, rapporte Béziers, le général français leur fit fournir des voitures, pour les conduire jusqu'à Cherbourg. « Il sortit quatre cents femmes de Bayeux et des gens d'armes, qui se nombraient neuf cents anglois ; ils furent conduits par Mathieu Goth, leur capitaine. »

Pour les envahisseurs expulsés, le « seul fruit de leurs conquêtes en Normandie, fut l'enlèvement d'une multitude de chartes, qu'ils mirent en dépôt à la Tour de Londres, pour servir de monument à leurs triomphes passés (95).

Successivement, les villes de la région tombèrent au pouvoir des

Français : Vire, Avranches, La Roche Tombelaine, Bricquebec, Valognes, Saint-Sauveur-le-Vicomte. « Il restait à prendre le château de Caen. Mais cette place très fortifiée possédait des sources abondantes et ses murailles, larges et solides, étaient fondées sur le rocher. » Le duc de Sommerset commandait dans la ville, où étaient les plus braves capitaines de sa nation, avec une garnison de 4,000 hommes. Attaqué par Charles VII en personne, il dut se rendre cependant, et Caen capitula le 1er juin 1450. La Normandie, sous le joug anglais, depuis 1417, se soumit tout entière ; Cherbourg fut repris et les ennemis se retirèrent (12 août 1450).

Du pays de France, ils sont tous déboutez :
Il n'est plus mot de ces Engloys couez (*à queue*) (96).

« Cette défaite abattit tellement la force des Anglais, en donnant le repos à la France, que, depuis, aucun d'eux n'osa reparaître sur son territoire... ils furent tellement épuisés par cette guerre, tellement ruinés de fond en comble, que toute leur jeunesse fut détruite et qu'il ne resta plus un homme pour guerroyer » (97).

Plus d'Anglais parmi nous, plus de joug, plus d'entraves,
Relevez fièrement vos fronts cicatrisés ;
Oui, l'étranger s'éloigne ; oui, vos fers sont brisés.
Normands, vous n'êtes plus esclaves ! (98)

NORMANNIA LIBERATA !

La France peut être vaincue, mais elle a le sang vif : les plaies pansées guérissent et la blessée se redresse, énergique, de nouveau redoutable.

La France se meurt !
La France renaît !
Vive la France !

TOUJOURS ! (99)

IV

APPENDICE

(1). — Pays d'Hyesmes, dont la capitale fut détruite, jusque dans ses vestiges, par les Saxons.

(2). — L'actuel département du Calvados est coupé en deux par le cours de l'Orne, à peu près perpendiculaire à la mer. En grande partie, le côté occidental est le Bessin.

(3). — Dépressions du sol, au nombre de quatre (respectivement appelées *Tourneresse*, *Petite-Fosse*, *Grippesulais*, *Grande-Fosse)*, dans lesquelles, après son confluent avec la Drôme, se perd la rivière d'Aure. Un peu plus bas, le cours, un moment souterrain, reparaît, émergeant dans une prairie humide, dite *Noue du Grand-Herbage*. Aussi, un filet va sourdre au fond des bassins de Port.

La légende raconte qu'autrefois un monstre fantastique, qui désolait le pays, avait établi son repaire dans les fosses boueuses du *Soucy* ; ainsi nommées, à cause des transes sans répit, où le voisinage du dragon tenait les pauvres paysans d'alentour. C'était une lamentation générale !

Mais, un jour, le sire d'Argouges alla tuer la terrifiante bête et, récompense extraordinaire de son haut fait, obtint la main de la belle et si bonne fée du mont d'Escures.

Une fiction différente du mariage de la fée d'Argouges est rapportée dans la note n° 24.

(4). — Aussi *Chrismat* ou *des Eglises*. Odon Ier de Conteville, frère du *Conquérant*, évêque de Bayeux, comte de Kent et vice-roi d'Angleterre, avait en particulière dilection le prieuré et l'école ecclésiastique qu'il fonda sur les ruines du monastère, élevé par Saint Vigor, au Mont Phau-

nus, à la place d'un fameux collège de Druides. C'était une commémoration monumentale et spirituelle du triomphe du Christianisme sur les cultes abolis. Dans les environs, furent édifiées de nombreuses églises : Saint-Floxel, Saint-Jean, Saint-Georges, Saint-Exupère, le prieuré et la chapelle de Saint-Nicolas-de-la-Chesnaie, Saint-Vigor-le-Petit, Sainte-Madeleine..... Couronné par le prieuré de Saint-Vigor-le-Grand et côtoyé de près par l'Aure, le Mont Phaunus domine Bayeux, qui est à l'ouest ; de l'autre côté, la pente s'affaise doucement vers le cours plus éloigné de la Seulles.

(5).— Les deux flèches qui surmontent les portails de façade, à droite et à gauche, et la tour, au-dessus du transept.

(6). — Chartes et anciens titres gratifient Bayeux du titre *civitas ;* ses habitants sont denommés *cives ;* différence avec Caen et les caennais, qualifiés *Burgum* ou *Oppidum* et *Burgenses*. Beziers. *Histoire s^re de la ville de Bayeux*, p. 8. — Caen, 1773.)

(7). — Les demi-lunes, redans, tenailles, ravelins, croissants, sont des retranchements pour barrer l'accès des ponts ou des portes de forteresse.

(8). — Léon Puiseux : *Siège et Prise de Caen*. — Caen, 1863, p. 31.

(9). — *La Complainte des bons Français*, traduite par Robinet, du latin de Robert Blondel.

(10). — Plus tard, le même théâtre fut témoin d'événements plus heureux, de forme moins tragique, surtout.

C'était pendant la nuit du 12 juillet 1762. De la flotte, bloquant le port du Hâvre, l'amiral anglais Rodney avait détaché une escadrille qui, à la faveur de l'obscurité, mit à terre des troupes de débarquement, pour s'emparer d'un gros de bateaux de commerce, réfugiés dans l'Orne, incendier Oyestreham et marcher sur Caen.

Le courage inventif du sergent garde-côtes conjura tous ces périls.

En l'occurence, Michel Cabieu, utilisant aussi la nuit pour illusionner les arrivants, fit montre d'un beau sang-froid et d'un esprit rapide et ingénieux : ses ruses, ses roulements de tambour, ses énergiques commandements à des troupes imaginaires, en imposèrent aux Anglais, pourtant experts dans l'art d'esbrouffer les gens : *The bluff*, comme ils disent. Trompés par l'aplomb du sergent — qu'on n'appela plus que *le Général* — les vaisseaux britanniques, embossés devant Ouistreham, supposèrent des troupes importantes, où il n'y avait qu'un brave. Ils n'osèrent pousser plus à fond leur attaque sur l'Orne. — Tout était sauvé !

Plus tard, la Convention confirma au sergent le titre de Général, déjà

conféré par la reconnaissance publique. Une rue de Caen porte le nom de Michel Cabieu et, à Ouistreham, depuis 1900, une inscription lapidaire commémore ce haut fait.

(11). — La place Saint-Sauveur actuelle.

(12). — De Bras, historien de la ville de Caen.

(13). — Pendant longtemps, dit de Bras, dans l'église du Sépulcre, des peintures murales rappelèrent cette scène et les divers incidents du siège et de la prise de la ville.

(14). — Le 18 octobre 1813, la division Durutte était arrivée à Schonfeld, près de Leipsig. Alors s'engagea cette bataille, justement dite des *Géants*, qui dura deux jours et dont le désastre détermina la retraite de la Grande-Armée.

Le premier jour, jusqu'à trois heures, la victoire était pour nous, quand on vit, tout à coup, les Saxons s'élancer en avant; ils dépassèrent la ligne des troupes françaises, comme emportés par une ardeur irrésistible.

On crut à un mouvement héroïque. Courte admiration !

Traîtres à leurs alliés, ils passaient à l'ennemi, qui ouvrit ses rangs pour les recevoir; et, trahison infâme, leur artillerie, à peine arrivée à quelque distance, se mit en batterie et tira sur la division Durutte, qui suivait. A la deuxième décharge, le général Maury, en tête de sa brigade, fut frappé par trois boulets consécutifs et, pendant quelques secondes, on aperçut son corps, dont un bras et la tête étaient emportés, rester droit sur son cheval. La bête, affolée et sans maître, se précipita dans la direction des Saxons; ainsi le Général, mort, tomba au pouvoir de l'ennemi, sur lequel il chargeait toujours. (Lieutenant Paimblant du Rouil : *Cent trente et unième :* SES CHEFS DE CORPS, 1892).

(15 et 16). — Léon Puiseux : *L'Emigration Normande,* Caen, 1866, page 17.

(17). — Poème anglais, par un témoin oculaire et historien du siège de Rouen, publié dans le Tome XXI des *Mémoires de la Société royale de Londres.*

(18). — Près des ruines de l'église, une grande ferme s'est installée dans les restes très intéressants, d'aspect belliqueux encore, de ce château-fort, sis en la commune de Huppain.

(19). — Conservées dans les *Rôles Normands* de la collection de Brequigny,

(20). — Tom. VI. Liv. XXXVII; Chap. XII et XXV.

(21). — La reddition de Bayeux, précédée par la prise de Caen, dut

avoir lieu le 9 ou le 19 septembre 1417. Léon Puiseux et Raoul Postel adoptent le dernier de ces quantièmes et l'examen des documents de l'époque porte à penser de même. Dans la copie de Bréquigny est omise la date du traité, dont les clauses litigieuses furent l'objet de commentaires postérieures, les 26 et 29.

(22). — Le roi d'Angleterre, entré à Bayeux, le 10 mars 1418, habita le château, jusqu'au 21 ; ce jour, il quitta la ville, pour aller prendre part au siège de Cherbourg.

(23). -- C'était une folle cavalcade.

Le ciel, plein d'étoiles, fut bientôt éclairé par la lune, sous laquelle des nuages rares passant faisaient d'intermittentes obscurités et, dans sa fuite rapide, Guillaume ne pouvait fixer son regard sur les objets.....

Anxieux, le *Bâtard* interrogeait la nuit, alors que son oreille, retenue par la poursuite des barons, s'emplissait de leurs voix et du froissement de leurs armes.....

Mais voilà une coulée d'argent qui miroite aux rayons de la lune : c'est la baie des Veys, où se jette la Vire et qu'aux gués de Saint-Clément, on peut passer, à marée basse. Fatalité ! Le cours des rivières, élargi par la poussée de la mer, va-t-il, d'un trait irrémédiable, barrer le sort du jeune duc ! Non ! on peut traverser; les eaux sont retirées. Heureuse Providence ! L'intervalle diminuait, ils allaient le joindre ; mais, à la faveur de l'eau franchie, peut-être pourra-t-il tromper leur recherche.....les égarer encore....., reprendre de l'avance....., leur échapper.....?

Guillaume se lance à l'aventure, à travers l'eau et les sables mouvants.

Son cheval enfonce, ralenti dans son allure. Enfin, voici la terre ferme !..... Mais les conjurés ont piqué droit, où Guillaume a un peu dévié. Dans ce passage dangereux, il s'est attardé et, presqu'en même temps, les Barons débouchent sur le rivage ; ils sont sur lui..... ; le jour naît..... ; ils vont l'apercevoir. Le *Bâtard* n'a que le temps de se jeter derrière une haie, en bordure de la route. Aussitôt, comme un ouragan, les poursuivants arrivent : emportés par le galop des chevaux, ils passent près du fugitif, heureusement sans le voir. Dieu soit béni ! Il est sauvé..... du moins pour le moment.

.....au loin, déjà, on entendait, vers Bayeux, les Barons s'éloignant à toute bride.....

(Capitaine Paimblant du Rouil: NORMANNIA, extrait du chapitre : « *Criminelle tentative des Barons normands, à Valognes* ».)

(24). — *Combat de Robert d'Argouges, contre le Géant Brun. La Fée d'Argouges.* Bien bonne la fée d'Argouges ; bonne autant que puissante. Elle s'ingéniait à être agréable autour d'elle. On la vénérait, on l'aimait, sans la connaître ; car ils étaient rares ceux qui pouvaient se vanter de l'avoir vue. Modeste et bienfaisante, la fée obligeait tout le monde, sans réclamer la moindre requête. Elle devinait tous les désirs d'alentour ; pas davantage, elle n'exigeait le plus petit remerciement. C'était une fée bien accommodante ; jamais si contente qu'après un service rendu.

Dans son existence mystérieuse, on connaissait une seule passion : la chasse. A la tête d'une troupe de jeunes Dames-blanches, montées sur des chevaux, à la robe éblouissante comme la neige, on l'apercevait parfois, traversant les bois, à la poursuite de quelque faon rapide. Le plus souvent, sans qu'on les vit, la brise apportait du loin le son, d'une douceur infinie, de leurs trompes de chasse. Toutes, plus jolies les unes que les autres, elles n'étaient surpassées en beauté que par leur reine elle-même.

Plus heureux que beaucoup, le seigneur d'Argouges, un jour qu'il chassait lui-même, rencontra la fée et ses suivantes. Le galop des chevaux n'empêcha pas leurs regards de se croiser. Des deux côtés, ce fut ce que, depuis, on a appelé le « Coup de foudre » et, dès lors, la Dame entoura plus particulièrement de sa sollicitude, le cher seigneur, qui avait ému son cœur de fée.

Les Anglais d'Henri 1er étaient devant Bayeux (1105) et, dans les rangs des assiégeants, un géant terrible, Brun-*le-Danois*, répandait la terreur parmi les défenseurs de la ville. Il venait, sous les murs, défier insolemment les plus fameux guerriers. Lui répondre équivalait à signer son arrêt de mort ; car Brun tuait aisément et sans pitié tous ceux qui osaient se mesurer avec lui. Ses provocations redoublant d'arrogance, Robert d'Argouges ne voulut les endurer davantage : il accepta le combat singulier proposé. C'était une désolation, par la ville, de voir un seigneur tant accompli, si séduisant, si brave, courir au devant d'un trépas assuré. Bien des yeux féminins se mouillaient et chacune le dissuadait de son audacieux projet. Rien n'y fit : le jour convenu, les habitants étaient sur les murs, pour assister à la rencontre. De l'autre côté, l'armée anglaise se disposait à applaudir à l'habituelle victoire de son champion. Quelles ne furent la surprise des assiégeants et la joie des Bayeusains ! A peine les deux

écuyers étaient-ils en présence, on vit que les choses n'allaient peut-être pas finir comme de coutume. A la première passe, Brun eut fort à faire, pour esquiver le fer français. Sans que personne s'en doutât, invisible, la bonne fée était de la partie. Elle conduisait si adroitement le bras et la lance de Robert, que Brun ne savait arriver assez vite à la parade. Non seulement, il n'avait pas le temps d'attaquer son adversaire, mais celui-ci était si pressant — à droite, à gauche ; partout à la fois — qu'exténué, à bout de souffle, le géant n'eut bientôt plus la force de se défendre. Un coup de lance releva la visière de son casque , qui fut jeté à terre et l'on vit l'effroi, sur ce visage affreux, habitué à se rire de l'agonie des vaincus. Il allait bientôt passer par des transes pareilles. Un dernier coup droit l'atteignit en pleine poitrine, crevant son armure et — désarçonné, sans vie — il roula dans la poussière , auprès de son casque empanaché. Sur les remparts, ce furent des acclamations sans fin; les fanfares françaises éclatèrent , victorieuses ; tandis que les anglais, silencieux , se retiraient, dévorant la honte de la défaite de leur guerrier, invaincu jusqu'alors.

Sur sa joue, Robert sentit, en ce moment, le souffle embaumé d'un baiser et, à son oreille, murmura une voix surnaturelle : « Bravo, mon bien aimé ! ».

C'était la fée ; mais comment la revoir ; comment lui dire sa gratitude ? Robert épuisait ses chevaux les plus vigoureux à battre la campagne. Quand il entendait le cor des chasseresses, il se lançait en de folles, mais vaines chevauchées ! Désespoir ! Il allait tomber malade. Son aimable protectrice ne le voulait pas, heureusement. Attendrie par la constance infatiguée de cette recherche, Robert la trouva, un jour, à l'orée d'un bois, en avant de son escorte de Dames-blanches. Pas ne fut lent le seigneur en l'expression de sa flamme. La reconnaissance, le désir, l'avaient fait si éloquent, si persuasif, que la fée — déjà convaincue — ne tarda pas à l'écouter favorablement : au noble soupirant elle accorda sa main ! Ce furent des réjouissances étonnantes, telles que les mémoires ne se rappelaient rien de semblable. Quelquefois, on avait vu des rois épouser des bergères ; mais jamais les fées prendre mari ici-bas. C'est ce qu'on vit cependant et la fée, s'unissant à un simple mortel, devint en justes noces, la Bonne-Dame de gentil Seigneur d'Argouges.

Au bonheur de Robert, elle avait mis une condition : *ne dire jamais devant elle le mot* MORT. La fée était si bonne, si belle ; il l'aimait tant, que jaloux de la garder toujours, le seigneur ne manquait pas à sa pro-

messe. De beaux enfants augmentaient encore la joie des époux. On était heureux au château d'Argouges !

Mais tout a une fin, même pour les fées : un jour que tous deux devaient assister à un tournoi, à Bayeux, la Dame s'attarda à revêtir ses atours. Dans la cour, le palefroi hennissait, sur lequel elle devait monter en croupe, et le seigneur s'impatientait. « Enfin, dit-il à sa femme, descendant l'escalier de la tourelle : « Belle dame, seriez bonne à quérir la mort; car êtes bien longue en vos besoignes ! » A peine le fatal mot était-il hors de sa bouche, que l'engagement promis revint en sa souvenance.

Trop tard !

Touchée au cœur, sa femme, tant chérie, poussa un cri déchirant. Elle remonta les marches et l'on entendit s'ouvrir la fenêtre de l'escalier. Levant la tête, il aperçut alors une vapeur blanche s'élever dans le ciel. C'était son épouse, la bonne fée, qui s'envolait, laissant l'empreinte de son pied sur l'appui de la fenêtre ouverte.

Le Bonheur avait disparu ; jamais plus on ne vit Robert sourire.

La nuit des Trépassés, en longue robe blanche, la fée revient errer, par les douves et les fossés du château seigneurial (*) ; des larmes coulent sur son visage, et l'on entend ses lugubres gémissements : LA MORT ! LA MORT !

C'est navrant !

(Capitaine Paimblant du Rouil : NORMANNIA ; extrait du Chapitre *Histoires de fées*.)

(25). — L. Puiseux. *Siège et prise de Rouen par les Anglais, 1418-1419.* Caen, 1867, page 119.

(26). — Expression d'un poète anglais, témoin du siège ; *Siège of Roan*, dans l'Archéologia, t. xxi.

(27). — Léon Puiseux. *Emigration Normande.* Caen, 1866, page 11 et 12.

(28). — Léon Puiseux. *Siège de Rouen.* Caen, 1867. Chap. xix, page 193.

(29). — *Etudes sur l'administration de la justice en Normandie.* Chap.

(*) Ce château — une ferme aujourd'hui, — est sur la commune de Vaux-sur-Aure. Près de son entrée, on voit toujours la vieille chapelle. Tous deux ont exercé le crayon et le pinceau des artistes. Le toit du Saint Lieu s'est effondré ; les arbres et le lierre poussent dans le sanctuaire. Le manoir, reconstruit dans le style de la Renaissance, conserve des détails d'architecture intéressants, des fossés pleins d'eau, des tours crénelées, dignes de la curiosité des archéologues et de la visite des amateurs de pittoresque.

La fermière montre, sur le bord de la fenêtre, la marque du pied de la fée ; mais il faut une imagination féconde, pour reconstituer l'empreinte merveilleuse.

VII des *Mémoires de la Société d'Agriculture et des Belles-Lettres* de Bayeux. Tom. III, p. 174.

(30). — Raoul Postel : *Siège de Bayeux*. Caen, 1873, p. 62.

(31). — *Chronique du roi Charles VI*. Chap. XXV.

(32). — Robert Blondel : *Complanctus bonorum Gallorum*. C. XIX.

(33). — *Archives municipales de Rouen*, tir. 4 ; N° 3.

(34). — *Abrégé français des Grandes Chroniques de Saint-Denys*.

(35). — Léon Puiseux : « *Emigration normande* », page 3.

(36). — L. Puiseux : L'*Emigration normande*. Caen, 1866, p. 27.

(37). — L. Puiseux : « *La Colonisation anglaise en Normandie* ». Caen, 1866, page 32.

(38). — En voir la nomenclature (nobles et bourgeois) dans le *Siège de Bayeux*, p. 65 et suivantes, et 79, et dans l'*Emigration normande*, p. 100 et suiv.

(39). — Raoul Postel : *Siège de Bayeux*, p. 80 et 81.

(40). — Raoul Postel : *Siège de Bayeux*, Caen, 1873, p. 95.

(41). — Juvénal des Ursins : *Histoire de Charles VI*, Paris, 1614, p. 429 et 437.

(42). — Ou Mixtoudin. L. Puiseux : *Colonisation anglaise en Normandie*, au XII[e] siècle. Caen, 1866, p. 61.

(43). — Raoul Postel : *Siège de Bayeux*, Caen, 1873, p. 95.

(44). — L. Puiseux : *Emigration normande*, Caen, 1866, p. 65 et 66.

(45). — Quarta die Paschæ erat, cum clerus ad hujus
Quæ jacet hic vetulæ venimus exequias
Lætitiæ que diem, magis amississe dolemus
Quam centum tales si caderant vetulæ.

(46). — Historien et critique, frère de Jean Masson, archidiacre de Bayeux.

(47). — Premier valet de chambre de Marie-Thérèse, femme de Louis XIV.

(48). — Cidre.

(49). — L'époque de cette mort est incertaine : si d'aucuns la font arriver le jour de Formigny (1450), d'autres la mettent, à Vire (1418), lors du siège des Anglais. Dans les deux cas, le poète serait tombé les armes à la main.

(50). — *Alain*, le poète patriote, clerc et secrétaire de Charles VII fut, à plusieurs reprises, chargé d'importantes ambassades. A l'égal de ses

talents, ses sentiments français inlassables, justifient la statue, élevée, à Bayeux, par la « *Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres* ».

Guillaume fut évêque de Paris ;

Jean, moine, puis Grand chantre de l'Abbaye de Saint-Denys, fut nommé historiographe du royaume, en 1437. Il a laissé de remarquables *Chroniques* du temps.

(51). — Victoire anglaise, en Picardie, 1415.

(52). — « *Super deploratione Gallicæ Calamitatis* ».

(53). — Autrefois, le diocèse de Bayeux, par une « extension » dans celui de Coutances, s'étendait jusqu'auprès de cette ville.

(54). — Il étudia aux Ecoles de Paris et, comme les trois Chartier, entra dans le clergé. Il fut attaché à la famille royale, en qualité de précepteur des princes.

(55). — L. Puiseux : « *La Colonisation anglaise* », Caen, 1866, p. 43.

(56). — Traduction de Valet de Viriville. Les œuvres de Robert Blondel sont écrites en vers latins.

(57). — Léon Puiseux : « *L'Emigration Normande* », Caen, 1866, page 47.

(58). — Une clause instituait le roi d'Angleterre comme héritier présomptif de la couronne de France, au préjudice du Dauphin français, dépossédé.

(59). — Quelle qu'ait été la répulsion de Catherine pour épouser le roi d'Angleterre, l'amour du bien public la fit se soumettre. Sa mort, pendant la nuit de noces, est de pure imagination.

(60). — *L'émigration Normande et la colonisation anglaise en Normandie*, au XV^e^ siècle, Caen, 1866, p. 35.

(61). — Observatoire d'un panorama merveilleux, le castel qui dresse, entre Mantes et Vernon, son donjon démantelé, en haut du versant, sur la rive gauche de la Seine, fut rival en puissance de celui de Gisors et du Château-Gaillard des Andelys. Depuis sa naissance, en 863, cette forteresse — demeure seigneuriale — a beaucoup occupé l'histoire ; ses fastes de vaillance, d'esprit et de plus récentes mondanités empliraient un livre, duquel suit une page romanesque :

Après l'épisode héroïque de Pérette de la Rivière ; ce fut, en 1590, l'aventure plutôt gaie de la Comtesse de la Roche-Guyon, toute belle marquise de Guercheville. Recevant le *Béarnais*, le soir d'une partie de chasse, la dame l'accueillit avec apparat et fit donner, au royal visiteur, le plus beau lit de céans ; mais, elle, allant coucher chez une amie, à

deux lieues de là, sut abriter aussi sa vertu des assauts prévus de l'entreprenant monarque.

A la Roche-Guyon, Henri IV de France, déçu, ne triompha pas mieux de la châtelaine, qu'en tragique occurence, plus d'un siècle et demi auparavant n'avait fait Henri V d'Angleterre. Tout de même, la défensive de la tant désirable marquise n'éprouva pas les mêmes conséquences que le patriotisme de Pérette de la Rivière. Du tac au tac, à la parade imprévue, Henri, habile escrimeur, riposta par un dégagement spirituel : en galant homme et bon joueur, non plus en vert galant, le roi salua de l'épée. Entendant rouler le carosse qui dérobait la belle convoitée : « Dame d'honneur elle est, fit-il, dame d'honneur elle sera », et il la nomma dame d'honneur de Marie de Médicis.

A renard gascon, fine poule de Normandie !

(62). — « *La Guerre de Cent Ans* », par Siméon Luce, étude sur Perrette de la Rivière, et « *Chronique du Religieux de Saint-Denis* », édit Bellaguet, VI p. 311-313.

(63). — L. Puiseux : *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie,* XIX, vol. p. 149 et 150.

(64). — Monstrelet: Tom. VI.

(65). — *Chronique de Normandie.*

(66). — L. Puiseux : *Insurrections en Normandie.*

(67). — *Histoire anglaise.* Tom. XXIII, p. 483.

(68). — Thomas Basin : *Breviloquium peregrinationis.*

(69). — Charles VI, le *dément*, et Charles VII qui, encore, ne songeait qu'aux plaisirs, pour le détriment du salut de la France.

(70). — Emigrée de Paris, jusqu'aux bords de la Loire ; puis de ville en ville, la cour avait échoué à Bourges. Dès lors, on appela Charles VII le *petit roy de Bourges.*

(71). — Gabriel Hanotaux : l'*Energie française.*

(72). — Gabriel Bonvalot : *Opinion sur l'avenir de l'Afrique du Sud.*

(73). — L. Puiseux : *Emigration Normande*, Caen, 1866, p. 87 et 88.

(74). — Charles d'Orléans.

(75). — Chant guerrier, cité dans la « *Presse* », du 31 Décembre 1853, et, à tort, semble-t-il, attribué à Olivier Basselin.

(76). — Marcial de Paris : *Comment le roy Charles reconquist la France et le duchié de Normandie et les nobles vaillances qui furent faites,* XV^e^ siècle.

(77). — Monstrelet, édition de 1593, Tom. 3, page 26.

Encore aujourd'hui, on utilise les pointes acérées, chausses trapes, chevaux de frise, trous de loup, pour le même usage. Les Chinois, grands remueurs de terre, aiguisent des morceaux de bambou, qu'ils fichent dans les abords des retranchements.

(78). — Lettre datée de Saint-Lô, le 19 avril 1450.

(79). — Le gué de la baie des Veys, à l'embouchure de la Vire.

(80). — L'importance de la *lance*, unité tactique, a varié avec le temps et surtout selon le nombre des clients du seigneur qui commandait : il y avait le porteur de lance, accompagné de satellites, servants ou sergents d'armes. Ces satellites ont été de trois à quatorze. Les uns combattaient près de leur seigneur ; les autres le servaient seulement. Les sergents d'armes n'avaient pas toujours le même armement que leur chef de file. On a vu parmi eux des arbalétriers, des archers, des chevau-légers, des coutiliers, des écuyers, des guisarmiers, des pages, des valets.

(81). — L'auteur de cette relation.

(82). — Cette ruse hardie reporte l'esprit vers les audaces d'Annibal ; aussi, elle fait penser à l'admirable ingéniosité de Dewet, le commandant boër, lançant son troupeau de bestiaux, sur la ligne des blockaus et des réseaux de fil de fer, entre lesquels le général Kitchener avait enserré les troupes du Transvaal. Malgré 23 colonnes anglaises, concentrées pour la perte du chef héroïque, malgré les fils de fer et les blockaus, Dewet, à la faveur du désordre, jeté par l'irruption des bœufs dans les rangs de ceux qui fermaient déjà la main pour le saisir, leur glissa entre les doigts. Déception ! Quand Kitchener rouvrit la main, elle était vide !

(83).— La victoire des Français, à Castillon (1453), mit fin à l'occupation anglaise, en Guienne. En France, Calais, seul, demeurait encore aux Anglais.

(84). — F. de Barghon Fort-Rion.

(85).— L'église du village est sous le vocable de St-Martin. Le valeureux soldat — prochain évêque de Tours — sculpté au-dessus du portail, paraît, donnant la moitié de son manteau à un malheureux transi de froid. Dans la chapelle St-Louis, sont conservés les anciennes armes, déterrées des sillons d'alentour.

(86). — Belles cruches sphériques en cuivre, de forme artistique et rebondie, employées, dans le Bessin, pour recueillir le lait.

(87). — Cette poétique supposition, appliquée à la journée de Formigny, s'accorde mal avec la date de 1418, généralement assignée à ce fatal événement.

(88). — Ch. de Bourgueville, sieur de Bras, lieutenant de M. le Bailly de Caen, 1548.

(89). — Depuis 1446, Mathieu God commandait la ville et chastel de Bayeux, pour le roi d'Angleterre.

(90). — Béziers : *Histoire de la ville de Bayeux*, Caen, 1773, p. 23.

Saint Regnobert, 2e évêque de Bayeux, placé par l'Eglise au nombre des saints : une chasuble, une étole, un manipule, lui ayant servi, sont conservés comme reliques.

(91). — Dans *Les antiquités de la duché de Normandie*, de Bras dit : « En la dicte ville de Bayeux, il y a une belle Eglise Cathédrale, la plus magnifique de la province, après celle de Rouen..... tout en haut de la tour du miten, est posée la plus grosse horloge de ce Royaume qui a, au circuit, quatre clochettes ou chanterelles, lesquelles, de bonne armonie et accord, avant que l'heure sonne, font entendre le commencement de cette antienne : *Regina cœli lætare* et, à la demie, *Alleluia !* »

Les clochettes d'alors sont devenues un carillon plus complet : à tous les quarts d'heure, il « chante » différents cantiques, appropriés aux quantièmes grands fériés du comput ecclésiastique.

(92). — Batterie de tambours, par laquelle les assiégés annonçaient aux assiégeants qu'ils étaient réduits aux abois. C'était une ouverture de capitulation.

(93). — Sonnerie à grande volée, de toutes les cloches, aux entrées des rois, des princes et des évêques et dans les grandes solennités *(Abbé Lelièvre)*.

(94). — Au fond du golfe de Normandie, non loin d'une falaise et d'une grève sauvages, l'église de Fontenailles — simple chapelle aujourd'hui — n'a plus de pasteur : les fidèles vont à Longues, faire leurs dévotions. L'intérêt s'accroche cependant au modeste édifice qui, naguère, posséda une relique précieuse : sa cloche, solitaire dans la petite tour carrée ; toute seule aussi — et plus remarquable en cela — par la date de sa fusion — 1202 — qui en fait la doyenne campanaire de France. Devenue paralytique, la cloche ancestrale, ignorée longtemps, repose, sur un socle, au Musée de Bayeux.

Un jour ses tourillons, mal solides, l'avaient laissée choir, depuis le haut du clocher : elle s'était fendue. Maintenant, la langue est muette de cette bouche d'airain ; le battant n'y frappe plus la paroi fêlée et, si elle se remettait en branle, la glorieuse cloche, sa voix de vieille serait bien cassée, pour dire encore les lointains récits de tant de choses vues.

(95). — Béziers : *Histoire de la ville de Bayeux.* Discours préliminaire, page XXXIV.

(96). — Manuscrit du XV^e^ siècle, chansons. — Cité par Ed. Lambert, dans le *Mémoire sur la Bataille de Formigny.* — Caen, 1824, p. 14.

Coué, adj., vieux terme de chasse, trouve-t-on dans le Dictionnaire de Trévoux (Tome II, p. 956-957), se dit des animaux à qui on n'a point ôté la queue. On appelle les Anglais *couez*, parce qu'en 599, ceux de Dorchester attachèrent des grenouilles par dérision au derrière de celui que le Pape Grégoire avait envoyé pour leur prêcher l'Evangile : en punition de quoi, comme on le conte, ceux de cette province naissent avec une queue au bas du dos, ce qui les a fait appeler Anglois *coués*.

Pendant l'occupation anglaise, la haine des Normands opprimés, qui qualifiait l'envahisseur de surnoms dérisoires (voir p. 18), les gratifiait aussi d'un appendice caudal ridicule.

Inutile d'aller chercher le fameux *hommes à queue* dans quelque tribu de l'Afrique mal connue ; on risquerait de revenir bredouille. Souvent on va quérir au loin ce qu'on a sous la main : tel cherche ses lunettes qu'il a sur le nez. Les *hommes à queue*, c'est à Dorchester, dans notre vieille Europe, qu'ils sont ; du moins, un docte dictionnaire l'affirme.

(97). — Rob. Cenalis, 1555.

(98). — « *Les Messéniennes* », Casimir Delavigne.

(99). — Le « *Toujours !* » français, réplique à la devise « *Jamais !* » du roi Anglais, Henri V (voir la fin du chapitre I^er^, p. 8.)

LA SALLE CAPITULAIRE
DE LA CATHÉDRALE DE BAYEUX
ET SES ANNEXES

PAR G. VILLERS

De même que souvent une œuvre littéraire se compose de différentes parties, dont la combinaison méthodique forme un judicieux ensemble, de même, au Moyen-Age, une Cathédrale, cette haute expression de l'art chrétien, réunissait autour de son enceinte, une série de constructions, qui, affectées à des destinations diverses, constituaient le centre de l'élément religieux dans la société du temps.

En vertu de ce principe, les Cathédrales virent se grouper, à l'ombre de leurs tours, et la demeure de l'évêque préposé à l'administration du diocèse, et les bâtiments claustraux habités par les chanoines vivant de la vie commune, jusqu'à l'époque où ces membres du presbytère cessèrent de faire partie du clergé régulier.

De là, les salles capitulaires pour les délibérations de ces coopérateurs des évêques ; de là, les cloîtres pour les habitudes de leur vie monastique.

Le temps qui détruit beaucoup, et la main des hommes qui, hélas ! démolit peut-être plus encore, ont changé notablement, à ce point de vue, les dispositions de nos cathédrales.

Aussi, de nos jours, bon nombre de ces édifices sont-ils réduits au vaisseau unique, qui, à proprement parler, constitue l'église.

Plus favorisée que la plupart de ses sœurs, la Cathédrale de Bayeux, malgré les modifications que des reconstructions successives ont fait subir à la masse des bâtiments formant son apanage, a conservé, plus ou moins intacts, les bâtiments accessoires massés autour d'elle.

Aux regards de l'archéologue, se présentent encore existants : le palais épiscopal avec ses parties du XII[e] siècle, les restes du cloître et la salle capitulaire.

Les salles capitulaires et les cloîtres étant devenus, aujourd'hui, des édifices très-clairsemés, nous avons, pour ce motif, cru devoir attirer sur ces deux dépendances de la Cathédrale de Bayeux votre attention afin de constater avec vous, Messieurs, que l'Eglise reconstruite par le frère du Conquérant de l'Angleterre a le mérite de posséder encore les bâtiments accessoires, qui sont les caractères de la primauté des églises épiscopales, c'est-à-dire, la salle capitulaire et, chose que beaucoup de vous ignorent, des parties encore bien accusées de l'ancien cloître.

Ce fut au VIII^e^ siècle que l'on commença à voir se former en corps les clercs qui dépendaient des Cathédrales, et d'après Fleury, ce serait Chrodegang, évêque de Metz, qui aurait pris l'initiative de cette mesure, en forçant les prêtres de demeurer dans une maison où il y avait des lieux réguliers et en leur imposant une règle à suivre comme à des moines.

Le Concile de Vernon, tenu en l'an 755, confirme cette discipline nouvelle en ordonnant que ceux qui renoncent au siècle vivent dans un monastère, sous la règle des moines, ou dans la maison de l'Evêque suivant la règle des chanoines *Sub manu Episcopi seu ordine canonico.*

Le 3^e^ Concile de Tours tenu en 813 confirme cette discipline en ordonnant aux clercs qui demeurent dans la maison épiscopale, de dormir et de manger ensemble, jurisprudence sacrée qu'implanta Charlemagne en ordonnant à tous ceux qui passaient leur vie dans le déréglement sous l'habit de moines et de chanoines, de devenir de véritables moines ou chanoines : *Ut vel vere monarchi sint, vel vere Canonici*, ordre qui reçut son exécution.

Cette vie commune et édifiante des chanoines, dura jusqu'au XI^e^ siècle, époque où ils se partagèrent les revenus de leurs églises. Cependant au XII^e^ siècle, cette communauté d'existence était encore en vigueur dans plusieurs églises, car en 1142, le pape Innocent II accorda à un évêque de France, une bulle pour soumettre les clercs de sa Cathédrale à la règle dite de Saint-Augustin.

Le Chapitre de Bayeux, richement doté par la munificence du Conquérant et de son frère, fut soumis à la loi commune et nécessairement, au XI^e^ siècle, il se trouva, ainsi que l'avait ordonné l'auteur des capitulaires, érigé en communauté de chanoines réguliers.

Assujettis à la vie claustrale, les chanoines de Bayeux éprouvèrent donc le besoin d'avoir, pour se distraire, dans leur cloître, un lieu où, il pussent, à l'abri des intempéries, promener leurs pas.

D'un autre côté, investis de notables privilèges, et assujettis en même

temps, à certaines obligations qui les obligeaient à se réunir pour tenir les assemblées, les Chapitres eurent besoin, même après leur sécularisation, d'avoir à leur disposition un local pour y effectuer leurs réunions.

De là, le cloître destiné à la distraction ambulatoire ; de là, la salle Capitulaire affectée spécialement à la tenue des assemblées.

Les Salles Capitulaires, étaient, comme on le sait, le lieu où se réunissaient les religieux pour traiter les affaires intéressant leur communauté, aussi l'étendue de ces appartements était-elle naturellement basée sur le nombre des personnes qui devaient s'y rassembler.

L'évêché de Bayeux, un des plus riches de France, avait un Chapitre composé de 61 dignitaires et chanoines, sans compter les chapelains du bas-chœur.

On conçoit qu'un Chapitre d'une pareille importance, dut posséder une salle de réunion digne de lui.

Cette considération explique les dimensions de la Salle Capitulaire de Bayeux.

Placée au nord de la Cathédrale et accollée contre la tour septentrionale qui flanque de ce côté le portail du monument, la salle capitulaire a 15 m. de longueur sur 9 de large.

Plus longue que large, elle forme donc un carré oblong, par une dérogation aux règles en cela généralement suivies : « Les salles capitulaires, dit M. Viollet le Duc, sont rarement oblongues, cette forme ne se prêtant pas aux délibérations, mais plutôt carrées, sur le sol français du moins ».

La Cathédrale de Bayeux, malgré ses beautés, ne se recommande pas par l'homogénéité de son architecture. Au contraire, elle est un heureux assemblage de tous les styles, depuis celui du XI^e^ siècle jusqu'à celui du XVIII^e^ ; toutes les époques y ont inscrit leur date.

L'église romane primitive ayant été détruite, au moins en grande partie, par l'incendie de 1108, la Salle capitulaire si, ce qui est douteux, elle existait alors, dut nécessairement disparaître dans cet événement néfaste dont le poète Serlon nous a transmis les détails.

Le XII^e^ siècle ayant été une ère de reconstruction pour la Cathédrale de Bayeux qui vit alors élever son chœur et réédifier la partie supérieure de sa nef, ce fut à cette époque que fut bâtie la Salle capitulaire présentement existante.

L'étude de son architecture justifie cette date de la manière la plus incontestable.

A l'extérieur, les deux façades de l'édifice présentent le même aspect,

à part quelques légères différences existant dans la situation des contre-forts et les détails de la corniche.

Du côté de l'est, la déclivité du terrain a donné à la base une hauteur considérable mais l'ornementation règne dans les mêmes conditions.

Quatre fenêtres ogivales, d'une hauteur considérable, mais d'excellentes proportions, éclairent de chaque côté la salle.

La base de chacune de ces ouvertures est formée, de chaque côté, par deux colonnettes surmontées de chapiteaux artistement fouillés, sur le tailloir desquels viennent reposer les rinceaux et boudins de la voussure. Des feuillages recouvrent la corbeille de ces chapiteaux, mais sur la façade orientale, deux d'entre eux ont un caractère particulier : des galons perlés rappellent l'ornementation romane.

La partie supérieure des murs de deux façades est couronnée par une corniche, formée d'une série de modillons découpés dans la forme ogivale. Sur deux de ces modillons se trouvent une tête et un lézard, réminiscence encore du style du XII^e^ siècle.

Si la Salle Capitulaire de Bayeux se distingue à l'extérieur par une noble simplicité, il n'en est pas de même à l'intérieur. L'architecture du XIII^e^ siècle y avait originairement répandu ses richesses.

Nous disons *y avait*, car depuis sa construction, de notables changements sont venus modifier ses dispositions primitives, et les travaux faits aux XIV^e^ et XV^e^ siècles ont implanté le style de ces époques, au milieu de l'œuvre architecturale du règne de Saint Louis.

Par suite d'un exhaussement considérable du sol de la ville, exhaussement occasionné par les incendies, le niveau des terrains environnant la Cathédrale ayant notablement changé, la partie inférieure de la Salle Capitulaire se trouvant au-dessous du sol de l'église, on dut donc porter remède à cet état de choses. Au XIV^e^ siècle, on construisit dans la partie inférieure de la salle, une voûte à arceaux, sur l'extrados de laquelle on établit le nouveau sol de l'appartement destiné aux réunions du Chapitre. Ensuite, à cet époque, on construisit une nouvelle voûte qu'on dut *surélever*, en faisant reposer la tombée des arceaux et des formerets sur des faisceaux de colonnettes, assises elles-mêmes sur de larges cariatides posées sur les tailloirs des chapiteaux destinés au support de la voûte primitive.

La Salle Capitulaire qui, comme nous l'avons dit, est immédiatement contigue à la tour du Nord, s'accède par la première chapelle du collatéral, chapelle placée sous le vocable de la Vierge, *Beatæ Mariæ ante fores capituli.*

Un escalier de six marches compense la différence du niveau du sol des deux appartements.

Comme la chapelle sur laquelle elle donne, la porte d'entrée est de la fin du XIV^e^ ou du commencement du XV^e^.

Trois colonnettes, ornées de chapiteaux, forment de chaque côté l'embrasure de la porte dont la partie supérieure de la baie est un arc surbaissé orné de boudins et de moulures.

Cette porte est surmontée d'un large tympan dessiné par une large ogive dont l'archivolte vient reposer sur deux cariatides représentant des singes.

Dans le milieu du tympan se détache une niche surmontée d'un dais. Cette niche, veuve aujourd'hui de la statue qu'elle renfermait, a pour base une cariatide figurant également un singe.

Lorsqu'on pénètre dans l'intérieur de la salle, l'œil est agréablement frappé par l'ensemble de son ornementation. Tout à l'entour des murailles règne une belle arcature du XIII^e^ siècle dans toute sa pureté.

Les chapiteaux des colonnettes de cette arcature offrent une grande variété de types, tous empruntés à la flore.

Plusieurs d'entre eux présentent un caractère particulier. Ils ont la corbeille recouverte de galons perlés, toujours comme réminiscence de l'ornementation romane, qui apparaît encore vivace dans la décoration ogivale.

Quand on vient à examiner les colonnettes de cette arcature, on remarque que, comme celles des fenêtres et les autres de l'édifice, elles ne sont point engagées dans la masse de la pierre des murs, ainsi que toutes les autres le sont. Elles devaient être pourvues d'anneaux, anneaux qui doivent actuellement être noyés dans l'épaisseur de la voûte.

C'est à cette absence de cohésion avec les murailles qu'il faut attribuer la disparition de la partie inférieure de ces colonnettes dans l'étage inférieur pris au XIV^e^ siècle aux dépens de la salle.

Dans cette cave, leurs bases n'existent plus, et là on ne retrouve que le prolongement des deux faisceaux de colonnettes existant au milieu de la salle, faisceaux de colonnettes exceptionnellement faisant corps avec les murs.

Ces deux faisceaux de trois colonnettes, deux petites et une grosse (cette dernière au milieu), se trouvent en regard l'une de l'autre, au milieu des quatre fenêtres qui, de chaque côté, éclairent la salle.

Ces colonnettes sont surmontées de chapiteaux de très bons types,

variés du côté de l'ouest. La base de deux d'entre eux est ornée, à l'un d'une torsade, à l'autre d'une bordure dentelée.

Les chapiteaux des colonnettes du faisceau placé du côté de l'Est sont plus simples quoique d'un bon modèle.

Du côté de l'Ouest, entre les deux fenêtres du milieu, se trouvent, reposant sur l'arcature, deux colonnettes monocylindriques, appartenant aussi à la construction primitive.

A l'Est, une colonnette pareille n'existe qu'entre la première et la deuxième fenêtres du côté du Nord.

Aux quatre angles de la salle, s'élancent quatre grandes colonnettes dont les chapiteaux, comme ceux des petites du milieu, étaient destinées au support de la voûte primitive.

Au XIVe siècle, vraisemblablement à l'époque où l'on divisa l'édifice en deux étages, la construction d'une voûte nouvelle étant devenue indispensable, des modifications, pour des motifs que nous ignorons, furent apportées dans les arceaux destinés à leur servir de soutien.

Alors, se servant des appuis primitifs pour sa nouvelle construction, l'architecte surmonta les tailloirs des chapiteaux des colonnettes existantes de larges cariatides, sur lesquelles il planta les bases des faisceaux de nouvelles colonnettes, minces et ténues, et sur leurs chapiteaux il fit reposer la naissance des arceaux et des formerets de la nouvelle voûte.

Ces cariatides offrent des types variés.

Trois d'entre elles, qui rappellent bien les types du XIVe siècle, représentent des personnages dont le buste est péniblement appuyé sur les mains, et qui semblent gémir sous le fardeau qui leur a été imposé.

La cariatide placée à l'angle N.-E. de la salle présente un type spécial. C'est une réunion accollée à la même tête d'animal, de trois corps humains, dont l'un est placé dans une situation assez indécente.

Deux autres cariatides figurent des chimères.

Enfin, celle qui est placée à côté de l'entrée représente, unis à la même tête, les corps de deux hommes habillés de vêtements civils fort soigneusement travaillés et chaussés de souliers à la poulaine.

Les parois intérieurs des deux gâbles sont ornés d'une grande ogive fort simple, dont le boudin, reposant sur l'arcature, ne semble pas être autre chose que le formeret de la voûte primitive, son tracé correspondant exactement avec la hauteur des colonnettes qui le supportaient originairement.

Cet arc encadre trois autres ogives, deux petites sur les côtés, la grande au milieu.

Ces ogives, ornées de beaux chapiteaux, sont fort élancées et, comme toutes celles de l'édifice, leurs colonnettes sont pourvues d'anneaux qui les relient au mur dans la moitié de leur hauteur.

Cette particularité des anneaux caractérise d'une manière exceptionnelle la Salle capitulaire, et c'est le seul exemple de ce système de construction que l'on retrouve dans l'ensemble de la Cathédrale.

Dans l'arrondissement de Bayeux, bien riche cependant en églises monumentales, l'emploi des colonnes annelées fut, pour ainsi dire, inconnu.

Il n'existe de ces colonnes que dans le chœur de l'église de Ryes.

Construite à la fin du XIV^e^ siècle, ou pour mieux dire dans la première partie du XV^e^, la voûte de la Salle Capitulaire porte tous les caractères de cette époque. Ses arceaux sont ornés de moulures et d'arêtes bien profilées.

Cette ossature de pierre repose sur des chapiteaux du même style qui couronnent des faisceaux de colonnettes très élancées, entées sur les tailloirs des chapiteaux du XIII^e^ siècle, appendices des colonnettes dont nous avons parlé.

La voûte, en arc de cloître, diffère des autres voûtes de la Cathédrale par une disposition spéciale. Comme la voûte de la tour centrale, elle est ornée d'un linteau longitudinal qui en relie les arceaux. Ce linteau est orné de roses et est interrompu, dans sa longueur, par quatre magnifiques clefs de voûte décorées de feuillages et de figures, qui marquent les points de jonction des travées des arceaux.

La deuxième de ces rosaces, du côté du Nord, est notamment d'une rare perfection.

C'est de ce côté septentrional, c'est-à-dire à l'opposé de la porte d'entrée, que se plaçaient et se placent encore, dans leur réunion, les membres du Chapitre.

Aussi cette partie de la salle avait-elle été l'objet d'une décoration particulière.

La Cathédrale de Bayeux étant placée sous le vocable de la Vierge Marie, dont l'image vénérée formait le sceau capitulaire au XIII^e^ siècle, il était donc naturel que le culte de la mère de Dieu inspirât l'ornementation murale de la salle attenant à son temple. C'est cette idée qui a présidé à la composition des peintures murales qui garnissent le fond de la salle.

Dans l'ogive du milieu, sur un fond rouge indiquant les splendeurs du ciel, est représentée la Vierge, la tête ceinte d'une auréole d'or, et tenant dans ses bras son divin fils.

Au dessus, deux anges soutiennent une couronne, tandis que, de chaque côté, deux séraphins adorent la mère de Dieu.

Dans les deux ogives des côtés, deux chérubins, abrités sous leurs ailes, sont agenouillés, et, un encensoir à la main, honorent ainsi la reine des anges.

Au dessus, deux autres anges, vêtus de blanc, jouent du psalterium.

De chaque côté de ce tableau, dans l'espace compris entre le boudin de l'ogive et le formeret de la voûte, deux jeunes prêtres, vêtus de blanc, sont agenouillés et tiennent dans leurs mains, deux grandes chartes sur lesquelles on lit en caractères gothiques carrés, la partition du psautier entre les chanoines, partition antérieure au XI^e^ siècle.

Cette composition, d'un dessin assez douteux, et dont plusieurs figures sont de grandeur naturelle, est peinte à l'huile.

L'emploi de ce procédé, nouvellement inventé par Van Eck et l'inobservance de divers principes iconographiques, pour la représentation de la Vierge et de son divin fils, ainsi que les caractères des inscriptions, fixent l'époque de cette peinture murale, qui est la deuxième moitié du XV^e^ siècle.

Mais une des parties les plus intéressantes de la Salle Capitulaire de Bayeux est, assurément, son pavage composé de briques émaillées.

Placée au centre d'une contrée, où, dès le XIII^e^ siècle, la céramique était florissante, la ville de Bayeux possédait, dans ses anciens édifices, de riches carrelages en briques, fabriquées avec les argiles du *trias*.

Le pavage de la Salle Capitulaire est un des plus beaux types de ce qui se faisait le mieux en ce genre.

Ce carrelage se compose de huit bandes de largeur inégale, séparées par des bordures de quatrefeuilles ou de fleurs de lys.

Les briques qui les forment offrent une grande variété dans leur dessin et beaucoup sont dessinées et émaillées avec habileté.

Sur la bande du fond, on remarque une chasse à courre au milieu d'une forêt : cavaliers à cheval sonnant de la trompe, varlets à pied menant les limiers, cerfs et sangliers, arbres et oiseaux perchés dans les branches ; aucun détail de cet exercice cynégétique n'a été oublié.

La riche variété de ce carrelage émaillé en jaune, brun et vert, ne formait pas seulement une riche mosaïque dont la diversité des sujets

Mais du côté de la cour d'Arthenay, le bâtiment faisant suite à la Salle Capitulaire a un tout autre aspect, et toute sa façade est extérieurement de l'époque romane.

A la partie supérieure de la façade du côté du Nord, se trouve une fenêtre d'un caractère unique, et dont on ne retrouve aucun type pareil dans toute la Cathédrale.

C'est une large fenêtre romane dont les boudins du ceintre sont richement ornés et reposent sur des colonnettes encadrant la baie, colonnettes dont les chapiteaux sont d'une grande beauté et sont : l'une un type parfait du style du XII^e^ siècle ; l'autre, un spécimen déjà brillant de la sculpture au XIII^e^ siècle.

Le fond de cette arcade romane est percée de deux ogives trilobées.

Cette fenêtre est la transition parfaite de l'architecture romane à l'architecture ogivale et au point de vue de l'histoire de l'art, elle présente un véritable intérêt. et dans une de ces savantes études. M. Ludovic Vitet signale longuement une fenêtre du même genre dans une église de la Bourgogne.

A la suite de cette ouverture se trouvent, dans leur état primitif, de longues et étroites fenêtres à coquille , destinées à laisser entrer la lumière dans l'intérieur du bâtiment.

L'intérieur du bâtiment a subi de notables modifications.

Contre le mur de côtière de la Salle Capitulaire se trouve une partie d'appartement voûtée, dont les nervures et les chapiteaux, ainsi qu'une fenêtre percée à côté de la fenêtre romane indiquent le XV^e^ siècle comme date de construction. Il est bien à supposer que tout le reste du bâtiment était alors pareillement voûté, mais au XVI^e^ siècle, les arceaux ont dû s'écrouler et ont été remplacés par des planchers formés de briques émaillées dont beaucoup sont bien conservées.

La partie inférieure de l'édifice qui se trouve en contre-bas de la rue possède aussi des caves voûtées et enrichies de chapiteaux du XIV^e^ siècle. Ces caves sont une suite naturelle de la partie souterraine de la Salle Capitulaire.

Quelle était la destination primitive de ce bâtiment ? On ne saurait le dire, mais il était évidemment une dépendance ou, du palais épiscopal, ou du presbytère qui servait au logement du clergé canonial.

Aujourd'hui, racheté par plusieurs membres du Chapitre qui, il y a une vingtaine d'années, voulurent sauver de la destruction ce débris historique du XI^e^ siècle. Ce bâtiment, à peine entretenu, est, croyons-nous,

menacé par un projet dont la réalisation aurait pour résultat de créer un passage autour de la Cathédrale, du côté du N.

Pour notre part, nous verrions avec regret disparaître cette ancienne annexe de notre Cathédrale.

Plus nous allons, plus les constructions civiles du Moyen-Age deviennent rares, et celle-ci offre de l'intérêt au point de vue de l'histoire de l'architecture.

D'un autre côté, en vue d'une facilité de circulation que l'on peut obtenir en utilisant la porte présentement existante du côté de la rue Bienvenue, et en passant au-dessous de la fenêtre à plein cintre dont nous avons parlé, il serait inopportun, suivant nous, de raser des appartements dont l'usage serait réellement utile au clergé pour resserrer bien du matériel. Les théâtres eux-mêmes n'ont-ils pas besoin de magasins pour leurs nécessités profanes.

Il serait donc à désirer que le Gouvernement, si généreux pour notre Cathédrale, se montrât encore une fois libéral pour la restauration totale ou partielle de ce bâtiment.

Dans l'état de choses actuel, nous sommes le premier à reconnaître que la muraille délabrée qui donne sur la rue est une tache hideuse s'étalant à la suite de la Salle Capitulaire.

Mais la répétition sur ce côté des ouvertures qui existent à l'E. donnerait une physionomie toute autre et ce spécimen de l'architecture civile, avec son caractère spécial, ne manquerait pas, soyez-en certains, d'attirer l'attention des nombreux étrangers qui viennent admirer notre Cathédrale, l'une des rares privilégées qui aient conservé au XIX^e^ siècle sa Salle Capitulaire, un débris de son cloître et une partie de ses constructions civiles.

Puisse ce désir se réaliser dans les limites du possible ! (1)

GEORGES VILLERS.

(1) En 1896, malgré les efforts réitérés de deux amis dévoués de nos monuments locaux, — nous avons désigné MM. Villers et Bertot, — qui luttèrent désespérément pour sa conservation, la pioche inconsciente des démolisseurs jeta par terre la troisième des constructions ci-dessus décrites, construction qui intéressait, à si juste titre, l'éminent collègue auquel nous devons le savant mémoire précédent.

La Municipalité d'alors, d'accord avec le Gouvernement, poussant, peut-être à l'excès, le principe du dégagement de la Cathédrale, amputait fiévreusement l'une des annexes de ce

monument, dans l'unique but d'ouvrir un passage d'une utilité très discutable, entre la cour des Tribunaux et la rue du Bienvenu.

L'architecte préposé à la conservation et à la restauration du précieux joyau que nous ont légué les siècles successifs, de l'évêque Hugues au charitable prélat de Nesmond, crut pouvoir s'incliner devant cette ardeur de démolition et permit de séparer les derniers vestiges du cloître des bâtiments avec lesquels il faisait corps.

La différence de niveau, entre les deux amorces du passage crée, nécessita l'établissement d'un escalier en granit. On eût pu, sans inconvénient, l'augmenter d'un degré ou deux, jusqu'au sommet de l'ancienne voûte afin de permettre de conserver la suite des caves du XIII^e^ siècle, qui régnaient sous l'ensemble de ces constructions. Un de nos collègues, en même temps conseiller municipal, l'honorable M. Delmas, demanda vainement au Conseil de la cité de les preserver de la destruction. L'art ne trouva point grâce devant l'utilitarisme plus ou moins bien entendu de nos édiles, la voûte fut rompue et la cavité qu'elle recouvrait comblée avec des chaussins et des décombres.

De la construction jetée à terre, il ne subsiste aujourd'hui que la vieille arcature romane, apposée, sans que rien rappelle sa provenance, contre la paroi S. du mur de la maison à gauche du passage Flachat, le sauveteur providentiel de notre tour centrale condamnée par les architectes officiels, et dont le nom semble protester contre l'état de choses actuel.

Deux très-belles photographies artistiques, dues au talent d'un des membres de notre Société, M. de Manneville, dont un double exemplaire est déposé dans les vitrines du Trésor de la Cathédrale, rappellent le souvenir de la construction disparue.

Par suite du percement inconsidéré du passage Flachat, l'œil est désagréablement impressionné en apercevant, à droite, en premier plan, l'antique Bibliothèque Capitulaire, bien vilaine, hélas ! mais qu'on doit rétablir en son primitif état, c'est-à-dire en style du XV^e^, et ensuite, une sacristie, non monumentale, bien inférieure comme effet, à celle projetée par l'Evêque et son Chapitre. Celle-ci, en effet, accolée au gâble N. resté tout nu, aurait décoré cette nudité, en se fondant dans la série des pinacles et des tourelles qui agrémentent ce côté de l'édifice. Proscrite à cause de cette contiguité, elle a cédé le pas à l'édifice bâtard, indigne du monument qui l'abrite, et cependant, lui aussi, soudé au transept N. par un boyau que nous nous dispenserons de qualifier.

Ce dégagement tant vanté et qui n'a rien dégagé, offre au touriste la triste impression d'une œuvre mal conçue, et qui a sacrifié à un passage superflu, qu'une porte ouverte près du revestiaire eût plus avantageusement remplacé pour l'accès à la Cathédrale, l'existence d'un bâtiment justement apprécié par M. Viollet Le Duc, dont l'envergure architecturale ne saurait être méconnue par personne.

E. A.

Bayeux pendant la Fronde

Bien que Bayeux n'ait pas pris, non plus d'ailleurs que les autres villes du bailliage de Caen, une part bien marquante aux troubles de cette tragi-comédie de la Ligue que l'on appelle la Fronde, les quelques traces qu'en renferment ses archives établissent qu'elle n'y fut pas du tout indifférente.

Et il n'en pouvait être autrement. L'évêque Molé était le fils de Matthieu Molé qui, au péril de sa vie, était allé réclamer Broussel ; son nombreux et riche clergé comptait beaucoup de nobles parmi ses membres ; nombreuses aussi étaient les familles de cet ordre, et elles occupaient la plupart des offices des juridictions dont la ville était le siège. Quant au tiers état, qui vivait de tout ce monde et que les impôts et le logement des gens de guerre écrasait, il leur emboitait le pas, espérant quelque soulagement d'un nouvel état de choses qui, comme un trompe-l'œil, proclamait que l'impôt ne saurait être perçu légalement s'il n'avait été discuté et enregistré librement par les Parlements.

Or, les impôts étaient lourds et le pain cher, jusque sur le prix de 70 sols le boisseau. On avait interdit aux boulangers de faire de la fouache, ce gâteau d'alors, à peine de confiscation et de 50 francs d'amende. Un sieur Pasques Pernel avait eu défenses de fabriquer de la bière. Les prisonniers envoyés après Rocroy avaient nécessité un receveur spécial, Guille Le Vautier, procureur syndic, qui, désespérant de ne pouvoir encaisser 139.295 fr. dus par les receveurs des tailles de Carentan, St-Lô, Valognes et Bayeux, se retira et fut remplacé par Marin-Eulde-Nicolas Gaugain, s^{r} du Pont, MM. de Ville le députèrent pour aller obtenir arrêt du Conseil, à Paris, afin de recouvrer sur les tailles plus de 14.000 francs avancés par la ville pour les prisonniers espagnols. Un des échevins, M. du Bousquet, sieur de la Mutte, avança 1.800 fr. Après la reprise de Mardick, vinrent une centaine de nouveaux prisonniers qu'on logea dans la tour de la Porte Arborée et dans la tour jumelle de Saint-Martin, après en avoir délogé les habitants : François Le Cavelier, prêtre, chapelain de N.-D. et curé de Vaucelles, et Michel Béatrix, sergent. On imposa 2.000

francs sur le général ; on contraignit une vingtaine de bourgeois à fournir des draps de lit à ces prisonniers de guerre auxquels était attaché un interprète spécial, Guille Valenton, sieur des Rocquettes. En 6 mois, les prisonniers de Mardick coûtèrent 4.249 francs. Et il fallait ajouter encore les passages de troupes et la garnison composée de 6 compagnies du régiment d'Estrées.

D'autre part, un arrêt de Parlement avait condamné la Communauté à payer à Marin Paris, Guillaume Pigache et Grégoire de la Mare, une somme de 22.000 fr. pour la démolition de leurs maisons, lors de la révolte des Nu-Pieds, révolte après laquelle, selon M. d'Avenel, la Normandie demeura plus mécontente et plus misérable qu'auparavant ; Pierre Dujardin, avocat, Etienne Lhonoré et Rémond Le Terrier durent payer 10.000 francs pour les offices de prud'hommes et vendeurs de cuir ; on en était aussi à demander décharge des droits imposés à tort sur le poisson frais, sec et salé, par la création d'office de marchands de cette denrée.

Tout cela ne justifiait-il point d'abondant le rôle effacé et cependant complaisant que les registres municipaux attribuent à Bayeux en l'an de trouble 1649, seconde période de la ligue, commencée dans la nuit du 5 au 6 janvier, quand la cour quitta Paris et terminée le 1er avril suivant par la paix de Ruel ?

Mais entrons dans l'examen de ces registres :

« Le 26 janvier 1649, à l'assemblée des Bourgeois de Bayeux, le Procureur du Roy propose qu'il est expédient pour le service du Roy, la seurreté de la ville et du public, de nommer, tant du corps des ecclésiastiques de la noblesse et du tiers état, deux de chaque corps ou plus grand nombre s'il est advisé à propos, comme quatre du tiers état, pour, lesd. personnes nommées, lesquelles seront de suffisance, de capacité, d'honneur, de réputation congneus, assister avec M. le Gouverneur, Nous officiers de ville et led. procureur du roy aux assemblées et conférences qu'il conviendra faire à tous moments à raison des désordres, remûmentz et nécessités présentes. »

On nomma pour le clergé : le chancelier du Chapitre, M. du Parc, et le che de Moon ; pour la noblesse : les srs de la Mutte et de St-Gabriel ; pour le bailliage : les srs de St-Germain Suhard et de Rubercy ; pour l'élection : les srs de la Mare Le Peton et du Vigney ; pour le tiers état : Deslongparcs, Lair, Agnès, Bertrand, Rosier et Campain.

Le lendemain 27, le Procureur du Roy demanda à l'Assemblée ainsy constituée, acte de la lecture sur imprimés de deux arrêts du Parlement

de Rouen et requit le maire et les échevins d'en ordonner l'affiche et l'exécution. Ceux-ci déférèrent à cette réquisition et nul n'éleva la voix à l'encontre.

Le premier arrêt, du 21 décembre, enjoignait « à tous gouverneurs, capitaines et magistrats, maires, eschevins, communautés..... de ceste province, d'avertir en toute diligence, par exprès, dans un rayon de 10 lieues, ladite cour, et au-delà, le plus proche gouverneur, du nombre des gens de guerre... qui y entreront ou logemenent... où ès-environs ».

Le second, du 22, défendait l'achat et le transport des poudres et munitions de guerre et ne permettait la vente par les armuriers et merciers que d'une livre de poudre aux seuls domiciliés.

Le Procureur du Roy lut encore deux lettres, émanées du comte de Matignon, lieutenant-général au gouvernement de Normandie, et du duc de Longueville et d'Estouteville, pair de France, gouverneur et lieutenant-général pour le Roy en Normandie, défendant à tous gens de guerre d'entrer ni loger dans les villes bourgs ou villages du bailliage de Caen, sans ordre de S. M. ou attache de l'un desdits sieurs, et prescrivant aux échevins et syndics de leur fournir subsistance suivant l'ordonnance.

Trois jours s'écoulèrent, pendant lesquels on dut afficher les arrêts. Le troisième, qui était le 30 janvier, l'assemblée où étaient le maire, M. Maloisel, échevin, le baron Jacques de St-Gilles, gouverneur, reçut trois lettres adressées : la 1re au gouverneur, la 2e et la 3e à la municipalité et aux habitants, par le duc de Longueville, qui, « venu en ceste province pour le bien et service du Roy et la maintenir pour sa conservation en une parfaite union pour qu'elle puisse vivre avec plus de soulagement pour l'avenir que pour le passé », demande au gouverneur, en faisant appel à ses soins et à ses affections, de disposer les habitants et bourgeois à seconder ses intentions et à rester dans la correspondance des villes de la province. Du maire, il réclame l'arrestation d'un sieur de Bougy qui « pratique quelque faction contraire à ses desseins »; de tous, une bonne correspondance avec les autres villes, avec ordre et pouvoir de s'assembler pour repousser et dissiper toutes factions contraires.

Quelle suite fut donnée à ces diverses requêtes ? Les registres sont muets à ce sujet, mais il est bien permis de croire qu'il en fut mûrement et longuement délibéré. L'absence du gouverneur aux délibérations subséquentes indique suffisamment qu'il était allé, soit au nom de la Communauté, soit en son nom personnel, prendre langue auprès de M. de

Matignon. Le 16 février, son éloignement de Bayeux est officiellement constaté, et le 2 mars, le registre le dit de retour de Thorigny.

Le 6 février, Jacques Poitevin, de Saint-Pierre de Caen, apporta à l'assemblée un extrait imprimé d'arrêt du Parlement du 30 janvier, et une nouvelle lettre du Duc du 3 février. Cet arrêt qui devait être imprimé, lu, publié et affiché, comme aussi envoyé par les bailliages pour être lu aux prônes des paroisses, s'appuyait sur de récents troubles survenus aux environs de Rouen et ailleurs dans la province, pour défendre toutes levées et logements de gens de guerre, comme aussi toutes levées de deniers, sans ordre et attache du duc de Longueville, avec ordre à tous gouverneurs, capitaines, maires, échevins, gentilshommes et communautés d'en assurer l'exécution, et de courir sus aux contrevenants au son du tocsin. La lettre indiquait la présence à cet arrêt du duc de Longueville, du marquis de Beuvron, lieutenant-général, et des députés des autres compagnies souveraines.

La situation devenait tendue, et d'autant plus que le gouverneur était absent, on décida de donner avis de tout ceci à M. de Matignon. On fit bien registrer l'arrêt, mais on en différa prudemment la publication. Six jours après, le 12 février, la situation se complique.

A 9 heures du matin, M. de Sainte-Marie Taillebois, un des gentilshommes de Mgr le prince de Condé, rentré dans le parti du Roy, se présente au bureau de ville porteur de deux lettres : une de cachet de S. M. adressée à nos chers et bien aimés les maire, eschevins et habitants de notre ville de Bayeux, annonçant la nomination comme gouverneur, en remplacement du « duc de Longueville, s'étant jeté dans le parti des rebelles de la ville de Paris », du comte de Harcourt, grand écuyer de France, avec ordre de lui rendre honneurs, respects et devoirs et de lui obéir en tout. Cette lettre, datée du 17 février à Saint-Germain-en-Laye, se terminait par la formule sacramentelle, « car tel est notre bon plaisir ».

Le pli ouvert venait du comte de Harcourt, alors à Sanxay, et assurait qu'il rechercherait toutes occasions de faire connaître à la Cour la fidélité que la province fera paraître en cette conjoncture.

Nos délibérants durent être bien embarrassés, surtout en l'absence de Jacques de Saint-Gilles, dont ils n'avaient point encore reçu de nouvelles, sans aucun doute. Comment faire ? Quel parti prendre ? Celui de la Cour ou celui des Princes ? L'alternative était des plus délicates, sinon des plus périlleuses. Aussi indécis que la première fois, et non moins désireux de se décharger de toute responsabilité par l'obéissance à M. de

Matignon, dont les pouvoirs n'étaient pas révoqués, ils lui députèrent MM. de la Mutte du Bousquet et des Islets Le Fillastre. Ces Messieurs devaient lui faire voir l'ordre du Roy, la lettre de de Harcourt, puis entendre ses volontés.

Les députés firent diligence et, dès le lendemain, ils étaient de retour et annonçaient que M. de Matignon leur avait commandé d'avertir les échevins de se rendre, eux-mêmes, le lendemain 14 à Thorigny pour y entendre ses volontés.

Qui était donc cet homme à la remorque duquel Bayeux entendait marcher ? François Goyon, sire de Matignon, comte de Thorigny et de Gacé, marquis de Lonray, chevalier des ordres du Roy et son conseiller en tous ses conseils, gouverneur de la Basse-Normandie, était fils de Charles Goyon et d'Eléonor d'Orléans, cousine de Henri IV, duchesse d'Estouteville et fille du duc de Longueville, d'Estouteville et de Bourbon, et par conséquent cousin de Henri II d'Orléans, duc de Longueville, beau-frère du prince de Condé et gouverneur de la province. Matignon était donc frondeur, comment dirais-je ? de naissance. Le prince de Condé étant le beau-frère du duc de Longueville, on pouvait prévoir que l'esprit intrigant de sa sœur l'éloignerait du parti du Roi pour lequel il assiégeait Paris. Il y avait aussi le souvenir du secours apporté par l'ancêtre de François, lors de la sauvage irruption des Protestants, au XVI^e^ siècle. A ces titres divers, notre ville marchait dans le sillage du comte de Thorigny et épousait son drapeau.

La cité subissait des tiraillements divers : des troubles commençaient. Le dimanche 14, les sieurs Daingneaux et Coueffin (ou Cresteffin) avaient commis, le soir, des actes de violence au corps de garde des bourgeois de Saint-Patrice, et ils avaient été emprisonnés le lendemain pour être jugés à la requête du Procureur du Roi.

Ce même jour, le Conseil de Ville remettait du lendemain en huit toutes affaires judiciaires du bailliage et de la vicomté, enjoignait aux bourgeois de la ville et des faubourgs de porter l'épée au côté jour et nuit, et ordonnait aux hôteliers de donner avis de leurs hôtes. A la cloche du salut de la grande église sonnante, chacun devait rentrer chez soi.

Le lendemain, M^e^ Pierre Bunel, sieur des Isles, lieutenant-trésorier à Bayeux, déposa sur le bureau un nouvel extrait imprimé de l'arrêt du du 30 janvier et une lettre du duc de Longueville, datée du 6 de ce mois, où on trouve la preuve de l'adhésion de la ville à la fronde : « Messieurs les maire et échevins, ceux que vous m'avez envoyés ici (à Rouen),

m'ayant assuré de votre fidélité et affection, j'ai été bien aise d'entendre ce qu'ils m'ont dit de votre part. Sur ce qu'ils m'ont représenté ne pouvoir satisfaire en toutes choses à l'ordonnance de M. de Matignon pour la munition et garde du château, j'ai écrit à M. le baron de Saint-Gilles de surseoir l'exécution jusqu'à mon voyage en Basse-Normandie, qu'alors j'y pourvoirai. » Ordre y est donné de saisir les deniers des bureaux tant y trouvés qu'à retraire, et de lui en adresser l'état.

A ce était présent un sieur Descatelais, qui s'acquitta d'un message verbal du duc et se dit porteur d'une lettre pour M. de Saint-Gilles, à remettre en mains propres.

On ordonna l'enregistrement de la lettre, mais on sursit à délibérer sur elle jusqu'au retour du gouverneur.

Le lendemain, vu les troubles, on décida de tenir deux séances par jour : à 9 heures et à 3 heures.

Le 18, le Chapitre, par les sieurs Chantre, de Bernesq et de Pouligny, excipa de ses privilèges pour être exempté de la garde et fut renvoyé au procureur du Roy. Il fut statué le surlendemain, mais il n'y a pas de trace de la résolution prise, et qui fut probablement un acquiescement à la requête.

Le 22, en séance, où étaient présents le procureur du Roi et le sieur de Subles, lieutenant-général du bailli de Caen à Bayeux, toutes les causes furent remises du lendemain en quinze, sauf celles de police, ce qui fut publié par les carrefours à son de caisse. On publia de même une ordonnance défendant à tous, tant de garde que hors de garde, l'ivresse, les insolences, les injures, les menaces et blasphèmes, à peine de cent livres d'amende et de punition exemplaire. On alla jusqu'à prohiber, à son de caisse et par affiches, l'usage et la vente de l'eau-de-vie, sous les mêmes peines. Chacun dut se fournir de chandelles en quantité.

On était donc en état de siège. La cité était défendue par les 6 compagnies d'Estrées et la garde bourgeoise, récensée par les maisons, le 2 janvier, à l'occasion de l'entrée prochaine de l'évêque, afin de savoir le nombre des personnes capables de porter les armes et le nombre de celles-ci. Le 1er mars, le sieur de Saint-Vast, l'un des capitaines qui était de garde, fut requis, ou à son défaut, le sieur de Rye Beauvalet, son lieutenant, pour enjoindre au sieur de Héville Marconnests de s'abstenir d'entrer en ville et de tous agissements et discours factieux. Ce fut le lieutenant qui fit la commission, Héville de Marconnets, les Héville Bonfossey père et fils, et la femme du premier, parents de Jacques de Marconnets, petit-

fils de Le Barbey, sieur de Bussy, médecin de Henri IV, prêtre, chanoine de Missy, titulaire de la chapelle Saint-Gorgon, précédent prieur de l'Hôtel-Dieu, avaient gardé le logement qu'ils occupaient gratuitement au prieuré. Comme c'étaient des royaux, Jacques du Mont, le nouveau titulaire, fut invité à s'en débarrasser.

Le 2 mars, le Gouverneur, qui rentrait de Thorigny, fut prié par le syndic et le sieur de Canonville Le Coq, dans la maison du sieur procureur Morel, où ils le trouvèrent, de se transporter au bureau, au nom de MM. de Ville. Il répondit qu'il voulait auparavant savoir pourquoi. Le procureur du Roy et les eschevins allèrent au château pour l'en informer, mais ne le trouvèrent point. Le procureur, mandé peu après par lui, dit qu'il s'agissait du sieur de Héville ; de Saint-Gilles répondit qu'il n'y avait plus à s'en occuper.

Le gouverneur, revenu avec les ordres de M. de Matignon et qui de plus avait pris connaissance de la lettre du duc de Longueville, se prépara à la résistance, de concert avec les habitants. On résolut d'adjoindre à la garde bourgeoise urbaine celle des faubourgs.

On mit aux mains de M. de Torteval Lescalley, parent du dernier vicomte, 15 compagnies ou escouades de bourgeois de fauxbourgs, et on chargea un homme de chacune de transmettre à tous les autres l'ordre signé du vicomte maire, des échevins et du procureur du Roy de fournir, chaque jour et nuit, 30 hommes pour aider à faire la garde de la ville. Ils devaient se trouver à leurs corps de garde, pour faire entrer leurs gardes en même temps que celle de la ville, à l'heure de la fermeture des portes, se présenter armés de fusils ou mousquets, obéir à leurs chefs, à peine de 50 francs d'amende et des pénalités des ordonnances de la milice et de la guerre. Quelques jours après, on demanda 10 hommes de plus pour aider à garder les Espagnols. Et comme il y eut des absents, on les menaça de les mettre tous de garde sous le commandement de leurs capitaines, avec la perspective, si la mesure était inefficace, de payer alors chacun cent sols d'amende avec contrainte de corps et biens.

Le 9 mars, eut lieu une revue ou montre générale des bourgeois et soldats de Bayeux, qui s'étaient rendus dès 8 heures du matin à la maison de leurs capitaines.

Rogier Le Provost, de la paroisse de Saint-Vigor-le-Petit, reçut l'ordre de faire boucher et murer la porte de sa maison donnant sur le quai et celle de son jardin sur les fossés. L'assemblée des habitants décréta auss d'abattre la voûte de l'hôpital et le moulin de l'Evêque.

Le 8 mars, on avait publié par les carrefours la réquisition de toutes les étables et écuries pour loger les gentilshommes qui devaient se réunir le 10 ou le 11, suivant l'ordre de M. de Matignon, et on invita tous ceux qui voudraient porter les armes sous M. de Glatigny, major, de se trouver sous les armes, devant sa maison rue Franche, pour le service du Roy, suivant les ordres de M. de Matignon. De cette réunion, je n'ai trouvé nulles traces.

Remarquons en passant que le duc de Longueville, comme le comte de Thorigny, ressassaient sans cesse cette phrase « pour le service du Roy », dans toutes leurs missives.

C'est probablement, vers cette date, qu'il faut placer la risible expédition conduite par Torteval Lescalley contre Valognes, expédition composée des gens mûrs de la Cité qui ne dépassèrent pas Trévières, sauf une cinquantaine qui suivirent leur chef dans sa promenade. Les registres ne s'occupent de Valognes, que pour le paiement d'une somme de 25 sols pour louage d'un cheval baillié au sieur de Quévilly, pendant les troubles, pour aller conduire au siège de Valognes les soldats de Bayeux. Il est aussi question d'un pouvoir donné à Pierre Collibert, messager, d'aller et venir, en sa dite qualité, en la ville de Valognes, pendant les troubles et que le siège y sera, pour y porter lettres et paquets, sur la réquisition de la Ville et du public, sans y commettre aucune fraude, sauf à lui à se pourvoir d'un passeport auprès de M. Matignon.

C'est là tout ce que nous trouvons dans les archives locales jusqu'au 15 avril.

A cette date, on arrête de députer vers M. de Matignon pour l'aviser de la réception de la déclaration du Roy, contenant les articles de la paix donnée sur les mouvements arrivés en la province de Normandie, avec arrêt de Parlement ordonnant d'en rendre grâces à Dieu. Ainsi, le Roi et le Parlement ont parlé, ce qui indique la réconciliation des deux pouvoirs, hier ennemis. *Et néanmoins*, porte la délibération, nous avons jugé à propos de députer vers led. Sgr de Matignon pour de luy recevoir ses ordres sur les cérémonies, lever les gardes et ouvrir les portes murées. Le nom du député est reste en blanc.....

Pendant les jours de son occlusion volontaire, la ville paya pour 30 livres de poudre ; le dimanche 18 avril, elle en brûle pour 13 livres, à l'occasion du feu de joie. Le fournisseur était une femme : Guillemette Adam, veuve Gilles Férant, ou Ferrant, poudrière.

M. de Matignon envoya à MM. les juges et officiers du bailliage l'ordre

d'allumer un feu de joie et de chanter le *Te Deum*, en réjouissance de la paix qu'il avait plu au Roy de donner à son peuple, et de lever la garde de la ville. M. de Saint-Germain Suhard s'en remit du tout à MM. de Ville, comme de choses dépendant de leurs charges selon us et coutume.

Tout fut oublié de ce jour entre le Roi et ses sujets. Les amnisties royales n'étant jamais que plénières.

Vous jugerez, Messieurs, après cette lecture, si M. de Matignon ne fut pas réellement l'oracle des Bayeusains et pour eux un *Deus ex machina*. Et comme il fut, dit un de nos historiens locaux, l'un des plus ardents frondeurs, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'un vent de fronde ait soufflé sur nos pères, un beau matin.

Si MM. Pezet et Chigouesnel avaient eu sous les yeux les documents qui m'ont fourni la matière de ce travail, ils n'eussent point écrit : l'un « que les commissaires envoyés par les frondeurs dans le grand bailliage de Caen n'y purent rallier de partisans » ; l'autre « que les troubles célèbres de la Fronde n'eurent dans notre ville aucun retentissement ».

E. ANQUETIL

GILLES DE CAUX

Lorsque le passant qui se dirige vers le quartier Saint-Jean vient à dépasser le pont Saint-Martin, ses yeux rencontrent, entre les maisons portant les nos 9 et 11, une modeste grille fermant un plus modeste jardinet et, au fond, un antique bâtiment aux fenêtres cintrées, dont, par suite d'appropriation profane, une seule existe encore.

Cet édifice est l'ancienne église Sainte-Madeleine, et le jardinet, une portion de son ancien cimetière, conservée pieusement par les descendants de la famille Jean Delamare, une des plus vieilles familles de notre ville, par respect pour les ossements d'un grand nombre de ses membres qui reposent dans cette funèbre enceinte.

Peu considérable par l'importance de son territoire, peu remarquable par le caractère de son architecture, d'une date relativement assez moderne, l'église de la Madeleine, au dire de l'abbé Béziers, était une des plus anciennes paroisses de la cité. Cependant, l'historien de Bayeux ne lui consacre que peu de lignes, et en fait de sépultures notables, n'en mentionne qu'une seule.

« C'est, dit-il, le lieu de sépulture de Gilles de Caux, contrôleur général des fermes, et connu par plusieurs tragédies et autres pièces fort estimées ; il mourut le 16 septembre 1733. Voyez son éloge, ajoute-t-il, dans le *Dictionnaire de Moreri*, édition de 1749. »

Cette existence, à Bayeux, de la sépulture d'un auteur tragique, a été, jusqu'ici, peu remarquée. M. Pluquet, ni les autres auteurs, qui ont écrit sur notre localité ou sur notre histoire littéraire, n'ont retenu cette particularité. Cette omission ou cette indifférence nous a frappé, et en provoquant notre curiosité, elle nous a engagé à nous livrer à des recherches pour savoir quel était ce poète, quel mérite peuvent avoir ses ouvrages, pour quelle cause enfin ses restes furent déposés et sont demeurés à Bayeux.

Pour étudier et élucider cette triple question nous avons dû feuilleter les archives municipales, nous reporter aux ouvrages du temps et rechercher laborieusement les œuvres du poète.

Ces éléments en main, nous avons réussi à exhumer de la tombe la figure de Gilles de Caux et c'est cette évocation qui a donné lieu à l'étude que nous avons l'honneur de vous lire.

Gilles de Caux n'appartenait pas par sa naissance à la ville de Bayeux, mais si, pour me servir du langage du temps, il était un « nourrisson du Pinde », il était aussi un enfant de la Normandie. Né en 1682 à Ligneris, dans la généralité d'Alençon, il était donc le compatriote de l'auteur du *Cid*, de Pradon et de Boisrobert.

Par un autre motif, il appartient étroitement au monde des auteurs tragiques. Les frères Parfait, auteurs de l'*Histoire du Théâtre Français*, auxquels nous empruntons ces détails, nous apprennent, en effet, qu'il descendait du grand Corneille, par sa mère.

La famille de Caux n'avait guère pour fortune que son blason. Elle trouva cependant assez de ressources pour donner de l'instruction à son jenne rejeton. Selon Moreri, Gilles de Caux commença ses études à Caen, dans le collège des Jésuites, et, suivant les frères Parfait, il les termina à Rouen.

Toujours suivant Moreri, notre poète trouva des ressources dans l'accueil qu'il reçut d'un haut fonctionnaire, M. le Riche, alors directeur des fermes et du grenier à sel et depuis receveur général des finances, qui, émerveillé par ses aptitudes, le choisit pour précepteur de ses enfants et l'emmena à Paris où il séjourna plusieurs années.

La première poésie par laquelle se révèla son génie fut l'*Horloge de Sable, figure du Monde*, petit poëme qui lui fit un honneur infini. Cet opuscule plut tant à Boileau, que le législateur du Parnasse voulut en connaître l'auteur qu'il combla de compliments et de caresses.

Parmi les protecteurs que lui valut son talent, les frères Parfait, auxquels nous empruntons ce qui va suivre, mentionnent un célèbre magistrat, homme de premier ordre dans les Belles-Lettres et à qui on est redevable d'une histoire chronologique de nos rois et de la nation (probablement le président Hénault) qui lui procura l'honneur d'être connu de S. A. S. Madame la princesse de Conti. Cette princesse généreuse, portée d'inclination pour tous les talents, devint la protectrice de notre auteur.

Ce même magistrat ne se borna pas à lui procurer un si ferme appui ; il l'aida de ses lumières pour ses ouvrages.

En 1715, M. de Caux donna au Théâtre-Français, *Marius*, tragédie, qui lui fit beaucoup d'honneur parmi les personnes de goût.

Le protecteur dont on vient de parler lui servit d'Apollon dans cette pièce. Une partie des morceaux les plus frappés sortent peut-être de sa plume, et l'on ne peut pas dire, d'une façon précise, auquel des deux cette tragédie appartient le plus. Elle fut dédiée par la reconnaissance à Mgr de Conti.

En 1717, M. de Caux épousa Mlle de Marie Montlebert. Elle descendait, par son père, de l'ancienne maison de la Pérouse en Savoie, et par sa mère, elle était petite-fille et arrière-petite-fille de Malabare de Borromée, grand écuyer des ducs de Lorraine, de la branche des comtes de Borromée, de Milan.

Nous nous étions demandé, Messieurs, en lisant l'acte d'inhumation de Gilles de Caux, qualifié de contrôleur général des fermes, décédé subitement le 17 septembre 1733, à l'âge de 48 ans, comment cet employé supérieur des finances était venu mourir à Bayeux.

Le récit des frères Parfait répond pleinement à cette question.

Peu de temps après son mariage, disent ces auteurs, la princesse de Conti lui fit donner l'emploi de contrôleur général des fermes du Roy, dans le département de Châlon-sur-Saône, en Bourgogne. Sa femme accoucha, en cette ville, d'un fils, le seul de ses enfants qui lui ait survécu.

Son goût pour la poésie ne l'empêcha pas de se livrer à l'étude des finances et d'y faire, en peu de temps, des progrès considérables. Messieurs les fermiers généraux se sont souvent servis, et avec succès, de ses Mémoires dans les établissements nouveaux qu'ils ont faits.

« Cependant, ajoutent-ils, quelque cas qu'ils fissent de ses lumières, sa qualité d'auteur lui nuisait beaucoup dans leur esprit. En ce temps-là, Plutus ne s'était pas encore réconcilié avec Apollon. Le titre de poète paraissait même impliquer contradiction avec l'aptitude aux affaires et la confiance de ceux qui s'en trouvent chargés doivent inspirer. Il résulte de ce préjugé que M. de Caux exerça pendant quinze ans le même emploi.

« Il passa de Châlon à Besançon et de là à Troyes, en Champagne. Ce fut en cette ville que la mort lui enleva deux filles, et ensuite, sa femme. De Troyes, M. de Caux fut envoyé à Coutances, en Basse-Normandie, et enfin, à Bayeux.

« Ce fut en cette ville qu'il mourut subitement, au mois de septembre 1733, âgé de 51 ans. »

Moreri, en parlant de la fin de Gilles de Caux, dit que cet événement arriva vers 1737, le poète étant âgé de 68 ans.

L'acte d'inhumation que nous allons vous lire fixe les dates d'une façon positive et en rétablit l'exactitude dénaturée par les auteurs que nous venons de citer, ainsi que par Béziers lui-même :

« Le vendredy dix-huitième jour de septembre mil sept cent trente-trois, » porte le registre des baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Sainte-Magdelaine, « je, prêtre, curé de Sainte-Magdelaine de Bayeux, certifie avoir inhumé M. Gilles de Caux décédé, le jour précédent, subitement, sans avoir reçu les sacremens. Il a été inhumé dans la nef de l'église, présence des clercs et custots. Agé de 48 ans, il était Contrôleur général des fermes. » *Signé :* G. Pouchin.

La fin si malheureusement prématurée du poète, outre le caractère de tristesse que comporte toujours une mort subite, dut susciter, à Bayeux, d'unanimes regrets, si on se porte au portrait que tracent du poète financier les frères Parfait.

« M. de Caux, disent-ils, unissait aux talents de l'esprit les qualités du cœur. Rien de plus liant, rien de plus doux, rien de plus amusant que lui dans la société. Il tournait fort heureusement le madrigal et le vaudeville, et portait la joie et l'engouement dans les compagnies où on s'empressait de l'avoir ; mais ce n'était jamais aux dépens d'un tiers qu'il cherchait à plaire. Il a toujours été ennemi de la satire, et il ne puisait les traits de ses plaisanteries que dans le ridicule ou les défauts des hommes. Il s'est fait beaucoup aimer et estimer dans toutes les villes où ses emplois l'ont fixé ; il n'a cherché, en les exerçant, que le bien de la chose publique et la douce satisfaction d'être utile. Enfin, il a emporté à Bayeux, où il est mort, l'estime et les regrets de tous ses concitoyens. »

A l'entérêt excité par ce portrait si flatteur dû à la plume des historiographes du Théâtre-Français, viennent se joindre les mérites littéraires du descendant de Corneille, et ces mérites se résument dans la nomenclature aujourd'hui totalement oubliée de ses œuvres.

La nomenclature de ses œuvres dramatique doit s'établir ainsi :

1° *Marius*, tragédie en 5 actes, représentée au Théâtre-Français, le vendredi 15 novembre 1715 ;

2° *Lysimachus*, tragédie remise par son fils, et donnée, sur la même scène, le vendredi 15 décembre 1737 ;

3° *Adraste*, tragédie, œuvre qu'il n'eut probablement pas le temps de terminer, mais que mentionne, cependant, Moreri.

Comme vous le voyez, Messieurs, ce fut à la tragédie que consacra ses aptitudes le poète financier qui, au lieu de chercher la fortune dans les rang des maltôtiers, préféra, fidèle à l'exemple du grand Corneille, son parent, demander au culte des Muses les satisfactions après lesquelles soupirait son cœur.

En s'engageant exclusivement sur la scène dramatique, Gilles de Caux n'obéissait pas uniquement à un instinct de famille, il subissait la loi de ce goût, alors général, qui plaçait au premier rang le théâtre sur lequel s'était illustré Eschyle, où s'immortalisaient Corneille et Racine et où, sous ses yeux, Nadal, Genest, Crébillon, Châteaubrun, Lagrange, Lamotte produisaient leurs œuvres avec des succès plus ou moins heureux.

C'est qu'à cette époque l'antiquité régnait sans partage, et la tragédie classique, inflexible comme les règles d'Aristote, empruntait exclusivement ses inspirations aux grands caractères des Sociétés grecque et romaine.

Marius, l'œuvre capitale du poète bayeusain, fut composée sous l'empire de ces sentiments.

Accueillie dans la Maison de Molière, cette pièce — qu'après de longues et laborieuses recherches, nous avons pu retrouver dans l'ouvrage intitulé : *Théâtre-Français ou Recueil des meilleures Pièces de Théâtre*, tome XI, Paris 1737, — obtint sept représentations.

Toutefois, malgré les beautés de détail répandues dans son ensemble, elle n'obtint qu'un médiocre succès.

Un journaliste du temps, M. du Saucey, dans ses *Nouvelles littéraires*, tome III, page 95, s'exprime, à son sujet, en ces termes : « Quoique cette pièce n'ait pas eu tout le succès qu'on en attendait, on y trouve pourtant plusieurs beaux endroits et on convient que l'auteur a assez bien traité son sujet, excepté au v^e^ acte. »

Un autre journal littéraire, *Bibliothèque française ou Histoire littéraire de la France*, tome I, 2^e^ partie, pages 197 à 200, consacra à *Marius* l'appréciation plus étendue que voici : « Il y a des vers dans cette tragédie dont nos grands maîtres se feraient honneur. Ils sont ceux que dit Marius, le père, lorsque Hyemsal l'a découvert, en un temps où la sûreté de ce Romain dépendait de ne pas l'être. Il me paraît encore que le caractère que Marius donne aux Numides et l'adresse avec laquelle il démêle la politique de leur roi sont parfaitement développées...

« Tout ce que l'on peut trouver de répréhensible dans cette pièce,

c'est que la versification est embrouillée en quelques endroits, et que l'on y trouve des pensées dont on entrevoit tout le sublime, mais qui perdent infiniment à ne pas être exprimées avec toute la force et la netteté qui sont ordinaires au poète. Cette légère tache ne doit pas empêcher de rendre justice à la tragédie de M. de Caux, n'eût-elle d'autre mérite que d'être remplie de sentiments, elle doit l'emporter sur la plupart des pièces modernes où l'on ne trouve que du brillant et des incidents merveilleux. On doit tenir, aujourd'hui, beaucoup de compte à un auteur qui gagne sur lui de renoncer à l'envie de fourrer de l'esprit partout. »

Pour nous, Messieurs, qui avons lu cette pièce, ajoutons, qu'à notre estime, une des causes de l'oubli qui a passé sur cette œuvre resplendissante souvent de pensées cornéliennes, est la faiblesse du v^e^ acte, où l'intérêt dramatique vient se noyer dans un long récit, fastidieux pastiche du récit de *Théramène*, longueur que l'on peut se permettre quand on s'appelle Racine, mais que l'on doit éviter quand on ne tient pas la plume de l'auteur de *Phèdre* et de *Britannicus*.

Ainsi que vous l'avez vu, Messieurs, par la lecture de son acte d'inhumation, ce fut dans la nef de l'église de la Magdelaine qu'on déposa la dépouille mortelle de l'auteur dramatique dont les œuvres eurent l'honneur insigne d'être interprétés par les Comédiens ordinaires du Roy. Placée par la piété de sa famille, ou le souvenir affectueux de ses amis, une dalle tumulaire recouvrait sa tombe.

Au commencement de ce siècle, M. Lambert, notre premier bibliothécaire, avait vu, dans sa jeunesse, ce monument commémoratif. Mais, aujourd'hui, l'édifice sacré, ravalé à des usages domestiques et complètement défiguré par des aménagements intérieurs, a perdu presque toute son ancienne physionomie, et c'est en vain que l'œil le plus exercé chercherait sur son sol transformé la place des ossements de l'auteur de *Marius*.

Cette obscurité qui recouvre aujourd'hui la sépulture d'un ami des lettres, et l'oubli qui pèse en même temps sur la mémoire d'un poète qui sut trouver sa place dans cette pléiade d'écrivains gravitant autour de ces astres qui avaient nom Corneille et Racine, sont-ils justes ? sont-ils mérités ? Nous ne le pensons pas. Toutes les étoiles qui brillent au firmament ne sont pas des planètes, mais elles n'en ont pas moins chacune sa lumière.

Au point de vue national, Gilles de Caux fut un des écrivains estimables de cette époque illustre qui reste dénommée le Grand Siècle.

Au point de vue de vue local, il fut une des célébrités de la ville de Bayeux.

De nos jours, Messieurs, où l'on honore tous les mérites, où l'on recherche toutes les gloires, nous croyons que ce serait une œuvre pie de revendiquer et de faire revivre le souvenir de Gilles de Caux, en plaçant sur la porte d'entrée de l'ancien cimetière de la Madelaine, une modeste plaque de marbre, où les étrangers, qui viennent si nombreux visiter notre ville, liraient, non peut-être sans intérêt, cette inscription :

Ici
dans la nef de Sainte-Marie-Madelaine
fut inhumée
le 18 Septembre 1733
la dépouille mortelle de Gilles de Caux,
Poëte,
auteur de la Tragédie de *Marius*

G. VILLERS.

LES TAPISSERIES

DE

L'ANCIEN PALAIS ÉPISCOPAL DE BAYEUX

La décoration intérieure des habitations était, aux siècles passés, bien différente de ce qu'elle est aujourd'hui. Les tentures en papier peint étaient inconnues, et on ne recouvrait pas avec des étoffes la nudité des murailles. Cependant pour les riches habitations on avait recours à l'emploi de tissus. Ces tissus étaient des tapisseries.

L'emploi des tapisseries remonte à une date bien reculée. Beaucoup d'appartements, notamment du XIVe siècle, ont conservé, dit Viollet Le Duc, les clous à crochet qui servaient à appendre ces tapisseries derrière lesquelles on se pouvait cacher. Aussi, dans une tragédie de Shakespeare, Hamlet, apercevant que quelqu'un, dissimulé derrière la tenture, écoute son entretien avec sa mère, tire son épée et transperce l'indiscret Polonius.

Cette scène, que le grand dramaturge anglais a placée dans une de ses pièces les plus populaires, manqua de se reproduire à Bayeux à la fin du siècle dernier.

Après l'échauffourée des Girondins, la tête du général de l'armée fédérale avait été, en quelque sorte, mise à prix et on recherchait activement le baron Félix de Wimpfen. Un jour qu'avait lieu une visite domiciliaire dans la maison où il était recueilli, un de ceux qui y prenait part, gendarme ou soldat des compagnies franches, se prit à larder de son sabre la tapisserie qui garnissait les murs d'un des appartements suspects. La pointe de la lame rencontra le corps de celui que la défense de Thionville avait porté au Capitole et que la déroute de Vernon désignait pour l'échafaud.

Le général proscrit fut assez maître de lui pour ne point tressaillir au

contact du fer. Son sang-froid le sauva et sa cachette dans la maison hospitalière de la famille Anfrye (1) ne fut point découverte.

Comme vous le voyez, l'usage des tapisseries décoratives régnait encore au XVIII[e] siècle, et, si de nos jours, elles ont disparu de la plupart de nos salons, c'est que leur prix excessif leur a fait préférer les papiers peints et les lambris.

A quelle époque remonte l'usage des tapisseries ?

Quels furent les centres de leur fabrication ?

Ces questions fort complexes ont été traitées d'une manière si magistralement par MM. de Muntz et Guiffrey, l'un membre de l'Institut, l'autre directeur des Gobelins, que ce serait une véritable fatuité, pour ne pas dire témérité, que de vouloir aller sur les brisées de ces deux savants.

Nous nous contenterons de dire que, pour ce qui regarde notre contrée, les tapisseries du Moyen-Age, dont il reste un beau spécimen au Trésor de notre Cathédrale (2), étaient de fabrication flamande, et que les tapisseries modernes provenaient des manufactures de Beauvais (pour celles représentant des verdures ou payages avec animaux et oiseaux), d'Aubusson (pour celles dont le sujets étaient des pastorales ou des bergères) et des Gobelins ou des ateliers parisiens qui précédèrent la fondation de cette manufacture et traitaient avec un incontestable succès, le genre noble, c'est-à-dire les sujets mythologiques ou historiques.

Aujourd'hui, une réaction générale s'est produite dans les esprits en ce qui regarde les tapisseries décoratives.

Conspuées dans la première moitié de ce siècle, elles sont aujourd'hui recherchées avec avidité et occupent une place d'honneur dans les

(1) Rue Saint-Malo, n[os] 54 et 56.

(2) La fameuse tapisserie Conseil, faite avant 1499, représentant les mystères auxquels eut part la Vierge Marie, et destinée à orner les sièges du chœur et le trône épiscopal dans les grandes fêtes. Volée, à la Révolution, on ne sait par qui, elle ne fut pas inventoriée par la Commission des Arts. Beaucoup plus tard, on en retrouve des vestiges dans un état déplorable, relegués dans la salle basse de la Bibliothèque Capitulaire. Par qui y furent-ils déposés ? On l'ignore. En 1903, après de longs et laborieux pourparlers entre l'administration des Beaux-Arts et le Chapitre, celui-ci fut autorisé à la vendre. Ses tristes reliefs produisirent plus de 10.000 francs. Aujourd'hui, il n'en reste plus à Bayeux. que le panneau où est représenté le donateur, à genoux, en robe rouge et en surplis, entre ses patrons. Ce panneau appartient à M. Conseil, de la famille du Chancelier, qui l'a hérité d'une de ses tantes, M[me] Boll, qui le recueillit chez un brocanteur parisien.

Musées, en même temps qu'elles décorent les somptueux salons des riches hôtels et des palais.

Si, comme aujourd'hui, la cathédrale de Reims, Notre-Dame de Bayeux posséda autrefois de somptueuses tapisseries, dont l'une fût donnée par un dignitaire du Chapitre, Léon Conseil, et l'autre, dont notre laborieux secrétaire va vous entretenir, fut due à la munificence du Patriarche de Jérusalem (1), le palais épiscopal, lui aussi, du moins dans les derniers temps, fut orné de riches tentures de ce genre.

Généreux, aimant le luxe et le faste, l'évêque Joseph de Cheylus avait doté sa demeure de quatre grands panneaux de tapisseries d'Aubusson, représentant, suivant le goût du temps, des scènes champêtres.

Lorsque le Prélat que la ville épiscopale avait élu pour maire crut devoir déposer l'écharpe municipale pour prendre le chemin de l'exil, il laissa à son intendant Francastel le soin de veiller à ses intérêts temporels. Les tapisseries dont il s'agit étant la propriété privée de l'évêque, il avait donc le droit d'en disposer. Francastel, pour empêcher qu'elles ne fussent confondues avec les meubles ayant le caractère de propriété nationale, enleva les tapisseries de leurs encadrements et les mit en dépôt chez une famille honorable dont plusieurs des membres partageaient pleinement les idées du temps et tenaient même de près à l'administration.

Francastel fut guillotiné le 5 messidor 1794, et de Cheylus mourut à Jersey le 24 février 1797. Ses tapisseries ne furent donc jamais réclamées. Elles devinrent ainsi la propriété de ceux qui les avaient sauvées du cataclysme et furent transportées dans le département de la Manche. Deux des panneaux furent vendus, il y a peu d'années, par le prix de 18,000 francs ; les deux autres se trouvent encore dans une habitation voisine des rives de la Vire (2).

(1) Il s'agit ici du n° 259 de l'inventaire du Trésor de la Cathédrale de Bayeux en 1476, publié par M. l'abbé Deslandes, officier d'Académie, cérémoniaire de la Cathédrale. (Paris, Imprimerie Nationale, 1898).

« 259. Item, deux aultres tentes de laine, batues à fil d'or, auxquelles, en œuvre de broderie, sont les ymages des douze Sibilles, avec leurs escripteaulx ; du don dudict seigneur », Monsieur Loys de Harecourt, patriarche de Jérusalem et évesque de Baïeux.

(2) Il se peut, qu'ignorées des héritiers du Prélat et de sa légataire, la Ville de Bayeux, les tapisseries dont il s'agit ne furent pas réclamées. Leurs détenteurs, toutefois, qui, par cela même *qu'ils tenaient de près à l'administration*, eurent, très vraisemblablement, connaissance du testament de de Cheylus, remis au président Pezet, déposé chez Vautier, notaire à Bayeux, le 16 novembre 1825, et dont l'exécution fut autorisée par ordonnance royale de 1827, auraient dû les remettre à MM. de Pradelles et d'Audibert, exécuteurs testamentaires,

Sans parler des morceaux de tapisserie, provenant de diverses manufactures, qui servent aujourd'hui de tapis et qui ne sont plus guère aujourd'hui que des lambeaux, l'Hôtel-de-Ville de Bayeux possède encore quatre panneaux de tapisserie de haute lisse (dont trois sont tendus sur les parois du vestibule du Musée, et un dans la Salle qui suit le médaillier). Autrefois, il y en avait cinq. Celui qui manque a été détruit par suite des usages grossiers auxquels on avait affecté ces tentures à une époque où on traitait de vieilleries ces objets actuellement si estimés.

Par suite d'un heureux retour à un sentiment artistique réel, les tapisseries, objet de cette communication, et que nous sauvâmes de la destruction, il y a tantôt 40 ans, sont appréciées à leur valeur.

Comme bien des objets précieux, ces tapisseries doivent avoir une histoire ; tâchons de la reconstituer peu à peu ou du moins recherchons ce qu'elles sont, d'où elles proviennent, et par quelles circonstances elles sont allées prendre place dans l'ancien palais des Evêques de Bayeux.

Ces panneaux, d'une hauteur de 3 mètres 33, sur une largeur de 3 mètres 20, avaient été faits en vue d'un appartement très élevé. Ils représentent tous les quatre un sujet identique : la glorification de la France, représentée par son écusson surmonté de la couronne royale et encadré dans une guirlande de laurier entourée de banderolles.

Des anges, à la figure féminine et à la chevelure blonde, hauts de 2 mètres, vêtus de riches draperies et dont les pieds reposent sur un gazon fleuri, présentent et portent cet écusson. Ces anges sont dans le goût d'un des dessins héraldiques du P. Ménestrier.

Le fond du panneau sur lequel s'étale majestueusement l'écu royal est un semis de fleurs de lys d'or sur champ d'azur.

Une particularité bien importante à noter, c'est que l'écusson est entouré d'une cordelière, attribut dont la présence dénote que lors de la fabrication de ces tapisseries le pouvoir royal était exercé par une femme. C'était donc pendant une régence.

La bordure, d'une largeur de 0,40 qui encadre le tableau, et dont le fond est rose, est ornementée de fleurs et de fruits d'un riche éclat, sur

et permettre ainsi à la ville de Bayeux de profiter des libéralités qu'il contenait à son endroit. Pezet (*Bayeux à la fin du XVIII^e siècle*, p. 169) écrit que les pauvres artisans de notre cité y étaient inscrits pour 40.000 livres, dont partie destinée à la création d'un Mont-de-Piété, et que Bayeux ne reçut qu'un très minime dividende. Nous sommes heureux d'ignorer le nom de cette famille honorable, au bénéfice de laquelle ont verti ces 18.000 francs et qui detient encore la moitié de ces tapisseries. E.-A.

lesquels sont suspendus en sautoir le sceptre royal et la main de justice. De chaque côté, en son milieu, sont deux médaillons ovales, de 0,40 de hauteur sur 0,28 de largeur, représentant : l'un, la Force, avec à ses pieds un lion ; l'autre une figure portant une banderolle, avec à ses pieds deux vases, qui paraît personnifier l'Abondance. Ces figures sont hautes de 0,38. En haut et en bas, également au milieu de la bordure, sont deux autres médaillons, de 0,39 de hauteur sur 0,27, représentant : l'un, une femme assise, figure à droite, tenant, de la main gauche, un miroir dans lequel se reflète son visage, et de la droite un caducée, c'est la Vérité ; l'autre, tournée à gauche, adossée au piédestal d'un fût de colonne, ayant dans la main gauche serrée contre sa poitrine, un faisceau surmonté de la hache, et tenant, de la droite, une balance dont les plateaux sont de même niveau, c'est la Justice.

Aux quatre angles est un médaillon répété de 0,55 de hauteur sur 0,48 de largeur, où un pélican, symbole de l'amour maternel, s'ouvre le sein pour offrir son sang à ses petits, avec cette légende : *Natos, nostra lucmur*. Ces pélicans sont affrontés, deux à deux.

Dans la bordure du haut et dans celle du bas, se trouvent deux fois répétées, soit au nombre de quatre, les deux lettres A et L (la première superposée à la seconde, le haut de celle-ci coupant, au milieu, l'angle de la première), initiales, selon nous, des prénoms d'Anne et de Louis (1).

Cette tapisserie provient assurément d'un de ces grands ateliers qui précédèrent la création des Gobelins et leur fournirent des ouvriers.

De l'étude de cette tapisserie, c'est-à-dire de son ordonnance et de ses attributs, il résulte pour nous que cette tenture est contemporaine de la régence d'Anne d'Autriche, femme de Louis XIII et mère de Louis XIV.

Ecartée du pouvoir par Richelieu, elle devint régente à la mort de son époux, en 1643, et gouverna, en cette qualité, pendant dix ans, le royaume de France.

C'est donc entre 1643 et 1653 que fut exécutée notre tapisserie.

Pour nous, son origine ne fait aucun doute, et cette répétition d'un même sujet sur cinq panneaux dénote qu'elle fut faite pour un des palais royaux et non pour un particulier qui eût voulu des sujets variés.

Mais alors par quel hasard cette magnifique tenture serait-elle venue à Bayeux couvrir les murailles des appartements épiscopaux ?

La partie du palais dans laquelle nous nous trouvons réunis fut bâtie

(1) Ne pourrait-on y lire plutôt les initiales d'Albert de Luynes ? E. A.

au siècle dernier par l'évêque Paul d'Albert de Luynes, qui en confia la construction à l'architecte Moussard.

Homme d'un mérite tout à fait supérieur, membre de l'Académie Française et de l'Académie des Sciences, Mgr de Luynes possédait à un haut degré le culte des Beaux-Arts.

S'il était un grand seigneur faisant un noble usage de sa fortune, il était l'arrière-petit-fils de cet éleveur d'oiseaux qui, devenu tout-puissant à la Cour après la mort du maréchal d'Ancre, fit exiler la reine-mère pour régner sous le nom de Louis XIII.

Comblé d'honneurs et de biens, le favori transmit à sa famille de grandes richesses.

Il n'est donc pas étonnant que son arrière-petit-fils, l'évêque de Bayeux, en ait apporté avec lui quand il vint prendre possession de son siège. Dans cette hypothèse, la Tapisserie, objet de cette étude, en serait du nombre.

Grand et généreux, le Prélat l'aurait laissée comme un souvenir libéral de son épiscopat à Bayeux, quand il quitta notre cité pour monter sur le siège archiépiscopal de Sens où il fut honoré de la pourpre romaine.

Dans tous les cas et quelle que soit son origine, cette tapisserie que vous avez sous les yeux est une œuvre d'art estimable, et, pour notre part, nous savons gré au Conseil Municipal d'avoir refusé de l'aliéner.

G. VILLERS.

Etude sur l'Ancien Autel

DE LA CATHÉDRALE DE BAYEUX AU XV[e] SIÈCLE

Par M. l'Abbé LE LIÈVRE

Lorsque j'eus l'honneur de paraître pour la première fois dans vos réunions, vous fîtes accueil aussi bienveillant que courtois à quelques notes rapides sur les Harcourt et leurs relations avec notre ville et notre Cathédrale. Je me serais volontiers repenti de mon empressement à vouloir sortir du silence et de la réserve qui conviennent aux ouvriers de la dernière heure, si je n'avais appris dans les mêmes séances, par les lectures de M. de Toustain et de M. Villers, comment on doit parler et de la Cathédrale et de la Normandie : les aînés et les maîtres montraient alors au dernier venu et au novice le filon à suivre et la mise en œuvre des trésors inappréciables que cachent au plus grand nombre les documents disséminés de notre histoire locale. Le travail que je vous soumets aujourd'hui remonte à ces années déjà lointaines, il est resté ce qu'il était alors, la réunion de renseignements épars ça et là sur la richesse et la décoration intérieures de notre Cathédrale avant les guerres de religion. Tiré en partie des inventaires capitulaires et des doléances au roi après le départ des Réformés, suivant trop servilement l'interprétation que l'abbé Béziers a faite de ces deux vénérables documents, il présenterait quelque sécheresse. Mais je sais que la crainte d'un littérateur ancien pour l'homme d'un seul livre n'est pas la vôtre pour l'homme qui s'occupe d'un seul monument, quand ce monument est Notre-Dame de Bayeux, et d'ailleurs nous serons court. Et puis, Messieurs, vous sentirez peut-être dans ces lignes quelque chose de cette intuition artistique que la vieille église d'Odon et de Louis de Harcourt dépose en l'âme des bayeusains, en tous cas, vous vous souviendrez que ces notes sont restées œuvre de jeunesse.

I. — ASPECT GÉNÉRAL DE L'INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE AU XV[e] SIÈCLE

Entrons ensemble sous ces voûtes hardies de N.-D. de Bayeux. Grâce aux travaux de Nicolas Habart, le vestibule est encore tout plein de fraîcheur et de beauté. A la place de l'oculus et de la porte moderne de la grande arche de la façade, le portail majeur est d'une solennité toute royale. La Vierge Mère et Reine est assise sur le pilier meneau qui sépare les vantaux de l'huis de chêne aux ferrures gracieusement enroulées : les Apôtres, sous leur dais, lui forment cortège ; je ne dis rien des anges et des fleurons qui sont suspendus aux voussures : l'intérieur du noble édifice doit nous offrir bien d'autres beautés.

Avant que le regard n'aille se reposer sur ce pupitre ou jubé de pierre, où l'ogive s'enlace avec l'ogive et contre lequel s'élèvent : 1° l'autel Saint-Laurent ; 2° l'autel de l'Evangéliste Saint Jean, *in introitu chori*, et les deux chapellenies de Sainte Madeleine et de Saint Denis, il faut descendre quelques degrés. Dès les premiers pas, à droite et à gauche, deux tombeaux attirent nos regards. Au septentrion, sous l'arcade, Philippes de Harcourt dort son dernier sommeil, et la plaque de marbre gris qui recouvre son tombeau touche par son extrémité le cercueil de pierre d'un autre constructeur de la nef, Hugues II, fils de Rodolphe ou Raoul d'Ivry, comte de Bayeux. Mais il est peut-être des objets moins funèbres autour de nous ! Vaine espérance, vis-à-vis Philippes de Harcourt, et sous une arcade semblable, Richard de Douvres attend, depuis 1133, la résurrection des morts et la vie du siècle à venir. Le temps, ce destructeur infatigable, ou la main habile qui a paré d'un éclat tout nouveau ce vestibule intérieur de la vieille église romane, ont peut-être laissé moins de dalles tumulaires sous ces antiques arcades que le Duc Roi Guillaume Le Batard et sa cour ont contemplées avec tant de bonheur ? Le soleil se jouant à travers les vitraux de la façade (don de la confrairie des Cuisiniers de Bayeux) retrace avec des couleurs un peu vagues, sur les dalles sacrées, l'image de la « Benoite Vierge », que Rollon fit sa suzeraine.

La longue suite des saints évêques de Bayeux plane à droite et à gauche dans les lancettes hautes et gracieuses qui versent la lumière dans la grande nef. Leur procession, qui semble entourer la Vierge du vitrail des Cuisiniers, ne s'arrête qu'aux côtés du jubé, car c'est de ce lieu, qu'attaché à sa croix, le Christ, qui aime les Francs, domine tout l'édifice et appelle

à lui les foules. Mais à ces foules il faut autre chose que des images sur pierre et sur verre : ces images ne parlent qu'aux yeux. A l'heure de la prière, il faut aux foules une voix qui les excite à crier, et de bouche et de cœur, vers le Dieu d'où leur vient tout secours, il faut une harmonie qui appelle sur leurs lèvres les accents émus du chantre royal de Sion. Aussi, l'orgue prêtera sa voix puissante ; il aura comme la foule ses accents de joie et ses longs soupirs et le voilà qui s'avance près du Christ Sauveur et Roi, dont on lui fera redire les louanges. Fut-il puissant cet orgue de notre vieille Cathédrale. La requête du Chapitre aux commissaires royaux, pour l'état de paix, présentée en l'an MV^{C} LXIII, nous dit que les orgues avaient été réservées, mais que la « plus grande partie des « tuyaulx avaient été rompus et emportés, que les boys, soufflets et restes « des dictes orgues furent abattus par aucuns des habitantz de ceste ville, « demeurez *saisys* des clefs de l'église, apprès le département du sieur de « Columbières. Plus, ont prins et enlevé, audict temps, de la dicte église « plusieurs sépultures eslevez et tombes de cuyvre des évesques et aultres « groz seigneurs inhumez en ladicte église avec les grilles et clostures de « fer estantes sur aucunes desdites sépultures. » De ces sépultures, il y en avait jusqu'à la porte du chœur, qu'une travée à peine sépare de l'orgue que nous venons de rappeler. Les prélats qu'elles recouvrent ne se réveilleront pas aux accents de l'instrument sacré. L'appel de l'ange les fera seul revivre de la poussière de leur tombeau. Rappelons leurs noms, puisque nos arrière-neveux ne pourront retrouver quelques fragments de leur tombeau, pas même un peu de leurs cendres.

La main sacrilège et rapace qui a enlevé le grand lustre ou couronne si fameuse avec ses cercles, ses tours et ses candélabres, sous laquelle reposaient *Robert des Ablèges* et *Thomas de Fréauville*, a mutilé bien d'autres chefs-d'œuvres et n'a pas même respecté les morts. En face le petit porche du doyenné, ce porche gracieux que nous devons à Philippes de Harcourt, s'élève la statue de Sainte Cécile (1). Elle fait face à la tribune où Nicolas Habart a fait restaurer les orgues. Aux pieds de la patronne des musiciens, l'évêque *Pierre de Villeynes*, que les hasards de la guerre ont laissé si longtemps sans sépulture dans la chapelle de Neuilly, l'évêque a trouvé sa dernière demeure ici-bas. C'est plus près de la tour du midi, que le sous-chantre *Olivier Conseil*, chanoine de Saint-Patrice, repose dans la paix du Seigneur. La statue de l'*Ecce Homo*,

(1) Aujourd'hui dans une des chapelles près du chœur.

près du premier pilier de droite, recouvre son tombeau de son ombre. Regardons au pied de l'autre tour : devant nous s'élève la statue de N.-D. de la Pitié ; les fabriciens ont placé près d'elle le tronc à aumônes, et sous le piédestal nous trouvons encore une tombe : celle de *Gervais Chrétien*, médecin et aumônier de Charles V. Le pilier la sépare de celle de *Nicolas Habart*, évêque de Bayeux, restaurateur du grand portail, des flèches de la grande façade. Un de ses contemporains, *Thomas Kingstown*, soldat anglais, a choisi sa sépulture et fondé une procession en face N.-D. de la Pitié. Aussi, sa tombe s'étend sous la première arcade, entre le bénitier actuel et le second pilier à gauche.

Tous ces tombeaux, dont la plus imparfaite image n'est pas arrivée jusqu'à nous, donnaient à notre église l'aspect d'une vaste nécropole. Mais les monuments funèbres avaient plus ou moins leur cachet artistique. Presque tous portaient, tracé au moins au trait, le personnage illustre ou le pieux fondateur qu'ils abritaient ; quelques-uns le représentaient gisant et sculpté en haut relief, et ces effigies funèbres étaient comme la requête capitulaire, citée plus haut, nous l'apprend, ces effigies étaient parfois « *de cuyvre ou fin et chier métal* ». Si nos aïeux aimaient à être ensépulturés sous les voûtes de Notre-Dame de Bayeux, c'est qu'ils s'y sentaient plus près de Celui qui a dit : « Je suis la Résurrection et la Vie », c'est qu'ils considéraient l'Eglise comme la maison du Dieu des vivants et des morts. L'Eglise est la maison du Dieu de vie, il faut maintenant et à cause de ses dimensions matérielles et à cause de son importance liturgique, nous occuper de l'autel qui attire nos regards dans les profondeurs et le demi-jour mystérieux du sanctuaire. C'est autour de l'autel, c'est en l'autel et sur l'autel lui-même que nos inventaires nous montrent les joyaux les plus riches, les pièces notables, si je puis ainsi dire, de l'ancien trésor de notre insigne église Cathédrale. Tout ce que nous venons de rappeler n'est que le préambule obligé de leur description aussi fidèle que possible.

Une église n'est bâtie en quelque sorte que pour couvrir l'autel, trône de Dieu sur la terre, comme le vêtement n'est fait que pour protéger l'homme. Sans autel, le temple n'existe pas. Ce n'est qu'une grande maison, tandis que l'autel, centre d'où rayonne toute l'église, subsiste seul et par lui-même. Il est dans l'édifice ce qu'est le cœur dans l'homme ; la source de la vie, le « *primum vivens* » et l'« *ultimum moriens* » de tout ce qui tient au culte ; or, dans notre église Cathédrale, conséquemment avec son importance liturgique et avec le rang même de l'église, l'autel

fut d'une splendeur peu commune et destiné ce semble à une longue et immortelle durée. Je n'ai ici d'autres preuves à vous apporter que sa forme et sa matière et les divers accessoires liturgiques ou simplement décoratifs qui ajoutaient leur splendeur à la splendeur architecturale de la partie de notre église qui l'abrite.

II. — LES ACCESSOIRES DE L'AUTEL

Certes, il était splendide ce point terminus du chœur de Notre-Dame de Bayeux. Maintenant, que sont tombées les murailles du Jubé ou pulpitre de chœur, séparation et clôture de l'ancien chœur et de la nef, clôture qui, dès le XII[e] siècle, faisait dire à Serlon de Paris, chanoine de Bayeux :

Clero linque chorum : domus hæc est canonicorum.

Nous n'apercevons que les colonnes du rond-point, les rosaces qui les séparent. Au-dessus, les arcatures du triforium, entourées de feuillages sculptés ; puis, tout au haut, les fenêtres du clerestory, où une main plus respectueuse qu'artistique a conservé quelques débris des anciens vitraux « à personnages » ; ces beautés qui ne sont que celles du monument lui-même attirent et charment à la fois. Mais nos pères avaient accumulé en cette place sacro-sainte tous les accessoires liturgiques de l'autel. Voici, « en derrière de l'autel, une *croce à laquelle* pend *une custode d'argent doré en laquelle repose Corpus Domini*, et aux deux costés de l'autel *six pilliers* et dessus *six angelots tenans six candellabres*, le tout de fin cuivre. Devant l'autel, *pend une petite lampe* d'argent. Derrière l'autel, *le tref* (du latin *trabes*), *poutre liturgique* portant « *une croix de baes, bien caduque et usée et au bas d'icelle a une portion de la vraie Croix* » (1). La lampe d'argent, les candélabres des angelots attiraient l'attention vers la croce portant le Corpus Domini, douze cierges, six de chaque côté, accompagnaient sur le tref la vieille croix reliquaire. Je passe sous silence les autres accessoires servant à l'illumination de l'autel.

Des renseignements ci-dessus, tous tirés des inventaires du Trésor, on voit que notre Chapitre et nos Evêques tenaient en grand honneur l'Autel-Majeur de la Cathédrale. En 1412, l'auteur de l'inscription commémorative de la sépulture de Jean de Boissey et de la découverte de la chapelle sous terre appelle l'autel « le grant Autel de Grâce ».

(1) Extrait de l'Ordinaire et des Inventaires du Trésor.

Qu'était-il en lui-même, qu'était sa forme. Il y avait à cet autel argent, marbre et bois. Nous le verrons tout à l'heure.

III. — LE GRAND AUTEL DE GRACE

Deux types se présentaient, vous le savez, pour modèle de l'autel et pour guides dans la décoration du sanctuaire: l'Autel commandé par Dieu même à Moïse et celui qu'entrevit Saint Jean quand il écrivait l'Apocalypse. Or, pour reproduire exactement ces types, il y avait une grande difficulté : nul dessin n'en donnait une image et les commentateurs des Saints Livres, voulant combler cette lacune, avaient souvent, pour les parties accessoires, obéi à la fantaisie de leur esprit ou au goût régnant de leur époque. D'ailleurs, une étude plus approfondie avait montré, dans l'autel mosaïque, un meuble précieux mais portatif, et dans celui de l'Apocalyse, un meuble précieux aussi mais fixe.

L'autel mosaïque s'était multiplié suivant les exigences du culte : dans le Saint des Saints, il était devenu comme une console; pour les sacrifices, il était à la fois foyer et bassin mobile pour consumer les victimes, recueillir leur sang ou leur graisse, il était encore une table de parade pour les pains de proposition.

L'autel mystique, dont parle Saint Jean, réunissait tous ces caractères : l'Agneau immolé y avait son trône et, au-dessous, les saints morts pour lui se présentaient en foule ; il devenait un centre vers lequel l'Ancien des Jours, les vingt-quatre vieillards, les animaux symboliques et la troupe des Anges et des Elus venaient converger : tout s'agitait autour de lui, lui seul demeurait immobile.

Quelques commentateurs ont remarqué que, rappelant les visions prophétiques antérieures et le cérémonial judaïque, l'autel et le sanctuaire apocalyptique correspondaient admirablement aux usages religieux des premiers chrétiens : l'Agneau, l'autel de l'Agneau, le cortège qui entoure l'autel, les cantiques célestes, tout cela est comme une image poétisée des cérémonies pontificales de l'Eglise naissante. L'excellence et l'unité du sacrifice chrétien demandaient aussi un autel précieux et unique, et fixe et durable comme celui de l'Apocalypse : il devait être à la fois la table des parfums et l'autel des holocaustes, le trône du Dieu vivant et la table du banquet sacré.

Les premiers autels ne furent pas d'un seul coup à leur origine en rapport parfait avec leur symbolisme mystique et leur destination

réelle. Deux autels vénérables qui, dans l'ordre des temps, occupaient le premier rang, nous le prouvent abondamment. Le premier est la table de la sainte Cène, destinée sans doute par son auteur à un usage moins relevé que le Sauveur lui-même en fit la veille de sa mort ; le second est la table de bois, sur laquelle officia Saint Pierre. Dans ces deux monuments sacrés, rien qui affecte cette forme tumulaire plus ou moins altérée, que nous retrouvons et dans les autels du Moyen-Age et dans les productions plus récentes de l'art religieux : c'est plutôt « la forme et l'idée d'une table qui dominent », forme et idée en rapport avec le sacrifice qui est une manducation et avec les nécessités d'une époque où la persécution et l'évangélisation rendaient parfois aussi simplifiées de formes que variables de lieu les cérémonies les plus augustes du culte nouveau... (1)

Les plus anciens inventaires mentionnent donc souvent des tables destinées à servir d'autel et des parements dont on les revêtissait, parements d'une grande richesse, appelés *antimensia*, « devants de table ». Nous trouvons après des annexes à l'autel, contretable, retable, comme qui dirait table en arrière, table ajoutée ou mieux partie appuyée à la table, partie en arrière de la table... La table par excellence reste toujours l'autel proprement dit. Les parements ou devants « d'étoffes à ymaiges » ont cédé plus tard la place aux sculptures et reliefs sur métal, pierre ou bois, et bien que certains autels aient abandonné la forme primitive pour prendre celle d'un tombeau, il n'en est pas moins vrai que le sarcophage lui-même est devenu le support de l'ancienne table, partie principale des premiers autels.

S'il fallait ici justifier ces transformations, je rappellerais la poitrine des martyrs dans leur prison devenant un autel vivant, je rappellerais ces autels élevés en dehors des églises épiscopales, dans la « *Memoria Martyrum* », et jusqu'à ces parties si minimes de reliques enfermées dans les pierres sacrées. Il me serait dès lors superflu de montrer l'auteur de la vie et le vainqueur de la mort, se faisant un autel et un piédestal des restes de ceux qui ont pour lui bravé la mort ou dépensé leur vie. Toutefois, puisque son triomphe sur la mort a été si complet qu'il n'a plus à rentrer en lutte avec elle, en passant seulement, il semble s'arrêter sur les restes de ceux qu'elle espérait vaincre plus facilement que lui, et voilà pourquoi, sous les piliers de tables-autels, dans la pierre ou sur

(1) Voir pour toute cette partie : *La Messe*, par Rohault de Fleury. — *Autels*.

les degrés de l'autel lui-même, les corps saints n'ont occupé au Moyen-Age qu'une place restreinte et fait pour ainsi dire qu'un séjour passager. De là aussi, cette préférence pour la forme de table adoptée pour les autels majeurs et la rareté du contact immédiat des châsses et des tombeaux avec l'autel lui-même : ou la table les domine, ou elle est en avant d'eux.

Ces souvenirs mystiques, liturgiques et historiques sur les autels majeurs, n'ont pas été mis en oubli pour « l'ancien Autel de Grâce », l'autel majeur de la Cathédrale, désigné sous ce nom dans l'inscription de la fenêtre de la crypte : Lors, en fouissant la place, devant le Grand Autel de Grâce, trouva leu la basse chapelle, etc...

Nous ne possédons pas un seul dessin de cet autel célèbre, mais voici ce qu'un vieux tableau de l'ancienne Cathédrale d'Arras nous apprend de l'autel majeur adopté comme type : Sur le dessus de l'autel, repose le rétable orné et paré semblablement au-devant de l'autel ; sur la tranche du rétable, sont placés les reliquaires. Du milieu de cette tranche, s'élève un petit faisceau de colonnes qui supporte à la fois une crosse suspendant la réserve eucharistique et le bas de la croix à laquelle est attaché Jésus, entre trois anges qui recueillent le sang divin, et Marie et Jean, qui assistent à la mort du Sauveur. Autour de l'autel, apparaissent six colonnes où se dressent des anges qui portent les instruments de la Passion.

Moléon, dans ses voyages liturgiques, dit en parlant de l'église de Saint-Seine, près Dijon : « Aux deux côtés de l'autel, il y a quatre colonnes de cuivre et quatre anges de cuivre avec des chandeliers. On retrouve la même disposition à N.-D. de Paris. Le procès-verbal, dressé à Paris le mercredi 29 avril 1699, déclare en effet qu'on ôta d'abord les quatre piliers de cuivre qui étaient aux quatre coins de l'autel, sur le haut de chacun desquels il y avait un ange de pareil métal ». Enfin, le testament de Jean-Michel Bagnols, chanoine d'Esquay, pénitencier de l'église de Bayeux, mort en 1680, le 20 septembre, lègue au Chapitre la somme nécessaire pour paver le chœur de N.-D. de Bayeux, en pavé dur « *duriori lapide* », jusqu'au pied des angelots « *usque ad æneas angelorum effigies* » et l'acte de fondation de la procession de Pâques marque six cierges sur ces angelots « *Sex in Augelotis* ». Cette fondation est de 1647. Antoine de Caenchy, chanoine de Goupillières, et Pierre Bernier, chanoine de Castillon, en réglèrent tous les détails.

Ainsi, nous sommes sûrs que, loin d'avoir les dimensions et la forme actuelles, l'autel majeur était restreint entre les six colonnes de cuivre

surmontées d'un ange, disposition reçue dans beaucoup d'autres églises et rappelant les colonnes d'airain, autrefois dans le tabernacle de Moïse et dans le temple de Jérusalem. Toutefois, ces angelots n'étaient pas tellement adhérents à l'autel lui-même, qu'il ne fut facile de changer les courtines précieuses qui glissaient sur les tringles, entre les colonnes et formaient autour de l'autel une draperie et tenture d'honneur, variables selon les solennités, suivant les prescriptions du cérémonial ou des fondateurs et donateurs.

Comme il est mentionné dans les inventaires, plusieurs voiles ou housses pour couvrir les statues des Docteurs aux quatre cornières (lisez coins de l'autel), il faut admettre que les supports de ces nouvelles statues étaient, en quelque façon, du corps de l'autel. Peut-être étaient-ils la continuation des colonnes qui portaient la table de marbre que le Patriarche Louis de Harcourt fit si magnifiquement décorer. La précaution de munir ces statues angulaires de housses, nous indique assez qu'elles étaient, comme les angelots, placées à demeure : les autres ornements, croix, candélabres, etc., sont très nettement désignés comme étant déplaçables à volonté et habituellement repostés en dehors de l'autel.

Il est souvent question de l'autel de *retro*, de l'autel des *féries*. Or, cet autel, moins important, se trouvait en arrière de l'Autel de Grâce, sous le petit lustre ou couronne et si rapproché de la vieille croix-reliquaire, qui dominait la poutre liturgique, le tref dont nous avons parlé plus haut, que cet autel des féries était consacré à la Croix. L'Autel de Grâce était donc plus rapproché des deux degrés qui donnent aujourd'hui accès au sanctuaire. La place de l'autel désignée, sachant que les châsses sont déposées au-dessous et qu'il est lui-même couvert, aux jours ordinaires, d'un surtout à coulisse dont les parties se réunissent dans un pilier creux dissimulant les jointures, nous devons conclure qu'il avait la forme de table.

Sous cette table, les inventaires nous signalent les quatre châsses suivantes : 1° Saint Regnobert ; 2° Saints Raven et Rasiph, martyrs ; 3° Saint Antonin, martyr ; 4° Saint Pantaléon, aussi martyr. A droite et à gauche de l'autel, on plaçait la croix d'or et la croix d'argent, aux cornières, les quatre docteurs de l'Eglise ; au centre, la Notre-Dame d'argent, et sur les courtines de la table d'argent, l'Evangéliaire et l'Epistolier, garnis de vermeil. Au côté de l'autel, brûlait un torchet de cire devant la châsse de Saint Regnobert ; d'autre part, un autre torchet devant la châsse des Saints Raven et Rasiph.

Près de l'autel, il y avait : 1° la crédence pour le calice ; 2° les syndons

ou manuterges ; 3° les wimples (guimpes ou voiles), pour porter les oblations ; 4° un voile pour porter le Livre des Evangiles, et 5° le tronc pour les offrandes. Il y avait au moins huit tentures de couleurs différentes, suivant le temps et le degré des fêtes, pour couvrir le devant du tombeau de l'autel ; un doublier s'étendait sur la table de l'autel et on attachait sur son bord « un frontel ». En la table d'argent, ont été employés et sont entrés trois cent soixante-trois marcs deux onces quatre grammes de fin argent, dont la façon et dorure ont coûté autant environ comme la valeur dudit argent.

Les Anges de la Cathédrale de Bayeux

par M. l'Abbé LE LIÈVRE

Le plus ancien des livres, la Bible, qui rapporte, sous la forme la plus naturelle et la plus vraisemblable, les événements qui importent le plus à la famille humaine, n'a pas eu besoin de grandes controverses et de longs débats pour persuader nos pères de la valeur critique et historique de ses affirmations. Le peuple juif, son gardien-né et, disons-le, son gardien intéressé, avait trop bien veillé à l'intégrité native du texte lui-même et l'enseignement des premiers Pères, conséquence de celui des Apôtres et de la tradition chrétienne, assurait encore son incontestable valeur.

Devenue le Code de l'humanité, l'Ecriture sainte devait donc être accessible à l'humanité tout entière, dès que la politique des Césars, ainsi que leur religion vieillie, laissèrent le christianisme, sorti des catacombes et des arènes, s'abandonner à son expansion native ; or, Messieurs, les faits narrés par les Saints Livres et invoqués par les traditions chrétiennes, les peintures et les sculptures de nos édifices religieux les ont mis sous les yeux de tous : à l'homme, être corporel et raisonnable, les sens devaient servir de véhicule à la foi, et alors que la parole de l'orateur sacré ne retentissait plus dans les églises, la méditation de ses enseignements était facilitée par la décoration du saint lieu ; d'ailleurs, pour certaines natures, une impression salutaire et durable ne pouvait être obtenue que par l'effet extérieur et sensible de la peinture et de la sculpture : les yeux et les oreilles intérieurs de l'âme étaient bien là, mais elles ressemblaient parfois aux yeux et aux oreilles des statues de l'*In Exitu*, ou, pour être plus respectueux de ces déshérités que le Christ voulait sauver, il fallait que les objets matériels les impressionnent, comme autrefois la boue délayée par le Sauveur ou la salive recueillie de ses lèvres divines ouvraient les yeux de l'aveugle-né et les oreilles du sourd-muet.

Pour accomplir cette œuvre civilisatrice, l'art chrétien a su allier, dans des proportions admirables, une richesse d'imagination et une simplicité d'exécution qu'on ne retrouve plus aujourd'hui. Je dis proportions admi-

rables, parce que la nouveauté des sujets ou des doctrines à vulgariser nécessitait l'invention de types inconnus, je dis proportions admirables parce que la netteté dogmatique posait à la liberté de l'artiste des limites infranchissables, presque aussi étroites que celles que lui traçait la nature des édifices et des matériaux.

Nous avons, précisément, dans notre chère Cathédrale, par la sculpture et par la peinture, les preuves de notre proposition et, pour préciser davantage notre thèse et restreindre ce travail aux justes bornes des travaux habituels de notre section, étudions l'iconographie des êtres les plus élevés de la création, des Anges qui occupent un si grand rôle dans l'histoire de l'humanité, telle que nous la fournissent les saints Livres.

Au chœur, au transept, dans la crypte et dans l'une des rosaces du triforium, notre Cathédrale nous représente les anges. A ces divers endroits, le temps et les hommes, quelquefois plus cruels que le temps, les ont laissés tels que les firent nos sculpteurs et nos peintres. Si vous le voulez, nous les étudierons ensemble, mais après avoir préalablement exposé sous quels types on les pouvait théologiquement et artistiquement dépeindre.

Dans ce travail tout personnel que nous vous offrons, il y aura peut-être beaucoup à pardonner à l'austérité de la forme, quand le sujet traité est si beau et si fécond, votre fraternelle indulgence sait fort bien que Phidias et Appelles, Fra-Angelico et Michel-Ange, Jean Goujon et Pinaigrier ne nous ont pas révélé leurs secrets.

§ I^er^

Deux notions principales ont servi à l'art chrétien pour caractériser les anges, celles de leur nature et celle de leurs fonctions. Il est évident qu'exprimer en traits sensibles une nature toute spirituelle était plus difficile que la définir, cependant, les créatures sensibles les plus immatérielles, autant que la parole ou les arts les peuvent dépeindre, à savoir la lumière et le feu ont fourni les premiers éléments aux dessinateurs et aux peintres pour rappeler la nature de l'ange.

La mission de ce frère aîné de l'homme a donné plus de latitude à l'imagination des artistes: les anges sont des serviteurs *(fecit angelos ministros)*, disent les Saintes Lettres, il a fallu exprimer leur constante mobilité, les anges sont les lieutenants de Dieu, les gardes qu'il a mis près des hommes et des choses : leur vigilance et leur autorité ont pu à leur tour être symbolisées, enfin leurs fonctions auxquelles correspond l'éminence de leur nature les mettant plus en rapport avec Dieu, leur ont donné parti-

cipation plus complète aux perfections divines : leur sainteté et leur immortalité, images de la bonté et de l'immutabilité de leur Auteur et Maître, devaient fournir de nouveaux traits caractéristiques pour les représenter.

Tels étaient, selon nous, ou plus tôt tels sont d'après la théologie catholique le programme, l'idéal à remplir ; s'en écarter, c'est faire des anges d'après un idéal fantaisiste, auquel l'art et la théologie ainsi que le bon sens de nos pères n'auraient jamais donné d'approbation. Ces quelques notions préliminaires ne sont que la théorie esthétique et liturgique sur les représentations des Anges, arrivons maintenant au côté pratique, à l'application des principes. Indépendamment des formes diverses employées pour représenter les anges, deux caractéristiques les séparent tout d'abord de cette multitude de personnages, de tout ce monde dont peintres et sculpteurs peuplaient nos édifices religieux. Quand un texte sacré ou la nature de leur rôle ne les rapprochait pas de l'homme, par les *dimensions qu'on leur donnait et l'emplacment élevé qu'on leur assignait*, on les reconnaissait comme supérieurs à tous les êtres vivants sous les cieux, première caractéristique qu'il est bon de ne pas oublier. La seconde caractéristique est *le nimbe*, ce cercle lumineux encadrant leur visage et qui dans la symbolique chrétienne élève autant ceux qui en sont honorés au-dessus des êtres matériels et inférieurs, que le soleil et les astres sont eux-mêmes élevés au-dessus de la terre, et *ces ailes* qui les rapprochent encore plus du séjour de Dieu ou cachent aussi légèrement que pudiquement *ces formes corporelles que notre impuissance est forcée de leur donner* (1).

Au XII^e^ siècle, nous trouvons l'immatérialité de l'ange et son activité nettement exprimées par les roues enflammées munies d'ailes et d'yeux qui représentent assez bien les Anges de la prophétie d'Ezéchiel ; au XIII^e^ siècle, je reconnais encore la constante mobilité des anges dans ces ailes au nombre de deux attachées à leurs épaules, tantôt au nombre de quatre, deux aux épaules, deux aux parties inférieures, remplaçant pieds et jambes, du XII^e^ au XVI^e^ siècle dans ces ailes qui, suivant la description d'Ezéchiel, forment comme un vêtement aux messagers du Très-Haut. « Deux ailes s'étendent au-dessus de sa tête, deux ailes se croisent sur sa poitrine et deux ailes couvrent son corps ». Des temps les plus anciens jusqu'en notre art moderne, je retrouve encore cette mobilité dans cette

(1) Consulter L. Cloquet. ***Eléments d'iconographie chrétienne.*** — Desclée de Browner, Lille — Didron, *Iconographie.*

nudité des pieds qui est l'indice qu'aucune chaussure ne peut les arrêter et retarder dans les embarras du chemin, la promptitude et la spontanéité de leur obéissance nous sont donc suffisamment rappelées.

L'école byzantine, l'école italienne, les peintres flamands et des miniaturistes français (dès le XI[e] siècle), pour me représenter les anges comme lieutenants de Dieu et sentinelles placées par lui près des êtres d'un ordre inférieur, leur donnent la lance du guerrier et le sceptre du maître, et dans l'aigrette en forme de croix, ou le diadème qui surmontent leur tête, je reconnais l'autorité divine et la mission rédemptrice qui leur sont déléguées, pendant que les yeux, dont leurs ailes sont semées, m'inspirent confiance et respect pour leur vigilance. Admirons encore une autre adresse de nos artistes du Moyen-Age. Généralement, la figure humaine et ailée qu'on donne aux anges, revêt le double caractère de la jeunesse et de la force, et tient un milieu idéal entre la figure nettement caractérisée de l'homme parvenu à sa pleine virilité et les courbes tout à la fois molles et gracieuses d'un visage féminin entre l'adolescence et l'âge nubile. N'en soyons pas surpris, nos imagiers, peintres, sculpteurs, verriers ou enlumineurs, croyaient au surnaturel, et si dans la vie, ils se laissaient prendre aux réalités plastiques et sensuelles, toute pensée matérialiste et grossière semblait les fuir quand ils s'occupaient, nous ne dirons pas de leur art (ils étaient trop modestes pour se proclamer des artistes), nous dirons mieux de leur œuvre. Ils savaient donc bien que, par leur nature elle-même, les messagers célestes sont à l'abri de ces changements que la croissance et le temps amènent dans les êtres perfectibles et corporels, et ils n'osaient mettre dans leurs nobles images des Anges, les différences que le sexe amène dans les êtres moins parfaits qu'eux.

D'ailleurs, essentiellement incorporels et s'étant multipliés par la volonté créatrice de Dieu, et indépendamment les uns des autres, les corps prêtés aux anges ne devaient pas rappeler des nécessités matérielles et des fonctions dont ils sont exempts. Ainsi donc, rien qui montre la croissance ou la décrépitude, rien qui rappelle ce qu'un écrivain original, Toussenel, je crois, appelait l'attraction passionnelle. De là, jeunesse éternelle ; de là, beauté idéale de leur visage et de leur corps ; de là même, l'absence complète du corps. C'est, en effet, une adresse des peintres et des sculpteurs italiens, qui n'a pas échappé à nos maîtres en esthétique et archéologie sacrée, d'avoir dans leur représentation des anges, conservé seulement la tête et les épaules humaines, pour donner au visage expressif et ailé, les formes les plus idéales qui conviennent à

ce qu'ils appelaient « une âme sans corps » ; « c'est une de leurs définitions artistiques de l'ange », et c'est l'ange, « à ses formes lumineuses, à ses lueurs semblables à l'étoile du matin, à ses oriflammes flamboyants et brillants », dans lesquels leur immortel Dante, rival d'Ezéchiel, finissait par apercevoir et entendre les anges de Dieu. La tête et les yeux, ces mobiles et véridiques expressions et miroirs de l'intelligence et de la volonté, plus rapprochés des cieux que le reste de l'organisme humain, selon le mot d'Ovide :

Os homini sublime dedit cœlumque tueri
Jussit et erectos tollere ad sidera vultus,

les lèvres ou les phylactères organes parlants ou écrits des volontés divines, dont ils sont les exécuteurs, des ailes qui aident encore à s'élever plus près du séjour de Dieu, c'était certes bien assez avec leur science native et leur adresse instructive à harmoniser les couleurs, les lumières et les ombres, pour permettre aux Orcagna, Giotto, Guido et au B. de Friesole, de nous donner ces cours célestes, ces paradis qui feront de leurs toiles religieuses l'admiration universelle des siècles. Toutefois, Messieurs, aux fils de l'Italie, la Providence n'accorda pas (Dieu en soit béni), le monopole d'immatérialiser le plus possible les linéaments qui peuvent nous rappeler ces êtres célestes.

Ces figures calmes et reposées, où l'on ne retrouve aucune ressemblance avec des êtres bien aimés et connus, ces formes aériennes, qu'un simple trait indique et laisse deviner sur la pierre et sur le verre, ces pieds nus, que nulle boue terrestre n'atteint et que nulle chaussure n'a besoin d'en préserver, les blanches tuniques, les vêtements des fonctions sacrées ou ces ailes qui cachent aussi légèrement que pudiquement les formes corporelles que nous sommes forcés de donner aux purs esprits, ailes et vêtements qui se perdent insensiblement et qui s'atténuent peu à peu dans la teinte des nuées et des arcs-en-ciel, dans les pétales d'une fleur les courbes d'un fleuron et les enroulements d'une sculpture, le tout dans les hauteurs les plus aériennes de nos édifices, dans les clartés les plus mystérieuses de nos absides ou dans les splendeurs les plus éblouissantes de nos arcs triomphaux ne rappellent-ils pas la sainteté, la pureté de la nature angélique et aussi son élévation au-dessus de la nôtre.

Laissons donc loin de nos regards et de nos admirations ces anges peints et sculptés où se retrouvent facilement un Cupidon païen ou quelqu'enfant joufflu ; ne proclamons pas symbole de ces êtres supérieurs

et immatériels, quelqu'Antinoüs anatomiquement parfait, auquel on a donné des ailes ou quelque lascive pastourelle qu'on a rehaussée d'un chaste costume. Proclamons hautement indignes de représenter les messagers du Très-Haut, ces enfants frisés avec leur niais et perpétuel sourire, et ces jeunes filles aux blonds cheveux et à l'écharpe d'azur, dans leur pose d'extatiques ou de béates de contrebande, l'iconographie chrétienne des siècles prétendus gothiques, tout en voulant matérialiser l'immatériel, nous a fourni de plus graves et de plus intelligibles modèles et c'est ici que je reviens aux Anges de notre Cathédrale pour les comparer avec vous aux différents types que je vous indiquais au début de ces lignes.

§ II

Quand on entre dans la Cathédrale de Bayeux, l'élévation des degrés qui sont sous la tribune de l'orgue, donne à l'édifice tout entier plus de profondeur : le visiteur voit autour de lui se développer toutes les parties de l'édifice, les colonnes romanes de la nef et leurs curieuses archivoltes dérobent à moitié les collatéraux et les chapelles qui entourent l'édifice, un demi-jour mystérieux les laisse à peine deviner. Les grandes lancettes dépouillées de leurs verrières, ne semblent avoir perdu la série des saints personnages qui y étaient représentés que pour faire ressortir la combinaison majestueuse des deux styles superposés.

Dans cette première partie de la noble église, l'artiste voit réalisé l'accord théoriquement impossible, semblait-il, des constructions massives et trapues du style roman avec les élancements et l'élégance du style ogival. Les grands arcs de la Croix, par leur ouverture que n'obstrue ni siège, ni clôture de pierre, de bois ou de fer, laissent en pleine lumière la partie centrale de l'édifice et les supports de la Tour du Patriarche : on se rend mieux compte des proportions de l'édifice et de son plan général, mais l'œil se perd dans les magnificences de l'abside. Eh ! bien, c'est là, près des arceaux qui se croisent et s'embrassent pour recouvrir le maître autel, entre ce demi jour du cleristory et les nervures de l'abside, en face de ses feuillages du triforium qui veulent orner et comme dérober encore aux profanes la célébration des saints mystères que je veux vous présenter dans les fonctions qui leur sont naturelles, les intelligences célestes.

Les voyants de l'ancienne alliance les ont aperçues autour de Jehovah les unes formant sa cour, les autres se faisant ses serviteurs, et, dans ces

sommets de l'abside, où l'élévation et les demi-clartés permettent de ne traiter qu'un sujet vraiment céleste, le peintre de notre Cathédrale a représenté la glorification de la patronne de l'Eglise, ce que les Italiens appelleraient « *l'Incoronazione della Virgine* ». Voici, en effet, un Ange qui porte en ses mains un enfant, c'est bien là l'âme après la mort ; l'enfant est nu, plus de vêtement ; ainsi l'âme à la mort, laisse son corps à la terre, ce corps, vêtement, maison et prison pour elle. Il faut donc voir dans l'ange Michel, le grand receveur des âmes ; en face de lui, le Christ couronne sa mère, et à la retombée des arceaux, d'autres anges balancent l'encensoir. Et remarquons, en passant, l'unité de plan dans toute la décoration du chœur de la Cathédrale, unité que fait oublier la diversité du coloris et du dessin des artistes.

Le sujet principal, c'est bien ce couronnement de Marie, expression suprême de la reconnaissance du Verbe incarné pour les soins maternels qu'il reçut de la Patronne de notre Eglise, c'est bien le couronnement de Marie, premier fondement de toute espérance après l'Ascension et la Résurrection du Christ, pour toute âme qui redoute l'humiliation du tombeau et qui s'effraie des incertitudes apparentes de la vie future après la résurrection. Or, pour mieux faire pénétrer cet enseignement, pour attirer l'attention sur cette scène, à la fois mystérieuse et sublime, la longue file de nos saints Evêques, gardiens-nés et époux de l'église Sainte-Marie de Bayeux, se déploie dans les autres travées du chœur sur deux rangs.

De quelque côté qu'on les aperçoive, ils se regardent comme admirant unanimement le triomphe de Marie et les hommages que lui rendent son Fils et les Anges. En partie visibles de la nef, ils semblent convier les fidèles à admirer et à louer avec eux. Tout est calme et plein de sérénité en eux, il y a quelque chose de majestueux, et, à la raideur du trait qui les dessine, on croit reconnaître que leur rôle et leur bonheur sont désormais immuables. Les douzes figures d'évêques sont, en effet, la reproduction d'un type unique, dont on a varié le coloris.

Nous ferons la même observation pour les anges de l'abside : les anges thuriféraires appartiennent aussi à un type uniforme, mais pour le coloris il est le même ; à droite et à gauche, la raideur des personnages est moins accusée que dans les bustes épiscopaux. Avant de retrouver d'autres anges à l'oculus de la voûte de l'arc triomphal, on nous permettra bien de justifier incidemment l'importance que nous attachons à ces anges de l'abside. Ces peintures sont-elles aussi remarquables que nous le préten-

dons, n'y a-t-il pas dans notre église d'autres représentations angéliques où le coloris, le dessin, l'idéal même semblent plus dignes d'intérêt?

Pour apprécier une œuvre d'art quelconque, il y a, je crois, deux éléments nullement négligeables: les connaissances esthétiques de l'appréciateur et le rapport réel de l'œuvre à appécier avec le beau. Or, Messieurs, je l'avoue en toute sincérité, en fait de connaissances esthétiques, je puis trouver ici plus d'un maître et je saisis déjà dans les regards et la pensée, sinon sur les lèvres de mes auditeurs, la fine raillerie du fabuliste Phèdre :

Ne sutor ultra crepidam

et malgré cette clameur de haro, je poursuis et déclare que mon esthétique à moi n'est pas dans la perfection des lignes, l'harmonie des proportions, l'accord à la fois naturel et savant des couleurs. mais dans l'expression sensible, appréciable du sujet. Or, ici, on voulait peindre un ange, on voulait que cette créature, à part dans l'échelle des êtres, ne fut pas confondue avec d'autres, on la voulait dans son rôle et à sa place et je reconnais qu'ici l'ange est parfaitement caractérisé, qu'il garde son rôle et la place qui lui convient : le sujet que le peintre a voulu traiter me paraît compréhensible, et s'il m'était permis de parler un langage moins académique que celui qui est de mise ici, s'il y avait un livret comme au Salon ou aux Musées, en face du titre indiqué par notre peintre et en face de son œuvre, je m'écrierais : *c'est vraiment ça !*

Mon bagage esthétique, que je porte avec moi, comme Bias portait tout son bien, ou comme le Roi de France, au dire de Bautru, portait tout son conseil dans sa tête, est trop mince pour que ce jugement *à priori* soit irréformable.

J'examine donc mes anges en eux-mêmes. Les traits sont grossiers, une simple ligne marque les contours ; il n'y a pas d'ombres, pas de proportions, pas de couleurs habilement fondues, et j'appelle cela objet d'art : mais c'est une horreur ! Que ne parle-t-on de ces anges, aux traits fins, presque idéalisés, où le regard et le sourire sont si bien exprimés, à la démarche pieuse et élégante, aux habits pudiques et coquets à la fois. Que ne parle-t-on de ces ravissantes créations des grands peintres, où chaque partie, chaque trait, chaque coup de pinceau dénote une connaissance profonde de la nature ; des proportions, des phénomènes de la vie réelle et des ressources de l'art.

Phèdre, qui semblait me flageller tout à l'heure par son « *Ne sutor ultra crepidam* », défend ici le peintre de nos anges.

Pourquoi, semble-t-il dire, demander à un peintre obscur de la Normandie, qui n'a guère connu que le soleil terne de sa patrie ou les brumes de la verte Erin, les tons chauds et harmonieux, les couleurs si brillantes au beau soleil de la Provence ou sous le ciel de l'Italie. Vous voulez que dans une ville où la belle antiquité a laissé peu de traces, loin des maîtres des grandes cités, sans les ressources ou les inspirations que procurent la vue des chefs-d'œuvres, sans les études préalables par l'école et les livres, et sans les travaux préparatoires de l'atelier, peut-être aux prises avec la misère et sans autre espoir qu'un insuffisant salaire, notre peintre vous ait donné un chef-d'œuvre : *Ne sutor ultra crepidam.*

Excusez-moi de laisser parler Phèdre à ma place, mais il me semble qu'il est dans le vrai, et que ce qui donne à nos peintures leur valeur indépendamment de leur rapport exact avec ce qu'elles avaient à représenter, c'est qu'incontestablement pour leur époque avec les théories et les moyens d'exécution, alors de mises, elles disent ce qu'elles voulaient et ce qu'elles devaient dire, et j'ajouterai que, malgré l'imperfection matérielle qui souvent les dépare, la plupart des œuvres picturales ou sculpturales du Moyen-Age ont ce caractère de vérité indéniable « et si le beau est la splendeur du vrai », partout où le vrai apparaît en elles, on doit leur reconnaître de la beauté et, par conséquent, une valeur artistique.

Maintenant j'avoue que cette valeur artistique apparaît davantage dans les anges de l'oculus du transept. Vous les voyez comme moi, n'est-ce pas, dans les pétales de cette rose aérienne au calice étoilé, avec la couronne et l'encensoir ou les maintes jointes. Il y a bien là encore quelque chose d'idéal, mais leurs vêtements semblent avoir été portés, leurs visages et leurs mains, bien que nullement contractés par quelque souci ou par quelque effort, paraissent même en cette éternelle immobilité qui leur est donnée par leurs fonctions de suppliants ou d'assistants aux saints mystères, avoir vécu d'une vie humaine; ils ont, contrairement à la déesse décrite par Virgile, quelque chose de mortel.

A l'abside comme à l'oculus du transept, il n'y a, en somme, en dehors de leur âge qu'elle porte sur elles, rien de très spécial à étudier dans les représentations angéliques: c'est, pour les uns comme pour les autres, la tunique ceinte et aux manches étroites. Les Anges de la Salle Capitulaire et de la Crypte nous rappelleraient quelque chose de particulier à notre pays et à ses usages, au temps où ces anges furent peints dans ces deux parties de notre chère Eglise. Nous trouverons là, si vous le voulez bien, matière à de nouvelles études.

EXPLORATEURS ET SOLDATS

DE BÉCHEVEL

Par le Capitaine PAIMBLANT DU ROUIL

Les succès du jeune de Béchevel, au Collège de Bayeux, ont été avant-coureurs de l'abondante moisson de lauriers, coupés ensuite sous tous les cieux du monde.

A l'*Ecole Militaire d'Infanterie*, major de la promotion de 1879, de Béchevel, devenu Officier d'Infanterie de Marine, premier à l'étude, voulait être aussi des premiers au danger et à l'honneur. La lecture des ordres au corps expéditionnaire du Tonkin et de l'*Historique des principales opérations*, montre qu'il suivit exactement sa ligne de conduite.

D'une façon remarquée, il fit ses premières armes, pendant la campagne de Tunisie. Appartenant à l'armée de terre, il obtint de passer dans l'infanterie de marine et d'aller se battre au Tonkin. Du 20 août 1885 au 20 février 1888, il y fit un premier séjour, au cours duquel il a vite donné la mesure de sa valeur. Dans un ordre aux troupes expéditionnaires (n° 51), le général Munier, commandant la division d'occupation, le montre se distinguant dans la poursuite des pirates de la rive droite du Fleuve Rouge et dans les combats contre les bandes du Bo-Giap. Celles-ci, solidement retranchées dans les positions de Deogo (2 janvier), sont d'abord ébranlées par une vive fusillade, puis chassées de leurs retranchements et bousculées à la baïonnette. Le lendemain (3 janvier), la colonne, continuant sa marche sur Dai-Lidi, trouve les bandes chinoises, couvrant cette localité et ayant pris position au col de Hon-Baï. L'avant-garde, entraînée par un vigoureux officier, le lieutenant de Béchevel, du 2e tirailleurs tonkinois a bientôt raison de leur résistance. La section composant cette troupe, perd le septième de son effectif et, seule, malgré cela, enlève les rochers derrière lesquels l'ennemi est établi. Le général commandant la division, dit le même ordre, est heu-

reux de porter à la connaissance des troupes la brillante conduite de cet officier (Hanoï, 22 janvier 1887).

Rentré en France l'année suivante, de Béchevel repart sans tarder pour le Tonkin, où il demeure du 10 juillet 1891 au 19 octobre 1893. Il s'y comporte avec la même vaillance que durant son premier séjour.

Le 13 février 1892, le général en chef cite à l'ordre du jour (n° 11) des troupes de l'Indo-Chine, la magnifique conduite du capitaine de Béchevel. Le 26 décembre, celui-ci, qui escortait un convoi, avec 40 légionnaires et 100 tirailleurs, ayant appris l'existence d'un repaire fortifié des pirates, à Qui-Uham, non loin de la route qu'il suivait, « fit preuve, dit le général Reste, d'un remarquable esprit de décision et d'initiative, en marchant aussitôt sur cette position, avec une partie de l'escorte, qui n'était pas indispensable au convoi. L'avant-garde fut accueillie par un feu de salve, tiré à moins de 100 mètres. Elle se déploya aussitôt et se porta vivement en avant. Les difficultés du terrain ne permettaient pas d'opérer un mouvement tournant ; il fallut attaquer de front les ouvrages qui fermaient l'entrée du chemin conduisant au repaire. Des feux nourris furent dirigés sur cet obstacle, dont les retranchements successifs furent escaladés et les défenseurs mis en déroute. Les assaillants subirent peu de pertes, grâce à la rapidité et à la vigueur avec lesquelles fut dirigée cette attaque. »

Quelques jours après, le 6 janvier, lit-on dans l'*Historique des principales opérations militaires* (du 11 mars 1892, 3e territoire militaire, cercle de Yen-Baï), M. le capitaine de Béchevel, à la tête de 60 légionnaires, 6 canonniers et 140 tirailleurs, quitte Phu-an-Binh et se dirige sur Muong-Son, où les pirates ont été signalés. Il les atteint, le 7, à Lang-Day. La colonne est fractionnée en trois groupes, qui se dirigent sans bruit sur l'emplacement occupé par l'ennemi. Le capitaine conduit si habilement sa troupe que les pirates, complètement surpris, se débandent immédiatement et ne se ralient qu'à 500 mètres plus loin, vers un col, situé au nord-ouest. Là, ils tiennent quelque temps et ripostent à nos feux, mais sont bientôt obligés de battre en retraite. Le résultat obtenu fut important, le butin considérable. De plus, 9 prisonniers des pirates furent délivrés.

Le 15 mai suivant, le capitaine de Béchevel, avec 10 légionnaires et 80 tirailleurs, atteignait une bande de 100 fusils, la taillait en pièces et délivrait 21 prisonniers. Un ordre général porta ce fait brillant à la connaissance des troupes de la 2e brigade expéditionnaire.

En juillet 1892, sa valeureuse conduite valut au capitaine de Béchevel, qui avait encore obtenu deux lettres d'éloges du général en chef, au sujet de différentes autres affaires, la croix bien gagnée de Chevalier de la Légion d'honneur.

Ce sommaire exposé des services de de Béchevel, est le prélude d'un autre récit, où l'on constatera la montée infatigable du courage, de la gloire et de la vertu militaire.

Les pages illustrées encore, à Madagascar, par le commandant de Béchevel, sans les faire oublier, sont toujours dignes de celles écrites par le Lieutenant et par le Capitaine ; elles les égalent en mérite ; parfois, elles les surpassent, même.

Présentation et Collation des Bénéfices

(DU DIOCÈSE DE BAYEUX)

1436-1445

M. de Toustain, ancien président de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux, auteur de divers opuscules normands estimés, une notabilité bibliophile, avait apporté tous ses soins à rassembler une bibliothèque renommée et par ses volumes imprimés et par ses précieux documents sur notre région.

Doué d'une fortune qui lui permettait de satisfaire ses goûts, cet amateur ne négligeait aucune occasion de se procurer tout ce qui était relatif à notre histoire locale. C'est ainsi que, sans cesse à la piste des collections à vendre, il avait acquis la plus grande partie de ce que M. Lambert, le premier bibliothécaire de notre ville, avait drainé au cours de sa longue carrière, commencée dans les bureaux de la Sous-Préfecture.

L'esprit large de notre ancien et regretté Président lui faisait ouvrir libéralement aux chercheurs l'accès de ses richesses documentaires. Celui qui écrit ces lignes y puisa plus d'une fois, et ce fut, en 1876, qu'il y rencontra un petit registre en papier, de 83 feuillets in-4°, recouvert en parchemin, aux marges corrodées, à l'encre pâlie dans les endroits humides où il avait séjourné, certainement provenu des archives capitulaires ou épiscopales, et passé dans la collection Lambert aux jours du partage des dépouilles opimes de l'ancien régime.

Ces quelques feuilles, titrées *Présentations et Collations des Bénefffices* du diocèse de Baïeux, comprennent presque dix années, du 27 décembre 1436 au 17 février 1445, et renferment naturellement les noms des patrons ou présentateurs et ceux des titulaires anciens et nouveaux. Contemporain de l'occupation anglaise pendant la guerre dite de Cent Ans, c'est une mine précieuse, où l'on peut trouver à chaque filon, et les noms des Anglais auxquels le vainqueur avait départi les biens des patriotes et les

noms des Normands qui se rallièrent au gouvernement de l'envahisseur.

Nous le publions aujourd'hui, non *in-extenso*, parce que ses courtes formules sont toujours identiques, mais en le résumant sous la forme d'un tableau synoptique permettant d'embrasser d'un coup d'œil, le bénéfice dont il est question, le doyenné auquel il appartient, le patron ou présentateur, la date de l'acte, sa cause, l'ancien et le nouveau titulaires.

Habent sua fata libelli ! Ce manuscrit, — passé des mains de M. de Toustain dans les mains d'un autre amateur, — vendu, il y a quelque temps, aux enchères avec la collection de celui-ci, — est actuellement la propriété de M. Bridoux, un libraire de Tours, qui l'offre aux acquéreurs.

ABBRÉVATIONS

EMPLOYÉES DANS LE TABLEAU SUIVANT

A — Admission.
Abl — Privation.
C — Collation.
D — Démission.
E — Evacuation ou Délai.
I — Incompatibilité.
M — Permutation.
O — Décès.
P — Présentation.
R — Réfutation ou refus 3e colonne, et résignation 5e colonne.
Re — Replétion.
Rel — Entrée en Religion.

Ben — Beneficium.
C — Clerc.
Cap. — Capelle.
Ch^e — Chanoine.
Ch^r — Chevalier.
D — Dame.
Di — Diacre.
Dlle — Demoiselle.
Dis — Discrète.
Ecc — Ecclesio.
Esc — Escuier.
F — Frère.
Lep — Lépreux, Léproserie.
M^e — Maître.
Man. — Manerium.
Mons. — Monseigneur.
N. D. — Noble dame.
N. H. — Noble homme.
N. S. — Noble seignenr.
P. — Prieur.
Parr. — Parrochialis, paroisse
Pbre — Prêtre.
Pers. — Personatus.
Port. — Portio.
Port. alt. — 2e Portio.
Port. min. — Portio minor.
Preb. — Prébende.
S. D. — Sous-Diacre.
Sg^r — Seigneur.
Subst. — Substitut.
Vén. — Vénérable.
Vic. Gén. — Vicaire Général

DOYENNÉS

1 Caen.
2 Cambremer (exemption).
3 Campigny.
4 Cinglais.
5 Condé-sur-Noireau.
6 Couvains.
7 Creully.
8 Douvres.
9 Evrecy.
10 Fontenay-le-Painel.
11 Maltot.
12 Thorigny.
13 Trévières.
14 Troarn.
15 Vaucelles.
16 Villers.
17 Vire.

MOIS	JOUR	BÉNÉFICE		PRÉDÉCESSEUR
1436				
Décemb.	22	C. cap. B. M. de Culleyo	11	Jacques Anquetil
	22	C. cap. B. M. Magdalene de Briseta ecc. de Urvilla	4	Pierre Heudes
	22	P. pri. seu par. ecc. Sti Martini de Rosel	11	F. Richart de Maugr
	28	C. cap. de Mesnillo Rabel	15	M^e Gervais de Larch
	31	C. pri. de Rosello	11	F. Guillaume d'Aun
	31	C. ecc. Sti Martini de Cadomo	1	Pierre Guermond
Janvier	5	C. ecc. de Montefiqueto	12	. . . . Pouchin
	5	C. pri. de Alba Herba	11	. . . . .
	7	C. ecc. de Garsalia	15	Hubert Belliart
	7	C. ecc. S. Quintini de Nemoribuzalle	12	Bernard Martin
	17	C. ecc. de Barbavilla	3	Jehan Fournil
	17	C. Prati Algie, in exempt. Cambremer	2	Pierre Bougy
	22	C. 2^e port. de Rupetra	14	Guillaume Vavasseu
	23	C. ecc. de Monfrevilla	6	Jehan Martin
	26	C. scolarum de Arello	6	. . . . .
	30	C. cap. Sti Ludovici de Bény	17	Robert Galleren
	30	P. ecc. de Angiervilla	13	Jehan de Lisle
Février	5	C. ecc. de Christot	10	Richard Olivier, vica
	7	R. Sti Clementis de Juvigneio	10	Richart Rebours
		pr. antérieure	9	Richart Rebours
	14	C. cap. B. M. in manerio de Culleyo	11	Jacques Anquetil
	18	P. Sti Hilarii de Bavent	14	Jehan Tiphaine
	18	P. pers. Sti. Clari seu cap. dicti loci	6	Jehan Tiphaine
	20	P. Sti Martini de Combray	4	. . . . .
	20	P. ecc. de Plana silva	12	Jehan Pestel
	20	P. ecc. de Vidovilla	12	Jehan Masseline
	21	E. cap. Sti Georgii in man. de Mesnillo Ricardi in parr. de Matthieu	8	Pierre Le Riche
Mars	2	P. Ecc. de Mutreceyo	4	M^e Guillaume de la Vil

Vacances	SUCCESSEUR	PRÉSENTATEUR
	Denis Yon	Christophore Ayscowe, procᵉᵘʳ de Jehan Ayscowe
	Hubert Belliart	Mᵉ Richard de Courcy, curé du lieu
	F. Guillaume d'Aunay	Prieur du Plessis-Grimould
	Mᵉ Jehan Dupont	Mᵉ Henri de [Larchamp.] pbre Sgr du lieu
ous ur	F. Radulphe Hue	Prieur du Plessis-Grimould
)	Jehan Roger, pbre.	Abbesse et Couvent de Sᵗᵉ-Trinité de Caen
)	Jehan	Le Roi
	F. Jehan de M.....	Abbé d'Ardennes
	Pierre Heudes	Abbé et Couvent de St-Etienne de Caen
)	Michel Lescurion	Abbé et Couvent d'Ardennes
)	Guillaume Le Chamberier	Jehan Wellinc et Jehan Le Chamberier, procʳˢ de Walter de Hunguersford, chᵉʳ
)	Nicolas Farrollet	L'évêque de Bayeux
	Henri Vavasseur	Prieur des Deux-Amants
)	Thomas Laloe	Guillaume et Jehan Haisent
	Thomas Guillebert	. . . . .
)	Richart Le Faucheur	N. S. Jehan Martel, chᵉʳ
	Nicolas Le Valloiz	Les Seigneurs, Doyen et Chapitre de Bayeux
	Roger (Robert ?) de (Sauves)	N. S. Jehan Martel, chᵉʳ
)	Robert Bacon, pbre.	Agnès, déguerpie Richart Gaalon de Juvigny
)	Jehan du Mont	Jehanne de Juvigny
)	Richart de la Villette	Le Roi
)	Pierre Revoil	Robert Haudain, Sgr de Bavent, esc. à cause de Jehanne Chrestien, sa femme
)	Jacques	Abbé et Couvent de Cerisy
	Guillaume de	G. Le Beauvoisien, esc.
	Guillaume Pestel	Abbé et Couvent de Savigny
)	Nicolas Breton	Abbé et Couvent de Longues
)	?	Philippes de Celles et Jehanne Labbey, sa femme. — Procès avec l'Evêque.
	Durand Dieudonné Mᵉ ès arts et bachʳ en décret	Le Roi

MOIS	JOUR	BÉNÉFICE		PRÉDÉCESSEUR
	3	P. Sti Petri de Barbereyo	4	Jehan de Vaux
	5	R. Ecc. de Mutreceyo	4	Me Guillaume de la V
	7	C. Ecc. de Angiervilla	13	Jehan de Lisle
	7	P. Ecc. de Escremevilla	13	Me Thomas de Cour me en théol.
	9	P. Ste Honorine de Mutreceyo	4	Me Guillaume de la Vi
	9	P. Sti Vigoris de Columbo	11	F.-Jehan du Moncel.
	10	P. Ecc. de Anglicavilla pro min. port	13	Guillaume Veron d quault
	13	C. Ecc. de Plena Silva	12	Jehan Pestel
	13	P. et C. Ecc. seu vicariatus de Duobus Jumellis	13	Jehan de Agniaulx
	17	R. Cap. de Mesnillo Ricardi, in man. de Mathieu	8	Pierre Le Riche
	18	C. Ecc. Sti Albini de Berneriis	8	Me Louis de Verignie
	22	C. Ecc. Sti Supplicii de Siccavilla	11	Robert Galeren
	25	C. Ecc. de Escremevilla	13	Me Thomas de Cour
	27	C. Min. port. de Anglicavilla	13	Guillaume Veron d. quault
1437				
Avril	11	C. Ecc. de Mutreceyo	4	Me Guillaume de la Vi
	19	C. Pri. seu Domus Dei Cadomensis	1	F. Jehan Le Rouge
	22	C. Pri. de Clinchamps	4	F. Simon Anquetil
Mai	21	C. Cap. de Crulleyo in castro	7	Me Jehan Burgel
	28	P. Ecc. Sti Silvini de Martinvilla	4	Jehan Bigot
Juin	7	P. Ecc. Sti Gaufridi de Plumetot	8	Pierre Bouchey
	22	P. Ecc. Sti Mesnillo Patricii	10	Guillaume de Baillie
	25	C. Ecc. Sti Silvini de Martinvilla	4	Jehan Bigot
	25	C. Ecc. de Plumetot	8	Pierre Bouchey
	26	P. Sti Petri de Capella Bische	5	Jehan Baudin (ier ?).
Juillet	3	R. Ecc. de Mutreceyo	4	Me Guillaume de la Vi
	22	C. Ecc. de Mesnillo Patricii	9	Guillaume de Baillie
Août	2	C. Ecc. de Capella Bische	5	Jehan Baudin (-ier ?)
	3	P. Ecc. de Monfrevilla	6	Thomas Laloe
	22	P. Ecc. B.M. de Luperiis, pro alt. port.	13	Hubert Beliart
Septemb.	5	P. Ecc. de Bures	12	Jehan Le Dos

Les Vacances	SUCCESSEUR	PRÉSENTATEUR
)	.....Durant	Abbé et couvent de Fontenay
[	Jehan Portefaiz	Le Roi
ℓ	Nicolas Le Valloiz	SS. Doyen et Chapitre de Bayeux
1	Marin de Locelles	Le Roi
ℓ	Jehan Portefaiz	Le Roi
ℓ	f. Jehan Cousin	Abbé d'Ardennes
)	Gabriel de Pierres	Henri de Govys
ℓ	Guillaume Pestel	Abbé et Couvent de Savigny
)	Gautier V...	Abbé de Cerisy
)	Jacques Fumée	L'Evêque de Bayeux
)	Radulphe de Langronne	Pierre de Langronne
)	Jehan Courtois	N. S. Jehan Martel, ch^{er}
[	Marin de Locelles	Le Roi
)	Gabriel [de] Pierres	Henri Govys
.	Jehan Portefaiz	Le Roi
.	f. Simon Anquetil	Les Bourgeois Jurés de Caen
.	f. Jehan Le Rouge	f. Simon Anquetil, prieur
.	Pierre Geilant	Harteulx Vaucloux, ch^{er}, Sgr de Creully
	Jehan Baudouin	M^{e} Robert de Fontaines
.	Pierre Toustain	L'Evêque de Lisieux
	Jehan de Columbières	N. S. Jehan Martel, ch^{er}
	Jehan Baudouin	M^{e} Robert de Fontaines
.	Pierre Toustain	L'Evêque de Lisieux
	Robert Flaut	Guillaume Miners, baron de Flers
) I	M^{e} Durand Dieudonné	Le Roi
.	Jehan de Columbières	Jehan Martel, ch^{er}
	Robert Flaut, pbre	Guillaume Miners
	M^{e} Olivier le Cesne	Jehan Haisent, Sgr de Monfréville
[	Jacques Goulley, pbre	Chapitre de Bayeux
.	Robert Le Vasnier	Allain de Bures

MOIS	JOUR	BÉNÉFICE		PRÉDÉCESSEUR
Septemb	5	C. Scolarum de Bosco alle	12	. . . . .
	20	C. Ecc. de Monfrevilla	6	Thomas Laloe
	25	C. Ecc. de Bures	12	Jehan Le Dos
	28	P. Cap. B. M. de Valle	10	M^e Richard Portefa
Octob.	1	P. Sti Ægidii de Cadomo	1	M^e Jehan Quatrans
Novemb	17	C. Cap. B. M. de Valle	10	M^e Richard Portefai
	21	P. Ecc. B.M. de Capella Enguerbout	17	Mathieu Le Vavasse
Décemb	12	C. Ecc. Sti Ægidii de Cadomo	1	M^e Jehan Quatrans
	13	C. Ecc. B.M. de Capella Enguerbout	17	Mathieu Le Vavasse
	24	P. Cap. Sti Johannis de Varavilla	14	Michel de Moncauv
Janvier.	3	P. de Maigneyo	15	Nicolas Regnoult
	3	P. Cap. B. M. de Turi	4	Amaury du Prey
	19	E. Cap. de Varavilla	14	Michel de Moncauv
	24	P. Cap. B. M. de Pratis, in manerio de Maiseyo	13	M^e Richard Gohier
	24	P. maj. port. de Asneriis	13	Nicolas de Moncauv
	28	P. Cap. Sti Georgii, in manerio de la Mote de Serny	4	Thomas Fortin
	31	R. de Profundo rivo supra Odonem	10	M^e Guillaume d'Aug
Février	3	C. Cap. B. M. de Pratis, in manerio Maiseyo, pro alt. port.	13	M^e Richard Gohier
	5	P. Ecc. B. M. de Fiervilla	9	Dom Eustache Lemo
	5	P. Sti Andree de Fontaneto	10	Pierre Angot
	9	C. Cap. B. M. de Turi	4	Amaury du Prey
	16	P. de Villari Sicco	7	Alexandre Liber
	27	P. Cap. fundate in man. de Culleyo	11	Richard de la Villett
	28	C. Ecc. de Fiervilla	9	D. Eustache Le Moin
Mars	1	C. Ecc. de Profundo rivo super Odonem	10	Guillaume d'Auge
	2	C. de Monfrevilla	6	Thomas Laloe
	7	C. de Gresillers (St-Georges)	5	
	11	C. Cap. seu Domus Dei de Varavilla	14	Michel de Moncauvii
	11	C. Ecc. de Villari Sicco	7	Alexandre Liber
	15	C. Sti Georgii de Mota	4	Thomas Fortin

Vacances	SUCCESSEUR	PRÉSENTATEUR
.	Simon Picart	. . . . .
1	Me Olivier Le Cesne	Jehan Haisent, escer
1	Robert Le Vasnier	Alain de Bures
1	Guillaume de la Villette	Le Roi
)	Me Nicolas Blondel	Abbesse et Couvent Ste-Trinité de Caen
1	Guillaume de la Villette	Le Roi
)	Jehan Quenivet	Olivier de Clinchamp, cher
)	Me Nicolas Blondel	Abbesse et Couvent Ste-Trinité de Caen
)	Jehan Quenivet	Olivier de Clinchamp, cher
)	Michel Marguerie, c.	Pierre Marguerie, cher
)	Michel Lescurion.	Richard du Boulley, escer
)	Me Jehan du Bourguel	Le Roi
.	. . . . .	*Ob* Radulphe de Saffrey (procès)
)	Jehan Rogier	N. D. Guillemette d'Esquay, ve Jehan Hoguet, cher, Sgr de Maisy et Argouges
)	Me Le Paysant	N. H. Jehan Fastolf, Sgr de Beaumont-le-Richard
1	Guillaume de Lestre	N. H. André Ongart
.	Pierre Trophardi, c.	Abbé et Couvent de Cerisy
)	Jehan Rogier	N. D. Guillemette d'Esquay, à cause de sa dot
.	Pierre Angot	Abbé et Couvent St-Etienne de Fontenay
.	Dom Eustache Lemoine	id.
)	Me Jehan du Bourguel	Le Roi
.	Pierre Liber, c.	L'Abbé de Fécamp
.	Me Durand Dieudonné	Guillaume Biot, Sgr de Cully
.	Pierre Angot	Abbé de St-Etienne de Fontenay
.	Pierre Trophardi	Abbé de Cerisy
.	Olivier Lecesne	Jehan Haisent, escer
.	Philippe Fumée	Guillaume Miners, escer
.	Jehan Saffray	Pierre Marguerie, chever
.	Pierre Liber	Abbé de Fécamp
.	Guillaume de Lestre	André Hongart, chever

MOIS	JOUR	BÉNÉFICE		PRÉDÉCESSEUR
1488				
Avril	17	C. Cap. de Cully (in manerio)	11	Richard de la Villette
	21	C. B. M. de Quilleyo	15	de Monchamps, pbre
	23	P. maj. port. de Asneriis	13	Denis le Boucher
	26	R. Ecc. Sti Remigii supra Vrnam	4	Estienne Grassin
	28	E. de Groesilliers (St-Georges)	5	»
Mai	1	C. Sti Remigii supra Vrnam	4	Estienne Grassin
	5	P. Sti Gatiani in domo sive hospitali cœcorum Cadomi	1	Pierre Laurence
	8	R. ad cap. Sti Gatiani Cad.	1	Id.
	12	C. maj. port. de Asneriis	13	Denis Le Boucher
	19	E. Sti Remigii supra Vrnam	4	»
	24	P. Cap. vel preb. B. M. du Val de Tilly	10	Me Guillaume Dester
	25	P. ad maj. port. Sti. Petri de Jonqueyo	14	Roger de la Mare
Juin	2	P. Sec. port. de Maigneio fragilli	15	Nicolas Regnoult
	4	P. de Longa rea, pro min. port.	10	Henry de Creully
	5	P. Cap. B M de Fontibuz le Pin	4	Guillaume de Estervi
	19	C. Ecc. de Maigneio Fragilli	15	Nicolas Regnoult
	19	P. Ecc. de Arqueneyo	8	Michel Gosse
	19	P. Sti Martini de Condeto supra Viriam, pro alt. port.	12	Me Pierre Gouhier
	19	R. Sti Martini de Condeto supra Viriam, pro alt. port.	12	Me Pierre Gouhier.
	21	C. Sti Petri de Junqueyo, pro maj. port.	14	Roger de la Mare.
	21	P. Sti Petri de Petris (Serait-ce St-Pierre-des-Ifs ? dioc. de Lisieux).	17	Me Guillaume Le Nor
	24	P. de Amblia	7	Pierre du Prey
	27	C. de Longarea, pro min. port	10	Henri de Creully
	27	C. de Longarea, pro min.	10	Henri de Creully

Vacances	SUCCESSEUR	PRÉSENTATEUR
	Mᵉ Durand Dieudonné	Guillaume Biot, Sgr de Cully
	Jehan Hommey	Abbé de Barbery
	Nicolas Ruby, pbre	Le Roi
	Denis Leboucher	Le Roi
	Philippe Fumée	Robert l'Hermite, procʳ du Roy, c/ G. Miners
	Jehan Heute, c.	
	Richard Olivier	Jehan Durant, Sgr temporel du lieu
)	Jehan Lecornu	Ysart Le Sens
	Nicolas Ruby, pbre	Robert Boutevillain
	Denis Le Boucher	Le Roi
)	Thomas Bray, pbre	Robert Lermite, procʳ du Roy, c/ Jehan Durand
)	Pierre Lohier	Roi de France et d'Angleterre
)	Philippe Lambert, pbre	Dlle Jehanne de Henditot
)	Richard Le Hérichie	Richard du Boulley, esc.
)	Eustache Calot, c.	Mᵉ Jehan Le Hérichie, meneur des enfants Louis Le Hérichie et Jehannète de Combray
)	Philippe Lambert, pbre	Roi de France et d'Angleterre
)	Robert Devisebec	Richard du Boulley, esc.
)	Henri des Mostiers	Abbesse et Couvent de Caen
)	Mᵉ Conrad du Quesne	Bertrand des Moustiers
)	Pierre Lohier, pbre	Radulphe Le Carpentier
)	Jehan Boudier	Delle Jehanne de Henditot
)	Mᵉ Pierre Baudry	Abbé du Val Richer
)	Richard Le Boucher	Guillaume Le Villain, bourg. de Caen
)	Richard Le Hérichie, c.	Mᵉ Jehan Le Héricy, escᵉʳ
)	Denis le Bouchier, pbre	Le Roi ou Jehan Durand

MOIS	JOUR	BÉNÉFICE		PRÉDÉCESSEUR
Juin	28	C. pers. de Manerbia	2	Me Jehan Pinchon
	28	R. de Longarea, pro min. port	10	Henri de Creully
	29	C. de Viria	17	Henri Amiot
	30	C. Sti Remigii supra Vrnam	4	Estienne Grassin
Juillet	1	R. de Condeto supra Viriam pro tertia port	12	Me Pierre Gouhier
	3	C. Cap. du Val de Tilly	10	Me Guillaume Des
	7	P. Cap. Sti Nicolai, in manerio de Crauville, à St-Vigor-d'Englesqueville	13	Me Pierre de Blovil
	7	P. B. M. de Thorigneyo	12	Me Radulphe de Cr
	7	C. de Petris	17	Me Guillaume Le N
	10	R. Cap. Sti Philippi et Gatiani, in parr. Sti Johannis Cad.	1	Pierre Laurence
	13	C. de Arqueneyo	8	Michel Gosse
	19	C. de Amblya, pro alt. port.	7	Pierre du Prey
	20	C. cap. Sti Nicolai, in Anglicavilla	13	Me Pierre de Blovi
	22	C. de Mesnillo Huberti	5	Pierre de Bloville
	22	P. B. M. du Buisson	14	Eudes Andrieu pbr
	23	R. Sti Silvini de Martainvilla	4	Jehan Baudoin, pbr
	23	Evacuatio de Longarea, pro min. port.	10	Henri de Creully
	25	P. ad can. de Cressanvilla	15	Eudes Andrieu pbr
	26	C. can. de Cressanvilla	15	Id.
	27	P. Sti Silvini de Martainvilla	4	Jehan Baudoin pbr
	30	P. de Petra ficta, pro alt. port.	4	Thomas Gaultier
Août	4	E. cap. Sti Gatiani Cad.	1	Pierre Laurence
	5	C. B. M. de Thorigneyo	12	Me Radulphe de Cr
	27	P. de Maigny Fragilli, pro maj.	15	Etienne Bonenfant
	31	E. ecc. de Condeto super Viriam pro 3a port.	12	Me Pierre Gouhier
Septemb	7	P. Sti Salvatoris de Villeta	17	Guillaume Dochai

SUCCESSEUR	PRÉSENTATEUR
Nicolas Caval	»
Noël Legouiz, pbre	Le Roi
Nicolas Hermecent	Rogier du Moustier, subst. du vic. gén. de l'év. de Bayeux.
Denis le Bouchier	Me Jehan le Hérichie, escer
Henri des Moustiers	Le Roi
Thomas Bray, pbre	Le Roi, gardien de Henri Gray de Héton
Me Guillaume de Semilly	Me Guillaume de Bloville
Me Guillaume Le Cerf	Jehan Pouphen (Popham ?)
Jehan Boudier	Abbé du Val Richer
Guillaume Le Masson	Guillaume de Villers et Jehannète, sa f.
Robert Visebec, pbre	Abbesse et Couvent Trinité de Caen
Pierre Baudouin	Guillaume Le Villain, bourg. de Caen
Me Guillaume de Semilly	Me Guillaume de Bloville
Clément Auberil, mtre ès-arts	Walter de Hunguerford, cher, Sgr du lieu
Me Thomas Bray, pbre	Jehan Cherwyn
Me Richard de Fontaines	Ven. et disc. pers. Me Robert de Fontaine
Richard Le Hérichie, c.	Michel Levesque, procr du Roy, c/ Jehan Le Hérichie, meneur, escer
Thomas Bray, pbre	Jehan Coquesalle, bourg. de Caen, proc. de Henri Stendiz, escer
id.	id.
Thomas Braquet, c.	V. et dis. pers. Me Robert de Fontaines
Guillaume Tranchon, pbre	Jehan de Mathen, escer
Me Richard Olivier	Guillaume de Villers et Jehannète c/ disc. pers. Ysart Le Sens
Me Guillaume Le Cerf	N. H. Jehan Pouphen (Popham), cher
Radulphe Millet, pbre	Jehan Bonenfant, esc.
Henri des Moustiers	Michel Levesque, procr du roy c/ Bertrand des Moustiers et sa f.
Jehan Andrieu	Roi de France et d'Angleterre

MOIS	JOUR	BÉNÉFICE		PRÉDÉCESSEUR
Septemb	14	P. Sti Martini de Clara filice	5	Gervais des Ys, pbr
	15	P. de Magnavilla	15	Jehan Clément, pbr
	16	C. de Maigneyo Fragilli, pro maj.	15	Estienne Bonenfant
	17	P. cap. de Magnavilla	14	Jehan Clément, pbr
	17	E. Sti Martini de Clara filice	5	Gervais des Ys, pbr
	17	C. preb. de Moone	6	Me Jehan de Estive
	20	P. B. M. et Sti Gereboldi de Bléville	8	Guillaume Jourdain
	24	C. preb. Sti Sepulcri Cadom.	1	Jehan Robert
	25	P. Sti Albini de Singallo	4	Olivier Binet
	25	P. Sti Vedasti de Pouceyo	15	Jehan Fontaine
	27	C. 3e port. de Condeto supra Viriam	12	Me Pierre Gouhier
	27	P. Sti Martini de Sallone	9	Guillaume . . .
	27	P. Sti Ravani de Traceyo	16	Jehan Blondel
	27	C. Sti Stephani de Cadomo	1	»
	29	P. Sti Albini de Sermentot	16	Jacques de Cubry
	30	P. de Brethevilla supra Leziam	4	Jehan Blondel
Octobre	1	P. Sti Supplicii de Sicca villa	11	Guillaume Clairé
	5	P. B. M. d'Aubuçon	5	Reginald Falludier
	8	P. ecc. de Capella Heuzebroc	12	Pierre Drieu
	10	C. cap. seu benef. sine cura, de Lyrose à Magneville	14	Jehan Clément
	10	C. de Magnavilla	14	Id.
	14	C. de Pouceyo (S. Vedasti)	15	Jehan Fontaine
	15	C. de Longa rea, pro min.	10	Henri de Creully
	18	C. ecc. parr. seu pri. Sti Vigoris de Trungeyo	12	Id.
	18	C. Sti Vigoris de Trungeyo	12	f. Robert Le Barbei
	22	C. Cap. B. M. de Cordillione	10	Roger Eustache
	23	E. de Clara fiilice	5	Gervais des Ys

Vacances	SUCCESSEUR	PRÉSENTATEUR
O	Jehan Thouroude	Jehan de Ferrières
O	Symon Gondouin, pbre	Robert de Grainville, esc^{er}
O	Radulphe Millet, pbre	Jehan Bonenfant, esc^{er}
O	Symon Gondouin, pbre	Robert d'Angierville
O	Michel d'Escoville	N. Prince et exc. Sgr Emond, comte Dorset de Mortaing et de Haricuria
O	Vén. et dis. pers. M^{e} Nicolas Hermecent, vic. de l'év.	M^{e} Rogier du Moustier, subst. du vic. gén.
O	André de Wargnières (Varignies), c.	D. Christine Danfernet
R	V. et d. pers. M^{e} Pierre Amiot	L'Evèque de Bayeux
O	Henri Guesdon, pbre	Prieur et Couvent de Ste-Barbe
O	M^{e} Guillaume Le Rat, m^{tre} ès-arts	L'Abbé et Couvent de Barbery
O	Henri des Moustiers	Le Roi, gardien des soubz-aage de Robert Gerbel
O	Robert Fanet	Abbé et Couvent de Fontenay
R	Jehan Blondel	Abbé et Couvent de Cerisy
O	Reginald Sendres, pbre	Abbesse et Couvent de Ste-Trinité de Caen
O	Jehan Collet, pbre	N. H. Jehan Randulf, p^{r} de Henry Welton
R	M^{e} Guillaume Guérin	L'Abbé et Couvent de Barbery
O	M^{e} Guillaume Breton	Abbé et Couvent St-Etienne de Caen
R	Jehan Trésor	Guillaume Forest
O	Etienne Farcy, pbre	Pierre Farcy, esc.
O	Symon Gondouin, pbre	Robert de Grainville, esc^{r}, à cause de sa f.
O	id.	id.
O	M^{e} Guillaume Le Rat	Abbé et Couvent de Barbery
O	Richard Le Hérichie, c.	N. H. M^{e} Jehan Le Hérichie, gardien des soubz-aage Louis
O	Jehan Hurtaut	Abbé de Montdée
O	f. Jehan Hurtaut	Abbé de Mondée
R	Olivier Vincent	Abbesse et Couvent de Cordillon
. .	Jehan Thouroude	Req. Jehan Chastel, proc^{r} comte Dorset c/ Jehan de Ferrières

MOIS	JOUR	BÉNÉFICE		PRÉDÉCESSEUI
Octobre	28	C. Sti Raveni de Traceyo	16	Jehan Blondel
	28	C. de Sermentotot	16	Me Jacques de Coi
	31	C. de Brethevilla supra Laysiam	4	Me Thomas Gilbe de Bayeux, proc Jehan Blondel
	31	C. Sti Albini in Singallo	4	Olivier Binet
Novemb.	3	R. Sti Albini de Sermentot	16	Me Jacques de Coi
	6	C. ecc. de Capella Heuzebroc	12	Pierre Drieu
	6	P. ad S. Georgium de Balleyo	8	Ranulphe Le Vieu
	7	P. B. M. de Thorigneyo	12	Me Guillaume Le
	8	P. de Lantolio pro maj. port.	7	Me Pierre Gervais
	8	E. ecc. de Sermentot	16	Me Jacques de Cor
	18	C. Sti Supplicii de Sicca villa	11	Guillaume Clairel
	20	R. de Blevilla	8	Guillaume Jourdai
	22	P. ad cap. S. Albini de Montbroy à Prouchy	5	Eloy Deschamps
	25	P. B. M. de Campis	1	Gervais de Larchai
	27	C. B. M. de Thorigneyo	12	Me Guillaume Le (
	28	C. de Blevilla	8	Guillaume Jourdai
	28	P. de Audreyo, pro min. port.	10	Jehan Lissot, pbre
Décemb.	1	P. Sti Georgii de Alneto, pro maj. port.	16	Gervais de Larchai
	2	Renunt. ad present. de Martainvilla	4	Jehan Baudouin, p
	2	P. de Martainvilla	4	Jehan Baudouin, p
	2	C. Sti Georgii de Balleyo	8	Ranulphe Le Vieu

Vacances	SUCCESSEUR	PRÉSENTATEUR
	Mᵉ Jehan Blondel	Abbé de Cerisy
	Jehan Collet, pbre	N. H. Jehan Radulf, procʳ de Henri Welton
	Mᵉ Guillaume Guérin	Abbé et Couvent de Barbery
	Henri Guesdon, pbre	Prieur et Couvent de Sainte-Barbe
	Jehan Collet, pbre	Le Roi de France et d'Angleterre
	Etienne Farcy	Pierre Farcy, escʳ
	Jehan Fouques, pbre	Le Prieur de l'Hôtel-Dieu de Caen
	Guillaume Le Comte	Jehan Le Comte, au droit pour lors de n. et p. Sgr. Jehan Popham, cheʳ, Sgr et baron de Thorigny
	Fouquet Baudet, pbre	Daniel Cuchehunfar, procʳ de n. h. Harteulx Vaucloux, Sgr de Creully
	. . . . .	Mᵉ Michel Levesque, procureur du roy c/ Jehan Radulf au droit d'Henri Welton
	Guillaume Lebreton	L'Abbé et Couvent St-Etienne de Caen
	André de Warigniers (à cause de son soubzaâge)	Dame Christine Danfernet, veuve Louis Bourgoise, chevᵉʳ
	Roger Gode, pbre	Reginald de Montizenguier
	Jehan Le Bigot	Jehan Le Flamant, esc.
	Guillaume Le Comte	Jehan le Comte au droit Jehan Popham, chevʳ
	Jehan Lissot, pbre	Dame Christine, vᵉ Louis Bourgeoise, chevʳ
	Estienne Noël, c.	Dame Jehanne de la Rochelle, vᵉ Antoine de Warig(n)iers
	Mᵉ Nicolas Breton, lic. ès décrets	Richard Larchefort et Jehan de Semilly aîné, procʳˢ de Guillaume Holme
	Richard de Fontaines, renonce par son procʳ Guille Auber, cheᵉ de Bayeux	V. et d. p. Mᵉ Robert de Fontaines
	Guillaume Blondel, c.	Vén. et d. p. Mᵉ Robert de Fontaines
	Jehan Franques	f. Simon prieur de St-Thomas de la Maison Dieu de Caen

MOIS	JOUR	BÉNÉFICE		PRÉDÉCESSEUR
Décemb.	5	Resign. de Audreio, pro min. port.	10	Jehan Lissot, pbre
	7	C. Cappelle Sti Albini de Monbray	5	Eloy des Champs
	7	C. Cap. Sti Philippi et Gatiani hosp. cæcorum Cad.	1	Pierre Laurence, pb
	8	R. Sti Georgii de Alneto, pro maj. port.	16	Gervais de Larcham
	10	P. de Caenchie	13	Guillaume Carité
	10	P. de Garsalia	15	Pierre Heudes
	11	P. Sti Petri de Petra ficta	4	Thomas Gaultier, pl
	12	R. Sti Silvestri de Lantolio, pro alt. port.	7	Pierre Gervaise
	16	C. maj. port. de Lantolio	7	Pierre Gervaise
	18	R. B. M. de Campis, propè Cadom.	1	Gervais de Larcham
	22	P. B. M. de Proceyo	5	Me Robert Florien,
	22	Résí. de Bretheville le Rabet	15	f. Denis Le Paige (re Plessis)
	23	C. eiusdem	15	id.
	25	R. de Proceyo	5	Me Robert Florian, p
	26	P. Sti Martini de Placye	4	Jehan Carrel, pbre
	27	P. Sti Johannis des Baisans	12	Nicolas fils Doulx, p
Janvier.	2	C. ecc. parr. de Petra ficta, pro alt. port.	4	Thomas Gaultier
	2	C. cap. Sti Anthonii de Lachone	11	Jehan Harel, c.
	3	C. ecc. de Garsalia	15	Pierre Heudes
	9	A. ecc. de Mesnillo Huberti	5	Clément Aubril, pbr
	9	A. ecc. parr. de Culleyo	11	Ylaire Lenormant, pl
	10	C. Sti Neorgii de Alneto, pro maj. port.	16	Gervais de Larcham
	10	E. ecc. B. M. de Proceyo	5	Me Robert Florian, p

Vacances	SUCCESSEUR	PRÉSENTATEUR
	Estienne Noël, c.	d. Jehanne de la Rochelle, v^e Antoine de Varigniers
)	Roger Gode, pbre	Reginald de Montizengier, esc^r
)	Jehan Lefebvre, c.	L'Ev. à défaut de présentation pacifique
)	Guillaume Labouche, pbre	Le roi de France et d'Angleterre
)	Estienne Bellot, c.	V. et disc. p. M^e Jehan d'Esquay, ch^e de Bx.
)	Guillaume Eude, pbre	Abbé et Couvent de St-Etienne
)	Luce Julianne	Jehan de Mathen, esc^r
)	Jehan Chauvel, pbre	Le roi de France et d'Angleterre
)	Fouquet Baudet, pbre	Daniel Cucheumfar, p^r de Harteulx Vaucloux, chev^r
)	Martin Johan	N. h. Jehan Drylland
)	Hébert Béliard, pbre	Prieure et Couvent de Ste-Marie de Villers Canivet
	»	Prieur du Plessis Grimould
	Jehan d'Hermilly, rel. du Plessis	id.
)	Jehan Trézor	Prieur et Couvent du Plessis-Grimould
)	Jehan Guérente, c.	Abbé de Ste-Marie du Val
)	Guillerme Lavache, c.	Abbé et Couvent de St-Lô.
	M^e Luce Julienne, pbre	Jehan de Mathen, esc^r
	Godefroid Le Prevost	Olivier de Vassy, chev^r
	Guillaume Eude	Abbé et Couvent de St-Etienne
	M^e Pierre Postel	Jehan Erweline et Jehan Le Chamberier, procs de n. h. Walter de Hungerford
	Jehan Féron, pbre	Guillaume Biote
	M^e Guillaume Labouche, pbre	Le roi de France et d'Angleterre
	Leboucher	Prieur et Couvent du Plessis-Grimould c/ prieure et couvent de Ste-Marie de Villers-Canivet

MOIS	JOUR	BÉNÉFICE		PRÉDÉCESSEUR
Janvier	14	C. ecc. Sti Johannis de Osculantibuz	12	Nicolas filz Doulx
	16	C. ecc. Sti Martini de Plesseyo	4	Jehan Carrel
	16	C. ecc. parr. de Martainvilla	4	Jehan Baudouin
	18	A. Cap. B. M. de Courcellis in alneto	16	Gervais de Larcham
	20	P. B. M. de Piro	14	Jehan Thions, pbre
	20	C. ecc. de Sermentoto	16	Jacques de Combray
	20	C. Cap. B. Antonii de Lachoue	11	Jehan Harel, c.
	21	C. ecc. B. M. de Caencheyo	13	Guillaume Carité
	21	A. ecc. parr. de Calvomonte	12	Me Robert Dixmes
	29	A. ecc. parr. de Proceyo	5	Me Robert Florian
	31	C. ecc. parr. de Mesnillo Huberti	5	Clément Aubril
Février	2	A. Cap. B. M. de Valle à Tilly	10	Guillaume de Lestr
	3	C. pri. seu Domus Dei de Villaribuz in boscagio	16	Jehan de Missy
	11	C. ecc. parr. de Calvomonte	12	Robert Dixmes
	11	A. ecc. parr. Sti Gereboldi de Montagneyo	8	Guillaume de la Foss
	12	R. ecc. parr. de Mesnillo Huberti	5	Me Clément Aubril
	16	E. B. M. de Campis	1	Gervais de Larcham
	16	E. ecc. de Audreyo, pro min. p.	10	Jehan de Lissot, pbr
	16	E. ecc. parr. de Mesnillo Huberti	5	Me Clément Aubril
	16	C. Cap. B. M. de Courcellis	16	Gervais de Larcham
	20	C. de Clara filice	5	Gervais des Ys
Mars	2	C. Cap. B. M. de Valle	10	Guillaume de Lestr
	3	C. de Salone, pro min. p.	9	Guillaume Ade
	3	Res. B. M. de Culleyo	17	[Jehan Féron, pbre
	3	C. Sti Gereboldi de Montagneyo	9	Guillaume de la Fos

Cause de Vacances	SUCCESSEUR	PRÉSENTATEUR
O	Guillaume Lavache, c.	Abbé et Couvent de St-Lô
O	Jehan Guérente	Abbé et Couvent du Val
O	Guillaume Blondel, c.	Me Robert de Fontaines
O	Charles Olive, c.	Le Roi
O	Thomas Goibaiète, pbre	Abbé et Couvent de Troarn
O	Jacques Auvray, pbre	Le Roi
O	Godefroy Le Prevost	Olivier de Vassy, chevr
O	Me Robert Dixmes	Me Jehan Desquay, che de Bx
M	Estienne Bellot	Me Richard Portefaiz, procr de l'abbé de St-Wandrille
O	Me Jehan Trésor	Prieur et Couvent du Plessis Grimould
O	Pierre Pestel	Les deux procureurs de Walter de Hungerford, cher
M	Jehan Franquez, pbre	Le Roi
O	Nicolas Breton	L'évêque de Bayeux
M	Estienne Bellot	Me Richard Portefaiz, procureur de l'abbé de St-Wandrille
O	Pierre du Pont, pbre	Nicolas du Pont, pbre
O	Me Guillaume Garey	Hugon Spencier, cher
O	Jehan Bogot	Jehan Dryland, cher, c/ Jehan Le Flament, escer
I	Estienne Noël	Michel Levesque, procr du Roi, c/ delle Jehanne de la Rochelle
O	Me Pierre Pestel	Hugon Spencier, escr. bailli du Cotentin, c/ Jehan Eweline et Jeh. le Chamberier, procrs de Walter de Hungerford, chevr
O	Charles Holive, c.	Le Roi
O	Jehan Théroulde, c.	Arrêt du Conseil du Roi à Rouen. Edmond comte d'Orset c/, Jehan de Ferrières, escr.
M	Jehan Franquez, pbre	Le Roi
O	Robert Fanet	Abbé et Couvent de Fontenay
R	Robert Saint	»
O	Pierre du Pont, pbre	Nicolas du Pont, pbre

MOIS	JOUR	BÉNÉFICE		PRÉDÉCESSEUI
Mars	5	E. Sti Silvestri de Lantolio, pro alt.p.	7	Me Pierre Gervaise
	8	C. de Piro	14	Jehan Thions, pbre
	8	P. Sti Supplicii de Calvomonte	4	Radulphe le Bégaul
	9	P. B. Paterni de Montibuz	2	Me Guillaume Le M
	11	P. de Culleyo Patricii	17	Robert Saint
	13	C. de Proceyo	5	Me Robert Florian,
	25	P. de Hermanvilla pro maj. p.	8	Richard de Fontain
	27	P. de Cormolain	12	Me Jacques Caiet (C
	28	P. de Fornovilla, pro mai. p.	15	Me Radulphe Lapsc
Avril	2	C. de Lantolio, pro mai. p.	7	Me Pierre Gervaise
	2	P. Sti Samsonis d'Arclès	17	Philippe Fernagu, p
	2	P. preb. B. M. de Cressanvilla	9	Richard Fontaine. p
	3	R. de Montigniaco	9	Guillaume de la Fos
1439				
	7	C. Sti Vigoris de Ageyo	3	Godefroid Gervaise
	7	C. Sti Juliani extra muros Cadomi	1	f. Urbain Paumier
	9	C. B. Paterni de Montibuz	2	Me Guillaume Lem pbre
	10	C. preb. B. M. de Cressanvilla	15	Richard de Fontain
	10	P. de Christoto	10	Robert de Sauve
	15	C. de Hermanvilla pro maj. port.	8	Richard de Fontaine
	15	C. cap. B. M. de Vaucellis	15	Philippe Fernagu, p
	16	R. cap. Sti Antonii du Maresc	11	Jehan Harel, c.
	16	C. de Cormolain	12	Jacques Grilet
	17	P. Sti Sulpicii de Calvomonte	4	Radulphe Bégault, p
	20	E. de Montigny	9	Guillaume de la Fo:
	23	P. Sti Salvatoris de Landis supra Dromam	12	Henri Ce(s)ne, pbre
	25	C. cap. B. M. de Fontibuz (le pin)	4	Me Guillaume de Est

DE Vacances	SUCCESSEUR	PRÉSENTATEUR
O	Fouquet Baudet, pbre	Pr du Roi c/ Daniel Cuchehunfar, pr de Harteulx de Vaucloux, chr sgr de Creully
O	Me Jehan Goibaiète, pbre	Abbé et Couvent de Troarn
O	Me Jehan Courseulle, c.	Pierre de Croisilles, escr
O	Eloi des Champs, s. d.	Jehenne de Thibouville, ve Jehan de Tilly, chr
R	Radulphe Gervais, c.	Abbé et Couvent de Fontenay
O	Me Jehan Trésor	Prieur et Couvent du Plessis
O	Me Pierre de Jurques	Charles de Hermanville
O	Me Nicolas Bourguet	Le Roi
O	Jehan Toustain	Dam. Marie d'Ollendon, ve Jehan de Bures
O	Jehan Chauvet, pbre	Le Roi (bref pris et levé par lui c/ Daniel Cuchehunfar, procr de Harteulx Vaucloux)
O	Henri le Haribel	Prieur et Couvent du Plessis
O	Simon Turgis	Henri Stendiz, escr
O	Guillaume Vaultier, pbre	Le Roi
O	Thomas Le Pucheur, mtre ès-arts.	L'Evêque
O	f. Reginald Garé, pbre des hospitaliers de Jérusalem	f. Hugon, de Sarcus, prieur en France de lad. maison
O	Me Eloi des Champs	d. Jehanne de Thibouville, ve Jehan de Tilly, chr
O	Simon Turgis, pbre	Henri Stendiz, escr
O	Me Adam du Clos	Le Roi
O	Me Pierre de Jurques	Charles de Hermanville
O	Yvon de Port, pbre	Guillaume Allinston, escr
O	Jehan Anzeray, c.	Pierre Farcy et dame Jehanne de Bion
O	Me Nicolas Bourguet	Le Roi
O	Jehan de la Motte, c.	Jacques de Tournebu, escr
O	Pierre Dupont	Michel Levesque, procr du Roi c/ Nicolas du Pont
O	Richard le Fèvre, pbre	Alain de Bures, chr
O	Eustache Calot, c.	Le Roi, garde des mineurs Henri de Gray, aliàs de Heton

MOIS	JOUR	BÉNÉFICE		PRÉDÉCESSEU
Mai	1	E. Cap. du Maresq	11	Jehan Harel, c.
	4	C. de Fournovilla, pro maj. port.	15	Radulphe Lapsolt
	18	R. de Montigneyo	9	Guillaume de la Fc
	19	C. Sti Salvatoris de Landa supra Dromam	12	Henri le Scène, p
	20	C. de Calvomonte	4	Radulphe Le Béga
	20	C. de Audreyo, pro min. port.	10	[Jehan de Lissot,
	22	C. B. M. de Campis, juxta Cadomum	1	[Gervais de Larch
	29	C. preb. B. M. de Cressanvilla	15	Me Radulphe Lap
Juin	3	P. de Mesnillo Osouf	17	Jehan Baudet
	10	P. Sti Ursini d'Esperon	8	Jehan de Gourney
	11	C. Sti Samsonis d'Arclès	17	Philippe Fernagu
	16	P. de Saone	3	Robert Durel, pbr
	19	C. prio Sti Gereboldi de Venoix	11	f. Nicolas Pigace
	19	C. de Christoto	10	Robert de Facuna
	20	C. de Mesnillo Huberti	5	Clément Aubril
	20	P. de Gibervilla	11	Reginald Le Four
	23	C. de Saone	3	Robert Durel, pbr
	24	C. Cap. Sti Anthonii du Maresq	11	Jehan Harel, c.
	27	P. de Mesnillo Patricii	10	Jehan de Columbi
	27	P. B. M. de Moulineaux	8	Jehan Poullet, pbr
	27	R. de Saone	3	Robert Durel, pbr
Juillet	1	C. de Crasso Mesnillo	15	Jehan de la Vallèt
	5	C. de Gibervilla	11	Reginald Le Fourni
	10	C. Sti Ursini d'Esperon	8	Jehan de Gournay

Vacances	SUCCESSEUR	PRÉSENTATEUR
	Godefroid Le Prévost	Eustache Quenivet, lieut. du bail. de Caen, c/ Olivier de Vassy, chr
	Jehan Toustain, c.	Dlle Marie d'Ollendon
	Guillaume Avaine	Pierre Avaine
	Richard Le Fèvre	Alain de Bures, chr
	Jehan de la Mote, c.	Me Jacques de Tournebu
	Pierre Barré	Transon entre Michel Levesque, procr du du Roi et Fralin de Soubzmons procr de l'Ev. au droit de l'abbé de Vidoesmes, résid' en autre obédience
	Martin Jehan, c.	Jehan Drilland
	Nicolas Le Candelier, c.	Henri Standiz
	Jehan Breton	Abbé et Couvent de St-Sever
	Michel Cressy, pbre	Doyen et Chap. du St-Sépulcre
	Henri le Haribel, pbre	Prieur et Couvent du Plessis
	Guillaume Challes, c.	Micaud de Vic, procr de f. Girard, commandeur de Valcanville
	f. Jehan Jehan	Prieur de St-Thomas de la Maison Dieu de Caen
	Me Adam du Clos	Le Roi, gardien des enfants du Sgr d'Argouges
	Me Pierre Pestel (Postel ?)	Walter de Hungerford
	Robert de Ricquebourg, pbre	Jehan Durand, escr
	Guillaume Challes, c.	Micaud de Vic, procr de f. Girard, commandeur de Varcanville et de Baugy
	Jehan Anseré, c.	Trans. entre Olivier de Vassy, chr, et Pierre Farcy et sa f.
	Jehan Martel, pbre	Jehan Martel, chr
	Henri Bouron, c.	Pierre Gougeul, chr
	Nicolas Bénard	Nic. des Faudeys, précepteur de Villa Dei Franchevrel, procr d'Aubert du cor précepteur de Baugy
	Hébert Bélien (-art ?), pbre	Jehan Fleury, escr
	Robert de Ricquebourg, pbre	Jehan Durand, escr
	Michel Cressi, pbre	Doyen et Chap. du Sépulcre

MOIS	JOUR	BÉNÉFICE		PRÉDÉCESSEUR
Juillet	13	P. de Banvilla	7	Benoist Le Herpeur
	14	P. de Cormolano	12	Mᵉ Nicolas Burget
	19	P. de Villy	15	Arnulphe Bourgon,
	25	C. preb. Cantorie seu dimidie de Cressanvilla	15	Richard de Fontain
Août	3	C. de Banvilla	7	Benoist le Herpeur
	5	C. B. M. de Vassy	17	Nicolas Marguerie
	7	P. de Collevilla	13	Mᵉ Amenandi du Li
	7	P. de Veret	13	Jehan Dent de loup
	7	P. ecc. par. Sti Amadoris d'Arguencheyo	3	Laurent Seliez
	8	R. Sti Martini de Gibervilla	11	Reginald Le Fourni
	8	P. de Briquevilla	6	Mᵉ Jehan Maillart,
	11	C. de Monteigneyo	9	Guillaume de la Foss
	12	R. de Briquevilla	6	Mᵉ Jehan Maillart
	12	P. Sti Clari de Herouvilla	8	Jehan Elepstonne
	18	C. de Mesnillo Patricii	10	Jehan de Columbiè
	18	R. de Banvilla	7	Benoit le Herpeur
	18	E. de Guibervilla	11	Reginald Le Fourni
	18	P. Sti Macuti de Moenno	10	Jehan Le Villain, pi
	19	P. Sti Germani de Fontaneto Marmionis	15	Julien Benart
	20	R. de Herouvilla	8	Jehan Elepstonne
	22	C. de Mesnillo Osouf	17	Jehan Baudet
	24	C. B. Amadoris	3	Laurent Selles, pbre
	24	C. de Cormolano	12	Nicolas Burguet, p
	25	C. de Vacy, pro 3ª p.	17	Nicolas Marguerie
	25	C. de Culleyo Patricii	17	Robert Fanet
	31	P. de Corneriis, pro min. p.	10	Hélie Néel
Septemb	6	C. de Banvilla	7	Benoist Le Herpeur
	8	P. de Graverya	9	Mᵉ Jehan du Fossé
	8	C. de Guibervilla, pro mai. p.	11	Reginald Le Fournie
	10	P. Cap. de Valle de Tilly	10	Mᵉ Thomas Hev
	10	C. de Cressanvilla	15	Eude Audrieu, pbre

Vacances	SUCCESSEUR	PRÉSENTATEUR
)	Thomas Hey, pbre	Jehan Ypres, escr
)	Alain Kirketon	Le Roi
)	Yvon de Creully	L'Abbesse de Préaux
)	Simon Turgis, pbre	Henri Standiz, escr
)	Me Thomas Hey, pbre	Jehan Ypres, escr
)	Guillerme le Quart (ier), pbre	Robert Le Bouchier
)	Me Guillaume le Bienvenu	Le Roi
)	Me Jehan Dupéron	Le Roi
)	Jehan de Perchie, pbre	Le Roi
)	Radulphe de Ver, pbre	Abbesse et Couvent Ste-Trinité de Caen
)	Me Gabriel le Paisant	Guillaume Bruges, aliàs Jartier, escr
)	Pierre Dupont, c.	Trans. entre le Roi et Nicolas Dupont, pbre
)	Guillaume Vautier, senior.	Le Roi
	Me Jacques Fumée, pbre	Houel Davy
)	Jehan Martel, pbre	Jehan Martel, chevr
)	Guillaume Le Fèvre, pbre	Le Roi
)	Radulphe de Ver, pbre	Abbesse et Couvent Ste-Trinité, c/ Jehan Durand, escr
)	Philippe Le Clerc, acolythe	Abbé et Couvent de St-Etienne
)	Jehan Tribout, pbre	Abbé et Couvent de Barbery
	Pierre Scelle, pbre	Colin Le Landois, escr
)	Me Jehan Breton	Abbé et Couvent de St-Sever
)	Jehan de Perchie, pbre	Le Roi
)	Alain Kirketon	Le Roi
)	Guillaume Le Quart(ier), pbre	Robert Le Bouchier
	Guillaume da la Vallée, pbre	L'Evèque par dévolution
	Raulin Guillot, c.	Charles Guérente, escr
	Guillaume Le Fèvre, chr	Le Roi après procès avec Jean Ypres, escr
	Jehan Le Père, pbre	Abbé et Couvent de Fontenay
	Robert de Ricquebourg, pbre	Trans. entre Jehan Durand, escr, et l'abbesse et Couvent de Caen
	Me Nicolas Pouèt(r)e	Henri Gray, chr
	id.	Thomas Haweton, procr de H. Standiz, escr

MOIS	JOUR	BÉNÉFICE		PRÉDÉCESSEUR
Septemb	14	R. de Ageyo	3	Godefroid Gervaise
	18	C. de Moulineaux	8	Jehan Poulet, pbre
	18	R. de Merevilla	14*	id.
	26	C. thesaurariæ de Cressanvilla	15	Me Jehan Mourel
Octobre	7	C. Sti Germani de Courseulles	8	f. Nicolas Eschart, p
	7	P. Sti Martini de Domibuz	3	Alexandre Jaquelin
	7	C. de Veret	13	Jehan Dent de loup
	11	C. preb. de Cressanvilla	15	Louis Le Cloustier
	13	P. Sti Supplicii de Maisoncelles	9	Pierre de la Vallée,]
	16	C. B. M. de Valle, à Tilly	10	Me Thomas Hey
	17	P. Sti Mathei de la Mousse	4	Guillaume Madeline
	24	P. de Fresneto Le Puceulx	4	Me Jacques de Tour pbre
	25	C. de Lantolio	7	Jehan Chauvel, pbre
	28	C. lepros. vel. ecc. par. Sti Nicolai de Creulleyo	7	Richard Boitart
Novemb	2	C. de la Mousse	4	Guillaume Madeline,
	3	C. de Domibuz	3	Alexandre Jacquelin,
	6	C. de Corneriis, pro min. p.	16	Hélie Néel
	10	R. de Fresneto le Pucheux	4	Me Jacques de Tourn
	10	P. de Reveriis, pro mai. p.	8	Martin Asse
	12	P. Sti Germanii d'Esquetot	16	Me Enguerrand de la naye
	13	R. d'Esquetot	16	id.
	19	C. cantarie de Cressanvilla	15	Me Simon Turgis, pb
	19	E. de Fresneto le Pucheux	4	Me Jacques de Tour pbre
	28	C. de Maisoncellis		Pierre de la Vallée,]
Décemb.	4	P. Sti Vigoris de Solliers (Solariis)	15	Denis Gueroult, pbr
	5	C. d'Esquetot	16	Me Eng. de la Fresn
	6	Dispensatio usque ad septennium ad sacros ordines		»

Vacances	SUCCESSEUR	PRÉSENTATEUR
)	Robert Thibout, pbre	Prieur et Couvent de Ste-Barbe
)	Roger du Frestel, pbre	Pierre Gougeul, chevr
)	Guillaume Labouche, c.	André Ogart
)	Louis Le Cloustier, c.	Roger le Cloustier, procr de Henri Standiz, escr
	f. Nicolas Trotin, pbre	Abbé et Couvent de Montmorel
	Jehan Andrieu, c.	Radulphe de Couvert, escr
)	Me Jehan du Prey	Le Roi
)	Guillaume Le Cloustier	Henri Standiz
)	Jehan de Paris, pbre	Pierre de Ruppalley, escr
	Me Nicolas Pouèt(r)e	Henri Gray, chevr
)	Jehan Le Hérichie	Abbé et Couvent du Val
)	Richard Torcapel, pbre	Pierre de Tournebu, escr
	Guillaume Féroult pbre	Le Roi
)	Pierre Hubert, pbre	L'Evêque
)	Jehan Le Hérichie, pbre	Abbé et Couvent du Val
)	Jehan Audrieu, c.	Radulphe de Couvert, escr
)	Radulphe Guillot, c.	Charles Guérente, escr
)	Me André Marguerie	Le Roi
)	Jehan Riquier, pbre	Le Roi
)	Me Jacques Vaultier, chan.	Thomas de Surrain, escr, meneur de dame Guionne, fille et hérit. Jehan Duhomme, aliàs Ralart
	Pierre Amiot, chan.	Abbé de St-Etienne
)	Me Guillaume Le Cloustier	Henri Standiz, escr
)	Me André Marguerie	Michel Levesque, procr du roi, c/ Pierre de Tournebu, escr
)	Jehan de Paris, pbre	Pierre de Rupalay, escr
	Pierre Bessin	Doyen et Chap. du Sépulcre
)	Jehan Vaultier, che	Thomas de Surrain, escr
	Me Jehan Trézor, étud. à Caen	»

MOIS	JOUR	BÉNÉFICE		PRÉDÉCESSEUI
Décemb.	7	P. de Banvilla	7	Guillaume Lefèvre
	7	P. de Prato Algie	2	Nicolas Farouet
	8	C. de eodem	2	id.
	9	P. Sti Clari, propc Couvains	6	Mᵉ Guillaume Vau nior
	9	P. de Cantelou	14	Jehan Bagot, pbre
	12	C. de Reveriis pro mai. p.	8	Martin Asse, pbre
	12	C. de Collevilla	13	Amenand de la Ru
	13	C. cap. de Boscvalle, jure devolut.		Jehan de Basoches Messagier
	14	E. d'Esquetot	16	Mᵉ Enguerrand de naye, pbre
	21	C. de Banvilla	7	MᵉGuillaume Lefè
	27	R. de Domibuz	3	Alexandre Jaquelir
	29	E. de Domibuz pro min. p.	3	id.
	30	C. de Solariis	15	Denis Gueroult, p
Janvier	8	C. Sti Clari, propè Couvains	6	Mᵉ Guillaume Vau nior
	24	C. de Mesnillo Osouf	17	Mᵉ Jehan Breton,
	25	C. cap. B. Johannis in par. de Audreyo	10	Pierre Brasart
	28	C. de Briquevilla	6	Jehan Maillart, pb
Février	1	C. de Domibuz pro min p.	3	Alexandre Jaquelir
	5	C. de Herouvilla	8	Jehan Elepstone, p
	13	C. de Molinellis	13	Roger du Foureste
	17	C. de Veret	8	Mᵉ Jehan du Péror
Mars	2	P. de Bauqueyo	9	Pierre Richier
	7	C. de Cantulupo	14	Mᵉ Jehan d'Esquay
	11	P. de Viervilla	13	Guillaume des Mor
	23	C. de Fresneto le Pucheux	4	Mᵉ Jacques de Tou
	26	C. de Bauqueyo	9	Mᵉ Pierre Richier
1440				
Avril	1	C. de Domibuz	3	Alexandre Jaqueli

Vacances	SUCCESSEUR	PRÉSENTATEUR
)	Me André Marguerie	Le Roi
(	Pierre Daguet, pbre	Marguerite Guérin, ve Jehan de la Rivière, escr
(	id.	id.
(	Guillaume Vaultier, junior	Abbé et Couvent de Cerisy
(	Jehan d'Esquay, pbre	Guillaume Pouchin, escr
(	Jehan Riquier, pbre	Le Roi
)	Guillaume Le Bienvenu	Le Roi
)	Me ..... Gouyer, pbre	L'Evêque
(	Jehan Vaultier	Abbé et Couvent de St-Etienne, c/ Thomas de Surrain
)	Me André Marguerie	Le Roi
)	Me Jehan Labsolu, c.	Le Roi
)	Jehan Andrieu	Michel Levesque, procr du Roi, c/ Radulphe de Couvert
.	Pierre Bessin	Doyen et Chapitre du Sépulcre
	Guillaume Vaultier, junior	Abbé de Cerisy
	Me Jehan Marie	Abbé et Couvent de St-Sever
)	Jehan Enguerran, c.	Thomas Moore, escr
)	Me Guillaume Vaultier, senior	Le Roi
	Jehan Andrieu	Procr du Roy, c/ Radulphe de Couvert
	Me Jacques Fumée, pbre	Houel Davy, escr
	Gervais Allard	Le Roi
	Henri Bouron, c.	Pierre Gougeul chr
	Me Philippe Richier	Abbé d'Aunay
	Me Richard Fayguet	Guillaume Pouchin, escr
	Me Laurent Mosque, pbre	Nicolas Lespicier
	Richard Torcapel	Pierre de Tournebu, escr
	Philippe Richier, c.	Abbé et Couvent d'Aunay
	Me Jehan Labsolu	Le Roi

MOIS	JOUR	BÉNÉFICE		PRÉDÉCESSEUI
Avril	18	P. Sti Germani de Salinellis	14	Pierre Le Roi
Mai	4	C. d'Esquetot	16	Me Enguerrand de naye, pbre
	18	P. de Domibuz pro mai. p.	3	Pierre Gerland
	20	C. de Sallinellis	14	Pierre Le Roi
	28	C. B. Georgii in castro Cadomensi	1	Me Thomas Langre
	30	R. de Domibuz pro mai. p.	3	Me Pierre Gerland,
Juin	1	P. de Viervilla	13	Guillaume Avenel,
	20	C. de Domibuz pro mai. p.	3	Me Pierre Gerland,
	25	C. decime Jaunet	7	Pierre Chrestien
Juillet	4	R. de Viervilla	13	Guillaume Avenel,
	10	Disp. usque ad septennium ad sacros ordines		»
	14	E. de Domibuz pro mai. p.	3	Me Pierre Gerland,
	14	C. cap. B. M. de la Bouessaye à Crasmesnil	15	Pierre de Cheux, c.
	23	C. de Reveriis	8	Jehan Riquier, pbr
	24	C. decime Jehanne in par. de Rya	7	Pierre Chrestien, c.
	28	P. de Graveria	17	Jehan du Fossé, pb
Août	1	E. de Viervilla	13	»
	4	P. de Cesny	15	Me Pierre Le Verrie
	10	C. cap. in castro de Creulleyo	7	Me Pierre Gerland
	13	R. de Viervilla supra mare	13	Guillaume des Mont
	16	C. preb. B. M. de Cressanville	15	Pierre Le Verrier, p
	28	C. de Viervilla	13	Guillaume des Mon
	31	P. Sti Vigoris de Columby	11	Me Thomas Le Gra pbre
Septemb	1	C. BB. Michaelis et Jacobi de Cordillon (in monasterio)	10	Jehan Binet
	9	P. Sti Basilie de Cooperto	10	Me Laurent Mosque
	18	P. de Vimont	14	Robert de la Mare

Vacances	SUCCESSEUR	PRÉSENTATEUR
	Guillaume Le Barbier, pbre	Le Roi
	Pierre Amiot	Abbé et Couvent de Caen, c/ Thomas de Surrain
	Me Radulphe Le Jolivet	Le Roi
	Guillaume Le Barbier, pbre	Le Roi
	Robert Bernard, c.	L'Evêque, — l'Abbesse de la Trinité ayant présenté « personam nec honestam, nec ydoneam »
	Me Guidon de Croville, pbre	Théodore de Robessart, chevr
	Gervais Bardel, pbre	Jean Spernig, escr, procr de Harteulx Vaucloux, chr
	Me Radulphe Le Jolivet	Le Roi
	Jehan Hélies, c.	Thomas Hélies, escr
	Me Jacques Jacques	Le Roi
	Me Jehan Goundouin, diacre, étud. à Caen	»
	Me Radulphe Le Jolivet	Théodore de Robessart, chr, c/ le Roi devant le Grand Conseil à Rouen
	Jehan Quenivet, pbre	Martine des Gardins
	Jehan Andrieu	Le Roi
	Jehan Hélies, c.	Thomas Hélies, escr
	Me Jehan Diexnis	Hugon Spencier, escer
	»	Le Roi c/ Jehan Sperning, escer
	Robert le Beauvoisin	Guillaume Le Beauvoisin, escer
	Jehan du Bourguel, pbre	Mathieu Gouth, escer
	Thomas Pellerin, pbre	Le Roi
	Robert Le Tort, c.	André Ogart, chr
	Me Laurent Mosque	Le Roi
	Me Guillaume Boitart, pbre	Guillaume Lorfèvre, bourg. de Caen
	Pierre Langlois aliàs Le Bracheur	»
	Pierre Herbeline, pbre	Prieur de la Maison Dieu de Baïeux
	Nicolas Fouque, pbre	Prieur du Mont des Deux-Amants

MOIS	JOUR	BÉNÉFICE		PRÉDÉCESSEUR
Septemb	27	C. B. Basilie de Cooperto	10	Me Laurent Mosque
	28	C. de Columby	11	Me Thomas Le Gra pbre
	28	C. Sti Martini de Troiturema ri (Trut-temer)	17	Radulphe Rosti
	28	C. ecc. sive pri. de Fontaine Estou-pefour	11	f. Jehan Alain
Octobre.	16	C. de Domibuz, pro mai. p.	3	Radulphe Lejolivet
	25	C. de Chesny (Cesny ?)	15	Me Pierre Leverrier
Novemb	14	P. de Lantolio pro mai. p.	7	Pierre Fécont, pbre
	18	C. de Viervilla	13	Guillaume Avenel,
	25	C. preb. B. M. de Cressanvilla	15	Robert Le Tort, c.
Décemb.	6	C. de Lantolio pro mai. p.	7	Guillaume Fecont,
	14	R. de Graverya	17	Jehan du Fossé
	14	E. de Graverya	17	Jehan du Fossé
	19	Disp. usque ad septennium ad sacros ordines		»
Janvier	26	P. Sti Cristofori d'Enfernet	5	»
	26	C. de Graverya	17	Jehan du Fossé
	26	P. de Ruberti humo	14	Me Roger Vaultier
	28	P. de Bougeyo	9	Jehan Fouquerau (-q
Février	15	C. de Ruberthomme	14	Me Roger Vaultier
	29	P. B. M. de Tribuz Montibuz	9	Me Denis Gastinel
	29	C. de Bougeyo	9	Jehan Fouquerau, pb
Mars	2	C. BB. Michaelis et Jacobi de Cordillon	10	Pierre Herbeline, pb
	18	Privatio preb. Ebroicensis		Me Jehan Dieu le fit
	28	C. de Tribuz Montibuz	9	Me Denis Gastinel, p
	28	C. BB. Michaelis et Jacobi de Cordillon	10	Me Thomas Pinchon,
	29	L'Evêque de Bayeux, retour de Rome, rentre à Bayeux. C'est lui, dès lors, qui admet ou refuse ou confere les benefices.		

Vacances	SUCCESSEUR	PRÉSENTATEUR
[illegible]	Pierre Herbeline	Prieur et Couvent de la Maison Dieu de Bx
[illegible]	Me Guillaume Boitart	Guillaume Lorfèvre, bourg. de Caen
1	f. Jehan Alain	Prieur du Plessis
1	Radulphe Rosti	Prieur et Couvent du Plessis
[illegible]	Thomas Picon	Le Roi
)	Robert Le Beauvoisien	Guillaume Le Beauvoisien, escr
[illegible]	Jehan Rosay, pbre	Le Roi
)	Me Jacques Jacques	Le Roi
[illegible]	Maurice Lebrun, pbre	André Ogart, chevr
.	Jehan Rosay, pbre .	Le Roi
)	Me Denis Juel, pbre	Abbé et Couvent de Fontenay
)	Me Jehan Diexnïs	Abbé et Couvent de Fontenay c/ Hugon Spencier, escer
.	Me Richard Saignet et Jehan Lapsolu, étud. à Caen	»
.	Robert Maufras	Abbé et Couvent du Plessis
)	Denis Juhel	Trans. entre l'Abbé et Couvent de Fontenay et Hugon Spencier, escr
	Guillaume Fourmentin	Abbé et Couvent de Troarn
)	Me Denis Daiot, c.	Nicolas Varroc, escr
	Guillaume Fourmentin	Abbé et Couvent de Troarn
	Jehan de Fribourc, pbre	André Ogart, chevr, Sgr de Fontaine-Etoupefour
	Me Denis Daiot, c.	Nicolas Varroc, escr
	Me Thomas Pinchon	Abbesse et Couvent de Cordillon
1.	Jehan Carpentier	L'Evèque
	Jehan de Fribourg, pbre	André Ogart, chevr
	Pierre Auber, pbre	Abbesse et Couvent de Cordillon

MOIS	JOUR	BÉNÉFICE		PRÉDÉCESSEU
Mars	31	Rés. B. Georgii de Castro cadomensi (parr.)	1	»
Avril	5	P. B. Georgii de id.	1	Robert Be(r)nart
	5	P. de Anfrevilla	14	Philippe Auber, p
1441				
Avril	25	Benedictio abbatisse de Cadomo	1	»
	28	R. cap. Sti Georgii in manerio de Crasmesnil	15	»
	29	R. de Sommerveio, pro mai. p.	7	Jehan Godart
Mai	6	E. cap. de Cramesnil	15	Nicolas de Duc Dout)
	14	C. BB. Michaelis et Jacobi de Cordillon	10	Pierre Auber, pbr
	15	C. B. Georgii de Castro Cadomensi	1	Robert Bernard
	18	C. de Anfrevilla	14	Philippe Auber, p
	18	C. B. M. Magdalene, infra limites de Vrvilla	4	Me Jehan Béliart
	20	P. de Sommerveio, pro mai. p.	7	Jehan Godart
	31	C. de Varavilla	14	Guillaume Le Ma
	31	C. Cap. BB. Jacobi et Michaelis de Cordillon	10	Jehan Andrieu
Juin	7	C. de Lestanvilla, pro alt. p.	13	Jehan Umfroy
	10	P. Sti Petri de la Liserne	6	Jehan Godart
	23	R. de Aigniervilla	13	Jehan Dyaune
	24	P. B. Laurentii de Montibuz	2	Guillaume Rouxel
	27	C. de la Liserna	6	Jehan Godart, pbr
	29	C. Cap. Sti Salvatoris, in parr. de Clevilla	14	Jehan Regnouf
Juillet	1	P. de Lestanvilla pro mai. p.	13	Me Guillaume Reg
	15	P. de Mousseya	4	Jehan Cingal
Août	9	C. B. Laurentii de Montibuz	2	Guillaume Rouxel

DE Vacances	SUCCESSEUR	PRÉSENTATEUR
R	Robert Benart, c.	»
R	Pierre Bouillie	Abbesse et Couvent de Ste-Trinité de Caen
R	Pierre Auber, pbre	Abbé et Couvent d'Aunay
»	Blanchète	L'Evêque
»	Charles Baudart, c.	(Le vicaire reprend ses fonctions) Guillaume Le Riche et Robine Labbé, sa f.
)	Guillaume Auvray	(Thomas Langlois avait présenté Jehan Andrieu), Guil. de Bailleul, escr
)	Charles Baudart, c.	Guillaume Le Riche et Robine Labbé, sa f. c/ Philippe de Thère, escr et sa f. ay. présenté Nicolas de Ductu, c.
:	Jehan Andrieu, pbre	Abbesse et Couvent de Cordillon
:	Pierre Bouillie, c.	Abbesse et Couvent Ste-Trinité de Caen
:	Pierre Auber, pbre	Abbé et Couvent d'Aunay
:	Jehan Guiton	Me Richard de Courseyo
)	Michel Auvray, pbre	Guillaume Paquincton et Guill. de Bailleul, escrs
,	Me Jehan Coste	Abbé et Couvent de Troarn
.	Jehan Auvray, pbre	Abbesse et Couvent de Cordillon
)	Yvon de Creully, pbre	Amaury de la Liserne
)	Jehan Umfroy, c.	Prieur et Couvent de St-Fromond
)	Guillaume Bertin, c.	Prieur et Couvent de Ste-Barbe
	Alain Platier, c.	Cher Thomas, Sgr de Scalles, de Micelles et de Coulombières
	Yvon de Creully	Amaury de la Liserne
	Me Guillaume de la Villète, c.	Robert d'Angerville, escr
	Estienne Hue, pbre	Abbesse et Couvent de la Trinité
	Jehan Trésor, c.	Abbé et Couvent du Val
	Guillaume Bertin, bach'ès-lois	Prieur et Couvent de Ste-Barbe

MOIS	JOUR	BÉNÉFICE		PRÉDÉCESSEU
Août	12	C. cap. B. Georgii de Mesnillo-Ricardi	8	»
	13	C. cap. de Clevilla	14	Jehan Regnouf
	25	C. Sti Mathei de Mousseya	4	Jehan Cingal, pbr
Septemb	16	P. cap. BB. Gatiani et Philippi in par. Sti Johannis Cad.	1	»
	30	C. de Summerveio, pro mai. p.	7	Jehan Godart
	30	L'Evèque revient à Bayeux		
Octobre	16	C. de Sommerveio, pro mai. p.	7	Jehan Auvray
	16	P. de Aniseyo	8	Michel Auvray
Novemb	11	P. de Moul(t) jouxte Argences	15	Me Nicolas Loisell
	18	C. Sti Petri de Aniseyo	8	Michel Auvray
Décemb	9	C. BB. Jacobi et Michaelis de Cordillon	10	Jehan Auvray, pbr
	21	P. de Anglicavilla, pro min. p.	13	Gabriel des Prés
	30	C. cap. Sti Salvatoris de Bosco Rogerii (Cadomi)	1	Me Guillaume de lète, c.
Janvier	10	C. ecc. par. sive pri. B. Germani de Ala	12	Guillaume Ponche
	10	C. ecc. sive pri. Sti Laudi de Bretevilla le Rabet	15	Jehan de Hermilly
	12	R. de Moul	15	Me Nicolas Loysel
	13	P. Sti Aniani de Crasmesnil	15	Me Thomas Guillel
Février	15	C. de Cramesnil	15	id.
	19	E. de Moul	15	Me Nicolas Loysele
Mars	31	P. de Tilleyo	10	Jehan Martin, pbre
1442				
Avril	7	C. cap. B. M. de Cordillon	10	Roger Eustace
	10	C. de Moul (Modolio)	15	Me Nicolas Loysele
	12	P. de Osmanvilla	13	Me Radulphe Hugo

Vacances	SUCCESSEUR	PRÉSENTATEUR
	Charles Baudart, c.	Guillaume Le Riche et Robine Labbé, sa f.
)	Me Guillaume de la Villète, c.	Robert d'Angerville
)	Jehan Trésor, c.	Abbé et Couvent du Val
	Me Philippe Bénard	Jehan Bénard
)	Jehan Auvray, pbre	Guillaume Paquinton, procr de Guillaume Broumghli et Guillaume de Bailleul
	Michel Auvray	Guillaume Paquinton et Guillaume de Bailleul, escrs
	Jehan Auvray	Abbé et Couvent de Cerisy
)	Me Richard Olivier, lic. ès décrets	Le Roy
	Jehan Auvray, pbre	Abbé et Couvent de Cerisy et Jehan Harpel, procr Jehan Popham
	Me Jordan Lesné, pbre	Abbesse et Couvent de Cordillon
)	Georges de Mussy, c.	Jacques de Moulins, chr
1	Me Guillaume de la Villette, pbre	Robert Dangerville, escr
	Jehan de Hermilly	Prieur du Plessis
	Guillaume Ponchet	id.
)	Me Jehan Danneville	Jehan Rothelane, escr
	Me Richard Barbé, pbre	Le Roi et Jehan Randulph et Jehan Walden, escrs
	id.	id.
)	Me Richard Olivier	Jehan Rothelane, escr c/ le Roi
)	Jehan Bernard, c.	Le Roi
	Me Nicolas Breton	Abbesse et Couvent du lieu
)	Me Jehan Danneville	Trans. entre Jean Routelane, escr et le Roi
)	Me Thomas Pinchon	Guillemette d'Esquay, ve Jacques Hoguet, chr, Sgr de Maisy, et dame de Rupierre

MOIS	JOUR	BÉNÉFICE		PRÉDÉCESS
Avril	12	Dispensatio triennii studii (Mouen) (de résider et de siéger aux stalles à Mouen)	10	»
	12	C. BB. Jacobi et Michaelis de Cordillon	10	Pierre Herbeline
	12	P. de Fresneto le Croteux	7	Pierre Rouxel
	14	P. de Vallibus super Auram	7	Me Girard Gerre
Mai	3	C. de Fresneto le Croteux	7	Pierre Hurtault
Juin	1	C. de Anglicavilla, pro min. p.		[illegible]
	23	P. B. M. du Perron	12	Jehan Le Cheval
	27	C. de Cormolano	12	Me Alain Kirket
Juillet	11	C. de Landigoul	5	Jehan Lambert,
	16	C. de Laceyo	17	Jehan Josyas
	26	P. de Villeyo, pro min. p.	16	Me Richard Mara
Août	13	P. de Profundo rivo Lesquelin	12	Me Eloy des Isles
	16	E. de Osmanvilla	13	Me Radulphe Hu
Septemb	21	C. de Villeyo, pro min. p.	16	Me Richard Mara
	21	P. BB. Philippi et Gatiani in par. Sti Johannis Cad.	1	Jehan Le Fèvre, c
Octobre	17	P. de Vaceyo, pro 2a p.	17	Guillaume le P pbre
	17	R. de Vaceyo	17	id.
	27	E. de Vaceyo	17	»
Novemb	17	R. de Vaceyo	17	»
Decemb.	5	C. preb. de 4or puteis Sti Sepulchri	1	Me Michel Levesq
	6	C. de Profundo rivo Lesquelin	12	Me Eloy des Illes
	14	P. de Ponte Escoulant	17	Me Jehan de Croisi
	23	C. eiusdem	17	id.
	29	P. B. Stephani veteris de Cadomo	1	Reginald Sandres
	30	C. BB. Philippi et Gatiani de Cadomo	1	Jehan Le Fèvre, c.

DE Vacances	SUCCESSEUR	PRÉSENTATEUR
»	Richard Thierry, étud. à Caen	
R	Jehan Binet, aliàs Hullin	Abbesse et Couvent du lieu
R	Radulphe Bonnel, c.	Abbé de Fécamp
O	Me Jehan Cornet, pbre	Abbé et Couvent de Longues
R	Radulphe Bonnel, c.	Abbé de Fécamp
O	Georges de Mussy	Jacques de Moulins, chevr
O	Guillaume de Longaunoy, c.	Jehan Harpel, procr de Jehan Popham, chevr
ℓ	Nicolas Muriel	Le Roy
)	André Aubourc, pbre	Abbé et Couvent du Val
)	Me Henri Amiot	Zanon, év. de Bx
	Robert Loste, pbre	Le Roi
1	Jehan Bertin, pbre	Radulphe du Boiz, escr
)	Me Thomas Pinchon	Abbesse et Couvent St-Amand de Rouen, c/ Guillemette d'Esquay, dame de Rupierre
	Robert Loste, pbre	Le Roi
ée ig.	Me Philippe Bénard	Jehan Bénard
	Nicolas de Banville, c.	Bertrand Lecordier
	Jehan Quenivet, pbre	Olivier de Clinchamp
	»	Olivier de Clinchamp, c/ Bertrand Le Cordier, escr
	»	Le Roi
	Richard de la Roque	L'Evêque par son vicaire
	Jehan Bertin, pbre	Radulphe du Bois, escr
	Guillaume des Landes, pbre	Me Nicolas Blondel pbre, Sgr du lieu
	Guillaume Benoest, pbre	L'Evêque par défaut d'hommage et de devoirs du Sgr du lieu
	Michel Jourdain	Abbesse et Couvent de la Trinité
g.	Me Philippes Benard	Jehan Bénard

MOIS	JOUR	BÉNÉFICE		PRÉDÉCESSEUR
Janvier	1	C. Cap. B. M. de Cordillon	10	Guillaume Paumier Rouxel
	27	C. du Perron	12	Jehan le Chevallier,
Février	14	P. B. M. de Cuvervilla	14	Clément Périer, pbr
	16	P. de Lantolio, pro min. p.	7	Jehan Philippe
	28	C. cap. sive ecc. Sti Clari leprosorum de Petra Soleni	7	»
Mars	5	P. de Damna petra	16	Jehan de Rouveron
	5	C. de Trungeyo	12	f. Jehan Hurtault
	8	C. de Lantolio pro min. p.	7	Jehan Philippe
	18	P. Ste Honorine de Beneyo	17	Jehan Lopin
	31	id.	17	id.
Avril	11	R. de Damna petra	16	Jehan de Rouveron
	14	C. B. M. de Gouvys	4	f. Jehan Mabire
1443 Avril	22	R. de Damna petra	16	Jehan de Rouveron
	24	C. de Vallibuz supra Oram	7	Me Girard (de) Ger
Mai	1	C. de Vaceyo, pro 2a p.	17	Guillaume Le Paint
	1	C. Ste Honorine de Beneyo	17	Jehan Lopin
	2	P. de Hamars	9	Guillaume Ruault
	2	R. de Hamars	9	id.
	7	C. Sti Christofori super Viriam	4	Pierre Gourdel
	10	P. de Campellis	16	Jehan Le Gruley, p
	13	C. de Ponte Escoulant	17	Me Jehan de Croisille
	25	C. de Tincebrayo	5	Guillaume Plessard
	27	Le Sgr Ev. de Bx se rend de Caen à Rouen		

Vacances	SUCCESSEUR	PRÉSENTATEUR
R	Laurent Le Petit, c.	Me Guillaume de Castillon, procr de l'Abbesse du lieu
O	Guillaume de Longaunay, c.	Jehan Harpez, escr, procr de Jehan Popham, chr
O	Guillaume de Bures, c.	Guillaume Le Beauvaisien, escr
O	Fouquet Baudet, pbre	Richard Pellerin, escr
O	Pierre Le Mareschal, aliàs le Sellier, pbre	Thomas de Surrain, escr
O	Jehan de Vaulx, pbre	Alain Maillart, procr et séneschal de Jeh. Popham
R	f. Jehan Le Quesne, pbre	Abbé de St-Martin de Mondée
O	Fouquet Baudet, pbre	Richard Pélerin, escr
M	Jehan Hubert, pbre, chap. de St-Eloy à la Trinité de Caen	Abbé et Couvent de Troarn
O	Me Louis Basire, pbre	id.
O	Me Jehan Hardi, pbre	Guillaume Sebire, procr de Jehan Popham, chevr
R	f. Jehan du Mesnil	Sous-Prieur et Couvent de Ste-Barbe (Pastore carente)
O	Jehan Quenivet, pbre	Jehan Popham, chr
O	Me Jehan Cornet	Abbé et Couvent de Longues
O	Jehan de Banville, c.	Le Roi
O	Me Louis Basire, pbre	Abbé et Couvent de Troarn
O	Jehan Quenivet, pbre	Nicolas Lespicier, procr de Jehan Fastolf
O	Me Gabriel Le Paisant	Jehan Rogier, pbre, procr id.
O	Durand du Fay, c.	Jehan Eweline, escr, procr de Walter de Hungerford, chr
R	Jehan Bernard, pbre	Prieur et Couvent du Plessis
O	Guillaume des Landes, pbre	Me Nicolas Blondel, c/ l'Evêque
R	André Regnard	Me Guillaume Briton, che de la collég. de Tinchebray

MOIS	JOUR	BÉNÉFICE		PRÉDÉCESSEUR
Juin	1	C. de Campellis	16	Jehan Le Gruley,
	4	P. de Pomerya	4	Jehan Griffet
	30	P. de Mayo	15	Guillaume Ymbert
Juillet	2	C. Cap. Ste Catharine de Bricquevilla	6	Me Jehan Cornet
	2	P. de Cuvervilla	14	Guillaume de Bure
	2	C. de Pomereya	4	Jehan Griffet
	7	P. de Capella Engerboult	17	Jehan Quenivet
	20	P. B. Clementis de Supra Vada	13	Jehan Olivier
	22	C. B. M. de Mayo (Amayo)	15	Guillaume Ymber
	26	C. de Cuvervilla	14	Guillaume de Bure
	30	C. de Capella Engerboult	17	Jehan Quenivet
Août	1	Commissio regiminis Scolarum baronie de Bosco ale	12	»
	5	C. B. Clementis supra Vada	13	Jehan Olivier
	23	P. de Bavent	14	Me Thomas Thifag
Septemb	6	C. Cap. Sti Johannis Baptiste de Cordellone	10	..... Eliot
	12	P. de Hamars	9	Jehan Ruault
	17	P. B. M. de Basoqua	5	Jehan Morin
	26	C. Sti Contesti	11	f. Radulphe Pigach
	26	C. de Secreto fonte	5	f. Jehan de Blary
Octobre	13	P. B. M. de Bomello (Bomvollo ?)	4	Jehan Sochon
	14	C. pri B. M. de Brolyo	3	f. Jacques de Guer
	24	C. Cap. B. M. Bunelli le Henry	8	Me Eustache Callo
	26	C. de Basoqua	5	Jehan Morin
	31	P. de Amblya	7	Jehan Guardenbaz

Vacances	SUCCESSEUR	PRÉSENTATEUR
	Jehan Bernard, pbre	Prieur et Couvent du Plessis
	Michel Robillart, pbre	Abbé et Couvent du Val
	Jehan Le Saunier	Abbé et Couvent de Fontenay
	Antoine des Talents, c.	Guillaume Burges, aliàs Jartier, escr
	Michel de St-Loup	Guillaume le Beauvoisien
	Michel Robillart. pbre	Abbé et Couvent du Val
	Guillaume Le Ménestrel, pbre	Olivier de Clinchant, escr
	Jehan Gousseaume	Prieur et Couvent du Plessis
	Jehan Le Saunier, pbre	Abbé et Couvent de Fontenay
	Me Michel de St-Loup	Guillaume Le Beauvoisien, escr
	Guillaume Le Ménestrel	Olivier de Clinchamps
	Eloy Gouet, c.	(Le commis doit renseigner sur lui dans le mois).
	Guillaume Gosseaume. pbre	Prieur et Couvent du Plessis
	Thomas de Rivières, pbre	Dlle Jeanne Chrestien (Christine d'Anfernet) dame de Bavent
	Me Guillaume de Plateo, c.	Le vicaire, pleno jure, à cause de la suspension de l'abbesse
	Me Gabriel Le Paisant, c.	Jehan Rogier, procr Jehan Fastolf
	Roger Deslandes	Jehan de Laloine, procr et fermier de n. h. Henri de Welton, escr
	f. Jacques de Gueron	Abbé d'Ardennes
	f. Radulphe Pigache	id.
	Richard de Barneville, pbre, chap. de St-Honoré à la Trin. de Caen	Abbé et Couvent du Val (Augustins)
	(retour au cloître et à l'obédience régulière) f. Jehan du Pont	Abbé d'Ardennes
	Simon Picart, pbre	Magnifique Sgr Henry Gray, comte de Triquerville, Sgr de Fontaine-le-Henry
	Denis Mitaine	Le Roi, du consentement du Sgr du lieu présentateur
	Guillaume Auber	Le Roi, par défaut d'hommage

MOIS	JOUR	BÉNÉFICE		PRÉDÉCESSEU
Novemb	5	C. Cap. B. M. de Bomello	4	Thomas Sochon
	10	C. de Hamars	9	Jehan Ruault
	30	P. B. Georgii de Alneto Zanon alors à Rouen admet	16	Guillaume Labouc
Décemb	7	C. B. M. de Valle Bunelli, in manerio Fontaine le Henry	8	Simon Picart
	14	P. B. M. de Campigneio, pro mai. p.	3	Jehan Le Pucheur
	21	C. de Mollis	3	Me Pierre Picot
	23	P. Cap. Sti Anthonii de Maresco, in Lachone	11	Jehan Anseray
	30	P. B. M. d'Entremonts	5	Thomas Lelièvre
Janvier	2	C. de Campigneio, pro mai. p.	3	Jehan Le Pucheur
	14	C. Cap. de Maresco	11	Jehan Anzerey
	25	C. d'Entremonts	5	Thomas Lelièvre
Février	2	C. de Amblya, aliàs Pierrepont	7	Jehan Gardenbas
Mars	2	C. Cap. Sti Johannis Evangeliste, in par. de Audreyo	9	Jehan Enguerrand,
	8	P. de Mutreyceyo	4	Me Jehan Portefai
	19	P. de Condeto supra Viriam (vulgo de la Velinières)	12	Nicolas Godart
	21	P. B. Benigni Zanon alors à Rouen admet	9	..... Guion
	31	P. B. M. du Perron	12	Jehan Gaubète, l sacris paginis
Avril	17	C. de Mutreceyo Zanon confère	4	Me Jehan Portefai
1444				
Avril	20	P. B. M. de Cingal (Zanon admittit)	4	Robert Hallegriz
Mai	16	P. de Berengreville	15	Jehan Le Provost
Juin	20	P. BB. Philippi et Jacobi ap. de Vauceyo	11	Godefroy de Vienn
	21	C. B. M. Daubuisson (de Ambuchon)	5	Me Jehan Trésor

Vacances	SUCCESSEUR	PRÉSENTATEUR
I	Richard de Barneville, pbre	Abbé et Couvent du Val
)	Me Gabriel le Paisant, c. mtre ès-arts, lic. en droit canon	Jehan Rogier, procr de Jehan Fastoulf, escr
)	Me Guillaume Germain	Le Roi
I	Nicolas du Pont	Jehan Marchouel escr, procr de Mgr Henri Gray
)	Jacques Bailleul	Le Roy
	Henri de la Planque	Abbé et Couvent de Cerisy
)	Hugues Pouchin	Pierre Farcy, à cause de sa femme
	Nicolas du Pont	Abbé et Couvent de Savigny
	Jacques Bailleul	Le Roi
	Hugues Pouchin, pbre	Pierre Farcy, escr
	Nicolas du Pont	Abbé et Couvent de Savigny
ı R Mr er)	Eustache Vaisse, pbre	Le Roi, par défaut d'hommage
	Fabien Carrel	Thomas Moore, escr
	Me Jehan Dixmes	Le Roi
	Me Jehan Le Rebours	Le Roi
	Robert Hallegris	Abbé et Couvent de Barbery
	Pierre Le Mignon	Abbé et Couvent de Troarn
)	Me Guillaume Mordaunt	Le Roi
	Me Jehan Exunbète	Abbé et Couvent de Barbery
)	Henri de Berengreville	Guillaume Le Monnier
)	Nicolas Le Franchoys, pbre	Abbé et Couvent de Longues
	Richard Aubrée, pbre	Le Roi par défaut de devoirs du Sgr de Gasprée

MOIS	JOUR	BÉNÉFICE		PRÉDÉCESSEUR
		Manque le f° 71, recto et verso		
Décemb.	7	P. Sti Audoeni de Piris (Périers)	8	Radulphe le Fourni
	7	R. de Piris	8	id.
	12	P. Ste Honorine la Chardonne, pro alt. p.	5	Nicolas Soimart
	23	P. de Guibervilla, pro min. p.	14	Bertrand Henri
	23	P. Sti Petri de Jonqueto (Jonquay)	14	Pierre Lohier, pbre
	23	C. Sti Petri de Hérouvilla	8	Laurent Le Bouleng
	30	P. Sti Vigoris de Solliers	14	Pierre Bessin
Janvier	2	C. de Piris (Périers)	9	Radulphe le Fourni
	5	E. eiusdem	9	id.
	7	R. eiusdem	9	id.
	16	C. B. Honorine la Cardonne	5	Nicolas Soimart
	27	C. de Solliers	15	Pierre Bessin
Février	6	C. Sti Martini de Cruciellis (Croisilles)	4	Philippe Dadon, pb
	7	P. Sti Petri de Viana	7	Richard Maydon
	10	R. de Cruciellis	4	Philippe Dadon, pbr
	10	R. de Cruciellis	4	Philippe Dadon
	15	C. Sti Petri de Jonqueto	14	Pierre Lohier
	26	C. de Magno ductu	2	Jehan (Maunoury),
Mars	1	C. B. Hylarii de Carone	11	Guillerme Lecens, p
	2	C. de.....		f. Jehan Louvel
	4	E. de Croisilles (Cruciellis)	4	Philippe Dadon
	5	P. Sti Petri d'Entremonts	5	Nicolas Dupont
	22	C. B. M. de Clincampo	4	f. Jehan Le Routier
	23	C. de Carone	11	Guillaume Le Cens,
	25	»	7?	
	26	P. Sti Supplicii de Sicca villa	11	Me Guillerme Le Br
1445 Avril	5	C. de Villy, pro 2a p.	16	Jacques Le Berruier,
	16	P. B. M. de Couvertqueron		Jehan Gautier
	22	C. de Domibuz	3	Jehan Paris

Cause de Vacances	SUCCESSEUR	PRÉSENTATEUR
O	Jehan Le Duc, c.	Martin de Mauny, escr
O	Jehan Le Paysant, pbre	Marguerite de la Perrelle
D	Thomas Hunoult, c.	Prieur et Couvent du Plessis
M	Pierre Lohier, pbre	Abbesse et Couvent de Villers Canivet
M	Bertrand Henry	Robert de Granville, escr
O	f. Jehan Pellegay, pbre, aug. du Val	Abbé du Val
M	Jehan Nicolas, pbre	Doyen et Chapitre du St-Sépulcre
O	Jehan Leclerc, c.	Martin de Mauny, escr
O	Pierre de Bures, c.	Marguerite de la Perrelle c/ Martin de Mauny
O	Jehan Le Duc, c.	Guillaume le Riche, escr
D	Thomas Hunoult	Prieur et Couvent du Plessis
M	Jehan Nicolas, pbre	Doyen et Chap. du Sépulcre
O	Me Jehan Trésor	Abbé de St-Etienne
O	Robert Carbonnel, c.	Abbé de St-Pierre de Préaux
O	Guillaume Poix, c.	Roger Rée, Sgr de et de Croisilles
O	Jehan Le Chevalier	Le Roi
M	Bertrand Henry	Robert de Granville
O	Ph. Mannoury, c.	Abbé et Couvent du Val Richer
M	Guillerme Le Breton	Le Roi
O	f. Reginald	Prieur du Plessis
O	Jehan Trésor	Le Roi c/ l'abbé de St-Etienne
M	Michel Dagron	Abbé et Couvent de Savigny
O	f. Jehan Jehanne, pbre	Prieur de St-Thomas de la Maison Dieu de Caen
M	Me Guillerme Le Breton	Le Roi
»	»	Pierre de Rupaley
I	Jehan Rémy, acolythe	Abbé et Couvent de St-Etienne
M	Jehan Lasne, pbre, chap. alt. de la Trinité à la Cath.	Jehan Le Vicomte
O	Robert Quenivet, pbre	Trésorier et Chanoines de la Ste-Chapelle
M	Radulphe Garsalle, pbre	Jehan de Rupalley, escr

MOIS	JOUR	BÉNÉFICE		PRÉDÉCESSEUR
Avril	23	C. de Sicca villa	11	Me Guillaume Breton
	23	C. de Périers	9	Radulphe le Fournier
	24	P. ad alteram cap. Sti Petri in castro de Thorigneyo	12	Michel Guerart, pbre
	28	C. Sti Gerboldi de Venoix	11	f. Jehan Jehanne
	28	P. ad cap. seu decimam de Vigneya (à Ducy)	12	Me Jehan du Perron
Mai	4	C. de Brethevilla supra Odonem	11	Simon Résin, pbre
	9	C. Cap. de Thorigneyo (fund. in cap. Sti Laurentii eiusdem)	12	Michel Guerart, pbre
	17	C. decime de Vigneya (fund. in Mesnillo Rabel)	12	Me Jehan du Perron
Juin	11	C. de Magno ductu	2	Jehan Mannoury
	?	P. B. M. de Bauqueyo	9	Pierre Richier
	21	P. Sti Martini de Campellis	11	Jehan Bernard, pbre
Juillet	14	C. de Campellis	16	id.
	17	C. B. M. de Bauqueyo	9	Pierre Richier
	21	P. de Martregneyo	11	Jehan de Reviers, pbr
	21	C. lepros. Sti Jacobi de Cagneyo	14	Jehan Dine, pbre, et J Rogier, pbre
Août	7	P. lepr. de Croilleyo (ad ecc. parr. Sti Nicolai)	7	Pierre Hubert, pbre
	11	P. Sti Albini de Sermentotot	15	Jacques Auberey, pbr
Septemb	12	C. eiusdem	15	Jacques Aubry, pbre
	28	P. B. M. de Escavellis (Zanon accepte)	15	Gilles Poullart, pbre
	29	C. Cap. B. M. de Creulleyo in castro	7	Me Jehan du Bourguel
Octobre	5	P. Sti Georgii des Groseillers) (Groissellis) (Zanon accepte)	5	Guillaume Le Boucl pbre
	6	P. Cap. de Audreyo	10	(Jehan Enguerran, c.)
1446 Février	17	C.....		**Me Jehan Duprey**

Cause de Vacances	SUCCESSEUR	PRÉSENTATEUR
I	Jehan Rémy, c.	Abbé et Couvent de St-Etienne
O	Jehan Le Duc, c.	Jehan de Mauny et sa f. c/ Marguerite de la Perrelle
»	Jehan Le Prestrel	Jehan Harpel et Eustache Quenivet, procr de Jehan Poupham, chr
I	f. Martin Hambye	Prieur de la Maison-Dieu de Caen
R	Me Nicolas de Vauville	Henri de Larchamp, pbre, Sgr de Vigneya, et Mesnillo Rabel
O	Richard le	L'evêque Zanon par dévolution
O	Jehan le Prestrel, c.	Jehan Harpel et Eustache Quenivet, prs de Jehan Poupham, Sgr de Thorigny
R	Me Nicolas de Vauville	Henri de Larchamp, pbre, escr
M	Godefroy Malnorri (chap. de St-Aubin-d'Ingrande)	Abbé et Couvent du Val Richer
M	Nicolas Débonnaire (chap. de Ste-Prud. à Ste-Geneviève de Paris)	Abbé et Couvent d'Aunay
R	Jehan Marie. pbre	Abbé et Couvent du Plessis
R	id.	id.
M	Nicolas Débonnaire	Abbé et Couvent d'Aunay
M	Jehan Bertault, pbre	Abbé et Couvent Ste-Trinité de Lessay
R	Me Jehan Levieux	Jehan de Warigniers, escr, Sgr de Cagny
O	Raulin	Jehan et Robert Emond, escrs
I	Me Bertrand Davy, bach. en théol.	Le Roi
I ou D	id.	Le Roi
O	Jehan Le Parc, pbre	Abbé et Couvent de Fontenay
R	Henri Le Vair	Le Roi
O	Robert Gueroult	Guillaume Forest, escr
O	Mahiet des Mares	Robert de Warignie(r)s, escr
R	Guillaume Allain	Le Roi

NOTES

En cet an 1445, auquel se termine ce petit cartulaire, fut registrée à Rouen, le 23 septembre, une ordonnance de Henri VI, roi d'Angleterre, donnée à Westminster, le 13 mars 1444, aux termes de laquelle nul ne pouvait obtenir un bénéfice en Normandie, s'il n'était fidèle sujet du roi.

Et, le 18 juin 1445, dans un mandement signé au manoir d'Elthan, ce même prince réservait à l'Université de Caen la moitié des bénéfices à sa présentation personnelle.

Parmi les noms qui figurent aux pages précédentes, il y en a un certain nombre sur lesquels les documents historiques, spécialement les chartes et rôles de la Tour de Londres, nous fournissent quelques renseignements. Nous allons donc puiser dans les publications diverses qui en ont été faites, par Thomas Duffus Hardy et Stapleton en Angleterre, par Léopold Delisle ou la Société des Antiquaires de Normandie en France, les données historiques qui s'y rencontrent, sans négliger les précieuses monographies locales, sur Caen, par l'abbé de la Rue, non plus que les diverses qui ont paru sur Bayeux.

***

Anfernet (Christine d'), veuve de Louis Bourgeois ou Bourgeoise, chevalier, de la famille qui donna des vicomtes à Caen en 1359 et 1367, et qui fut fait prisonnier lors de la prise de cette ville. Pendant la détention de son mari, Christine avait été autorisée à demeurer avec ses enfants dans une des maisons de Jehan Hue, près d'Exmes. Cette famille s'était vite ralliée au vainqueur.

Anquetil (f. Simon), prieur de l'Hôtel-Dieu de Caen, de 1436 à 1464. Il eut pour successeur, dans ce bénéfice, Louis Anzeré ou Anzeray.

Anzeray (Jehan), d'une famille de robe et d'église. et qui fut vicomte de Caen en 1418. Un G. Anzeray avait été lieutenant général du vicomte de Bayeux en 1397. Il n'était pas rare de voir les magistrats de la vicomté de Bayeux passer à des postes judiciaires dans le bailliage ou la vicomté de Caen.

Allinston, Alleiston, Alyngton, Alynghton, Ayleston (Guillaume), escuier, reçut en 1418, à titre viager, pour ses bons services, une maison située rue Saint-Malo, à Bayeux, et qui avait appartenu à défunt Jehan Chartier (Joannis Carter). Trésorier général de Normandie en 1419, il posséda des maisons et des terres à Honfleur et à Waranville, et avait obtenu les biens confisqués sur Guillaume de Vaucelles et Richard de Sully. Lui et son fils obtinrent encore les terres de Jacques de Try, chevalier, et de Louys Tournebu, par une rose vermeille, à Harfleur, à la Saint Jehan.

Ayscowe ou Astow (Jehan), escuier, seigneur de Cuilly, domaine et manoir qui lui furent donnés pour lui et ses hoirs mâles, moyennant hommage, une paire de sonnettes d'argent doré et un espervier, à Noël, au Camp ou au Château de Bayeux. Ces biens, d'une valeur de 400 écus, avaient appartenu à Guillaume de Cuilly. Un de ses ancêtres, Simon de Cully, fils Richard, seigneur d'Anisy, fut vicomte de Bayeux en 1397.

Bailleul (G. de), chanoine de Bayeux, originaire du diocèse de Sées, doyen du Chapitre de Bayeux en 1444, député du Chapitre, en 1450, pour aller à Pont de l'Arche, prêter serment de fidélité à Charles VII. Il assista aux échiquiers de 1464 et 1474 et inventoria, en 1476, les biens et ornements de la Cathédrale. Il mourut en 1482 et se fit enterrer dans l'église des frères mineurs de Falaise.

Baudain ou Haudain (Robert), seigneur de Bavent, époux de Jehanne Chrestien.

Biot ou Biote (Guillaume), escuier anglais, receveur de Carentan en 1822, devient vicomte de Caen en 1427. Il eut les terres de Cuilly apres Ayscowe.

Bonenfant ou Boneffant (Jehan), escuier, un de ceux qui défendirent Touques, dont il signa l'appointement ou capitulation, et qui, en échange de sa soumission, reçut d'Henry V, par hommage et pour les services accoutumés, la terre de Maigny-le-Freule et tous les biens de feu son père.

Breton ou Briton (Guillaume), ch^e^ de la collégiale de Tinchebray. Un G. Breton fut bailli de Caen en 1422 et 1433.

Briosne (Jehanne de), dame de Heuditot ou Huditot ou Houdetot.

Cherwyn ou Sherewyn, escuier, qui obtint les biens de Gautier de Lusenborc, chevalier, et de Jehan Martin, rebelles, d'une valeur de 500 francs, par hommage, et une lance, à Rouen, à l'Assomption.

Courcelles (Thomas de), bachelier en théologie, recteur émérite de l'Université de Paris, chanoine d'Amiens, de Laon et de Thérouanne, le plus grand théologien de son temps, célèbre professeur, une des lumières de l'Eglise au concile de Bâle, délégué de l'Université de Paris au procès de la Pucelle, dont il mit la minute en latin, et où il vota la question pour Jehanne. Il prononça l'oraison funèbre de Charles VII, lui, un des assassins de la libératrice du royaume, et mourut doyen de N.-D. de Paris en 1469.

Davy Houel ou Howel, esc^r^, bénéficiaire des biens de feu Thomas Bovet, chevalier, valant onze cents écus par hommage et une dague à Caen, à la S^t^-Jehan.

Deschamps (Gilles ou Eloy), ancien aumônier de Charles VI, chanoine chancelier de Rouen, licencié en droit civil et en droit canon, un des juges de Jeanne d'Arc.

Dollendon, Marie, veuve Jehan de Bures.

Dorset (Emond, Esmond, Edmond de Beaufort, comte de Dorset, Mortain et Harcourt, Sgr d'Auvers, qui pensa succéder comme régent à Bedford dès 1435. Comte de Somerset, capitaine d'Alençon en 1439, régent en Normandie en 1445, il échange, en 1447, le comté du Maine qu'Henri VI rendait aux princes d'Anjou, contre une rente de 10,000 livres. Ce fut lui qui rendit Caen à Charles VII. Tué à Saint-Albans en 1455.

Dryland ou Drylland (Jehan), lieutenant du gouverneur de Caen en 1435.

Durand (Jehan), seigneur de Saint-Rémy-sur-Orne, eut, à Caen, la maison de Jehan Gerrec, chapelain, par 20 sols tournois de rente.

Esquay (noble dame Guillemette d'), dame de Rupierre et de Bavent, veuve de Jehan Hoguet, chevalier, seigneur de Maisy et d'Argouges. Hoguet avait obtenu les terres du seigneur de Maisy, rebelle, de la valeur de 600 francs, par hommage, et une épée à Caen, à la S^t^-Jehan.

Esquay (M^e^ Jehan d'), chanoine de Bayeux, un des trois concurrents malheureux à la succession de Nicolas Habart, évêque de Bayeux. Ces trois concurrents étaient Pierre Cauchon, de si horrible mémoire, évêque de Beauvais, conservateur des privilèges apostoliques de l'Université de

Paris, recommandé par elle au pape Eugène IV ; Jehan d'Esquay, élu par le chapitre de Bayeux à la dignité épiscopale, le 10 décembre 1431, et appuyé auprès des Pères du Concile de Bâle, le 22 septembre 1432, par la Nation de Normandie de l'Université de Paris ; enfin Richard de Courcy, élu par une fraction minime du même chapitre et qui avait renoncé aussitôt à son élection. Zanon de Castiglione, neveu du cardinal Branda, leur fut préféré.

Estivet (Me Jehan d'), dit Benedicite, chanoine de Bayeux, en la prébende de Moon, par collation royale, vertu du droit de régale, en 1420, et aussi chanoine de Beauvais. Il fut le promoteur odieux du procès de la Pucelle, qu'il traita de fille de mauvaise vie, se faisant rappeler à la pudeur par Warwick, lui-même. Il se livrait à la crapule et à la débauche. Un soir qu'il était pris de vin, il tomba dans les fossés de Rouen et mourut dans la vase et les ordures dont ils étaient remplis. Me Nicole de Hermecent, chanoine et archidiacre des Veys, y nommé, aussi par droit de régale, en 1422, lui succéda dans sa prébende de Moon, en septembre 1438.

Falstoff (Jehan), chevalier, bénéficiaire des domaines et manoirs de Guy Mallet, Sgr de Graville, du château et du domaine du Bec-Crespin de Guillaume de Maugny dit Crespin et de sa femme Jacobine, d'Aurichier par un chapelet de violet, à Rouen, le 1er mai, — des terres, manoir et forteresse de feu Guille de Lion, chevalier, seigneur de Gousseville ou d'Osseville, — des terres et domaines de Criquetot L'Esneval, de feu Percival d'Esneval. Capitaine de Meulent, lieutenant pour le Roy et « le régent en Normandie et les bailliages de Rouen, Evreux, Alençon et du païs d'enveron la rivière de Seyne, et avec le gouvernement des païs d'Anjou et du Mayne». Gouverneur et supervéeur de la Normandie 1424, lieutenant du gouverneur de Caen 1431-1434, Sgr de Beaumont-le-Richard en 1437.

Flamant, Le Flamenc ou Flaming, lieutenant du gouverneur de Caen de 1435 à 1446.

Fleury (Jehan), escuier, un des défenseurs de Touques.

Ferrières (Jehan de), chevalier, fils Jehan, troisième du nom, et Marguerite de Harcourt, sa mère, veuve, restitués dans leurs héritages dès 1418.

Forde, Fourde ou Sforde (Thomas), escuier, eut les biens de Jehan de Roinville et de sa femme, rebelles, — ceux de Gyvet Reygnault, aussi rebelle, à Banville, valant 120 couronnes par hommage et une lance à Caen, à Noël, — ceux de Ch. Dignon, chevalier, et de Noël Symon, par une épée à Caen, le jour St-Georges.

Gougeul ou Gougel (Pierre), chevalier, avait recouvré ses biens et patronages, car ils avaient été attribués, en 1419, alors qu'il était rebelle, à Henry Workesley, par une baliste à Caen, à la Pentecôte. Ils valaient environ 400 écus.

Gouth (Mathieu), escuier, un des illustres vaincus de Formigny. Voir au tome 7, notre mémoire intitulé Formigny.

Govys ou Gouvys (Henri de), escuier, Sgr de Mouen, avait prêté serment et obtenu les biens de son père Guillaume. Un membre de cette famille, Jehan de Gouvys, docteur ès-lois, chanoine de Bayeux, Lisieux et Evreux, l'un des exécuteurs testamentaires de Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, ne put, de son vivant, faire accepter à l'Université, les mille livres que lui avait léguées l'assassin canonique de Jeanne d'Arc.

Gray de Héton (Henry), chevalier, comte de Triquerville (Tancarville), Sgr de Tilly et de Fontaine-le-Henry, fils de Jehan Gray, chevalier, attorney général du roi, tué à Baugé en 1421, hérita de lui tous les biens meubles, forteresses, manoirs et domaines, tant de Guillaume de Melun comte de Tancarville et de sa fille, que de Jacques de Harcourt, ainsi que les terres de St-Clère, qui furent à Georges de Clère, et les terres de Chantelou et d'autres. Il devait, entre autres redevances, conduire deux lévriers au château de Cherbourg.

Guionne (demoiselle), fille et héritière de Jehan du Homme, aliàs Ralart, restitué en 1420 dans ses biens qui avaient été donnés antérieurement à Pierre Chaterton par une hache de guerre, à Rouen, à Noël.

Haisent, Hésent, Hasand ou Hasant (Guillaume), escuier, seigneur de Monfréville, obtint les domaines de feu Jean et de Roger Suhart, absent, d'une valeur de 300 livres tournois, par hommage, services, et une hache de guerre à Bayeux, à la St-Jean.

Harpel, Harpez, Harpeley (Jehan), chevalier, eut les terres de Guillaume de Colleville à la charge d'une ceinture de haubergeon à Rouen, à la Saint-Jean. Il fut bailli d'Evreux, du Cotentin, puis de Caen en 1431.

Harteulx-Vaucloux, Hertauk Wan Clox, Hortauk van Clox, Hertenbe Vaucloup, chevalier de la Jarretière, capitaine de Creully, reçut, en récompense de ses services militaires, la terre de la Lande Patry et la terre de Larchamp, ayant appartenu à Jehan de Larchamp, absent, par une arbalestre à Caen, à Noël ; — le château et la baronnie de Creully avec toutes les terres de feu Guillaume de Vierville, chevalier, et de Marie de Creully, sa femme, — le château et la baronnie de Courseulles et tous les biens de Radulphe Meullent, chevalier, — la terre et le

domaine de Villiers, appartenant à Olivier de Maugny, chevalier, à charge de les munir de garnisons suffisantes et de chevaucher à la guerre avec le roi, en compagnie de 4 hommes d'armes et de 8 archers. Il avait été député, en 1418, pour recevoir le serment de Jean Langret, évêque de Bayeux, massacré à Paris par les Bourguignons, dans la nuit du 12 juin.

Haweton (Thomas), escuier, tenait la terre de Campigny et tous les biens de Hamon de Campigny, avec réversibilité pour ses hoirs mâles, par un hommage et un faucon à Noël. Il devait faire la garde au château de Bayeux avec sa famille et ses gens équipés à ses frais. Ces biens valaient 400 écus. Le roi s'en réserva la haute justice.

Holme (Guillaume ?), seigneur d'Aunay, prieur du Plessis Grimould, qui, en sa qualité de premier chanoine de Bayeux, protesta contre l'élection de Jean d'Esquay au siège de Bayeux en 1431.

Hungersford, Hunguersford (Walter), chevalier, maître d'hôtel du roi, donataire du château et de la baronnie du Hommet appartenant au seigneur du Hommet et à Guillaume de Montenay, chevalier, et tous les châteaux, forteresses, domaines et fiefs et toutes possessions dudit Guillaume. Il eut aussi la terre de Breauté, la forteresse de Neville, propriété de Roger Breauté et de Margerie d'Estouteville, sa femme, — toutes les terres de Ste-Colombe et Tenneville, appartenant à David Brumen et Maria de Montmort, sa femme, — toutes les terres de Villequier avec leurs dépendances et la forteresse de Hibouville (Thibouville ?), confisquées sur Robert de Villequier et Charlotte de Haguenouville, sa femme, — une maison à Rouen, paroisse Ste-Croix, et un pré, par hommage, « un arc et une trouze de flesches barbelés estre poié à Rouen, et II sols t. de rente le 1er août ». Il fut capitaine des ville et château de Cherbourg, dont il négocia la capitulation. Il fut aussi un des sept commissaires nommés pour la reddition de Rouen.

Larchamp (Gervais de), chanoine et sous-doyen de Bayeux, chapelain du Mesnil Rabel, dont était seigneur Henri de Larchamp, prêtre, curé de Campeaux et de St-Georges-d'Aunay, enterré dans la crypte de la Cathédrale, ainsi que son frère Hervé de Larchamp, prêtre.

Larchamp (Jehan de), escuier, chanoine de Bayeux, décora cette crypte, et fut inhumé devant l'autel de la chapelle St-Nicolas. Les trois frères Larchamp avaient pour mère Perrette de Montagu, dont ils avaient obtenu l'héritage du roi d'Angleterre dès 1419.

La Rochelle (Jeanne de la), femme Antoine de Warginez ou Warigniers, de la paroisse d'Audrieu, obtint tous ses biens, en viager, sur sa demande.

Le Beauvoisien (G.), escuier, époux de Pierrette d'Escoville, qui obtint ses biens sis à St-Martin-de-Combray, dès 1418.

Le Bouchier (Guillaume), docteur en théologie, fut un des assesseurs du procès de Jeanne d'Arc.

Le Chamberier ou Chamberlayn (Jehan), préposé au grenier à sel de Conches avec Jehan Pylton, eut les terres de Jehan de Sillans, au bailliage d'Evreux, de la valeur de 200 couronnes, par une ceinture de haubergeon, à Rouen, à la St-Jehan. Il possédait aussi à Harfleur un tènement en ruine et un jardin, qui furent à Jehan Le Cordier dit Dase, et à Caen, les maisons et jardins de Nicolas Voye et Denis le Hurel, par certaines redevances en argent et service de guet et de veille.

Le Cloustier (Roger), escuier, vicomte, puis bailli de St-Silvin, seigneur de St-Germain-le-Vasson et du Mesnil d'Argences, chanoine d'Arry, fondateur du *Collège du Cloustier*, à Caen. Il eut les terres qui furent à Richard de la Rue. Ce fut dans son hôtel que logea Charles VII, lors de la reprise de Caen, en 1450.

Le Héricy (Jehan) eut un sauf conduit avec Rimache.

Le Quar[tier] (Guillerme), pbre, nommé curé de Vassy, en 1439. Serait-ce Guillaume Chartier, frère d'Alain, évêque de Paris en 1447 ?

Lesens (n. et disc. pers. M^e^ Ysart), fut lieutenant-général de Lespicier, vicomte de Bayeux.

Lespicier (Nicolas) dit Bradkyrk (grande église), un irlandais, qui obtint à Caen les maisons de Radulphe Le Moigne et Benoît de la Salle par 4 livres tournois de rente, 2 veilles et gardes, à Harfleur, le tènement de Pierre Le Bowyer, par 10 s. st., et service de guet, et fut ensuite vicomte de Bayeux, de 1437 à 1449. Nous avons de lui un acte de 1441, relatif aux hoirs de feu Girot Davy, vivant bourgeois de Bayeux.

Loyseleur (Nicolas), maître ès-arts, chanoine de Rouen, qui confessait Jeanne d'Arc pour mieux l'espionner, vota la torture et la mort de la pauvre fille et mourut d'apoplexie au Concile de Bâle. C'est Tartufe au service de l'inquisition.

Lorfèvre (Guillaume), bourg. de Caen, restitué dans ses biens dès 1419.

Maillart (Alain), avocat du Roi, en vicomté, à Bayeux.

Marguerie (M^e^ André), licencié en droit civil, bachelier en droit canon, archidiacre du Petit Caux et chanoine de Rouen.

Martel (n. h. Jehan), chevalier, Sgr de Secqueville et d'Airel.

Mathen ou Maten (Jehan), escuier, reçut les biens de Louis Tournebuke, rebelle, dans le bailliage de Rouen, par hommage, et une paire

d'éperons dorés, à Rouen, à Noël. Il avait été restitué, après serment, d'allégeance dans les biens de sa femme Laurentie, d'une valeur de 50 livres tournois.

Maunay ou Maugny (Jehan de), de Bayeux, recouvra ses biens le 27 mai 1422.

Miners ou Myners (G.), baron de Flers, bénéficiaire des biens de feu Hugues de Beuville, chevalier, d'une valeur de 500 fr., par hommage, services, un arc et une trousse de flèches à Caen, à la St-Jean.

Myaunay ou Miaunoy (Martin de), escuier, et Perrette de Forges avaient obtenu la restitution de leurs biens.

Ogart, Ongart, Hongart (n. h. André) eut, après Thomas, comte de Salisbury, la terre de Villers, par un espervier.

Paquinton, G., escuier, Sgr de Sommervieu, qui avait à Bayeux, rue Montfiquet, une maison confisquée sur Girot Davy. Voir notre opuscule : « Episode de l'occupation anglaise à Bayeux. »

Popham, Pouphen (Jehan), possesseur des château, domaine et terre de Thorigny, de Planquery, etc., confisqués sur Olivier de Mauny, et valant 2,000 couronnes, — du manoir et du domicile de Robert de Caumont, avec sa maison et son jardin sis à Bayeux, — du manoir et du domicile de Radulphe Damon de Caen, — par hommage à St-Jean, avec charge de défendre et réparer le château et service de garde et guet accoutumé à Caen et à Bayeux. En avril 1420, on lui donna le reste des biens d'Olivier de Mauny, de Katerine, sa femme, et d'Olivier, leur fils.— Popham reçut la capitulation d'Avranches ; fut membre de la commission chargée de rendre à leurs propriétaires les maisons de Caen, de 20 francs de revenu au maximum,avec charges de guet et de veille ; — inspecteur des forteresses de Cerisy et Villers-Boscage; — seigneur et capitaine de Thorigny, capitaine de Condé-sur-Noireau, bailli de Caen et capitaine de Bayeux.

Quatrans (Jehan), de la famille des tabellions de Caen.

Robessart (Jehan), chevalier, seigneur d'Escaillon, possesseur des terres et domaines d'Orglandes et Desmouville-la-Rogue qui furent Jehan de Brucourt, absent, — des biens de Thomas du Val, Michel Hallebot et Michel Symon, absents, par hommage, une épée à St-Jean, à Carentan, et le service d'un homme d'armes et 2 archers, gratifié des châteaux et domaines de St-Sauveur-le-Vicomte, Néhon et Auvers, qui furent au seigneur de la Rivière, par hommage et 1 espervier à Caen, à St-Jean. Il eut, en 1441, un procès avec le comte de Dorset au sujet de la seigneurie d'Auvers.

Robessart (Théodoric ou Thierry), son fils, était capitaine des hommes d'armes et archers de la garnison de St-Sauveur. Il passa une montre en cette qualité, à Coutances, au cours de l'année 1433.

Randulf (Jehan), vicomte de Caen, 1435-1442.

Rothelane ou Routelane (Jehan), escuier, fils Guillaume, capitaine du Pont d'Quve, qui avait reçu les biens d'Olivier et Jacques de Folligny, d'une valeur de 800 francs, par hommages, services et fer de lance au chastel de Caen.

Scales (Thomas), seigneur de Scales et de Columbières, eut les terres de Columbières, après Draiton, qui les tenait par un espervier, à Bayeux, le jour Ste-Marguerite.

Spaleyng ou Spaldyng (Thomas), avait obtenu les terres de Bertain (Bertrand) de Damfernet, par un fer de lance, à Vernon. à Noël.

Styward (Jehan), capitaine de Neuilly.

Talents (Antoine des), chanoine de Bayeux, docteur en l'un et l'autre droit, mort en janvier 1478, enterré dans la chapelle de la Conception à la Cathédrale de Bayeux.

Sebire (G.), eut les biens de Guy de Pitres, escuier, d'une valeur de 118 livres tournois par hommage et 1 fer de lance à Rouen, à Noël.

Semilly (Jehan de), changeur royal aux bailliages de Rouen, Caen et Costentin.

Spencer (Hugh), escuier, reçut le donjon de Fescamp qui était en ruines, les fiefs de Tremouville et Vinemesville, confisqués sur Jehan de Calville, chevalier, d'une valeur de 300 francs, par un fer de lance à Harfleur, à la St-Michel. Il avait dans cette ville divers tènements d'une certaine importance. Il posséda les fiefs et héritages de Robert de Ver, rebelle, sis à Ver et Couvains. Il obtint aussi les terres de Fresne, appartenant audit chevalier de Calville, par une arbalestre à Rouen, à Noël. La confiance du roy l'avait investi du pouvoir de délivrer des saufconduits. Il fut chargé de l'inspection des garnisons de Cerisy et Villers-Bocage, et remplit les fonctions de capitaine de Lillebonne, de bailli de Coutances et de trésorier-général de Normandie, du Maine et des autres parties occupées par le vainqueur. Spencer fut un des otages anglais livrés lors de la prise de Caen, en 1450.

Standiz ou Stendiz (Henri), escuier, un des défenseurs de Caen, lors de sa reddition.

Surrain (Thomas de), un des défenseurs de la forteresse de Villiers-sur-Port.

Thibouville (Jehanne de), veuve Jehan de Tilly, chevalier, avait obtenu sa dot en viager. De même sa belle sœur, Jehanne de Pelleperche, veuve Jehan de Thibouville. Cette famille était alliée aux Tesson.

Tiphaine (Jehan), docteur en médecine, maître ès-arts, chanoine de la Ste-Chapelle de Paris, signa la condamnation de Jehanne d'Arc, par crainte des Anglais.

Tollevast (Jehanne de), veuve Jehan de Hotot, ch^er^, avait obtenu ses biens.

Varroc (Nicolas), escuier, avait été nommé receveur du marc à Coutances et Avranches en 1421.

Vassy (Jehanne de), qui fut femme Henri de Hotot, escuier, obtint ses biens et recouvra sa dot.

Vaulx (Jehan de), fils Jehan, restitué en 1419, et Alice Machue, veuve en 1421. A cette date, elle obtient sa dot, et ses enfants mineurs, Jehan de Guy, ont les biens de leur père.

Villette (Guillaume de la), docteur en droit civil, chanoine official et chancelier de Bayeux, mort en février 1472.

Warigniers (Jehan), escuier, Sgr de Cagny.

Warigniers (Robert), escuier, et Jeanne de Hermanville. sa femme, avaient, par leur soumission, obtenu les biens dudit Robert et ceux à lui dévolus par la mort d'Antoine, son père, mari de Guillemette d'Esquay.

Welton (Henri), eut le domaine de St-Pair de Servain, et les biens de feu Robert de Servain, chevalier, valant 350 écus, par service, hommage et fer de lance à Caen, à Noël.

Ypres (Jehan), posséda les terres de feu Fouques de Martilly, chevalier, et de sa femme absente. sises dans le bailliage d'Evreux, d'une valeur de 400 francs, à la charge d'une dague à Rouen, à Noël.

E. ANQUETIL,

Correspondant du Ministère.

DE LA DISPERSION DES SOURCES HISTORIQUES

A notre époque, alors que l'histoire reniant ses vieilles routines abandonne les généralités et les appréciations toutes faites, pour aller puiser aux sources mêmes les faits qui la vivifient, il est du plus grand intérêt, pour l'honneur de chaque cité et l'instruction générale tout à la fois, de signaler les chartes, chroniques ou archives auprès desquelles les générations intermédiaires ont trop souvent passé sans détourner la tête.

C'est dans cet ordre d'idées, Messieurs, que je vous demanderai la permission de vous entretenir aujourd'hui d'un certain nombre de documents locaux, antérieurs à la Révolution ou contemporains de cette époque, dispersés maintenant dans divers dépôts ou chez des particuliers.

Tout récemment, à l'occasion d'une démarche faite par M. l'archiviste du Calvados, pour obtenir le versement au dépôt dont il a la garde de certains sacs de paperasses, attribuées jadis à la ville lors du partage fait par M. Moysant, des objets réunis, en 1794, par la Commission des Arts de notre district, et d'autres, achetées, si l'on en croit certaines versions, par des particuliers, le Conseil Municipal chargea un de ses membres, notre regretté président honoraire, M. Villers, de lui faire un rapport sur cette question. Le rapporteur conclut au rejet de la demande et vit son opinion ratifiée par le Conseil, qui nomma même une commission pour en opérer le classement, classement qui, si nous ne nous trompons, n'est pas encore terminé, que nous appelons de tous nos vœux, et dont le catalogue ne saurait manquer d'exciter un vif intérêt puisqu'il doit comprendre une foule de pièces provenant de nos 7 anciennes juridictions : bailliage, vicomté, grenier à sel, élection, amirauté, table de marbre ou eaux et forêts et point d'honneur.

Comme demande reconventionnelle non susceptible, hélas ! d'être accueillie, le rapporteur signalait la présence, à Caen, de 56 registres des paroisses de notre ville, relatifs à l'état civil. En voici la nomenclature,

que nous ne croyons pas sans utilité pour les fureteurs qui les voudraient consulter :

1	Paroisse	St-André	1737
1	—	St-Exupère	1619
8	—	St-Jean	1561 à 1720
3	—	St-Laurent	1764 à 1766
19	—	St-Loup	1726 à 1771
3	—	Madelaine	1722 à 1765
1	—	St-Mâlo	1760
1	—	St-Nicolas	1773
9	—	St-Patrice	1737 à 1786
8	—	St-Sauveur et N.-D. des Fossés	1713 à 1772
2	—	St-Vigor-le-Petit	1758 à 1761

56 registres.

En mars 1861, M. le Sous-Préfet de Bayeux avait déjà fait appel au zèle et aux connaissances de M. Villers, pour procéder, de concert avec M. Thorel, greffier, à l'examen des dossiers du greffe antérieurs à 1790, ayant un caractère essentiellement administratif, pour, à la suite d'une entente entre les ministres de l'intérieur et de la justice, les réintégrer dans une certaine mesure aux archives de la préfecture.

Le procès-verbal de cette opération constate qu'il n'existe au greffe que les plumitifs ou minutes depuis l'institution des tribunaux. Mais, on y lit aussi qu'une certaine quantité de paperasses tirées du greffe comme nuisibles, avaient été transportées dans les combles humides de la prison et qu'il s'y rencontrait des pièces provenant de l'ancienne maîtrise des eaux et forêts, du bailliage et de la vicomté de Thorigny, de la vicomté de Bayeux et de la haute justice du Molay. Il aurait pu ajouter qu'il y avait aussi des registres intéressants, notamment un registre double déposé au bailliage par les Ursulines, au vœu de l'ordonnance royale de 1736.

Sans entrer dans les détails, le rédacteur du procès-verbal, en prudent normand, demande le triage et la réintégration au greffe des pièces intéressantes au point de vue de l'histoire locale et de l'intérêt des familles et pouvant fournir des renseignements utiles, ce qui prouve qu'il devait y avoir là des choses intéressantes. Ecoutez plutôt la fin du procès-verbal : « Dans le cas où l'autorité supérieure n'admettrait pas le principe de la conservation, la ville de Bayeux s'empresserait de donner l'hospitalité dans

DE LA DISPERSION DES SOURCES HISTORIQUES

A notre époque, alors que l'histoire reniant ses vieilles routines abandonne les généralités et les appréciations toutes faites, pour aller puiser aux sources mêmes les faits qui la vivifient, il est du plus grand intérêt, pour l'honneur de chaque cité et l'instruction générale tout à la fois, de signaler les chartes, chroniques ou archives auprès desquelles les générations intermédiaires ont trop souvent passé sans détourner la tête.

C'est dans cet ordre d'idées, Messieurs, que je vous demanderai la permission de vous entretenir aujourd'hui d'un certain nombre de documents locaux, antérieurs à la Révolution ou contemporains de cette époque, dispersés maintenant dans divers dépôts ou chez des particuliers.

Tout récemment, à l'occasion d'une démarche faite par M. l'archiviste du Calvados, pour obtenir le versement au dépôt dont il a la garde de certains sacs de paperasses, attribuées jadis à la ville lors du partage fait par M. Moysant, des objets réunis, en 1794, par la Commission des Arts de notre district, et d'autres, achetées, si l'on en croit certaines versions, par des particuliers, le Conseil Municipal chargea un de ses membres, notre regretté président honoraire, M. Villers, de lui faire un rapport sur cette question. Le rapporteur conclut au rejet de la demande et vit son opinion ratifiée par le Conseil, qui nomma même une commission pour en opérer le classement, classement qui, si nous ne nous trompons, n'est pas encore terminé, que nous appelons de tous nos vœux, et dont le catalogue ne saurait manquer d'exciter un vif intérêt puisqu'il doit comprendre une foule de pièces provenant de nos 7 anciennes juridictions : bailliage, vicomté, grenier à sel, élection, amirauté, table de marbre ou eaux et forêts et point d'honneur.

Comme demande reconventionnelle non susceptible, hélas ! d'être accueillie, le rapporteur signalait la présence, à Caen, de 56 registres des paroisses de notre ville, relatifs à l'état civil. En voici la nomenclature,

que nous ne croyons pas sans utilité pour les fureteurs qui les voudraient consulter :

1	Paroisse	St-André	1737
1	—	St-Exupère	1619
8	—	St-Jean	1561 à 1720
3	—	St-Laurent	1764 à 1766
19	—	St-Loup	1726 à 1771
3	—	Madelaine	1722 à 1765
1	—	St-Mâlo	1760
1	—	St-Nicolas	1773
9	—	St-Patrice	1737 à 1786
8	—	St-Sauveur et N.-D. des Fossés	1713 à 1772
2	—	St-Vigor-le-Petit	1758 à 1761

56 registres.

En mars 1861, M. le Sous-Préfet de Bayeux avait déjà fait appel au zèle et aux connaissances de M. Villers, pour procéder, de concert avec M. Thorel, greffier, à l'examen des dossiers du greffe antérieurs à 1790, ayant un caractère essentiellement administratif, pour, à la suite d'une entente entre les ministres de l'intérieur et de la justice, les réintégrer dans une certaine mesure aux archives de la préfecture.

Le procès-verbal de cette opération constate qu'il n'existe au greffe que les plumitifs ou minutes depuis l'institution des tribunaux. Mais, on y lit aussi qu'une certaine quantité de paperasses tirées du greffe comme nuisibles, avaient été transportées dans les combles humides de la prison et qu'il s'y rencontrait des pièces provenant de l'ancienne maîtrise des eaux et forêts, du bailliage et de la vicomté de Thorigny, de la vicomté de Bayeux et de la haute justice du Molay. Il aurait pu ajouter qu'il y avait aussi des registres intéressants, notamment un registre double déposé au bailliage par les Ursulines, au vœu de l'ordonnance royale de 1736.

Sans entrer dans les détails, le rédacteur du procès-verbal, en prudent normand, demande le triage et la réintégration au greffe des pièces intéressantes au point de vue de l'histoire locale et de l'intérêt des familles et pouvant fournir des renseignements utiles, ce qui prouve qu'il devait y avoir là des choses intéressantes. Ecoutez plutôt la fin du procès-verbal : « Dans le cas où l'autorité supérieure n'admettrait pas le principe de la conservation, la ville de Bayeux s'empresserait de donner l'hospitalité dans

les municipalités pour les faux louis ; 2° un brevet pour l'établissement de la caisse d'épargne du citoyen Laforge ; 3° délivrance de bandages à des infirmes; 4° une correspondance relative à la monnaie provenant des cuivres et des cloches ; 5° un état des prêtres déportés et des biens de l'ordre de Malte ; 6° la correspondance pour l'élection d'un évêque ; 7° 4 pièces relatives à l'arrestation du courrier de la malle à Vaubadon.

Le 10e carton est moins riche en documents ; signalons y toutefois une liasse concernant les maisons du chapitre.

Au 18e carton, étaient 40 pièces concernant les prêtres insermentés détenus ; au 19e, seize pièces correspondances et tableaux des sociétés populaires et 29 pièces correspondance du comité révolutionnaire de Bayeux.

Dans le 23e nous remarquons 85 certificats de civisme des desservants de campagne et certificats de non émigration ; près de 300 pièces de correspondance des bureaux de surveillance et du comité de sûreté générale ; une trentaine d'autres relatives aux élections et épurations, entre autres celles des autorités constituées par le représentant Lozeau.

Le suivant renferme les états des ecclésiastiques assermentés et non assermentés, leurs prestations de serment (il y a 143 serments purs et simples), et quelques lettres du conseil épiscopal.

Sur la page des dons patriotiques pour la guerre, le premier article est : Delaunay, Honoré-François, curé constitutionnel de Vaucelles, 2 couverts d'argent à filets 123 Livres

Puis Le Coustey, curé de Sommervieu, au nom de 4 citoyennes dont il n'a voulu déclarer le nom, en argent 2.751 —

Les off. munic. de Bayeux 540 —

Michel Vaultier, de Bazenville 801 —

Le Coustey, en argent 213 —

Loyer, trésorier de la Société populaire 600 —

pour être échangés en assignats

En retenant plus que de raison, sans nul doute, votre attention sur les documents que nous venons d'analyser, nous n'avons eu d'autre but que d'indiquer des sources à tous ceux qu'attire l'histoire de la période sans cesse troublée qui sépare le passé des temps modernes, période si bien caractérisée du vocable de Révolution. Puissent ces documents être restés inviolés et avoir été intégralement déposés aux archives départementales, dont les richesses sont si libéralement et si gracieusement mises à la disposition du public travailleur par leur éminent gardien, l'archiviste M. Benet.

Compte-Rendu des Séances

Séance du Jeudi 19 Novembre 1903

Présents : MM. Anquetil, vice-président ; Garnier, secrétaire ; Valette, archiviste ; de Gomiecourt, vice-archiviste ; Loisel, trésorier ; Guisle, Le Baron, Le Duc, Le Mière et Tranchand.

Absents excusés : MM. Etienne, Hamel, Le François, Rauline et Sebire.

Après communication de la correspondance imprimée et manuscrite, et échange d'observations sur le Congrès des Sociétés Savantes, le Concours littéraire du Prix Lucien Fouché, à Evreux, et le *Choix des Sujets mis au Concours* par les Sociétés Savantes, l'Assemblée est d'avis que c'est à la Société qui aura un concours d'en fixer les conditions, et notamment de décider si le sujet doit être imposé ou laissé au libre choix des concurrents.

L'élection pour le renouvellement du bureau est renvoyée au Vendredi 4 Décembre 1903, ainsi que la lecture du compte-rendu adressé à la Société par M. le Président Joret-Desclosières.

M. Anquetil dépose sur le Bureau les premières feuilles du 8e volume des Mémoires, et rappelle qu'une *Photographie de M. le Baron Gérard*, offerte par son Fils, sera prochainement adressée aux Membres de la Société, pour être jointe à la nécrologie parue dans le 7e volume, récemment distribué.

Sont élus Membres de la Société : MM. Asselin, Le Roy, Pételle et Vuagneux ; sept nouveaux Membres sont présentés, sur l'admission desquels il sera statué à la prochaine réunion.

M. Loisel rend compte de la situation financière, qui présente un excédent de recettes de 1,854 fr. 18.

M. Tranchand demande s'il ne serait pas possible de réunir en collection les photographies du *Vieux Bayeux*, et aussi de conserver le souvenir des restes du *Prieuré de Pierre Solain*, qui vont être prochainement démolis.

Séance du Vendredi 4 Décembre 1903

Présents : MM. Anquetil, vice-président ; Le Lièvre, secrétaire honoraire ; Garnier, secrétaire ; Valette, archiviste ; de Gomiecourt, vice-archiviste ; Loisel, trésorier ; Bazire, de Cou rson, Delmas, Dumans, Guisle, Hugonin, Mabire, Marie, Pételle, Tranchand et Verdier.

Absents excusés : MM. Carré et Rauline.

Après lecture et adoption du procès-verbal, M. Anquetil communique à l'Assemblée le compte-rendu adressé à la Société par M. le Président Joret-Desclosières, et en considération de la notoriété de M. le Président Joret-Desclosières, des services qu'il a rendus et qu'il pourra rendre encore à la Société, propose de le réélire Président de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux. Une Commission, composée du Bureau et de M. Delmas, est chargée d'étudier la question de l'achat d'obligations à lots.

Sont élus Membres de la Société, MM. Le Verrier, Noché, Belliard, d'Ussel, Dubois, Lair et Rousselot.

On procède ensuite au vote pour le *renouvellement du Bureau*, sous la présidence de M. Bazire, assisté de MM. Loisel et Pételle ; sont réélus pour trois ans,

MM. Joret-Desclosières, Président ;
Anquetil et Londet, Vice-Présidents ;
Garnier, Secrétaire ;
Dodeman, Vice-Secrétaire ;
Valette, Archiviste ;
R. de Gomiecourt, Vice-Archiviste ;
Loisel, Trésorier.

Le Secrétaire donne ensuite lecture d'une Œuvre humoristique très goûtée de M. le Capitaine Paimblant du Rouil, intitulée *Veillée Dentellière*.

Après lecture d'une très intéressante étude de M. Anquetil, sur *Les Sangles du Vieux Bayeux*, M. Tranchand termine la séance par quelques notes sur les anciens immeubles qui occupaient l'espace aujourd'hui réuni à la Place du Château, à l'angle des rues des Terres et Conseil.

Séance du Vendredi 29 Mars 1904

Présents : MM. Anquetil, vice-président ; Garnier, secrétaire ; Valette, archiviste ; Loisel, trésorier ; Bazire, Le Mâle et Pételle.

Après communication de la correspondance imprimée et manuscrite, et choix de M. le Président Joret-Desclosières pour représenter la Société au Centenaire de la Société Nationale des Antiquaires de France, M. Anquetil informe l'Assemblée que le Ministère a accordé une subvention de 1,250 francs pour le *Monument de Formigny*, et que cette somme a été versée à M. Le Duc, conformément à la convention du 15 avril 1903.

Les Membres présents visitent la *Bibliothèque de la Société*, dans laquelle ont été réunis tous les volumes appartenant à la Compagnie ; puis, M. Le Mâle donne lecture d'un travail très curieux sur les *Limites de la Bourgeoisie à Bayeux ;* M. Anquetil lit une gracieuse légende de M. Le Lièvre, sur la *Fontaine Saint-Martin*, et communique un intéressant *Brevet de Changeur*, délivré, en janvier 1642, pour Bayeux et Creully.

Séance du Jeudi 7 Juillet 1904

Présents : MM. Joret-Desclosières, président ; Le Lièvre, secrétaire-honoraire ; Garnier, secrétaire ; Loisel, trésorier ; Angérard, Bazire, Etienne, Guisle, Le Duc, Le Mière et Verdier.

Absent excusé : M. Valette.

Après lecture et adoption du procès-verbal, communication de la correspondanee imprimée et manuscrite, M. le Président rend compte de la situation financière du *Comité de Formigny*, et rappelle que la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres, en raison de la convention du 15 avril 1903, est entièrement hors de cause en tout ce qui concerne cette affaire.

Après échange d'observations sur les Fêtes de Bayeux, les Assises de La Pomme, l'Exposition des Primitifs français, le projet d'un Buste à Le Pippre, le classement de l'Abbaye de Deux-Jumeaux, le lieu précis du passage de l'Aure, par Richemont, l'Union Bas-Normande et Percheronne, M. Le Lièvre donne lecture de son travail plein d'érudition sur la *Conservation et la Restauration des Œuvres d'Art*, et M. le Président communique un intéressant article sur *l'Explorateur Jean Duchesne-Fournet*.

Séance du Jeudi 10 Novembre 1904

—

Présents : MM. Joret-Desclosières, président ; Anquetil, vice-président ; Garnier, secrétaire ; Loisel, trésorier ; Bazire, de Courson, Guisle, Le Duc, Lemaître, Le Mâle et Verdier.

Absents excusés : MM. Magdelaine et Valette.

Après lecture et adoption du procès-verbal, et échange d'observations sur l'Abbaye de Deux-Jumeaux, le Centenaire du Lycée de Caen, et la Conférence de M. Lefébure sur la Dentelle, M. Anquetil communique un document excessivement curieux, contemporain de l'occupation anglaise, *Les Présentations et Collations des Bénéfices du Diocèse de Bayeux, de 1436 à 1445*.

M. le Président donne lecture d'un travail de M. le Capitaine Paimblant du Rouil, intitulé *Mariage et Divorce sur la « Duchié » de Normandie*, et fait une intéressante communication sur les *Documents d'Archives* qu'il serait important de réunir pour conserver la mémoire des œuvres accomplies par la Société (plaques commémoratives de la naissance des Frères Chartier et de l'historien Béziers, Consolidation de la Roche de Fontenailles, Erection des Statues d'Arcisse de Caumont et d'Alain Chartier et du Monument de Formigny).

La Société prend une délibération par laquelle elle a l'honneur d'appeler la bienveillante attention du Conseil Municipal, sur la nécessité de protéger la *statue d'Alain-Chartier* par un entourage convenable ; elle sollicite la prompte mise à l'étude du devis de ce travail, auquel elle se déclare dès à présent disposée à s'associer par une allocation proportionnée au montant de la dépense prévue ; le Secrétaire est chargé de transmettre ce vœu au Conseil Municipal pour la prochaine séance.

M. Loisel, trésorier, rend compte de la situation financière de la Société :

Le compte de 1904, d'après les prévisions de recettes et de dépenses jusqu'à la fin de l'exercice et les recettes et dépenses déjà effectuées, peut être prévu comme devant se solder au 31 décembre 1904, par un excédent d'actif de 2.034 fr. 89, dont 1.599 fr. 89 en un livret de caisse d'Epargne et 535 fr. en espèces aux mains du Trésorier.

Ce reliquat de 535 fr. étant conservé disponible à toute éventualité, le bugdet de 1905 s'établit ainsi qu'il suit :

RECETTES :	Intérêts des fonds placés.			45 fr. »»
	Cotisations.			600 »»
	Ensemble			645 fr. »»
DÉPENSES :	Au concierge.	10 fr. »»		
	Frais d'Administration . .	60 »»		
	Impression des Mémoires .	300 »»		
	Séance publique	200 »»		
	Imprévus	75 »»		
	Ensemble	645 fr. »»	ci	645 fr. »»
				BALANCE

Pour extrait conforme,
Le Secrétaire,
C. GARNIER.

Séance du Mardi 21 Mars 1905

Présents : MM. Anquetil, vice-président ; Valette, archiviste ; Garnier, secrétaire ; Loisel, trésorier ; Bazire, H. Etienne, Fagart, l'abbé Hugonin, Mabire, Pételle et Verdier.

Absents excusés : MM. le Président Joret-Desclosières, l'abbé Le Lièvre, Lefébure.

M. Anquetil fait part de l'accroissement de la Bibliothèque, qui vient de s'enrichir notamment des Mémoires de la Société des Antiquaires et de l'Académie des Beaux-Arts de Caen.

Sur la proposition faite par lettre par M. le Président Desclosières, la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres, après avoir entendu communication du vote du Conseil Municipal de Bayeux, relatif à la grille d'entourage destinée à protéger le monument d'Alain-Chartier, remercie l'Assemblée communale d'avoir bien voulu prendre en considération le vœu émis par la Société, et lui exprime ses sentiments de gratitude à l'occassion des généreuses dispositions qui ont inspiré la délibération du 16 mars courant.

On approuve aussi la proposition de M. Desclosières, de graver sur le piédestal de la Statue, l'hommage rendu par Clément Marot, au poète national :

« En Maistre Alain, Normendie prend gloire ».

Après l'éloge funèbre de MM. Payan et Desramé-Dubois, MM. Abel Estienne et Dillaye, présentés en Novembre, sont admis et proclamés Membres de la Société ; on inscrit au nombre des Membres correspondants, MM. Gaston Lavalley et Robert Triger ; on statuera en juin sur l'admission de MM. Gallier, Lalouel, Le Gras et Le Hartel, présentés à la séance de ce jour.

M. Anquetil annonce un concours de Géographie à Bordeaux, et la réunion des Sociétés Savantes à Alger ; il rend compte des publications reçues depuis la dernière séance et spécialement des Mémoires de la Société des Sciences de Cherbourg et de la Société d'Etudes diverses du Havre (notice sur Edouard Toutain-Mazeville, sur la représentation au Hâvre, en juillet prochain, du Mystère de Saint-Nicolas, de Robert, de la notice sur Gilles Villehervé, Prior et sur l'imprimeur Le Mâle).

Le Secrétaire donne lecture de la première partie du travail de M. l'abbé Le Lièvre, sur les *Evêques de Bayeux pendant la Ligue et leur rôle dans l'abjuration et l'absolution d'Henri IV*, et du récit de M. Lalouel, intitulé : *Une Page inédite de l'Histoire de Bayeux*.

M. Anquetil lit à ses collègues le *Dragon malgré lui*, de M. le Capitaine Paimblant du Rouil, et leur communique le commencement de sa très intéressante étude sur les *Milices Bourgeoises de Bayeux*.

NÉCROLOGIES

Depuis la publication de notre dernier volume, notre Compagnie a vu la mort lui ravir huit de ses membres, auxquels, selon notre pieuse habitude, nous consacrons quelques lignes nécrologiques, à titre de souvenir.

1° M. DE GOMIECOURT

Monsieur LOUIS-PALÉMON DRAGON, vicomte DE GOMIECOURT, ancien directeur des Usines à Gaz de Bayeux et de Saint-Lo, est décédé, le mercredi 16 décembre 1903, à Cherbourg, chez son fils aîné, commissaire-principal de la Marine.

Né à Amiens, le 29 juillet 1814, M. de Gomiecourt était le fils cadet d'Antoine-Pierre, capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, sous Louis XVIII, qui n'émigra point, et de dame Pauline-Henriette-Valentine de Quérecques, fille du dernier marquis de ce nom, allié, dit une généalogie de famille, aux rois d'Ecosse, aux Montmorency, au Rohan-Chabot.

Sa jeunesse se passa au château d'Agy, que son père avait acheté, en 1823, de Madame d'Hautefeuille, et où l'agriculture se faisait sur une grande échelle. En 1830, embarqué comme apprenti marin sur la frégate la *Melpomène*, commandée par le capitaine de vaisseau Lamarche, il prit part au bombardement d'Alger et y fut blessé d'une balle. Revenu en Normandie en 1832, il aida son père dans sa faisance-valoir. En 1845, il épousait M^elle^ Mélanie-Jeanne Véron, fille et petite-fille d'armateurs de de Saint-Servan. En 1864, il créait, sous les auspices du millionnaire Cibiel, les Usines à Gaz de Bayeux et de Saint-Lo, qu'il administra jusqu'à l'âge de 89 ans.

Doué d'une grande énergie qu'il a toujours dépensée au service de ses concitoyens, sa charité, sa bonté et le charme de ses relations ne lui avaient fait que des amis de toutes les personnes avec lesquelles il eut des relations. Toutes conserveront de la mémoire de cet homme loyal un respectueux souvenir.

Il ne fut pas un de nos membres actifs, dans le sens d'une collaboration accentuée à nos travaux habituels, mais il s'intéressait beaucoup à notre

Société, saisissant toujours, avec empressement, l'occasion de nous marquer son utile bienveillance.

2° M. Edmond PAGNY

M. Edmond PAGNY, agriculteur, maire de Cartigny-l'Epinay, conseiller d'arrondissement, Officier du Mérite Agricole, ancien membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux, avant la scission de cette société en deux branches distinctes, avait tenu à honneur, depuis cette époque, de compter parmi les adhérents de l'une et de l'autre.

A ses obsèques, qui eurent lieu le 21 décembre 1903, se pressait un nombreux concours d'agriculteurs venus pour rendre hommage au collègue distingué qui avait su allier si heureusement l'industrie chaufournière et l'agriculture, gagner une fortune honorable et laisser à la patrie, vingt-cinq enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

3° M. d'AUXAIS

Le 21 février 1904, une longue et douloureuse maladie enlevait à sa famille, M. Roger-Alexis-Louis, Comte d'AUXAIS, âgé seulement de 57 ans. Très assidu à nos réunions, M. d'Auxais avait apporté un concours discret à nos diverses expositions rétrospectives.

4° M. EUDELIN

M. Auguste-Alphonse EUDELIN, ancien tailleur, décédé à Paris, le 17 juin 1904, âgé de 82 ans. Empêché par sa résidence d'assister à nos séances, l'honorable défunt, resté bayeusain de cœur, et qui aimait à passer les mois d'été parmi nous, s'intéressait à notre Compagnie à titre de compatriote. Les Hospices de notre ville ont reçu de sa main bienfaisante un généreux legs de 10.000 francs.

5° M. TRANCHAND

M. Joseph TRANCHAND, commissaire-priseur, fut enlevé à la tendresse des siens, dans la maturité de l'âge, à 40 ans, le 8 octobre 1904.

Né à la Ferté-Macé, d'une famille des plus justement considérées de la région, il fit ses humanités au petit Séminaire de sa ville natale. Il y contracta de solides amitiés qui se sont de plus en plus affirmées dans la vie, et ceux qui y partagèrent ses études sont unanimes dans l'éloge du

condisciple et de l'élève : celui-là, un ami sûr ; celui-ci, un brillant triomphateur au cours de ses jeunes années.

Ses études secondaires terminées, il satisfit à l'impôt du sang, accomplit son temps de service militaire et revint dans ses foyers honoré des galons de sous-officier. Il se livra ensuite quelque peu à l'étude du droit et entra comme stagiaire chez un avoué de Domfront. C'est de là qu'il vint à Bayeux, en avril 1892, succéder à M. Restout, commissaire-priseur. Au mois de juillet suivant, il s'unissait à M^elle^ Aubraye, et de cette union naquirent trois enfants qui ensoleillèrent son heureux foyer.

Dans les rares loisirs que lui laissait son active profession, il sacrifiait aux lettres, et la mort l'a ravi, rassemblant pieusement les souvenirs vécus de ses parents et grands-parents sur les luttes fratricides qui désolèrent, il y a plus d'un siècle, les haies du Bocage normand. Son dessein était de les communiquer à la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de notre ville, dont il était membre, et pour laquelle il professait le plus vif intérêt, sans cesse à la piste, dans l'exercice de ses fonctions, de tout document d'histoire locale pouvant ajouter au relief de sa cité d'adoption.

6° M. Octave-Marie PAYAN

Le 28 décembre 1904, à la séance du Conseil Municipal de Bayeux, M. Delmas, maire, prenait la parole en ces termes :

« Messieurs. un événement cruel vient de faire un vide dans notre Compagnie.

« Comme vous le savez déjà, M. Payan est mort. L'implacable maladie qui l'étreignait depuis plusieurs mois, l'avait trop souvent empêché de siéger dans notre Conseil Municipal et maintes fois, il m'en a exprimé le regret.

« Mais il était l'ami de plusieurs de nous ; pour tous il était un collègue rempli de courtoisie et de bienveillance ; pour la ville il fut, pendant de très longues années, un citoyen du plus chaleureux dévouement.

« Je suis certain, Messieurs, d'être votre interprète en disant ici les profonds regrets que cette perte nous cause, et je vous propose de décider que l'expression de nos douloureux sentiments sera notée au procès-verbal de la séance de ce jour. »

M. Payan, décéda le jour de Noël, 25 décembre, à l'âge de 61 ans, succombant, malgré les soins les plus dévoués, aux suites d'une cruelle maladie dont il souffrait depuis plusieurs années.

Fils d'un banquier de Largentière, il vint en 1869, habiter notre ville,

où, avec un associé qui l'a précédé dans la tombe. M. H. Grobon, il succéda à Mme Delarue, comme propriétaire de l'imprimerie du journal l'*Indicateur de Bayeux*. Quelques années plus tard, il restait le seul chef de cette importante maison qu'il conserva jusqu'en décembre 1901, époque où, par raison de santé, il dut la céder à M. G. Colas, de Caen.

L'organe littéraire et politique dont M. Payan était le directeur, ne fut pas sans influence sur les élections politiques ou municipales qui eurent lieu dans notre pays. Ce fut à sa polémique serrée que M. Pilet-Desjardins, dut son triomphe sur M. Niobey, triomphe où la question de personne eut plus de part que les principes, ainsi que le prouva l'avenir.

En 1884, les électeurs bayeusains envoyèrent M. Payan, qui possédait de nombreux intérêts dans notre ville, siéger au Conseil Municipal, d'où, par un ostracisme regrettable, il fut éliminé, avec beaucoup de ses collègues, douze ans plus tard, en 1896.

En mai dernier, M. Payan, porté sur la liste libérale, rentra à l'assemblée communale, avec une belle majorité, en tête de la liste de ballotage.

M. Payan fut également, pendant de nombreuses années, juge au Tribunal de Commerce.

Pendant près de quarante ans, cet homme de bien fut un des citoyens les plus dévoués et les plus actifs de la ville, et pas un jour, comme se plaisait à le proclamer sur sa tombe M. Delmas auquel, il a été donné d'apprécier sa nature généreuse, — qu'il siégeât ou non dans le Conseil de la Cité, qu'il fut directeur d'un important journal, membre du Tribunal de Commerce, ou seulement citoyen dévoué, pas un jour il n'a cessé de se préoccuper des intérêts de notre contrée, des affaires de notre cité, de les soutenir, de les défendre au besoin.

Malgré ses multiples occupations, il se faisait un devoir d'assister à nos séances et les procès-verbaux portent de nombreuses traces de son intervention judicieuse. Très attaché à ses idées comme tout homme de conviction sincère, il les soutenait avec la chaleureuse vivacité de sa nature méridionale, mais sa discussion arrêtée parfois, d'une façon touchante, par la bonne foi de sa droiture, était toujours contenue par le scrupule de son extrême bienveillance.

Sous sa direction, l'*Indicateur* fut toujours au service de la Société et de ses Membres. Il était heureux de donner l'hospitalité de ses colonnes à tout ce qui pouvait intéresser l'histoire ou les monuments de la cité bayeusaine.

La Messe de ses obsèques fut célébrée par M. Labutte, doyen du Chapitre, et Mgr Amette donna l'absoute.

7° M DESRAMÉ-DUBOIS

M. François-Ernest DESRAMÉ-DUBOIS, juge de paix honoraire de Bayeux, fabricien et conseiller municipal de Saint-Martin-des-Entrées, membre de la Commission des Hospices et de la Société de Secours-Mutuels, s'est éteint, à Saint-Martin-des-Entrées, le 2 février 1905, dans sa 73e année.

Le défunt a été, suivant son désir, inhumé dans le petit cimetière de Saint-Martin, et sur sa dépouille, M. Lamy, ancien maire de Bayeux, un de nos collègues, prononça une charmante allocution, où il célébra l'homme au caractère serviable qui disparaissait.

Il fut, comme juge de paix, le modèle accompli du magistrat conciliateur. Entre temps, il donnait le meilleur de lui-même pour toutes les œuvres pour lesquelles son concours était sollicité. Il était de toutes les œuvres de bienfaisance, de toutes les fêtes organisées dans ce but. Il était ainsi devenu sympathique à tous, à tous ceux en particulier qui aiment avec une intelligente sincérité, les humbles, les petits, tous les éprouvés d'ici-bas, à qui il a toujours été dévoué.

Causeur charmant, homme du monde, ayant porté jusqu'à la fin dans un corps débile une âme de 20 ans, il a été le plus séduisant des camarades et des amis.

8° M. le Capitaine PAIMBLANT DU ROUIL

Le 26 Mars 1905 décédait, en son domicile, à Bayeux, après une longue et douloureuse maladie, M. Adrien-Félix-Marie-Joseph PAIMBLANT du ROUIL, Capitaine d'Infanterie en Retraite, Percepteur des Finances, Chevalier de la Légion d'Honneur, Chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, l'un des Membres les plus actifs de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux.

Né à Vire en 1855, il s'engagea dès l'âge de quinze ans dans le corps de volontaires formé au Mans par le comte de Foudras ; bientôt, ayant reçu l'autorisation ministérielle, il entra comme engagé volontaire au 86e de ligne à Saint-Malo, puis passa au 91e, où il servit avec une bravoure au-dessus de son âge, jusqu'à la fin de la guerre.

Désarmé au camp de Bègles, près Bordeaux, avec des états de services magnifiques, mais un pied gelé et une forte bronchite, il voulut, aussitôt rétabli, rentrer dans l'armée et contracta un engagement, le 2 mai 1872, au 7e de ligne, à Saint-Brieuc.

Son avancement fut rapide ; après avoir été, à Cahors, au 44e de ligne, cité à l'ordre général d'inspection du duc d'Aumale, il fut nommé adjudant en 1879, et entra à l'Ecole de Saint-Maixent, d'où il sortit avec des notes excellentes, pour être nommé, en 1882, sous-lieutenant au 74e de ligne, au fort de Bicêtre ; M. Paimblant sert ensuite successivement à Rouen, à Orléans, à Compiègne, à Coulommiers, dans les 74e, 76e, 54e et 131e régiments de ligne ; il épouse, à Rouen, la nièce de Mgr Bougaud, évêque de Laval, plaide avec talent, comme défenseur au Conseil de guerre du 3e corps, un nombre considérable d'affaires de 1884 à 1889, fonde à Coulommiers, avec plusieurs autres lieutenants, ses camarades, une société de secours mutuels la *Saint-Maixentaise*, puis écrit une histoire de ses chefs de corps qui lui vaut une lettre d'éloges du Ministre de la Guerre.

Un refroidissement, contracté au cours d'une manœuvre, contraint, malheureusement, le brillant officier à rechercher une situation sédentaire ; détaché au service de l'Etat-Major, à Paris, il écrit de nombreuses et intéressantes Etudes historiques, parmi lesquelles il faut citer au premier rang ses *Figures coloniales*, *Explorateurs et Soldats*, et les *Feuilles d'Or de l'Ecole Militaire d'Infanterie, Avor et Saint-Maixent.*

Profondément attaché à l'armée qu'il souffrait vivement de ne plus pouvoir servir que par la plume, il s'attacha à perpétuer le souvenir du caporal Lavayssière, mort glorieusement à Sidi-Brahim en 1845, et du sergent Barbacane, le héros de Béni-Mored en 1839; enfin, il fut un des membres les plus zélés, et le président, après le général Lambert, du Comité d'érection du Monument élevé à la mémoire de la Tour d'Auvergne, le premier grenadier de France.

Nommé chevalier de la Légion d'Honneur le 14 juillet 1895, le capitaine Paimblant du Rouil, définitivement contraint par son état de santé à quitter l'armée, fut mis à la retraite et nommé, en 1898, percepteur de Juaye-Mondaye.

Le goût de M. Paimblant du Rouil pour les recherches historiques le porta tout naturellement à entrer dans notre Compagnie, au sein de laquelle il fut admis le 20 juillet 1899 ; il nous donna de nombreux et intéressants travaux : *la Louerie de Domestiques à Bayeux; — Explorateurs et Soldats, le Capitaine de Béchevel; — Histoire de Fées; — la Demoiselle de Marigny; — Criminelle Tentative des Barons Normands à Valognes; — Veillée dentellière; — les Victoires de Formigny et de Castillon; — la Normandie délivrée : Formigny*, travail qui obtint, le 12

novembre 1902, une Médaille d'Argent de notre Société ; — enfin, *le Dragon malgré lui*, épisode humoristique lu à notre séance du 21 mars 1905, quelques jours seulement avant la mort de notre regretté collègue.

Le talent d'écrivain de M. le Capitaine Paimblant du Rouil a été caractérisé de la façon la plus heureuse par M. Anquetil, vice-président de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux, lors des obsèques qui ont eu lieu à Bayeux, le 29 mars 1905 ; aussi, ne pouvons-nous mieux faire que de reproduire ici son excellent discours :

« Messieurs,

« En l'absence de M. Desclosières, notre président, retenu à Paris, et qui m'a fait l'honneur de me confier cette triste mission, je viens, au nom de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayenx, dont il fut membre, apporter à la mémoire de Monsieur Adrien-Félix-Marie-Joseph Paimblant du Rouil le souvenir et les regrets de notre Compagnie.

« Bien que son état de santé l'empêchât d'assister à nos séances habituelles, il n'en fut pas moins un membre actif et qui nous a fourni nombre de communications d'une saveur particulière.

« Il s'était, en effet, créé une sphère d'études spéciales, aimant à rajeunir nos vieux écrivains locaux, Beziers, Hermant Pluquet et les autres, dont il se plaisait à rééditer les courtes légendes et les sobres anecdotes, dans un style nouveau et avec des développements humoristiques.

« Ce style, concis et d'un brusque voulu, avait une allure militaire qui décelait son officier, — un officier au cœur et à l'esprit toujours jeunes, et dont l'imagination, sans cesse en éveil et fureteuse, exigeait de sa plume inlassable une continuelle activité.

« Contes et légendes, études de types indigènes, — furent la trame habituelle de ses broderies littéraires à notre adresse. Mais un jour, à la veille de l'inauguration du Monument de Formigny, son âme de Bocain normand tressaillit, et l'engagé volontaire de 1870, l'ancien petit soldat de 15 ans, à l'épée désormais trop lourde pour son bras anémié, se saisit de la plume adroite qui traça toute une galerie de portraits militaires, et dédia aux milices nationales d'alors, — ancêtres de l'armée actuelle, — qui vainquirent l'Anglais, une belle suite de pages empreintes du plus vif patriotisme et qui finissent sur ces mots d'une large espérance :

« La France peut être vaincue, mais elle a le sang vif, les plaies pansées

« guérissent, et la blessée se redresse énergique, de nouveau redoutable.

« La France se meurt !
« La France renaît !
« Vive la France !
« Toujours ! »

« La Compagnie, dont j'ai l'honneur d'être l'organe, prend une vive part au deuil de la famille Paimblant et la prie d'agréer ses sincères condoléances.

« Il est des douleurs, et la leur est de ce nombre, qui veulent que l'on respecte religieusement le silence et le recueillement dans lequel elles se renferment ; aussi, pour adoucir l'amertume de notre peine commune, me bornerai-je, connaissant leurs convictions, à invoquer, avec confiance, sur la dépouille mortelle de notre collègue, les consolations suprêmes des éternelles espérances ! »

A Joigny, où a eu lieu l'inhumation de M. le capitaine Paimblant du Rouil, les honneurs militaires ont été rendus, à la gare, par un peloton du 1er régiment de dragons.

Une députation d'officiers a accompagné la dépouille mortelle de notre regretté concitoyen jusqu'à sa dernière demeure.

NOMS ET ADRESSES DES MEMBRES [1]

BUREAU

Président : M. Gabriel JORET-DESCLOSIÈRES, ✱, Avocat à la Cour d'Appel de Paris, Dignitaire de plusieurs Sociétés Savantes et philanthropiques, 6, rue Garancière, Paris, et à Longues, par Ryes (Calvados).

Vice-Présidents { M. ANQUETIL, Avocat, rue Saint-Floxel.
M. LONDET, ✪, Professeur de physique au Collège, rue Saint-Loup.

Secrétaire : M. C. GARNIER, Avocat, rue des Bouchers.

Vice-Secrétaire : M. DODEMAN, Avocat, rue de Nesmond.

Archiviste : M. VALETTE, Professeur au Collège, rue Saint-Malo.

Vice-Archiviste : M. R. DE GOMIECOURT, rue des Teinturiers.

Trésorier : M. LOISEL, Directeur de la Succursale de la Société Générale, rue Saint-Malo.

Secrétaire honoraire : M. LELIÈVRE (le Chanoine), Curé de St-Laurent.

MEMBRES HONORAIRES

S. G. Mgr AMETTE, Evêque de Bayeux et Lisieux, à Bayeux.
M. LENEVEU, O, ✪, Sous-Préfet de l'arrondissement, à Bayeux.

MEMBRES TITULAIRES

MM.

ABRAHAM, Avocat, rue Tardif, Bayeux.
ANGÉRARD, ✪, Notaire honoraire, Louviers (Eure).

(1) Les Membres dont le lieu de résidence n'est pas indiqué habitent Bayeux.

ASSELIN, ✪, ancien Professeur de l'Université, Ver (Calvados).
AUBRÉE, Notaire à Tour (Calvados).
AUVRAY, Libraire, rue Saint-Martin.
BASLEY, ✱, Docteur en Médecine, rue de la Poterie.
BAZIRE, rue de Cremel.
BELLIARD, Sous-Inspecteur des Forêts, rue des Bouchers.
BELLIARD (le Chanoine), Maître de Chapelle à la Cathédrale, rue Saint-Laurent.
BOURRIENNE (l'Abbé), Curé d'Ellon, par Juaye-Mondaye (Calvados).
CARRÉ, ✱, Capitaine de Cavalerie en retraite, à Barbeville, par Bayeux.
CARRELET, Percepteur, rue des Bouchers.
CAUCHARD, Maire de Gueron, par Bayeux.
CHODOROWSKI, Boleslas, Piqueur retraité de la Compagnie des Chemins de Fer de l'Ouest, route de Port.
CIRON, Propriétaire, route de Port.
COURSON (G. DE), propriétaire, rue Montfiquet.
CUSSY (JEAN DE), Propriétaire, rue de la Cambette.
DACHÉ (Madame), ✪, rue Saint-Floxel.
DÉDOUIT, propriétaire à Falaise (Calvados).
DELACOUR (Madame), château de Tour (Calvados).
DELMAS (HENRI), Maire de Bayeux, ancien Sous-Préfet, rue des Bouchers.
DESLANDES (le Chanoine), ✪, impasse Prud'homme.
DILLAYE, Principal clerc d'avoué, rue d'Aprigny.
DUHAMEL, Géomètre, rue des Ursulines.
DUMANS, ancien Magistrat, rue Saint-Loup.
DUPOST, Notaire, rue Franche.
DUPUIS, Agent-Voyer en Retraite, à Arromanches (Calvados).
ESTIENNE, ABEL, ✪, Négociant en vins, Place-au-Bois.
ETIENNE, HENRI, Avocat, rue du Marché.
FABRE, Avocat, rue Dieu, Paris.
FAGART, Conservateur des Hypothèques, rue Saint-Jean.
FERMAL, Avoué, rue des Cuisiniers.
FEUGUET (le Chanoine), rue de Nesmond.
FOSSEY (le Chanoine), Chevalier de Saint-Grégoire, rue Larcher.
FOY (le Comte), Conseiller Général, Maire de Barbeville, par Bayeux.
GALLIER, Docteur en Médecine, rue Saint-Loup.
GÉRARD (le Baron MAURICE), Député de l'Arrondissement, Conseiller Général, Château de Maisons (Calvados).

GUÉRET-DESNOYERS, Propriétaire, rue des Bouchers.
GUILLEMETTE (Sosthène), Ancien Juge de Paix, place Saint-Vigoret.
GUISLE, Propriétaire, rue des Bouchers.
HAMEL, Propriétaire, rue de Cremel.
HAMEL, Professeur de Stéréotomie, rue de la Juridiction.
HÉRONDELLE, Avoué, rue de la Maîtrise.
HUGONIN (le Chanoine), rue Bourbesneur.
ISSAVERDENS (le Baron), Château de Vaux-sur-Aure, par Bayeux.
JAMES, Négociant, à Isigny,
JORET, ✱, Correspondant de l'Institut, 59, rue Madame, Paris.
JOURDAIN (Sylvain), Ancien Professeur de Faculté, Portbail (Manche).
LABBEY, Négociant, rue de la Banque, Paris.
LAIR, Architecte, rue des Bouchers.
LAHAYE, Entrepreneur de Peinture, rue des Cuisiniers.
LALOUEL (E.), ✪, Ancien Percepteur, rue Saint-Exupère.
LAMY, Avocat, ✱, rue de la Juridiction.
LE BARON, Pharmacien, rue Saint-Martin.
LE DUC, ✪, Statuaire, rue Laugier, à Paris, et Château d'Asnières, par Vierville-sur-Mer (Calvados).
LEDUC, Négociant, rue Saint-Patrice.
LEFÉBURE, Fabricant de Dentelles, rue Général de Dais, et à Paris.
LEFÈVRE, Notaire, rue des Bouchers.
LE FRANÇOIS, Ingénieur, Littry (Calvados).
LE HARTEL, ✪, Membre de la Chambre de Commerce, rue Royale.
LE GRAS, Licencié en Droit, Commissaire-Priseur, route de Vaucelles.
LE LOUTRE, Ancien Huissier, Formigny (Calvados).
LÉLU, Propriétaire, rue Montfiquet.
LEMAITRE, Percepteur, rue Saint-Patrice.
LEMALE (l'Abbé), rue des Chanoines.
LEMIÈRE, Entrepreneur de Menuiserie, rue des Bouchers.
LENORMAND, Propriétaire, rue de la Cave.
LÉONARD-JUVIGNY (de), Propriétaire, rue Royale.
LE PELLERIN, Négociant, rue Saint-Malo.
LE PELLERIN (Abel), Docteur en Droit, Nihault, près Bayeux.
LE ROY, Avocat, rue de la Maîtrise.
LE TUAL de la HEUDRIE, Statuaire, Trévières (Calvados), et Paris.
LE VALTIER, Pharmacien, rue Saint-Malo.
LE VERRIER, Pharmacien, rue de la Chaîne.

LIÉNARD (DE), Propriétaire, rue du Marché.
LOUDIER (S.), Homme de Lettres, 69, rue Voltaire, Levallois-Perret (Seine).
LUCAS (l'Abbé), Curé d'Hérouville-Saint-Clair.
MABIRE, Avocat, rue Franche.
MAGDELAINE (l'Abbé), Curé de Nonant (Calvados).
MANEVILLE (LESCAUDEY DE), Propriétaire, rue du Marché.
MANOIR (Vicomte PAUL DU), Château de Fresné-Saint-Cosme (Calvados).
MARCHAL, Professeur de Musique, Directeur de la Société Philharmonique, rue Franche.
MARIE, Ferronnier-Mécanicien, rue Saint-Malo.
MAZUET, Peintre-Verrier, rue Saint-Loup.
MORICE, Avocat, rue de Geôle, Caen.
NOCHÉ, Propriétaire, route de Port.
OSBERT, Propriétaire, Château de Sully (Calvados).
PERRÉE, Huissier, rue Genas-Duhomme.
PÉTELLE, Principal Clerc de Notaire, rue Saint-Laurent.
PFISTRE-DUVANT (SAINT-ANGE), Imprimeur de la Société, rue Général de Dais.
PILLET, ✪, Principal du Collège de Saint-Maixent (Deux-Sèvres).
PIPEREL, Propriétaire à Noron, par Balleroy (Calvados).
PORTALIS (le Vicomte), ✱ O., Conseiller d'Arrondissement, rue Royale
QUEUDEVILLE (l'Abbé), à Rots (Calvados).
RAULINE, Maire de Formigny (Calvados).
RIGAULT, Sous-Inspecteur de l'Enregistrement, rue Saint-Jean.
ROUSSELOT, Vétérinaire, rue Franche.
SALLES, Ancien Sous-Préfet, 1 (bis), rue de Siam, Passy, Paris.
SEBIRE, Employé des Postes, rue des Cuisiniers.
TALLEVAST, Propriétaire, rue Royale.
TAUPIN, Employé des Postes, 17, rue de l'Industrie, Nantes.
THIEULIN, Receveur Municipal, rue Saint-Martin.
THOMAS, Maître d'Hôtel, rue Saint-Jean.
THOREAU, Négociant, rue Saint-Malo.
TRANCHEFORT, Architecte, à Putot-en-Bessin (Calvados).
USSEL (D'), Directeur du Gaz, rue des Bouchers.
VALLERAND (Comte DE), 18, rue Montaigne, Paris.
VAULOGÉ (Vicomte DE), Conseiller d'Arrondissement, Maire de Tour (Calvados).

VERDIER, Professeur de dessin, rue de Cremel.
YOUF, Propriétaire, à Cormolain (Calvados).
YVONNET (l'Abbé), Curé d'Arganchy (Calvados).

MEMBRES CORRESPONDANTS

MM.

CLOUARD, Sous-Inspecteur de l'Enregistrement, à Issoire (Puy-de-Dôme).
DUFOUR, Bibliothécaire, Corbeil (Seine-et-Oise).
G. LAVALLEY, ✪, Bibliothécaire à Caen.
ROLLET, Conservateur des Eaux et Forêts, à Tours.
TESSON (DE), Capitaine de Frégate en Retraite, à Avranches.
TRIGER (R), Inspecteur de la Société Française d'Archéologie, Membre de plusieurs Sociétés Savantes, Le Mans.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
La Normandie délivrée. — Le Bessin pendant l'occupation Anglaise. — Formigny. — 1417-1450, par le Capitaine Paimblant du Rouil	1
La Salle Capitulaire de la Cathédrale de Bayeux et ses Annexes, par G. Villers	46
Bayeux pendant la Fronde, par E. Anquetil	55
Gilles de Caux, par G. Villers	68
Les Tapisseries de l'ancien Palais Episcopai de Bayeux, par G. Villers	75
Etude sur l'ancien Autel de la Cathédrale de Bayeux au xv^e^ siècle, par M. le Chanoine Lelièvre	81
Explorateurs et Soldats. — De Béchevel, par le Capitaine Paimblant du Rouil	100
Présentation et collation des bénéfices du diocèse de Bayeux (1436-1445), publié avec introduction et notices biographiques, par M. E. Anquetil	103
Compte-Rendu des Séances	168
Nécrologies	175
Liste des Membres	183

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES ARTS ET BELLES-LETTRES DE BAYEUX

Le T. 1er, in-8° de 350 p., 1812 — PRIX 10 Fr.

T. 2, in-8° de 450 p., 1814
T. 3, in-8° de 476 p., 1816
T. 4, in-8° de 392 p., 1850
T. 5, in-8° de 400 p., 1852
T. 6, in-8° de 550 p., 1858
T. 7, in-8° de 531 p., 1859
T. 8, in-8° de 316 p., 1879
T. 9, in-8° de 470 p., 1882
T. 10, in-8° de 495 p., 1887

} PRIX 4 Fr.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE BAYEUX

T. 1er, in-8° de 121 p., 1891 — complet
T. 2, in-8° de 182 p., 1891
T. 3, in-8° de 114 p., 1891 et 1895
T. 4, in-8° de 210 p., 1896, 97, 98
T. 5, in-8° de 172 p., 1899
T. 6, in-8° de 158 p., 1901

} PRIX 1 Fr.

T. 7, in-8° de 212 p., 1902
T. 8, in-8° de 189 p., 1905

} PRIX 6 Fr.

S'adresser à MM. les Libraires VALETTE, archiviste de la Société, rue Saint-Malo, 65, à Bayeux, et L. JOUAN, rue Saint-Pierre, 111, Caen.